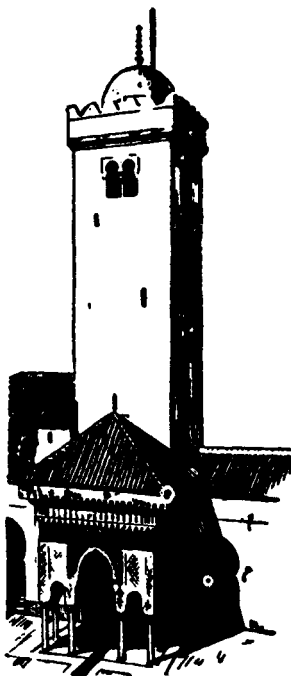


Université Mohammed V

FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINI

RABAT

# HESPÉRIS TAMUDA



*VOL. XXXV - Fascicule 1 (Spécial)*

1997

# HESPERIS TAMUDA

*Sous le patronage*  
du Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines  
Abdelwahed BENDAOU

\* \* \*

Comité de Rédaction

**Brahim BOUTALEB**

Mohamed EZROURA

Rahma BOURQIA

Abderrahmane EL MOUDDEN

Mohammed KENBIB

Abdelahad SEBTI

Jamaâ BAIDA

La revue Hespéris - Tamuda est consacrée à l'étude du Maroc, de sa société, de son histoire, de sa culture et d'une manière générale aux sciences sociales de l'Occident musulman. Elle paraît annuellement en un ou plusieurs fascicules. Chaque livraison comprend des articles originaux, des communications, des études bibliographiques et des comptes-rendus en arabe, français, anglais, espagnol et éventuellement en d'autres langues.

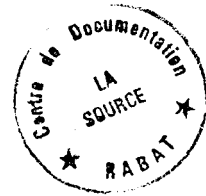
Les textes, dûment corrigés, doivent être remis en trois exemplaires dactylographiés, en double interligne et au recto seulement. Les articles seront suivis de résumés dans une langue différente de celle dans laquelle ils sont publiés. Les textes non retenus ne sont pas retournés à leurs auteurs. Ceux-ci en seront avisés. Les auteurs reçoivent un exemplaire du volume auquel ils auront contribué et cinquante tirés à part de leur contribution. Les idées et opinions exprimées sont celles de leurs auteurs et n'engagent en rien Hespéris-Tamuda.

Le système de translittération des mots arabes utilisés dans cette revue est le suivant:

ء ,	ر r	غ gh
ب b	ز z	ف f
ت t	س s	ق q
ث th	ش sh	ك k
ج j	ص ṣ	ل l
ح ḥ	ض ḍ	م m
خ kh	ط ṭ	ن n
د d	ظ ḏ	ه h
ذ dh	ع ʿ	و w
		ي y

Voyelles brèves	Voyelles longues	Diphthongues
اَ a	إِ اَ ā	أَ — aw
أُ u	و ū	أُ — ay
إِ i	ي ī	

Pour toute demande d'abonnement ou d'achat, s'adresser au Service des Publications, des Echanges et de la Diffusion, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, BP. 1040, Rabat.



**HESPÉRIS**  
**TAMUDA**





Université Mohammed V  
FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES  
RABAT

# HESPÉRIS TAMUDA

Commémoration du  
1<sup>er</sup> Anniversaire du décès de :  
**CHARLES-ANDRÉ JULIEN**  
Paris-Sorbonne (Juin 1992)



*VOL. XXXV - Fascicule I (Spécial)*

1997

Tous droits réservés à la Faculté  
des Lettres et des Sciences Humaines  
de Rabat (Dahir du 29/07/1970)

Dépôt légal N° 31/1960  
ISSN 0018-1005

Composition : ANCYF Znaïdi - Rabat  
Tirage : Imprimerie NAJAH EL JADIDA - Casablanca

# HESPERIS TAMUDA

Vol. XXXV, Fascicule 1 (Spécial)

1997

## SOMMAIRE - SUMARIO

<b>Brahim BOUTALEB.</b> - Présentation.....	7
<b>Annie REY-GOLDZEIGUER.</b> - Allocution d'ouverture.....	9
<b>Michèle GENDREAU-MASSALOUX</b> - Accueil.....	13

## JALONS BIOGRAPHIQUES

<b>Omar CARLIER.</b> - Charles-André Julien à Oran: les années algériennes (1906-1922) .....	17
<b>Habib KAZDAGHLI.</b> -Le voyage de mars 1921 en Tunisie: la tournée du militant .....	61
<b>Moncef CHENOUI.</b> - Charles-André Julien initiateur du Programme National de Recherche (P.N.R.) en histoire de la Tunisie contemporaine...	67

## L'HISTOIRE

<b>André NOUSCHI.</b> - Charles-André Julien historien.....	71
<b>André MANDOUZE.</b> - Julien, Courtois et Augustin.....	79
<b>Mohamed-Hédi CHERIF.</b> - Mon maître Charles-André Julien.....	85
<b>Moncef DELLAGI.</b> - <i>L'Afrique du Nord en marche</i> de Charles-André Julien .....	89
<b>Mahfoud KADDACHE.</b> - Julien et le problème algérien .....	95
<b>Tayeb CHENTOUF.</b> -La place de Charles-André Julien dans la recherche historique en Algérie .....	101
<b>M'hamed ALAOUI-ABDELAOUI.</b> - Charles-André Julien : Histoire et Altérité .....	107
<b>Mohammed ZNIBER.</b> - La découverte du Maghreb à travers la vision historique de Charles-André Julien .....	115
<b>Jacques SIMON.</b> - Charles-André Julien et l'art d'établir une bibliographie .....	123
<b>Martine MULLER.</b> - Les archives d'un homme de recherche et d'action .....	131
<b>Laszlo J. NAGY.</b> - Débuts du communisme en Algérie et en Tunisie: contribution à l'histoire des activités politiques de Charles-André Julien après le congrès de Tours.....	147

<b>Mohammed SAYAH.</b> Charles-André Julien, pionnier d'une politique de dialogue avec les mouvements de libération au Maghreb .....	153
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

## LE MILITANT ANTI-COLONIAL

<b>Raymond William RABEMANANJARA.</b> - Charles-André Julien, défenseur des députés malgaches.....	163
<b>Djlali SARI.</b> - Charles-André Julien et le procès Jeanson.....	167
<b>Gilles MORIN.</b> - Charles-André Julien, pédagogue socialiste de la décolonisation.....	175
<b>Gilbert MEYNIER.</b> - La fiction d'anticipation politique sur l'Algérie dans les années vingt.....	185
<b>Mohamed EL YAZGHI.</b> - Charles-André Julien, les Droits de l'Homme et la démocratie dans le Maroc indépendant .....	195
<b>Yves DECHEZELLES.</b> - Message .....	199
<b>Simone et Jean LACOUTURE.</b> - La torche et la boussole.....	201
<b>Mohammed HARBI.</b> - Charles-André Julien, un historien de la résistance morale .....	203

## HOMMAGES ET TEMOIGNAGES

<b>Jules ROY.</b> - Hommage .....	207
<b>Bahi LADGHAM.</b> - Une vieille amitié .....	209
<b>Mohammed BEDJAOUI.</b> - Evocation d'une mémoire: Charles-André Julien, l'historien et le conteur.....	213
<b>Jean DANIEL.</b> - Ce que je dois à Charles-Andrés Julien .....	217
<b>Denise BARRAT.</b> - Histoire et militantisme: entretien avec le Professeur Charles-André Julien, en 1980.....	221
<b>Djahina MESSALI-BENKHELFAT.</b> - Hommage à Charles-André Julien .....	225
<b>Paulette DECRAENE.</b> - Charles-André Julien, mon ami .....	229
<b>Denise BRAHIMI.</b> - Sages du vingtième siècle.....	231
<b>Odette GUITARD.</b> - Le Parti Socialiste et la guerre d'Algérie : Témoignage .....	233
<b>Madeleine REBERIOUX.</b> - Charles-André Julien, homme de tous les combats.....	237
<b>Annie REY-GOLDZEIGUER.</b> - L'Homme aux trois vies .....	243
Ouvrages et photos de Charles-André Julien .....	249



## EN GUISE DE PRÉSENTATION

Le hasard souvent fait bien les choses. Des circonstances contraignantes m'avaient empêché en juin 1992 de participer au colloque organisé en hommage à Charles-André Julien un an après sa mort, sous le patronage de feu François Mitterrand, alors président de la République française. Les regrets que j'en avais ressentis avaient cependant été atténués par le fait que la voix du Maroc en cette commémoration d'admiration et de devoir était fortement présente, du côté de l'Université comme du côté de la politique. Du côté de l'Université, notre pays était représenté par feu notre collègue et ami, Mohammed Zniber, lui-même rappelé à Dieu quelques mois plus tard. Du côté de l'action militante, il revint à Mohammed El Yazghi, premier secrétaire-adjoint de l'Union socialiste des forces populaires, actuel ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme du gouvernement marocain, de redire la dette contractée par le mouvement nationaliste marocain depuis sa première cristallisation à l'égard de l'historien impeccable et du militant anti-colonialiste intraitable que fut Charles-André Julien. Plus de cinq années se sont écoulées depuis que ce colloque s'est tenu. Voici qu'il est enfin possible d'en porter les actes à la connaissance du plus grand public. Monsieur le Doyen Abdelwahad Bendaoud avait bien voulu autoriser la rédaction de la revue *Hespèris-Tamuda* à les publier en un numéro spécial de ce périodique, décision entérinée par son successeur Monsieur le Doyen Saïd Bensaïd Alaoui, aussitôt après sa nomination. Les organisateurs du colloque, et à leur tête Madame Annie Rey-Goldzeiguer, nous avaient au préalable donné leur accord. Mon collègue, Jamaâ Baida et moi-même avons pris en charge le travail de mise en forme et de correction des épreuves qu'exige toute publication. Il fallait naturellement que la Rédaction de la revue dise à ces lecteurs quelques mots de présentation. Et c'est ainsi que mon tour vint de dire à côté de tous ceux et de toutes celles pour qui Charles-André Julien fut un ami, un compagnon de lutte, un maître, ou tout simplement un de ces hommes bénis de Dieu qui disent ce qu'ils font et font ce qu'ils disent, ce que l'amitié, le souvenir, la ferveur due à la rectitude éprouvent le besoin de dire.

Je dois à la vérité de reconnaître que je suis sans doute de tous ceux et de toutes celles dont on lira plus avant les interventions, celui qui a le moins approché physiquement, si je puis dire, le grand disparu. La raison en est que lorsque je

courais après mes diplômes à Paris, il était lui, en train de poser les fondations de la Faculté des Lettres à Rabat. Appelé plus tard à lui succéder au décanat de cet établissement, je n'ai eu l'occasion de me présenter à lui que lorsqu'il vint au Maroc pour parler avec feu Mohammed Zniber de la traduction en arabe que ce dernier projetait de faire de son *Maroc face aux impérialismes*. Je puis affirmer cependant que de tous ceux et de toutes celles innombrables qui fréquentent Julien par ses écrits, je ne suis pas le moins assidu. Né comme lui d'un milieu où penser et agir n'ont jamais été que les deux faces interchangeables d'une même composante, j'ai été séduit et littéralement fixé dans l'admiration, par la personnalité et le style de Charles-André Julien que me fit découvrir feu mon frère, Abdelhafid, qui lui fut son disciple direct à la Sorbonne, et qui m'offrit pour mon succès à la première partie du baccalauréat en 1955, *L' Afrique du Nord en marche*. Certaines lectures de jeunesse peuvent avoir, on le sait, autant de poids que le plus décisif des événements. Mais lorsqu'on découvre un livre fondamental dans un moment vital et lorsqu'on est saisi, avant même qu'on en prenne conscience, par les liens secrets de l'histoire et de l'engagement, on peut se demander si les choix d'une vie sont les effets de la liberté ou bien ceux de la détermination. Mais cette question importe peu puisque le résultat est là. J'ai choisi de faire de l'histoire et j'ai choisi de suivre la ligne du progrès. Il est certain que la lecture de Charles-André Julien, au beau milieu des inquiétudes de l'adolescence, n'a pas pesé d'un poids quelconque dans cette orientation.

Oui, décidément le hasard fait bien les choses, qui permet à *Hespéris Tamuda* de rendre un dernier hommage à l'un de ses anciens "patron", et à l'équipe actuelle de la rédaction d'offrir à ses lecteurs du monde entier les Actes du colloque de 1992. Du plus grand historien français de la colonisation est ainsi conservé un portrait dicté par la plus grande émotion et dessiné pour la mémoire par une plume dont la tenue n'est en rien perturbée par la variété des styles.

**Brahim BOUTALEB**

## ALLOCUTION D'OUVERTURE

Annie REY-GOLDZEIGUER

Le climat de confiance, de tolérance, de respect de l'autre, mais aussi d'optimisme et de gaieté, d'ironie, d'humour et de libre critique, ce climat que savait créer autour de lui Charles-André Julien, nous allons, tous ses amis, tenter de le recréer pendant ces deux jours où nous rendront témoignage de l'œuvre et de l'action de l'historien, de l'homme politique, du "*militant*", titre qu'il revendique.

Notre tâche ne fera que commencer : son souvenir nous oblige certes à connaître le passé pour mieux appréhender le présent mais son vœu voulait nous projeter dans l'avenir.

Mes remerciements vont à tous ceux qui ont permis la tenue précipitée de ce colloque.

Monsieur le Président de la République a soutenu notre projet dès l'origine et a écarté tous les obstacles, son appui n'a jamais fait défaut. Madame Decraene, qui a été à l'origine de ce colloque, a par sa présence efficace et amicale pu résoudre les problèmes qui n'ont cessé de jaloner ce parcours. Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et Madame le Ministre de la Francophonie, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Culture ont permis la tenue du colloque en accord avec les Ambassades de France au Maghreb, qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. L'Université de Paris a voulu spécialement rendre hommage à l'un de ses professeurs d'élite qui font la réputation de notre vieille Sorbonne. Madame le Recteur, chancelier des Universités, nous a offert une hospitalité fastueuse qui rompt avec l'aspect souvent spartiate de nos locaux modernes. L'Université de la Sorbonne nouvelle, sa présidente et l'U.F.R. de l'Orient et du Monde arabe ont mis à notre disposition des locaux et leurs structures ont aussi facilité notre tâche.

Je tiens à souligner le travail bénévole et sympathique du comité d'organisation qui a su mettre son enthousiasme et son ardeur pour nous permettre de réaliser des "*miracles*".

Enfin je remercie tous les intervenants qui ont répondu à nos demandes et qui, malgré tous les obstacles, ont tenu à témoigner. La diversité des interventions, la pluralité des thèses attestent d'une fidélité au souvenir.

Il me reste à évoquer ceux qui voulaient participer à notre colloque et s'en sont partis, avant ce jour, Banine Balafrej, Georges Oved, Mohamed Boudiaf qui aurait dû être des nôtres ici à Paris un certain 29 juin date initiale du colloque : le sort l'a conduit à Annaba où il a été assassiné.

*La Genèse du colloque a été lente, difficile.*

Dans l'année 1991, alors que Charles-André Julien était encore en vie, le dernier carré de ses fidèles projetait de réunir autour du futur centenaire ses anciens fils spirituels, ses amis de toujours. Le Président de la République accorda sur le champ son Haut Patronage. Ce fut la dernière joie de notre vieux maître.

L'organisation fut prise en main par le *D.E.A. Maghreb* de Paris III créé en réseau avec les universités parisiennes en 1990. Tout naturellement, ce D.E.A. fut peut-être la dernière création voulue par Charles-André Julien désolé de voir les études maghrébines disparaître avec ses derniers disciples. Il fallait, disait-il, créer un espace de recherche véritable et humble, une pépinière de jeunes rompus aux techniques nouvelles mais surtout, dans un contexte de déchirement, d'incompréhension, d'intolérance et de racisme, faire naître un lieu de concertation, de dialogue, d'amitié pour promouvoir une recherche commune et féconde de part et d'autre de la Méditerranée.

Cette idée a guidé sa retraite studieuse. Dès les années 70, il a mis sur pied *le Groupe d'Etudes et de Recherches Maghrébines (G.E.R.M.)* qui n'a pu vivre que quelques années, faute de structures. Dans les années 80, il a lancé avec fougue, à Tunis, le Programme National de Recherche (P.N.R.) avec une équipe franco-tunisienne, espérant l'étendre aux trois pays du Maghreb.

Dès 1990, est né l'I.D.E.H.M. (Institut de Documentation et d'Etudes pour l'Histoire du Maghreb) qui a voulu fournir à tous les chercheurs une unité documentaire qui dormait dans la poussière depuis dix ans : la bibliothèque Augustin Bernard est désormais ouverte et s'est enrichie considérablement en attendant des locaux plus spacieux.

Aujourd'hui, le succès de l'entreprise se concrétise puisque vous êtes là pour témoigner. La délégation maghrébine, mais aussi les intervenants du Royaume Uni, de Hongrie, de Madagascar. Il nous manque, il est vrai, la présence de Césaire et de Senghor pour montrer que l'écho de cette voix n'a pu être étouffé, que Charles-André Julien n'a pas prêché dans le désert. A nous de l'amplifier et de la rendre action.

Les buts de nos travaux sont triples.

L'Université se doit de rendre hommage à celui qui s'est dévoué pour faire rayonner son savoir. "*Lecture illuminante*" dira Jean Daniel dans *Le "Temps qui reste"*.

Charles-André Julien est parti un soir de juillet 1991 avec une discrétion calculée et programmée.

Cette discrétion a, hélas, été observée, en général, par la presse et le monde universitaire. La Sorbonne où il a officé pendant plus de vingt ans se devait de rassembler ses amis, ses disciples et les jeunes qu'il a marqués pour analyser l'œuvre de cet intellectuel engagé et son impact. Une réflexion de Raoul Girardet regrettant qu'aucune "*étude particulière*" n'ait été entreprise sur le rôle de Charles-André Julien "*l'un des premiers militantistes d'une certaine forme d'anticolonialisme*" a suscité la mise en chantier d'une thèse.

En étudiant les *diverses facettes de l'homme*, les interventions vont préciser la diversité du personnage. Il ne s'agit pas d'une grande messe hagiographique qui obscurcirait la recherche. Mais il s'agit d'étudier en historien, en témoin, en critique l'évolution de cet intellectuel engagé dans le siècle. Contesté, vilipendé, sanctionné, accusé de trahison, Charles-André Julien, avec un courage tranquille, a mené le combat par la plume et par le verbe, au prix de sa quiétude personnelle. Expert de la colonisation, il ne put obtenir à temps les réformes nécessaires ; prophète de la décolonisation, il la vit se faire dans le "*sang et les larmes*" ; défenseur des droits de l'homme et de la femme, il ne cessa de dénoncer leur violation en partant en guerre contre les tabous. Il sut être une "*conscience*".

Ses amis ont enfin une mission : réaliser ses vœux ultimes et créer ce lieu de confrontation et d'échange. Il voulait un espace d'amitié où les idées s'expriment sans contrainte, s'enrichissent, où les recherches se croisent et s'excitent. Pragmatique, il voulait que l'idée devienne, sur le champ, action. A l'intellectuel de proposer, après un travail humble, hors de toute contingence médiatique ou opportuniste, des armes de paix et de fraternité. Son terrain de prédilection a certes été le Maghreb et la Méditerranée mais rien de ce qui était humain ne lui était étranger.

Pourrons-nous créer cet espace de dialogue créatif où les idées de liberté, de justice permettront de lutter pour la dignité de toutes les femmes et de tous les hommes? Où la recherche libre et critique fera revivre le passé pour mieux vivre le présent? Où la collaboration des intellectuels donnera l'image d'un monde d'amitié?

Ne nous leurrions pas, le combat pour cet idéal est permanent et exige une lutte inlassable. Il ne suffira pas de publier les Actes de ce colloque en l'honneur de Charles-André Julien, il faudra continuer son combat sous une autre forme.

**Annie REY-GOLDZEIGUER**

Université de Reims - France



## ACCUEIL

Michèle GENDREAU-MASSALOUX

Nous avons trop tardé à fêter Charles-André Julien. Nous le faisons aujourd'hui, enfin, alors qu'il nous a quittés. Mais tous ceux qui l'ont connu peuvent encore l'évoquer comme une figure proche, et ce colloque permettra que se diffuse et se prolonge le souvenir d'un homme juste, qui écrivit l'histoire et la modifia.

Qu'en soient remerciés ceux et celles - beaucoup sont des femmes - qui ont su concevoir ce colloque ou s'associer à sa réalisation : Annie Rey-Goldzeiguer qui, à travers les embûches, en a assumé la mise au point et l'organisation ; Madeleine Rébérioux qui lui offrira, demain, son point d'orgue ; Catherine Tasca, Secrétaire d'Etat à la Francophonie et aux relations culturelles internationales qui, ici représentée, aurait souhaité se joindre à nous ; une autre femme enfin, professeur d'université, présente dans cette salle, et qui m'a permis de découvrir avec quelle disponibilité Charles-André Julien accueillait les étudiants, guidait les jeunes chercheurs, faisant partager, jusqu'à la fin, son enthousiasme d'historien et de militant.

En premier lieu, pour cette amie comme pour bien d'autres, comme il a dû être fascinant de l'entendre évoquer ses souvenirs ! Sa vie dessinait l'histoire d'un siècle : Jean Jaurès, qui avait choisi son père comme secrétaire en 1914, quelques semaines avant d'être assassiné ; Lénine, Zinoviev, Trotski, rencontrés lors de son voyage en Russie, en 1921 ; Léon Blum, le compagnon de route : Hô Chi Minh, présent au congrès de Tours, en 1920 ; et surtout ces personnalités du Maghreb, tel Habib Bourguiba, qu'il contribua à faire libérer en 1936.

On cite fréquemment la surprise, l'incompréhension qu'il éprouva à ne trouver, au lycée d'Oran, qu'un seul élève musulman dans sa classe. On parle moins de ces périples, inlassables par les routes d'Algérie, de ces rencontres avec un pays et des hommes, d'où naquit son engagement. Premier élu socialiste d'Algérie, il devait intervenir au Congrès de Tours sur la question coloniale. Son exposé fut supprimé, tant le sujet laissait, alors, indifférent. Ses amis ne lui marchandaient pourtant pas leur confiance : lorsqu'il rejoignit, à l'issue du Congrès, les majoritaires, partisans de l'adhésion à la III<sup>ème</sup> Internationale, Léon Blum lui dit : "*A bientôt*". Et de fait,

membre de la délégation envoyée par le parti communiste au Congrès de la III<sup>ème</sup> Internationale à Moscou en juin 1921, il démissionna à son retour de son poste de délégué à la propagande en Afrique du Nord, refusant de s'associer au mensonge politique concernant la Russie. En 1926, il quittait définitivement le parti communiste.

Au-delà des péripéties d'une existence tournée vers l'action, dont vont revivre les pages au cours de ces deux journées, je voudrais souligner, en ces lieux, son attitude de pédagogue et de chercheur. Agrégé d'histoire, docteur ès-lettres, il enseigna d'abord en Algérie, puis aux lycées Janson de Sully, Condorcet et Montaigne. Un de ses anciens élèves de Condorcet apportait, peu après sa mort, le témoignage de "*ses cours d'histoire admirablement clairs, concis et adaptés au jeune auditoire*", rappelant encore ce jour où arrivèrent, dans sa classe, quelques enfants juifs avec l'étoile jaune sur leurs vêtements : "*Notre professeur, sans un mot, le visage bouleversé, traversa la salle, s'avança vers les enfants à l'étoile jaune et leur serra la main. Revenu à son bureau, il commença son cours*".

Eclairer, analyser, faire comprendre, tel fut aussi le souci permanent du professeur élu - tardivement sans doute, et non sans résistance - à la Sorbonne sur la chaire d'histoire de la colonisation, et qui enseigna également à l'Institut d'Etudes Politiques, à l'Ecole de la France d'Outre-Mer et à l'ENA.

Mais c'est aussi par ses livres que ce chercheur à la fois lucide et passionné menait un véritable combat. Après la fondamentale *Histoire de l'Afrique du Nord*, parue en 1931, ce fut, en 1952, *L'Afrique du Nord en marche*, ouvrage écrit, selon les termes mêmes de l'auteur, contre une forme de l'histoire contemporaine du Maghreb dont la prudence orthodoxe ou le libéralisme de façade prêchaient contre la vérité; surtout par les silences. Ce livre, qui annonçait le rejet de l'Algérie vers la violence et les tragédies à venir, circula d'abord sous le manteau, mais fut lu avec intérêt par les nationalistes marocains et les dirigeants indépendantistes algériens. Débusquant "*Les stéréotypes à travers le temps*", il apportait un soutien intellectuel d'inspiration profondément humaniste à ceux qui dénonçaient dans le fait colonial le décalage entre l'idéal dont une société se réclame, les valeurs auxquelles elle se réfère et leur mise en pratique. Et ce n'était qu'un début...

Modèle de clairvoyance dans le constat, de générosité dans l'action, de véhémence dans le refus de l'iniquité, Charles-André Julien ne cessa ni de combattre ni d'écrire. Je suis heureuse qu'aujourd'hui ce lieu, les Grands Salons de la Sorbonne, qui fut inauguré lors des célébrations du premier centenaire de notre République, lui ajoute ses échos : c'est bien la mission de l'Université que de transmettre l'œuvre et la vie de ceux qui défendent les valeurs attachées à la personne humaine. Et je souaite qu'ici se découvrent ceux qui, demain, prendront le relais.

**Michèle GENDREAU-MASSALOUX**

Recteur de l'Académie de Paris



# JALONS BIBLIOGRAPHIQUES



## CHARLES-ANDRÉ JULIEN A ORAN: Les années algériennes (1906-1922)

Omar CARLIER

Charles-André Julien a passé huit pleines années de sa vie à Oran, peut-être dix, et résidé en Algérie pendant près de trois lustres. C'est ce fait, à première vue contingent, mais d'emblée attractif par sa manière d'associer un homme et une œuvre à un lieu, qui a servi de point de départ à mon interrogation, puis de fil conducteur et de cadre d'étude à l'analyse.

Ces quelques années de vie provinciale et coloniale peuvent paraître bien courtes et bien pâles au regard des soixante années parisiennes, ponctuées par un poste prestigieux dans le cabinet de Léon Blum, une carrière en Sorbonne, une place inaugurale dans la nouvelle Université Marocaine, et une œuvre incontournable en matière d'histoire maghrébine. N'était le contenu même de ces références, toutes relatives à la rive Sud de la Méditerranée, et à condition d'oublier de surcroît une élection à un Conseil Général et une délégation à Moscou, on pourrait regarder comme une simple parenthèse cette période algérienne qui compte pour moins du dixième, dans un parcours atteignant le siècle. C'est que, avec C.-A. Julien, on est d'abord confronté à la très longue vie d'un homme né avant l'automobile et l'aviation, déjà adulte lors de la première guerre mondiale, familier de Jaurès et interlocuteur de Lénine, et pourtant toujours aussi alerte, un demi-siècle plus tard, au spectacle fascinant des premiers pas de l'homme sur la lune, trouvant encore la force de faire des livres sur le Maroc et la Tunisie, après soixante dix ans d'écriture, et le temps de voir s'effondrer à Berlin, la contrefaçon d'un monde à l'avènement duquel il avait tant travaillé dans sa jeunesse.

On tiendra au contraire pour décisives ces années oranaises qui précèdent, accompagnent et prolongent immédiatement, le premier conflit mondial - faisant ainsi écho au beau texte écrit naguère par André Aymard pour les "mélanges" offerts à son ami<sup>(1)</sup> parce qu'elles correspondent chez Julien à une période clef de formation, d'engagement et d'étude, et nous invitent à situer dans leurs temps et lieu, la venue de

---

(1) Aymard André, doyen de la Faculté des Lettres, "Charles-André Julien, une esquisse" in *Mélanges Charles André-Julien*, Paris, PUF, 1964.

Années à coup sûr décisives, écrit André Aymard, ce qu'elles lui apportent marquera sa vie.

l'homme et la genèse de l'œuvre. On circonscrit en effet, avec le moment oranais l'unité intellectuelle et existentielle où se réalisent trois conjonctions: le passage psychologique de l'adolescence à l'âge adulte, rentrée simultanée dans la carrière et dans la vie, la vocation de chercheur et la maîtrise de l'écriture, le lieu aussi, où s'articulent et prennent littéralement corps les deux exigences d'une même vocation maghrébine, consacrée inséparablement à l'étude et à l'action.

Au fond, ces huit années comptent double, et plus encore, non pas seulement parce qu'elles s'inscrivent en fait dans un périple de seize ans, qui s'échelonne de 1906 à 1922, mais bien parce qu'elles définissent pour beaucoup la direction d'une œuvre et le sens d'une vie.

## I - LE CHOC DE 1906: SOCIALISATION FAMILIALE ET SITUATION COLONIALE, UN ALBIGEOIS AU LYCÉE LAMORICIERE.

André Julien, puisque tel est son nom véritable pour l'état civil, et celui qu'il a toujours gardé pour les siens<sup>(2)</sup>, n'est pas né à Oran, mais à Caen, le 2 septembre 1891<sup>(3)</sup>. Ce hasard de la naissance n'en fait évidemment pas un normand, et ne le prive pas davantage, *ipso facto*, d'une éventuelle identité oranaise. En fait, chez Julien, la complexité commence avec l'identité. On ne peut pas le considérer d'emblée comme un Français d'Algérie, car l'enfance et l'ailleurs pèsent trop lourd, et il ne paraît pas, malgré le souvenir de Jean Daniel, qu'il se soit jamais vraiment tenu pour tel, mais il est clair qu'il a entretenu avec cette terre et ses hommes des rapports précoces d'intelligence et de passion, d'une force exceptionnelle, dont il lui aurait été bien impossible de se défaire, l'eût-il voulu.

### 1. Figure du père et mémoire du terroir.

Il a quinze ans en effet quand il découvre l'Algérie, où il a suivi son père, Louis Etienne Julien, agrégé de l'université, nommé vers 1906 au Lycée de garçons d'Oran.

André est d'abord un fils d'enseignant, sans doute prédisposé par tradition paternelle à embrasser la carrière professorale et à rejoindre les rangs encore prestigieux de l'enseignement secondaire, le dernier né et le plus doué des trois enfants d'un homme, qui a peut-être caressé autrefois pour lui même le rêve d'un poste universitaire. Malheureusement, les archives locales (Lycée, inspection académique) n'ont pas conservé trace du dossier paternel. Et Charles-André Julien lui-même a sans cesse reporté le projet, d'ailleurs tardif, conçu vers 1981, d'écrire une autobiographie qui nous eût éclairé sur ce point, comme sur tant d'autres<sup>(4)</sup>. On ne sait donc rien de la carrière oranaise de Louis Etienne Julien, des raisons exactes de sa venue à Oran, des idées qu'il a pu dispenser à ses élèves, ou échanger avec ses collègues, et avec ses amis. Il nous faut en rester par conséquent au statut social du père et au rôle social du

(2) Entretiens avec Nicole Reynaud, fille de Charles-André Julien.

(3) Acte de naissance. Mes plus vifs remerciements à Mme Reynaud, qui a bien voulu mettre à ma disposition les papiers de son père.

(4) Nicole Reynaud.

maître, sans pouvoir saisir de l'intérieur la manière dont ils ont été incarnés, ni ce que cette vie et cette image du Lycée ont signifié pour l'élève et le fils, dans ce temps et dans ce lieu.

A vrai dire, nous n'en saurons guère davantage sur les autres modalités d'insertion du père dans la société d'accueil. Un Louis Julien figure bien sur la liste des abonnés au Bulletin de la Société de Géographie, mais il s'agit d'un homonyme, qui s'installe à La Rochelle, puis à Sète, pendant la première guerre mondiale<sup>(5)</sup>. Il eût fallu sans doute à un homme versé dans les lettres classiques un véritable cercle littéraire. Un tel cénacle n'existait pas à Oran avant 1914. Une société artistique locale verra le jour, sans grand éclat, dans les années 1920<sup>(6)</sup>, mais il faudra attendre une dizaine d'années encore pour que naisse, à Alger, un véritable mouvement littéraire, théâtral, artistique, animé par des créateurs de grande classe, de Max-Pol Fouchet à Albert Camus, et tiré ensuite par des revues de bonne tenue, telles que "Vent du Sud" et "Simoun". Lacune de l'archive ou discrétion de l'homme, on pencherait volontiers pour la seconde hypothèse, car la source municipale et préfectorale, et surtout l'encaisse de presse, n'ont rien livré de tangible. Le nom de Louis Etienne Julien n'apparaît nulle part: pas d'article, pas de conférence, pas d'intervention visible dans les luttes électorales ou les affaires de la cité, pas même dans l'une de ces associations qui font le sel de la vie républicaine et la force de la société civile, en organisant les points de jonction de la sociabilité citadine: loge maçonnique, cercle littéraire, club sportif, société musicale, ligue de tempérance etc. On ne saurait en conclure que le père d'André s'est véritablement retiré de la société, pour vivre une vie de reclus, entre le foyer et le Lycée, mais on doit constater qu'il n'a rien fait pour s'afficher, ou seulement s'affirmer, en bonne compagnie, là même ou ses convictions, son talent, son passé et son métier eussent dû naturellement le conduire à briller, qu'il s'agisse de la Ligue de l'enseignement, ou de celle des droits de l'homme. Etienne Julien a pu adhérer à l'une ou à l'autre, sans vraiment participer, encore moins militer. En tout cas, il n'a pas laissé d'article destiné à être publié. Sa fille Hélène, qui a classé avec amour les premiers textes de son jeune frère, n'eût pas manqué de conserver de la même façon les papiers ou les essais de son père.

Il y a donc un silence du père dans ces années oranaises, un silence qui fait valeur d'indice, et peut-être d'épreuve. Comme si Etienne Julien, désormais las de ses anciennes pérégrinations, avait décidé de poser sa vie à Oran, dans une sorte de pré-retraite, sans compensation intellectuelle ou sociale gratifiante, aux termes d'un véritable désengagement personnel, vivant la vie locale seulement à travers ses enfants, comme par procuration. On n'échappe pas à l'impression d'un contraste saisissant entre le père et le fils. La fin de carrière de Louis-Etienne, toute de discrétion, se lit comme l'envers de l'entrée en scène remarquée d'André, précoce, prolige, et publique. Mais plutôt que de conjecturer une démission de soi, sans cause définie, une sorte de retrait mélancolique, on évoquera pour finir un autre indice, tiré

(5) *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran (BSGO)*, dépouillé de 1906 à 1916.

(6) Mes remerciements à Sadek Benkada pour cette précision.

des ultimes traces d'une vie: un certificat de décès, une notice nécrologique, un faire part adressé par le fils au proviseur du Lycée<sup>(7)</sup>. Si faibles soient-elles, mais précieuses pour l'histoire familiale antérieure, car elles ouvrent la voie à d'autres recoupements, ces traces suffisent à faire entrevoir un aspect important, peut-être décisif, de ces dix années de vie oranaise. Etienne Julien est mort, encore jeune, à l'âge de cinquante trois ans, "des suites d'une longue maladie"<sup>(8)</sup>. Ce mal, dont on connaît la nature mais non l'histoire<sup>(9)</sup>, qui aura pesé lourdement sur toute la famille, et rendu plus difficile pour André l'entrée dans la carrière, peut avoir accentué chez cet homme un repli sur la vie intime, éventuellement inscrit déjà dans sa personnalité initiale.

De cette dernière, par conséquent, l'écrivain ne dira rien, mais il reste en définitive l'image du père, telle qu'elle a été transmise oralement aux amis et aux proches par Charles-André Julien lui-même, ou par sa sœur Hélène, celle d'un homme affectionné pour sa sollicitude, admiré pour sa culture, et respecté pour sa droiture. Julien aimait en effet à raconter que son père l'emmenait tout enfant en promenade et lui récitait des poèmes sans se lasser, une habitude typique du modèle éducatif de l'époque, et qu'il reprendra d'ailleurs à son compte. La poésie, c'était là précisément le jardin secret d'Etienne Julien. Il faisait lui-même des vers, et les avait réunis en un volume broché de sa main, sans chercher toutefois à les faire publier. L'historien regrettait, justement, que son père n'ait pas réalisé tous ses dons, qu'il ait en somme manqué d'ambition, mais il lui savait un gré immense d'avoir donné en partage tous ces trésors de la littérature, et transmis l'amour du métier. Comme nombre de ses pairs, Etienne Julien était du reste un grand lecteur - la leçon, nous le verrons, ne sera pas perdue - qui trouvait son bien dans une gamme très large de genres littéraires, et n'hésitait pas à annoter de gloses et de comparaisons ses livres pourtant si précieux<sup>(10)</sup>. Mais André et Hélène ont également reçu et transmis deux autres traits caractéristiques du climat familial et de la personnalité paternelle, également indispensables à la compréhension de leur propre formation, ainsi qu'à leur engagement civique et politique. Etienne Julien restait très attaché à son héritage huguenot, mais il avait perdu la foi. De l'avis même de ses enfants, c'était un libre penseur, un esprit sceptique et même caustique<sup>(11)</sup>. Toutefois, cette image du père serait bien incomplète si elle n'associait le magistère moral à la maîtrise intellectuelle. Julien n'a jamais cessé d'évoquer en effet, comme un exemple et un modèle, on y reviendra plus loin, le courage et la fermeté de caractère dont cet homme avait fait preuve lors du conflit qui avait naguère coupé la France en deux: "l'affaire Dreyfus".

---

(7) Dossier André Julien. Lycée Pasteur d'Oran (désormais Dossier). Mes remerciements au proviseur, qui m'en a permis la consultation.

(8) Faire-part d'André Julien au proviseur (Dossier).

(9) Selon Mme Lussagnet, nièce de Charles-André Julien, il serait mort d'un cancer du foie. Qu'elle soit sincèrement remerciée pour avoir répondu à mon courrier et à toutes ses questions.

(10) Nicole Reynaud.

(11) Correspondance avec Mme Lussagnet.

Mais ce père professeur et poète, d'où vient-il?, que vient-il faire à Oran, et pourquoi si tard? N'y a-t-il pas là un terrain d'expérience et d'attraction pour le jeune André, une sorte de répétition, du père au fils, dans ce goût ou ce besoin du voyage, ou du départ, et dans ce point d'hésitation entre carrière algéroise et carrière parisienne, en amont des soixante années de vie au square de Port-Royal? Avant Oran, en effet, toute la vie familiale d'André, celle, immédiate et affective, du groupe intime, charnel, qu'il forme avec ses parents, son frère et sa sœur, est déjà, par définition, liée au statut économique, social et culturel impliqué par l'origine et le métier du chef de famille. Elle l'est aussi, de ce fait, aux pérégrinations et aux vicissitudes qui suivent la succession de ses affectations: Caen, Gap, Marseille, Clermond-Ferrand, Oran<sup>(12)</sup>. On ne connaît pas le nombre exact, ni les motifs et la durée des multiples mutations d'Etienne Julien. Peut-être l'avant dernier déplacement a-t-il un rapport avec sa prise de position dans l'affaire Dreyfus, évoquée plus haut. Peut-être le dernier répond-il à la détresse intérieure d'un homme qui chercherait dans un ultime voyage, hors métropole, au lieu de la plus grande distance possible, un nouveau départ. Fondée ou non, cette hypothèse n'efface pas l'autre raison de ce dernier exode. Il semble que Louis-Etienne, et avec lui toute sa maison, ait regretté dans la pluvieuse Auvergne la lumière des années provençales. La nostalgie de la mer, sinon de la vieille cité phocéenne, que Charles-André retrouvera plus tard comme objet d'étude à ses débuts d'historien, pourrait bien avoir suscité la demande de poste en Algérie, sur l'autre rive. En tout cas, quand Louis-Etienne Julien s'installe à Oran, c'est un homme fait, âgé de quarante trois ans, marié depuis des lustres, et qui a déjà vingt ans de carrière. Ses trois enfants sont sortis du plus jeune âge: André est adolescent, et Georges est presque majeur. Toute la famille est étrangère à la cité et au pays. Son histoire et sa mémoire sont ailleurs, solidement ancrées dans une tradition et un terroir. C'est dans le Sud-Ouest, et plus précisément dans le Tarn, qu'il faut situer le berceau de la famille. La référence n'est pas anecdotique, car si Julien est l'héritier d'un homme associé par métier et vocation à l'école de la République, sinon à cette République des professeurs, et des camarades, dont parlent les contemporains Halévy et Thibaudet, il est aussi profondément imprégné de toute la culture d'une région. Ce n'est pas simple coquetterie de se dire albigeois, jouer avec humour du même mot qui désigne le pays natal et l'hérésie associée à son nom, c'est se revendiquer d'une tradition de résistance à l'oppression, tant politique que religieuse, reçue de la parenté et du terroir. Le père d'André est né en effet près de Castres, le 22 mai 1862, dans une famille d'origine rurale installée depuis toujours en haute Garonne et de vieille tradition protestante<sup>(13)</sup>. Louis-Etienne n'est pas un simple instituteur de village, comme on aurait pu l'inférer du modèle bien connu de reclassement qui fait de l'enfant doué un futur maître remarqué par son prédécesseur et le chaînon intermédiaire d'une évolution sociale ascendante, mais un agrégé ès-lettres, appartenant à ce titre à l'élite de la nation. Apparemment, il semble sorti tout droit de la terre ancestrale. Relativement au cursus le plus fréquent, on pourrait penser que le professeur Etienne Julien a sauté une étape,

(12) Nicole Reynaud.

(13) Extrait de naissance, mairie de Castres.

puisque ce fils de paysan est d'emblée devenu agrégé. En réalité, la trajectoire familiale suit une courbe moins atypique, car les indications de l'état civil précisent et corrigent ce que la mémoire familiale a retenu. Celle-ci tient volontiers le père d'André pour un fils de paysan, mais l'archive montre que ce grand-père, régisseur au château de Saint-Drôme, loin d'être un simple paysan sorti du rang, est en fait un fils de tisserand<sup>(14)</sup>. Dans la succession des générations, c'est bien avec Louis-Etienne que s'est opéré le changement décisif, du rural à l'urbain, du manuel à l'intellectuel, mais cette mutation a vraisemblablement tiré partie d'un capital social et scolaire remontant loin dans la parenté, au sein du groupe local. A cet écart lié au métier, on serait presque tenté de faire correspondre un autre, lié au mariage. En épousant Elise Jugier, une jeune orpheline élevée au pays par sa tante Malvina, qui a ouvert un magasin à Castres, Louis-Etienne a peut-être renoncé en effet à un mariage socialement plus valorisant. Une sorte de halo romantique caractérise ce côté-ci de l'histoire familiale, que l'enfant apprend à connaître à travers les récits de sa mère et de sa grand-tante Malvina, car Louise Lourde, la grand-mère d'André, a quitté le pays pour Paris, où elle a épousé un ouvrier bronzier, E. Jugier. On devine ce que le petit André doit à la parole des femmes, dans les trois branches familiales qui sont issues du pays : Julien, Delorme et Lourde. L'une d'elles au moins est une intarissable conteuse à l'ancienne, mémoire gardienne de la tradition du pays et véritable chroniqueuse de la vie locale, Malvina. Mais on devine aussi ce qu'il doit plus particulièrement à la première d'entre elles, à la voix de sa mère Elise, élevée dans une stricte tradition calviniste, et très présente dans l'éducation donnée à ses enfants. Une voix qui revient plus forte dans les moments difficiles, et plus particulièrement lors des obsèques d'Etienne, presque perceptible pour nous mêmes, encore aujourd'hui, à relire le faire part de décès, dans le rappel des écritures ("Nos jours sont comme l'ombre dans la terre" I chron XXIX 15), et la réitération protestante de la discrétion mortuaire ("ni fleurs ni couronnes expressément")<sup>(15)</sup>.

Albigeois et protestant, enfant d'un pays et d'une communauté, André Julien est aussi l'enfant d'un lieu. Sainte-Foy-la-Grande est le nom de cet ailleurs, d'un véritable espace matriciel. Le lieu de l'enfance, précisément. C'est une petite ville de sous-préfecture située sur la Dordogne, assez loin du Tarn, quand on quitte l'emprise de Toulouse pour entrer en Gironde, dans l'attraction de Bordeaux. Tout porte à croire en effet que l'endroit est resté magique pour l'historien parce qu'il fut celui de la prime jeunesse, de l'école, et des vacances, celui des grands parents et de la mémoire heureuse. N'a-t-il pas évoqué cent fois pour les siens ces années enfantines? N'a-t-il pas soigneusement conservé dans ses archives, comme une image pieuse, la photo de classe où il figure avec ses petits camarades?<sup>(16)</sup>. Sans forcer le trait, on peut considérer Sainte-Foy comme le point fixe d'une vie nomade conditionnée par les déplacements du père, le lien ombilical du premier espace personnel le lieu

---

(14) Certificat de décès, mairie de Castres.

(15) *Écho d'Oran (Ed'O)* des 20 et 21 juin 1915.

(16) Photo exposée au colloque Charles-André Julien.



géométrique de la première vie affective. C'est là qu'il reviendra presque chaque été, pendant le premier quart de siècle, là où sont morts ses grands parents paternels, après s'y être retirés<sup>(17)</sup>. C'est par Sainte Foy la bien nommée, située pourtant à 150 km de Castres, que le jeune homme restera en prise directe avec sa parenté et ses origines, en véritable symbiose avec une région et une tradition.

André n'a pas oublié en effet les récits des anciens, et à travers eux, la saveur de l'histoire locale et la force de la mémoire protestante. Son enfance et son adolescence se sont donc développées à l'intersection de deux formes et niveaux de culture, conjointement mais inégalement engagés dans une coexistence du sacré et du laïc, et même une laïcisation du sacré. D'un côté, la grande culture classique de son père, celle des humanités, savante, esthétisante et rationaliste, prise entre romantisme et rationalisme, une culture produite par et pour des hommes, par et pour des gens de l'écrit, ajustée à une double dimension, nationale et universelle. De l'autre, la culture populaire, ordinaire, et régionale de ses aïeux; celle du terroir, orale, imagée, merveilleuse, féminine, locale. Une culture qui connaît aussi l'écriture, et les écritures, mais qui est d'abord celle du récit et du conte, une culture racontée et respirée. Loin de s'opposer, les deux registres sont acquis en symbiose par André dès sa naissance, puisqu'ils sont déjà réunis dans le groupe dont son père et sa mère sont le centre, et constamment réactivés par le retour aux sources. En arrivant en Algérie, à la "belle époque", la famille Julien est donc porteuse d'une toute autre histoire que celle qui, à Oran, gravite maintenant autour d'un autre lycée : La vie difficile, entre le Bd Marceau et le Lycée Lamoricière. On le voit, l'installation d'Etienne Julien à Oran n'entraîne pour André aucune rupture avec les origines. A quinze ans, ses souvenirs sont forcément très précis, entretenus par la mémoire familiale et les retours au pays. Il passera bientôt sa licence à Bordeaux<sup>(18)</sup>, où habitent de nombreux parents<sup>(19)</sup>, et reviendra maintes fois chez ses grands parents, à Ste Foy la Grande? ce paradis de l'enfance où il a connu les premiers bancs de l'école, et où il est toujours chez lui<sup>(20)</sup>. Respect de la famille et du métier, mémoire active du terroir et du passé, tout cela est inscrit dans l'éducation d'André, comme un héritage légué par le couple Julien au jeune homme, comme un code culturel associé à la saveur d'une tradition familiale et régionale, dans un climat affectif inséparable des valeurs de la république et de l'éthique protestante.

Quand il découvre Oran et franchit pour la première fois les portes du lycée Lamoricière, l'adolescent est donc porté depuis plus de dix ans par un cadre de socialisation sans rapport avec le nouveau lieu d'affectation de son père. C'est un être en attente et en éveil, mais dont la formation et la culture sont étrangères à l'habitus et à l'ethos induits par la situation coloniale. Oran est d'abord pour André Julien le lieu

---

(17) Nicole Reynaud.

(18) Dossier Julien.

(19) Notice nécrologique, *Écho d'Oran* du 20-6-1915. Acte de décès n° 1327 du 19 juin 1915 Mairie d'Oran.

(20) C'est du moins ce que suggère le ton des lettres.

d'une expérience décisive, tant pour son œuvre que pour sa vie, celle du même et de l'autre. Certes, cette expérience de l'altérité et de l'assujettissement culturel et politique à la domination n'est pas vraiment nouvelle, pour un fils de huguenot libre penseur et dreyfusard, mais elle prend maintenant une autre dimension, par sa nature, sa profondeur, son intensité, son actualité, son urgence même, au moins pour lui. Sa culture humaniste et albigeoise butte d'emblée sur la barrière coloniale. On le conçoit aisément. Oran est la ville la plus européenne et la plus espagnole d'Algérie. Les musulmans y sont tout à fait minoritaires et, pour la plupart, résident en deux quartiers qui les désignent comme tels: Sidi el Houari, du nom du saint protecteur de la cité, au cœur de la vieille ville hispano-andalouse (ou encore "bas-quartiers"), et surtout "ville nouvelle" (mdina jdida), située sur un plateau aménagé à cet effet, un demi-siècle plus tôt, par le général Lamoricière, extérieurs et étrangers au centre de gravité de la ville européenne. La différence est grande avec Alger, où les musulmans sont restés beaucoup plus nombreux, aux pieds de la Casbah, jouxtant la "place du Gouvernement", où circulent en permanence "toutes les races", suivant le cliché des récits de voyage et des guides touristiques. A Oran en revanche, par un paradoxe assez caractéristique de la situation locale, la distance à l'autre commence par l'absence de l'autre; la présence de "l'indigène", si forte au plan fantasmagique, se mesure à son absence, ou du moins à sa faiblesse, si nette au plan démographique. On peut traverser la principale rue d'Oran, qui est déjà celle d'Arzew, sans voir ni turban ni chéchia. C'est là il est vrai un cas limite pour le nouvel élève du lycée Lamoricière. Sur le chemin qu'il emprunte chaque jour pour s'y rendre, par le boulevard Marceau et le Boulevard Seguin, le jeune André a peu de chance de lier connaissance avec des adolescents algériens de son âge, bien qu'il puisse croiser quotidiennement quelques musulmans dans la rue, dockers remontant du port, portefaix de karguentah employés du nettoyage, ou côtoyer régulièrement les petits revendeurs, gamins porteurs de couffins et crieurs de journaux, surtout s'il passe par la place de la Bastille, qui jouxte la rue du même nom, où se tient l'un des principaux marchés. Car si la ville est socialement hiérarchisée et ethniquement segmentée, la ségrégation coloniale n'est pas celle de l'Alabama ou de l'apartheid.

Mais l'impression la plus forte pour Julien est ailleurs, au lycée lui même. C'est bien ce que suggère le premier mot d'une autobiographie militante par les textes, celle qu'il a confié, à l'âge des retours sur soi, aux bons soins de Magali Morsy. Soixante dix après, la plume de Julien exprime encore ce choc initial, et le sentiment d'indignation qui a gouverné toute sa vie, quand sa mémoire ne compte qu'un seul musulman parmi le "millier" d'élèves<sup>(21)</sup>. On ne discutera pas la précision du souvenir de lycée évoqué par le grand historien dans "une pensée coloniale", même si le condisciple algérien dont il parle n'est sans doute pas le seul élève algérien de l'établissement<sup>(22)</sup>. Car c'est ici la valeur indiciaire du témoignage qui importe, et non

---

(21) Charles-André, *Une pensée anticoloniale. Positions, 1914-1919*. Présentation de Magali Morsy. Paris, ed Sindibad, 1979.

(22) Entretiens avec le Dr Nahon.

son exactitude mathématique. On comprend le choc éprouvé par le jeune homme. L'établissement est prestigieux, car il regroupe toute la progéniture de l'élite coloniale oranaise et une poignée de jeunes musulmans issus des familles de grande tente, de notables et d'élus, ou de lettrés spécialisés dans la magistrature musulmane. On peut d'ailleurs le considérer comme le seul de son espèce dans toute la province, bien qu'il y ait aussi à Oran un lycée de jeunes filles, puisque Mascara, Mostaganem et Bel Abbès ne connaissent que des collèges. Et il n'est surpassé en prestige que par le lycée Bugeaud d'Alger. D'une certaine manière, le lycée est un véritable microcosme de la société coloniale, et plus particulièrement de la société oranaise. Il discrimine socialement, et ethniquement. Certes, à cette époque, dans toute l'Europe industrielle, l'institution qui prépare à l'enseignement supérieur reste inaccessible aux classes populaires. Il n'est donc pas étonnant qu'il en aille de même en Algérie, non seulement pour l'ensemble des petits blancs, mais même pour les rejetons de la classe moyenne, qui ne dépassent guère le stade de l'EPS, à moins qu'ils ne soient bons élèves, ou que leurs parents, fonctionnaires ou membres des professions libérales, ne soient particulièrement attachés à l'investissement scolaire. Toutefois, le principe de sélection et de distinction reproduit ici, comme une caricature, toutes les modalités locales de la stratification inter et intra communautaire, quitte à donner lieu, si ténues et si fragiles soient-elles, à des amitiés transcommunautaires, entre condisciples dérogeant aux clivages codifiés par l'ordre colonial. On ne soulignera jamais assez l'importance du lycée pour l'historien de *L'Afrique du Nord en marche*. En tant que lieu du savoir, il introduit notre scolaire dans ces classes décisives qui organisent intellectuellement l'ouverture sur la pensée et sur le monde, à travers le filtre d'une culture qui se regarde comme l'expression la plus achevée de la civilisation. Lieu de travail pour son père, lieu d'étude pour lui même, lieu du dialogue avec les premiers maîtres, le lycée Lamoricière coïncide pour André avec le temps des grandes questions, celles de la classe de philosophie, et avec quelques unes des grandes questions du temps, dont celle de la mainmise de l'Europe sur le monde, et celle connexe, de la paix et de la guerre. Son arrivée au lycée est exactement contemporaine de l'acte d'Algésiras, qui prépare le protectorat français sur le Maroc. C'est au Lycée d'Oran qu'il découvre la question coloniale, en terminant ses études secondaires et en passant son baccalauréat. C'est là qu'il fait sienne la vocation de son père, donne ses premiers cours, découvre l'autre versant de la relation du maître à l'élève, amorce une longue carrière professorale. C'est là enfin qu'il vit cet événement majeur, inédit et terrible qu'est la première guerre mondiale.

Pour ses condisciples du lycée, le fils du professeur Julien est donc un métropolitain, un "pathos", un de ceux que les lecteurs de Cagayous considèrent volontiers comme des phraseurs qui ne connaissent rien à l'Algérie et aux Arabes. L'adolescent est à la fois trop âgé et trop armé pour regarder comme naturelle la stratification communautaire spécifique à la société qu'il découvre, et qu'il devra néanmoins reconnaître, sinon accepter, puisqu'il y vit. Dès ses premiers pas à Oran, le jeune homme fait donc l'expérience d'une situation inédite: la situation coloniale, à l'épreuve d'une double distance: celle qui sépare fondamentalement les européens des

Algériens, et celle qui, parmi les premiers, distingue les métropolitains des natifs du pays. Certes, la relation intercommunautaire à la fois pratiquée et perçue est autrement plus complexe - songeons au cas de la minorité juive, elle-même divisée à Oran entre deux groupes principaux : "espagnols" et "autochtones", et gérant une position intermédiaire déjà solidement acquise - mais elle est bien polarisée autour des clivages entre ces groupes de base. André Julien va apprendre à en maîtriser le code, repérable d'emblée aux manières de nommer, rendues dans les parlers locaux par une taxinomie complexe variant selon le locuteur, accordée à la diversité des origines, au contexte de l'interlocution, et à la hiérarchie du mépris. Il saura plus tard en jouer, et en faire la critique, dans sa pratique militante, notamment comme candidat socialiste dans le quartier Sédiman. Pour l'heure, le jeune homme a tout juste le temps de connaître ce microcosme et d'y trouver sa place, fût-ce contre son gré, car il doit quitter Oran pour aborder les études supérieures, ou tenter sa chance à Paris.

Et pourtant, en dépit de tout ce qui le distingue de ses condisciples oranais, on ne peut pas regarder notre Lycéen comme un simple petit Français de passage, qui regagnerait la métropole dans les bagages de son père, après un bref passage dans la colonie, car sa famille s'installe dans la ville pour de longues années et paraît bien décidée tout d'abord à y rester. Elle ne paraît bloquée dans ce possible enracinement que par la mort prématurée du père, et l'inévitable hostilité de l'administration à l'encontre de celui qui défie haut et fort son autorité. On doit écarter l'hypothèse que Louis-Étienne Julien ait répondu à l'invite de parents déjà installés à Oran, bien qu'on trouve trace du patronyme dans la ville longtemps avant la deuxième guerre mondiale, car le faire-part de décès, conforté par l'examen généalogique, ne permet pas de l'étayer. A la fin des années 1920, il est encore fait mention d'un Jules Julien, professeur au cours industriel<sup>(23)</sup>, mais on sait qu'il est sans lien avec la famille. Au demeurant, Julien est un patronyme des plus fréquents. C'est donc bien dans la logique même de la résidence prolongée qu'il faut chercher, plus simplement et plus sûrement, les indices d'un ancrage durable dans la société algérienne et oranaise. Pendant près de quinze ans, la famille Julien va en effet habiter au 27 Boulevard Marceau, à deux pas de la Gare, tout près du Palais de Justice, et à faible distance du centre de la nouvelle ville européenne<sup>(24)</sup>. C'est là d'ailleurs qu'André réside encore lui-même, pendant ses deux années de professorat au lycée, dans l'appartement familial occupé à présent par sa mère, devenue veuve, mais aussi par son frère, déjà marié et père de famille. Mais précisément, le mariage est, avec l'acquisition de la terre, la modalité la plus naturelle et la plus forte d'enracinement dans le pays. Georges a épousé une demoiselle Berger, dont les parents habitent Sainte-Clotilde, sur la route de Mers el Kebir. André a donc une belle sœur oranaise. Le fait ne reste pas isolé, tout s'enchaîne au contraire. Sa sœur Hélène, elle aussi, se marie à Oran<sup>(25)</sup>. Pour finir, André lui-même rencontre sa future femme en Algérie, à Constantine cette

---

(23) Je dois cette précision à l'amitié de Sadek Benkada.

(24) Dossier Julien.

(25) Mme Lussagnet.

fois, à l'occasion d'une tournée dans l'Est, pour les besoins de son parti, en 1920. La vieille dame que tant de générations d'étudiants ont rencontré au square Port-Royal est alors une demoiselle Momy, fort jolie dit-on, dont le père, propriétaire aisé et notable connu, est membre du conseil municipal. On comprend que le conseiller Momy ait souhaité pour sa fille un parti plus conforme à l'avenir qu'il avait préparé pour elle, un gendre moins réfractaire à l'ordre local et plus en accord avec sa propre position sociale. Mais cela ne saurait arrêter la jeune fille. Bien au contraire, le conformisme de son groupe social, le côté étriqué de la vie locale, tout cela pèse de plus en plus sur une sensibilité artiste et accentue son besoin de liberté et son désir d'évasion. Nulle ne saurait en rendre compte mieux que la propre fille de Charles-André Julien. "Mon père, dira-t-elle, est apparu pour ma mère comme une nouveauté passionnante". Voilà donc les trois enfants d'Etienne installés à demeure, tous mariés en Algérie, les deux frères avec des filles du pays. La vie paraît commander de rester. La mort aussi, puisque c'est à Oran que se trouve la tombe paternelle. C'est d'ailleurs André qui, sans doute en raison de ses fonctions administratives du moment, s'est occupé des formalités mortuaires, avec le pasteur Bonnet, comme le laisse entendre la notice nécrologique.

Cependant, cette attache supplémentaire ne suffira pas à prévenir un nouveau départ collectif. La personnalité même des Julien, leur esprit anticolonial, l'engagement simultané des enfants dans le mouvement socialiste, le côté anticonformiste des jeunes mariés, et surtout la trempe exceptionnelle du plus jeune, tout cela rend finalement difficile ce qui paraissait devoir constituer la ligne de plus grande pente. En fait, c'est la vie même qui est difficile. Matériellement, la situation familiale est médiocre, sinon précaire, depuis la maladie du père, qui peut l'avoir forcé à prendre une retraite anticipée dans des conditions financières défavorables. Elle oblige en tout cas André à parer au plus pressé en 1913, en sollicitant un travail temporaire pour assurer l'ordinaire, au détriment de la voie royale parisienne un instant rêvée pour lui. Georges est un employé modeste, et Hélène est correctrice au journal "le soir". On comprend que tous vivent sous le même toit. Moralement, la vie familiale est de plus en plus perturbée par la pression administrative. Depuis 1919, et surtout depuis 1921, les Julien, à cause d'André, sont devenus la bête noire des tenants de l'indigénat. Tous les moyens sont bons pour les faire taire. La mairie intente un mauvais procès au mari d'Hélène, et la presse vilipende le délégué de Moscou. Finalement, Elise Julien quitte le pays avec sa fille, en 1922, et André lui-même prend un poste à Montpellier, la même année ou l'année suivante. Seul Georges reste donc en Algérie, jusqu'au milieu des années 1930. La saga algérienne est achevée pour la famille, mais l'histoire de l'Algérie s'est emparée du cadet. Celle qui se fait dans le pays, où il est partie prenante comme acteur, à la fois publiciste et politique, et celle qu'il va donner à l'historiographie, en maître de la discipline.

## II - LE MILITANT: UN REVE DE REVOLUTION

On devine très tôt que le collégien ne sera pas seulement un homme d'étude. Les années oranaises ne tardent pas à donner de lui l'image d'un homme d'action. Nous avons vu ce que la personnalité du jeune homme doit à son histoire familiale et à son ancrage régional, mais il reste à construire de manière plus convaincante la relation entre l'esprit critique du jeune provincial et l'intériorisation d'une mentalité contestataire accordée à l'essor du mouvement socialiste, jusque sur le terrain colonial. Il reste à établir les points de passage entre les dispositions de l'intellectuel engagé et les prises de position qui feront du militant d'Oran, un interlocuteur de Lénine.

### 1. Un pasteur socialiste

Précisons d'abord la gamme de références, les schémas d'idées et les modèles d'action qui donnent corps à l'idéal militant et préparent l'entrée de Julien dans le combat politique. Schématiquement, on peut dire que l'enfant et l'adolescent ont intériorisé quatre références critiques quant à la relation à tout pouvoir central, ou encore que le jeune homme a disposé de quatre modes d'identification à une protestation contre l'ordre dominant, qu'il s'agisse de la force de l'Etat ou de la puissance de l'Argent. Du côté maternel, André a gardé en mémoire une histoire héroïque, et hérité d'une mort à la fois glorieuse et mystérieuse. Avec la tante Malvina, il s'est nourri du récit huguenot des dragonnades, des massacres contre les protestants perpétrés par l'armée du Roi. Dans la personne même de sa mère, qui a vécu à Paris tout le siège de 1870, il est entré dans un rapport charnel avec l'idée de "Révolution" et l'imaginaire de "la sociale". Cette mère en effet, c'est "la fille du communard", l'enfant unique de l'ouvrier bronzeur parisien disparu dans la tourmente fomentée par Thiers et les Versaillais<sup>(26)</sup>. A travers elle, le mort saisit le vif. Par elle, le futur historien devient légataire d'un héros du peuple de Paris. Charles-André Julien est donc rouge de naissance, héritier de la Commune en ligne directe. Du côté paternel on n'est pas en reste d'images susceptibles de nourrir une vocation militante. Mais on passe ici de surcroît de l'événement raconté au fait vécu. Rappelons-nous que le gamin de Sainte Foy a gardé toute sa vie le souvenir du jour où son père a annoncé aux siens, dans une ambiance dramatique, ce qu'ils allaient avoir à souffrir du fait de ses convictions. Petit fils du communard, l'historien est aussi fils du dreyfusard. L'homme de savoir et de conviction est d'abord l'enfant du drame et du trauma. A la mort physique du grand-père fusillé ou disparu s'ajoute la mort symbolique d'un père qu'on sait touché dans son corps et dans son âme. Car au delà du choc d'un jour, il y a tout le climat et le contexte de l'"affaire", cette division du pays, sur le terrain du patriotisme, de la justice et de l'honneur. André avait sept ans quand Zola lançait son "J'accuse", mais l'affaire elle-même ne trouverait son dénouement qu'au moment pour le fils d'Etienne de poser le pied sur la terre algérienne. Un ultime et décisif élément figure enfin dans la définition de cet impressionnant bagage, la proximité de naissance et peut-être l'intimité avec la figure emblématique du socialisme français, Jean Jaurès.

---

(26) Nicole Reynaud.

Etienne Julien il est vrai était moins l'ami d'enfance du tribun socialiste que celui de son frère, le général Jaurès, dont il fut le condisciple au lycée. Les deux familles étaient voisines, et amies, depuis le mariage du grand-père Julien à Castres. Etienne Julien a donc bien connu le fondateur de *L'Humanité*. Mais qu'en est-il du projet qui aurait pu faire d'André le secrétaire du grand homme? Je ne sais rien de tangible sur ce point. Peut-être s'est-il agi simplement de demander à Jaurès d'être le correspondant du fils Julien à Paris<sup>(27)</sup>. Il est établi en revanche que le futur historien de l'Afrique du Nord a personnellement connu celui qui, suivant le mot de Madeleine Rebérioux, sera de 1905 à 1914 à la fois "le chef de l'opposition à la politique coloniale" et le "chef de l'opposition à la politique de guerre"<sup>(28)</sup>. Et ses premiers articles montrent suffisamment qu'il en a été le disciple. Au vrai, l'histoire même de Julien conduisait à une telle rencontre. Le "grand Jaurès" ne pouvait pas ne pas servir de modèle au jeune publiciste d'Oran. Catholique devenu libre penseur et socialiste, provincial et parisien, député et normalien, chef de parti et philosophe, auteur enfin d'une "histoire socialiste de la révolution française", le géant serait pour André une source d'inspiration et un modèle, cet homme complet qui domine les séductions de l'intelligence et les nécessités de l'action. L'ancien élève du lycée Lamoricière avait bien des raisons d'apprécier ces deux aspects inséparables. Il s'engageait à son tour dans les études d'histoire au moment même où le leader socialiste achevait sa grande œuvre dans cette discipline. Il ne pouvait oublier davantage que le député du Tarn, entré en politique sur une liste d'union républicaine en 1885, avait été réélu en 1893 comme défenseur des mineurs de Carmaux. Julien avait vécu en fils du pays la lutte de ces hommes et le combat de leur représentant lors de la grande grève de 1901<sup>(29)</sup>. Il trouverait finalement à Oran une même raison de lutter, dans un contexte radicalement autre, mais sur des bases similaires.

Si André Julien fut sans conteste un des premiers et des meilleurs produits de l'école Ferry, et probablement un lecteur assidu de Lavisser, on voit bien que son imaginaire politique ne s'est pas nourri seulement de l'idéologie patriotique, laïque et républicaine des maîtres d'école. Une sorte d'osmose s'est opérée chez lui entre le discours scolaire, la culture d'une minorité religieuse et d'une communauté régionale, la montée du mouvement ouvrier, et les traits spécifiques d'une histoire propre.

Un point reste cependant à éclaircir, dans cette fusion affective, intellectuelle et socioculturelle, qui attache pour la vie le jeune homme à l'idéal socialiste. Ce point nodal concerne le passage du religieux au politique. On désignera sous le terme d'hypothèse calviniste le mode d'articulation possible entre la filiation protestante des parents et le socialisme des enfants, plus particulièrement dans la relation de la mère au cadet de ses fils. Pour partie au moins, on peut analyser en effet l'engagement précoce d'André comme une modalité de réinvestissement dans le siècle du capital

---

(27) La question pourrait s'être posée en 1912, au lendemain de la licence, voire dès 1908, après le baccalauréat.

(28) Textes présentés et préfacés par Madeleine Rebérioux.

(29) *Id.*

religieux hérité de sa mère. Pour être fille de communard, Elise Jugier n'en a pas moins reçu une stricte éducation calviniste qu'elle a transmise à ses enfants, malgré le correctif apporté par un mari libre penseur mais lui même éduqué selon l'éthique protestante. On sait que les historiens du calvinisme ont retenu du maître de Genève la profondeur doctrinale, le souci pédagogique, la conception synodale de l'action collective, ainsi que la volonté d'intervention dans les affaires de la cité, et pas seulement le rigorisme en matière de mœurs<sup>(30)</sup>. Or sur tous ces points, à l'exception sans doute du dernier, on peut trouver une correspondance avec la manière de Julien d'entrer en socialisme. Sa lecture jaurésienne de Marx n'est pas celle d'un éclectique réfractaire à la doctrine, et son goût de la vie et des jolies femmes, qui l'éloigne de la sévère censure des mœurs, n'empêchera pas la survivance chez lui d'une extrême simplicité et d'un cadre de vie modeste, sinon austère. Quiconque a rencontré ce professeur à la Sorbonne dans son petit appartement de Port-Royal ne peut que l'attester. Si donc l'historien a tourné le dos au modèle de l'idéologue sectaire et du censeur puritain, il paraît bien en revanche, comme d'autres coreligionnaires, et sur l'autre versant - implicite celui-là - de la topique webérienne, avoir opéré une sorte de transfert de l'éthique du calvinisme à l'esprit du socialisme. On retrouve chez lui en tout cas, comme chez Jaurès, à toutes les étapes de sa carrière, une volonté jamais prise en défaut de tenir ensemble l'exigence intellectuelle, la volonté d'enseigner, le devoir d'agir, et le principe démocratique. Au demeurant, une dernière note personnelle, subjective, vient conforter l'hypothèse du "transfert". Julien a maintes fois évoqué auprès des siens ce qui fut un temps, dans son jeune âge, une vocation de pasteur. Socialiste et internationaliste, le petit calviniste sera resté pasteur d'âmes.

## **2. Un intellectuel dans la cité: Droits de l'homme et médiation associative**

Avant de s'imposer sur la scène politique algérienne, jusqu'à déranger de manière scandaleuse le bon ordre des choses, Julien est d'abord remarqué localement pour son talent de publiciste et son implication dans la vie de la cité. Mais précisément, c'est en Algérie le temps et le moment de l'association. On peut dire que l'homme et sa société sont en phase.

### *2.1 Brillant sujet, jeune homme pauvre*

Tout juste majeur, le jeune émule de Jaurès accède à la vie publique en cumulant le brio qui convient à la société savante et la ferveur qui sied au mouvement d'action civique. Il est déjà socialiste, mais les deux registres ne se confondent pas. Ils interagissent. Si l'entrée précoce de Julien dans les cercles locaux ne devance pas son adhésion à la SFIO, elle le prépare sans conteste aux responsabilités politiques. Or, cet attrait de l'intellectuel pour la vie de relation est en accord avec le mouvement de la société algérienne elle même. En effet, confortée par la loi de 1901, stimulée comme en France par l'essor de nouvelles pratiques culturelles (le sport), de nouvelles formes de solidarité collective ( amicales, mutuelles, coopératives), de nouvelles "identités sociales" (jeunes, femmes), et l'émergence tardive du mouvement ouvrier, l'Algérie

(30) *Encyclopædia Universalis.*



entre véritablement dans l'âge d'or de l'association. Mais l'innovation n'intéresse pas seulement les européens. Les musulmans se sentent eux aussi de plus en plus concernés par ce mode d'insertion dans la vie sociale. Mimétisme et émulation travaillent les deux communautés et esquissent des petits pas inter-ethniques, au moment même où s'affirment, de manière synchrone, sans lien organique mais non sans affinités explicites, les deux courants contestataires les plus typiques de la société du temps, si minoritaires soient-ils: le socialisme des européens, le mouvement "Jeune algérien" des musulmans. André Julien est au croisement de ces influences et de ces affluences, bien placé par l'âge, l'héritage familial et les dispositions personnelles, pour servir de catalyseur à ce mouvement de la société. D'une certaine façon, on n'attend plus que lui. Des études à la politique, d'une entrée en scène à l'autre, c'est la tension probablement insupportable entre une possible vie mondaine et les dures réalités de la vie matérielle qui paraissent conduire l'élève de Carcopino à pousser la laïcisation de son ancienne vocation de pasteur jusqu'à l'adhésion à la troisième internationale. Entre ces deux bornes et ces deux rôles, le déplacement de l'étudiant pauvre sur le double registre du savant et du politique, médiatisé par l'association, permet de faire le lien entre le groupe familial, la voie longue vers l'université, et la prise de parti conduisant jusqu'à Moscou. André a tout juste vingt et un ans, en 1912, quand il est présenté à la société de Géographie d'Oran<sup>(31)</sup>. Entre la chambre de commerce et la maison du colon, d'un côté, et les formes mutuellistes, amicalistes et syndicales du mouvement social, de l'autre, André se retrouve d'ores et déjà dans la position intermédiaire qui paraissait promise à son père. A peine majeur, André Julien peut apparaître aux yeux de la bonne société oranaise comme un brillant jeune homme: La vénérable institution locale n'est ni la doyenne, ni la plus prestigieuse des sociétés de pensée. La palme revient à la Société archéologique de Constantine, fondée en 1852, pour ce qui est de l'ancienneté, et à la Société Historique Algérienne, créée en 1856, pour ce qui est de la notoriété. La société Oranaise n'a vu le jour qu'en 1876, et son bulletin n'a jamais prétendu égaler la *Revue algérienne*. Néanmoins, les sociétés savantes sont chose rare en Algérie. On ne peut donc imaginer meilleur début pour notre licencié d'histoire. Par une sorte d'accord tacite fondé sur l'intérêt commun, la Société de Géographie et le corps enseignant assurent leur valorisation et leur reproduction respectives en favorisant la promotion locale des jeunes gens les plus doués. En 1912, ils sont deux à être proposés à l'agrément du Conseil d'Administration: André Larnaude, déjà professeur en titre, et André Julien, désigné comme "étudiant"<sup>(32)</sup>. Le cénacle local ne se trompe pas dans son choix, les deux André feront leur chemin, tous deux à l'Université, celui-ci comme historien, celui-là comme géographe. L'un et l'autre sont parrainés par le lycée, mais Julien dispose de surcroît des suffrages de l'inspecteur d'Académie, M. Caudrillier. On le voit, les soutiens ne font pas défaut à un ancien élève dont la profession s'accorde à reconnaître le talent prometteur. Il y a là comme une compensation, inséparablement gratifiante et

---

(31) *BSGO*, 1913.

(32) *Id.*

insatisfaisante, pour cet être, doué mais dispersé qui, faute du diplôme adéquat, est encore obligé de ronger son frein. Elle donne à Julien l'occasion de publier ses premiers textes d'historien, de faire ses preuves et ses classes. A défaut d'offrir à son nouvel adhérent un horizon de pensée à la mesure de ses attentes - car la référence, c'est Alger, et pour Alger, c'est Paris- la Société de Géographie lui donne au moins un lieu de travail. A la veille du départ définitif de Julien, la vénérable société compte "2.889 ouvrages et brochures, plus de 6000 volumes, et 8.600 fiches classées par matières et noms d'auteurs"<sup>(33)</sup>. En fait, le lieu est d'emblée pour le jeune publiciste un relais et une pierre d'attente, dans un réseau intellectuel et sociétaire dominé par la personnalité de ceux qui en parvenant au sommet, tels Gsell ou Carcopino, font carrière à Paris sans rompre le lien avec l'Université d'Alger et ses multiples dépendances. Enfin, la société de Géographie, qui compte une dizaine de musulmans parmi ses membres, permet à Julien de rentrer en contact avec l'"élite indigène". Il arrive trop tard pour connaître Ali Mahieddine, conseiller général d'Oran, ou Choib Abou Bekr, un juriste talentueux professant à la medersa de Tlemcen. En revanche, il côtoie dans ce nouvel aréopage des notables aussi typés que le capitaine Bendaoud, et surtout le conseiller général Si M'hamed Ben Rahal, caïd de Nedroma, sans aucun doute la plus forte personnalité musulmane de son époque, au moins pour l'Oranie<sup>(34)</sup>. En vis à vis, une masse de sociétaires européens férus d'histoire, soucieux de l'antique, amateurs de curiosités archéologiques et botaniques et pour certains fort érudits, lui sert de faire valoir. Elle compte surtout en son sein des officiers supérieurs et des négociants, des ingénieurs et des médecins, des hommes de loi et de finances, et bon nombre de professeurs du lycée<sup>(35)</sup>. Mais cette activité intellectuelle a un côté amateur et mondain qui ne sied ni au protégé de Georges Yver, ni au trublion socialiste.

C'est que le nouvel impétrant n'est pas seulement un talent de plus. C'est déjà un caractère. Revenons un instant avec lui dans l'enceinte du lycée Lamoricière, et suivons ses premiers pas dans la cité. La trace administrative faisant défaut, nous ne saurons rien du dossier scolaire de l'élève Julien. En revanche, il reste une réputation qui pourrait bien commencer depuis les bancs de la classe, et qui est perceptible avant même que l'élève ne devienne professeur à son tour. Le petit calviniste tout juste débarqué de France est-il de ces timides qui font aussi les chahuteurs? On a quelque raison de le penser. André ne se sent pas seulement assez assuré pour dire son mot à propos de la situation coloniale et envoyer un texte à un grand quotidien de métropole, il aime aussi, "avec quelques camarades, se distraire aux dépens du surveillant".

C'est du moins ce qu'il confiera plus tard à un journaliste d'Alger, précisant "qu'il lui était impossible (de ce fait), de décrocher le prix d'excellence"<sup>(36)</sup>. Du reste,

(33) BSGO, 1914.

(34) Grandguillaume: *Nedroma. L'évolution d'une médina*, Paris, EHESS. Thèse 3ème cycle, 331p. (s.d.).

(35) Liste des membres de la société de géographie, BSGO, 1913.

(36) *Écho d'Alger*, 1937.

l'élève facétieux ne paraît pas s'amender avec l'âge. Devenu adulte et savant, il gardera en lui quelque chose de l'adolescent mystificateur et du jeune esprit non conformiste. C'est le même homme qui fréquente le meilleur monde et provoque sa réprobation ou son courroux. La source orale et le document écrit vont en tout cas dans le même sens. Le Dr Nahon, un nonagénaire à la mémoire vive, encore en activité à Oran à la fin des années 1980, et qui fut quant à lui un collégien sage et studieux lors de la rentrée scolaire 1915/1916, se souvient très bien de la réputation qui entourait déjà le jeune professeur d'histoire<sup>(37)</sup>. Brillant certes, mais volontiers iconoclaste, André Julien aurait animé avec quelques amis une revue satirique pastichant de manière féroce les travers du microcosme oranais. En regard de ce souvenir formulé soixante dix ans plus tard, y a-t-il quelque indice écrit contemporain des faits? Voici d'abord le côté artiste, qui donne au jeune homme l'occasion de frayer avec le monde. Déjà, au patronage, il aimait tenir un rôle dans les saynettes de théâtre. On le voit à présent développer sa sensibilité musicale. Certes, un goût avéré pour la musique de chambre et l'opéra n'a rien que de normal chez un sujet cultivé et de bonne race, mais on observe qu'André n'a pas reçu de formation personnelle poussée, bien que sa sœur Hélène sache jouer du piano, comme toutes les jeunes filles de son milieu. Or notre mélomane ne va pas seulement au concert, comme on peut l'inférer de tel prospectus retrouvé dans ses notes personnelles, il se lance carrément dans la critique musicale, comme on le vérifie à ces papiers spécialisés classés par sa sœur avec le reste des premiers articles. L'esprit caustique et l'attrait pour la satire ne sont nullement incompatibles avec le goût du lyrique et le désir de plaire. La polémique politique saura s'en souvenir plus tard, en pleine campagne électorale, quand la presse de droite reprochera à l'ancien employé de préfecture ses galanteries et ses bonnes manières, notamment avec madame la Préfète, auquel il aurait offert des fleurs<sup>(38)</sup>. Prévenant ou non avec les dames, le sémillant jeune homme est encore en 1914, à la veille de la guerre, de ceux dont on continue de pardonner les incartades. Naguère, les collègues d'Etienne Julien avaient fermé les yeux sur elles, "car ils savaient bien qu'au jour de l'examen ils pourraient compter sur (le fils)"<sup>(39)</sup>. Le professeur Lemoisson, secrétaire général adjoint de la vénérable société savante, n'a pas changé d'avis en présentant son protégé au suffrages de ses pairs. Mais André est bien un cas à part, dont la personnalité et les idées dérangent de plus en plus, ainsi qu'il ressort des lettres échangées plus tard entre le jeune professeur et son chef d'établissement, moins de deux ans avant la campagne électorale et l'entrée en force ouverte dans la mêlée politique. Julien écrit en effet, le 6 août 1917, au détour d'une lettre adressée au proviseur : "Mes actes ou mes paroles ont pu être critiqués, je crois avoir toujours fait consciencieusement la tâche de professeur et n'avoir pas reculé devant le travail"<sup>(40)</sup>. Le proviseur lui-même ne pense pas autrement, qui reprend presque les mêmes termes, au moment de l'inciter paternellement à terminer au plus vite son cursus :

---

(37) Entretiens avec le Dr Nahon.

(38) Nicole Reynaud.

(39) *Echo d'Alger*, op. cit.

(40) Dossier Julien lettre au proviseur.

"Tous vos collègues, lui répond-il le 31 août suivant, même ceux qui critiquent vivement certains de vos actes, estiment que vous devriez en finir avec votre diplôme d'études supérieures". La qualité de l'homme n'est pas en cause, mais c'est le socialiste affiché qui suscite maintenant l'hostilité des bien pensants et l'irritation chez certains de ses pairs. Le petit contractuel en fait trop à leurs yeux, quand l'agrégation lui fait encore défaut. Une chose est sûre au moins, André Julien ne laisse pas indifférent.

Toutefois, ce charme iconoclaste et presque stendhalien ne doit pas faire oublier la dureté des temps pour un jeune homme de faible constitution et de condition modeste. Le brillant columnist de *l'Echo d'Oran* est d'abord un étudiant qui cherche du travail et un employé au statut précaire. Un temps, il a dû vivre de cours de français et de latin. Référence pour référence, on est ici sans doute plus près de Vallès que des héros de Stendhal et Balzac. André n'est pas un Rastignac, bien qu'il tente de monter à Paris, et à défaut à Alger. Las, il trame un peu en chemin, riche de talent mais pauvre en ressources. Si l'on doit se garder du topos, à propos de ces années de vicissitudes encore mal connues, il reste que les chroniques musicales sont aussi une manière d'améliorer l'ordinaire. Tout paraît s'enchaîner de manière négative. L'expérience de Paris et la rencontre avec Jaurès n'ont pas eu de suite. Faute d'achever son DES, il ne peut passer l'agrégation, et donc devenir professeur en titre. L'état de son père, la lenteur à rédiger son diplôme et les maigres revenus de la famille l'obligent à chercher un pis aller. Ce sera la préfecture, et par la petite porte. Le jeune homme pauvre qui brille déjà dans les causeries entre en effet dans la carrière comme simple attaché de préfecture, employé un temps aux écritures. A la modestie du salaire s'ajoute donc l'humiliation du statut. Pourtant, le fils d'Etienne fait de nécessité vertu et ne se laisse pas aller. La carrière administrative ne le tente pas, mais l'expérience lui sera bien utile. Depuis cet excellent poste d'observation, il est en mesure d'examiner le dessous des cartes, de mieux saisir les tenants et aboutissants de l'ordre colonial. Du point de vue universitaire, Julien perd du temps, mais pour l'historien du système colonial, c'est autant de gagné.

## 2.2 Droits de l'Homme, droit de l'Autre

La situation n'est certes pas idéale pour terminer un diplôme, mais elle ne freine pas pour autant l'ardeur du citoyen. Loin de s'en tenir au devoir de réserve, le cadet des Julien prend partie sans tarder dans les problèmes du temps. Il se révèle bientôt courriériste incisif et débatteur percutant. Avec ou sans pseudonyme, il va progressivement occuper le devant de la scène, tour à tour publiciste, tribun et savant.

Julien commence par s'initier au journalisme, prêtant sa plume à son parti, sous le nom de Jean Paul, comme contributeur au journal socialiste *la Lutte Sociale*, dont le siège est encore à Oran<sup>(41)</sup>. Son premier article est à première vue très technique, puisqu'il porte sur "le régime douanier algéro-marocain", mais il a en fait une portée éminemment politique puisqu'il est adressé "à nos camarades de Bel Abbès", et

---

(41) Nicole Reynaud.

intervient dans une controverse interne aux sections socialistes locales<sup>(42)</sup>. Le second en revanche répond à un souci à la fois militant et doctrinal, puisque c'est de l'idée socialiste elle-même dont il s'agit<sup>(43)</sup>. Cette première expérience de journalisme militant est de courte durée, car la guerre entraîne la suspension du journal. Mais Julien a découvert là un autre type d'écriture, et un nouveau mode d'action. Il ne va plus s'arrêter pendant près de dix ans. Dès l'automne 1914, il amorce une contribution régulière, parfois censurée, avec un quotidien modéré de modeste tirage, *Le Petit Oranais*, où il signe désormais André Delorme, du nom de sa grand-mère paternelle. C'est donc un tout autre Julien, en apparence, qui reprend du service dans la presse locale. Ne commence-t-il pas cette nouvelle série par un titre aux accents millerandiens: "L'union sacrée et la première bataille"? En fait, le disciple de Jaurès est resté fidèle à la ligne du maître. Hostile à la guerre, certes, mais non "pacifiste", il commente et approuve - c'est une de ses façons de contribuer à la mobilisation générale - un ouvrage qui montre que Jaurès a cru à cette "union sacrée". A partir de 1916, Julien ira même jusqu'à écrire, et pour la première fois sous son propre nom, dans les colonnes de *l'Echo d'Oran*, le grand quotidien de l'Oranie, moins à droite que *l'Echo d'Alger*, mais peu soucieux de déranger l'ordre colonial.

A l'heure des sacrifices, il s'agit pour le tout nouveau professeur du Lycée de peser dans le bon sens, en utilisant le média le plus puissant du pays, avant de retrouver le combat de classe, une fois la paix revenue. De fait, le même homme reprend du service à *la Lutte Sociale* au printemps 1919, dès que le journal socialiste est en mesure de paraître, plus à gauche que jamais. Mais comment définir le journaliste chez Julien? C'est évidemment à ses textes de nous le dire. S'il nous manque un état exhaustif des papiers de presse correspondant aux années algériennes, il nous reste le corpus complet des vingt-six articles amoureusement conservés par Hélène avant son mariage, pour la période de juillet 1914 à février 1917<sup>(44)</sup>. On a déjà vu les choix de Julien quant aux supports: ancrage à gauche, dans le journal du parti socialiste, en temps ordinaire, collaboration avec la presse centriste, en temps de guerre, pour faire entendre une autre voix, fût-elle plus modulée, quand il ne reste plus d'autre espace d'expression que celui-là. On remarque aussi la densité et la fluctuation du passage à ce type d'écriture. Vingt-six textes en deux ans et demi, cela fait près d'un article par mois. C'est peu pour un journaliste, mais beaucoup pour un homme dont ce n'est pas le métier. En réalité, la moitié des articles sont rédigés durant une période très brève de trois à quatre mois, en plein milieu de l'année 1915, alors que Julien a été refusé pour le front et qu'il n'a pas encore été recruté au lycée. Peut-être a-t-il voulu compenser par l'écrit son impossibilité corporelle d'être sur les tranchées avec ses camarades. Peut-être a-t-il aussi tenté à ce moment précis de vivre provisoirement de

(42) Je dois toutes ces données à Mme Reynaud qui a bien voulu mettre à ma disposition l'album constitué par sa tante, lequel me sert ici de corpus.

(43) *La Lutte sociale* du 9-15/7/1914.

(44) "Tout socialiste peut approuver (la modification du régime douanier) parce qu'elle n'est, en aucune façon, une mesure de faveur à l'égard de la bourgeoisie protectionniste contre le peuple libre-échangiste."

sa plume, dans l'attente d'un nouveau poste. Peut-être amorçait-il enfin un dialogue ultime avec son père mourant, puisque le maximum serait atteint en juillet 1915, avec cinq titres, deux ou trois semaines avant sa disparition. Mais que disent ces textes? Pour s'en tenir ici aux thèmes retenus et à quelques éléments stylistiques, on dira que les premiers concernent quatre ou cinq domaines d'ampleur et de portée inégales: les questions politiques, économiques et administratives algériennes (7 items), qui recoupent plus d'une fois les problèmes fiscaux et budgétaires posés en Métropole<sup>(45)</sup>, la chronique locale<sup>(46)</sup>, l'idée socialiste<sup>(47)</sup>, et surtout les problèmes de la guerre et de la politique étrangère<sup>(48)</sup>. On ne peut pas ne pas remarquer l'amplitude du registre de celui qui signe André Delorme, capable tout à la fois d'interpeller les actionnaires de la Compagnie des tramways d'Oran, de commenter le budget 1916 de l'Etat, et de discuter en connaisseur de "la question des Balkans", et sa prédilection pour la géopolitique, ou plutôt pour une histoire politique de la géographie. Les fins lecteurs locaux comprennent que c'est le même homme qui, un an plus tard, sous son véritable nom, donne en historien une véritable leçon de civisme et de politique à propos de "la Suisse pendant la guerre"<sup>(49)</sup>. Contre tout chauvinisme linguistique ou culturel, Julien prône le respect de la différence, fait valoir les avantages d'une politique équilibrée faisant confiance à la morale et à l'intelligence. Le papier publié dans *l'Écho d'Oran* est remarqué, tellement même que le numéro correspondant est archivé dans son dossier par le proviseur du Lycée. En fait, Charles-André Julien perce déjà sous André Delorme. Le même lecteur avisé aura relevé aussi l'élégance d'écriture et la liberté de ton de ce nouveau publiciste, dont la verve et la précision critiques tournent le dos au modérantisme ordinaire tout en refusant les facilités de la polémique vulgaire, même dans les papiers les plus incisifs, à propos des petites choses de la vie locale. Là encore, le détour est profitable à l'historien. Julien n'est pas seulement une référence dans sa discipline, c'est aussi un véritable écrivain. A mon sens, l'un ne va pas sans l'autre. *L'Histoire de l'Afrique du Nord* et *L'Afrique du Nord en marche* sont des chefs-d'œuvre d'élégance et de concision, en dépit de l'épaisseur des volumes. Je fais l'hypothèse qu'ils doivent beaucoup aux dix années d'entrelacs entre les genres et les périodes. Bien des auteurs, parmi les plus grands, tels que Hemingway, Edgar Poe ou Simenon, ont comme lui fait leurs premières armes ou mûri leur talent dans le fait divers, dont la nouvelle histoire saura d'ailleurs faire son propos. Le registre il est vrai n'est pas le même, puisque le récit de l'historien s'oppose à la fiction du romancier, bien que Paul Veyne et Paul Ricoeur nous aient appris à mesurer à leur sujet la complexité d'une sorte de proximité distanciée, mais l'analogie porte ici sur le travail

---

(45) Entretien avec Nicole Reynaud, fille de Charles-André Julien.

(46) Nicole Reynaud.

(47) Nicole Reynaud.

(48) *Faire-part d' André Julien au proviseur (Dossier)*.

(49) L'auteur sait remettre les choses en perspective, dénonce les clichés, les stéréotypes et les dangers de la propagande de guerre fondée sur l'opposition sommaire entre Suisse alémanique et Suisse romande. Il rappelle à ses concitoyens que la révolution française, transformée un temps en puissance occupante, n'a pas laissé au pays de Calvin que de bons souvenirs et que la population de langue germanique n'est nullement acquise d'avance aux intérêts de l'Allemagne.

même de l'écriture. Les premiers textes signés Jean Paul ou Delorme attestent que cet auteur de vingt quatre ans a le goût et le don d'écriture, mais l'ampleur et la diversité du premier corpus montrent aussi que ce don a été cultivé, travaillé. L'article sur la Suisse, équilibré, progressif, annonce un maître du style. Avec le journal, Delorme-Julien apprend à faire court; il va à l'essentiel d'une phrase cursive et agile. En trois colonnes, tout est dit, aux termes d'une démonstration à la fois légère et solide, bref, convaincante, mieux, séduisante.

Publiciste et columnist, Julien ne tarde pas à être sollicité comme conférencier. La guerre se prête évidemment à ce changement de rôle. Dès 1916, l'homme de plume se métamorphose en homme de parole, et même en porte parole. Trois thèmes de discours et trois registres de l'oralité se combinent dans ce nouveau type de prestation, en fonction du moment, de l'écoute et du lieu. De la société savante au forum populaire, de l'écrit à l'oral, son domaine d'intervention est à la fois confirmé, concentré et déplacé. On reconnaît tout d'abord le "conférencier de l'Hôtel de ville". Julien fait le point pour un public sélectionné sur la situation diplomatique et militaire du moment. Le 6 novembre 1915, il traite de "la Russie en guerre" dans la salle du conseil municipal<sup>(50)</sup>. Le 14 avril suivant, il analyse le cas des "Habsbourgs et de l'Autriche -Hongrie"<sup>(51)</sup>. Six mois plus tard, il exposera encore le délicat problème de "la neutralité Suisse" dans l'enceinte du théâtre municipal<sup>(52)</sup>. On reste dans le registre de la conférence, mais on s'adresse davantage aux classes moyennes. Toutefois, le "jeune universitaire" a déjà fait un pas de plus vers un nouvel auditoire, dans le nouveau cours de la guerre. Voici maintenant le "tribun des bas quartiers". A deux reprises, en décembre 1915 et en février 1916, l'orateur expose ses vues sur "l'organisation politique de l'Allemagne et les conceptions du militarisme prussien"<sup>(53)</sup>. S'il s'agit encore pour lui d'enseigner, de solliciter la réflexion et non de s'en tenir à l'émotion, il est là avant tout pour mobiliser le nombre et galvaniser la foule. On est cette fois au "Casino- Bastrana", dans le vieux quartier espagnol, sur l'estrade la plus populaire d'Oran, celle des meetings, des revendications ouvrières et des combats de boxe. La conférence se transforme en "allocution", et l'historien en "vedette américaine", puisqu'il se présente avant la "représentation théâtrale", ou en ouverture aux concerts patriotiques<sup>(54)</sup>. Le spécialiste de l'histoire ancienne ne parle pas de Septime Sévère, il entretient le moral des blessés et éclaire l'horizon de l'arrière. Le savant lecteur de Gsell est devenu homme de masse, rejoignant un autre modèle, en digne élève de Jaurès. A l'heure de la patrie en danger, l'historien-citoyen est plus près de Danton que de Condorcet. Mais ce nouveau faiseur de mots n'est pas un simple manieur de foules, il est avant tout un porte parole. C'était déjà le cas avec la plume, sous la protection d'un pseudonyme, ça l'est plus que jamais avec la voix et sous son nom, quand il s'agit de parler en face à face, à visage découvert, pour dépasser

(50) *Ed'O* du 6.11.1915.

(51) *Ed'O* du 15.4.1916.

(52) *Ed'O* du 11.10.1916.

(53) *Ed'O* des 24.12.1915 et 15.2.1916.

(54) *Id.*.

l'unanimité de "l'union sacrée". On découvre à présent le "porte-parole des femmes". Le 17 février 1917, il prononce sa première conférence sur ce thème devant un parterre de dames<sup>(55)</sup>. C'est une véritable innovation, pour ne pas dire une révolution. Julien va donc jusqu'au bout de son idéal de justice et de progrès, en portant jusqu'au cœur de la guerre, la trilogie humaniste de 1789. Publiciste, il s'était démarqué du consensus républicain en brandissant la bannière du socialisme, et du statu quo colonial en prenant fait et cause pour l'indigène. Orateur, il bouscule le conservatisme populaire en plaidant la cause des femmes, dans une ville méditerranéenne, espagnole et machiste. Métamorphosé en homme public, Julien ne cède pas pour autant aux vertiges de la facilité populiste. S'il endosse à vingt-cinq ans la posture du Tribun de la plèbe, c'est en latiniste familier de cette noble figure de la République romaine, qui donne la parole à ceux qui en sont démunis, une action en justice à ceux qui sont sans recours, un droit à des hommes sans droits. Transposée à l'époque moderne et dans le cadre colonial, la référence historique et la métaphore juridique conservent à ses yeux tout leur sens. Défenseur de l'indigène, de l'ouvrier et de la femme, c'est tout un. L'avocat des dominés et des démunis, a un dossier pour argumenter, et une instance pour plaider.

Il ne suffit pas pour autant de souligner le glissement d'un moyen et d'un lieu d'expression à un autre, il faut encore préciser le passage d'une égide à une autre. Durant le temps de la guerre, où les activités partisans et savantes sont mises en sommeil, une vie civique à minima prend le relais de la vie politique et intellectuelle, en faisant fond sur l'association et la dynamique sociétaire. Julien avait deux ancrages dominants en 1914, la SFIO et la Société de Géographie. En 1916, il s'active à la "Ligue des Droits de l'Homme" et anime la section de l'"Union des femmes de France"<sup>(56)</sup>. On est là dans le milieu "naturel" des Julien, dans le lien entre l'héritage familial et les sollicitations du présent: André à la Ligue, Hélène à l'Union. Deux autres associations paraissent convenir au statut, au métier et aux convictions du jeune homme, la loge maçonnique, et la ligue de l'enseignement. On y retrouve en effet les mêmes hommes, "libéraux", "démocrates" et "socialistes", souvent issus du corps enseignant et de la forte communauté juive. Distincts des partis et plutôt complémentaires entre elles, union et ligues ont aux yeux de leurs adhérents le mérite de faire écho aux luttes transversales des libéraux et de la gauche, sans se soumettre, du moins au même degré, aux critères partisans et aux combinaisons électorales. C'est l'adhésion aux idées laïques qui est au principe de ces associations. La chose ne va pas de soi dans cette ville pratiquante fortement influencée par l'Evêché. Et elle doit être rapportée au contexte local, avec ses aspects corporatifs et sa mentalité coloniale. Les plus critiques verront bientôt dans ces associations un simple faire valoir démocratique du système colonial. Ensemble, pourtant, les quatre sociétés regroupent dans la ville, et dans le pays, une petite minorité européenne allant à contre-courant de l'ordre dominant. Ensemble, elles forment une sorte de cercle républicain qui tente

(55) *Ed'O* du 24.2.1917.

(56) *Ed'O* des 5-6 et 8.11.1915. *Le Petit Oranais* du 18.2.1917.



d'assumer une fonction critique, sinon avant-gardiste, dans un monde de "petits blancs". C'est logique, elles ont en commun l'attachement aux valeurs de 1789 et à la philosophie des lumières, même si elles n'arrivent pas toujours à convaincre leurs propres adhérents que les "indigènes" eux aussi ont, par nature, vocation à entrer dans la maison commune. Elles ont également en partage une posture militante. Le terme même de Ligue revêt une acception inséparablement combative et solidariste. Voilà une problématique qui convient tout à fait au cadet des Julien. On est d'autant plus surpris de ne pas le voir intervenir à la "Ligue de l'enseignement", pourtant si proche de lui à première vue. Le droit au savoir et à l'éducation n'est-il pas la condition de tous les autres, et le premier commandement du socialisme jaurésien? N'est-il pas lui-même enseignant et fils d'enseignant? Peut-être s'agit-il d'une impasse de la presse. Peut-être a-t-il adhéré sans militer, réservant le meilleur de son énergie à des tâches plus urgentes ou à des causes moins bien défendues. Le fait est que l'enseignement, et notamment celui des "indigènes", n'est pas rentré dans le corpus de ses articles et conférences à Oran<sup>(57)</sup>. Julien ne se manifeste pas davantage à la loge, pourtant voisine du domicile familial, puisque le Bd Sébastopol est à deux pas du Bd Marceau. Cette fois, le silence de l'archive trouve un élément de réponse dans la mémoire familiale. Il semble que ces protestants libre-penseurs n'aient pas cherché dans l'idéal maçonnique une spiritualité de substitution, dans le rituel conventuel une symbolique attractive, dans le lien de l'"Union" une forme de communauté pertinente, dans le secret de la secte une bonne manière de peser sur le réel. Le fonds chrétien laïcisé et le mouvement socialiste se suffisaient sans doute à eux-mêmes. En fait, la réponse à ce double silence réside aussi sans doute dans l'attachement préférentiel à la Ligue des droits de l'Homme. La "Ligue" est en effet le seul espace institutionnel où, de source sûre, Étienne Julien compte des amis. L'un d'entre eux au moins nous est connu, le Dr Jasseron, qui sera un moment président de la section locale<sup>(58)</sup>. C'est le médecin de famille, celui qui suit le fils après avoir soigné le père. Le cadet des Julien n'est pas seulement son patient, il est aussi un peu son protégé. On ne dira pas pour autant du bon docteur qu'il est un pygmalion, car c'est le jeune homme qui est à l'initiative, sur toutes les questions qui agitent la Ligue. Cette dernière est ensuite le seul groupement tant soit peu efficace, en temps de guerre, et le seul vraiment actif, pour l'après-guerre, en dehors du cadre syndical et partisan. C'est sous son égide en tout cas que se sont tenues les conférences de Julien au théâtre et au conseil municipal. Après Oran, André poursuivra son action auprès d'elle à Alger, comme président de la section départementale, puis comme responsable de ses activités à l'échelle de toute la colonie. La Ligue est son parti, la salle son tribunal, les droits de l'homme sa cause. Son adhésion n'est pas fortuite, ponctuelle, provisoire. Elle ne sera jamais retirée de toute une vie. C'est qu'elle constitue dans la cité le plus petit dénominateur commun des républicains, le point focal d'une éthique de la responsabilité et de l'exemple, et le

---

(57) Dépouillement exhaustif de trois quotidiens oranais *L'Echo d'Oran*, *Le Petit Oranais*, *Le Soir*.

(58) Je dois également cette précision à Sadek Benkada.

siège organique de la forme supérieure du courage, le courage moral<sup>(59)</sup>. Avec ses mots de professeur, le conférencier Julien fait sien les armes de la Ligue. Il plaide pour des hommes concrets, au plus fort de l'exclusion et de l'oppression, mais aussi pour l'idée même de l'Homme. Avocat des indigènes, des ouvriers et des femmes, il défend à travers eux les droits du Même et de l'Autre.

### 3. De Jaurès à Lénine: un aller et retour

Parler à Bastrana est une chose, représenter l'Internationale en Afrique du Nord en est une autre. Pour comprendre le saut que représente le passage de la conférence patriotique locale à l'activité semi-clandestine transfrontière, et la brièveté d'une incursion mémorable aux côtés du bolchevisme, il faut reprendre le type de relation que Julien entretient entre la pensée et l'action, et situer l'élection comme point de cristallisation et de ponctuation entre le faire et le dire.

#### 3.1 *Les mots pris au mot.*

Journalisme et conférences ne satisfont pas l'esprit de lutte d'un homme qui, s'il ne prêche pas la violence comme accoucheuse des sociétés en travail, à l'instar de Sorel et de Marx, connaît en tout cas la vertu de l'exemple et la valeur intrinsèque de l'engagement personnel. Harrisien avant l'heure, le fils cadet du professeur de lettres sait que les paroles sont aussi des actes. Mais il lui importe également de ne pas se payer de mots et de passer du verbe qui agit à l'action qu'il inspire. C'est peut-être fait dès 1903, avant même l'adolescence. A Clermont-Ferrand, après l'heure de l'école, le gamin se serait présenté devant la porte des usines Michelin pour inviter les ouvriers à rejoindre la ligue anti-alcoolique<sup>(60)</sup>. Il avait en tout cas, en dépit de son très jeune âge, de solides raisons personnelles pour faire sien un geste d'interpellation auquel sa famille donnait sens, sur un autre plan, avec "l'affaire". C'est encore le mot de protestation envoyé au *Matin*, à l'âge de dix sept ans, pour en appeler du sort fait à la langue arabe dans son propre pays. Plus sûrement encore, on se reportera au véritable coup de force opéré par un jeune rédacteur socialiste de vingt-et-un ans qui, après avoir pris ses fonctions à la Préfecture, y crée une "Amicale des fonctionnaires", dont il assume d'emblée la présidence<sup>(61)</sup>. Il s'agit de contourner l'interdit fait aux agents de l'Etat de s'organiser en syndicats. On saura lui rappeler plus tard son aventure administrative, au moment d'aiguiser les couteaux de la campagne électorale. C'est dire, en tout cas, que celui qui signe encore Jean Paul, ou André Delorme, est un esprit décidé, qui a du courage et du caractère, un homme capable d'aller à contre-courant s'il le faut, y compris au sein de sa famille politique.

Une chose au moins ne lui sera pas reprochée par ses adversaires, son absence au Front, à première vue surprenante, cinq ans plus tôt. Ancien "engagé volontaire", Julien s'est présenté en effet "pour la durée de la guerre, le 1er septembre 1914", ainsi

---

(59) Pour reprendre les mots d'André Raymond au colloque.

(60) Selon Nicole Reynaud, il aurait crié à la sortie des usines. "L'absinthe rend fou".

(61) *L'Écho d'Alger* du 14.4.1937.

que le précise son livret militaire<sup>(62)</sup>. Mais la commission d'Alger l'a réformé, le 2 décembre suivant. En fait, après avoir été recensé avec la classe 1911 dans la subdivision d'Oran, le jeune homme avait déjà été exempté par le conseil de révision<sup>(63)</sup>. Complaisance militaire, sollicitation de l'appelé? Sûrement pas. Une notification du ministère des pensions, en date du 4 novembre 1929, indique qu'il a reçu une pension comme soldat du 1er zouave pour "tuberculose pulmonaire filieuse à un taux d'invalidité de 100%"<sup>(64)</sup>. Une fois encore, Julien a suivi Jaurès, sans enthousiasme pour la guerre ni exaltation nationaliste, mais en patriote hostile aux dangers du pacifisme. Conséquent avec lui même, il s'est engagé sur le Front, le geste précédent la parole. Tout juste le contraire d'un "planqué". L'Armée ayant jugé que dans les tranchées il serait surtout un handicap pour ses camarades, on comprend qu'il ait mis un point d'honneur à soutenir le Front de ses conférences, fût-ce depuis l'arrière.

### 3.2 "Saint-Julien l'évangéliste".

L'hagiologie chrétienne ne connaît que deux Julien, "l'apostat" et "l'hospitalier". Erreur de référence ou facilité de plume, c'est à un troisième qualificatif que recourt la presse locale dans l'immédiat après-guerre, pour brocarder le petit professeur revenu dans sa ville afin d'y faire campagne. Elle a quelque raison d'ironiser sur "l'évangéliste", puisque le pasteur rouge vient de passer la première quinzaine de novembre 1919 à prêcher le crédo socialiste dans toute l'Oranie. Le 10 décembre suivant, il est rappelé d'Alger in extrémis, alors qu'il s'apprête à embarquer sur le ferry La Marsa, afin de rejoindre le poste auquel on vient de l'affecter, d'ailleurs contre son gré, à Bordeaux<sup>(65)</sup>. Il est convié à faire équipe à Oran avec Léon Charbonnier, un employé du port, et Michel Goutier, un instituteur, pour représenter son parti aux élections cantonales des 14 et 21 décembre<sup>(66)</sup>.

L'aventure électorale a donc commencé un mois plus tôt, quand le secrétaire de la section d'Oran, un autre instituteur, Paul Girard, a demandé avec insistance à Alger de lui envoyer son ancien camarade pour diriger la campagne du parti lors des législatives<sup>(67)</sup>. Le contexte est particulièrement favorable, car le socialisme est une force montante, en France comme dans toute l'Europe, en cette première année de l'après guerre. En Algérie même, la gauche socialiste n'est plus le petit groupe marginal et folklorique d'avant 1905<sup>(68)</sup>. Le défilé du 1er mai, les grèves du printemps

(62) Livret militaire. Classe 1914. Engagé sous le n° matricule 317.

(63) *Id.*

(64) Ministère des pensions, n° 1475, notification du 30 septembre 1929.

(65) *Ed'O* du 12.12.1919.

(66) *Id.*

(67) Manuscrit Soufi. J'ai une dette particulière envers Fouad Soufi, Directeur des Archives à la Wilaya d'Oran, chercheur au CRASC, et historien de grand talent, qui a bien voulu mettre à ma disposition un manuscrit consacré au mouvement social en Oranie entre les deux guerres, et a particulièrement aidé par ses observations à l'accomplissement de ce travail.

(68) La percée de 1905-1907 est plus significative qu'on ne l'a dit et se traduit notamment par la création de deux journaux, successivement *Germinal* (1905) et *La lutte sociale* (1907).

et la floraison des nouvelles sections et corporations syndicales font la démonstration qu'un nouveau pas a été franchi<sup>(69)</sup>. Une organisation de jeunesse est lancée<sup>(70)</sup>, qui anime le courant d'adhésion à la III<sup>ème</sup> Internationale, et servira ultérieurement, comme en France, de point d'appui à la "bolchévisation" des sections communistes. Pendant deux semaines, Julien va parcourir une large partie du département, en dépit d'ennuis de santé qui l'obligent à annuler une partie de son programme<sup>(71)</sup>. "Citoyens, écrit-il dans sa déclaration de candidature, le bulletin de vote en mains, vous êtes le peuple souverain. Le 16 novembre 1919, dictez votre volonté"<sup>(72)</sup>. Dans ce texte liminaire, le "citoyen Julien" appelle à "l'indispensable rapprochement des races" et à la "transformation de l'Algérie", ce qui implique à la fois l'autonomie de décision et d'action ("création d'une flotte algérienne nationalisée"), et le retour au droit commun en matière de politique et d'administration générales ("suppression du Gouvernement Général", "rattachement de l'Algérie à la France"). Il développe ainsi, en accord avec son parti, une problématique de l'égalité des droits fondée, seize ans avant le grand débat de 1936, sur l'idée d'intégration. Une partie substantielle de l'opinion européenne montre qu'elle est prête à suivre un tel programme. On peut juger de ce dynamisme au score réalisé au premier tour, le 16 novembre 1919. Avec 5591 voix, Julien est certes largement distancé par ses principaux adversaires (Petit, Roux-Freissineng, Lisbonne), mais il recueille tout de même 16% des suffrages exprimés<sup>(73)</sup>. C'est une véritable percée. Il est vrai que le taux d'abstention s'est élevé à 41%, mais cela ne suffit pas à expliquer la transformation du paysage électoral. On comprend que la droite ne ménage point ce nouvel adversaire. "Allez en Russie continuer votre programme", lui lance "le petit fanal oranais"<sup>(74)</sup>. De fait, la SFIO obtient 23% des voix à Oran, 29,5% à Mostaganem, et 39% à Bel Abbès, dans le premier collège réservé aux européens. Elle réalise aussi des scores plus qu'honorables dans certaines villes de l'intérieur: 17,7% à Relizane, 26,8% à Sig<sup>(75)</sup>. C'est aussi un succès personnel pour Julien, du moins si l'on s'en tient à ce que laisse publier le journal *Le Soir*, dans son édition du 4 novembre 1919. "A Aïn-Témouchent, est-il écrit, la population a largement applaudi dans la salle et dans les rues la candidature socialiste. A Tlemcen, précise le compte-rendu, la foule comprenant toutes les classes de la population, après une séance contradictoire de 2h30, a porté notre camarade en triomphe à travers toute la ville et a envahi l'Hôtel de Ville où il est descendu. A Bel Abbès, ajoute-t-on pour finir, le succès n'a pas été moindre, et notre camarade porté en triomphe au café a été porté sur une table où il a dû haranguer la foule à nouveau"<sup>(76)</sup>. L'enthousiasme est moindre, au second tour, puisque Julien est le seul candidat à perdre des voix. 1274 d'entre elles lui font défaut, comme si l'Oranie

(69) Meynier Gilbert, L'Algérie révélée. Thèse, Nice, 1979.

(70) *Ed'O* du 3.11.1919.

(71) *Ed'O* du 14.11.1919.

(72) *Ed'O* du 14.11.1919, "Déclaration de programme".

(73) *Ed'O* du 23.11.1919.

(74) Manuscrit Soufi.

(75) *Le Soir*, du 4.11.1919. Toutes ces lignes sont extraites du même compte-rendu.

(76) Manuscrit Soufi.

s'était conformée à l'adage : "Au premier tour on choisit, au second on élimine". Il reste qu'un chemin a été tracé. A Bel Abbès en particulier, où le parti réalise son meilleur score, mais surtout à Oran, puisque la ville recueille à elle seule, au second tour, ainsi que le montre Fouad Soufi, 42% des voix socialistes de l'Oranie<sup>(77)</sup>. Raison de plus pour nuancer l'interprétation contextuelle qu'Emmanuel Sivan donne de la future motion "raciste" de Bel Abbès, dont Trotsky et l'Internationale se serviront ensuite, et bien après coup, afin de conforter par une sorte d'exemplarité négative la bolchévisation du parti communiste naissant. Toutefois, si la poussée électorale sanctionne bien l'émergence d'un prolétariat européen combatif, manifestant et gréviste, les résultats du second tour ont de quoi rassurer la classe politique locale. Du reste, les socialistes font le jeu de la droite en s'abstenant de présenter des candidats aux élections municipales qui suivent immédiatement les précédentes. Ils refusent même de faciliter le report des voix socialistes sur le centre gauche. Julien est déjà reparti à Alger. On comprend que son retour inopiné à Oran, pour les cantonales suivantes, troisième terme de la séquence électorale de l'automne 1919, aient pu susciter l'ironie des commentateurs.

Au premier tour, pourtant, c'est la surprise. Julien arrive en tête à Sediman, la plus petite des circonscriptions de la ville<sup>(78)</sup>. Une fois encore, la division de la droite et le fort taux d'abstention ont profité au candidat socialiste. Chacun pense néanmoins qu'il sera battu au second tour, tant l'écart arithmétique paraît grand entre les deux "camps". Mais à la stupéfaction générale, Julien double son score au second tour, probablement soutenu par l'électorat centre gauche de Gasser. Il devient ainsi le premier élu socialiste d'Algérie au Conseil Général. Une sorte d'année "folle" commence pour lui, à la fois sabbatique, politique, et romantique. En moins de seize mois, il termine son mémoire, passe son diplôme, bataille au Conseil général, prépare les congrès de Strasbourg et de Tours, sillonne l'Algérie, se déplace jusqu'à Moscou, et "enlève" pour finir une jolie constantinoise. Loin d'être impressionné par l'âge, la fortune et l'influence des vieux routiers qui dominent l'assemblée départementale, le conseiller Julien s'impose d'emblée par sa pugnacité, son intelligence, sa rigueur. Toute l'expérience passée s'intègre à la fonction nouvelle et concourt à la maîtrise du rôle: les connaissances juridiques et pratiques du fonctionnaire, le talent du conférencier, la méthode de l'historien, l'esprit de répartie du débatteur. Il siège d'emblée en expert des questions algériennes, à côté du vieux notable de Nedroma, Si M'hamed Ben Rahal. Dès la première session, il tient tête au préfet qui domine l'assemblée, lui rappelle opportunément un précédent oublié, et argumente avec vigueur à propos du conflit qui oppose les cheminots grévistes au syndicat agricole de Tiaret<sup>(79)</sup>. Le public qui suit les débats l'applaudit avec un tel enthousiasme que le président de séance doit menacer de faire évacuer la salle<sup>(80)</sup>. L'intellectuel est devenu un élu, pas un notable. Le militant socialiste adhère à l'Internationale, mais la

(77) *Id.*

(78) Séances des 4, 5, 8 et 9 mai 1922 du Conseil Général. Archives de la Wilaya d'Oran.

(79) *Id.*

(80) *Ed'O* du 9.10.1922.

bolchévisation va le ramener du côté de son héritage et de sa vocation, au parti de Jaurès et au métier d'historien . Pour l'heure, cependant, cette vie intense est celle de l'engagement total .

### *3.3 Julien, expert et rouge*

Resté en place en 1922, peut-être Julien se serait-il pris au jeu, en amorçant vraiment une carrière de professionnel du suffrage universel, rejoignant ses homologues à la commission des élus du parti socialiste, où siégeant avec les leaders de son groupe parlementaire, aux côtés de Moutet et Blum. Le fait est que l'administration a sans doute donné un coup de pouce au destin, puisque le nom du conseiller socialiste est opportunément sorti au tirage au sort parmi les mandants appelés à revenir devant les urnes, au titre du renouvellement des sièges par tiers tous les trois ans. A Paris, sur sa lancée, quelques années plus tard, il aurait pu briguer un mandat similaire dans un quelconque arrondissement de Paris. Mais il est à Oran, ce 8 octobre 1922, pour une nouvelle candidature, au même siège et dans la même circonscription<sup>(81)</sup>. Ainsi s'achève le cycle électoral. Désormais candidat du parti communiste le professeur de Montpellier n'a pas la moindre chance de conserver son siège, car il n'y a pas de majorité possible pour une formation qui connote de plus en plus l'idée d'indépendance. Il s'est représenté par discipline, mais son esprit est déjà ailleurs. Désavoué dès sa prestation à Moscou par plusieurs membres de la délégation - qui comprend notamment Loriot et Vaillant couturier - pour avoir accepté de parler librement à des journalistes étrangers à la presse communiste et sans autorisation du Comité Directeur, il a fait amende honorable et proposé de rendre ses responsabilités de délégué à la propagande en Afrique du Nord<sup>(82)</sup>. Décidément, Julien n'est pas fait pour le centralisme démocratique. Il est toujours membre de la section française de l'internationale communiste, mais on sent que la période de l'enthousiasme révolutionnaire s'achève. Pourtant, il est bien de ceux qui, localement, l'ont incarnée trois ans plus tôt, jusqu'à l'adhésion de Tours, dans le grand élan suscité par Octobre 1917 .

Comme un grand nombre de ses camarades socialistes d'Algérie, Julien est partisan de l'adhésion à l'internationale, à ses thèses et à ses conditions. Comme eux toutefois, il s'y engage au prix d'une impasse implicite, intenable après coup, sur la "question coloniale", qui leur pose un problème existentiel, et pas seulement doctrinal. L'enjeu est de taille pour les sections algériennes, puisque la 8ème condition fait obligation à ses adhérents de soutenir sans réserve le mouvement national dans les colonies, y compris en cas de soulèvement armé, même si cette ligne de clivage est largement recouverte par des enjeux de politique intérieure. Pour Julien, cependant, la question se pose en des termes nouveaux du seul fait des responsabilités nouvelles acquises dans le parti . Tout a changé pour lui durant le second semestre 1919. Le conseiller socialiste n'est plus seulement un intellectuel militant et un élu, il est d'orès

---

(81) CD à Moscou.

(82) *La Lutte Sociale* du 10.12.1920.

et déjà un chef de parti en puissance. C'est ce que confirme le congrès fédéral qui se tient à la Maison du Peuple d'Oran le 15 février 1920. Julien y est désigné comme titulaire pour représenter la fédération au prochain congrès de Strasbourg, avec Loriot et Souvarine comme suppléants, et comme délégué permanent à la propagande en Afrique du Nord<sup>(83)</sup>. La section socialiste de Bel Abbès s'est prononcée à l'unanimité pour l'adhésion sans réserve à la III<sup>ème</sup> Internationale (motion Loriot), et celle de Tlemcen a donné 29 de ses voix à Loriot contre une seule à Renaudel. Quant à la section d'Oran, celle de Julien, elle a tranché dans le même sens, avec 66 voix pour Loriot, contre 15 à la motion Longuet<sup>(84)</sup>. C'est ainsi que notre professeur devient un homme de commission, sinon un homme d'appareil, et un interlocuteur obligé de l'Internationale pour l'Afrique du Nord. C'est lui qui, après le Congrès de Strasbourg, fait le compte rendu de la mission Cachin-Frossard à Moscou, le 27 décembre 1920, lors d'une conférence qui donne le départ aux débats pour le congrès de Tours. Les délégués algériens confirment le 19 décembre 1920 leur vote de février. Lors d'un nouveau congrès fédéral, ils portent leur sept mandats sur la motion Cachin-Frossard<sup>(85)</sup>. La commission préparatoire, il est vrai, diligentée selon toute vraisemblance par Julien lui-même reconnaît toutefois que cette motion contient des "réserves implicites à l'adhésion à la III<sup>ème</sup> Internationale": 1) "sur l'action illégale et la constitution d'un organisme clandestin", 2) "sur la propagande dans l'armée, 3) "sur l'aide à fournir aux populations indigènes des colonies - en cas de révolution de ces "dernières"<sup>(86)</sup>. Dans la nouvelle configuration du parti socialiste d'Algérie, Julien fait partie de la gauche attirée par la révolution d'Octobre et la stratégie de rupture avec le capitalisme, mais il se situe à la droite des radicaux, étranger à la psychologie et à la culture du carbonaro, réfractaire à la caporalisation du parti et à l'obéissance aveugle aux décisions du centre, hostile à la stratégie insurrectionnelle en matière coloniale. Dénoncé par *Le Petit Oranais* comme le "représentant le plus autorisé du consortium de scélérats qui ont mis depuis trois ans le pays à feu et à sang"<sup>(87)</sup>, il reste un homme de dossier que syndicalistes et ouvriéristes dénonceront bientôt pour son goût immodéré des fiches, et une sorte de modéré de l'extrême gauche, à la recherche d'une formule d'équilibre entre réforme et révolution. On le voit à sa façon de prédéterminer subtilement, par le libellé même des questions posées aux sections d'Algérie, dans son enquête de 1921, les réponses de leurs adhérents sur la "question indigène", dans le sens d'une prise de distance par rapport aux exigences de l'Internationale<sup>(88)</sup>. Certains iront bien au delà des réserves suggérées par le texte. C'est le cas pour la célèbre motion de Bel Abbès, évoquée plus haut. En fait, le passage de Julien à la direction du parti communiste algérien naissant est pour le courant "révolutionnaire" l'occasion de

(83) *Id.*

(84) *La Lutte Sociale* du 4-10.12.1920.

(85) *Id.*

(86) *Le Petit Oranais* du 4.1.1921.

(87) Préface de Magaly Morsy. à une pensée anticoloniale, *op cit.*

(88) Meynier Gilbert et Koulaksiss Ahmed, "Sur le mouvement ouvrier et les communistes d'Algérie au lendemain de la première guerre mondiale", in *Mouvement social*, n° 130, janvier-mars 1985, pp.3-32

mettre à plat la question coloniale et d'accélérer la décantation dans ses rangs. Vue de Moscou, la transition fait le départ entre les socialistes restés socialistes et ceux qui sont prêts à suivre le Centre jusqu'au bout. Vue d'Algérie, elle s'analyse en bonne partie comme l'éviction des intellectuels issus du corps enseignant par les syndicalistes regroupés dans la toute nouvelle CGTU<sup>(89)</sup>. Mais précisément, c'est bien l'intellectuel soucieux du quant à soi qui l'emporte chez Julien. Si l'engagement dans le combat politique suscite un déplacement de l'objet d'étude, le retrait de l'action historique le porte définitivement à l'accomplissement dans l'écriture de l'histoire.

### III - L'HISTORIEN: UN PROJET D'HISTOIRE TOTALE?

On a vu ce que le style de Julien devait à ses années oranaises, mais ce qui est en cause à présent, c'est sa posture et son écriture d'historien, en tant qu'elles expriment et révèlent une manière d'être dans la discipline. Dans quelle mesure Julien est-il déjà maître du métier avant de quitter définitivement l'Algérie? Comment y vient-il et quelle histoire fait-il au regard des grandes œuvres à venir?

I - N'éludons pas pour autant la dimension subjective de rentrée en matière. Pourquoi faire de l'histoire, et pourquoi cette histoire là? Julien n'a pas répondu explicitement à cette question. Mais si la réponse se trouve dans l'œuvre, comme le pensait Roland Barthes à propos de Michelet, elle se trouve aussi dans la rencontre alchimique d'un sujet, d'un genre et d'un contexte. Après tout, le "choix" de Julien aurait pu porter sur la littérature ou la musique. Ayant opté pour l'histoire, il aurait pu se consacrer à la période hellénistique, à la genèse du capitalisme, ou au temps de la fronde. Calviniste, il pouvait tout aussi bien se spécialiser en histoire religieuse et dialoguer avec le Weber de l'éthique protestante. Socialiste, protégé de Jaurès, interlocuteur de Lénine, il était bien placé pour continuer Mathiez ou devancer et dépasser Dolléans. Illusion rétrospective, ou accord précoce entre une position et une disposition, tout se passe comme s'il avait été programmé pour faire de l'histoire, et cette histoire là. Métier et mémoire paraissent s'être conjugués pour tracer la voie. On sait qu'Etienne Julien est agrégé de lettres, il faut préciser maintenant qu'il est professeur d'histoire<sup>(90)</sup>. Un enfant peut rompre avec l'exemple du père, il peut tout au contraire marcher dans ses pas. Il y a aussi le substitut du père qui entretient le lien du fils avec la discipline. C'est un collègue d'Etienne Julien, le professeur Lemoisson, qui parraine André à la Société de Géographie, après l'avoir eu comme élève en classe terminale. Encore un professeur d'histoire, même si cet enseignant se spécialise en géographie. Le proviseur lui-même, que Julien a manifestement en affection, pourrait avoir servi de pygmalion. Mais en regard du métier, il y a aussi la mémoire, celle qui vit dans la parole des femmes, qu'il s'agisse des dragonnades ou de la commune, celle qui se conjugue avec le drame paternel et l'histoire immédiate, l'affaire Dreyfus et les luttes ouvrières soutenues par un parti socialiste ascendant, et tout ce qui inspire, sans

---

(89) "Avant-propos" de Charles-André Julien à son *Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 1931.

(90) *Id.*



la dicter, l'histoire savante du député de Carmaux. Mais précisément, quel meilleur modèle pour Julien que celui de Jaurès, géant de son siècle, ami de la famille, savant et "prophète". Et quel historien ! Clio s'est donc bien penchée sur le berceau d'un enfant né albigeois, communal et dreyfusard. Il ne semble pas que, passée la petite enfance, Charles-André ait jamais songé à faire autre chose que de reprendre le flambeau, celui que tiennent inséparablement le pédagogue, l'écrivain et le citoyen, si ce n'est à réunir davantage encore l'histoire récit et l'histoire en acte, à l'image du grand tribun. Histoire héritée par conséquent, reçue par identification avec les transmetteurs et cela même qu'ils transmettent, mais vocation aussi. Je retiens le terme en raison de sa connotation religieuse et non malgré elle, car le métier est à mettre en balance chez Julien avec deux inclinations fortes qui se répondent à distance, la passion pour la politique, toujours intacte dans ses dernières années, malgré la somme des déceptions et des désillusions, et la réminiscence d'un idéal identifié dans l'enfance au sacerdoce du pasteur. Dans les deux cas, une volonté de servir, d'être utile aux dominés et aux démunis. Faire de l'histoire, c'est la faire pour eux. Proletariat et colonisés sont et restent chez Julien les deux expressions historiques d'une figure ontologique, celle de l'Autre et du Pauvre. Mais comme Jaurès, l'avocat des droits de l'homme et des circoncisions vient à l'histoire sans renier un patriotisme adossé aux Lumières. Julien l'historien est un contemporain de De Gaulle, qui se fait lui aussi une certaine idée de la France et de sa mission dans le monde. La politique comme action et l'histoire comme savoir sont donc autant de substituts qui conservent en la déplaçant la motivation exprimée dans l'enfance. Le savant chez Julien continue le militant et le pasteur. Et pourtant, la pure gratuité de l'intelligence est présente elle aussi. Connaître pour servir, certes, mais aussi connaître pour connaître, pour le seul bonheur de l'esprit, en jouant à travers le passé du présent et le présent du passé. Le jeune bachelier paraît d'emblée captivé par une discipline qui, plus que d'autres, impose au sujet la "vérité" du "fait" mais requiert pour la (re)construction du passé toute la puissance de l'imagination, qui intervient puissamment dans l'investigation et la narration. A vingt ans en tout cas, le jeune licencié de Bordeaux est déjà tenu par les deux bornes du temps. Soucieux du plus ancien, il est passionné d'archéologie et de paléontologie, comme s'il était pris par le mythe du premier homme, ou la saga des premiers africains. La meilleure des enquêtes n'est-elle pas celle qui traverse le temps le plus lointain à partir de ses traces les plus anciennes? Soucieux du plus proche, et porteur d'espérance pour son semblable, il veut comprendre le présent par le passé et fonder sur l'histoire sa vision de l'avenir. Finalement, les deux aspects sont et resteront inséparables. Le plaisir de l'intelligence s'applique à l'objectivation du temps, le sentiment de "l'être là" procède d'une implication personnelle dans les enjeux du siècle. Plus que la philosophie, l'histoire répond chez lui à l'interrogation sur "l'être et le temps". Mais en retour, cette histoire revêt une dimension phénoménologique et existentielle intense. Julien fait de l'histoire à partir de sa propre inscription dans le monde, quitte à remonter à deux mille ans. C'est à partir d'Oran et de la situation coloniale qu'il entre dans la carrière, et il s'y tient toute une vie, sinon par le corps, du moins par l'esprit. S'il était réservé à Fernand Braudel de s'interroger sur la naissance

de la modernité, passant des Espagnols d'Oran à Philippe II, et de ce dernier à la Méditerranée, Julien aurait pu "s'évader" définitivement vers l'Antiquité comme Gsell, ou la Préhistoire comme Camps, ou encore se consacrer à une histoire générale du colonialisme et des grands empires modernes, dans un dialogue avec Marx et Toynbee, ce qu'il a presque fait. Mais il n'a de cesse de revenir à la question du temps présent. Que se passe-t-il ici et maintenant? Partir d'un constat "phénoménologique", non pour parler de soi, mais pour penser le mouvement du Maghreb, en se saisissant de l'instant pour affronter la durée. La mémoire blessée du "dreyfusard", la soif de savoir et de revanche du bachelier, la curiosité éclairée de l'étudiant et l'aventure maghrébine d'un disciple de Jaurès prédisposaient cet héritier à investir son héritage sur le terrain même de son entrée dans la vie, bref, à choisir l'histoire comme métier et l'Afrique du Nord comme objet, aux deux extrémités de sa temporalité, à garder l'une et l'autre comme passion, en tant qu'elles lui permettent de satisfaire la volonté de servir et le désir d'inscrire le temps vécu dans le temps du monde.

2 - Héritage? Dispositions et prédispositions? Sans doute, mais quelle formation pour accéder au métier et amorcer l'œuvre? Quelles filières, quels maîtres, quel itinéraire enfin, avant de frapper le grand coup d'une *Histoire de l'Afrique du Nord*, vingt ans plus tard? André a sans doute rêvé d'entrer dans la carrière par la grande porte, celle de l'École Normale Supérieure, d'où est sorti Jaurès lui même. Le "grand séminaire" de la rue d'Ulm n'assure-t-il pas le plus brillant avenir aux meilleurs des plus modestes enfants de la République? N'est-il pas le vivier de tout ce que compte de savants la "république des lettres"? A l'opposé de cette voie royale, le fils d'Etienne doit se contenter de passer modestement par la petite porte, recruté au tour extérieur après une longue pérégrination algérienne avant de retrouver le lycée Jeanson de Saily à Paris, et d'être accueilli par la Sorbonne. La voie parisienne étant fermée pour dix ans, notre étudiant en histoire obtient plus modestement sa licence à Bordeaux, sans doute après un cursus à Alger, avant de se retrouver finalement en poste à la préfecture d'Oran dans les conditions médiocres que l'on sait. Le jeune homme a des handicaps, on l'a vu, et il est clair qu'il se disperse entre de trop nombreux terrains d'action. Il perd du temps, tarde à passer l'agrégation et à soutenir son DES, respectivement le seul titre et le seul test qui valent pour l'"établissement". Ce ne sera chose faite qu'en 1920, après cinq années d'enseignement. Dans sa trentième année, André Julien peut enfin sortir de la précarité et, à la faveur du reflux politique, amorcer une carrière scientifique qui le conduira cinq ans plus tard au secrétariat de la *Revue historique*. Ecrivain précoce, Julien est donc un diplômé tardif, et un titulaire âgé. La politique perd sans doute un cacique, mais l'université gagne un historien, ou retrouve celui que l'on croyait perdu pour elle. Avec cette formation entre Oran et Alger, la discipline historique se prive sûrement d'autres investissements possibles, mais l'histoire de l'Afrique du Nord se donne un nouveau maître. Toutefois, avant de parvenir à ce premier sommet, il a bien fallu suivre les traces de quelques devanciers. A défaut de Paris, Julien trouve ses véritables inspirateurs à Alger, dans une Université qui commence à se faire un nom, en bonne partie grâce à eux. Quatre historiens représentatifs de cette "école d'Alger" ont plus particulièrement compté

pour Julien: Stéphane Gsell, George Yver, Jérôme Carcopino, et Francis de Pachtère. Ces noms ressortent clairement des incipits à *l'Histoire de l'Afrique du Nord*, mais aussi de deux lettres de Julien, de ses premiers textes d'historien, et de la mémoire familiale orale<sup>(91)</sup>. Bien d'autres sont cités dans le grand livre de 1931, quand l'auteur peut enfin se retourner sur lui-même, en remerciant tous ceux qui, à un titre ou un autre, lui ont apporté leur concours. Emile-Felix Gautier, Gaudefroy-Demombynes, Georges et William Marçais, comptent parmi les plus marquants. De fait, tous sont déjà connus au moment où Julien rédige ses premières notes de lecture (1913/1914), et célèbres quand il publie ses premiers articles (1919/1922). Surtout Gautier, qui va bientôt secouer la profession avec son livre sur les "siècles obscurs" (1<sup>ère</sup> ed. 1927), et William Marçais, qui domine le monde des arabisants, avec son collègue du collège de France, Louis Massignon. Fernand Braudel lui aussi est nommément évoqué, cité avec grand éloge dans l'énorme appareil bibliographique qui clôt l'ouvrage. Mais il ne peut pas être distingué davantage du lot, au titre des années de formation, puisque le futur auteur de *Philippe II* est son cadet de douze ans. Braudel arrive en Algérie quand Julien la quitte<sup>(92)</sup>. Les quatre noms cités plus haut ont bien un statut à part et circonscrivent un espace référentiel distinctif parce qu'ils ont contribué de manière décisive à la formation de Julien, à ses orientations de recherche, ainsi qu'à l'obtention de ses premiers postes. En fait, ce critère simple permet de distinguer Gsell des trois autres. Le professeur du collège de France est à la fois le plus ancien et le plus prestigieux. Il sert de modèle à toute une génération de jeunes apprenants, au delà même de sa spécialité. C'est une personnalité scientifique internationale, dont l'œuvre majeure, une *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* en huit volumes (1913/1922), est tenue, par l'auteur de *l'Histoire de l'Afrique du Nord* pour "l'une des plus grandes qu'ait produite la science mondiale"<sup>(93)</sup>. C'est donc naturellement à lui que Julien demande une préface pour son premier vrai livre, exprimant en retour sa "grande reconnaissance" à celui qui "unit à une science incomparable une rare droiture de conscience"<sup>(94)</sup>. Ces derniers mots ne sont pas de circonstance, quand on sait le caractère de Julien et l'importance qu'il accorde à la déontologie et à l'éthique. Gsell n'a pas hésité à donner son nom et sa caution à l'œuvre d'un jeune historien socialiste, il est vrai très modérée dans le ton, mais écrite à contre courant de l'histoire officielle, sur un sujet sensible, en pleines festivités du Centenaire. La qualité scientifique du livre de Julien l'a emporté chez Gsell sur toute autre considération. En fait le grand homme était déjà pour le jeune étudiant, vingt ans plus tôt, ce modèle de rigueur et de savoir "à l'érudition souveraine", qui avait passé toute une vie à déchiffrer des inscriptions sur les pierres, restant chaque année des mois durant sous la tente, aimant de surcroît à remonter à pied de l'Université à El Blar en compagnie de ses meilleurs élèves<sup>(95)</sup>. Yver, de Pachtère et Carcopino n'ont pas à ses yeux une telle stature, bien

(91) Fernand Braudel : né en 1902, arrive en Algérie en 1903. Je dois cette précision à l'écoute amicale de Maurice Aymard.

(92) *Histoire de l'Afrique du Nord*, *op. cit.*, 1931, p. 768.

(93) *Id.*

(94) Au témoignage de Annie Rey Goldzeiguer.

(95) *Revue Africaine*, n° 294, 1918, p 198.

que leur science soit grande, mais ils appartiennent au cercle de référence de l'étudiant Julien parce que ce dernier a suivi leurs cours, conçu avec eux les premiers plans de son travail, ou décidé de ses premiers articles. Eux seuls sont, de ce fait désignés précisément du terme de "maîtres". Le premier, un chartiste spécialisé dans l'histoire de la période coloniale, et secrétaire de la "Société historique" d'Alger, lui ouvre les portes des sociétés savantes et les colonnes des revues qui font autorité en matière algérienne. Julien précise d'ailleurs en 1931, qu'il continue de recourir à ses conseils. Le second, tué au front en 1916 à l'âge de trente cinq ans, est un jeune et brillant professeur sorti de l'École de Rome. André semble avoir été très proche de cet ancien élève de Camille Julien, un aîné de dix ans qui, écrit-il en 1931, "m'a initié à l'archéologie et à l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord". On le sent particulièrement affecté par cette disparition tragique, et c'est à lui que revient l'honneur de rédiger la notice nécrologique, dans la *Revue Africaine*, avec la discrétion déjà remarquée à la mort de son père<sup>(96)</sup>. Pourtant, Julien doit au moins autant à Jérôme Carcopino ses véritables débuts d'historien. C'est en effet le futur ministre de Vichy qui prend le futur interlocuteur de Lénine sous son aile, et valide son sujet de DES. On comprendra l'importance du soutien de ce spécialiste de Rome, célèbre encore aujourd'hui par son "César", au passage d'une lettre adressée par le jeune auxiliaire, André Julien au proviseur du lycée d'Oran. Dans ce courrier du 9 août 1917, expédié depuis Sainte Foy La Grande, il dit son espoir de pouvoir "mettre au point et soutenir" enfin un diplôme "que nul autre professeur des Facultés de France ne veut accepter, à l'exception de Mr Carcopino"<sup>(97)</sup>. En réalité, André va encore retarder plus de trois ans sa soutenance. Il lui aura donc fallu huit années pour présenter un simple "diplôme" dont personne n'exigeait de lui qu'il bouleversât la science. Ce n'est pas à dire que ce travail fut sans valeur ni portée, et on imagine mal qu'un Carcopino eût défendu avec tant de constance une recherche dont il aurait mal auguré du contenu. Mais Julien, on le sait, est un homme dispersé, quoique tout le contraire d'un ludion. La part de jeu et d'aléa qui caractérise ses activités de jeunesse s'inscrit sur un fond très sérieux, adossée à un travail considérable qui trouvera plus tard sa cohérence et son véritable achèvement. Il reste que le jeune homme est aussi un perfectionniste et un anxieux, qui veut être à la hauteur de son sujet et de ses maîtres. Heureusement, ces derniers savent mieux que lui les promesses qu'il recèle et nous avons vu qu'ils n'attendent pas la peau d'âne pour le lancer dans la vie intellectuelle.

3 - L'élève doué n'a donc pas été oublié de ses professeurs, l'étudiant pauvre et talentueux n'a pas été abandonné de ses maîtres. Les uns et les autres ont attendu avec patience qu'il se lasse ou qu'il se range, fermant les yeux sur les incartades ou les excès au nom de la seule valeur qui compte, ce talent qu'on lui reconnaissait déjà et qu'il ne fallait pas perdre. Mais à quoi le destine-t-on au juste, pour autant qu'on puisse imposer un chemin à ce pur-sang rétif? Qu'en est-il de l'objet même de sa recherche?

---

(96) Dossier Lycée.

(97) "Marseille et la question d'Alger à la veille de la conquête", *Revue Africaine*, n° 298, 1er trim. 1919, pp. 16-61.

Sur quoi travaille-t-il, quel est son sujet? En ouvrant le dossier de ses débuts, on est pris d'emblée dans un puzzle où manque la pièce essentielle, le mémoire de DES. A lire ses premiers articles dans les revues spécialisées d'Oran et Alger, je me suis demandé un instant si ce n'étaient pas là tout simplement les parties successives du diplôme resté à ce jour introuvable. Ils forment en effet une série homogène de cinq textes parus entre le premier trimestre 1919 et le dernier trimestre 1922, et répondent parfaitement à l'unité d'objet et à la taille d'un mémoire. Julien s'y interroge sur les controverses qui accompagnent dans la classe politique et la presse françaises la préparation de l'expédition d'Alger. Après avoir étudié le retournement de point de vue d'un acteur clé, la chambre de commerce de Marseille, d'abord indifférente, puis engagée à fond dans le soutien à l'opération militaire, il suit pas à pas l'opposition des parlementaires libéraux et de nombreux publicistes, surtout économistes, comme Sismondi, à une entreprise considérée par beaucoup comme coûteuse et stérile<sup>(98)</sup>, et boucle finalement la série par une bibliographie critique consacrée à l'ensemble du sujet<sup>(99)</sup>. Le premier essai, très remarqué, et qui a tous les aspects d'un coup de maître, est publié, noblesse oblige, dans la *Revue Africaine*, dont le secrétaire général n'est autre que Georges Yver. Et les quatre suivants sont répartis entre la même revue et le *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*. Nous sommes à la veille de la campagne échevelée avec les socialistes, pour les élections au Conseil Général. On comprend aisément le choc de ses premiers lecteurs. Quant au dernier texte de la série, qui a presque les allures d'une leçon de chose ou d'un exercice de style, tant l'auteur est souverain d'aisance, il donne lieu en retour à un contraste saisissant, par sa sérénité de ton, en dépit de l'espièglerie finale, avec l'image du trouble-fête moscoutaire dénoncé au même moment par la presse coloniale. Au total, les cinq articles font bien système, et composent un ensemble cohérent qu'on aurait pu reprendre en un seul livre. Il s'agit d'une véritable enquête d'opinion, comme l'indique suffisamment le dernier titre lui-même, "La question d'Alger devant l'opinion de 1827 à 1830"<sup>(100)</sup>, mise au service d'une histoire politique de la colonisation dans laquelle s'illustre depuis près de vingt ans Georges Yver. Cette hypothèse du diplôme "moderniste", qui paraît confortée par l'œuvre ultérieure, se heurte pourtant, dès le départ, à deux indices contraires. Pourquoi Julien s'engagerait-il dans un mémoire d'histoire contemporaine alors qu'il fait de l'épigraphie avec de Pachtère et qu'il consacre ses premières lignes d'apprenti historien à l'antiquité romaine? Six ans avant de publier ces articles, Julien a donné en effet trois notes de lecture pour les mêmes supports. Là encore, la série est homogène, et elle est plus conforme à ce qu'on sait de l'auteur par la préface de 1931. En 1913, Julien présente dans le BSGO un ouvrage de C. Pallu de Lessert portant sur les "colonies attribuées à César dans l'Afrique

---

(98) "La question d'Alger devant l'opinion de 1827 à 1830 (essai de bibliographie méthodique des sources)", *BSGO* 1922, T. XVII, pp. 225/258.

(99) *Id.*

(100) *BSGO*, 1913. Comptes-rendus (Ventre:, les ports de Carthage, p 257. et Pallu de Lessert, les colonies attribuées à César dans l'Afrique romaine p. 137). Dans le numéro suivant *BSGO*, 1914, p. 126, il présente le T. I. de la grande œuvre de Stéphane Gsell, Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.

romaine"<sup>(101)</sup>. C'est là, notons-le, la première publication de sa vie, puisqu'elle précède d'un an ses débuts dans la presse. Tout de suite après Rome, notre novice s'intéresse aux descendants des Phéniciens, avec un bref compte rendu du texte qu'un certain monsieur Ventre vient de consacrer aux "ports de Carthage". L'année suivante surtout, il lui est donné de dire son mot à une toute autre hauteur, puisqu'il s'agit de présenter le premier tome de *l'Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, l'*opus magnus* du grand Gsell lui-même. Quel honneur, pour un débutant !. Pour conforter le constat, il suffit de souligner que le premier texte de reprise, à la fin de la grande guerre, après un silence de trois ans sur le terrain historiographique, se rapporte aux trois volumes consacrés par Eugène Cavaignac, entre 1913 et 1917, à une "Histoire de l'antiquité". Ces deux pages pour la *Revue Africaine*, rédigées en 1918, laissent supposer que Julien n'a pas encore changé de terrain. Si l'historien a précédé le journaliste, l'"antiquisant" a bien devancé le "moderniste". Mais l'énigme du sujet demeure, et le problème de la dualité sera finalement résolu par deux sources complémentaires, la lettre au proviseur, et la mémoire familiale. La première ne règle pas tout. Julien pourrait avoir commencé son travail avec de Pachtère, car si "nul autre professeur (que Carcopino) ne veut accepter" un diplôme en souffrance depuis plusieurs années, c'est peut-être qu'il faut trouver un nouveau maître capable de remplacer l'ancien pour recueillir l'orphelin, puisque de Pachtère est mort depuis plus de dix mois. La lettre démontre en tout cas que le jeune homme, en août 1917, est bien à l'ouvrage "depuis bientôt cinq ans" sur un sujet d'histoire ancienne, et qu'il s'est trouvé logiquement un patron en la personne de Carcopino. Nicole Reynaud, la fille de Charles-André, achèvera de démêler l'écheveau en nous indiquant le titre même du mémoire, consacré dira-t-elle, à "Septime Sévère et Leptis Magna". Ce point est d'importance, car la trace laissée par l'intitulé indique suffisamment l'orientation de l'auteur et donne une explication analytique au long bicéphalisme de Julien, ainsi qu'à la modalité ultérieure de son passage de l'histoire ancienne à l'histoire moderne. Peut-être Charles André n'était-il pas satisfait du premier travail d'André. Le fait est qu'il ne l'a pas gardé, lui qui gardait tant de choses. En tout cas, Julien n'en dit pas un mot dans le grand livre de 1931. Et comme le mémoire n'a pas été déposé, il semble que cela n'ait pas été obligatoire à l'époque, nous ne saurons jamais ce qu'il contenait. Mais force est de prendre au sérieux la figure privilégiée par ce jeune audacieux dedans, qui se risque sur les traces de Gsell et Carcopino. Car Septime Sévère n'est autre que le premier empereur romain d'origine africaine. Un Berbère sur le trône de Rome, capitale du monde, c'est là un indice et un symbole qui ne trompent pas. Le sujet est donc parfaitement cohérent avec tout ce que nous savons de Julien. C'est bien en pensant au présent que le jeune historien se lance à l'assaut du passé. Tout s'éclaire, par conséquent, tout converge: les fées qui se penchent sur son berceau, l'influence des premiers maîtres, le goût de la profondeur historique, le patronage de Carcopino, l'idéal social et la fidélité aux convictions personnelles. Julien a dû rêver, adolescent,

---

(101) De Certeau Michel. "L'opération historiographique", in *Faire de l'histoire*; Jacques Le Goff et Pierre Nora ed. Paris Gallimard, 1974. t. I, *Nouveaux problèmes*.

huit décennies avant le sketch de Smaïn, qu'un Berbère parvienne un jour à la présidence de la République française.

La question coule de source. Avec une telle formation de latiniste, d'helléniste, et d'antiquiste, pourquoi ce féru d'épigraphie ferait-il de la "contemporaine"? On y a répondu par avance, mais il reste à l'explicitier davantage. Deux directions peuvent ici être explorées. La première, analytique, est celle de la discipline comme ensemble structuré et autonome du savoir. A mesure qu'il avance dans sa spécialité et prend confiance dans ses moyens, qui sont conformes, Julien pourrait songer à une grande ambition, être à l'empire ce que Gsell est à la République. Carcopino est plus occupé de Rome que de la Maurétanie et De Pachtère est mort. Toutefois, le jeune historien est encore trop tendre et trop fragile pour songer à une telle succession. Et puis, à Alger, le terrain est solidement occupé. Un maître est bien installé dans la place, Albertini. Aujourd'hui, il apparaît clairement que le talent de Julien remporte de beaucoup sur celui de cet excellent historien, et la preuve en est faite de manière éclatante dès 1931. Mais en 1918/1920, aucun scénario de ce type n'est pensable pour le petit monde des antiquistes, si bien disposé soit-il à l'égard du jeune homme. En tout état de cause, il eût fallu sans doute passer du mémoire inédit au livre de référence, et s'imposer d'emblée sur leur terrain par une œuvre qui les obligea à reconsidérer le champ. A cette date, et pris dans le tumulte du moment, Julien n'y est pas prêt. Une deuxième ligne d'analyse s'impose, au demeurant, celle du lien entre l'objet qu'on étudie et le lieu d'où l'on parle<sup>(102)</sup>. En effet, les raisons de travailler sur Septime Sévère restent valables a fortiori pour la période coloniale. Et à l'argument ultime de la spécialisation, on répondra par les cours et le parrainage de Georges Yver. Certes, la balance n'est pas égale entre le professeur au Collège de France et le secrétaire de la *Revue Africaine*, mais il y a l'ancrage très puissant de Julien dans la vie algérienne et son implication profonde dans la lutte politique autour des grands problèmes du siècle. Or la situation coloniale en est un. Et l'avenir colonial du pays en est un autre, puisque la France est alors en charge du deuxième empire de la planète (si l'on oublie de compter la Russie et la Chine). D'un côté, la vie politique oranaise peut paraître bien mince, étriquée, mesquine, encore que tout aussi prenante qu'ailleurs par ce qu'elle révèle des caractères humains, de l'autre, en revanche, elle débouche sur le "nouvel ordre mondial" de ce temps, et la question presque métaphysique du devenir des peuples et des civilisations. Elle confine même au vertige quand on se retrouve au Kremlin avec l'un des nouveaux maîtres du monde, là où paraissent s'incarner l'une des grands utopies et l'un des grands mythes de l'homme moderne. Cette question toujours plus actuelle fait partie du legs socialiste de Jaurès et se donne à interpréter ici et maintenant. Julien accède aux études historiques en pleine question marocaine. Il fait déjà figure d'expert avant même d'avoir écrit une seule ligne pour son courant de pensée. D'ailleurs, il arrive en Algérie et la quitte à peu près en même temps que Lyautey entre et sort du "protectorat" voisin. C'est presque d'autorité que le tout nouveau parti communiste le propulse à la direction des

---

(102) Cf. *Corpus*.

affaires coloniales. Mais puisque le jeune homme est historien, et sur la brèche, pourquoi ne pas étudier le problème colonial algérien à son "point de départ"? Au fond, les textes de 1919 à 1922 sont une autre manière de répondre à la question: comment en est-on arrivé là? Et d'en préparer une autre, plus militante: sachant ce que je sais du passé et du présent, quelles sont les perspectives d'avenir pour les coloniaux et les colonisés, et singulièrement pour ces hommes là, au milieu desquels je vis et pour lesquels je lutte? Commencer par Marseille, c'est s'interroger en marxiste, fût-ce dans la tradition jaurésienne -Julien se réclame explicitement de cette double inspiration<sup>(103)</sup> - à la base logistique et économique de la colonisation au Maghreb, en gardant à l'esprit la longue durée, du fait des relations séculaires avec le Grand Seigneur, et de vieilles concessions négociées avec les deys d'Alger, au moment même où se dessine la polarisation mondiale du conflit entre "impérialisme" et "socialisme". Etudier l'opinion métropolitaine d'hier est aussi une façon de comprendre ou du moins d'éclairer celle d'aujourd'hui, une manière de reprendre le dossier colonial comme tel, singulièrement dans sa dimension algérienne. Force est de constater en tout cas la synchronie parfaite entre le premier article sur Marseille et l'entrée dans la mêlée. Incontestablement, le socialiste Julien a cédé à un sentiment d'urgence, mais en intellectuel, et en historien de métier, qui fait porter son effort sur le terrain de la connaissance. *Background* personnel, engagement dans la cité, passion pour la politique, tout incite le nouveau professeur d'Alger à mettre son outil de travail au service du citoyen, tout en prenant garde à ne pas mélanger les genres, la pensée d'action du dirigeant politique, et le travail d'objectivation du savant. Julien va donc mener son projet antiquisant jusqu'à terme, mais il est déjà passé à l'histoire contemporaine avant même de présenter son diplôme. Ce n'est pas à dire que la page romaine soit tournée, bien au contraire. Désormais, et jusqu'au grand livre de 1931, qu'il était incontestablement le seul à pouvoir mener à bien, quoique non arabisant, André Julien va au contraire "marcher sur deux jambes", pour mieux préparer son chef d'œuvre. Il se pourrait bien que l'idée lui soit venue de l'écrire au moment de son départ d'Algérie, alors que le passé et le présent se croisent et se recroisent dans ses dossiers et ses fiches, comme pour mieux prendre la mesure de ce qu'il perd en s'en allant. De fait, il est pris. Du Maghreb, Julien ne sortira jamais, au moins en esprit. L'"Afrique du Nord" est l'affaire de toute une vie, d'homme, d'intellectuel, de savant.

Il ne quittera jamais son terrain, à la différence de son aîné Massignon, qui passe du Maroc de Léon l'Africain à Mansour Hallaj le mystique persan, ou de son cadet Jacques Berque, qui laisse la haute montagne et les hauts plateaux pour les isthmes, et voyage de l'Atlas à l'Euphrate. Il ne s'agit pas seulement d'une division datée du travail entre "arabisant" et "maghrébisant", il s'agit d'un rapport personnel et passionnel à l'unité d'une terre et d'un objet, d'une pensée et d'un lieu.

4 - Mais cette pensée, comment s'applique-t-elle à son objet? Comment Julien travaille-t-il à ses débuts, et quelle histoire fait-il?

(103) Berque Augustin, "Essai d'une bibliographie critique des confréries en Algérie", *BSGO*, 1919, pp. 135-174 et 193-244.



Nulle reconversion chez lui. On l'a vu, il est de plain-pied dans la discipline et prend tout de suite le meilleur chemin, même si le détour est long pour Paris. Pour faire de l'histoire, André Julien commence par faire ses classes. On serait tenté de dire, par faire des gammes. Il ne s'agit plus ici de s'interroger sur sa formation mais de savoir comment il se l'approprie et la met en œuvre. Visiblement, il plaît à l'élève doué d'être aussi un bon artisan, qui sait prendre son temps pour faire de la bonne ouvrage. Très vif pour entrer dans la cité, il sait être patient, trop sans doute, pour le long investissement scientifique. A l'écoute des meilleurs maîtres du moment, il pratique naturellement tous les exercices liés à sa discipline, fiches et notes de lecture, travaux pratiques et terrain, recours aux "sciences auxiliaires": épigraphie, archéologie. Tout cela se met en place méthodiquement avec le chantier ouvert par son mémoire, jusqu'à la mise en œuvre au plan de l'écriture, avec l'agilité supplémentaire que procure le rapide et fréquent papier de presse. Très tôt viennent les compte rendus pour les revues de référence, qui donnent un tour plus abouti à la fiche de lecture pour soi-même, puis les premiers articles dans ces mêmes supports, avec un écart de six ans, pour passer des uns aux autres. De la licence de 1912 au diplôme de 1920, le travail souterrain du mémoire suggère une progression continue et méthodique, non pas en dépit mais plutôt à la faveur du saut qu'il s'apprête à franchir par l'entrée dans une dualité d'objet. Certes, on ne saura jamais comment fut élaboré, composé, rédigé son diplôme, mais on voit clairement apparaître dès les textes de jeunesse certaines des qualités éclatantes de la maturité. Outre la concision et l'élégance d'écriture, déjà travaillées pour les besoins du billet rapide imposé au journaliste, on est frappé par l'ampleur et la rigueur du plan d'investigation mis en œuvre dès les années algériennes. Julien est un lecteur et un défricheur exceptionnel qui aime à tenir ensemble la spécialisation érudite la plus fine et la vision historique la plus large. Né avec la génération des élèves de Langlois et de Seignobos, formée à l'école du document et de la "critique", avant le surgissement alternatif de l'école des "Annales", Julien est de ceux qui font leur profit du positivisme en s'affranchissant de ses limites.

Julien se singularise d'abord par l'ampleur des ses lectures et son goût pour la bibliographie. Il n'est pas le premier à pratiquer ce dernier exercice, mais il contribue plus que d'autres à lui donner ses titres de noblesse, en développant sa dimension critique, au maximum des moyens documentaires de son temps, avec une attention rare portée aux travaux et aux sources en langues étrangères. René Basset a ouvert la voie, avec ses recherches bibliographiques sur les littératures arabes et berbères, suivi par Pierre de Cenival pour les études marocaines, et Augustin Berque pour les confréries religieuses<sup>(104)</sup>. En fait, c'est la "Revue Africaine" qui lance le mouvement et donne le ton, en 1919, sous l'impulsion de son secrétaire général, George Yver, après les années de mise en sommeil dues à la guerre. "Nous avons attribué à la partie bibliographique une place beaucoup plus large que par le passé", écrit-il dans le numéro de reprise. "A côté des analyses et de compte-rendus critiques, précise-t-il, nous avons ouvert une rubrique "revue des périodiques", qui constituera, nous

---

(104) *Revue Africaine*, n° 298, 1919.

l'espérons, un essai de bibliographie courante de l'Afrique du Nord, dont l'utilité ne sera mise en doute par personne<sup>(105)</sup>. Julien s'inscrit donc dans le remaniement en cours., mais il y porte d'emblée sa marque personnelle., en mettant en exergue, sous le terme de "bibliographie critique", le texte pionnier d'Augustin Berque. Pour lui-même, il a déjà parlé de "bibliographie méthodique" à propos de son premier essai en ce domaine. "Critique" et "méthode", ce sont justement les maîtres mots du paradigme positiviste, qui domine la discipline depuis près de vingt ans. Il ne s'agit plus d'établir un fichier ou de classer des articles et des ouvrages, mais de porter un regard analytique sur l'ensemble des travaux intéressant une époque donnée et un sujet donné, même si cette exigence nouvelle ne débouche pas sur un véritable projet historiographique, au sens où on l'entend aujourd'hui. L'article de 1922 n'est pas de circonstance, porté par une norme ou une mode reprises aux historiens d'Alger, il témoigne d'un goût personnel pour un genre qui suppose un registre et une discipline de lecture exceptionnels. Mais il n'en reste pas là. Trois ans après son premier essai "méthodique", Julien publie en effet dans la *Revue historique*, dont il sera bientôt le secrétaire, un énorme article de 45 pages consacré à un bilan argumenté de tout ce qui s'est écrit sur *L'Histoire de l'Afrique du Nord*, entre 1919 et 1925. On aura reconnu le titre même du chef-d'œuvre de 1931. De fait, le "bulletin" de janvier 1926 se présente comme l'ébauche du monument bibliographique par quoi se termine le maître ouvrage ultérieur<sup>(106)</sup>. L'effort de Julien est donc caractérisé par sa précocité et sa continuité. Les milliers de références réparties dans l'énorme grille analytique de 1931 sont donc l'aboutissement d'un travail de forçat accumulé depuis près de vingt ans. Quatre décennies plus tard, à quatre vingts ans passés, l'auteur mettra encore à la disposition des chercheurs un appareil bibliographique sans équivalent pour le Maghreb contemporain, et publié en tiré à part à la Bibliothèque nationale de Paris, pour la 3<sup>ème</sup> édition de son chef-d'œuvre, *l'Afrique du Nord en marche*.

Julien s'impose aussi par sa manière de faire d'un sujet un objet, en déduisant son matériel d'investigation de son type d'interrogation. Pour mener à bien son enquête d'opinion sur l'expédition d'Alger, il multiplie les niveaux, diversifie les cibles. Il fait porter son regard sur le discours de ceux qui produisent ou médiatisent cette opinion., en s'attachant plus particulièrement au cas des "opposants". A la diversité des acteurs : "hommes politiques, économistes, militaires et hommes d'affaires", correspond la spécification des "problèmes: diplomatiques, économiques, militaires"<sup>(107)</sup>. Pour étayer ce regard, il multiplie les supports, diversifie les sources, confronte les textes, même les plus anodins. Dès son premier essai sur Marseille, étonnamment élogieux pour ces "pionniers du commerce", à la "constance opiniâtre" et au "rare courage", la méthode est en place. Il constitue un vaste corpus en sollicitant

(105) 3<sup>ème</sup> éd. 1972 (tiré à part à la Bibliothèque Nationale de Paris)

(106) "L'avenir d'Alger et l'opposition des libéraux et des économistes en 1830", *BSGO*, XLII, 1922 pp. 3-54.

(107) *L'Afrique du Nord en marche*, *op. cit.*, 3<sup>ème</sup> éd., 1972.. Un nouvelle fois, en fait, derrière la facilité apparente d'un ouvrage rédigé d'une traite par un homme au sommet de son art, on retrouve l'ampleur d'un savoir accumulé dont les bases remontent à la fin des années algériennes.

systématiquement trois types de documents: archives parlementaires, articles de presse, livres et brochures de toutes sortes. Pour les rapports et débats des deux chambres, la référence va de soi. On est seulement surpris, à moins qu'il n'ait essuyé un refus, que l'auteur n'utilise pas les archives de la chambre de commerce. L'originalité de Julien commence, à l'instar du sujet lui-même, avec l'attention accordée à la presse, saisie dans un volumineux dossier où se recourent trois paliers: régional (*Le Sémaphore*, *l'Écho provençal*), national (*Le Moniteur*, *le Courrier français*), et international (*La Gazette de Gibraltar*). Elle continue avec la gamme des ouvrages retenus: essais, pamphlets, mémoires, souvenirs, récits de voyage, littérature, sans oublier les travaux de ces nouveaux experts que sont les économistes. Le socialiste n'ignore pas l'économie politique, le journaliste sait mieux que quiconque l'importance de la presse, l'humaniste féru de classiques n'hésite pas à soumettre la petite et la grande littérature à l'attention de l'historien. Il n'y a pas de sources plus nobles que d'autres dans ce programme d'investigation à large spectre. Aucun doute, Julien est déjà maître d'une méthode et d'un style qu'il gardera toute sa vie, et qu'on retrouve presque intacte dans l'étonnante rédaction en deux mois de l'Afrique du Nord en marche<sup>(108)</sup>.

Julien se démarque enfin de ses pairs par son audace intellectuelle, tant par les questions qu'il pose et les problèmes qu'elles soulèvent que par l'ampleur du registre qu'il se donne. C'est un indépendant, un franc-tireur, qui suit de près les progrès de sa discipline mais va son chemin tout seul, combinant comme personne la rigueur d'un élève formé à la double critique, interne et externe, et l'imagination d'un lecteur de Michelet. D'un côté, il y a le défricheur iconoclaste qui réitère la question dérangeante des modalités anciennes et nouvelles de la domination. Par le détour des Sévère, on peut se demander s'il ne s'interroge pas déjà sur la coupure entre une Berbérie utile, citadine, agricole, et romaine, et une Berbérie nomade et rebelle qu'il faut constamment contenir au delà du "limes". C'est du moins ce que suggère le texte ultérieur de 1931, visiblement stimulé par le livre provocant d'Emile Félix Gautier<sup>(109)</sup>. Par le détour des Marseillais réticents et des libéraux opposants, il remet à plat implicitement le coût social et moral de la colonisation, quitte à intégrer durablement le fait acquis. Julien n'échappe pas à l'ethnocentrisme de son pays et de son temps- à sa conception socialiste de la médiation coloniale, considérée comme une dimension sans doute passagère mais inéluctable du mouvement de l'histoire. Pourtant, c'est avec un malin plaisir manifeste qu'il boucle la fin de son dernier texte par une ultime citation du Baron de Laurée qui conclut le sien en estimant qu'"Alger dès lors ne nous offre aucune espèce d'avantage, et que le seul parti que nous ayons à prendre, c'est de l'abandonner complètement"<sup>(110)</sup>.

Mais la véritable audace est ailleurs., intellectuelle, cognitive, épistémologique. Elle réside dans le pari qui se dessine entre 1919 et 1922, celui de tenir ensemble

(108) Dont les travaux sont rappelés et commentés à maintes reprises dans le livre de 1931.

(109) Dernière ligne du texte de 1922, *op. cit.*

(110) Christian Courtois et Roger Letourneau.

l'histoire ancienne et l'histoire contemporaine. C'est précisément ce qui va étonner Fernand Braudel dix ans plus tard - malgré ses réserves évidentes sur le genre lui-même, et ses propres lignes de démarcation sur le fond - en sus du courage reconnu à celui qui tourne le dos aux facilités de l'histoire officielle. Après 1931, Julien renoncera d'ailleurs à braver plus longtemps la division scientifique du travail. Il confiera la réédition de son ouvrage à un latiniste, pour l'antiquité, et à un arabisant, pour les douze siècles d'histoire musulmane, se réservant pour lui-même de reprendre à sa charge l'histoire contemporaine du Maghreb, avec son *Afrique du Nord en marche*<sup>(111)</sup>. Personne ne peut prédire en 1919, que de cette plume déjà talentueuse, sortira douze ans plus tard une synthèse magistrale, mais l'examen des textes de 1922 et 1926, rédigés ou préparés à la fin des années algériennes, laisse bien augurer un autre regard sur le Maghreb, sans que cette appréciation ressortisse à une vision téléologique de l'œuvre. Mais puisqu'on a évoqué Fernand Braudel, comment ne pas s'interroger du même coup sur la relation entre deux maîtres, sinon entre deux écoles. Sans doute est-ce là un autre sujet, mais les années passées sur la rive Sud tissent quand même un lien décalé entre les deux hommes, dont il faut bien dire un mot. Le décalage tient à de multiples différences personnelles. Braudel est plus jeune de onze ans, et il n'est pas venu adolescent à Constantine, mais déjà agrégé et normalien. Il reste à distance du politique, sans refuser sa participation à la commission du Centenaire, avant d'être appelé à l'Université du Brésil, à moins de trente ans. La connivence existe pourtant. Elle tient à la précocité attractive et à la supériorité intellectuelle des deux hommes, ainsi qu'à la durée et à l'impact de leur expérience maghrébine, jusque dans la vie intime, puisque l'un et l'autre ont épousé des européennes d'Algérie. De plus, Braudel et Julien se lisent et se citent avec faveur. Ils entretiennent entre eux des rapports d'estime. Celui-ci met en exergue la qualité des deux articles du cadet sur les Espagnols à Oran, celui-là souligne la "réussite indéniable" et le "travail prodigieux" de l'aîné, et met l'accent sur "les pages neuves et originales consacrées au donatisme"<sup>(112)</sup>. Mais la question est de savoir si les deux hommes se sont intellectuellement rencontrés. Les routes pouvaient converger au vu des premiers travaux, elles semblent avoir divergé par la suite. A première vue, tout paraît devoir séparer le maître de l'histoire maghrébine et l'inventeur de "l'économie-monde": le lieu d'énonciation, l'espace institutionnel, le niveau et la méthode d'approche, et finalement l'œuvre elle-même. Julien est coopté en 1927 au secrétariat de la *Revue Historique*. Or la vieille revue de Gabriel Monod symbolise justement l'histoire que Bloch et Fèbvre ne veulent plus faire quand ils fondent les "Annales", deux ans plus tard. Et c'est précisément Braudel qui viendra, après guerre il est vrai, à la succession des maîtres de la "nouvelle histoire". Les deux revues sont comme les quartiers généraux de deux camps opposés qui s'affrontent dans une guerre des paradigmes dont l'objet politique est à la fois le sujet et l'enjeu. Et Julien s'oriente vers

(111) Compte-rendu de Fernand Braudel dans la *Revue Africaine*, n° 174, 1933 pp. 37-53..

(112) "Bulletin historique: Histoire de l'Afrique du Nord Algérie, Tunisie, Maroc. 1919-1925", in *Revue Historique*, 51ème année, Tome CLI, janvier 1926, pp. 1-47.

une histoire politique assez classique quand Braudel s'appuie à la fois sur Labrousse et les pères fondateurs pour ouvrir le chemin d'une histoire totale. En fait, les choses sont moins simples. Il est vrai que la politique comme objet d'histoire devient prépondérante pour Julien dès 1919, et paraît inhiber de ce seul fait les convergences possibles, mais le même homme est le premier à refuser l'"Histoire bataille", qu'il reproche justement à Hamet dans son bulletin de 1926<sup>(113)</sup>. Et puis, Braudel lui-même n'est-il pas parti de la politique de Philippe II avant d'inventer la Méditerranée.? Il est certain que Julien vient au métier dans une certaine continuité avec Langlois et Seignobos, alors que Braudel a pour devanciers des hommes qui leur tournent le dos, mais il doit plus à Gsell qu'aux pères de l'école positiviste. Or Gsell a su intégrer des éléments d'ethnologie et d'anthropologie religieuse à son "histoire ancienne". On n'est pas étonné que son élève leur accorde une large place dans sa synthèse de 1931, au moment même où les Annales font la jonction, entre autres disciplines, avec la sociologie et l'économie. De plus, il a tout de suite vu, comme Braudel, l'importance de la lecture géographique d'un Gautier, et on sait ce que cette discipline représente pour Fèbvre. Julien est donc armé pour faire de l'histoire sociale, ainsi que Braudel lui-même le suggérait à propos du donatisme, et il s'est un moment orienté dans cette voie, en amorçant une recherche sur "les villages de colonisation" à la veille du Second Empire. C'est la configuration des archives qui l'aurait incité à y renoncer<sup>(114)</sup>. Il laissera donc à ses élèves le soin d'ouvrir ce chantier. Il est enfin des options typiques de la manière de Julien qui entrent en résonance avec les objectifs de la nouvelle école. Le choix même de l'unité socialement significative, le Maghreb, repris par Julien sous le terme maintes fois réitéré de "Berbérie", avec sa large échelle, sa perspective de longue durée, et sa dimension comparative, à la fois interne et externe. Julien ne s'attaquera à l'histoire des "Etats-nations" qu'à la fin de sa vie, à partir d'un fonds géographique, culturel et civilisationnel inclus dans sa bibliographie depuis plus d'un demi-siècle. S'il n'a pas fait de l'histoire totale, il a sûrement fait de l'histoire globale. Les années algériennes lui en ont donné les moyens, la réalisation viendra plus tard.

## CONCLUSION

Peu d'historiens méritent à ce point l'éloge que la Sorbonne rend à un homme et une œuvre centenaires. Savant et militant, Julien le maghrébin a toujours su séparer et maîtriser les deux registres, sans perdre son unité de style et son équilibre intérieur, ni mettre en conflit la passion et la raison, comme si celle-ci ne pouvait avoir à souffrir de celle-là, ou remporter sur elle. Ce n'est pas à dire qu'il ait ignoré le doute. Il lui est arrivé de faire silence sur tel ou tel problème difficile. Toutefois, on reste impressionné encore aujourd'hui, à relire son travail des années 1920, par sa capacité

(113) Mes remerciements à Yvette Katan pour ces précisions.

(114) Julien est déjà à Montpellier, et paraît s'éloigner chaque jour davantage, à l'instar de sa sœur Hélène, de l'orientation gauchiste qui progresse au sein du parti français à l'époque de Suzanne Giraud et du Capitaine Treint, d'obédience trotskiste, avec le soutien des syndicalistes révolutionnaires, puis sous l'impulsion des Jeunesses, de Doriot, et des représentants du parti russe et de l'Internationale.

de commenter avec équité les propos de ses adversaires politiques, en tant qu'historien, et de lire avec sérénité et probité les travaux de ses homologues universitaires, sans perdre son point de vue de citoyen. On n'a pas à statuer en termes d'erreurs ou de lacunes, mais à faire rentrer dans l'objet historique et historiographique la trace de l'homme et la teneur de l'œuvre .

A leur intersection, à leur fusion, c'est la même plume qui vit la fièvre de l'instant et la pesée du siècle. L'écriture du moment reste soucieuse de la durée, le sentiment d'urgence se nourrit d'une longue patience. Soucieux de prendre distance et parti à la fois, il s'installe d'entrée de jeu entre la lenteur de la recherche exhaustive et l'instantané de la protestation civique, mariant avec bonheur la profondeur du spécialiste, la vivacité de l'escrimeur, et l'élégance de l'écrivain. Ce schéma de pensée et d'action est déjà là à Oran, au tout début de sa carrière, forgé dans le premier accomplissement du double métier d'historien et de citoyen. Socialiste français et historien du Maghreb il est et reste, avec une constance et une fidélité qui touchent le siècle.

Le premier grand bloc d'écriture destiné à un public répond déjà à cette urgence qui se soutient du savoir accumulé. Comment éclairer 1830 sur une longue durée qui précède Massinissa et succède à Sidi Okba, sinon en partant de son temps et de son lieu, soit Oran et Alger en 1919, suivant une posture qui ne va pas sans évoquer, par anticipation, la démarche régressive de Marc Bloch? Le défi est d'ordre intellectuel, mais il est aussi, au moins pour Julien, dans les combats du temps: mondial avec la révolution d'Octobre, national avec le congrès de Tours, et régional avec l'essor du mouvement social et l'affirmation des élites algériennes. La grande œuvre de 1931 répond ensuite à la commotion locale liée au centenaire de la conquête et au choc mondial né de la crise de 1929, avec la maîtrise souveraine de qui est familier des origines les plus lointaines et sait tout des derniers développements de l'histoire, celle que font les hommes, celle que font les historiens. Le superbe ouvrage de 1952/53 répond enfin à la déposition du Sultan, à l'exil de Bourguiba, et aux élections truquées de Naegelen, fort d'une connaissance sans égale dans le siècle. Comme son titre, qui appelle à une décolonisation sereine, le vieil homme ne cessera jamais d'être en marche, jusqu'à son dernier souffle<sup>(115)</sup>.

**Omar CARLIER**

Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne

---

(115) D'autres ont su le dire ici même avec plus de titres et de meilleurs arguments. On pardonnera à un Oranais d'adoption qui ne fut même pas son élève d'évoquer avec émotion les premiers pas du vieux maître dans les rues de la ville, puisque c'est elles que je foulerai à mon tour, soixante ans après lui, porteur d'une lettre de sa main destinée à un ami algérien.

## LE VOYAGE DE MARS 1921 EN TUNISIE : LA TOURNÉE DU MILITANT

Habib KAZDAGHLI

La tournée de propagande entamée par Charles-André Julien en Tunisie se situe entre deux moments de l'histoire du mouvement communiste, en amont, par la tenue du congrès de Tours fin décembre 1920 et, par la tenue du III<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste à Moscou en juin 1921. Charles-André Julien participe activement à ces deux instances. Au congrès de Tours, l'exposé sur la question coloniale qu'il devait présenter fut supprimé. Par contre et avant d'aller à Moscou, il adressait un questionnaire aux sections ; les réponses qu'il allait recevoir "*révélèrent un esprit fondamentalement colonial*". C'était une des raisons qui allait l'obliger à proclamer devant le Congrès de Moscou que "*dans les pays coloniaux, les problèmes du communisme ne sont pas à l'ordre du jour. Le problème consiste à charger les partis communistes du rôle de guide des mouvements nationalistes*".

Ainsi, le séjour de Julien en Tunisie qui a duré tout au long du mois de mars 1921, peut être considéré comme un moment d'élaboration des idées et des conclusions qui allaient entraîner la discussion de la question coloniale le 12 juillet, au III<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste.

Julien arrive en Tunisie, deux mois après le congrès de Tours et lorsque *L'Avenir Social* du 3 mars annonçait sa tournée de propagande, la rupture venait d'être consommée entre les deux fractions communiste et socialiste. Il faut dire qu'un débat s'est déroulé dans les colonnes du journal sur l'avenir de la section socialiste de Tunisie au lendemain de la scission du parti au Congrès de Tours.

Pour A. Durand Angliviél, qui assiste au Congrès de Tours, la division ne pouvait être définitive<sup>(1)</sup>. Quant à Jean Desvignes, il était pessimiste. Pour lui cette réunification était devenue difficile à cause de l'ingérence de Moscou dans l'activité des socialistes français<sup>(2)</sup>. Face à cette situation, il affirmait que chaque militant devait choisir en toute indépendance la fédération dans laquelle il voulait être actif.

---

(1) *Avenir Social*, 13.01.1921, A.D. Angliviél, A propos du Congrès de Tours.

(2) *Avenir Social*, 16.01.1921, Jean Desvignes, Fédération communiste et fédération socialiste.

Dans ce débat passionné, Pierre Valentine (de son vrai nom Joachim Durel), avait pris une attitude conciliante. Il proposait de laisser *L'Avenir Social*, loin de la division et déclarait qu' "*indépendamment de nos divergences à propos de l'Internationale nous devons être d'accord pour continuer le travail entamé depuis trois années en Tunisie*"<sup>(3)</sup>.

Mais le chef de file de la tendance communiste au sein de la section, Robert Louzon, allait être radicalement opposé à toute idée conciliatrice ; c'est ainsi qu'une assemblée des amis de *L'Avenir Social*, tenue au début du mois de février, allait procéder à la désignation d'un nouveau comité politique du journal, duquel auraient été exclus les membres favorables au Parti socialiste (S.F.I.O.). Le journal devenait à partir du 13 février 1921 l'organe exclusif de la tendance communiste.

En effet, le courant favorable à l'adhésion à la troisième Internationale va se développer au sein de la fédération socialiste de Tunisie, durant l'année 1920. Il s'est manifesté pour la première fois au moment des débats qui précédèrent la tenue du congrès socialiste au cours de la seconde moitié de l'année. Ainsi, au congrès fédéral (Tunis, 18 décembre 1920) qui précéda la tenue du congrès de Tours, la motion Cachin-Frossard favorable à l'adhésion immédiate allait être majoritaire<sup>(4)</sup>.

Il faut signaler que ce renversement de tendance s'est opéré pour une cause externe (échec de la gauche française aux élections de novembre 1919, ainsi qu'en raison d'une forte délégation française, au second congrès de l'Internationale communiste, tenu à Moscou, au cours de l'été 1920).

De même, la conjoncture tunisienne marquée par la fondation d'un parti nationaliste particulièrement actif et revendicatif, allait hâter l'évolution interne de la section socialiste vers plus de radicalisation.

Ainsi, deux jours avant l'arrivée de Julien en Tunisie, le premier numéro de *Tunis-Socialiste* (1er mars 1921) est publié à Tunis marquant ainsi la rupture définitive entre tendance socialiste et communiste.

Bien qu'il eût été partisan de l'Internationale socialiste, Charles-André Julien n'épargna aucun effort au cours de son séjour en Tunisie, pour débattre avec les militants restés socialistes. Il ne sera pas de ceux qui vont crier victoire ; en effet, tout en soutenant l'adhésion à l'Internationale communiste, il déplore le départ de Longuet et rappelle "*qu'il l'a supplié à la fin du congrès de Tours, pour qu'il fasse un effort analogue*", à celui fait par Frossard pour éviter la division du Parti<sup>(5)</sup>. De

(3) *Avenir Social*, 20.01.1921, Pierre Valentine, Continuons.

(4) *Avenir Social*, 23.12.1920, le congrès général s'est tenu le 18 décembre 1920 au Café de France, la motion Cachin-Frossard avait obtenu 23 voix, la motion Longuet (13 voix) et la motion Blum (12 voix).

(5) *Avenir Social*, 6.03.1921, Charles-André Julien, "La situation du parti".



même qu'il précisa que l'adhésion à l'Internationale ne signifie aucune obéissance aveugle "aux injonctions de Lénine ou de qui que ce soit. Nous sommes un parti libre, où la plus absolue liberté de discussion sera permise au sein des sections entre les tendances..."<sup>(6)</sup>.

Au cours de son séjour tunisien, Charles-André Julien a été le point de liaison entre les deux tendances socialiste et communiste et ce, malgré les polémiques et les attaques réciproques sur les colonnes des deux journaux. Ainsi, une semaine après son arrivée à Tunis, il réussit à rassembler, dans une même réunion, la section de Tunis du Parti socialiste (S.F.I.C.) et la section socialiste autonome de Tunis et ce, le vendredi 11 mars 1921. L'objet de la discussion était la situation du parti socialiste au lendemain du congrès de Tours<sup>(7)</sup>.

Bien que la division fût déjà consommée publiquement, quarante militants appartenant aux deux groupes rivaux y assistaient. Ils ont eu l'occasion d'écouter un homme rassembleur et unitaire ; il minimisa les points de divergences faisant de la collaboration entre les "*deux partis sur toutes les questions sociales, un devoir*", avant d'ajouter avec beaucoup d'optimisme "qu'une entente entre les deux partis ne saurait tarder à se faire"<sup>(8)</sup>.

Charles-André Julien ne rate aucune occasion pour tenter d'unifier les deux tendances du Parti socialiste. Les rapports d'une police qui le surveillait dans toutes ses activités, ne cessaient de signaler qu'il était accompagné de militants appartenant aux deux tendances<sup>(9)</sup>.

A côté des contacts avec les militants, Charles-André Julien va présider plusieurs réunions publiques, à Tunis, Ferry-ville, Bizerte, la Goulette, Sousse et Sfax. Contrairement au constat de D. Goldstein affirmant que Charles-André Julien "*eut l'habileté de choisir des thèmes de conférences peu risqués, tels que Jaurès ou le féminisme*"<sup>(10)</sup>, un recensement complet des conférences données par cet "actif propagandiste des théories communistes" montre qu'il a traité de sujets variés utilisant ses talents d'historien et de militant.

Ainsi, à côté des thèmes "*peu risqués*" ; (Jaurès, la Commune de Paris et, le féminisme), il parlera de sujets purement politiques et d'actualité (situation nationale et internationale, de la troisième Internationale, de la Révolution russe), certaines de ses activités allaient être interdites par les autorités coloniales<sup>(11)</sup>.

(6) *Avenir Social*, 6.03.1921, *Idem*.

(7) *Avenir Social*, 10.03.1921.

(8) Archives nationales (Tunisie), Série E, 550 - 30-15 S/D 2176 Durel).

(9) Archives nationales (Tunisie), Série E, 550 - 30-15 S/D 2176 Durel), rapport de police des 29 et 30 mars 1921.

(10) Daniel Goldstein, *Libération ou annexion (1914-1922)*, M.T.E. ; 1978, p. 388.

(11) *Avenir Social*, 24 mars 1921, informe que le meeting sur la révolution russe qui devait avoir lieu au Palmarium le 20 mars a été interdit.

Il faut dire que ces autorités qui apparaissent assez surprises devant l'activité débordante d'un "*propagandiste de marque*", allaient tirer des conclusions à long terme afin d'étouffer l'influence communiste. Le Résident Général L. Saint va attirer l'attention du Ministère français des Affaires étrangères sur les risques que peuvent entraîner une attitude tolérante face à ces campagnes de propagandes qui "*risquent de chauffer les esprits*".

Ainsi, l'ambassadeur de France à Rome mis au courant des intentions de Charles-André Julien de se rendre en Italie après son séjour tunisien lancera aux autorités de tutelle des avertissements sur les conséquences graves que pourrait avoir un éventuel voyage. Il affirmait que les conférences publiques qui seraient présidées par Charles-André Julien donneraient lieu à des incidents entre fascistes et communistes italiens à la veille des élections.

Outre les dispositions sécuritaires, le séjour tunisien de Charles-André Julien laisse présager un ensemble de mesures administratives de la part du Ministère de l'Instruction publique de l'époque. Ce dernier jugera "*incompatible*" une jonction entre le métier d'éducateur appartenant à la fonction publique et celui de propagandiste communiste. Le Ministère va s'atteler à la tâche de trouver les "*moyens*" juridiques et administratifs pour étouffer les nouvelles tentations d'action d'un propagandiste, qui, par ses conférences, avait "*compromis*" le moral d'une population qu'on voulait confiante et rassurée sur la présence éternelle de la France en Afrique du Nord.

L'itinéraire politique de Charles-André Julien allait connaître des variations. Il viendra en Tunisie pour d'autres missions et pour d'autres buts. Mais il prêchera toujours les idéaux de la liberté et de la fraternité entre les peuples.

Assumant pleinement, jusqu'à la fin, toutes les étapes de sa vie, il écrivait dans la préface de son livre "*Une pensée anti-coloniale*" :

*"Loin de renier mes changements d'opinion, au cours d'une longue expérience, je pense qu'ils marquent les positions que j'ai cru devoir prendre selon la conjoncture. Au soir de ma vie, je me demande si ce n'est pas ce que j'ai fait de mieux"*(12).

**Habib KAZDAGHLI**  
Tunis

---

(12) Charles-André Julien, *Une pensée anti-coloniale, Positions 1914-1979*. Edition Sindbad, 1979, préface de Charles-André Julien, p. 12.

**LES ACTIVITÉS DE CHARLES-ANDRÉ JULIEN AU COURS DE SON SÉJOUR EN TUNISIE (MOIS DE MARS 1921)  
(D'APRES L'AVENIR SOCIAL DES MOIS DE MARS ET AVRIL 1921)**

<b>Date</b>	<b>Lieu de l'activité et l'heure</b>	<b>Thème</b>	<b>Thème</b>	<b>Avenir Social</b>
5 mars	<b>Bizerte</b> , à 20h30	Conférence publique et contradictoire	La situation nationale et internationale.	du 6 mars
6 mars	<b>Ferry-ville</b> , à 9h	Conférence publique et contradictoire	La 3e Internationale.	du 6 mars
7 mars	<b>Tunis</b> , à 20 h au local de la section de Tunis, 23, Rue d'Angleterre.	Réunion des membres de la section (privée) en présence de Julien	La situation nationale et internationale.	du 6 mars
9 mars	<b>Sousse</b> , à 20 h.	Conférence publique	La révolution Russe	du 6 mars
11 mars	<b>1. Tunis</b> , 17h30 au Palais des Sociétés françaises	Conférence publique sous les auspices du groupe féministe de Tunis	Le Féminisme	du 6 mars
	<b>2. Tunis</b> , 20h30, au Café de France.	Réunion commune des deux sections socialiste et communiste	Situation du Parti socialiste au lendemain du congrès de Tours.	du 10 mars
12 mars	<b>Tunis</b> , au local de la section de Tunis, 23, Rue d'Angleterre.	Réunion extraordinaire de la section, distribution des cartes 1921.	Discussion sur la dictature du prolétariat.	du 13 mars
14 mars	<b>Tunis</b> , Bourse du Travail, rue Aljazira.	Conférence publique.	Jean Jaurès.	du 13 mars
16 mars	<b>La Goulette</b> Salle des Sociétés italiennes à 17h30	Conférence publique.	La situation nationale et internationale devant le socialisme.	du 17 mars
17 mars	<b>Ferry-ville</b> , à 20h30.	Conférence publique.	La commune.	du 17 mars
18 mars	<b>Tunis</b> , 20h30, salle des conférences à la Bourse du Travail.	Conférence publique.	La commune.	du 17 mars
19 mars	<b>Tunis</b> , 20 h.	Réunion de section de Tunis en présence de Julien.	La dictature du prolétariat.	du 31 mars
21 au 26 mars	Tournée de Ch-A. Julien dans le Sud et le Centre où il fait une conférence à Sfax et une deuxième à Sousse.			du 31 mars
27 mars	1er congrès fédéral de la section communiste de Tunisie (SFIC) à Ferryville.			
30 mars	Départ de Julien pour Bône par train			du 3 avril



## CHARLES-ANDRÉ JULIEN INITIATEUR DU PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE (P.N.R.) EN HISTOIRE DE LA TUNISIE CONTEMPORAINE

Moncef CHENOUI

Etudiant à Paris durant les années 60, j'avais lu les principaux écrits de Charles-André Julien. J'avais lu aussi ses ambitions et ses prises de position en faveur du Maghreb.

Ce n'était que quelques années plus tard, en 1967, que j'avais eu la grande joie de le rencontrer, chez lui pour la première fois. J'avais publié, dans les *Cahiers de Tunisie*, un article sur "les deux séjours du Chaykh Mohamed Abdouh en Tunisie (1885 et 1903)". A ma grande surprise, je recevais une longue lettre de Charles-André Julien dans laquelle il m'informait que ce modeste travail avait retenu son attention et qu'il s'y était référé abondamment dans son ouvrage sur les jeunes tunisiens.

Depuis, je l'avais revu, en été, au mois d'août, chez lui.

Mais, outre ces relations personnelles et informelles, marquées par la déférence due au grand historien qu'il était, j'eus le grand honneur, à partir de 1981, de l'approcher de plus près et d'apprécier encore davantage son vaste savoir et sa haute compétence, dans le cadre de la mise en place du Programme national de recherche (P.N.R.) en histoire du Mouvement national tunisien.

### 1. GENESE DU P.N.R. EN HISTOIRE DU MOUVEMENT NATIONAL

En effet, le Ministère tunisien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait décidé, en 1972, de mettre en place un programme national de recherche (P.N.R.) en histoire du Mouvement national : il voulait mettre l'histoire du mouvement national à l'abri des écueils ou des dérapages de l'histoire officielle, qui quoiqu'on dise, était déjà là et avait le mérite d'exister. Je fus contacté par le ministre de l'enseignement supérieur, en ma qualité d'ancien directeur de la section d'histoire du Mouvement national, créée en 1972 au sein du Centre d'Etudes et de Recherches

Economiques et sociales (C.E.R.E.S.), et sollicité de proposer une équipe d'historiens et de chercheurs tunisiens ; je proposais une dizaine de noms, parmi les spécialistes, dont deux sont ici présents : MM. Mohamed Hedi Chérif, professeur d'enseignement supérieur, et Moncef Dellagi, ancien directeur des Archives du gouvernement tunisien. Ainsi naquit le P.N.R. qui s'assigna trois objectifs :

- A - Le recensement, la collecte et, éventuellement, le rapatriement des fonds d'archives relatives à l'histoire de la Tunisie contemporaine ;
- B - L'organisation de colloques internationaux tous les deux ans, couvrant les différentes étapes du Mouvement national et auxquels seraient invités, en plus des Tunisiens, des spécialistes étrangers impliqués, par leurs travaux, dans le thème du colloque. La commission arrêta le thème du premier colloque : *Réactions internationales à l'occupation française de la Tunisie en 1881* : il ne s'agissait nullement de célébrer le centenaire de l'occupation (le cinquantenaire en avait été tristement célébré en 1931, par les "Prépondérants") mais de faire le point de nos connaissances en la matière, cent ans après, grâce à l'émergence d'une nouvelle génération d'historiens et de chercheurs, maghrébins et internationaux ;
- C - La confection de programmes d'enseignement dans le secondaire et le supérieur et de manuels d'enseignement.

**Moncef CHENOUI**  
Tunis

# L' HISTOIRE





## CHARLES-ANDRE JULIEN HISTORIEN

André NOUSCHI

Il est toujours difficile de parler d'un homme toujours présent en nous et pourtant, hélas! disparu depuis plus d'un an; ce l'est, encore plus de jeter au vent certains mots capables d'évoquer ce qu'il fut comme historien; mais pas un historien de type courant. Pourtant, Ch.-A. Julien a eu un cursus universitaire classique: agrégé d'histoire, il rédige alors plusieurs articles et ouvrages qui le placent très rapidement parmi les excellents historiens d'un domaine encore peu exploré, celui du monde colonial. Sa thèse soutenue dans l'immédiat après deuxième guerre mondiale le consacre comme historien de la colonisation ; avec *Les premiers établissements (XVe-XVIe siècles)* il aura la chaire d'Histoire de la colonisation à la Sorbonne.

Fils de professeur, il arrive à 15 ans en Algérie et ce passage le marque profondément jusqu'à l'âge adulte: d'abord parce qu'il sait voir le monde qui l'entoure et, qu'ensuite engagé politiquement, il ne tarde pas à déceler derrière les mots "la paille", les réalités "le grain". Ce protestant agnostique, héritier de Jaurès (historien socialiste et homme d'Etat de bonne qualité) commence une carrière d'historien d'abord avec différents articles, le premier en 1919 précisément sur les affaires d'Algérie, puis avec différents ouvrages, le premier sur Eusèbe de Salles, en 1925.

Mais avant de le connaître physiquement en 1949/1950, je ne savais de Julien que peu de choses; il n'était que le Secrétaire de la *Revue Historique*, depuis 1927 et j'avais appris, par hasard, qu'il avait été Secrétaire du Haut Comité Méditerranéen (il avait eu à ce poste comme collaborateur un de mes maîtres du secondaire au Lycée Bugeaud à Alger je veux dire C. Courtois). Ceci ne me disait alors pas grand chose, jusqu'à ce que j'aie lu son *Histoire de l'Afrique du Nord*. Passionné d'histoire ancienne (grâce à Louis Gernet et Louis Leschi qui enseignaient à l'Université d'Alger), je me suis jeté sur les premiers chapitres du livre : ce fut le choc et cela se passait en 1945.

L'ampleur de la vision, la densité des analyses, la limpidité de la langue, la qualité des bibliographies m'engageaient à aller plus loin; j'ai aimé alors sa façon d'appréhender en de larges plans non seulement l'Antiquité du Maghreb (son chapitre sur les Royaumes Numides était pour moi un modèle), mais le passé arabe et turc dont

j'ignorais bien des aspects; il prenait en compte ce passé dans un autre esprit que les historiens patentés de l'Afrique du Nord, E F. Gautier et A. Bernard; il savait mettre l'accent, sur l'apport des Arabes, sans dénigrement et sans flagornerie et grâce à lui je pouvais mieux comprendre l'histoire de l'Algérie que j'avais apprise à l'école primaire dans le petit manuel d'histoire et de géographie de Bernard et Redon.

Mais j'attendais Julien sur les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, car je me posais des questions sur la colonisation; j'avais vu trop de choses dans mon enfance oranienne dans les années trente et je n'ai pas été déçu: son information, ses notations sur les horreurs de la conquête, ses excès rapportés sans emphase. Ses pages sur les grandes concessions, sur les révoltes des Algériens, les dessous de la conquête de la Tunisie, de celle du Maroc, (les photos des exécutions) faisaient toucher du doigt, mieux que tout, ce qu'avait été, en réalité, la conquête du Maghreb par les soldats français. Quant à moi, jeune étudiant, pied noir, habitué à entendre pis que pendre sur les Arabes, Julien m'ouvrait les yeux: et la préface de S. Gsell, que je respectais, prenait, à mes yeux, encore plus de poids. *L'Histoire de l'Afrique du Nord* devenait ainsi un livre de chevet, car j'aimais le courage tranquille de Julien qui disait les choses telles qu'elles s'étaient passées.

J'ignorais alors que derrière cet ouvrage existaient des années de travail, de recension bibliographique, des études originales et très neuves (je pense à celle que Julien consacra à un grand concessionnaire du Constantinois rencontré plus tard dans mes recherches, Thémistocle Lestiboudois), reposant sur une solide connaissance des archives et des problèmes. A la faveur du programme d'agrégation des années 1947/1949, je prenais un contact plus profond avec les questions coloniales et mon engagement politique m'a amené à lire de plus près encore tout ce que Julien et les collaborateurs de la nouvelle collection *Colonies et Empires* publiaient. J'ai alors retrouvé ce qui m'avait plu dans *L'Histoire de l'Afrique du Nord*: son souci de ne rien avancer qui ne reposât sur une documentation irréprochable, sa connaissance du contexte politique français et étranger.

Sans doute, Julien n'était pas très sensible à l'explication marxiste qui s'épanouissait dans ces années de l'immédiate après guerre; et cela me gênait, car les analyses léninistes sur l'impérialisme me semblaient fondées. Cependant dans son analyse de la colonisation en Afrique du Nord, il avait fait la part qui lui était due à son aspect économique, et en quelques phrases denses, il avait su aussi esquisser certains traits de la société autant du côté maghrébin que du côté colonial: S. Gsell ne s'y était pas trompé et avait souligné l'usage que Julien faisait de l'anthropologie, de la sociologie, du droit, bref de tout ce qui peut irriguer l'histoire et lui donner son sens.

Je ne sais s'il faut compter dans l'œuvre d'historien les travaux que Julien rédige pour le Haut Comité Méditerranéen; je pense, en particulier, à cette belle et très neuve étude sur le cinéma dans les pays arabes ou ces dossiers sur certains aspects de l'économie dans les pays arabes de l'entre-deux-guerres; et pourtant... Et puis, alors que la France avait du mal à se dépêtrer de l'Indochine et à régler les problèmes du

Maghreb depuis 1945, éclate une vraie bombe lancée par Ch.-A Julien: *L'Afrique du Nord en marche, nationalismes musulmans et souveraineté française*, publié en 1952. Le Maghreb était en crise, Julien présente alors en 400 et quelques pages l'histoire des revendications "nationalistes" et de la politique française, depuis les années trente.

La vigueur du ton, la lucidité des analyses, le nombre d'informations neuves, son sens des perspectives générales, m'ont, enchanté, à la fois comme jeune professeur, engagé politiquement, au contact dans le Constantinois avec de jeunes élèves algériens et nationalistes, mais aussi comme chercheur qui travaillait sous sa direction depuis plusieurs années. Je savais que Julien était Conseiller de l'Union française, qu'il était socialiste et j'étais heureux qu'il eût le courage de dénoncer l'immobilisme de la politique française. J'étais heureux surtout comme historien, car il me permettait de mieux comprendre le temps ardent où je vivais.

Sa passion contenue ne l'empêchait pas d'apporter au jeune chercheur que j'étais un dossier particulièrement solide qui plaçait les affaires d'Algérie, dans le contexte du Maghreb et du monde arabe contemporain: Puis-je avouer que j'étais fier de travailler avec lui, même s'il ignorait tout des questions économiques et sociales que je souhaitais élucider<sup>(1)</sup>. Son livre prenait encore plus d'importance quand je le comparais à celui de Jean Despois, paru quelques années auparavant, solide certes mais dans lequel je cherchais, en vain, une lumière sur les problèmes qui me préoccupaient.

Dois-je souligner que la réédition de *l'Histoire de l'Afrique du Nord*, en 1952 me semblait moins réussie par rapport à ce qu'avait écrit Julien vingt années auparavant? Pourtant elle avait été scindée en deux volumes confiés, l'un à mon maître C. Courtois, pour l'Antiquité, l'autre à R. Le Tourneau que j'avais rencontré du temps qu'il avait un bureau au gouvernement général et dont j'avais vite compris qu'il n'était pas sur la même longueur d'ondes, comme on dit aujourd'hui, que Julien.

Car, et c'est là l'originalité de Julien, son travail d'historien, quoique engagé politiquement, ne méritait aucune critique. Un engagement lui donnait une vision encore plus aiguë, un sens des problèmes qui devenaient encore plus vivants et plus présents pour le jeune homme que j'étais. Je dois confesser que sa leçon d'historien engagé complétait celle de Jean Dresch, le géographe. Surtout quand je comparais Julien à d'autres historiens, socialistes également (comme E. Labrousse) qui semblaient ne pas avoir saisi les difficultés d'une recherche relative à un monde qu'ils ignoraient. J'avais vite compris, en revanche, que même si celle-ci était très neuve pour Julien et pas mal éloignée de ce qu'il écrivait, il était très ouvert à ce nouveau domaine de l'histoire du Maghreb colonial.

Et je me rappelle encore sa première lettre quand je lui proposais comme titre de ma thèse: *Recherche sur la misère dans l'Algérie coloniale* avec comme domaine

(1) Chaque fois que j'allais le voir, en arrivant de ma lointaine Constantine. Ch.-A. Julien me posait la question : "Alors qu'allez-vous m'apprendre de neuf? Vous savez, je ne sais pas grand chose la-dessus".

le Constantinois; il acceptait mais il m'écrivait : "Avez-vous des documents? des archives qui vous permettent de travailler ?". Le titre, quoique provocateur ne le gênait pas (nous étions en 1950), et il m'encourageait à poursuivre tandis que Dresch, bon connaisseur également du Maghreb colonial, me lançait un autre avertissement "Attention! Comment êtes-vous vu?".

L'engagement dans la vie politique active n'empêchait pas Julien de tonner quand il estimait que l'histoire était défigurée; comment ne pas rappeler sa lettre au *Monde* quand on a voulu faire dire à Si Hamdan Khodja que la population de l'Algérie à la veille de la conquête tournait autour de huit à dix millions d'habitants, alors que Yacono avait tenté de cerner les réalités dans une communication présentée au Congrès des Sociétés Savantes tenu à Alger au printemps 1954<sup>(2)</sup>. Non seulement, cette affirmation de M Habart ignorait l'essai de reconstitution de la démographie algérienne pré-coloniale de Yacono, mais encore était en totale discordance avec ce que j'avais trouvé pour le Constantinois. Julien avait raison contre Habart qui avait ainsi mal servi une bonne cause.

Grâce à cette volonté de serrer la vérité au plus près, Julien avait pu se faire entendre et estimer des historiens qui n'avaient pas la même sensibilité politique que lui. Je ne peux pas ne pas citer P. Renouvin, grand maître de l'histoire à la Sorbonne (je l'avais eu comme Professeur) et qui m'avait, sans barguigner, orienté vers C.-A. Julien quand je lui avais parlé de mes projets de recherche: "C'est le seul capable de vous diriger, car il connaît fort bien le pays et les archives". Ce que j'ai fait évidemment.

Si Julien avait su s'imposer comme spécialiste d'histoire maghrébine avant la deuxième guerre mondiale, sa thèse le confirme comme historien de la colonisation; c'est à dire que son champ de réflexion s'élargit au monde entier: c'est à ce titre qu'il prend la direction de la collection *Colonies et Empires*. Comment ne pas rappeler son *avant-propos général* liminaire du premier volume paru en novembre 1945? L'idée lui était venue pendant la guerre et il en avait parlé avec le directeur général des P.U.F., Angoulvent:

"Nous pensions que, lorsque le temps arriverait où la France redeviendrait libre, les questions coloniales passeraient au premier plan des soucis internationaux", écrit-il. "Il serait utile qu'elle (la France) mît à la disposition de tous un tableau des colonies et de la colonisation françaises, sincère, exact et dépourvu de préjugés nationalistes ou xénophobes".

Et Julien rappelle que les bonnes histoires de la colonisation française ont été rédigées par des Anglo-saxons et qu'il n'en existe pas en langue française, que la France possède une extraordinaire littérature coloniale; qu'on ignore par exemple le discours de Richelieu à l'Assemblée des notables de 1627, la correspondance de

(2) X. Yacono, "Peut-on, évaluer la population de l'Algérie vers 1830?", in *Actes du Congrès des Sociétés Savantes*, Alger, 1954. p. 1955 ; M. Habart, *Histoire d'un parjure*, p. 1959.

Dupleix, "enfouie dans les archives", l'ouvrage de l'abbé Raynal, et qu'il est impossible de "se procurer un des écrits de Bugeaud en librairie", bien qu'il soit très connu en France.

Le programme dressé pour la collection est vaste et englobe à la fois des Etudes coloniales, des textes, les classiques de la colonisation, une histoire de l'expansion et de la colonisation françaises et enfin une géographie des colonies et de l'union française. Il embrasse des domaines aussi variés que la santé publique, une série de travaux de Julien (il ne ménage pas sa peine), plus des textes rares ou peu connus. La collection se distingue évidemment des Histoires de la colonisation (la plus récente étant celle de Hanotaux et Martineau); elle correspond à une volonté de renouveler les approches de l'histoire de l'expansion et de la colonisation, telle qu'elle avait été imaginée par Julien entre 1942 et 1945, années de repli: c'était sa façon, toute personnelle, de contribuer à la construction du nouveau visage de la France.

Effectivement dès novembre 1945 sort le premier volume, *Les techniciens de la colonisation (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, "conçu et rédigé pour sa plus grande part durant l'occupation, œuvre d'un groupe de Français, de toutes opinions, unis dans leur commun espoir de l'avenir de la France et de l'Union Française": on y trouve comme collaborateurs, M. Baumont, P. Gourou, A Siegfried, G. Bourgin, M. Crouzet ou J. Dresch, pour ne citer que quelques noms.

Dès lors, chaque année sort un volume auquel Julien participe ou dans lequel il rédige la préface ou un Avant propos, dans lequel on retrouve toujours le même allant d'écriture, une érudition sans faille et une connaissance intime des textes: tout l'intéresse, aussi bien le présent que le passé le plus proche ou le plus lointain. Cela ne l'empêche pas d'alerter les responsables socialistes dans des articles de la *Revue Socialiste*, quand il le pense, mais aussi d'enseigner à l'Ecole Nationale d'outre-mer (c'est l'ancienne Ecole coloniale), à la Sorbonne, de diriger des thèses qui renouvelleront l'histoire du Maghreb contemporain, de participer activement aux travaux de l'Assemblée de l'Union Française, d'autant plus que c'est un excellent poste d'observation pour les affaires du monde colonial.

Il faudrait feuilleter les C. R. des travaux de cette Assemblée afin de mieux cerner tout ce qu'y a consacré Ch.-A Julien. On y retrouve à la fois la connaissance des problèmes étayée par l'histoire et l'anthropologie, mais aussi une certaine idée liée à ses engagements politiques; car ce socialiste n'était pas, non plus, un militant banal. Discipliné, certes, il l'était, mais il avait su garder son franc-parler et n'hésitait pas à dénoncer les erreurs: je me rappelle encore la façon dont il avait accueilli le minicoup d'Etat de février 1956 quand Guy Mollet avait remplacé, au pied levé, Catroux par Lacoste, après avoir été insulté et qu'il eût reçu des tomates et autres fruits mûrs, lancés par ceux qu'il appelait ses "camarades Anciens Combattants"<sup>(3)</sup>.

---

(3) G. Mollet dans une interview à *Europe-1*, le soir du 6 février 1956. S'il y avait des A C au Monument aux Morts d'Alger, il y avait surtout des centaines, voire des milliers de jeunes lycéens et d'étudiants qui avaient, avant la venue de Mollet, annoncé l'accueil qu'ils avaient l'intention de lui réserver.

Le Maghreb demeure, cependant, pour lui le domaine de prédilection. non seulement parce qu'il l'a connu, étudié, mais aussi parce qu'il est en ébullition depuis 1945, que depuis 1954, il est marqué par la guerre et que la position de la France dans le monde arabe se dégrade à vue d'œil. Grâce à lui et à quelques autres socialistes qui n'hésitent pas à dénoncer les coups de force en Tunisie et au Maroc, la France conserve encore un certain prestige dans les pays du Maghreb; Julien sera le premier Doyen de la Faculté des Lettres de la toute nouvelle Université de Rabat. Cette activité supplémentaire n'empêche pas Julien de demeurer Professeur à la Sorbonne jusqu'en 1962.

Cela ne l'empêche pas non plus d'écrire un gros volume consacré à *L'Histoire de l'Algérie contemporaine - I. La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, publié en 1964 : le livre, très riche, approfondit certains des traits de la première *Histoire de l'Afrique du Nord* de 1931. Ma seule réserve porterait, peut-être, sur l'accent que j'aurais placé autrement: l'intrusion du capitalisme avec la colonisation qui disloque les structures économiques et sociales traditionnelles, fondamentalement et qui prend, avec Napoléon III, des dimensions importantes: le régime de la colonisation sous le Second Empire présente une cohérence évidente et organisée. L'originalité du livre tient sans doute à l'analyse critique de la bibliographie consacrée à chacun des chapitres. Paradoxalement, cet ouvrage n'a pas eu en France le ou les comptes rendus qu'il aurait mérités, alors que dans les pays anglo-saxons, les historiens y ont été très attentifs.

Plus tard, il réédite *L'Afrique du Nord en marche* en 1972 et quelques années plus tard, il publie en 1978 *Le Maroc face aux impérialismes (1415-1956)*, tandis qu'il accepte de prendre la direction d'une nouvelle collection de biographies consacrées aux Africains dans l'histoire : *Les Africains*, étendue sur douze volumes, qui couvrent toute l'histoire de l'Afrique de l'Antiquité jusqu'à l'époque la plus contemporaine. Et dans cette collection Julien reprend la plume, comme dans la première collection inaugurée en 1945, *Colonies et Empires*.

Malgré l'âge, on retrouve la même vigueur de pensée, le même talent à dresser en quelques phrases les portraits en pied de certains des grands Africains en même temps qu'il brosse à larges traits les contextes dans lesquels ces hommes ont vécu. La patte de l'historien demeure telle qu'elle était en 1931: sens de la synthèse, connaissance des documents, vision aiguë et hauteur du jugement. Sans doute, dans son *Maroc face aux impérialismes*, Julien, pressé d'en arriver à l'époque contemporaine, est-il trop rapide sur la période moderne, mais son souci de présenter les pièces du dossier marocain brûlant est celui de l'historien, qui vérifie les documents et les critiques: le résultat accablant pour les dirigeants français soulève des questions majeures quant au profit que tirent de cette administration autonome les responsables du Maroc.

On comprend mieux ce que signifie concrètement le mot *Impérialismes*. Julien renouvelle-t-il le vieux débat lancé au début du siècle ? Sur certains points,

certainement, car il l'enrichit: l'historien et le militant socialiste se rejoignent alors<sup>(4)</sup>. Etre historien et militant socialiste, cela était-il incompatible? Et l'engagement ne risquait-il pas de ternir le "métier d'historien"? on aurait pu l'imaginer; et certains n'ont pas manqué, - R. Le Tourneau par exemple -, de regretter " le ton de l'exposé, souvent, passionné et frisant par endroits la polémique "de son *Afrique du Nord en marche*. Néanmoins, "avec ses qualités et ses défauts, c'est un ouvrage essentiel". Là est bien l'apport du socialiste à l'historien, la passion avec laquelle Julien s'engage en histoire. Cette passion le faisait dénoncer les faux semblants, les truquages des textes ou les prétéritons si fréquents dans certains discours historiques.

La colonisation, mais ce n'est pas le seul domaine, est évidemment un champ de recherches où la passion de dire les choses telles qu'elles furent est la substance de l'histoire. Champ privilégié? Pas plus qu'un autre, mais dans lequel, l'attention et la critique des documents est indispensable si l'on veut y voir clair. Or, et c'est la leçon que j'aimerais tirer de l'œuvre de Ch.-A. Julien historien, cette façon d'écrire l'histoire est celle de la probité, de la lucidité et de l'honnêteté. Car Julien n'a jamais triché, ni avec les faits, ni avec les hommes. Pour ce protestant agnostique, cette façon simple mais majestueuse d'être historien était celle d'un homme passionné de liberté authentique; et ce n'est pas rien.

**André NOUSCHI**

Université de Nice - Sophia Antipolis  
Nice - France

---

(4) Voir l'"Avant-propos" de Ch.-A. Julien, *Le Maroc face aux impérialismes (1415-1956)*, 1978 et ma note critique, "Témoignages et éclairages sur la colonisation française", in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*. 1981, Juillet-Septembre 1981, T. XXVIII.





## JULIEN, COURTOIS ET AUGUSTIN

André MANDOUZE

Un regret pour commencer: une fâcheuse coïncidence nous prive d'assister au colloque international qui a lieu durant ces deux jours à l'UNESCO sur le thème: "*Louis Massignon et le dialogue des cultures*". Massignon était lui aussi un de mes amis. Nos convictions communes nous ont souvent amenés à nous trouver côte-à-côte au cours des luttes anticolonialistes. L'arabisant qu'il était savait que le latiniste que je suis a toujours été opposé à ce qu'il a excellemment stigmatisé sous le nom de "*latinisation coloniale*". Ce rappel peut de surcroît aider à connoter l'exacte intention de la communication qui suit.

J'aurais pu, comme d'autres intervenants associés avec moi à cette manifestation de l'amitié, orienter mes réflexions sur ce siècle d'histoire, le nôtre, ce siècle où celui auquel nous rendons hommage et dont le titre officiel à la Sorbonne fut très exactement celui de "professeur d'histoire de la colonisation" a été en même temps un militant intrépide et un acteur important de la décolonisation.

Après tout, même si c'est à l'époque contemporaine qu'a été consacrée la plus grande part des recherches de Charles André Julien, l'ampleur naturelle de son humanisme sans frontières n'a évidemment jamais supporté de s'enfermer dans les limites traditionnelles d'une science historique trop longtemps "*sectionnée*" de façon aussi arbitraire qu'approximative. Aussi bien son *Histoire de l'Afrique du Nord* n'a-t-elle pas manqué d'être saluée par Stéphane Gsell, à la faveur de la préface qu'il lui a accordée en 1931, comme "*un remarquable effort pour embrasser l'unité comme la complexité d'un vaste ensemble*" dans un livre qui est "*le premier où soit racontée l'histoire entière de l'Afrique du Nord*". Evidemment, une telle largeur de vue ne pouvait que satisfaire celui dont l'intitulé de chaire au Collège de France évoquait la totalité de l'histoire de l'Afrique du Nord, même si son oeuvre maîtresse reste, pour la postérité, les huit volumes portant plus précisément sur l'histoire ancienne du Maghreb.

Que le grand spécialiste de cette période-là n'ait donc point fait de réserve particulière sur la première partie de la première édition du livre de Ch.-A. Julien, a dû sans aucun doute paraître *a priori* une garantie de poids aux yeux des chercheurs

et érudits du milieu de notre siècle dont les intérêts scientifiques évoluaient ou évoluent encore, plus modestement dans cette histoire, "des origines jusqu'à la conquête arabe (647 ap. J.-C. ) : *"c'est-à-dire dans les limites assignées en 1951 au premier des trois volumes dans lesquels se distribuent désormais le monument de 1931 - ce premier volume présenté comme ayant été "revu et mis à jour par Christian Courtois"*.

Question préjudicielle qui se pose notamment au spécialiste de Saint-Augustin tout naturellement amené à se référer désormais à ce volume: s'il a *"revu et mis à jour"* le texte de Julien, Courtois l'a-t-il ou non profondément modifié? Un premier élément de réponse est donné par Julien lui-même qui, dans sa préface du volume, a pris soin d'avertir ainsi le lecteur: *"(La) conception de l'histoire africaine (de M. Courtois) n'est pas la mienne et, moins encore, mes jugements les siens. Aussi lui sais-je gré d'avoir conservé le rythme de l'œuvre primitive et son orientation intellectuelle, alors même qu'il ne partageait pas les idées exprimées"*.

Mise au point importante et qui montre jusqu'où peut aller le respect d'un savant à l'égard d'un autre savant, mais aussi - si grande soit la part faite au respect - soulignement simultané de la part de subjectivité que chacun reconnaît à soi-même et à l'autre. Ce disant, je suis certain de ne point forcer ici la conception "Julienne" de l'histoire. Sous la plume en effet de Ch.-A. Julien - et à une époque bien plus récente de sa vie puisqu'il s'agit de l'époque de la préface sur laquelle il a ouvert sa collection *Les Africains*, je relève cette phrase par laquelle il justifie précisément son choix de collaborateurs également compétents, mais de tendances très diverses: "Je ne crois pas, dit-il, à ce qu'on appelle couramment l'objectivité, forme souvent hypocrite de la prudence". Et plus loin, il précise ce qui va caractériser une entreprise encore bien plus vaste que son Histoire de l'Afrique du Nord, puisque c'est de l'Afrique dans sa totalité qu'il va s'agir: *"Une telle entreprise postule à la fois compétence et indépendance d'esprit: c'est pourquoi nous sommes-nous fermement interdits d'admettre quelque exclusive que ce soit pour ne pas trahir l'Afrique génératrice d'une riche diversité de grandes figures, qui se doivent d'être équitablement évoquées: Saint Augustin, Maimonides, Cléopâtre, tout comme Abd el Kader, Samori, Lumumba, Ben Barka, Nasser et Andrianampoinimerina y ont leur part"*.

Ce n'est certes pas par hasard si c'est Augustin qui ouvre la précédente liste. Et ce ne serait certainement pas non plus être un hasard si c'est à moi que Ch.-A. Julien a fait l'honneur de demander, pour cet ouvrage collectif, la contribution sur l'évêque d'Hippone. En tout cas, lorsqu'il a fait ce geste très amical à mon égard, c'était plus encore le savant que l'ami qui m'a alors comblé: n'était-il pas celui dont, en son temps, Gsell avait en particulier vanté la *"longue et abondante bibliographie"*, *"abondante" mais "raisonnée"*. Nul doute donc que Ch.-A. Julien avait depuis lors fait sa place à mon *Saint Augustin, L'aventure de la raison et de la grâce*, soutenu en 1968. Ce qui ne l'avait probablement pas non plus empêché de se souvenir que mes protestations contre les traitements endurés pendant la guerre d'Algérie par les

descendants de Saint-Augustin m'avaient valu d'aller méditer, quelque quarante jours, à la prison de la Santé sur le *De ordine* en 1956, soit deux ans après avoir consacré une longue étude à la mystique augustinienne à l'occasion du seizième centenaire de la naissance du même Augustin.

Tout cela pour dire que c'est en connaissance de cause que Ch.-A. Julien, en me donnant la parole, l'a bien donnée à un spécialiste dont il savait pertinemment que le point de vue sur un homme aussi essentiel qu'Augustin différerait très fortement du sien. D'où l'intérêt d'en revenir à Courtois pour reposer, plus précisément à propos d'Augustin, la question préjudicielle que j'avais plus largement posée plus haut. Autrement dit, oui ou non, l'Augustin de Courtois est-il réellement différent de celui de Julien? Une confrontation minutieuse des deux éditions me permet de répondre sans ambages: "Nullement".

Portant, non sur Augustin lui-même, mais sur son rapport avec le donatisme, la seule distance, qui se manifeste d'ailleurs matériellement, est précisément celle que Ch.-A. Julien croit bon de signaler lui-même dans l'édition Courtois quand, dans sa préface à celle-ci, il écrit: "*La différence de tentances apparaît, par exemple, au début de la page 227. Les six premières lignes sur le massacre des hérétiques provoqué par le désir de mieux éteindre l'hérésie sont ma propriété; la phrase conciliante et correctrice qui suit appartient à M. Courtois*". La phrase en question où le médiéviste Christian Courtois réagit contre la façon dont l'augustinisme politique du Moyen Age a abusé de la formule évangélique "Compelle intrare" utilisée par Augustin dans le débat antidonatiste - cette phrase, dis-je, est en fait la suivante: "*Ainsi en va-t-il souvent des idées dont l'application n'est pas toujours celle qu'auraient souhaitée ceux qui les émettent*".

Dans le même sens va, à la page 216 de l'édition Courtois, une substitution à un passage de la page 244 de l'édition princeps. En effet, à la place de parallèles (avec des "justiciers" du type "*outlaw saxon, klephte grec, haïdouk roumain, bandit sicilien ou corse*") qu'avait suggérés à Julien l'interprétation comme "*mouvement purement social*" celui des alliés circoncellions des Donatistes, Courtois introduit un développement commençant ainsi. "*Il ne faudrait certes pas prendre les circoncellions pour de petits saints et les textes portent témoignage des excès de tous ordres dont ils se rendirent coupables*". L'allusion faite ensuite par Courtois au fameux article de Saumagne de 1934 est la preuve évidente que l'apparition de travaux plus récents que l'édition princeps a joué ici, plus que toute autre considération, un rôle décisif dans la "révision".

Raison de plus d'en venir enfin à Augustin considéré très précisément dans son contexte et d'essayer d'évaluer les motifs qui font que, comme nous l'avons établi, le personnage d'Augustin se présente, de l'édition Julien à l'édition Julien / Courtois, rigoureusement sous les mêmes traits, et finalement sans beaucoup de ressemblance avec celui dont plus de cinquante ans de recherches m'ont rendu particulièrement familier.

Je considère que Stéphane Gsell - toujours lui - a vu juste quand il a écrit, dans sa préface de 1931, au sujet de Ch.-A. Julien: "*Sa personnalité ne se dissimule pas. Ses opinions sur les choses présentes, qu'il compare volontiers aux choses passées, ont peut-être quelque influence sur ses jugements sans du reste fausser le récit des faits. Il n'aime pas les impérialismes et les nationalismes, les manières trop fortes et les opérations coloniales trop fructueuses ; il réserve sa sympathie aux gens qui reçoivent les coups et qui souvent, d'ailleurs ont fait ce qu'il fallait pour les recevoir*". Dans la mesure où le génie d'Augustin a été de fait, pour l'Eglise d'Afrique, un atout majeur en un temps où l'hérésie tombait sous le coup de la loi, l'homme de gauche qu'était Julien comme l'homme de droite qu'était malgré tout Courtois, - tous deux ennemis comme moi du cléricanisme - se sont retrouvés ensemble du bord opposé à une intolérance dont le symbole leur a paru être Augustin, et cela à la faveur d'une vulgate en réalité plus anti-augustiniste qu'anti-augustinienne, mais d'autant plus généralement invoquée que moins soumise à réévaluation personnalisée

En deuxième lieu, si, à propos des intentions bien plutôt que des expressions d'Augustin, le médiéviste a pu dans l'ensemble souscrire sans difficulté aux thèses du contemporanéiste se penchant sur l'antiquité tardive, c'est très précisément parce qu'ils ont cru bon l'un et l'autre de faire confiance à un prestigieux spécialiste de l'Afrique ancienne qui les avait précédés. Bien que la mort l'ait empêché de conduire son oeuvre, comme il l'avait espéré et annoncé, jusqu'à la conquête arabe, Paul Monceaux - puisque c'est de lui qu'il s'agit - n'avait-il tout de même pas réussi à parvenir, dans son septième tome de *l'Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, jusqu'à "*Saint Augustin et le donatisme*"? D'où la confiance faite par Ch.-A. Julien et réitérée par Ch. Courtois à "*l'érudition admirable*" de Paul Monceaux dont le premier comme le second se sont autorisés de diverses formules à l'emporte-pièce comme cadrant avec leur lecture du contexte augustinien et finalement -tout à l'inverse des positions passablement conservatrices de l'histoire littéraire de l'Afrique chrétienne, fournissant argument contre Rome- Eglise et Empire confondus.

"Finalement", disais-je : voire ! Car, en troisième lieu, il se trouve que, dans la seconde moitié de notre XX<sup>e</sup> siècle, les travaux sur Augustin et sur l'Africa des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles se sont prodigieusement multipliés et, pour les servir, les méthodes se sont considérablement affinées. A ce constat de progrès réellement scientifique on pourrait, objecter que, bien plus radical que le Julien/Courtois, le livre de W. H. C. Frend, *The Donatist Church. A Movement of Protest in Roman North Africa*, est devenu - avec ses trois éditions s'étalant justement sur cette seconde moitié du siècle - une sorte de manuel de vulgarisation aussi pro-donatiste qu'anti-augustinien sur lequel se sont jetés notamment bon nombre de Maghrébins brûlant de trouver plus particulièrement dans les circoncellions (dont on ne savait et dont on ne sait toujours à peu près rien) les ancêtres au moins mythiques de l'A.L.N. Objection passablement médiatique qui ne saurait pas plus résister à l'enquête portant sur le passé reculé qu'à la connaissance rigoureuse du passé récent. Paru en 1952 et imperméable, dans ses

éditions ultérieures aux travaux sérieux sur l'Afrique ancienne, publié pendant et depuis la guerre d'Algérie, *The Donatist Church* est en réalité une construction aussi artificielle que celle qui a été tentée sur le terrain politique par le colonialisme avec différentes versions d'un berbérisme d'états-majors occidentaux inventé pour mieux combattre les héritiers authentiques des Berbères.

Comme quoi, en dernier lieu, le simple fait d'avoir été mêlé de près à un passé très récent peut aider le spécialiste de l'antiquité à retrouver, sur le terrain même du Maghreb et non dans les académies militaires ou autres de l'Europe, de quoi éclairer quelque peu ses contemporains, même si c'est au risque de surprendre quelques-uns de ses compagnons ordinaires. Quand, par exemple, a paru en 1982 la *Prosopographie chrétienne de l'Afrique (303-533)* dont Marrou avait été l'initiateur et dont j'ai été, avec sa propre équipe, le réalisateur, il était sans doute trop tard pour suggérer à Ch.-A. Julien que décidément une autre remise à jour que celle de Ch. Courtois s'imposait, si on voulait échapper, sur "Augustin et le donatisme" aux conséquences d'une problématique remontant à Monceaux et qui, bien pensante dans son essence, apparaît aujourd'hui, même utilisée par deux mal-pensants de grande classe, comme convenant mal aux faits et aux hommes de l'antiquité tardive et comme pouvant conduire dans une impasse les recherches des hommes d'aujourd'hui.

Une illustration entre bien d'autres d'une modernisation de méthode qui eût comblé, j'en suis sûr, Ch.-A. Julien. La rigueur de l'enquête prosopographique, telle que nous la pratiquons aujourd'hui, nous interdit absolument désormais de spéculer, comme Frend, sur l'aspect populaire et volontiers rural du donatisme tout en continuant à présenter les chefs de celui-ci - Primianus notamment - comme "sans relief ni méthode" (Julien/Courtois, p 222) face à un Augustin hors de leur portée. La plupart des notices prosopographiques, présentant les chefs donatistes à la Conférence de Carthage de 411, prouvent exactement le contraire. Autrement dit, si on veut mettre à jour notre approche historique de l'Africa, il y a mieux à faire aujourd'hui qu'à prendre obscurément parti pour le catholicisme ou le donatisme du V<sup>e</sup> siècle en fonction de nos préférences instinctives qui font que nous sommes, en fait, pour ou contre l'Eglise d'aujourd'hui. Oui, il y a décidément mieux à faire aujourd'hui que de continuer - à rebours et non sans paradoxe à reconstituer les Romains de jadis d'après les soumis d'hier, sans voir de surcroît, ce qui est encore pire, que, même divisés en deux églises, les Africains restent, non des Romains, mais des Africains.

Bref, si - à condition bien entendu d'être enfin lu pour lui-même et non point utilisé et défiguré par oui dire - Augustin peut être aujourd'hui un symbole entièrement renouvelé, ce n'est pas seulement que nous sommes un certain nombre à nous être acharnés contre les multiples augustinismes frauduleux, médiévaux ou modernes, cléricaux ou anticléricaux pour en revenir à lui-même, mais c'est aussi parce que Louis Bertrand et ses émules sont enfin morts et que, à condition encore une fois de lire les textes, ses textes, on reconnaît aujourd'hui en Augustin, non plus

le Romain qu'il n'a jamais été, mais un Africain récapitulant dans tout son être le métissage le plus représentatif du Maghreb ancien.

J'imagine la joie qu'aurait ressentie mon ami Charles-André Julien s'il avait assisté au congrès méditerranéen de Malte en 1976 et entendu mon ami Henri Irénée Marrou présenter, dans une sorte d'impromptu haletant, à l'adresse de ses auditeurs maghrébins, un fulgurant retournement des fondements de la civilisation dite occidentale. Oui, leur disait-il en substance vous êtes, comme le mot même de Maghreb le signifie, "*l'Occident du monde arabe*". Mais sachez regarder encore plus loin dans le temps et dans l'espace. Celui-là même dont on a souligné la responsabilité incontestable dans la formation de la civilisation dite occidentale, Augustin de Souk Ahras et d'Hippone n'est pas venu du Nord, mais du Sud et, dans un univers plus complexe qu'on ne l'imaginait, cet Africain-là, c'est-à-dire ce maghrébin de jadis et de toujours, a, bien plus que tant d'autres, appartenant à l'autre rive de la Méditerranée, engendré une certaine Europe culturelle.

De Marrou, je repasse tout naturellement à Julien que je n'avais d'ailleurs pas quitté. A l'heure où l'Europe se cherche et prétend, dit-on, à d'autres voies que des colonialismes transfigurés, le couronnement de ce militant de l'anticolonialisme qui a appuyé sa lutte sur la connaissance de l'histoire (jusqu'à son passé le plus lointain) de la colonisation, oui, le couronnement de l'œuvre de Charles-André Julien est bien celui-ci : après avoir su montrer généreusement à ses successeurs la voie d'aller encore plus avant que lui-même, il a éminemment contribué à faire reconnaître les droits imprescriptibles de tous les peuples anciennement colonisés à prétendre à part entière à une civilisation et à une culture que l'humanité a trop longtemps ignorées devoir en grande partie aux ancêtres de tous ces peuples

ANDRÉ MANDOUZE  
Paris

## MON MAITRE CHARLES-ANDRE JULIEN

Mohamed-Hédi CHERIF

Je n'ai suivi les cours du Professeur Charles-André Julien et n'ai travaillé sous sa direction effective que peu de temps : je le considérais pourtant et le considère encore comme mon maître, en raison de l'influence qu'il a exercée sur ma carrière d'historien, tant par ses écrits que par les contacts personnels qu'il m'a été donné d'avoir avec lui.

En 1957, au lendemain de l'indépendance de la Tunisie et au terme de mes études de licence, je m'adressais pour la première fois au Professeur Julien, titulaire de la chaire d'histoire de la colonisation à la Sorbonne, pour le choix d'un sujet de "Diplôme d'études Supérieures" en histoire. Le choix de Julien comme directeur de recherche ne s'imposait pas de lui-même, car j'avais découvert à Paris d'autres horizons et d'autres démarches que ceux de Julien - trop traditionnel, trop "politiste" au goût d'une époque marquée d'un côté par la recherche des structures et des forces profondes, de l'autre par les certitudes intangibles d'un certain marxisme. Je me déterminais néanmoins en faveur de Julien, parce qu'il était tout d'abord le titulaire de la chaire d'histoire de la colonisation, ensuite et surtout parce qu'il représentait un symbole pour nous autres décolonisés encore profondément engagés dans la lutte anticolonialiste (en 1957 la guerre d'Algérie battait son plein).

Julien était tout d'abord l'auteur d'une histoire du Maghreb révisée dans le sens de la prise en considération des Maghrébins eux-mêmes, et du rôle qu'ils ont pu y jouer comme acteurs et non plus comme éternelles victimes d'éternels conquérants. Ce début d'aggiornamento, réalisé dès le lendemain du jubilé du centenaire de la conquête de l'Algérie, répondait à nos espoirs du moment: ceux d'être considérés, dans notre passé comme dans notre présent, comme hommes à part entière. Aussi son *Histoire de l'Afrique du Nord* était-elle devenue pour nous une référence incontournable, et son auteur, l'historien du Maghreb par excellence.

Par ailleurs, en 1952 alors que commençait la phase finale de la lutte pour l'indépendance en Tunisie et bientôt dans les autres pays du Maghreb, Julien commettait son ouvrage: *L'Afrique du Nord en marche*, consacré à l'analyse des

nationalismes maghrébins, dans leur combat contre "*la souveraineté française*", en même temps qu'il prenait publiquement position contre la politique officielle d'une IV<sup>e</sup> République, prisonnière des lobbies coloniaux, des vieilles traditions héritées d'une autre époque, et victime d'une énorme méconnaissance des hommes et des choses d'Outre-mer. Julien levait le voile sur des sujets considérés comme tabous en pays de colonisation: la seule étude - synoptique, descriptive et orientée - consacrée à l'histoire du nationalisme tunisien, réalisée en 1948 par Casemajor - un haut fonctionnaire du Protectorat - était restée confidentielle, à usage des cadres et des intimes de la haute administration (Le Tourneau en a eu connaissance très tôt en raison de ses fonctions officielles au Maroc, mais Julien tard, au début des années soixante, à ma connaissance, et grâce à Bourguiba qui avait hérité de quelques exemplaires trouvés dans les bibliothèques des anciens contrôleurs civils du Protectorat). Aussi l'ouvrage de Julien, publié en 1952, à la fois "scientifique" et militant, fut-il pour nous un bréviaire et une source d'espoir.

C'est donc tout naturellement que je m'adressais à Charles- André Julien pour entreprendre des études post-licence en histoire. Son accueil a été chaleureux et encourageant (car je crois avoir été l'un des premiers Tunisiens à vouloir m'aventurer dans la recherche historique). Seulement, encore inconnu de lui, il me mit à l'épreuve (me semble-t-il) en me confiant un sujet d'histoire politique et administrative que les précieuses et commodes archives du Quai d'Orsay - consultables à l'époque, pour ce qui concerne la Tunisie, jusqu'en 1885 seulement - ne permettaient pas de traiter. Je me suis agrippé tout de même à ce sujet, en même temps que je m'inscrivais au certificat d'histoire de la colonisation dont Julien détenait la chaire à la Sorbonne. Seulement, c'était l'année où il prenait la responsabilité de la Faculté des Lettres de Rabat: il consacrait la plus grande partie de son énergie et le plus clair de son temps à la mise en place de cette jeune institution, et cela se ressentait jusque dans ses cours magistraux; il faisait continuellement des digressions relatives au passé et au présent, incisives et vengeresses à l'encontre de la politique obtuse de certains milieux coloniaux, toujours vivantes, colorées, enrichissantes, mais souvent sans grand rapport avec la question de l'impérialisme colonial, inscrite au programme. En fait, il comptait beaucoup sur son assistant, Jean Bruhat, qui assurait l'enseignement et l'encadrement avec beaucoup de conscience, d'énergie, de rigueur... et un minimum de dogmatisme marxiste-léniniste.

Après quelques mois d'efforts, inégalement couronnés de succès à Paris, je me résolus à rentrer à Tunis, toujours à la recherche des documents d'archives, indispensables à mon travail, et avec l'autorisation de mon directeur de recherche - plus ou moins sceptique quant à l'issue de l'entreprise. Là, la richesse des fonds de la "Bibliothèque Publique" d'al-Attarine, celle touffue, mal organisée, mais accessible des Archives de l'ancien premier Ministère, devenues Archives du Gouvernement tunisien, me permirent d'achever honnêtement mon travail. Je présentais mon mémoire de D.E.S. à Julien en octobre - novembre 1958. J'attendais son verdict avec beaucoup d'impatience et d'appréhension, puisqu'il allait décider des suites de ma



carrière : ou la poursuite des études supérieures, ou le lycée secondaire tunisien (qui manquait cruellement d'enseignants à l'époque). Le travail a eu la chance de plaire au maître : celui-ci m'accorda immédiatement son soutien et ses encouragements, et me les prodigua depuis, sans défaillance, jusqu'à la fin de sa vie.

Après le D.E.S., il me conseilla d'affronter l'agrégation d'histoire plutôt que de m'engager dans une thèse de troisième cycle - nouvellement créée en France et encore peu probante. L'agrégation obtenue, quelques années après et de Tunisie, je me décidais pour une thèse de doctorat d'Etat. Julien était déjà à la retraite ; mais toujours sur son conseil, j'évitais un sujet d'histoire trop récent, non couvert par les documents d'archives : *"La lecture de ces documents peut réserver bien des surprises, me disait-il; tel leader actuel, par exemple, peut se révéler à leur lumière un vulgaire informateur de la Résidence Générale"*. Aussi reculais-je d'époque en époque au fur et à mesure que passaient les années, au point que je me suis retrouvé au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, à étudier une période relativement peu connue, constituant par ailleurs un maillon faible dans *L'Histoire de l'Afrique du Nord* de Julien - ce dont il convenait volontiers.

Parallèlement, je m'intéressais à l'histoire du mouvement national tunisien, un peu pour répondre à l'attente de beaucoup de mes compatriotes de tout bord, et en partie pour compenser les frustrations de ma jeunesse. Mon premier travail de recherche fut consacré à l'étude de la crise d'Avril 1938 à Tunis. Manquant de certains éléments d'information, je m'adressais à Julien qui me communiqua aussitôt des extraits d'un rapport adressé par les services de la Résidence française à Tunis au Président du Conseil quelques mois après la crise : information de première main, pourtant précieuse pour mon étude.

Mes contacts avec Charles-André Julien étaient irréguliers - mais non interrompus - lors de mes passages à Paris ou de ses visites - rares, mais quasi-officielles à Tunis. Il y était accueilli en "ami du Président" (Bourguiba), reçu au Palais de Carthage; mais il tenait à exercer ses activités académiques (conférences pour les étudiants, contact avec les chercheurs...). C'était sans doute parce qu'il avait prononcé mon nom comme historien "sérieux", que j'ai été vivement sollicité par les autorités officielles - y compris par Bourguiba - pour que j'entreprenne l'histoire du mouvement national. Mais je me souvenais du conseil du maître d'éviter toute étude qui ne fût pas couverte par les documents d'archives, et j'avais peur en outre de céder à l'autocensure dans une recherche consacrée aux gens en place - surtout une personnalité de la trempe de celle de Bourguiba. Aussi ne donnai-je pas suite aux sollicitations et pressions. Il faut dire que le Professeur Julien n'a rien fait à l'époque pour me pousser dans cette voie.

Les années passaient, et le contact avec Julien était maintenu en partie grâce à M<sup>me</sup> Rey-Goldzeiguer, revenue après une longue absence enseigner en Tunisie, en 1976. Ma thèse de doctorat d'Etat, après maintes tribulations, arriva à terme : Julien accepta de faire partie du jury de soutenance, et ce fut la dernière thèse qu'il fit

soutenir, en juin 1979. Sa présence et ses propos me réconfortaient dans cette épreuve: il commença ses remarques sur mon travail par "Vingt ans après" (le D.E.S.), et les poursuivit sur le même ton, amical et sévère.

Son jugement, dans l'ensemble, était favorable, me semblait-il, puisqu'il écrivit quelque temps après à Hédi Noura, Premier Ministre à l'époque, pour lui signaler ma thèse : celui-ci la réclama, puis me convoqua, pour un long entretien à l'issue duquel il s'enquit de mes désirs d'historien, et je posais la question des archives.

Deux ans plus tard, en 1981, ce problème reçut une solution partielle, mais de poids, grâce à la grande opération de microfilmage des fonds relatifs à la Tunisie et conservés en France. Usant du crédit dont il jouissait auprès de Bourguiba d'un côté et des socialistes revenus au pouvoir en France en 1981 de l'autre, Charles-André Julien joua un rôle majeur dans le lancement et la réussite de cette opération (*Cf.* communication de M. Moncef Chennoufi). Sur sa suggestion, je fus désigné en qualité de coordinateur scientifique du projet, du côté tunisien. En rapport étroit avec l'équipe constituée à Paris par Ch.-André Julien (M<sup>mes</sup> Rey-Goldzeiguer, Denise Brahimi, Magaly Morsy, Martine Muller), j'ai investi plusieurs années au dépouillement et à l'informatisation des données documentaires.

A l'occasion du lancement du projet en 1981 et de la venue de Julien à Tunis, comme plus tard à Paris, il me fut donné de le rencontrer pour discuter de ce projet et occasionnellement du Président Bourguiba : il exprimait son estime pour celui-ci, mais trouvait qu'il vieillissait (plus que Julien lui-même, apparemment), et que son entourage profitait parfois abusivement de sa vieillesse, sans s'appesantir sur ce côté pénible du crépuscule d'un chef.

Sur un autre registre, il m'avoua à l'époque qu'il allait prendre sa retraite après l'achèvement d'un dernier ouvrage sur la Tunisie. Ce fut *Et la Tunisie devint indépendante* qu'il boucla à l'âge de 92 ans, et "la retraite" vint, bien méritée.

Voici en définitive ce que je peux apporter comme témoignage sur les relations d'un ancien étudiant de Julien avec son maître. Je l'ai trouvé au moment des choix décisifs de ma carrière de chercheur et d'historien; j'ai suivi ses conseils sans jamais le regretter. Il n'a jamais cherché à m'imposer ses idées ou sa méthode, que je ne partageais pas totalement, ce qu'il savait et admettait libéralement, "juliennement" dirais-je. Pour ma part et pour ce qui concerne la période du XX<sup>e</sup> siècle, je suis en train de revenir à une certaine forme d'histoire politique, proche d'une certaine façon de celle de Julien. Mais d'accord ou non avec lui, il est resté pour moi un grand pionnier, un "ouvreur de piste" (comme on l'a dit à cette rencontre), un symbole : un grand maître pour tout dire.

**Mohamed-Hédi CHERIF**

Université de Tunis I.

**L'AFRIQUE DU NORD EN MARCHE  
DE CHARLES-ANDRE JULIEN**

**Moncef DELLAGI**

Il y a des livres qui paraissent venus au bon moment. C'est le cas de *L'Afrique du Nord en Marche* de Charles-André Julien paru en novembre 1952 chez Julliard. La Tunisie était alors à feu et à sang. Le gouvernement français avait promis en 1950 l'autonomie interne, et le Néo Destour a appuyé cette politique bien que son objectif était l'indépendance. Mais par sa lettre au Bey du 15 décembre 1951, le gouvernement français a abandonné cette politique et a maintenu le principe de l'Administration Directe. Il s'ensuivit en Tunisie une période de répression frappant le Néo Destour, une période aussi de troubles, de terrorisme, de ratissage de la population, d'internationalisation de la question tunisienne et de blocage du gouvernement tunisien, aboutissant à l'arrestation de l'ensemble des ministres tunisiens en mars 1952. Quelques semaines après la parution de *L'Afrique du Nord en marche*, ce sera l'assassinat du leader syndicaliste Farhat Hached par le groupe terroriste français "*la main rouge*", et l'apparition de groupes armés de résistance tunisienne dans plusieurs régions de la Tunisie (les fellaghas). C'était donc en Tunisie l'épreuve de force entre le Protectorat et le Néo Destour. Le Maroc aussi, depuis 1950, traversait une grave crise politique. Le Sultan Mohamed Ben Youssef ayant depuis le discours depuis 1947 (discours de Tanger) appuyé le combat mené par le parti de l'Istiqlal", le gouvernement français voulut enrayer ce grave processus de jonction entre le Palais et l'Istiqlal, en faisant de fortes pressions sur le Sultan et en le menaçant de déposition.

L'opinion marocaine prit fait et cause pour le Sultan, et une union sacrée s'instaura au Maroc, aboutissant quelques mois après au terrorisme puis à la résistance armée. En Algérie, c'était le calme complet. Un spécialiste de l'Afrique du Nord, Robert Montagne, a pu parler en 1953 de "*l'extraordinaire quiétude qui règne en Algérie*". C'était un calme trompeur. Les nationalistes algériens ne pouvaient pas ne pas suivre la voie empruntée par les Tunisiens et les Marocains. Et effectivement ils se préparaient, alors, à la lutte armée qui sera déclenchée le 1er novembre 1954.

Malgré cela, tout semblait possible en Afrique du Nord, en 1952, c'est-à-dire qu'une politique évolutive, telle que celle souhaitée et défendue par Charles-André Julien était possible malgré la farouche opposition du Français d'Afrique du Nord. "*Le drame maghrébin qui se joue depuis la libération*, écrit Charles-André Julien, p.37,

*tient moins à la gravité de la situation qu'à l'incapacité des gouvernements à concevoir une politique d'ensemble et à en exiger l'application.*" En publiant ce livre, à ce moment précis, Charles-André Julien voulait informer l'opinion française et surtout la classe politique, sur un sujet qu'elle ne connaissait pratiquement pas du tout, faute d'intérêt pour la question coloniale, et faute de littérature sur ce sujet. Seule l'Indochine, en raison de la guerre qui s'y déroulait et surtout du poids de cette guerre, retenait l'attention de l'opinion française. Informer donc des données des problèmes nord-africains, avertir sur les dangers d'une politique d'immobilisme, et de simple répression et montrer les voies pouvant faire sortir de la crise, par le spécialiste des questions nord-africaines qu'il était, tels étaient les buts de Charles-André Julien en publiant *L'Afrique du Nord en Marche*. Il était servi par sa double qualité d'historien reconnu de la colonisation et de l'Afrique du Nord, et de militant socialiste. L'auteur ne triche pas, et le lecteur est averti d'avance. De ce fait, *L'Afrique du Nord en Marche* était à la fois le livre d'un historien et aussi d'un homme engagé dans le siècle. Or il est généralement difficile de concilier histoire et engagement.

L'ouvrage fut accueilli soit avec intérêt, soit avec méfiance. Les positions politiques de l'auteur étant connues de tous, les lecteurs savaient à quoi s'en tenir. Le lecteur sans parti pris cherchait à connaître les faits. Quant au lecteur dont la religion était faite, il appréhendait cette intrusion dans un domaine qu'on voulait garder réservé. La presse libérale et de gauche a bien accueilli l'ouvrage qu'elle a présenté comme une mise en garde avant qu'il ne soit trop tard. La presse pro-coloniale l'a soit escamoté, soit éreinté, spécialement en Algérie. Mais d'une manière générale, seuls les esprits lucides et déjà avertis ont saisi l'importance de l'ouvrage et de sa grande utilité politique. C'est que, encore une fois, ni l'opinion ni la classe politique n'étaient préoccupées par les problèmes nord-africains. Les autorités françaises en Tunisie et au Maroc ont interdit sa diffusion. Mais le livre a circulé sous le manteau.

Généralement, les écrits marqués par l'engagement personnel de l'auteur suscitent la réserve méthodologique et même la suspicion. Il y avait donc de la part de Charles-André Julien une gageure. Mais ce fut une gageure réussie puisque *L'Afrique du Nord en Marche* a été et reste un ouvrage de référence.

Avant la publication de cet ouvrage, l'édition française ne possédait pas d'ouvrages politiques d'ensemble sur l'Afrique du Nord. Sur le problème nationaliste, il n'y avait rien. Les partis nationalistes nord-africains n'ont pas facilité les choses. Leurs écrits sont soit des documents officiels présentant leurs revendications, soit des textes trop polémiques pour intéresser ceux qui veulent savoir dans la sérénité. En France, les quelques rares livres et études qui existaient étaient trop partisans, ou bien ultra-coloniaux ou bien communistes, les partisans du régime colonial occultaient le phénomène nationaliste ou le mentionnaient en passant pour signaler son caractère dangereux, mais somme toute surmontable ; ils l'expliquaient par la propagande de la Ligue Arabe. Dans ce climat d'après-guerre, l'Afrique du Nord était présentée comme

un espace d'expansion pour une France cherchant à se reconstruire, à effacer la défaite et à retrouver son rôle mondial, grâce justement aux réserves coloniales. L'Afrique du Nord était aussi, pour les tenants du régime colonial, un atout stratégique important, spécialement après la création de l'O.T.A.N. et le début du réarmement de l'Allemagne.

D'autre part, l'intérêt stratégique de l'Afrique du Nord était présenté comme le meilleur antidote contre les velléités anti-coloniales des Etats Unis. Les auteurs rejoignaient les partisans de l'Eurafrique, ce projet destiné à créer un grand espace économique-stratégique où la France, en raison de son apport colonial, aurait les moyens d'une grande puissance. L'homme le plus écouté et le plus influent comme expert des questions nord-africaines a été Robert Montagne et non le jeune Jacques Berque. Tout en connaissant à fond le monde indigène, spécialement le Maroc, il a pris le parti de faire l'impasse des mouvements nationalistes et de proposer une politique de glaciation du monde indigène, en attendant de le marginaliser grâce au développement économique réalisé par les Européens d'Afrique du Nord. C'est que l'idée d'une Afrique du Nord indépendante n'effleurait même pas les esprits, on ne la prenait pas, même comme simple hypothèse de travail.

Signalons l'ouvrage collectif sur *L'Industrialisation de l'Afrique du Nord* (paru en 1952 chez P.U.F.). Rédigé par une équipe sérieuse de hauts fonctionnaires et de technocrates, cet ouvrage n'a tenu que très peu compte des populations indigènes et a complètement ignoré le phénomène nationaliste (ce qui n'était pas son sujet) mais a fait impasse des implications politiques et sociales de l'industrialisation. Ouvrage de purs technocrates n'ayant apparemment pas quitté Paris.

Signalons également, un ouvrage purement technique, mais prémonitoire : *Le Problème Démographique Nord-africain* de Louis Chevalier (1948, P.U.F.). Il a donné l'alarme, mais ses projections quasi apocalyptiques ont été soit ignorées, soit utilisées pour justifier une politique de force contre le *Péril arabe*.

Quant aux écrits anti-coloniaux, ils étaient pour la plupart communistes. Ils privilégiaient l'analyse sous l'angle de la lutte des classes et présentaient le nationalisme comme un phénomène bourgeois ou petit-bourgeois qui serait résorbé par la conscience de classe et dont il faudrait se méfier parce qu'il pourrait faire le lit de l'impérialisme. Ces écrits communistes, ou bien ils se plaçaient dans le cadre de l'internationalisme prolétarien (entre les deux guerres) ou bien de l'antagonisme Est-Ouest (après 1945) et donc de la nécessité de voir les choses à l'échelle mondiale et de privilégier la lutte conduite par l'Union Soviétique. Cette littérature communiste n'a eu qu'un impact très limité. Seuls des écrits d'hommes comme Jean Dresch par exemple, se plaçant sur le terrain de la géographie, ont eu quelques influences. Par ailleurs, des hommes de gauche, mus par un sentiment de justice ou par l'idée qu'ils se faisaient de l'intérêt de la France ont apporté plusieurs contributions qui ont fait connaître la question nord-africaine, comme par exemple Jean Rous qui a publié en 1952 : *Tunisie, Attention!*

Le faible apport des livres et des articles de revues a été corrigé par l'apport de la presse. La grande presse était généralement indifférente aux problèmes nord-africains et hostile non seulement à la question indigène, mais même aux indigènes eux-mêmes. Se cantonnant aux faits du jour, elle propageait les stéréotypes de l'indigène fidèle à la France ou de l'agitateur manipulé par les pays arabes. Par contre la contribution de la presse d'opinion a eu quelque importance. Elle reflétait les grands courants politiques. La presse gaulliste était ouvertement impériale. La presse communiste a subi les aléas des positions de l'Union Soviétique, favorable d'abord à l'Union Française, puis, avec la guerre froide, appelant à l'indépendance, mais sans aucune crédibilité. *Le Populaire*, organe de la S.F.I.O., publiait quelques fois sous l'impulsion et même l'insistance de Robert Verdier ou d'Alain Savary des commentaires éclairant l'opinion sur les véritables enjeux, spécialement pour la Tunisie. Seuls quelques organes indépendants se sont distingués. *Le Monde* était écartelé entre une rédaction lucide et le lourd handicap d'organe réputé refléter les vues du Quai d'Orsay. En tout cas sa légendaire objectivité et le souci de faire la part des choses lui ont permis d'être, pratiquement, le seul organe à avoir relativement bien cerné les problèmes et à avoir publié les textes de références. De leur côté, *Franc-Tireur*, *L'observateur*, *Témoignage Chrétien* et *Esprit* ont, avec un esprit militant, forcé le mur de l'indifférence et dénoncé les scandales. Dans *Franc-Tireur*, il y avait surtout Jean Rous. Dans *L'Observateur*, Claude Bourdet et autour de lui Gilles Martinet, Roger Stéphane, Claude Estier. Cet hebdomadaire a dévoilé le fonctionnement du système colonial et a dénoncé, nommément, proconsuls, hauts fonctionnaires et féodaux coloniaux et indigènes. Dans *Témoignage Chrétien*, il y avait Robert Barrat. Dans *Esprit*, Francis Jeanson.

Ce fut dans ce contexte d'indifférence, de sous-information, de désinformation que *L'Afrique du Nord en Marche* a paru. S'il ne fut pas évidemment un best-seller (mais il fut quand même épuisé et a fait l'objet d'un deuxième tirage trois mois après sa parution), il a été l'ouvrage obligé de référence à tous ceux qui s'intéressaient à l'Afrique du Nord. C'est qu'il apportait une masse d'informations jusque là dispersées et inconnues, à la fois sur le fonctionnement du système colonial et sur l'évolution des mouvements nationalistes, et il abordait globalement le problème nord-africain, mettant ainsi à bas l'idée dominante de l'époque d'une séparation entre l'Algérie d'un côté, la Tunisie et le Maroc de l'autre.

Charles-André Julien a écrit *L'Afrique du Nord en Marche* sous une double inspiration, celle du socialiste ou plutôt du libéral, et celle du Français. Il était libéral (on ne trouve dans ses écrits historiques aucune référence doctrinale socialiste et encore moins marxiste), fortement convaincu que la France est porteuse d'un message universel, celui de la libération de l'homme. Si donc il condamne la colonisation, il pensait que celle-ci pouvait se racheter si la France diffusait dans les colonies son message de liberté. D'où la tentation - mais simple tentation - de l'assimilationnisme. Par ailleurs, il y avait chez lui une certaine réserve à l'égard de l'Islam. Charles-André Julien respectait les convictions religieuses des autres, les musulmans en particulier.

Mais l'agnostique et le laïc qu'il était ne pouvait pas ne pas se méfier de la religion en général et donc de l'Islam en particulier. Ajoutons à cela que pour la sociologie coloniale ambiante et dominante de l'époque, l'Islam, c'est le fanatisme, et en plus il est considéré comme rebelle au progrès. Sans partager ces analyses, Charles-André Julien se laissait, parfois, aller à craindre tout dérapage du sentiment religieux surtout lorsque s'adressant à des masses analphabètes, il est exploité à des fins politiques. D'autre part, Charles-André Julien était républicain, au sens d'avant 1914. Il n'était pas loin de penser, comme tout le monde après 1945, que le maintien de l'Empire colonial français, réformé évidemment, était absolument nécessaire pour que la France soit forte et prospère.

Chez tous les Français à cette époque, cela était perçu comme une question de survie nationale, et l'idée que la France pourrait être forte et prospère, mais sans possessions coloniales, comme elle l'est aujourd'hui, n'effleurait même pas les esprits. L'idée de l'indépendance des pays d'Afrique du Nord, spécialement de l'Algérie, était impensable. D'où les solutions, qui paraissent aujourd'hui modérées, proposées par Charles-André Julien. Pour la Tunisie et le Maroc, il proposait un nouveau Traité. Mais il ne dit pas que ce serait un Traité d'Indépendance. Pour l'Algérie, non seulement il n'était pas question d'indépendance et la question de la souveraineté algérienne est évacuée : il ne propose que des réformes. Avec cette nuance très importante que ces réformes sont substantielles et susceptibles de changer radicalement les choses en permettant aux Algériens de s'auto-administrer. On peut dire que pour Charles-André Julien, un statut de donation serait pour les trois pays la meilleure solution.

Que trouve-t-on dans *L'Afrique du Nord en Marche*? on y trouve d'abord une description minutieuse du système colonial, avec les différences d'ordre historique caractérisant chacun des trois pays. Cette description, Charles-André Julien l'a faite avec modération (ce qui était incontestablement un de ses traits de caractère), toute passion retenue. D'autre part, en tant que Français et républicain, il a tenu compte des intérêts généraux de la France et a évité la position de ceux - très rares - qui préconisaient le décrochage pur et simple, la valise. C'est que Charles-André Julien, cherchant à éviter l'étiquette d'anti-colonial extrémiste, voulait surtout convaincre la classe politique française, et rassembler le maximum de personnes autour de ses conclusions.

On trouve aussi dans *L'Afrique du Nord en Marche* un historique des mouvements nationalistes. Pour tout le monde, c'était une découverte. Il n'y avait pas, alors, d'ouvrages traitant ce sujet, ni du côté français, ni du côté nationaliste. Le lecteur français a découvert non seulement l'existence des mouvements nationalistes nord-africains, mais aussi le fait qu'ils avaient une longue histoire, et surtout qu'ils étaient bien ancrés dans les consciences. Ce ne sont donc pas des mouvements récents et superficiels, mais le même phénomène recouvrant les trois pays et représentant presque une lame de fond, une nécessité historique.

En général, le lecteur français a été convaincu de la nécessité du changement.

Le lecteur français d'*Afrique du Nord...* a reçu un choc. En découvrant l'importance des mouvements nationalistes, il a mesuré l'ampleur du danger et en a conclu que seule une politique de force, excluant toute concession, peut en venir à bout.

Le lecteur nord-africain a été agréablement surpris en découvrant l'enracinement des mouvements nationalistes. Cela a conforté encore plus l'idée nationaliste dans l'esprit des gens. Plus d'un militant a été, à la lecture de l'ouvrage, plus déterminé dans son action et peu disposé aux solutions moyennes.

Paradoxalement au lieu d'être une œuvre consensuelle et de rapprochement, *L'Afrique du Nord en Marche* a finalement renforcé les extrêmes. L'ouvrage a renforcé chez les Français d'Afrique du Nord l'idée de survie, et chez les Nord-Africains l'idée de la nécessaire et inévitable séparation. Quant au gouvernement français, il a été frappé par la complexité des problèmes, et l'instabilité gouvernementale aidant, a choisi ou plutôt s'est laissé aller à une politique de gestion au jour le jour, sans aucune approche d'ensemble, si ce n'est le statu quo.

Et, c'est ce qui a provoqué le grand chagrin de Charles-André Julien, spécialement le déclenchement de la guerre d'Algérie: de n'avoir pu que partiellement influencer le cours des choses dans le sens de la justice. Son ouvrage est-il venu trop tard, à un moment où les jeux étaient déjà faits ?

*L'Afrique du Nord en Marche* a eu quand même deux grands lecteurs : François Mitterand et Pierre Mendès-France. Le premier a été l'auteur d'un plan pour la Tunisie que Bourguiba a accepté comme base de discussion. En Août 1953, il démissionne du gouvernement pour protester contre la déposition du Sultan du Maroc. Quant au second, il a été l'homme du discours de Carthage.

**Moncef DELLAGI**

Ancien Directeur des Archives - Tunis



## JULIEN ET LE PROBLEME ALGERIEN

Mahfoud KADDACHE

J'ai choisi de relater comment nous, jeunes étudiants, enseignants, militants de la période 1940-1954, avons perçu, lorsqu'ils ont paru, les écrits de Charles-André Julien relatifs à l'histoire de l'Algérie et sa position à l'égard du problème algérien. Il s'agit donc d'un témoignage, et surtout d'un hommage plutôt que d'une recherche scientifique.

S'agissant d'Histoire, il me faut d'abord souligner que les programmes officiels, à l'époque coloniale et pour notre génération, ne nous ont presque rien appris sur l'histoire de notre pays. A l'école primaire, à peine une ou deux leçons consacrées à la conquête de l'Algérie, à "*l'affront du coup d'éventail*" et à la victoire de Bugeaud sur le courageux Abdelkader, finissant loyaliste à l'égard de la France. Signalons quand même, deux publications que nous eûmes par la suite, *L'Algérie* de Bernard et Redon, et une brochure du syndicat des instituteurs sur l'Algérie turque. Au secondaire, mêmes thèmes, avec en plus une leçon sur l'Islam et la civilisation musulmane. Au supérieur, les hasards de la programmation des certificats de licence ne nous ont offert aucune étude axée sur la vie de nos ancêtres. Il me reste quelques souvenirs de cours brillants sur l'organisation de l'Afrique romaine, les Vandales, le règne de Louis XIV, les Saint-Simoniens. Mais rien sur l'Algérie, si ce n'est des lectures personnelles, et des travaux pratiques avec Emerit<sup>(1)</sup>. Cela était d'autant plus désespérant pour nous que la connaissance du passé de l'Algérie passionnait non seulement les rares étudiants d'histoire que nous étions (1 ou 2 avant 1954), mais la majorité des étudiants algériens, des intellectuels et particulièrement ceux qui s'essayaient au journalisme, ou militaient dans des associations et des partis politiques. On pourrait écrire une petite anthologie avec leurs textes historiques.

De nombreux appels furent faits, de nombreuses motions furent votées dans différentes réunions, pour souligner l'importance de l'étude de l'histoire de l'Algérie afin de trouver dans le passé des raisons de fierté et des motifs de combat pour retrouver la liberté.

---

(1) Emerit Marcel, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, auteur d'un grand nombre d'articles historiques révélant une grande compréhension des problèmes algériens

Certes, nous avions à notre disposition de nombreux ouvrages qui traitaient des grandes périodes de l'histoire de notre pays mais nous les estimions, à tort ou à raison, axés dans l'ensemble plus sur l'histoire des étrangers que sur celle des autochtones, et pour ceux de la période coloniale plus enclins à mettre en valeur la conquête et la colonisation que les résistances et les atteintes aux droits des colonisés. Ainsi, même dans un ouvrage *L'Afrique du Nord française*<sup>(2)</sup>, que Julien a estimé "solide et se lisant avec agrément", Albertini ne consacre pour l'antiquité, que trois à quatre pages aux Berbères et à leurs aguellids, et toute la partie contemporaine, traitée par Yver, porte sur l'établissement et l'organisation de la domination française.

Les ouvrages de Julien, et particulièrement son *Histoire de l'Afrique du Nord* et par la suite de *L'Afrique du Nord en marche*<sup>(3)</sup> nous ont fortement marqués. *L'Histoire de l'Afrique du Nord*, que nous pouvions facilement consulter à la bibliothèque municipale d'Alger et qu'un bibliothécaire nationaliste mettait à notre disposition, a été un bréviaire pour un grand nombre d'intellectuels et de militants. Julien qui, auparavant s'était intéressé à la *Question d'Alger* et aux techniciens de la colonisation, avait senti la nécessité de se pencher sur le passé de l'Afrique du Nord, sur les "*principaux acteurs*" de cette histoire et non pas seulement sur les étrangers. Déjà ce choix rendait l'historien sympathique aux yeux de ses premiers lecteurs, d'autant que son oeuvre leur apparaissait une confirmation de l'unité du Maghreb dont ils rêvaient. Cette étude à partir de "*l'intérieur du pays*" signifiait pour eux une tentative d'écriture scientifique et objective de l'histoire et par là-même une œuvre anticoloniale. Cela était une nouveauté pour un grand nombre d'entre nous.

*L'Histoire de l'Afrique du Nord* de Julien a été la source première à laquelle nous avons largement puisé les informations historiques pour nos premiers articles, et nos premières conférences. Ces informations ont servi à de nombreux essayistes et orateurs algériens pour dénoncer les abus de la colonisation, les injustices du système colonial et pour justifier le recours à l'Histoire dans le combat anticolonial.

Les nationalistes algériens ont puisé dans *L'Histoire de l'Afrique du Nord* de nombreux arguments pour leur propagande anticoloniale. D'abord une sérieuse bibliographie, des biographies de chefs glorieux de la Résistance contre Rome, Jugurtha, Massinissa, Tacfarinas, ensuite des informations sur les royaumes ancêtres, celui de Numidie et ceux du Maghreb central, l'unité maghrébine, la formidable flotte sous les Ottomans, les véritables causes de l'expédition de 1830, les résistances à l'occupation française et l'appropriation coloniale des terres, le système de domination et d'exception... Bref une histoire qui, à travers nos écrits, nos discours nos pétitions, a plaidé en faveur de notre lutte. Utilisation partisane, non critique

(2) E. Albertini, G. Marçais, G. Yver, E. Prigent, *L'Afrique du Nord Française dans l'histoire*, Paris, 1941.

(3) Ch.-A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris, 1931, Tunisie, Algérie. *L'Afrique du Nord en Marche: nationalismes musulmans, et souveraineté française*. Paris, 1952.

comme l'affirma Julien, mais que nous estimions nécessaire et juste. Julien a condamné les abus de la colonisation; cela ne souffre aucune restriction. Il a analysé avec lucidité la mentalité du colon algérien *"qui n'a jamais eu l'esprit politique et qui, en matière indigène est obstinément, biologiquement opposé à toute réforme"*. Nous sommes loin des louanges habituelles des colons, *"pionniers de la civilisation"*. Julien ne manque pas de citer les témoignages d'hommes d'Etat qu'on ne peut considérer hostiles à la colonisation. Jules Ferry, pour qui *"la mentalité des colons est très limitée"*, car *"ils n'ont pas de qualité d'équité, de l'esprit et du cœur et considèrent l'indigène taillable et corvéable à merci"*.

Catroux dénonce leurs arguments racistes considérant "les indigènes congénitalement des mineurs ne pouvant gouverner que par voie d'autorité". Julien a dénoncé l'administration coloniale, le Conseil Supérieur de l'Algérie qui en 1894 n'avait pas hésité à affirmer "l'Arabe est race inférieure et inéducable", et les autorités qui multiplient les difficultés aux indigènes qui réclamaient des droits. Homme de gauche, Julien n'a pas manqué de souligner l'attitude étrange des Européens de gauche : *"Le comportement de la gauche dans les questions indigènes étonne parfois. L'opinion métropolitaine, leurs partis obéissant tout autant aux passions qu'aux principes, une étiquette ne signifie pas l'application de son programme pour les indigènes"*.

La publication de *L'Afrique du Nord en Marche* nous a permis d'avoir plus de précisions sur l'attitude de Julien face aux problèmes algériens et face aux nationalismes maghrébins en général, ainsi qu'au nationalisme algérien en particulier. Le titre était révélateur et attirant pour les lecteurs musulmans, d'autant qu'il était difficile de le trouver en librairie et que les critiques n'en parlaient point. Un historien de valeur osait, presque seul, affirmer qu'en 1951-52 l'Algérie vivait une grande crise alors que des hommes politiques et d'autres historiens français affirmaient que l'Algérie était calme.

Julien analyse objectivement la genèse du nationalisme algérien, présente les programmes des différentes tendances, ceux des extrémistes, et ceux des réformistes, et en décrit l'évolution. Il analyse avec la même rigueur les réactions de l'Administration: son incompréhension, son refus de dialoguer avec les nationalistes, la répression féroce de mai 1945, le conservatisme du Général De Gaulle, le truquage des élections et les pratiques coloniales.

Les lecteurs nationalistes de Julien ont noté dans ses analyses, certaines réticences à l'égard de leurs positions. Julien n'appréciait pas l'utilisation de l'Histoire par des nationalistes, mal venus à emprunter des arguments contre la France alors qu'ils travestissent l'Histoire lorsqu'il s'agit des Arabes. *"Rien de plus pénible que de voir des hommes de bonne volonté tordre les textes et les documents pour leur faire dire plus qu'ils ne signifient, quand on les confronte avec d'autres"*. L'historien Julien est mal à l'aise quand les nationalistes se réfèrent à la résistance de Jugurtha et de Massinissa, insistent sur les atrocités commises par les Bugeaud, Saint Arnaud et

autres. Il aurait voulu les voir dénoncer les abus du conquérant de l'Irak El Hadjadj, du gouverneur Yazid, et la *"politique de peuplement des Arabes"* venus conquérir le Maghreb. Julien n'avait pas noté qu'il ne s'agissait pas d'historiens mais de publicistes, de journalistes, d'hommes politiques dont l'objectif n'était pas l'écriture de l'Histoire, mais d'en tirer des arguments pour condamner le colonialisme, glorifier les vertus et les exemples du passé, inciter à la dignité et au combat. Il ne s'agissait pas d'une écriture critique de l'Histoire mais d'une contre-histoire conçue comme une pédagogie et une arme.

Julien ne croyait pas aux capacités des nationalistes, surtout des extrémistes. Il dénonce leur *"intransigeance verbale et leur aptitude à se griser de mots"*. Ses préférences allaient à des dirigeants modérés et au réformisme concret. Il conseilla aux militants de Ferhat Abbas de s'inspirer du réalisme du Néo-Destour, de faire *"leur autocritique et de renoncer à toute logomachie pour des besognes concrètes"*. Il ne donna pas le même conseil aux révolutionnaires du P.P.A., comprenant qu'il ne serait pas écouté. Les sympathies de Julien allaient aux nationalistes modérés: dans son *Afrique du Nord en Marche* 323 lignes sont consacrées à Ferhat Abbas, alors que 147 l'étaient au leader nationaliste extrémiste Messali Hadj. Les Algériens n'ont pas compris le traitement préférentiel fait aux deux protectorats voisins, la Tunisie et le Maroc.

On perçoit les sympathies de Julien pour une solution libérale et française du problème algérien, lorsqu'il signale la noblesse du prélude de la constitution de 1946, *"une Union française fondée sur l'égalité des droits et des devoirs sans distinction de race ou de religion"*. On comprend son désir: voir la France conduire les peuples qu'elle avait pris en charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires. C'est dans le sens de larges réformes et d'une plus grande assimilation de l'Algérie à la France que Julien a œuvré en 1936 alors qu'il était Secrétaire Général du Haut Comité Méditerranéen. Le souhait de Julien, pensant en homme de gauche, en socialiste averti des problèmes algériens, en Français attaché aux valeurs françaises, les considérant valables pour des Algériens, était de voir l'Algérie occuper une place réelle dans une plus grande France ; d'où sa sympathie et ses encouragements aux nationalistes "raisonnables" qui cherchaient un compromis et ses réticences face au nationalisme révolutionnaire, partisan de l'indépendance totale.

A la veille de 1954, Julien estimait comme seule solution possible l'application loyale du Statut de 1949. Considérant impossible la représentation parlementaire des musulmans à Paris où ils occuperaient le cinquième des sièges, Julien était partisan du collège unique en Algérie. *"C'était pour lui, non le triomphe des nationalistes, non une abdication de la souveraineté française, non l'abandon des colons, mais exactement le contraire. Ce que ne comprirent ni les Français d'Algérie, ni l'administration coloniale, ni le gouvernement"*.

On peut, en conclusion, dire de Julien qu'il a précisé et conforté, de par son objectivité historique, de nombreux thèmes de l'argumentation anticoloniale des Algériens. Nombre d'entre ces derniers ont cité, utilisé et paraphrasé ses textes.

S'agissant d'un homme de gauche, d'un socialiste, Julien a été plus compréhensif à l'égard de ceux qui souhaitaient l'assimilation et une politique de réformes par étapes.

D'où la sévérité de ses jugements sur tous ceux qui s'opposaient à l'application progressive de réformes profondes: colons, administration algérienne, partis de droite, et même hésitants des partis de gauche en Algérie.

D'où aussi sa préférence pour le parti nationaliste modéré à qui il demandait néanmoins d'être plus raisonnable et plus concret.

D'où ses réticences à l'égard des nationalistes extrémistes, qui pourtant avaient tiré de son œuvre de nombreuses leçons et qui avaient vu dans *L'Afrique du Nord en Marche* un livre de base pour ceux qui voulaient comprendre les nationalismes maghrébins.

Les espoirs de Julien de voir un compromis raisonnable n'ont pas été exaucés. Il déplora les "*occasions manquées*", de par la faute des gouvernements et de l'Administration coloniale. Qu'on n'ait pas fait des Algériens musulmans des Français à part entière, et de l'Algérie une partie d'une grande France, a certainement déçu Julien. L'intransigeance des nationalistes algériens explique, comme j'en ai eu l'impression, lors d'un dernier entretien qu'il m'avait accordé après l'indépendance, un certain froid à l'égard de l'Algérie.

Avec le recul du temps, on doit pour juger se situer dans l'époque d'avant 1954. On peut affirmer que, grâce à Julien, un énorme pas a été fait dans le domaine de la décolonisation de l'histoire de l'Algérie et de la prise en considération des réalités du nationalisme algérien. Cela, tous les Algériens l'ont admis et en sont reconnaissants à Julien qui a ouvert la voie, celle suivie par un grand nombre de ses disciples qui nous ont donné de riches thèses sur l'Algérie<sup>(4)</sup>. Lesquelles ont été pour nous des modèles de recherche historique et d'objectivité et nous ont réconcilié avec l'école française d'histoire algérienne.

**Mahfoud KADDACHE**

Université d'Alger

---

(4) Thèses de Ch. R. Ageron, A. Nouschi, A. Rey-Goldzeiguer, X. Yacono. etc...



## LA PLACE DE CHARLES-ANDRÉ JULIEN DANS LA RECHERCHE HISTORIQUE EN ALGERIE

Tayeb CHENTOUF

Les réflexions sur la recherche historique se situent au croisement de deux préoccupations. La première s'intéresse aux historiens comme enseignants-chercheurs et au corps professionnel qu'ils peuvent, éventuellement, constituer. La seconde est plutôt relative aux connaissances et aux démarches de la discipline elle-même. A l'intérieur de ces cadres généraux, un troisième type de préoccupation porte sur le rôle des différentes générations d'historiens, de la réception de leurs travaux dans l'immédiat ou par des chercheurs plus jeunes.

Dans la troisième perspective, celle retenue ici, envisager la place de Charles-André Julien dans la recherche historique en Algérie demande à éclairer les filiations possibles au double plan de la formation à la recherche et de la transmission des connaissances et des méthodes historiques.

La question est abordée pour une période délimitée en amont par les années soixante, en aval par les années quatre-vingt-dix et couvre l'ensemble des travaux effectués aussi bien en Algérie qu'en France par des étudiants et des chercheurs algériens. Les matériaux et les instruments indispensables pour y répondre existent. Il faudrait, en fait, recenser de manière systématique les mémoires et thèses, les articles de revues universitaires et, dans certains cas, les ouvrages pour relever de manière statistique les citations et les références à Charles-André Julien et à ses travaux. Un premier dépouillement effectué dans le cadre de la mise en place d'une banque informatique sur l'histoire de l'Algérie et du Maghreb<sup>(1)</sup> fait apparaître une position tout à fait privilégiée de Charles-André Julien et de ses travaux.

Elle peut être précisée de la manière la plus serrée possible dans les deux domaines de la formation de nouvelles générations d'historiens et de la recherche historique tout en s'interrogeant sur les raisons historiques qui expliquent la première et la seconde.

---

(1) Elle est localisée à l'Unité de recherche en histoire de l'Algérie, de l'Afrique et de la Méditerranée occidentale (Université d'Oran) et regroupe dans l'attente d'une extension, six chercheurs.

## 1- LA FORMATION A LA RECHERCHE

Le décalage chronologique entre la carrière universitaire de Charles-André Julien et la formation relativement tardive d'un corps d'historiens explique, sans doute, qu'il ait joué un rôle institutionnel relativement faible dans la formation des historiens en Algérie.

En effet, Charles-André Julien quitte l'Université au moment même où la discipline historique connaît une expansion des effectifs d'étudiants, d'enseignants, de chercheurs et de travaux.

Les données biographiques relatives à Charles-André Julien insistent plus volontiers sur son action publique et politique. Elles sont plus rares dans le domaine universitaire et intellectuel, mais les plus essentielles sont connues.<sup>(2)</sup>

Charles-André Julien est né à Caen le 2 septembre 1891. Agrégé d'histoire, il consacre une trentaine d'années de sa vie à l'enseignement secondaire en Algérie et en France, en province puis aux lycées Jeanson de Saily et Montaigne jusqu'en 1945. La thèse de doctorat qu'il soutient porte sur les voyages de découverte et les premiers établissements français en Amérique aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles. Elle est publiée en 1948 dans la collection *Colonies et Empires* qui deviendra par la suite *Pays d'outre-mer*. Après un bref passage à l'école de la France d'outre-mer, il entre la même année à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Paris. De cette date à 1962, il est titulaire de la chaire d'Histoire de la Colonisation à la Sorbonne et enseigne à l'Institut d'Études Politiques et à l'École Nationale d'Administration.

Parallèlement, il est secrétaire général de la *Revue Historique* (1926-1936), revue fondée par G. Monod. En 1957, il fonde, à la demande de Mohammed V, la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rabat dont il devient le premier doyen. Il est également professeur honoraire de la même faculté. Il faut enfin rappeler qu'il a été directeur de la collection *Pays d'outre-mer* aux P.U.F. depuis 1946 et codirecteur de la collection *Les Africains* aux éditions Jeune Afrique. Il est mort le 19 juillet 1991 peu avant la célébration de son centenaire.

A la date où Charles-André Julien part à la retraite, il n'existe pratiquement pas d'historiens algériens. Le fait s'explique par le nombre extrêmement limité des étudiants et par leurs choix d'études.

En 1954, le nombre des bacheliers se situe entre 300 et 350. A la même date, l'effectif étudiant s'élève à 1200 dont 600 sont inscrits à l'Université d'Alger. Les études de Lettres arrivent en tête, avant le droit, la médecine et les disciplines scientifiques. Mais parmi les étudiants en Lettres, le poids de la filière de la langue arabe est prépondérant.

---

(2) Charles-André Julien: une esquisse par A. Aymard dans *Études maghrébines*. Mélanges Charles-André Julien. Paris, PUF, 1964 268p., pp. IX-XV et Charles-André Julien par M. Morsy dans *Une pensée anti-coloniale. Position 1914-1979*, Charles-André Julien. Paris, Sinbad, 267p, pp. 15-22.



L'enseignement secondaire est leur principal débouché. Très peu d'entre eux accédaient à l'enseignement supérieur, à l'exception des chaires de berbère et d'arabe. M. Kaddache qui a soutenu un D.E.S. sur la Kasbah en 1945 enseigne dans le secondaire.

En fait, l'expansion de l'enseignement et de la recherche historique en Algérie est postérieure au départ de Charles-André Julien à la retraite. C'est à partir de 1970 que les effectifs estudiantins, le recrutement d'enseignants et le démarrage de la recherche se multiplient.

Dans ce contexte, Charles-André Julien n'a eu, et pour cause, à diriger aucune thèse d'Algérien de 1946 à 1962. Il a exercé, néanmoins avant et après cette date une influence informelle qui est loin d'être négligeable. Les intellectuels du nationalisme connaissent ses travaux. *L'Histoire de l'Afrique du Nord* est publié en 1931 avec une préface de Stéphane Gsell; *L'Afrique du Nord en Marche* en 1952 et *L'Histoire de l'Algérie Contemporaine*, tome 1 : la Colonisation (1827 - 1871) en 1964.

Pour Al-Mubarak al-Mili, la langue a pu être un obstacle mais Tewfick al-Madani en a sans doute prit connaissance. M. Lacheraf et M.C. Sahli se sont fréquemment situés par rapport à ses écrits.

Par ailleurs, avant comme après son départ à la retraite, Charles-André Julien recevait volontiers chez lui, de manière informelle, pour évoquer ses rapports avec Mohammed V ou insister sur les règles de la démarche historique.

Enfin, son rôle devient plus institutionnel lorsqu'il s'exerce par le biais d'une génération d'historiens français qui se sont formés à son contact, direct ou indirect. Ils ont encadré et encadrent encore, à leur tour, des travaux universitaires menés par des étudiants algériens dans les universités françaises.

## 2- DES TRAVAUX INCONTURNABLES<sup>(3)</sup>

Dans le domaine de la recherche historique, le décalage chronologique ne joue pas. La présence de Charles-André Julien est déterminante: elle est devenue dans une large mesure incontournable.

En effet, des affinités très fortes existent entre sa démarche et les résultats de ses travaux et les préoccupations essentielles de la recherche historique en Algérie depuis 1970.

Ses travaux sont connus et fréquemment cités par les chercheurs et les étudiants dans les thèses et mémoires, les ouvrages et les articles de revues académiques.

---

(3) Une bibliographie complète des travaux de Charles-André Julien est publiée dans *Etudes Maghrébines*. Mélanges Charles-André Julien. Paris, PUF, 283 p, pp. XVII - XX.

Ceux qui ne sont pas liés directement à l'histoire de l'Algérie sont totalement absents<sup>(4)</sup>. Même l'ouvrage sur Eusébe de Salles, un médecin romantique et professeur d'arabe (Alger, Carbonnel, 1929, 164p) est ignoré.

Les travaux qui traitent de l'histoire de l'Algérie et de l'Afrique du Nord sont cités dans les recherches menées aussi bien en langue arabe qu'en langue française. A titre d'exemple, M. Kaddache fait, dans sa thèse, 21 citations de Charles-André Julien (en particulier, *L'Afrique du Nord en marche*) y compris les références au fonds du Haut Comité de la Méditerranée à Aix-en-Provence.

Pour une analyse plus fine, il faut, de plus, différencier les usages faits par les chercheurs des travaux de Charles-André Julien. Ils varient selon qu'il s'agit des articles de revues, des mises au point bibliographiques et de sources et des ouvrages. Les articles de revues sont, en fait, les moins connus des chercheurs. Ils ont été publiés, pour la plupart dans la *Revue Africaine* et portent sur les origines et les débuts de la colonisation, sur les réactions de l'opinion publique, notamment à Marseille, et sur les débats auxquels elle donne lieu sous la Monarchie de Juillet devant les Chambres.

Les mises au point bibliographiques et de sources apparaissent aujourd'hui indispensables aux étudiants et aux chercheurs. Elle sont d'un usage courant et demandent sans doute une mise à jour, près d'une trentaine d'années plus tard, pour fournir un guide à la recherche historique.

Les ouvrages sont les plus fréquemment cités. La vaste synthèse de *L'Histoire de l'Afrique du Nord* est citée par les spécialistes de l'antiquité, des périodes médiévales etc. L'édition de 1931, la première, ayant pratiquement disparu des bibliothèques, l'édition la plus citée est celle qui a été révisée par Ch. Courtois et R. Le Tourneau et publiée en 1951-1953. En 1970, A. Laroui publie un *Essai de synthèse de l'histoire du Maghreb*. A la charnière de la colonisation et de la décolonisation, l'ouvrage marque une date dans les études historiques au Maghreb. Il révèle dans un nouveau contexte les sources, en combinant les sources locales et les sources européennes, les questions et les perspectives. L'ouvrage de Charles-André Julien continue, néanmoins, à être fréquemment cité. L'histoire de l'Algérie contemporaine fournit un cadre qui n'est pas seulement général pour toute étude sur le XIX<sup>e</sup> siècle algérien. Mais, c'est sans aucun doute possible, le troisième ouvrage (*L'Afrique du Nord en Marche*) qui est le plus lu et utilisé. La relative concentration des recherches sur la période contemporaine et sur le nationalisme algérien explique le fait.

Le succès et les usages faits par les chercheurs de l'œuvre de Charles-André Julien, correspondent à un état de la recherche, ses orientations et la demande des chercheurs.

---

(4) *Histoire de l'Afrique*, Paris, PUF, 1941; *Histoire de l'Océanie*, Paris, PUF, 1942; *Histoire de l'expansion et de la colonisation française : I les voyages de découvertes et les premiers établissements (XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle)*. Paris, PUF, 1948, 533 p; *Histoire de l'Afrique Blanche*. Paris, PUF, 1966 . *Les Français en Amérique au 17<sup>e</sup> siècle*. Paris, CDU - SEDES, 1976.

Il est certes quelquefois attaqué ou à l'origine de polémiques. Quelques années après l'indépendance, un article de presse critique vivement Charles-André Julien et son ouvrage *L'Afrique du Nord en Marche* réédité en 1972. L'auteur de l'article n'est pas loin d'assimiler l'une et l'autre à l'histoire coloniale. D'autres historiens utilisent les travaux de Charles-André Julien tout en les récusant par principe. Il ferait, à leurs yeux, la part belle aux organisations politiques modernes comme les partis politiques et les syndicats et négligerait, par voie de conséquence, la double dimension de l'arabité et de l'islamité.

Enfin, de très jeunes chercheurs considèrent que Charles-André Julien s'est tenu à l'écart des mutations des approches historiques ou lui reprochent de ne pas avoir été l'équivalent de F. Braudel pour l'histoire du Maghreb.

L'anachronisme est évident. L'un et l'autre ont entretenu des relations personnelles et scientifiques. A titre d'exemple, Charles-André Julien se réfère plus d'une fois, pour l'histoire de l'Algérie moderne aux articles de F. Braudel sur les Espagnols et l'Algérie ou l'Afrique du Nord. F. Braudel, de son côté, n'est-il pas l'auteur d'un des rares comptes-rendus de *L'Histoire de l'Afrique du Nord* ? L'intégration des sciences sociales dans la recherche historique au Maghreb est assez avancée. A. Nouschi plaçait de manière très explicite sa thèse sous l'autorité de L. Febvre. Mais, au delà de ces réticences avouées ou inavouées, les ouvrages de Charles-André Julien répondent largement aux attentes des chercheurs et de la recherche. Les chercheurs semblent sensibles à, au moins, quatre aspects de ses travaux.

D'abord le souci permanent du moment et du document historique. L'un et l'autre sont importants dans le contexte d'une recherche entreprise par de jeunes chercheurs, elle-même en phase de démarrage.

Ensuite, sa sensibilité à la dimension maghrébine est fréquemment relevée. Ibn Khaldoun était resté jusqu'à l'époque contemporaine, une brillante exception. Le Maghreb redevient un cadre unitaire dont il est possible de faire l'histoire. De plus, il est tout à fait propice au comparatisme entre les différents pays et au delà, toute la région de la Méditerranée.

En troisième lieu, les chercheurs tentent d'aborder avant tout une histoire contemporaine centrée sur le politique; ce qui est tout à fait en adéquation avec les orientations majeures de la recherche jusqu'en 1980. L'histoire du nationalisme et celle du syndicalisme ont été des aspects privilégiés.

En dernier lieu et c'est sans doute le plus important, Charles-André Julien a déplacé l'axe central de l'histoire de l'Algérie. La révolution qu'il a opérée, et le mot n'est pas trop fort, au moment où est célébré le Centenaire de l'Algérie et même dans l'après-seconde guerre mondiale, a été en fait une révolution silencieuse<sup>(5)</sup>. Sous son

(5) Sur les orientations de l'historiographie française en Algérie voir A. Rey-Goldzeiguer. *Historiographie de l'Algérie 1830-1970. Comptes-rendus de la réunion des chercheurs sur l'histoire du monde arabe et musulman*. 2, décembre 1987, pp. 107-115.

regard, le passé et le présent de l'Algérie n'étaient plus une suite interrompue de conquêtes et d'avortements.

Son *Histoire de l'Afrique du Nord*, notamment les chapitres relatifs à la Berbérie et au Maghreb central, est l'histoire d'une région, d'un peuplement et de son devenir. L'histoire de l'Algérie contemporaine est attentive aussi bien aux fluctuations de la politique coloniale qu'à ses conséquences. Elle insiste aussi bien sur les mesures prises que sur les réactions et les résistances qu'elle suscite. *L'Afrique du Nord en Marche* a été et reste l'étude la plus systématique de la naissance, des mutations et des luttes du nationalisme algérien.

Charles-André Julien n'a, à aucun moment, déclaré ou cherché à faire l'histoire d'une nation algérienne déjà constituée et ayant existée de tout temps. Une telle approche est à l'évidence aux antipodes de sa démarche. Il a néanmoins rendu possible une histoire de l'Algérie en en faisant un objet et un sujet de l'histoire.

L'action publique et l'engagement politique de Charles-André Julien y sont, sans doute, pour beaucoup. Son engagement moral et politique n'est pas étranger à l'histoire qu'il écrit. Il est le premier et le seul des historiens de sa génération à avoir envisagé une "histoire de l'intérieur" à laquelle appellera plus tard J. Berque.

Sa conception de la vérité historique animait en effet "un refus des transactions tactiques avec le conformisme gouvernemental ou partisan"<sup>(6)</sup>.

**Tayeb CHENTOUF**  
Alger

---

(6) A. Aymard. *Etudes maghrébines*, op. cit., préface.

## CHARLES-ANDRE JULIEN : HISTOIRE ET ALTERITE

M'hammed ALAOUI-ABDELLAQUI

### UNE TIGE VOLUBILE ENCERCLEE DE BEANCES

J'étais partagé, à lire pour la première fois le nom de Charles-André Julien. Grande était ma curiosité, car j'allais entrer enfin en pays maghrébin, jusque-là quasi absent de ma vie scolaire, mais cet auteur avait la malchance de figurer à la fin d'une kyrielle peu avenante de noms et de titres appelée, selon le point de vue, "bibliographie" (dont le sérieux se mesurait à la longueur), ou alors instrument de torture qui accueille sans ménagement les jeunes étudiants de première année de licence et dont l'effet, faut-il le dire, était plutôt décourageant.

Cela se passait à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Rabat, la seule à l'époque que comptait le Maroc indépendant, et dont Charles-André Julien avait été le fondateur et le premier doyen<sup>(1)</sup>. Les programmes d'alors dispensaient en première année un enseignement généraliste en sciences humaines et sociales, qui allait me préparer à mes études de Lettres. N'étant pas particulièrement séduit par l'histoire, les séquelles du Malet-Isaac, dont celles héritées de sa glorification du pouvoir colonial, étaient encore bien vivaces. Mon esprit aussi jeune que rebelle avait décidé de refuser d'admettre des dates et des événements qui ne fussent point soumis au crible de mon jeune entendement des choses de la vie. Je venais d'un enseignement qui me rendait apte à pérorer à l'envi, selon un psittacisme durant des années onques troublées sur la grandeur de l'empire romain ou les causes de son déclin, ou encore sur les Gaulois auxquels les livres me rattachaient par une filiation magique, l'espace d'une leçon d'histoire; alors que je ne connaissais de l'histoire du Maroc et du Maghreb que celle que fixait dans ma mémoire d'enfant la brillante actualité des affrontements France - Maghreb qui se trouvaient alors à leur faite, et dont se faisaient l'écho quelques radios étrangères qui nous parvenaient, les ondes faisant fi de toute censure.

Du monde arabe, je n'avais que ce que m'offrait quelque enseignement émacié sur la littérature arabe, qui ne me permettait guère d'en sentir les fragrances, et qui

---

(1) 1957-61.

révélaient un univers statique, servi - ou plutôt desservi - par une pédagogie bien désuète...

Bifide, j'étais une tige volubile encerclée de béances, issu d'une durée que je ne savais pas adultérée. Au lycée, en cours de français, l'on réalisait la gageure de me familiariser avec *Le Cid* sans qu'aucune allusion intempestive à l'Espagne musulmane ne vînt encombrer le ciel déjà tourmenté de Rodrigue et de Chimène. L'imaginaire français était expurgé de toute présence de l'image du Maghreb comme de l'Islam. De Camus, écrivain fabuleux, notre enseignement nous initiait au *mythe de Sisyphe*, mais l'absurde restait lyophilisé, même illustré par *L'étranger*, (l'absurde à lui seul avait alors bon dos pour expliquer le geste de Meursault appuyant sur la gâchette, surtout quand il se répète à quatre reprises, visant "un corps inerte"). L'on nous présentait *l'Envers* sans que ne nous parût *l'Endroit*, l'on célébrait *les Noces*, mais loin du tribut du sang, comme s'il ne se fût point agi de Méditerranée. Avec François Mauriac, l'on mesurait l'importance de l'empreinte janséniste dans sa création littéraire, de l'angoisse qui a marqué son enfance, mais point celle que créait en lui l'actualité mouvementée du monde, dont le Maroc où nous nous trouvions. J'ignorais que l'auteur du *Thérèse Desqueyroux* pût cacher celui du *Journal et du Bloc-Notes*, et qu'allait révéler Charles-André Julien en évoquant leur lutte commune pour que l'Autre devînt un commensal. L'historien me révéla le polémiste averti doublé d'un homme d'action, qui n'hésitait pas, suite aux répressions des forces du protectorat contre les populations marocaines à Casablanca<sup>(2)</sup>, à les présenter comme des "crimes de l'histoire", à les comparer à ceux des nazis à Oradour; pendant ce temps-là, une plume officielle française les désignait d'"opération chirurgicale"<sup>(3)</sup>, une plume qui ignorait qu'elle allait avoir outre-Atlantique, quelques décennies plus tard, de gigantesques épigones qui eux, en "sauveurs", allaient donner naissance à un "nouvel ordre mondial"<sup>(4)</sup>, poussés par la "défense" des opprimés, et que n'insupportent guère les émanations naphtéuses du pays "secouru" depuis qu'elles leur ont trouvé quelque vertu et quelque attrait, émanations que, pour son malheur, ne dégage pas un pays en pleine Europe, dont la population subit un programme de "purification ethnique"<sup>(5)</sup>. Charles-André Julien entendez-vous ?

### L'AMORCE D'UN RETARD AUTRE

Je sentais confusément un manque, au seuil de mon adolescence, celui de maillons de la chaîne de l'histoire, que mon cadre scolaire me celait, et que mon cadre familial ne me permettait guère de reconstituer. Le contact avec Charles-André Julien allait m'aider à réduire ce décalage d'avec moi-même, quand l'ineptie d'une

(2) Emeutes du bidonville des Carrières centrales les 7 et 8 décembre 1952 qui furent suivies d'une violente répression.

(3) Mot de l'épistolier officiel, cité par Charles-André Julien. in *Le Maroc face aux impérialismes*, Paris, éd. Jeune Afrique, 1978.

(4) Allusion aux Etats-Unis d'Amérique et à la guerre du Golfe.

(5) Les musulmans de Bosnie-Herzégovine.

situation - qui n'avait que trop duré - faisait que ma mémoire était habitée d'instantanés blancs, tavelés d'interrogations, sans que quiconque ou quoi que ce fut vînt les combler, ou seulement s'en inquiétât.

Plus tard, l'initiation, plus tard, la comparaison, plus tard, le refus... rétrospectif: le Maghreb était déjà indépendant.

Charles-André Julien allait être l'amorce d'un regard autre que, désormais j'allais progressivement porter sur la première et unique version que l'on m'avait jusqu'alors donnée des hommes et de leur histoire, et que rendaient irrécusables le respect soumis, la quasi dévotion que me dictait l'Islam, par la voix de mon père, à l'endroit de l'enseignant. Qui plus est, les Européens étaient gratifiés de nimbes distinctifs: "*Les Français, s'évertuaient à me répéter mon père, détiennent le savoir, ils sont le modèle à suivre, sois toujours à leur écoute*". Merle blanc, j'étais parmi frères et soeurs celui sur qui s'était posé le choix arbitraire du père pour apprendre dans le système français.

Par Charles-André Julien, allaient entrer dans mon univers des historiens, des penseurs, des théoriciens et des écrivains, comme venus d'une autre galaxie, dégagés tant que faire se peut de l'eurocentrisme qui jusqu'alors était inoculé suivant une prescription unique et intangible, embruns sur la perception du monde.

## ECRIRE L'HISTOIRE A CONTRE-VOIE

Mon premier contact avec l'œuvre de Charles-André Julien fut par *Histoire de l'Afrique du Nord*<sup>(6)</sup>. L'historien qui allait faire plus tard une poignée d'émules, avançait, recherche à l'appui, des propos fort dissonants: paru à peine quatre lustres après l'implantation officielle de la tutelle française sur le Maroc, et à un anniversaire qui se voulait glorieux, celui du centenaire de la prise d'Alger, il se situait en contrechamp, en mettant en exergue, sans défaillir à aucun moment à la scientificité du propos, une continuité dans un pays dont on avait atomisé le passé, pour les besoins de la cause, livre-épine dans le corps colonial triomphant d'alors, irruption de chrysanthèmes en réunion festive! Pendant que l'histoire officielle que forgeait l'idéologie coloniale, à laquelle prêtaient main forte nombre d'écrivains français de la métropole ou du Maghreb, rattachait ce dernier directement à l'ère latine, mettant entre des parenthèses bien hermétiques le passé musulman, et appréhendait l'homme colonisé en objet hyalin.

En chercheur lucide, l'historien s'attachait à suivre l'ontogenèse de l'être maghrébin jusqu'à la colonisation française, simple épisode et non point de départ, en soulignant, à travers le caractère complexe de la personnalité maghrébine, les jalons d'une permanence identitaire que le colonialisme récusait. Ainsi, l'étudiant de dix-sept ans que j'étais se trouvait soudain en possession du bout du fil d'Ariane,

---

(6) Payot, 1931, 866 p.

miraculeusement jailli à la faveur d'un livre pourtant à la présentation austère. Ce fut d'abord une lecture enfiévrée qui me faisait avaler goulûment dates et repères avant que de m'installer dans la pérennité bergère, d'aligner Phéniciens, Vandales et autres Romains, et de suivre l'apport arabe-musulman, simple greffe qui allait devenir le souffle consubstantiel qui, depuis le XI<sup>ème</sup> siècle, donne vie au Maghreb, quelque escarpé qu'ait pu être le parcours, et quelque longues qu'aient été les parenthèses coloniales.

Je dois admettre que la reconnaissance envers Charles-André Julien n'allait pas sans quelque réprobation. La mer étale de ma douce insouciance allait brusquement être agitée par de fortes houles, me contraignant à reprendre le parcours de mes lectures accomplies, muni cette fois d'une dimension autre, et partant, d'une perspective nouvelle.

*L'Histoire de l'Afrique du Nord* qui m'armait pour ce regard du dedans m'avait emporté par sa confondante érudition, dessinait en propos plus ou moins appuyés, des voies de toutes grandeurs, depuis les artères jusqu'aux chemins vicinaux de la recherche sur l'histoire d'un pays et de ses hommes.

Homme-pionnier, Charles-André Julien a embarqué à contre-voie du courant de sophismes que la pratique scientifique coloniale avait de longue date bâtis en vérité irréfragable, reposant souventefois sur une assise controuvé.

Il a redynamisé l'Histoire du Maghreb, une histoire en dyspnée, et l'a exhaussée à la hauteur de l'événement, alors qu'elle se complaisait dans des antennes savamment entretenues par des démarches qui elles, étaient si peu savantes.

## HOMME-PRODROME

En avant-propos à *Une pensée anticoloniale*<sup>(7)</sup> Charles-André Julien écrivait : *"des conceptions qui paraissent aujourd'hui banales passaient autrefois pour subversives. Le régime colonial ne souffrait pas la critique et le faisait durement sentir à ceux qui s'y hasardaient, mais la lutte, parfois solitaire, était exaltante"*

Pour moi, que notre regretté historien me pardonne, la lecture s'est faite dans l'autre sens : même si *l'Histoire de l'Afrique du Nord* (suivi d'autres ouvrages, notamment *l'Afrique du Nord en Marche* ou d'écrits journalistiques de Charles-André Julien) répondait à un besoin, et je lui en savais gré, l'adolescent que j'étais n'y voyait guère de subversion. Ce n'est que plus tard, bien plus tard, quand j'ai eu pris meilleure connaissance de l'œuvre de l'historien, mais aussi et surtout quand je me fus bien imprégné du contexte politique des différentes périodes qu'ont jalonnées ses écrits, et quand j'ai eu pris le pouls de la littérature historique ou pseudohistorique sur le Maghreb, d'abord naïvement étonné que certains éditeurs français aient été en

---

(7) Sindbad, 1979, p. 12.



butte à des tracasseries des autorités du moment pour avoir osé publier certains titres, aujourd'hui des classiques, mais que ne pouvait souffrir la raison dite... d'Etat, et Charles-André Julien en avait fait l'amère expérience à la parution de *L'Afrique du Nord en Marche*, raison d'Etat qui est encore invoquée de nos jours, même si elle l'est moins que par le passé; c'est à ce moment-là donc seulement que j'ai commencé progressivement à apprécier à leur juste poids chaque fois un peu plus, l'œuvre et l'action de Charles-André Julien. *L'Afrique du Nord en Marche*, véritable *J'accuse* du système colonial, basé sur la recherche scientifique, révélait un homme-prodrome: la même année, les événements allaient montrer à suffisance la déconcertante justesse de ses analyses: épreuves de force, éclatement de la révolution; et le titre en fin de livre, "le droit des peuples à gérer leurs propres affaires" s'annonçait à la fois comme un aboutissement syllogistique de l'universitaire chercheur, une sage invite de l'ex-grand commis de l'Etat, et un vœu ardent du militant contre l'injustice.

### UN PASSEUR D'ALTERITES

Dans *L'Afrique du Nord en Marche*, il écrit, parlant des lendemains de la deuxième guerre mondiale: "*Libérés d'une guerre qui n'était pas la leur, les pays d'Afrique affirmaient leur volonté de mettre fin à toute forme de domination étrangère. Il était évident que rien ne pourrait désormais empêcher l'avènement d'une indépendance exaltante, mais lourde de difficultés et de soucis.*"<sup>(8)</sup>

Quand on a emprunté le sentier de la sympathie avec des peuples ou des nations opprimées sur la base d'une conviction inexpugnable, comment, l'ère post-coloniale advenue, ne pas se laisser entraîner dans la voie caudataire, suite logique aujourd'hui, verraient d'aucuns, de la sympathie et de la solidarité agissante d'hier. Charles-André Julien y a miraculeusement échappé par une pensée vigilante née de principes impavides. Ainsi, s'il note, déçu, en 1979, que "sur la destinée des peuples émancipés pèse un passé de domination, dont les effets [...] se perpétuent sous des formes nouvelles, parfois avec une nocuité fortifiée", que le monde, "qu'il soit capitaliste ou communiste", pratique une politique aussi égoïste, si ce n'est plus, que le colonialisme de jadis"<sup>(9)</sup>, et s'il se désolidarise des siens: "Africains et Asiatiques ont des conceptions et des modes de vie qui ne sont pas les nôtres. Les Européens, surtout les Français, considèrent la différence comme une infériorité [...] De tels errements choquant par leur impudence", Charles-André Julien réclame son libre arbitre concernant ces peuples émancipés: "*Faut-il pour autant s'interdire d'apprécier des coutumes qui sont des atteintes à la personne humaine et qu'on ne peut imputer au colonialisme ? Je n'ai jamais cru, quant à moi, que l'esprit critique n'ait pas le droit de s'exercer au-delà des frontières nationales.*"<sup>(10)</sup>

(8) "Que sais-je", P.U.F., 1966, p. 126.

(9) *Une pensée anticoloniale*, op. cit. p. 253.

(10) *Ibid.*, p. 255.

Si certaines de ses positions sur les rapports dominant-dominé nous viennent à l'esprit avec la clarté évidente qu'imposent certains apophtegmes, il nous faut nous remettre à l'esprit, ou à défaut, imaginer toutes les apories qui se sont hissées sur son chemin solitaire où les seules armes se nommaient conviction, foi et volonté.

Charles-André Julien, en passeur d'altérités, a fait sortir l'historiographie maghrébine de l'espace chthonien qui lui était dévolu. Pour cela il lui a fallu déjouer les multiples lacs du contexte colonial. Par sa longue écoute - dans l'acception la plus large - et sa longue pratique du colonisé comme du colonisateur, vivant chacun son aliénation, notre historien, outre qu'il rompait avec la simple approche livresque, quelle qu'en fût le mérite, déclarait une dissidence ouverte contre les vérités dites historiques, et qu'il savait de science certaine, captieuses, faites plus pour conforter certains mythes de l'Autre, que le temps a fini par ériger en monument à vénérer.

Pour cela l'histoire dont il fut le témoin, mais aussi celle qui se fait au quotidien sous nos yeux, sont un hommage à son aperception, à son action, à sa généreuse ténacité.

### **EMPREINTE GEMELLAIRE ET PEDAGOGIE DE L'AUTRE**

Il est une étape dans la vie de l'être humain où l'adventice venu de l'Autre, d'abord simplement côtoyé, finit par l'habiter presque au même titre que ce qui l'habitait avant cette adjonction. Aussi ne sert-il de rien, par delà les blessures et les souffrances, par-delà les traumatismes et leurs séquelles, de nous mettre la tête sous l'aile: au Maghreb, l'empreinte gémellaire est là que les ressacs de l'histoire ont inscrite en nous. L'Occident, la France essentiellement, est loin d'être cette verrue sur le corps maghrébin que la souveraineté retrouvée aura fait se déliter, pour renouer avec une supposée continuité opaline d'avant tout choc historique, le nierions-nous?

En historien, comme en homme, il s'était refusé au rôle d'actuaire, fût-il fidèle de l'histoire. Dans ses travaux se propage cette chaleur, cette passion qui a fait de moi l'attentif capteur des signes de la durée maghrébine, pendant que Fernand Braudel allait m'initier au plaisir de l'histoire et me communiquer son enthousiasme contagieux pour la Méditerranée.

C'est ainsi que l'auteur inconnu, enfin de bibliographie, allait être le premier à faire naître mon intérêt pour ma propre durée qu'est venu renforcer la découverte par hasard de Nedjma, et faire de moi, à l'université hier, comme aujourd'hui, un arpenteur au quotidien des sentiers maghrébins.

A un moment où le spectre du rejet conforté par la politique de l'amalgame, trouve de quoi se revigorer auprès des bien-pensants, auprès des pourvoyeurs de haine comme on peut l'être du pain, les hommes de bonne volonté, la même volonté qui animait notre regretté Charles-André Julien, sont plus que jamais précieux, non point pour couvrir de dithyrambes l'ennemi, ni même l'adversaire d'hier, mais pour

réduire les causes nombreuses de la méconnaissance et de l'ignorance réciproques que les médias ont hélas apparemment exacerbées: il n'est que de se remémorer la guerre du Golfe qui a vu l'image des sociétés à tradition arabo-islamique subir tellement d'anamorphoses qu'il faudrait un breuvage léthéen pour s'en défaire.

Face au mal, il nous faut remède chercher, mais surtout observer une hygiène prophylactique culturelle, mentale. Car l'amalgame ne pourra que s'amplifier si dans le penser, l'agir et, tout simplement, dans l'être français, n'est pas réservée la part qui lui revient au passé colonial français, à l'importance du Maghreb, et plus globalement du monde arabe, par l'introduction dans la société française d'une véritable pédagogie de cette durée circonvoisine, mais ô combien discale, une pédagogie qui ne se limiterait pas au seul cadre scolaire, afin de libérer une France obérée face à la représentation de l'Autre, une France dont la complexion accusera toujours un manque tant qu'elle n'aura pas subsumé l'Autre: le seul passé colonial Maghrébin - qui est récent - n'est-il pas fait de cent trente deux années d'itinéraire commun qu'elle garde encore hypogé ? Cette pédagogie incomberait en premier à l'historien qui se situerait alors dans le droit fil de l'action de Charles-André Julien. Ne serait-ce pas là un bel hommage à lui rendre, et qu'il aurait fort apprécié ?

**M'hammed ALAOUI-ABDELLAOUI**

Faculté des Lettres - Rabat



## LA DÉCOUVERTE DU MAGHREB A TRAVERS LA VISION HISTORIQUE DE CHARLES-ANDRÉ JULIEN

Mohammed ZNIBER

(1923-1993)

J'ai tenu, avant tout, à participer à ce colloque international organisé en hommage à Charles-André Julien, pour essayer de rendre une part de ma dette de reconnaissance à la mémoire d'un homme dont j'ai été l'élève, dont l'œuvre m'a rendu tant de services, au cours de ma carrière de professeur d'histoire à l'Université Mohammed V et qui, sur le tard de sa vie, m'a fait l'honneur de me demander de traduire en arabe une de ses œuvres maîtresses *Le Maroc face aux impérialismes*. Mais, en prenant la plume, je me suis rendu compte que la tâche était loin d'être facile, tant il y avait de choses à dire.

Il ne m'est pas facile, en effet, de cerner une personnalité aussi riche que celle de Charles-André Julien. Il y a en lui le savant, le professeur, le journaliste, le militant socialiste, le diplomate, le responsable politique, l'administrateur et... que sais-je encore?

En tant que savant et chercheur, nous lui devons beaucoup sur l'histoire de la colonisation et des colonies et, tout particulièrement, sur l'histoire du Maghreb. Par son ouverture d'esprit, son objectivité, son souci d'impartialité, l'œuvre d'historien qu'il nous a légué tranche avec toute une littérature d'inspiration colonialiste. Si elle a été mal accueillie dans les milieux inféodés à la colonisation, elle a tout de suite occupé une place de choix là où la science prend sa signification véritable. Avec l'ère de la décolonisation, son autorité scientifique et morale est devenue indiscutable.

Il a été le professeur de trois générations, au moins : celle d'avant la deuxième guerre mondiale qui s'est nourrie de son *Histoire de l'Afrique du Nord* paru en 1931 ; celle de l'immédiate après-guerre qui, avec *L'Afrique du Nord en marche*, a découvert en lui l'observateur perspicace et bien informé de la partie engagée entre le nationalisme et le colonialisme au Maghreb; celle, enfin, de l'ère des indépendances qui a trouvé, en lui, le maître éprouvé et compréhensif, qui a participé, notamment, à la création de l'Université marocaine et a été le premier doyen de la Faculté des Lettres de Rabat. Il devait couronner, en même temps, son œuvre scientifique par trois ouvrages magistraux concernant l'histoire des trois pays d'Afrique du Nord, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

Mais le culte qu'il portait à la science n'en a pas fait un intellectuel de tour d'ivoire. Bien au contraire, il restait très près de la réalité quotidienne et prenait des positions courageuses, dans des articles ou des interventions très remarquées, surtout au cours des années cinquante avec l'aggravation de la crise politique en Afrique du Nord et l'intensification des luttes de libération. Je ne veux citer ici, à titre d'exemple, que sa réaction lors de la déposition de Mohammed V en août 1953, illustrée par son article "La crise marocaine" (publié dans la *Revue socialiste*, octobre 1953).

Son courage, son honnêteté intellectuelle, il les maintiendra, sans faille, au lendemain de l'indépendance du Maroc, dans ses rapports avec les plus hautes autorités de l'État, sans céder à l'indulgence que peut dicter une grande amitié. Ainsi il n'a pas hésité à exprimer son opinion avec franchise et a donné raison à l'opposition marocaine, quand il le fallait ou à émettre des réserves sur des décisions officielles. De sorte qu'on avait l'impression que Charles-André Julien, dans ses prises de position, ne se maintenait pas dans les limites d'un Français ami du Maroc, mais agissait en tant que citoyen maghrébin concerné par l'évolution de ces pays d'Afrique du Nord auxquels il a consacré sa lutte d'intellectuel engagé en même temps que la plus grande partie de son œuvre.

Charles-André Julien reste une des figures qui font honneur à la France, qui la font aimer et admirer à l'étranger. Il représente un type d'homme fort rare parce qu'il joint à un patriotisme sans faille, à son amour de la France, la volonté de comprendre l'autre, de dialoguer avec lui. Son patriotisme, au lieu d'être un écran élevé par l'orgueil, a été plutôt dans son cas, une incitation à sympathiser avec le patriotisme des peuples opprimés. Attitude morale qu'il a bien illustrée par l'intérêt qu'il a porté à d'autres peuples, à leur passé, à leurs problèmes actuels, cherchant à les aider par tous les moyens dont il disposait, en tant qu'homme compétent et crédible sur le plan national et international.

Dans cette rencontre commémorative, les sujets qu'on peut aborder sont multiples et peuvent donner lieu à un tour d'horizon des plus étendus, tant la personnalité de Charles-André Julien était riche et polyvalente. Et si l'on ne s'impose pas une certaine discipline de modération, on serait amené à écrire une longue étude avec de nombreux chapitres. Voilà pourquoi j'ai porté mon choix sur un sujet bien limité, mais qui prête matière à une réflexion qui peut être (à mon sens) bien intéressante. Il s'agit d'un des aspects les plus originaux de son œuvre, qui n'a pas été suffisamment vu et analysé, celui de la redécouverte de la figure historique du Maghreb.

Cette figure, il faut bien le dire, n'a pas été bien perçue par les écrits traditionnels des Maghrébins eux-mêmes, qui à l'exception de l'œuvre d'Ibn Khaldoun, n'ont pas dépassé le stade de la chronologie, de l'historiographie, évitant toute vue synthétique, toute analyse approfondie, ne laissant dans l'esprit du lecteur qu'une multitude de faits épars qui demandent à être sériés et rattachés les uns aux autres par des liens logiques. Elle a encore moins suscité l'intérêt des écrits européens

qui n'arrivaient pas à se libérer d'un certain nombre de préjugés traditionnels, à se conformer à une méthode véritablement scientifique. C'est là une tendance générale qu'on peut relever dans les écrits remontant à la longue période précoloniale des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles.

Mais à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, nous assistons, à la résurgence de l'impérialisme occidental, au développement d'une littérature coloniale, beaucoup plus agressive, beaucoup moins soucieuse de la vérité, et qui frappe par son ampleur et la multiplicité de ses auteurs. Pour le plus grand nombre de ces derniers, le projet colonial était des plus légitimes, des plus louables. Toute considération moralisante était à écarter sans aucune mauvaise conscience. De là à écrire l'histoire des pays conquis ou à conquérir conformément aux intérêts de l'impérialisme, il n'y avait qu'un pas, qui fut aisément franchi. C'est par une manipulation aussi licencieuse que la figure du Maghreb a été complètement travestie.

En effet, quand on consulte aujourd'hui, la bibliographie se rapportant à l'histoire de l'Afrique du Nord, on est impressionné par le nombre de titres qu'elle présente et de pages qu'elle occupe. Déjà, dans la première édition de *L'histoire de l'Afrique du Nord* de Charles-André Julien, celle de 1931, elle n'occupe pas moins de 77 pages dont la plupart sont consacrées à cette littérature, à prétention historique, qui concerne le Maghreb.

Peut-on dire, pour autant, que l'histoire du Maghreb a été écrite selon les formes et les critères qui satisfont à la science?

On a déjà répondu à une telle question. Charles-André Julien lui-même, a donné de brèves appréciations sur certains ouvrages, mais en vérité, il s'est montré très conciliant et indulgent à l'égard d'auteurs qu'il a respectés, sans doute comme des devanciers ou des maîtres, mais avec lesquels il était loin d'être d'accord. On connaîtra mieux sa véritable appréciation en comparant son texte aux autres écrits antérieurs aux contemporains. Depuis lors, l'évaluation critique de cette littérature n'a pas manqué. On a surtout constaté que l'histoire du Maghreb a été livrée en pâture à des auteurs qui n'avaient ni la formation, ni la compétence indispensable pour se risquer à l'écrire. Laroui considère que l'histoire du Maghreb a subi une véritable "malchance" du fait de la recherche coloniale.

"Malchance d'avoir eu, dit-il, toujours des historiens d'occasion: géographes à idées brillantes, fonctionnaires à prétentions scientifiques, militaires se piquant de culture, historiens de l'art refusant la spécialisation, et à un niveau certes plus élevé, des historiens sans formation linguistique ou des linguistes et archéologues sans formation historique; les uns renvoyant aux autres, les premiers s'appuyant sur l'autorité des seconds, il se forme ainsi une conjuration qui fait circuler les hypothèses les plus aventureuses pour finalement les imposer comme vérités acquises" (*Histoire du Maghreb*, page 6).

J'aurais pu citer également les points de vue de Brahim Boutaleb et du regretté Germain Ayache qui vont dans le même sens. Le premier a écrit une excellente étude sur la question, en arabe, sous le titre *La recherche coloniale sur la société maghrébine: bilan critique*. Le second a fait de cette appréciation critique une préoccupation constante dans l'ensemble de ses études et articles.

La place me manque pour apporter toutes les précisions indispensables pour mieux faire connaître cette littérature d'inspiration coloniale. Disons qu'elle compte une variété d'auteurs venus de tous les horizons. Il y a les chantres de l'exotisme comme Pierre Loti qui voit le Maroc avec les yeux d'un rêveur; qui aspire à un autre monde différent de celui de l'Occident. C'est lui qui dit: "*Je me suis toujours senti l'âme à moitié arabe*". Mais si l'écriture de Pierre Loti trahit, avant tout l'état d'âme d'un écrivain, d'autres auteurs n'ont pas hésité à mettre leur talent au service du régime colonial, tel Louis Bertrand pour l'Algérie, les frères Jérôme et Jean Tharaud pour le Maroc. Dans les tableaux que ces derniers nous brossent sur les villes et populations marocaines, on sent derrière les images d'un monde anachronique qui s'éteint, l'avènement d'une ère bénéfique, celle de la colonisation.

Cette littérature à prétention historique compte aussi dans ses rangs des diplomates, des journalistes, des géographes, des militaires, des fonctionnaires de toutes origines et formations. Elle a bénéficié du soutien moral et matériel de l'administration coloniale. Par ses journaux, ses revues, ses livres, elle parvenait à couvrir toute voix discordante, à exercer même une intimidation, pour ne pas dire un terrorisme intellectuel sur tout auteur contestant les thèses officielles. On voulait à tout prix maintenir le public français dans l'ignorance des réalités du Maghreb, minimiser, à ses yeux, son passé, sa civilisation pour mieux justifier la politique d'assimilation et de domination.

En sus du panégyrique du régime colonial, présenté sur divers tons et formes, ces écrits à prétention historique en arrivaient à soutenir les thèses suivantes:

1 - Dans l'histoire du Maghreb, il n'y a que l'époque romaine qui soit digne d'intérêt et qui ait apporté quelque chose de positif à cette vaste contrée.

2 - L'arrivée de l'Islam dans la région fut un contresens historique difficile à expliquer dont les conséquences désastreuses se poursuivent encore de nos jours.

3 - L'arrivée en masse des Arabes hilaliens et autres, a détruit l'économie de l'Afrique du Nord et porté les préjudices les plus graves aux populations autochtones.

4 - Les Berbères se sont montrés hostiles aux influences orientales et, en s'attachant à leur particularisme, ils n'ont adopté l'Islam que de manière superficielle.

5 - Dans les pays maghrébins, ce sont les tribus qui dominent et il n'existe pas de nation.

6 - Pour des raisons similaires, il n'existe pas d'état. Thèse soutenue, au début du siècle, par Eugène Aubin dans son livre *Le Maroc d'aujourd'hui* reprise par Augustin Bernard en 1921 dans son livre *Le Maroc* et par Henri Terrasse en 1950 dans son *Histoire du Maroc*.



### 7- Enfin, les archives locales ne sont pas considérées.

Voilà quelques unes des thèses qui apparaissent d'une manière plus au moins explicite dans la littérature coloniale. Il fallait attendre l'année 1931 pour que soit, enfin, publié un livre qui traite le sujet avec sérieux. Ce fut *L'Histoire de l'Afrique du Nord* de Charles-André Julien. Pour la première fois, un historien de métier prend sur lui de sortir de cette jungle ténébreuse vers un espace plus libre, mieux éclairé par la lumière de la vérité et où l'esprit cartésien retrouve tous ses droits.

En effet, Charles-André Julien revient aux règles de la méthode historique en s'inquiétant, tout d'abord, de la documentation et en tirant le meilleur parti des sources arabes qui restent les seules sources disponibles non seulement pour écrire l'histoire de l'Afrique du Nord, mais de toute l'Afrique, l'époque médiévale. Il reste soucieux au sujet de la valeur de sa documentation, patiemment rassemblée, et reconnaît, d'avance, la nécessité de réviser ses écrits, de les enrichir au cas où des sources ou des études inédites feraient leur apparition. Il le dit expressément et avec modestie dans la préface de la deuxième édition de son *Histoire de l'Afrique du Nord* dont il confie la révision à R. Le Tourneau.

Pourtant, ce souci de la science pure ne l'empêche pas d'en souligner l'utilité sur le plan pratique, à la fois pour évaluer le présent et préparer l'avenir:

"A l'heure, dit-il, où l'essor des nationalismes musulmans fait sentir la nécessité de connaître le passé du Maghreb, *l'Histoire de l'Afrique du Nord de la conquête arabe à 1830* pertinemment révisée par M. Le Tourneau, permettra d'être au courant du dernier état de la science historique" (page 8).

Comme on le voit, il est conscient de la nécessité d'établir un rapport entre son œuvre et actualité politique du Maghreb marquée par la lutte du nationalisme. Mais cette remarque n'infirme en rien ce qu'il avait affirmé dans la première édition de 1931:

"Je me suis placé en face des problèmes, non en avocat qui plaide une cause ou en partisan qui aigüise un pamphlet, mais en historien impartial, indifférent aux préjugés ou à la raison d'état et uniquement soucieux, selon la belle parole de Cicéron de ne se permettre aucune fausseté ou de ne reculer devant aucune vérité" (p. XIV).

Pour éviter tout sectarisme, il n'a pas hésité à lire les œuvres d'auteurs très contestables à cause de leurs attaches avec le colonialisme tels, à titre d'exemples, Louis Bertrand, E. F. Gautier, Ladreit de Lacharrière, Reygasse, Gaudefroy-Demombynes, etc....

Avec une bibliographie aussi exhaustive, un esprit aussi ouvert, il ne pouvait laisser échapper rien d'essentiel dans la conception et la rédaction de son *Histoire de l'Afrique du Nord*. En même temps, il lui était aisé de procéder à un travail critique des plus méthodiques portant à la fois sur les sources et sur les études antérieures à son travail.

Mais la rédaction d'un tel ouvrage ne reposait pas uniquement sur une bonne documentation, elle réclamait aussi une qualité morale: le courage. On dirait que Charles-André Julien, en le publiant en 1931, voulait braver toute l'intelligentsia colonialiste qui venait de fêter le centenaire de l'occupation de l'Algérie, manifestation à laquelle participa le Président de la République, en personne et que Berque décrit, ainsi :

"Toutes sortes de congrès ont défilé à Alger, comme pour dresser un bilan triomphal. Congrès du paludisme, des officiers de réserve, de la colonisation rurale, des sapeurs-pompiers, de la jeunesse des patronages, de la Houille Blanche; concours international de musique etc.... Au total, deux à trois mille participants. Du boulevard Front de mer, anciennement dédié à l'Impératrice, on a contemplé une course de yachts. C'est un déferlement de voyages officiels." (*Le Maghreb entre deux guerres*, p. 233).

Et pourtant, Charles-André Julien ne s'est pas laissé impressionner par une manifestation aussi grandiose et mettait la dernière main à l'ouvrage qui allait faire éclater des vérités qu'on préférerait taire. Il apportait le démenti le plus éloquent aux thèses colonialistes à l'endroit de l'histoire du Maghreb. Ainsi, il put montrer, preuves à l'appui, que la notion d'état, de pouvoir organisé était l'un des traits fondamentaux de l'évolution du Maghreb depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, au lendemain de l'arrivée de l'Islam. Toute son histoire est jalonnée de dynasties et qui dit dynastie dit état fondé à l'image du Califat oriental avec ses institutions, ses traditions, son protocole. Parlant de la première dynastie du Maroc musulman, celle des Idrissides, il dit:

"Cette Tingitane fortement marquée de l'influence latine par sa voisine l'Andalousie, traduisait ses habitudes urbaines par un besoin d'ordre que les Idrissides assurèrent en donnant, logiquement, à leur organisation une base citadine" (page 342).

Quoi de plus explicite pour affirmer l'existence d'un état dès cette époque lointaine?

Non seulement il y avait un état, mais il y avait la volonté de bien gouverner, de mettre de l'ordre dans l'administration, de créer les conditions favorables au développement de l'activité économique. C'est ce qu'affirme Charles-André Julien, en parlant par exemple des Almohades:

"La civilisation andalouse prit alors un caractère d'autant plus éclatant qu'elle coïncida avec le rétablissement de l'ordre apporté par les Almohades dans l'exercice du pouvoir. Les Khalifes mirent fin à la gabegie des Taïfas et favorisèrent l'agriculture d'un 'pays de bénédiction' comme le qualifiait un écrivain arabe du XII<sup>e</sup> siècle. Les industries demeurèrent prospères". (p. 410).

Mais l'effort de Charles-André Julien a porté, principalement, sur l'histoire moderne et contemporaine du Maghreb, marquée par une lutte qui a duré plusieurs siècles contre les convoitises européennes et contre l'instauration du régime colonial depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Dans *l'Afrique du Nord en marche* et les autres ouvrages qui

l'ont suivi, il ne s'est départi en aucune façon de l'attitude de l'historien objectif qui s'en tient aux faits pour les analyser, en évitant tout commentaire facile et pourtant, ce sont ces mêmes faits qui parlent, qui mettent à nu le régime colonial, qui fondent la légitimité du combat mené par les patriotes maghrébins. Charles-André Julien fait le portrait des acteurs de l'histoire, étudie leurs caractères, leurs mobiles. Il rétablit la vérité sur les opérations militaires menées lors des conquêtes coloniales, sur la répression des mouvements nationaux, sur la colonisation des terres, sur le jeu du capitalisme, des banques etc.... Ainsi l'histoire prend, sous sa plume, l'allure d'une enquête approfondie où toutes les données sont prises en considération, où le tableau se présente au complet dans ses couleurs naturelles.

En allant, ainsi, dans la voie de l'objectivité scientifique, Charles-André Julien nous restitue la figure réelle de ce Maghreb qu'on a nommé tantôt Barbarie, tantôt états Barbaresques pour le condamner d'avance et lui refuser tout mérite et toute qualité parmi les pays de l'Univers. Et pourtant, combien sont proches par la géographie et par l'histoire ces deux rives de la Méditerranée qui mettent face à face l'Europe et le Maghreb. En présentant le passé véritable du Maghreb, Charles-André Julien a mis dans la balance de l'avenir un poids en faveur du rapprochement entre les deux rives, c'est à dire en faveur d'une nouvelle page d'histoire faite d'amitié, de compréhension mutuelle, de coopération; et peut-être la Méditerranée redeviendra, alors, le centre du Monde qu'elle a été durant l'Antiquité et le Moyen Age.

**Mohamed ZNIBER**

Faculté des Lettres - Rabat

(1923-1993)



## CHARLES-ANDRÉ JULIEN ET L'ART D'ÉTABLIR UNE BIBLIOGRAPHIE

Jacques SIMON

Pendant ce colloque, on a beaucoup parlé de Charles André Julien, l'homme vivant et chaleureux, le militant défenseur des libertés et de l'émancipation des peuples colonisés, l'anticolonialiste, l'homme d'influence, l'historien...

Nous savons maintenant que Julien n'était pas un érudit, ignorant les débats et les tumultes de son temps, en attente de la glaciation des passions et de l'ouverture des archives, pour écrire l'Histoire, mais un témoin et un acteur, un intellectuel engagé sur la voie de l'émancipation des peuples colonisés, analysant et accompagnant ce mouvement, tout en cherchant à préserver dans ces pays la greffe française, héritage de la Grande Révolution reprise dans le mouvement socialiste français et européen, la II<sup>e</sup> Internationale.

C'est l'ancrage dans cette tradition, qui éclaire les différents aspects de la production historique de Julien. Ce n'est pas par hasard, si les deux œuvres majeures de Julien *Histoire de l'Afrique du Nord* et *L'Afrique du Nord en marche*, dont l'impact a été très fort, paraissent en 1931 et en 1952, c'est-à-dire à deux moments de basculement/rupture dans l'histoire des pays du Maghreb, deux moments où les gouvernements et les partis politiques ont dû choisir entre l'émancipation des peuples colonisés ou la préservation de l'Empire, déterminant pour garantir la paix sociale en France en même temps que son rang de grande puissance sur l'échiquier européen.

S'explique aussi la capacité que possède Julien de traiter les événements non pas comme des faits morts mais comme la résultante d'un ensemble de forces, à caractère économique, social, culturel et religieux qui s'expriment, se conjuguent ou se confrontent dans le champ de la politique. Et d'intégrer ces faits dans une histoire de longue durée.

S'explique enfin le mode d'écriture de l'histoire. Dès lors qu'il s'agit de dégager les lignes de force de l'évolution des peuples du Maghreb, d'exposer les processus qui établissent, par delà la conjoncture, cohérence et permanence à cette histoire, point n'est besoin de surcharger le texte de données chiffrées, de tableaux et d'érudition

pesante. La Synthèse Julienne est claire, accessible à un large public cultivé européen, aux élèves de l'enseignement secondaire et aux militants des associations démocratiques ouvrières ou nationalistes de l'Afrique du Nord.

Mais elle s'appuie sur une documentation, passée au crible de la critique scientifique et constamment réévaluée. Cela nous conduit dans le laboratoire où Julien a recensé des milliers de livres, thèses et articles, et évalué cette production, élaboré les matériaux nécessaires à l'analyse et où il a forgé ses outils, c'est à dire dans les bibliographies qui accompagnent ses livres majeurs et qui sont de véritables guide de recherches.

Dans le bref temps qui m'est accordé, trois points seront abordés:

1. La caractérisation des Bibliographies
2. Le mode de gestion des informations retenues dans les rubriques
3. L'élaboration des outils de l'histoire.

## 1. BIBLIOGRAPHIES - INVENTAIRE - CARACTÉRISATION

C'est en annexe de quatre ouvrages: *Histoire de l'AFN* (Payot 1931), *Histoire de l'AFN en 2 volumes* (Payot 1952), *Histoire de l'Algérie contemporaine : La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)* (PUF 1964), *L'AFN en marche: Nationalismes et souveraineté française* (Julliard, 1972, 4<sup>ème</sup> édition), que se trouvent les bibliographies les plus substantielles, qu'il est possible de regrouper en un seul corpus.

D'autres ouvrages importants comme *Le Maroc face aux impérialismes (Jeune Afrique, 1978)* ou *Et la Tunisie devient indépendante (Jeune Afrique, 1985)* possèdent des bibliographies, mais elles sont de type classique et non pas juliennes, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une orientation bibliographique mais non intégrée dans un guide de recherches.

Je m'en tiendrais donc au seul corpus.

La bibliographie, celle qui accompagne, complète et éclaire l'histoire de l'AFN, a été mise au point, comme le manuscrit, en septembre 1930.

Le livre est important, avec 743 pages. Mais le texte intègre 137 gravures qui, ajoutées au 77 pages de bibliographie et aux 43 pages de tables et index forment plus du tiers de l'ouvrage.

Dans la préface, St. Gsell souligne le caractère "*compact*" de ce volume "*qui se présente avec un nombre de pages peu fréquent dans la librairie d'après guerre*" avant d'en dégager les points forts :

1. La vision synthétique d'un vaste ensemble complexe
2. La clarté du récit qui fait que ce livre vivant "*se lit d'un bout à l'autre avec un intérêt qui ne se lasse pas*".

## 3. L'esprit critique de l'auteur

## 4. La richesse de la documentation

*"Il a lu non seulement les livres généraux, mais aussi les mémoires, les articles de revues qui s'adressent surtout aux érudits spéciaux" dans les sciences les plus diverses: "géographie, anthropologie, préhistoire, archéologie classique et musulmanes, oeuvres littéraires et religieuses, etc..."*

Avant d'étudier le contenu de cette documentation, il convient de préciser le contexte et la place que Julien occupe au sein de l'Université d'Alger.

1/ Le contexte c'est celui du centenaire de l'Algérie française et du cinquanteaire du protectorat français en Tunisie, célébrés de façon tapageuse pendant l'Exposition Coloniale de Vincennes.

Le livre de Julien ne paraît pas dans la *Collection du Centenaire* mais chez Payot et il est à lui tout seul un contrepoids à toute l'historiographie coloniale.

Julien se démarque nettement d'Augustin Bernard, apologiste sans complexe de la colonisation française en Algérie. Mais il se différencie aussi de *L'histoire de l'Algérie* de St. Gsell, G. Marçais, G. Yver, dont la 8ème édition paraît en 1929.

Un second contrepoids est le numéro spécial de la *Revue Historique* (Histoire et Historiens de l'Algérie) paru en 1931 dans la *Collection du Centenaire* (424 pages) qui fait l'état de la recherche en Algérie, depuis 1830.

Dans la préface, St. Gsell précise que c'est Julien, le secrétaire de la *Revue Historique* qui a établi le plan général du volume et sollicité le concours des savants qu'il jugeait les plus qualifiés. Et parmi eux des professeurs du collège de France (William Marçais), de l'Institut (Marcel Morand), de l'Université d'Alger (E.F. Gautier, E. Albertini, F. Braudel, G. Yver, J. Alazard), des directeurs de Medersas (A. Bel)

Julien n'écrit pas dans ce numéro parce qu'il ne veut donner aucune caution à l'entreprise du Centenaire, qu'il désapprouve. Mais c'est un absent très présent qui impose à Gautier de se cantonner au seul cadre géographique de l'Histoire, en laissant William Marçais faire le point sur "un siècle de recherches sur le passé de l'Algérie musulmane"; Alfred Bel parle de "l'Islam en Berbérie" et Georges Marçais de "l'Art Musulman", soit le quart de la revue pour casser, et de la façon la plus scientifique, le discours dominant sur les siècles obscurs du Maghreb

Braudel poursuivra avec un gros chapitre sur les Espagnols en Algérie, Georges Yver, très proche de Julien parlera de l'Histoire de la conquête et de la colonisation et Gabriel Esquer écrira un solide article sur les archives algériennes. Au total une histoire de l'Algérie qui cesse d'être aberrante.

Chaque auteur a pu librement s'exprimer mais dans le cadre déterminé par Julien qui a suivi le travail des uns et des autres, certainement de très près.

Mais comment Julien, à peine âgé de 39 ans, et dont le passé de communiste, de socialiste et d'anticolonialiste est connu, exerce-t-il un tel ascendant sur les savants les plus qualifiés sur l'Université d'Alger ?

Pour trois raisons essentielles dégagées par St. Gsell dans la préface de la *Revue Historique* :

- 1 - la capacité de diriger le travail d'une équipe pluridisciplinaire
- 2 - celle de posséder un champ très large de connaissances, de le maîtriser et de le gérer
- 3 - l'art du récit historique

On connaît la filiation entre Julien et Jaurès qui lui même avait réalisé une synthèse entre Michelet et Marx. Mais il est remarquable que cette conception de l'Histoire, qui sera celle des *Annales*, ait pu s'exprimer à l'Université d'Alger (cette histoire reste à écrire et Mrs. Mandouze et Nouschi pourraient nous y aider). Certes Julien n'est pas subversif, mais il n'est pas secondaire d'avoir marqué l'Université d'Alger, comme la Sorbonne, en créant une tradition dans le travail par équipe, la recherche bibliographique et l'état des questions dans les disciplines les plus diverses, la perception du Maghreb comme un espace historique, géographique et civilisationnel organique, malgré les particularités régionales et nationales.

Cette tradition amènera Despois, à élargir son champ d'études spécialisées et à produire avec René Raynal une *Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest* (Payot 1967), H. Isnard à écrire *Le Maghreb* (PUF, 1966), H Tiano *Le Maghreb entre les mythes* (PUF 1967).

Influence plus prononcée dans l'ouvrage collectif *Initiation à l'Algérie* (Maisonneuve 1957, 416 pages). Tant par la conception générale du livre (13 chapitres couvrant l'Algérie, de l'Antiquité à 1954) que par le choix des auteurs, anciens collaborateurs de Julien comme Alazard, Milliot, G. Marçais ou élèves (Courtois, Le Tourneau). Mais cet ouvrage érudit n'est en rien julien (le passé de l'Algérie ramené à 61 pages, dont 26 pour le Moyen Age Musulman et aucune page sur le mouvement nationaliste, il en est même l'antithèse).

Il est maintenant possible de faire, non pas une étude systématique du corpus bibliographique, mais un descriptif de l'architecture générale et de dégager quelques caractères.

-La Bibliographie comprend des "*Généralités*" et des notes pour chacun des 20 chapitres.

1/ Les Généralités : Elles embrassent un champ immense comprenant:

- 1 - Bibliographie générale (ouvrages et articles) et par pays (Algérie, Tunisie, Maroc, Libye) ainsi que les centres de documentation (archives et bibliothèques)
- 2 - Les recueils de texte (Antiquité, auteurs arabes, auteurs modernes espagnols et français)
- 3 - les revues d'AFN et de France



- 4 - les dictionnaires biographiques.
- 5 - les manuels et traités d'archéologie, les Atlas, les guides de musées, les recueils sur les mosaïques, la numismatique, l'épigraphie (libyque, latine, musulmane) et l'iconographie.
- 6 - les livres de référence sur les religions, la sociologie, l'ethnographie, l'économie, la colonisation, les institutions.

Dans chacune de ces rubriques, on ne trouve pas une accumulation *ad nauseam* de titres mais une orientation sélective et commentée des ouvrages et des auteurs.

Julien ne se limite pas à faire un plein emploi des sciences auxiliaires de l'histoire, il sait aussi forger les outils nécessaires à la gestion des savoirs accumulés.

## 2/ Etude par chapitre

Le champ délimité, les sources et ouvrages d'initiations référencés, Julien creuse chaque question en employant la même méthode: orientation bibliographique, caractérisation, état de la ou des questions. Ainsi la rubrique sur les religions comprend les ouvrages de référence sur les manuels généraux, la religion phénicienne, le christianisme (15 titres pour les ouvrages généraux dont 5 en allemand et 5 livres majeurs sur l'Afrique chrétienne, l'Islam (26 ouvrages et articles en français, anglais, et allemand)

Allons plus loin et procédons à une étude comparée entre chacune des rubriques en annexe des 20 chapitres de *L'Histoire de l'AFN* et des études parues dans la *Revue Historique* pour évaluer le savoir de Julien, son mode d'utilisation des travaux d'autres savants, son art de construire des étages nouveaux dans le temple de l'histoire.

Précisons en sélectionnant 3 rubriques: l'économie, l'histoire antique, le Moyen Age.

La rubrique économique qui éclaire l'exposé sur l'Algérie en 1930 mérite une étude particulière, mais il suffira de citer les auteurs retenus: Toutain (Antiquité), Rostovtzeff (Empire romain), Mas-Latrie, Sayous, Masson (Moyen Age XVIII<sup>e</sup>), CH. Rivière et H. Lecoq, Lespès (période coloniale) pour mesurer la sûreté du jugement de Julien.

Mais c'est la comparaison avec les travaux des grands maîtres sur l'Antiquité (Gsell) et le Moyen Age (G. et W. Marçais, A. Bel) qui présente le plus grand intérêt.

Julien ne cherche ni à compiler ses collègues ni à s'approprier leur savoir (*rewriting* des idées avec habillage de citations pour maquiller la fraude)

Julien connaît les travaux de ses collègues et il intègre les résultats de leur recherche après examen critique, toujours examen, et celles d'autres spécialistes dans une perspective plus large, plus historique. Gsell n'est pas cannibalisé mais réintroduit, revitalisé dans la synthèse julienne.

De façon paradoxale, je dirais que c'est la lecture préalable de Julien qui permet d'apprécier la qualité et les limites du travail de Georges Marçais sur la "*Berbérie musulmane*", de Bel sur les Mosquées de Tlemcen ou de Gsell sur les royaumes numides.

Sur le siècle de l'Algérie coloniale, Julien utilise largement Yver, mais la recherche des lignes de force, la sympathie envers la société algérienne qu'il connaît intimement et sa capacité d'analyse des processus en cours de développement, lui permet d'écrire une autre histoire.

Anticolonialiste, socialiste, critique radical mais pas subversif, Julien désapprouve les politiques qui ont conduit à la fin des indépendances de la Tunisie et du Maroc, mais il ne fait pas référence à l'Étoile Nord Africaine, dont le programme fondé sur la Constituante souveraine, l'exercice de toutes les libertés, les réformes démocratiques de l'économie, de la société et des institutions, aurait dû séduire l'ancien délégué au III<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale Communiste.

#### **D'une édition à l'autre**

*L'Histoire de l'AFN* a connu une autre édition en 1952, en 2 volumes.

Le premier tome, des origines à la fin du Moyen Age, revu par Ch. Courtois intègre une bibliographie critique des ouvrages parus de 1939 à 1947, publiée dans la *Revue Historique* (1947) sans modifier la structure antérieure et sans procéder à un nouvel état des différentes questions.

Il en est de même pour le second tome, revu par Roger Le Tourneau. Au total, une addition de nouveaux travaux, mais aussi relecture dans le sens des idées dominantes dans les universités d'Afrique du Nord marquées par une crispation des défenseurs de la colonisation.

Pourquoi chercher à intégrer ces bibliographies dans ce corpus? Pour une seule raison, celle de permettre par l'étude comparée, de dégager la qualité et l'esprit de la recherche julienne, un négatif en quelque sorte.

#### **Un modèle d'histoire immédiate**

La même année, Julien publiait *L'Afrique du Nord en marche* (409 pages) avec des notes infrapaginales et une brève bibliographie de 6 pages.

Livre écrit à chaud comme cela a été dit hier par Jean Lacouture, bien qu'intégrant la richesse de la documentation de Julien, conseiller socialiste de l'Union Française.

Il faudra attendre l'édition de 1972 pour trouver un appareil documentaire annexe, comprenant une bibliographie de 37 pages et une liste alphabétique des travaux cités de 25 pages. Travail précieux puisqu'il s'agit d'une bibliographie orientée et commentée sur une période charnière, mais qui rend plus sensible le décalage entre la richesse des analyses / état des questions sur le Maroc et la Tunisie et la faiblesse de la recherche sur l'Algérie.

Julien se sent proche de Mohammed V, de Balafrej ou de Bourguiba qui ont conduit leur pays à l'indépendance, par étapes et sans fracture grave avec la France. Et plus éloigné des chefs nationalistes algériens, qu'il s'agisse de Messali, trop radical ou Abbas et plus encore des dirigeants du FLN, issus du CRUA.

Julien n'écrira donc pas l'ouvrage tant attendu sur l'histoire de l'Algérie contemporaine (1930-1962). Mais il écrira encore deux livres majeurs sur la Tunisie et le Maroc, avec des bibliographies très riches.

Cependant Julien n'a pas oublié l'Algérie et en 1964, les PUF publieront une *Histoire de l'Algérie contemporaine. La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)* qui renouvelle la partie écrite en 1931.

Ouvrage substantiel de 500 pages intégrant 48 planches et une bibliographie de 120 pages.

Exposé clair, sans surcharge factuelle, numérique ou érudite qui dégage les grandes évolutions, permet de saisir dans toute sa dimension, la confrontation entre deux peuples, deux civilisations. Et c'est certainement dans ce livre que l'Oranais Julien écrit ses plus belles pages sur Abdelkader, parce qu'il comprend la politique de l'Emir de créer l'État algérien moderne, tout en l'inscrivant dans l'histoire séculaire du Maghreb. Julien nous fournit des clés pour comprendre les itinéraires d'autres chefs charismatiques du Maghreb occidental: Abdelkrim, Allal El Fassi, l'Emir Khaled ou Messali Hadj.

Mais c'est la bibliographie qui retiendra notre attention. Il s'agit en fait d'un ensemble comprenant un guide d'orientation et de recherche et une liste alphabétique des ouvrages cités avec un glossaire des termes arabes, berbères et turcs qui est un modèle, des index et des tables.

Le guide reprend des rubriques connues: les bibliographies, les sources, la presse, les revues, les biographies, la littérature et les arts, la religion, la législation, la géographie et l'histoire, avant de passer à une étude par chapitre, qui fait l'état de la ou des questions.

Trois remarques

- \* l'étendue et la qualité des études sur la presse et les revues qui révèlent l'historien attentif aux menus faits de la vie quotidienne, à l'activité des humbles.
- \* l'esprit critique d'un auteur qui sait rendre justice aux travaux importants, mais aussi toiletter et de quelle façon, les bibliographies ! c'est ainsi qu'A. Bernard est retenu pour ses *Confins algéro-marocains*, mais avec quelle élégance, il relègue au placard son livre majeur ! "l'Algérie d'A. Bernard(1930) écrit-il est un livre bien informé, intelligent, mais si habile que tout y paraît être dit alors que l'essentiel est parfois traité par allusions ou même ignoré"
- \* la capacité de réévaluer ses propres travaux

Et trois regrets

- \* la faiblesse de la documentation sur l'Algérie
- \* l'absence de chronologie
- \* le non traitement de la production universitaire récente et l'élaboration de nouveaux outils

Je voudrais conclure en formulant un souhait, qui pourrait se réaliser dans le cadre de l'Institut ou de la fondation C.-A. Julien dont a parlé A. Rey dans son introduction, à savoir que les bibliographies de C.-A. Julien, complétées par d'autres bibliographies parues dans la *Revue Historique*, soient regroupées dans un ou plusieurs Corpus, couvrant *L'Histoire de l'AFN*, des origines aux années 1980, et quelles fassent l'objet d'un traitement scientifique avec introduction, notes biographiques, glossaires, cartes, index thématiques...

Ce travail permettrait d'approfondir la réflexion sur le mode d'écriture de l'histoire, le traitement de l'information et de sa gestion par l'informatique, l'élaboration de nouveaux instruments de la connaissance historique.

Le système Remisis, qui est une banque de données sur les migrations internationales, pourrait servir de modèle à l'élaboration d'un guide de recherche sur l'Histoire du Maghreb.

**Jacques SIMON**  
Paris

## LES ARCHIVES D'UN HOMME DE RECHERCHE ET D'ACTION

Martine MULLER

C'est en 1971 que l'occasion m'est offerte de faire la connaissance de Charles-André Julien. Il a 83 ans et moi 23. Je vais le voir sur la recommandation de Madeleine Rébérioux avec qui je prépare un doctorat de troisième cycle d'histoire consacré au Front populaire en Algérie (que je ne mènerai pas à terme tant ma connaissance de la langue arabe m'apparaît rédhibitoire).

Peu de temps après notre première entrevue, il me propose d'effectuer un reclassement général de ses fonds et leur inventaire analytique pour faciliter l'accès à sa documentation et la préparation des livres qu'il compte encore écrire

Dix années s'écoulent, d'amitié et de collaboration, avant qu'il me demande à nouveau de reclasser ses archives. Mais, en 1985, sa préoccupation principale a changé. Il s'agit pour lui de préparer sa mort, de maîtriser, de son vivant, ce qui, de ses fonds, sera ouvert à la communication au public. Avec ce regard scrutateur et exigeant qu'il a posé sa vie durant sur les faits historiques - dorénavant appliqué à lui-même - il a essayé de se représenter à lui-même l'image que la postérité conserverait ou construirait après sa disparition. Il a tenté, par anticipation, de franchir, en conscience, son passage de la mort à l'histoire. Celui par lequel toute la place est dorénavant laissée aux représentations et aux discours des autres.

Mon exposé se déroulera donc en deux temps:

- Dans une première partie je présenterai le classement de 1975-76. Il correspond à la remise en ordre d'une documentation pour son usage personnel.

- La seconde partie sera consacrée aux étapes qui ont abouti au versement de 1985 d'une partie de ses fonds et à la déperdition, ensuite, de la presque totalité de ce qui n'a pas été versé à cette date.

### I - L'INVENTAIRE DES FONDS DE 1975-1976

Je ne peux m'empêcher de commencer par une remarque personnelle. Une extraordinaire occasion m'est offerte de voir une vie, aussi longue, une présence à l'histoire, aussi forte, dans l'intégralité de la matière écrite (ou photographique) qui en

est résultée. Et ceci, du vivant de son auteur qui les a longuement évoquées de vive voix avec moi pendant presque quinze ans de relations professionnelles et amicales. C'est ce qui me rend particulièrement sensible au fait que ce qui subsiste comme documents écrits provenant de Charles-André Julien ne peut pas constituer l'entière ou authentique expression de sa vie. Ceci dans la limite même de l'objet d'exposé qui m'est imparti : c'est-à-dire les archives de Charles-André Julien.

En 1976, j'ai reçu la consigne de tout reclasser. Tout et dans tous les lieux où se trouvait déposée sa documentation, son appartement, avec des rayonnages partout; deux garages, une cave, eux aussi cernés par des rayonnages combles. Le seul endroit auquel je n'ai jamais eu un accès direct est ce petit placard fermé à clef, dans son bureau, et dont nous sommes un certain nombre à l'avoir vu sortir ce qui lui était le plus précieux pour le montrer: son manuscrit du Voyage en Russie, telle lettre de Mendès France ou de Bourguiba, des photos de Trotsky, de Léon Blum, de sa femme, de divers moments de sa vie passée...

L'opération complète de reclassement a représenté une année de travail dont Charles-André Julien a assumé la charge financière.

### **1 - Le fonds de bibliothèque**

Il a donné lieu à deux inventaires. Un inventaire thématique et un inventaire général des auteurs par ordre alphabétique, avec mention de la dédicace chaque fois qu'elle s'y trouvait. Le nombre de celles-ci manifeste la place qu'il occupait dans plusieurs réseaux culturels d'auteurs désireux de lui faire connaître les résultats de leurs travaux. Réseau Jaurès, réseau protestant, réseau socialiste, réseau maghrébin, réseau international, réseau littéraire, et bien sûr, réseau des historiens, plus largement que Français.

L'ensemble de sa bibliothèque atteste également d'une rare curiosité, si l'on y ajoute tous les livres qu'il s'est lui-même procurés et qu'il a pratiquement tous lus et annotés au crayon rouge ou bleu: littérature, biographies, beaux-arts, récits de voyages, histoire générale, grand nombre d'abonnements à des revues spécialisées. Avec, bien sûr, des dominantes autour de ses thèmes d'intérêt et de recherche personnels.

Ces deux inventaires ont aujourd'hui disparu.

### **2 - La constitution d'une collection de ses articles et de ses préfaces**

J'ai reçu la consigne de reconstituer sa production journalistique et de l'organiser en classeurs par ordre chronologique. Au final, cela représentait sept classeurs épais de grand format et un pour les préfaces. Ses premiers articles datent des années 1910. Ceux-là ont été collés par sa soeur dans un grand album cartonné.

Ce sont, pour l'essentiel, des articles militants qui témoignent d'une plume mise au service de la résistance à l'intolérance, à la méconnaissance et à l'injustice, par le canal du journalisme. Dans un respect scrupuleux de l'exactitude des faits.

Ce ne sont pas tant les archives que son insistance à rappeler dans les conversations ses origines protestantes qui permettent de comprendre à quel point les cultures dominantes, sûres d'elles, en l'occurrence le catholicisme, ont marqué ses premières analyses. Quand il agaçait trop sa grand-mère méridionale par sa turbulence, elle le rappelait à l'ordre en le comparant aux "dragons du roi". Sa mémoire vive remontait donc aux camisards et à la résistance à l'emprise centralisatrice de l'Île de France. C'est sans doute ce qui l'a rendu si indélébilement hostile aux privilèges et aux abus de ceux qui obtiennent le pouvoir sans se soucier des valeurs culturelles et des égards dus aux altérités.

La réunion de ses articles a permis la préparation de l'ouvrage *Une Pensée anticoloniale* préparé par Magali Morsy avec Charles-André Julien et publié en 1979 chez Sindbad.

Charles-André Julien aimait à raconter qu'il fut l'un des premiers à signaler, dans un article, le talent de Georges Brassens. Ce dont il était fier. Je cite cette anecdote qui manifeste une capacité particulièrement aiguisée de révéler la valeur ou d'anticiper l'importance d'événements ou de tendances sociales et culturelles. Charles-André Julien donne de la signification parce qu'il est affranchi des préjugés et qu'il a développé hautement son autonomie de pensée. En ce sens, avant de faire de l'histoire, ou parallèlement à cette activité de recherche, il a toujours souhaité contribuer à faire l'histoire, à la marquer de son empreinte. C'est un grand témoin de son temps

Sa longévité lui a permis de saisir des tendances longues avec force et plus de perspicacité que beaucoup. Sa rigueur l'a entraîné à dénoncer les mêmes mécanismes qui, dans des situations historiques très différentes, produisent de l'intolérance ou de l'injustice, et en dernier lieu l'excision des femmes africaines. Il s'est insurgé avec persévérance pendant 70 années de vie journalistique, ce qui lui confère un poids symbolique considérable dans le débat social et culturel de la décolonisation qui ne s'est pas arrêté, à ses yeux, aux dates d'indépendance des Etats-nations du Maghreb ou du reste du monde colonisé.

### **3 - Matière archivistique**

L'ensemble de ces archives peut être évalué, d'après mon souvenir, approximativement à 80 mètres linéaires. S'il est un domaine dans lequel Charles-André Julien est conservateur, c'est bien celui-là. Il a conservé plutôt que jeté, sa vie durant. Il découpait la presse et la constituait en dossiers ou ajoutait les coupures de presse à ses dossiers thématiques déjà constitués. Il conservait la plupart des lettres qu'il recevait et que j'ai classées par ordre alphabétique des correspondants. Il conservait, répugnant à se séparer de documents, même lorsqu'il n'en avait plus l'usage. Son appartement (et les dépendances) rassemblait donc une vie entière de collecte et de production d'écrits.

Dans l'ensemble ainsi constitué on peut distinguer:

*a - Les archives qu'il a directement produites ou indirectement contribué à produire parce qu'il occupait une fonction officielle ou une responsabilité publique<sup>(1)</sup>.*

Malgré leur importance considérable, ce ne sont pas ces archives-là qui occupent beaucoup de volume.

- La campagne en Algérie en 1913, dont il est le premier élu socialiste.
- L'enquête auprès des sections socialistes d'Algérie sur la question coloniale.
- Le Congrès de Tours et le voyage en Russie.
- Le Front populaire.
- L'Union française après-guerre.
- La Faculté des Lettres de Rabat dont il fut le premier doyen.

Ces archives mettent en lumière Charles-André Julien comme un homme capable de défendre les idées auxquelles il croyait à travers l'exercice des responsabilités. Force de proposition plus que décisionnaire. Charles-André Julien n'est pas un homme de parti, encore moins un homme de parti-pris. C'est dans le domaine des idées plus que dans les résultats immédiats qu'il a le mieux réussi, de ce point de vue.

*b - Les archives auxquelles il a pu avoir accès du fait de ses connaissances dans les milieux politiques et scientifiques.*

Certaines de ses informations sont ou étaient confidentielles. Toutes sont informées, contrôlées, vérifiées au plus près de la source. A l'exception d'archives en langue arabe dont Charles-André Julien ne s'est pas servi. Ce qui n'est pas, non plus, dénué de signification ni de conséquences.

Cette ampleur de collecte lui permet d'être précis et de nourrir ses recherches de l'actualité récente, en plus de la lecture des livres, de la presse et des contacts personnels dont il tire aussi amplement matière. Il se fait un devoir professionnel d'être exact parce que c'est une force qui donne à son discours toutes les apparences du vrai. Même dans la défense militante de ses convictions, il affirme que "la vérité est la plus grande habileté politique. Elle s'impose en histoire." C'est une stratégie à laquelle il demeurera fidèle. Sa collection d'archives atteste d'une façon de travailler destinée à lui en apporter les moyens.

*c - L'opération de synthèse, la construction de sa pensée s'expriment dans les archives constituées de ses notes bibliographiques ou de ses chronologies événementielles.*

Beaucoup de participants à ce colloque se souviennent de ses classeurs ou de ses boîtes noires avec leurs feuillets roses, jaunes, bleus ou blancs, noircis de références, de faits précis organisés pour des productions qu'il met, ensuite, si peu de temps à écrire.

---

(1) Il faut ajouter qu'il avait reçu en dépôt une partie des archives de Charles Saumagne.



Charles-André Julien, c'est une puissance de concentration, c'est aussi une organisation du travail, destinée à lui permettre de trouver rapidement ce qu'il ne pouvait pas être sûr de mobiliser, au moment opportun, par sa mémoire. Autant celle-ci était capable de faire remonter de longues tirades en vers, que ce soit en latin ou en français, gravées depuis l'enfance, autant elle se refusait à lui livrer des noms ou des dates pour les périodes plus récentes.

Son bureau était le coeur de son univers. Tous les instruments de référence possibles sont à portée de sa main, ainsi que le téléphone dont il se régalaient en faisant pivoter son fauteuil pour regarder vers l'extérieur quand la conversation s'installait. Autour de lui, également, les cartons d'archives en cours d'élaboration de recherche, un lit pour se reposer et le fauteuil en cuir pour recevoir.

*d - le dernier grand ensemble des archives qu'il a conservées ce sont les correspondances.*

J'en dirai peu de choses, sinon que j'en ai lu un certain nombre au moment de leur reclassement. A partir du moment où Charles-André Julien s'est équipé d'un photocopieur, beaucoup de ses réponses étaient jointes au courrier reçu.

Ces correspondances attestent, sans doute plus que tout le reste, de l'attrait que représentait sa personne, l'affection, la confiance, la réflexion, dont il recevait sans arrêt des témoignages. L'attention première à partir de laquelle il forme son jugement s'adresse aux personnes auxquelles il refuse rarement de rendre service quand il les sent et quand il le peut. Ce dont je lui rends personnellement hommage. Sa conception du service à rendre est ce qu'il définissait comme la chiquenaude, le coup discret, appliqué à l'endroit où il fait mouche et détermine un destin, parfois.

Beaucoup de femmes parmi ses correspondants et ses amis, Charles-André Julien aimait leur compagnie. Des écrivains, des chercheurs, des hommes politiques, des artistes, beaucoup de personnalités connues. D'anciens élèves aussi dont certains ont jusqu'à 70 ans quand ils découvrent qu'il est encore en vie, après tel passage télévisé ou tel article qui leur rappellent le passé.

En conclusion, il m'apparaît qu'il serait artificiel de vouloir séparer l'homme public, l'historien, le militant. S'il a développé une facilité plus particulièrement que toute autre, c'est celle d'appliquer une seule et même conviction à des genres littéraires différents.

Sa production journalistique répond à une conjoncture immédiate, ses écrits historiques à un public et à une visée plus ample dans un débat d'idées qu'il ressent confus. Plus ample information, plus longue perspective mais avec le souci pédagogique de proposer une représentation des faits qui leur accorde une signification dans un temps court ou long. Avec la même grille d'analyse, la même méthode de pensée et des applications différenciées selon l'objectif qu'il s'assigne d'atteindre.

Sa pratique est conforme à ses analyses, de ce point de vue. Il reçoit les dissidents et les entend, sans s'obliger à partager leurs conceptions du changement ou de l'objectif à atteindre. Il demeure assuré de la supériorité du fonctionnement qu'il représente et des valeurs dont il se perçoit comme un valeureux porte-parole. Cet humanisme renvoie les autres, avec agacement et admiration, à leurs contingences d'êtres engagés dans des combats nécessairement imparfaits parce que l'histoire s'écrit rarement avec une rose à la boutonnière. Il le sait mais s'en abstrait et s'en absout. A ce titre, Charles-André Julien est l'un des derniers représentants de la philosophie humaniste européenne des Temps modernes.

Son autre faculté, associée à la précédente, est de savoir, avec pragmatisme, ajuster ses messages à leurs destinataires en vue d'un compromis destiné à éviter le pire, l'intolérance, et l'injustice reconduite. Ce n'est plus d'éthique qu'il s'agit mais de stratégie d'action. Il n'a guère d'ambition personnelle. Il est prêt à se passer des honneurs pour atteindre une cible à laquelle il n'associe ni sa carrière, ni même l'image de lui-même. L'ensemble documentaire au coeur duquel il campe, en 1976, m'en a apporté la certitude et la conscience que là se trouvait la cohérence de sa vie.

Un fonds documentaire témoigne d'un être, quand il l'habite encore. Il est ensuite déformé parce que le temps a passé et que la conscience historique d'une image à construire, et d'une trace à laisser, ont introduit une autre perspective. Elle répond à d'autres objectifs. Si Charles-André Julien n'a pas rédigé ses mémoires, ni versé au public la totalité de la matière documentaire dont il disposait, quand il en a eu l'occasion, c'est parce qu'il a été confronté à l'impossibilité d'être l'historien de lui-même. Il en a beaucoup souffert. Il a tenté l'autobiographie en livrant ses souvenirs au magnétophone en vue d'une édition mais n'a pas pu s'en satisfaire, parce qu'il a ressenti tout ce qu'il aurait manqué de distance pour faire aboutir un projet qui soit à la hauteur de ses exigences d'anticipateur du sens. Ce qu'il a été de son vivant.

## **II - DU VERSEMENT AU C.H.E.A.M<sup>(2)</sup> A LA DISPARITION DE CHARLES-ANDRÉ JULIEN**

### **1. - Jalons**

Même si je ne travaillais plus à titre principal pour lui, entre 1976 et 1985, je n'ai pas perdu le contact avec lui. J'ai effectué des recherches bibliographiques ponctuelles, des mises à jour du classement, du secrétariat. Je suis venue lui rendre tout simplement visite. Grâce à son intervention auprès de Christiane Souriau, j'ai travaillé de 1977 à 1982 à constituer une collection documentaire, pour une université libyenne, de ce qui existait en France.

A partir de 1981 et jusqu'en 1983, il m'a offert une nouvelle occasion de travailler sous sa direction à la demande du Gouvernement tunisien pour un transfert des copies d'archives de la période coloniale à destination d'un centre universitaire de Tunis. Autre épisode professionnel passionnant, que je lui dois.

(2) Centre des Hautes Études pour l'Afrique et l'Asie Modernes.

Dans ces années, toutefois, Charles-André Julien commence à se préoccuper des suites à donner à ce qu'il a réuni. Il n'est pas sans constater ni commenter les manifestations d'un vieillissement qui le préoccupe: sa progressive impossibilité d'écrire, la défaillance de sa mémoire, en sont les premières expressions. Il y résiste à la mesure de ses moyens, il me dicte du courrier ou des passages d'ouvrages en chantier.

Pour commencer à se dessaisir de ses fonds, il prend contact avec des bibliothèques parisiennes afin d'y verser l'ensemble des revues qui constituent un ensemble imposant. C'est un échec, aucune n'en veut. Il donne des livres à des amis. Il verse les manuscrits les plus précieux à la Bibliothèque nationale. Il choisit l'Institut d'Histoire du Temps Présent (I.H.T.P.) pour lieu de dépôt des débats de l'Assemblée de l'Union française. Il distribue, selon les centres d'intérêt. C'est ainsi que, progressivement, il se détache d'une vie dont il sait que le terme se rapproche : quoiqu'il dise qu'il se sait âgé, mais qu'il ne se sent pas vieux.

## 2 - Le versement au C.H.E.A.M.

Son amitié pour Paulette Decraene l'engage à verser ses archives au C.H.E.A.M. parce que son mari vient d'en être nommé directeur.

Pour l'organisation du versement au C.H.E.A.M., Charles-André Julien m'a donné quelques directives:

- Que les ouvrages donnés, ceux qui concernent la colonisation et la décolonisation, soient conservés sous la forme d'un fonds Charles-André Julien non démembré, avec un tampon sur chaque livre.

- Que les archives correspondant aux mêmes thèmes versés soient sommairement reclassées. Elles avaient en effet considérablement souffert de déclassement, en presque dix ans d'utilisation pour la production *du Maroc face aux impérialismes*, *Une Pensée anticoloniale* et *Et la Tunisie devint indépendante*

- Qu'elles ne soient pas amputées des pièces plus confidentielles qu'elles pouvaient renfermer. C'est à dire qu'elles restent telles qu'en leur cohérence de constitution.

- Que soient par contre conservés à son domicile:

- \* Certains sous-ensembles d'archives dont il avait eu une copie officieusement, ou qu'il jugeait non communicables.

- \* Toutes les correspondances.

- \* La partie importante des archives sur la Tunisie dont il avait encore besoin pour achever son dernier livre *Et la Tunisie devint indépendante*, publié par Jeune Afrique en 1985. Ce qui survit des archives de Charles-André Julien, c'est essentiellement ce qu'il a accepté de verser en 1985 et dont le catalogue figure en annexe à cette communication. C'est un ensemble important qui concerne l'homme

d'action et l'homme de recherche engagé contre le colonialisme. Elles concernent également l'historien dans son organisation du travail et sa méthode, puisque ses bibliographies et ses chronologies figurent dans le versement. C'est ce qu'il a souhaité donner à voir. En conscience.

Chacun peut mesurer, à cette sélection, l'amputation que cela signifie. C'est plus que la coupure, classique, quoique regrettable, entre la vie privée et la vie publique qui s'opère, en général, au moment des versements privés des fonds d'archives des particuliers, quand ils rejoignent les dépôts d'archives publiques.

Charles-André Julien, dans sa grande vieillesse, a sombré physiquement et, avec lui, tout ce qu'il n'a pas versé et qu'il a détruit progressivement entre 1988 et la date de sa mort. La lettre qu'il m'avait annoncée, destinée à me donner les consignes pour affecter ses archives restantes, n'a pas plus subsisté que l'inventaire de 1976. On ne saura donc jamais ses intentions. A rechercher dans ses papiers le contact avec ce qu'il avait été, il n'a pas supporté et il a détruit lui-même l'essentiel des documents qui étaient restés à son domicile.

C'est plus grave en ce sens qu'il est devenu impossible de reconstituer - à travers des documents écrits du moins - sa vie relationnelle.

Elle me paraît pourtant l'essentiel de son apport. Rares sont les correspondances qui ont été rendues publiques du vivant de Charles-André Julien et encore ne concernent-elles que quelques hautes personnalités. On se souviendra de Bourguiba écrivant, après tant d'années dans les prisons coloniales, qu'un personnage comme lui, ou comme Pierre Viénot, sont de ceux - rares et précieux - qui ont empêché les Tunisiens de désespérer de la France. C'est plus qu'un lien d'affection, c'est une place particulière dans l'histoire. Par contre, on ne pourra pas reconstituer l'entier, ni des chiquenaudes, ni des contributions à l'échange des idées, ni de leur rayonnement international. Et la façon dont les idées, les avancées de l'analyse, se diffusent sont si difficiles à percevoir au milieu des tendances lourdes et des camps antagonistes aux discours de béton ! L'absence d'une telle matière - les correspondances- rendra l'entreprise encore plus ardue.

Charles-André Julien a réussi ce à quoi il tenait le plus : apporter une écoute à des individus dont il demeurait persuadé qu'ils étaient le sel de la terre quand ils se battaient pour des causes que ceux-ci croyaient justes même lorsqu'il n'en partageait pas tous les présupposés ni toutes les conditions.

Si j'insiste sur ce fait, c'est pour avoir lu ces correspondances, au temps où Charles-André Julien habitait encore sa planète de Gutenberg et conservait méthodiquement toutes les preuves que le respect du sujet est le vecteur de l'espoir, convaincu que le seul changement véridique est incarné par des individus qui acceptent d'en payer le prix.

A toutes celles et à tous ceux qui désirent écrire à propos de la vie de Charles-André Julien ou sur la place qu'il a occupée dans le siècle et les mouvements de son

époque, je souhaite adresser ce message. Les archives conservées de cet homme aux multiples facettes ne les dispenseront pas de longues heures d'interviews patientes pour pallier les carences des documents écrits survivants à la mort de leur auteur, tant qu'il en est encore temps, parce que nombre des témoins ont déjà atteint un âge avancé. Pour que la mémoire vive des camisards à nos jours ne s'éteigne pas trop tôt et que les minorités conservent le droit à l'expression de ce qu'elles sont.

**Martine MULLER**

Centre E.S.T.A.

## **INVENTAIRE ANALYTIQUE SOMMAIRE DES ARCHIVES DE CHARLES-ANDRÉ JULIEN DÉPOSÉES AU C.H.E.A.M. EN 1988**

### **HAUT COMITÉ MÉDITERRANÉEN ET DE L'AFRIQUE DU NORD**

**1937** Un volume relié contenant 5 rapports:

- Le Haut Comité Méditerranéen et les organismes d'information musulmane.
- Les grands courants d'opinion dans l'Islam nord-africain.
- Les Nord-africains en France.
- Les assemblées élues en Afrique du nord.
- Le régime administratif en Afrique du nord.

**1938:**

- Coordination.
- Procès-verbaux des séances.
- Rapports:
- La radiodiffusion en Afrique du nord et dans les pays d'Islam.
- L'Islam dans les colonies françaises.
- Les Nord-Africains en France et annexes (nombreux rapports annexes)
  - Les Assemblées élues en Afrique du nord
  - Le paysannat en Afrique du nord
  - Le contrat de Khammessa
  - Les grands courants d'opinion dans l'Islam nord-africain

**1939 :**

- Rapports
  - Agrumes.
  - Le cinéma en pays musulman et en Afrique du nord

**COMITÉ FRANCE-MAGHREB - 1953-1954**

- Statuts, discours, procès-verbaux de séances.
- Maroc.
- Socialisme.
- Bureau. Bulletins.

*A l'Institut d'histoire du Temps Présent, Madame Paret a versé les archives de son mari concernant le Comité France-Maghreb.*

**ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE**

- Sondages coloniaux 1949, en Grande-Bretagne, France.
- Associer les territoires non autonomes aux travaux de l'U.N.E.S.C.O. 1949.

Sur proposition de Charles-André Julien:

- Enseignement. 1950.
- Ecoles normales. 1952.

*Les recueils de débats de l'Assemblée de l'Union française sont versés à l'I.H.T.P.*

**COURS A L'UNIVERSITÉ ET A L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION****1 - L'impérialisme colonial et les rivalités intellectuelles**

- Les Français en Amérique
- La France depuis 1914
- L'Indochine.

**2 - Politique coloniale de la France, 1789-1815**

- Le Moyen-âge.
- Doubles.

**3 - Cours à l'Ecole Nationale d'Administration**

- Colonisation française.

**O.N.U. 1960**

- Comptes-rendus des séances sur l'indépendance des peuples coloniaux

**COLONISATION - DECOLONISATION**

- Divers débats parlementaires sur les colonies. 1881-1882.
- Conférence de Brazzaville, 1945.
- Décolonisation, presse:
  - L'industrie du Tiers-Monde
  - Jeune Afrique

**ISLAM**

- Divers presse, texte de chercheurs sur le pèlerinage, la culture islamique, les problèmes politiques et sociaux.

**MONDE ARABE**

- Egypte, Abyssinie, Questions politiques années 1930-1940, Irak, Yémen, Jordanie, Arabie Saoudite, Palestine, Syrie, Fezzan, Libye, Ligue arabe, Littérature.

**AFRIQUE** (2 boîtes)

- Généralités Afrique de l'ouest - Afrique de l'Est, Centrale, Sud, Madagascar

**ASIE**

- Fascicules de la Documentation française sur divers pays d'Asie, presse, propositions de Ho Chi Minh sans date, vers 1950, lettre du 1<sup>er</sup> Ministre indien au 1<sup>er</sup> Ministre de Chine populaire, 1959.

**MAGHREB THEMATIQUE**

- Théâtre, cinéma, immigration, II<sup>ème</sup> guerre mondiale, économie, histoire, antiquité, situation politique 1934-1945, associations, juifs, nationalisme, enseignement

**MAGHREB**

- 17 Classeurs noirs in 8 constitués de bibliographies par auteurs et par matières.
- Dossiers de travail de Charles-André Julien dans le cadre de la préparation de ses livres .

**COMPTE-RENDUS DE PRESSE**

Parus lors de la sortie des livres de Charles-André Julien (à reclasser).

**DIPLOMES SORBONNE** (2 boîtes).

- Thèses et autres diplômes de chercheurs.
- Biographies universitaires.

**ALGERIE**

ALGERIE 1830-1870 (Chemises).

- Conquête.
- Second Empire
- Notes personnelles.

## ALGERIE 1870 - 1954 (Chemises):

- L'insurrection de 1871.
- La première guerre mondiale.
- 1936-1939.
- La deuxième guerre mondiale.
- Le 8 Mai 1945.
- Gouvernement général 1944-1954.

## ALGERIE : COMMUNISME - SOCIALISME - NATIONALISME (Chemises):

- Nationalisme.
- S.F.I.O.
- Communisme.

## ALGERIE : QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (Chemises ou articles)

- Femmes.
- Bibliographie.
- Enseignement et mouvement de jeunesse.
- Population.
- Structures sociales pré-coloniales.
- Economie.
- Biographies.

## ALGERIE: INSTITUTIONS - ÉLECTIONS - STATUT:

- Réorganisation du Gouvernement général. 1955
- Statut juridique des musulmans
- Assemblées algériennes. 1934-1936.
- Droits politiques
- Le Gouvernement de l'Algérie
- Statut organique. Septembre 1947
- élections. 1950.

## ALGERIE : 1954 - 1962 .

- Ministère Mendès-France. 18 Juin 1954 - 6 Février 1955
- Soustelle. 25 Janvier 1955
- Guerre d'Algérie. Février-Mars 1956
- Lacoste. Mars-Décembre 1956
- Lacoste. Janvier 1957 - Mai 1958
- Conversation avec Boussouf. 1960-1961
- Le dégel. 20 Mai 1961-19 Mars 1962.

## ALGERIE: 1954 - 1962:

- Presse
- L'opinion française et la guerre d'Algérie



- De Gaulle
- Texte incomplet d'un sous-préfet en Kabylie
- Tortures
- F.L.N
- Economie. Rapport Delavignette
- Accords d'Evian
- Armée française
- Les complots.

**ALGERIE INDEPENDANTE:**

- Diverses coupures de presse, articles de chercheurs et correspondances.

**MAROC****MAROC: XVIIIe siècle - 1948 (Tirés à part, presse, études, rapports):**

- Conférence d'Algésiras
- Rapport Long sur le traité de Protectorat 1912 et Messimy sur le budget 1914
- Guerre du Rif
- Italie fasciste
- Dahir berbère 1930
- 1930 - 1940
- Travailleurs marocains en France. 1941
- Situation au Maroc par A. Balafrej. 1948
- Mohammed V
- Le Glaoui.

**MAROC : 1949 - 1954**

- Bovey Morocco. 1949 - 1954.
- Guillaume. 1951 - 1954
- 1952. Carrières centrales
- O.N.U. 1952
- Charles-André Julien. Rapport à Auriol. Mai 1952
- Journées de Casablanca. Décembre 1952
- Presse. Mohammed V. 1953- 1954.
- Déposition du Sultan. Août 1953
- Maroc. 1954.

**MAROC: L954- 1956:**

- Lacoste. 1954-1955
- Grandval. 1955
- Révolution marocaine. 1953-1956
- Socialisme. 1951 - 1954.

**MAROC: BIBLIOGRAPHIE ET NOTES:**

- 3 Boîtes qui renferment des travaux de recherche bibliographique de Charles-André Julien.

**MAROC: NATIONALISME:**

- Etudes
- Istiqlal
- 1918-1940
- 1940-1944
- 1945-1956
- Parti démocrate de l'indépendance.
- Rapports Noguès sur le nationalisme. 1937.
- Syndicalisme.

**MAROC THEMATIQUE:**

- Communisme.
- Enseignement.
- Sociologie.
- Tribus.
- Economie: Tribus, industrialisation, agriculture, Casablanca, paysannat, Tanger.
- Divers.

**MAROC : CRÉATION DE LA FACULTE DE LETTRES DE RABAT (2 boîtes).**

- Candidatures.
- Correspondance. Divers, fonctionnement.

**MAROC : I 1959 - 1983**

- Diverses coupures de presse.
- Correspondances.
- U.N.F.P. 1973.
- Hassan II.
- Affaire Sion Assidon. 1979.

**TUNISIE<sup>(3)</sup>****TUNISIE : XVIIIe Siècle - 1929:**

- Les tribus.
- Affaires financières.
- Monarchie husseinite.
- Protectorat.

---

(3) Une partie des documents provient de Ch. Saumagne.

- Chemises par année.

## TUNISIE: 1930-1950 :

- Chemises annuelles dont arrestations de 1934, lettres à F. Challaye, Retour de Taalbi, Front populaire, situation politique par Bourguiba (1944), réorganisation du Protectorat, aspirations nationales (1946).

TUNISIE: 1950-1952<sup>(4)</sup>:

- Chemises annuelles dont la fin du ministère Chenik, recours à l'O.N.U., proconsulat de Hauteclocque.

## TUNISIE: 1953-1959:

- Parlement. 1952-1955.
- Voizard. 1953-1954.
- Chemises annuelles.
- République tunisienne.

## TUNISIE DEPUIS 1960 ET THEMATIQUE:

- Années 1960-1969.
- Après 1970 (dont une intervention en 1974 pour les prisonniers politiques).
- Bibliographies.
- Biographies tunisiennes.
- Thématique: économie, enseignement.

## TUNISIE: BROCHURES NEO-DESTOUR.

- Tirés à part et brochures. 4 Boîtes.

## TUNISIE: NOTES DE TRAVAIL:

- 2 Boîtes, couvrant la période depuis la conquête à la première guerre mondiale

**AUTOUR DE LA SORTIE DE DEUX LIVRES - 1979**

- *Le Maroc face aux impérialismes.*
- *50 Ans de pensée anticoloniale*
- Correspondances, coupures de presse et divers

---

(4) Pour les années 1951- 1957, une partie des archives est demeurée chez M. Julien dans le cadre de la préparation de son dernier livre: 1985, Jeune Afrique.



## DÉBUTS DU COMMUNISME EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE

### Contribution à l'histoire des activités politiques de Charles-André Julien après le Congrès de Tours

Laszlo J. NAGY

Dans les années 1960, quand j'ai commencé à m'intéresser à l'histoire du Maghreb; le premier livre où je puisais mes connaissances c'était *L'Afrique du Nord en Marche*. Plus tard, connaissant plus profondément l'histoire du Maghreb, j'ai retrouvé de plus en plus souvent le nom de Charles-André Julien non seulement comme auteur mais comme acteur des événements. Dans les années après la guerre 14-18, on peut le retrouver dans le rapport des autorités coloniales, dans la presse socialiste et communiste. Dans ses articles s'expriment quelques idées sur la reconstruction du mouvement socialiste qui ne sont pas du tout identiques à la conception communiste constituée et imposée vers le milieu des années 1920.

La formation du mouvement communiste en Algérie et en Tunisie est le sujet de nombreux articles<sup>(1)</sup>. Cette modeste intervention ne veut pas multiplier le nombre de ces articles, mais elle voudrait présenter l'opinion de Charles-André Julien sur quelques questions du mouvement socialiste - communiste dans les années 1919-20-21 : scission du mouvement socialiste - Congrès de Tours -, la Russie soviétique et la question coloniale.

#### LA SCISSION, CONGRES DE TOURS

Dans ces années-là, Charles-André Julien déploie des activités extraordinaires : conférencier, orateur de meetings, auteur d'articles de journaux. Il est acteur très actif du mouvement socialiste en rénovation, figure marquante de la vie politique, connu et suivi par les autorités coloniales aussi. On peut lire dans le rapport du Gouvernement général d'Algérie - direction des affaires indigènes - daté du 21 avril 1921: "Nous avons déjà eu l'occasion de noter la popularité dont jouit auprès de certains jeunes Algériens M. André Julien, communiste notoire qui paraît avoir joué un rôle au récent congrès de Tours où il se serait prétendu le porte-parole du prolétariat indigène"<sup>(2)</sup>.

---

(1) Les articles de René Galissot, Taleb Abderrahim, Charles-Robert Ageron, Gilbert Meynier Ahmed Koulakssis, etc

(2) Cité par Béchir Tlili : *Nationalisme, socialisme et syndicalisme dans le Maghreb des années 1919-1934*. t. 1. Publications de l'Université de Tunis, 1984, p. 120.

Après la guerre, en 1919, justement c'est l'apparition de ce prolétariat indigène dans les luttes socio-politiques qui est un phénomène tout à fait nouveau. Pour les autorités coloniales c'est le véritable sujet d'inquiétude, surtout "le nombre élevé des indigènes admis à manifester avec les autres Européens"<sup>(3)</sup>. Et en plus "ils se montrent disciplinés et compacts"<sup>(4)</sup>. Mais les autochtones sont présents aussi dans les manifestations politiques des socialistes.

Le progrès des socialistes se traduit dans le domaine électoral aussi. Charles-André Julien est élu conseiller municipal à Oran, avec plus de 50% de voix en décembre 1919. Mais dans d'autres villes d'Algérie aussi un nombre non négligeable de socialistes entrent dans les conseils municipaux. "Pour la première fois la bourgeoisie coloniale sent son pouvoir contesté"<sup>(5)</sup>.

En Tunisie, trois Tunisiens collaborent à la rédaction du programme des socialistes. La déclaration adoptée par la Fédération Socialiste de la Tunisie le 30 novembre 1919 emploie le terme "peuple tunisien" "Ce peuple tunisien doit devenir un peuple de citoyens libres et égaux en droits"<sup>(6)</sup>. Cette évolution, en matière de question nationale, des socialistes s'effectue en conséquence de la participation massive des autochtones dans la vie politique et de l'adhésion des Tunisiens au parti. par exemple quatre intellectuels tunisiens expliquent leur adhésion après longue méditation- "par la concordance d'idées et de principes que nous avons rencontrés dans l'*Avenir social*... Nous aussi, nous voulons une constitution pour la Tunisie proclamant l'égalité de tous devant la même loi et mettant tous les habitants sans distinction de race et de religion sur le même niveau au point de vue des droits et des devoirs".<sup>(7)</sup>

En même temps, au sein des socialistes s'affirme une volonté de réformer et de reconstruire tout le mouvement socialiste. Pierre Valentin écrit dans son article "La volonté révolutionnaire": "Par delà les frontières à travers le monde anarchique et convulsé nous sommes des milliers qui voulons la même chose: la Révolution régénératrice; nous sommes des millions qui acceptons le même combat, la lutte de classes".<sup>(8)</sup> Dans ces années-là, 1919-1920, le débat se déroule dans la Lutte sociale aussi autour du terme "lutte des classes"<sup>(9)</sup>.

Il est probable que cette volonté régénératrice et de rénovation explique le vote des délégués nord-africains au Congrès de Tours et non pas l'approbation de la 8<sup>ème</sup>

(3) *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1920, p. 210.

(4) *Union*, 21 avril 1920.

(5) Gilbert Meynier *l'Algérie révélée*, Librairie Droz, Genève-Paris 1981. p. 691.

(6) Cité par Mustapha Kraïm: La Fédération socialiste de Tunisie et le mouvement national entre les deux guerres in *Revue d'histoire maghrébine*, 1976, N° 5, p. 6.

(7) *Avenir social*, 1er avril 1920.

(8) *Avenir social*, 5 février 1920.

(9) Ahmed Koulakssis - Gilbert Meynier : Sur le mouvement ouvrier et les communistes d'Algérie au lendemain de la première guerre mondiale. *Mouvement social*, N° 130, p. 27.

condition d'admission. Mais déjà au lendemain du Congrès de Tours l'inquiétude s'exprime concernant la manière par laquelle la scission a eu lieu. Duron Angliviel dans l'article "A propos de Tours" l'exprime très nettement : "Au nombre des manœuvres, il faut compter le télégramme de Zinoviev et l'intervention inattendue de Clara Zetkin. Moscou a fait tout ce qu'il fallait pour briser l'unité française"<sup>(10)</sup>.

Charles-André Julien - quoi qu'il ne soit pas exempt de souci - voit d'une manière plus nuancée le problème de la scission:

"Car il s'agissait non seulement de préciser des principes, de dégager les éléments essentiels d'une tactique, il fallait encore affirmer qu'il existait des conceptions irréductibles qui ne permettait plus à des militants réunis la veille sous la même étiquette de continuer ensemble la lutte. La rupture à droite on la prévoyait et la grande majorité la considérait comme une nécessité primordiale mais peu d'entre eux croyaient à l'ouverture du congrès que Longuet et son groupe se retireraient... Longuet était autre chose qu'un homme, il était un symbole, un symbole de l'hostilité à la guerre dont on ne pouvait se séparer sans mélancolie. Et cela apparaissait très nettement"<sup>(11)</sup>

Donc Charles-André Julien croit aussi la scission inévitable, mais une scission à droite, Longuet et son groupe restant dans la majorité. Par conséquent, il pense à garder plus de traditions dans le nouveau parti. Malgré le télégramme de Zinoviev, il croit le nouveau parti capable de garder son autonomie dans la III<sup>ème</sup> Internationale.

Contrairement à Longuet qui est catégorique sur la nature de la nouvelle Internationale: "une Internationale spécifiquement russe, avec des conceptions russes une discipline russe et qui n'est pas adaptable aux autres pays"<sup>(12)</sup>. Une des raisons de l'optimisme de Charles-André Julien concernant le maintien de l'autonomie du parti est qu'il était capable - lui-même, sans ingérence extérieure - de se débarrasser de certaines méthodes dites opportunistes :

"Nous ne sommes, nous ne voulons pas être des opportunistes acharnés car nous savons ce qu'un opportunisme déguisé et inavoué a fait de notre vieux parti socialiste. Mais nous ne saurions trop le répéter. Nous n'obéissons point aux injonctions de Lénine ou de qui que ce soit. Nous sommes un parti libre où la plus absolue liberté de discussion sera permise au sein des sections, entre les tendances, mais qui concourra par ses délégués à établir au sein de la III<sup>ème</sup> Internationale un programme auquel il aura la fierté de se soumettre après y avoir collaboré."<sup>(13)</sup>

Pour Charles-André Julien comme pour la majorité, l'opportunisme de la SFIO s'enracine dans son parlementarisme exagéré. En revanche, il y a certaines traditions - p. ex. l'œuvre de Jean Jaurès que le nouveau parti veut assumer. Il l'évoque dans une

(10) *Avenir social*, 13 janvier 1921.

(11) *Avenir social*, 6 Mars 1921.

(12) Le Congrès de Tours. 18<sup>e</sup> Congrès national du parti socialiste. Texte intégral. Editions sociales, 1980. p. 526.

(13) *Avenir social*, 6 mars 1921.

conférence tenue au début de mars 1921 pendant sa tournée de propagande à Tunis. *L'Avenir social* en donne le compte-rendu:

"l'orateur nous conte la vie et l'action de celui qui fut bon et fort, de celui qui mourut comme autrefois le Christ sous les coups des marchands et des soldats pour un idéal de solidarité humaine... Comme disait Julien, Jaurès est mort mais son esprit demeure en nous vivifiant. Nous avons la tâche de continuer son œuvre"(14).

Donc Charles-André Julien représente et veut réaliser une conception socialiste qui s'enracine dans le socialisme français, un socialisme rénové s'adaptant aux conditions nouvelles et s'en enrichissant. A l'appui de ses thèses, il évoque certains éléments théoriques des écrits de Lénine: "Il ne s'agit pas, bien entendu, d'appliquer brutalement des méthodes importées d'orient. Lénine tout le premier prévoit dans son livre récent, *La maladie infantile du communisme*, que la Révolution de l'occident se développera suivant un processus différent"(15). Il veut construire un parti où les diverses tendances continuent à exister et à s'exprimer librement, un parti autonome, non-monolithique qui se considère en même temps comme partie intégrante du mouvement ouvrier international.

## LA RUSSIE SOVIÉTIQUE

En été 1921, il participe au III<sup>e</sup> congrès du Komintern. En rentrant, il publie une série d'articles *Deux mois en Russie soviétique* sur son séjour de deux mois. Il s'agit au total de huit articles : quatre traitent les problèmes de la culture, deux de la protection de la mère et des enfants, un présente la politique étrangère des Sovièts et un autre fait le portrait des deux chefs les plus populaires de la révolution. Il saisit bien les caractéristiques des deux hommes. Lénine est "à la fois internationaliste et profondément russe", capable d'adapter sa politique "aux nécessités de l'heure", nouvelle orientation économique. Trotsky est avant tout un organisateur. Sa grande originalité fut de ne considérer l'armée qu'en second lieu comme un outil militaire et en premier lieu comme un instrument d'éducation. "La faculté de travail des deux hommes rappelle celle des Grands Jacobins de la Convention". En été 1921 il peut encore constater la liberté de discussion dans le parti bolchévique :

"Quelquefois leurs conceptions s'opposent et chacun les défend âprement comme Boukharine, Zinoviev, Radek et Alexandra Kolontai défendent les leurs... il n'y a qu'une sainte rivalité pour le bien commun. C'est de cette abnégation absolue, de cet oubli total des intérêts privés que la Russie tire une de ses plus grandes forces révolutionnaires"(16)

---

(14) *Ibid.*

(15) Cité par Jean-Louis Planche : *Le parti communiste d'Algérie entre deux nationalismes 1920-1965. Cahier du GREMAMO, N° 7. 1990. p. 22.*

(16) *Lutte sociale*, 1<sup>er</sup> décembre 1921.



Il présente la politique étrangère de la Russie soviétique comme étant "en relation directe avec la nouvelle orientation économique des soviets"<sup>(17)</sup>. Il s'entretient avec Tchichérine du problème de la reprise des relations entre la France et la Russie. Elle serait avantageuse pour les industriels et commerçants français ; donc elle n'est pas exclusivement l'affaire des socialistes, mais celle de toute la France.

Il recherche dans le domaine de la culture aussi à établir des contacts. Il expose à Jacques Copeau, directeur du Vieux Colombier, la conception, les méthodes du nouveau théâtre d'avant-garde russe. Il s'est entretenu avec Stanislavski, parle à Salomon Reinach de l'état des musées, dont l'Ermitage qu'il avait visité "cinq jours durant" et il lui remet un ouvrage "Le Portrait dans l'Antiquité" offert par l'auteur lui-même, conservateur au musée de l'Ermitage. Charles-André Julien rencontre Lunatcharski dont il apprécie surtout ce qu'il a accompli dans le domaine, de l'Instruction publique, du théâtre, de la musique et des arts plastiques<sup>(19)</sup>.

De tous ces articles, ce n'est pas l'image des soviets messie qui se dégage. En présentant les dirigeants bolcheviques, il insiste sur leur simplicité et leur intelligence. Il apprécie surtout l'oeuvre des bolcheviques parce qu'ils travaillent dans des conditions extrêmement difficiles. Il l'exprime dans une interview faite par l'écrivain Armand Salacrou où il parle de la famine en Russie: "Il y a 25 millions d'habitants à secourir... mais en dépit de la famine on sent passer les grands courants émouvants d'un prolétariat qui construit au milieu de toutes les souffrances une vie nouvelle dans un monde nouveau"<sup>(20)</sup>.

## LA QUESTION COLONIALE

C'est le sujet le plus développé. Je n'ai l'intention de souligner que quelques éléments de la conception de Charles André Julien. Il insiste sur l'analyse de la situation concrète: "non pas raisonner sur les méfaits de la colonisation qui est d'un intérêt surtout spéculatif mais affronter résolument la réalité coloniale et ne point se borner à quelques formules qui sont d'autant plus vagues qu'elles sont plus vastes."<sup>(21)</sup> Il faut porter l'attention à la vie, aux nécessités quotidiennes, aux traditions. Il conseille la prudence -d'ailleurs d'après Lénine - dans l'action et dans la propagande, et non pas l'impatience communiste. Mener une politique strictement communiste dans les colonies, c'est impossible ; "ce sont inévitablement les questions nationales qui seront au premier plan"<sup>(22)</sup>, dit-il dans son intervention au III<sup>e</sup> Congrès du Komintern. Mais le congrès ne consacre que peu de temps à la question coloniale -

(17) *Lutte sociale*, 24 décembre 1921.

(18) *Lutte sociale*, 31 décembre 1921., 14 janvier 1922.

(19) *Lutte sociale*, 7 janvier 1922.

(20) *Avenir social*; 28 août 1921.

(21) *L'Humanité*, 2 décembre 1920. In Charles-André Julien - avec la collaboration de Magali Morsy : *Une pensée anticoloniale. Positions 1924-1979*, Sindbad. p. 54, "Le communisme aux colonies", *Luttes sociales*, 18 juin 1921.

(22) *Une pensée anticoloniale*, p. 73.

les interventions sont réduites à cinq minutes- il n'y a pas de débats approfondis; ce qui est un signe du changement en cours de la tactique de la III<sup>e</sup> Internationale: priorité aux rapports stabilisés de la Russie soviétique avec l'Occident, recule de la question coloniale à l'arrière-plan<sup>(23)</sup>

Le changement de la tactique à propos de la question coloniale présage déjà le changement stratégique du Komintern: assurer - ou plutôt imposer - la direction communiste dans les mouvements nationaux des colonies et dans le mouvement socialiste des pays développés. Patience, tolérance, connaissance des conditions concrètes, débats libres, respect des opinions différentes, c'étaient les éléments les plus importants sur lesquels Charles-André Julien aurait voulu reconstruire - faire renaître - le mouvement socialiste. Mais l'impatience, la centralisation, l'exclusivisme communiste - nommées bolchévisation - laissaient de moins en moins de place aux hommes de réflexion et à ceux qui auraient voulu continuer à approfondir les débats pour arriver aux meilleures conclusions possibles, les plus adéquates. La russo-soviétisation de la III<sup>ème</sup> Internationale et des partis nationaux - sous la couverture de la bolchévisation - détruisait la possibilité de reconstruire le mouvement socialiste sur le principe "unité dans la diversité".

**Laszlo J. NAGY**

Université Attila Jozsef - Hongrie

---

(23) Madeleine Rebérioux : "Les communistes de l'Orient en 1921", *Mouvement social*, 1973. N° 82 p. 105.

**CHARLES-ANDRÉ JULIEN PIONNIER  
D'UNE POLITIQUE DE DIALOGUE AVEC  
LES MOUVEMENTS DE LIBÉRATION AU MAGHREB**

**Mohammed SAYAH**

Les gens de ma génération n'étaient pas encore venus au monde, ou l'étaient depuis peu, lorsque Charles-André Julien avait déjà largement entamé l'œuvre qui lui vaut aujourd'hui cet hommage unïversel.

C'est à sa grande longévitè et à sa vitalité exceptionnelle que certains d'entre nous, avec d'autres plus jeunes ou moins vieux, doivent d'avoir continué à le pratiquer, à bénéficier de ses lumières, pendant de longues décennies. Trois générations au moins ont eu ainsi à le fréquenter, à être les témoins de ce que notre ami Jean Lacouture appelle *"ce bloc d'histoire en mouvement et en action qui ne s'était jamais contenté de la raconter ou de la reconstruire mais avait voulu la faire"*.

Personnellement, j'ai eu la chance d'entrer en contact avec Charles-André Julien et d'entretenir avec lui des relations de travail et de déférente amitié sur recommandation de Bourguiba, l'un de ces hommes avec qui "il avait voulu faire l'histoire" on peut même dire qu'avec lui, il l'a faite dans une large mesure. C'est ce qu'on verra à travers cet exposé.

Qu'il me soit permis, auparavant, de dire combien Bourguiba aurait été heureux de s'associer à l'hommage rendu ici à celui qu'il avait l'habitude d'appeler "l'ami des bons et des mauvais jours". N'eût été la situation dans laquelle il se trouve, et dont Jean Daniel, cet autre "ami des bons et des mauvais jours", a témoigné récemment dans son livre *La blessure*, il l'aurait fait d'une manière significative. A défaut, et pour témoigner de l'estime dans laquelle il le tenait, il suffit de rappeler que Charles-André Julien est l'une des rares personnalités françaises, et dans le monde, avec Pierre Mendès-France, Alain Savary et le Président Mitterrand, à qui il avait décerné la plus haute distinction tunisienne: le Grand Cordon de l'ordre de l'Indépendance.

Par ce geste, c'est en fait, le rôle joué par Charles-André Julien, sous le Front populaire, qui était reconnu comme une grande contribution à la réalisation de l'indépendance de la Tunisie. Je consacrerai précisément cette intervention à l'évocation de ce rôle, qui s'est illustré en fait par l'action qu'il a menée aux côtés de

Léon Blum et à la tête du Haut comité méditerranéen, dans l'ouverture de la France, pour la première fois, à une politique de dialogue avec les nationalistes d'Afrique du Nord. L'accent sera mis sur le cas de la Tunisie. D'abord parce que c'est lui que je connais le mieux. Ensuite parce que c'est en Tunisie que cette expérience de dialogue a pu, sinon aller le plus loin, du moins durer le plus et, une fois arrêtée, laisser de quoi marquer durablement la stratégie et l'orientation du mouvement national tunisien.

Il y a lieu, auparavant, pour souligner le caractère volontariste de cette expérience et la part qui y revient à Charles-André Julien, de mieux la situer dans son œuvre, aidant ainsi à dégager les motivations de l'homme et les ressorts profonds de son action, aussi bien intellectuels et moraux que politiques.

A ce sujet, il n'est pas sans intérêt de rappeler que ce qui vaut à Charles-André Julien la reconnaissance des peuples anciennement colonisés, ce n'est pas seulement l'action par laquelle il a eu, en militant anticolonialiste, à les faire reconnaître. A cela s'ajoute une autre, non moins salutaire pour eux, aussi décisive pour leur libération, celle qui fut en fait le véritable sacerdoce de sa vie: ce travail par lequel, en professeur, en historien, en "savant" disait déjà de lui Bourguiba en 1937, il a eu, sa vie durant, à dispenser le savoir, à le faire progresser, surtout dans le domaine de l'histoire, aidant d'autant ces peuples à mieux se connaître.

L'une et l'autre action sont en fait inséparables chez Charles-André Julien. Et le plus significatif à ce sujet, ce n'est pas qu'il a eu à les mener de front, avec la même ardeur et autant de constance; mais plutôt le lien qu'il a établi à la fois entre elles et entre les besoins auxquels elles répondent: le besoin de connaissance auquel il ne pouvait pas être, en héritier du siècle des Lumières, plus sensibilisé; et le besoin de reconnaissance mutuelle, dont il eut, en humaniste engagé comme il l'a été dans les aventures de ce siècle, à mesurer à quel point, lui aussi, est devenu pressant.

Là encore, précisons-le, l'apport de Charles-André Julien n'est pas d'avoir perçu avant d'autres l'acuité de ces besoins et leur caractère de plus en plus vital pour nous tous; mais d'avoir compris, et soutenu, très tôt, que la satisfaction de l'un passe nécessairement par l'autre, qu'il y a corrélation et interaction entre les deux, avant d'en tirer cette leçon qui est d'une portée considérable: à savoir que le progrès de la civilisation et son expansion à travers le monde ne sauraient être garantis sans égalité, vécus dans la liberté, entre les peuples aussi bien qu'entre les individus.

Avec cette notion de lien, c'est, à mon avis, une clé d'analyse qui s'offre à nous pour pénétrer davantage la pensée de Charles-André Julien et mieux situer son œuvre dans l'histoire. Car, ce n'est pas en faisant appel, comme certains, à son élitisme ou aux théories développées par ailleurs sur l'eurocentrisme, que l'on peut s'expliquer son engagement aux côtés des peuples du Tiers-Monde et saisir la portée de l'approche qu'il a eue des problèmes de notre temps.

Une seule lacune dans la définition de cette approche à partir de la clé d'analyse proposée ici, mais les traits caractéristiques de la personnalité de Charles-André Julien

la suggèrent aisément : une rectitude morale sans faille, une force d'âme et un courage politique à toute épreuve, une ténacité doublée de dons accomplis de pédagogue et d'une réelle aptitude au dialogue et, par dessus tout, un souci aigu de la justice et de la vérité; autant de qualités intellectuelles et humaines qui furent les siennes et qui sont nécessaires dans toute entreprise de libération de l'homme et de réforme de la société.

Tout cela s'éclaire mieux, et se vérifie, à l'évocation de la période du Front populaire et des phénomènes qui, sous l'impulsion de Charles-André Julien et des hommes associés avec lui à la même entreprise, ont contribué à l'ouverture de la France à une politique de réforme dans les territoires d'outre-mer. Au delà de tout ce qui doit être dit à ce sujet pour l'histoire - parce qu'il ne faut rien occulter pour elle - le plus important à signaler ici - parce qu'elle fut la plus décisive - c'est l'évolution intervenue simultanément à l'époque dans le mouvement national tunisien et dans l'opinion française.

Le phénomène le plus décisif, au sujet du mouvement national tunisien, fut l'arrivée sur la scène politique d'une nouvelle génération de nationalistes. Un phénomène qui avant que l'on eût à en mesurer la portée, a été révélé alors à l'opinion, à la faveur de la scission intervenue en 1934 dans le parti constitutionnaliste tunisien, le Destour, crée quinze ans auparavant dans l'euphorie suscitée au lendemain de la Première guerre par les déclarations Wilsoniennes.

Pour nous renseigner sur l'apport de cette nouvelle génération, reportons-nous, plutôt qu'à toute autre analyse, à celle qu'en fit Charles-André Julien dans nombre de ses écrits consacrés à la Tunisie. Et ce, non pour sacrifier à l'autorité du maître, mais parce que nous y trouverons, bien soulignés, les choix politiques par lesquels cette nouvelle génération a compté le plus à ses yeux et l'a aidé d'autant à engager cette expérience.

Quelques brèves citations suffisent ici : Pour rendre compte de leur différend avec la vieille garde du Destour, il signalait notamment que les représentants de cette nouvelle génération "aux idées plus avancées et plus libérales" étaient "avides d'action" ; qu'ils "ne supportaient pas les freins des majoritaires" au sein de la commission exécutive ; qu'ils étaient "d'origine sociale et de conceptions opposées" par rapport à ces derniers ; qu'ils étaient "des intellectuels souvent de couche modeste, étrangers à l'aristocratie ou à la bourgeoisie tunisiennes". Au sujet de leur formation et de leur position doctrinale, il rappelait que plusieurs d'entre eux "avaient milité en France dans les partis de gauche" ; que "nourris dans nos écoles des souvenirs de Vercingétorix, de Jeanne d'Arc et de Valmy, ils se réclamaient des principes de liberté nationale qu'on leur enseignait être les fondements de notre grandeur" ; que "face à la domination étrangère, ils affirmaient la souveraineté tunisienne, manifestation juridique de la nation tunisienne".

Plus significative encore, cette précision au sujet de leur programme, qui, soulignait-il, "ne s'inspirait pas de la théocratie orientale... mais des principes du droit public occidental, assimilés par les jeunes avocats sur les bancs des facultés de France

et... du Pacte fondamental (de 1857) et de la constitution de 1861, imposés aux beys réformistes par la pression européenne". "C'est qu'au vrai, expliquait-il, le nationalisme plus que le panarabisme, passionnait le Néo-Destour, davantage soucieux de revendications laïques que d'idéal musulman". Enfin, et cela vaut surtout pour rappeler que l'expérience de dialogue évoquée ici s'inscrivait dès le départ dans la stratégie du Néo-Destour, Charles-André Julien notait que "conscients de la réalité du pouvoir (en Tunisie), c'est à la France et non au bey que (les nouveaux nationalistes) s'adressaient pour obtenir une constitution".

Il faut dire, ici, pour l'histoire, que le Néo-Destour ne fut pas le premier à s'adresser à la France. La dernière tentative, pour ne pas aller plus loin, déployée, pourtant elle aussi, en direction d'un gouvernement de gauche, remonte à 1924. Mais la délégation conduite alors par Ahmed Essafi, chef du Destour, n'a pu entrer en contact avec aucun membre du gouvernement du Cartel des gauches, présidé par Edouard Herriot.

Seule donc l'évolution accomplie, dans l'intervalle, en France devait aider le Néo-Destour à engager cette première expérience de dialogue. Le rôle de pionnier joué à cet effet par Charles-André Julien ne pouvait se concevoir sans cette évolution et la part qui y revient à des hommes de la même trempe. Lui-même nous aurait incité, pour en rendre compte, à remonter bien loin. Dois-je rappeler le reproche qu'il nous a fait en 1981, lors d'un colloque organisé par l'université tunisienne sur "les réactions à l'occupation française en Tunisie en 1881" : Ayant constaté qu'il n'était pas prévu dans le programme la moindre référence à la façon dont l'opinion en France avait réagi alors à l'événement, il en fit la remarque aux organisateurs du colloque, pour la plupart ses anciens élèves; et, les engageant à combler la "lacune", il leur proposa dans un exposé, comme à son habitude lumineux, en dépit de son âge avancé, des directions de recherche qui pourraient, disait-il, leur "réserver bien des surprises" et leur montrer "avec quelle force s'était développé en France un anticolonialisme à l'occasion de l'occupation de la Tunisie".

Ce qu'il faut dire ici brièvement à ce sujet, c'est qu'il n'a jamais manqué d'hommes en France, et à aucun moment, pour dénoncer les abus de l'administration coloniale, stigmatiser ses injustices et témoigner de leur sympathie aux peuples sous domination. Mais, il faut dire aussi que le colonialisme était resté jusque-là triomphant; et que, c'est même au cours de cette période qu'il a pu paraître, avec notamment la célébration du "centenaire de l'Algérie", celle du "cinquantenaire du Protectorat en Tunisie" et l'exposition coloniale de Vincennes en 1931, qu'il était à son apogée, au faite de sa puissance.

Mais cela ne peut qu'ajouter à la valeur des hommes qui, en plus de toutes les considérations d'ordre moral ou politique qui sont à la base de leur refus du système colonial, étaient restés suffisamment lucides, pour s'apercevoir, surtout à cette époque, que ce système était à terme condamné; qu'il ne pourrait résister encore longtemps aux bouleversements en cours dans le monde et aux mutations sociales qu'il avait lui-

même induites dans les colonies; qu'il fallait voir dans la révolte de Yen Bay de 1930 en Indochine, dans l'agitation sporadique en Syrie et au Liban et les troubles provoqués en Tunisie par la dure répression déclenchée contre le Néo-Destour, six mois après sa création, autant de signes de la montée des aspirations nationales et libertaires dans ces régions et de preuves aussi que la politique de la force ne pouvait rien à la longue contre ces aspirations; et qu'en conséquence de tout cela, il importait pour la France de changer de politique, de rechercher le dialogue avec les éléments représentatifs de la population, et surtout d'introduire des réformes conséquentes dans les pays d'outre-mer.

On peut dire que c'est là, en résumé, l'orientation que Charles-André Julien tentera d'imprimer à la politique française, lorsque Léon Blum l'a appelé à ses côtés à la présidence du Conseil au titre de conseiller et de secrétaire général du Haut comité méditerranéen. En évoquant plus tard le choix porté sur lui pour cette fonction, il l'expliquera par le fait que Léon Blum avait "apprécié" son premier livre sur *l'Histoire de l'Afrique du Nord*, publié en 1931. C'est là plus qu'une allusion au rôle de la connaissance. Mais il y a lieu de penser que le deuxième élément du couple, c'est à dire la reconnaissance, n'a pas été, lui aussi, sans rapport avec cette nomination.

C'est, en tout cas, ce qui vient à l'esprit à la lecture de son article "*Front populaire et politique coloniale*", publié dans *Le Populaire*, le 29 mai 1936, c'est à dire au lendemain du deuxième tour des élections qui portèrent au pouvoir le Front populaire (23 mai) et près d'une semaine avant la formation du gouvernement Blum (4 juin). Aux précisions apportées ici sur la date de parution de cet article s'ajoute, plus important encore, son contenu, pour nous convaincre que le choix porté sur l'historien de l'Afrique du Nord n'a pas été pris sans considération des positions qu'on lui connaissait sur la question coloniale, depuis plus de vingt ans.

En fait, c'est tout un programme qui est exposé dans cet article. Un programme d'une grande cohérence, où l'on trouve clairement définies, en même temps que les mesures urgentes à prendre, les sens des réformes à y introduire et la finalité à laquelle le tout doit concourir.

Au titre de la finalité, Charles-André Julien devait d'abord rappeler la conception première de la colonisation - celle que ses pères fondateurs lui donnaient au XIX<sup>e</sup> siècle - et avant que "les partis de gauche ne (l'aient) laissé, par indifférence, soulignait-il, se pervertir comme le patriotisme" : à savoir que "la seule justification morale de la colonisation serait de préparer, sincèrement, l'indépendance des peuples indigènes." Puis, faisant appel à l'évolution qui se dessinait dans le monde, il proclamait que "le stade de la colonisation nationale est dépassé". Enfin, et compte tenu de cette évolution, il lançait une idée qui, si elle a été rendue caduque par le cours des événements, n'aide pas moins aujourd'hui à comprendre les insuffisances qui en ont résulté pour certains pays anciennement colonisés. Et, de là, à réfléchir sur la façon d'appréhender les graves problèmes auxquels la communauté internationale est confrontée actuellement dans plus d'une région. Problèmes dont il ne fait pas de doute

qu'ils continueront à agiter le monde au siècle à venir. "Mais ne peut-on envisager, disait-il à ce sujet, une forme internationale et indépendante de mandat qui préparerait, efficacement, les colonies à l'indépendance et marquerait un progrès considérable sur l'impérialisme national?".

Encore une citation puisée dans cet article, parce qu'on pouvait voir déjà dans le reproche qui y est adressé au Front populaire, assorti d'une mise en garde contre les risques qu'il courait, l'une des principales causes de l'échec de cette expérience : "Aucun parti (membre du Front) n'a établi une doctrine coloniale cohérente ou réclamé seulement l'enquête promise (dans le programme électoral) et des réformes démocratiques. Mais il faut que (le gouvernement) ne méconnaisse ni la gravité du problème ni l'urgence des décisions. Si des indigènes déçus se livraient à des manifestations violentes, à l'instigation d'agents provocateurs, ses adversaires tenteraient, à coup sûr, d'ameuter contre lui l'opinion publique au nom des intérêts sacrés de la France totale".

Cette mise en garde allait prendre pour le Front populaire, avec la chute du gouvernement Blum (juin 1937) et celle du 3<sup>ème</sup> ministère Chautemps (janvier 1938), un sens éminemment prémonitoire. Ce sens ne se vérifia pas moins à la façon dont cette expérience de dialogue devait se terminer en Tunisie (avril 1938).

Si, dans l'intervalle, cette expérience a pu s'engager, c'est grâce d'abord à la mise en œuvre rapide des "mesures urgentes" préconisées par Charles-André Julien dans son article précité et qui portaient, pour l'essentiel, sur "le rétablissement des libertés publiques: liberté de presse, de réunion, d'association, d'opinion". C'est grâce également à la façon pertinente dont le Néo-Destour a réagi à la victoire du Front populaire, et qui a consisté non seulement à lui accorder "le préjugé favorable" mais aussi - et c'est là le plus important - à faire adopter par son conseil national, réuni spécialement le 10 juin 1936, un programme modéré, dit de "revendications minimas". Tout ce qu'il faut signaler ici, pour expliquer l'assurance dont ce jeune parti témoignait déjà dans la conduite de ses affaires, c'est la preuve qu'il avait apportée, avant même l'arrivée du Front populaire au pouvoir, de sa capacité de triompher de la répression: ses chefs déportés dans l'extrême sud tunisien en septembre 1934 - par le Résident général, Marcel Peyrouton, entré dans l'histoire de la Tunisie sous le nom de "satrape" que lui donna Charles-André Julien à l'époque - furent libérés à partir du 22 avril 1936, juste au lendemain de l'arrivée d'un nouveau Résident général, Armand Guillon. Cette libération fut en fait le résultat de la pression conjuguée de l'opinion tunisienne maintenue en éveil, pendant près de deux ans, par ses militants et d'une partie de l'opinion française animée par des personnalités amies du Néo-Destour et surtout, comme les qualifiait Charles-André Julien, "les lucides socialistes (français) de Tunisie".

Ces amitiés devaient contribuer aussi à engager rapidement cette expérience. Mais, si celle-ci a pu susciter un immense espoir, durer plus longtemps qu'ailleurs et donner lieu à des rencontres renouvelées à un niveau élevé de responsabilité, c'est



grâce à la volonté de dialogue qui animait les principaux partenaires de cette expérience et aussi aux qualités que les responsables français avaient trouvé alors à Bourguiba et dont Charles-André Julien eut à témoigner dans ses écrits longtemps avant l'indépendance tunisienne, en mettant l'accent sur sa formation et sa culture. Le tout fait que Bourguiba, considéré jusque-là comme "factieux", a pu, après une rencontre avec Charles-André Julien, et non sans l'accord de Léon Blum, être reçu le 6 juillet 1936 au Quai Orsay par Pierre Viénot, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Il sera entendu une deuxième fois, le 8 août, par le même responsable. Le tollé soulevé dans les rangs des colonialistes, empêchera Viénot de le recevoir une autre fois, lorsqu'il est retourné à Paris en février 1937. Mais en se rendant lui-même à Tunis en mars, il recevra le Bureau politique du Néo-Destour conduit par le Dr Materi, et fera à Radio-Tunis un discours resté célèbre pour la distinction qui y a été faite entre les intérêts de la colonie française et ceux "bien compris" de la France. Au même moment à Paris, Bourguiba était entendu au cours d'une conférence débat par les principaux responsables des partis du Front populaire, dont notamment Francis Jourdain, Fabius de Champville, Daniel Guérin et Maurice Thorez qui "loua sa modération et le sentiment (qu'il avait) de nos propres intérêts à nous, Français". Bourguiba retourna une troisième fois à Paris en octobre 1937 où il rencontra de nouveau Charles-André Julien, mais ce fut pour constater que même le projet d'une commission d'enquête était abandonné.

C'était pratiquement la fin de l'expérience, consacrée par la décision du congrès du Néo-Destour, tenu début novembre 1937, de retirer le préjugé favorable au gouvernement de Front populaire, mais non -et c'était là plus qu'une précaution- au Résident général Armand Guillon qui, en dépit de la fusillade meurtrière du 9 avril 1938, laissa chez les Tunisiens le souvenir d'un homme d'Etat foncièrement libéral et d'un grand ami de la Tunisie.

Il ne peut être question ici d'expliquer comment on en est arrivé à cette fusillade. Signalons toutefois que les raisons évoquées dans l'article déjà cité de Charles-André Julien, c'est à dire les provocations des colonialistes, ne sont pas les seules. A cela s'ajoutaient la situation tendue dans le pays, surtout en une année de famine, la surenchère du Vieux Destour, mais aussi, il faut le dire, la détermination de Bourguiba de relever le défi. Non, pour le plaisir de le faire mais, parce qu'il ne voyait dans de telles épreuves qu'un épisode inévitable ou, selon l'expression de Charles-André Julien, "l'acte d'un drame où ne compteraient plus ni sentimentalité ni légalité", surtout que "ce n'était pas au Djihad, d'essence religieuse qu'il faisait appel, mais à la guerre nationale".

Charles-André Julien a eu à évoquer plus d'une fois, dans ses écrits, cette première expérience de dialogue et ce qui en a résulté pour la Tunisie. A chaque fois, il a mis l'accent sur les relations que Bourguiba avait noué alors en France, notamment avec "les militants socialistes dont certains devinrent ses amis, empêchèrent à des heures graves les conflits d'idées de dégénérer en lutte armée".

Mais, pour dépeindre l'homme et souligner ce pour quoi il a le plus compté, il a toujours insisté sur deux aspects: le fait que Bourguiba "a conservé intacte sa personnalité musulmane" ; et le fait d'avoir "tiré de sa formation de jeunesse - dans cette prestigieuse institution, la Sorbonne, dois-je ajouter pour l'associer à l'hommage rendu ici à l'un de ses plus illustres maîtres - la certitude que la culture occidentale est nécessaire à quiconque veut tenir un rôle dans l'Etat".

Est-ce là encore une manière de nous rappeler l'acuité des besoins de connaissance et de reconnaissance et surtout le lien à établir entre eux?,

Rien que pour les enseignements qu'il en a tirés lui-même à ce sujet, et pour ce qu'il a fait pour nous sur l'un et l'autre plan, Charles-André Julien mérite notre reconnaissance à jamais. Mieux, et compte tenu de ce qui se dessine aujourd'hui dans le monde et nous inspire de vives inquiétudes pour l'avenir, la pensée de Charles-André Julien restera actuelle, continuera longtemps à éclairer les générations futures.

Elles y verront au delà de son apport personnel, de ce qui fait son génie, la part qui revient nécessairement à son milieu et à la culture dont il s'est nourri et qu'il a contribué à enrichir.

C'est donc à la France aussi et à son université que je dédie cet hommage.

**Mohammed SAYAH**

Ancien ministre - Tunis

# LE MILITANT ANTI-COLONIALISTE



## CHARLES ANDRÉ JULIEN, DÉFENSEUR DES DÉPUTÉS MALGACHES

Raymond William RABEMANANJARA

Madagascar vit, depuis plusieurs années, un drame que la conscience internationale commence à mieux saisir dans son ampleur et, plus particulièrement, dans sa dimension humaine. Cette Ile-Continent, naguère considérée comme un sanctuaire de la Nature, une région privilégiée avec ses ressources variées, ses paysages merveilleux et l'aménité de ses habitants est devenue, par l'erreur des hommes et leur idéologie, une terre de misère, de désolation, de mépris et d'affrontements stériles.

Madagascar a vécu, voici 45 ans, un autre drame qui avait ému le monde par les violences inouïes infligées à des populations paisibles. Le vieux colonialisme du XIX<sup>e</sup> siècle avait voulu écraser et humilier un peuple de sagesse pour lui refuser par la force, le droit légitime à la dignité, au retour à l'indépendance et à la souveraineté qui lui furent ravies par la conquête coloniale de 1895.

A l'occasion de ce colloque international, dédié à Charles-André Julien, l'hommage que nous tenons à lui rendre est avant tout, l'expression de notre reconnaissance émue pour l'amitié agissante qu'il a manifestée à notre cause à une époque difficile où la clairvoyance politique et la vision de l'Histoire n'étaient pas les vertus majeures de ceux qui avaient la charge des responsabilités.

Charles-André Julien était un esprit lucide et pondéré. Critique à l'égard des affirmations précipitées, il fut, avant tout, soucieux de vérité. Sa qualité d'historien, le condamnait, disait-il, à tout examiner par l'étamine. La probité et la rigueur étaient ses motifs d'adhésion. Ses prises de position étaient toujours dictées par une conviction profonde et une rare exigence morale qui lui interdisaient d'épouser des causes douteuses ou incertaines.

C'est ainsi que, dans l'affaire des députés malgaches, en 1947, il avait tenu d'abord à s'informer, à analyser les faits et les documents à l'abri de toute prévention, avec une honnêteté intellectuelle sans faille. Il ne fut pas de ceux-là qui, emportés par le parti-pris ou les idées reçues, épousaient des croisades intempestives.

Quand il eut compris le drame de Madagascar, dans sa nature, ses implications et ses données complexes, il a choisi de distinguer les bourreaux et les victimes. Ce ne fut donc point par faiblesse ou sous influence qu'il apporta sa contribution à la défense des parlementaires malgaches. Il fut guidé par sa propre conviction. Il est désormais établi que cette Affaire des députés de Madagascar a été le cas type, où l'appareil colonial a voulu montrer sa capacité répressive et manifester son impudence falsificatrice.

A Guelma, le colonialisme s'était déjà distingué dans sa technique de liquidation de toute velléité d'émancipation. A Madagascar, après les victoires électorales démocratiquement gagnées par le mouvement national, il fallait, comme le soulignait le Ministre de la France d'outre-Mer, dans un télégramme chiffré à son Haut-Commissaire à Tananarive, "combattre par tous les moyens le Mouvement démocratique de la Rénovation Malgache".

Par tous les moyens. Et ce fut l'événement provoqué de mars 1947. Cet événement était diaboliquement présenté à l'opinion publique, française et internationale, comme un complot insurrectionnel anti-français. En vérité, il s'agissait d'un complot anti-malgache savamment orchestré et organisé par les services avec la manipulation de quelques personnages à double-face qui confondaient le patriotisme avec le romantisme.

Au delà de députés incriminés qu'il fallait éliminer du Parlement français, l'opération consistait à rejeter, sur le peuple malgache lui-même, la responsabilité d'une expédition punitive. C'est ce que le professeur Mario Roques (Membre de l'Institut et président du Comité franco-malgache) avait jugé comme "une Affaire Dreyfus à l'échelle d'un peuple".

Face à cette tragédie, que fit Charles-André Julien ? Sa position fut celle que nous venons de rapporter: une participation discrète, mais loyale aux actions et aux démarches que nous avons organisées rue Réaumur, autour de Jean Rous. C'est là, du reste, que nous avons mené un même combat avec les patriotes du Maroc, d'Algérie et de Tunisie.

Dans l'Affaire qui fut la nôtre, en particulier, Charles-André Julien aura donc été, avant tout, un précieux conseil. Il nous a donné des raisons d'espérer. Il nous a appris le prix de la patience et du refus de la haine.

C'est grâce à des Français comme lui que la réputation de la France a été préservée dans le coeur et l'esprit des Malgaches qui, à tort ou à raison, persistaient à distinguer l'Etat colonial et la Nation française.

Aujourd'hui, Madagascar traverse des moments difficiles. Nous les surmonterons. Notre peuple est un peuple de la sagesse. Il a hérité des Ancêtres la capacité de résister à toute oppression. Il a hérité aussi du génie du Christianisme, de

l'Islam et du Bouddhisme. Inspirés des valeurs de l'Universel, nous ferons en sorte que Madagascar devienne une Terre de rencontre, d'accueil et de paix, une Terre du donner et du recevoir.

C'est notre promesse à la mémoire de notre ami Charles-André Julien.

**Raymond William RABEMANANJARA**  
Madagascar





## CHARLES-ANDRE JULIEN ET LE PROCES JEANSON

Djilali SARI

"Le 5 septembre 1960, lorsque s'ouvre devant le Tribunal Permanent des Forces Armées de Paris, le procès du "réseau Jeanson", le gouvernement croit sans doute vouer les accusés à l'opprobre, pourfendre spectaculairement la trahison, dénoncer cette perversion qui conduit des Français égarés dans les abîmes de l'aide au F.L.N.. Tout, à ses yeux, est réuni: côte à côte, dans le même box, les "rebelles" et leurs "complices", des valises pleines d'argent, des appels à la désertion... tout est réuni, en effet, pour un coup de théâtre"<sup>(1)</sup>.

Cette citation relative à l'un des dossiers les plus brûlants du long conflit algéro-français renvoie à une étape cruciale. Elle symbolise aussi et surtout cette convergence des intérêts des deux peuples, *tous les deux au rendez-vous de l'Histoire*.

Incontestablement, à ce procès hors pair se sont réunis et associés des Français et des Algériens, côte à côte, pour une seule et même cause, celle du peuple luttant pour se libérer définitivement du joug colonial.

A ce rendez-vous historique devait être aussi *présent*, d'une façon ou d'une autre, et inévitablement, celui qui s'est investi entièrement durant tout ce siècle pour la cause juste des peuples maghrébins, celui qui, dès l'adolescence, s'est confronté directement aux problèmes du colonialisme: au lycée d'Oran... De 1908 au 5 septembre 1960 et postérieurement, l'historien du XX<sup>e</sup> siècle, Charles-André Julien, est demeuré constamment aux côtés des Maghrébins. Evoquer en ce moment solennel l'illustre nom qui s'est identifié aux valeurs universelles nous oblige aussi à rester fidèle à son message. Ce message doit-il rester pour autant limité aux problèmes du milieu de ce siècle, ceux de la colonisation ? L'œuvre de Charles-André Julien ne doit-elle pas se poursuivre activement et plus que jamais en prenant en compte les principales données des pays du Sud en cette fin de siècle? D'autres Charles-André Julien doivent émerger...

Ainsi nous nous proposons d'aborder:

- La réplique de Charles-André Julien
- L'engagement inconditionnel de Charles-André Julien
- La portée du message de Charles-André Julien

---

(1) M. Péju, *Le procès du réseau Jeanson*, Paris, F. Maspero, 1961, p 7.

## 1- LA REPLIQUE DE CHARLES-ANDRE JULIEN

C'est le 27 septembre que le Commissaire du Gouvernement est amené au cours de son réquisitoire à se frayer un chemin dans les méandres de l'historiographie coloniale, soit trois semaines après un débat houleux, très confus et émaillé de nombreux incidents et rebondissements. Dans de telles conditions, la tentative est vouée rapidement à l'échec, même s'il n'est question que d'une sortie habilement aménagée par le biais... de la prosopopée. La Défense réagit aussitôt, dès le lendemain sans attendre la publication des comptes rendus de la presse.

Tout en laissant le soin à l'illustre universitaire de rétorquer en apportant toutes les précisions voulues sur les points "litigieux"<sup>(2)</sup>, les principaux avocats s'y attèlent, alors que Me Jacques Vergès est réduit au silence par le Tribunal<sup>(3)</sup>... Pour sa part, M<sup>e</sup> Claudine Mahori se veut la plus didactique avant tout. Elle constate que la citation a été faite sans mention de l'auteur et l'évoquer dans de telles conditions constitue bien une déformation intellectuelle. En fait, ce n'est qu'une observation générale, en guise d'entrée en matière. Se pliant toujours méthodiquement à la rigueur scientifique, elle cite le passage résumant et condensant les principales causes de la conquête de l'Algérie<sup>(4)</sup>, donnant ainsi une leçon au Commissaire du Gouvernement, en résumant bien l'histoire de ce chapitre si contesté après plus d'un siècle de falsification.

En fait, l'objectif réel recherché par l'avocate est de transcender l'histoire, en s'appuyant directement sur l'oeuvre de l'historien, mettant ainsi en exergue son objectivité. Bien plus, elle en profite aussi pour bien situer le combat du peuple algérien:

"Pour les Algériens, prendre un fusil et gagner le maquis est devenu le seul moyen de se faire entendre"<sup>(5)</sup>.

Tel est bien, en définitive, le fond du débat, l'objectif de tous ces femmes et hommes interpellés par ce même tribunal. Or la réfutation ne s'arrête pas là. C'est à M<sup>e</sup> Marie-Claude Radziewsky de poursuivre. Sa tâche est alors plus aisée car elle fait appel à des faits unanimement admis dès l'origine première du drame vécu par les Algériens depuis 130 ans. Elle se contente ainsi de citer l'autorité militaire d'alors, celle du Ministre de la Guerre au lendemain du débarquement à Sidi Ferruch. Il s'agit, dit-elle de :

"...L'ouverture d'un vaste débouché pour le superflu de notre population et pour l'écoulement des produits de nos manufactures en échange d'autres produits étrangers à notre sol et à notre climat."

Complétant ce passage qui résume à lui seul les raisons économiques et sociales de l'aventure de Charles X, l'avocate se réfère sans peine au document

(2) *Le Monde* daté du 1.10.60 a publié dans la rubrique "Correspondance" la réplique de Charles-André Julien à la page 6, au milieu du compte rendu du procès.

(3) M. Péju, *op. cit.*, p. 214.

(4) M. Péju, *op. cit.*, p. 192.

(5) M. Péju, *op. cit.*, p. 192.

authentifiant les méfaits et forfaits du corps expéditionnaire, soit le document historique le plus accablant en la matière, celui de la Commission d'Enquête de 1833, en citant bien le passage le plus explicite à cet égard.

En conséquence, la réalité historique est rétablie car l'objectif de la Défense se limite au seul aspect d'ordre humanitaire. Quant à la manipulation des statistiques, elle n'est pas abordée dans un tel contexte<sup>(6)</sup>.

En ce qui concerne l'intervention de M<sup>e</sup> Courrégé, faite deux jours après, elle n'est pas moins édifiante, en réduisant le réquisitoire à une caricature. C'est à travers sa plaidoirie que tout ce qui personnifie l'historien et son oeuvre immortelle se matérialise brusquement. L'avocat l'évoque, fait état de la réplique de Charles-André Julien en citant les premières lignes que le quotidien parisien a publiées le lendemain.

En revanche, M<sup>e</sup> Mourad Oussedik se limite pour sa part à une simple allusion se rapportant à 1830 mais ne peut évacuer la période incriminée sans éviter tout ce qui a trait au système colonial et ce qui a contribué le plus à bafouer les valeurs humaines. C'est ainsi qu'il a ciblé son attaque sur l'antisémitisme en s'appuyant sur des exemples précis et vécus.

Face à ce débat, la lettre de Charles-André Julien apporte toutes les précisions attendues et rarement observées jusque-là. L'historien tient à situer une fois pour toutes les causes de l'expédition de Charles X en fixant l'attention sur des faits peu analysés par les spécialistes, notamment en ce qui concerne le soit disant "concert européen" contre la course. Et de préciser:

"Tout au contraire, les nations chrétiennes profitèrent des conflits du dey avec leurs rivales pour intensifier leurs relations commerciales avec Alger. La France, qui préférait le maintien de la piraterie au renforcement de l'hégémonie maritime de l'Angleterre, refuse de s'associer aux projets établis en 1816 par les conférences de Londres en vue de la suppression des corsaires. Le congrès d'Aix-La Chapelle révéla l'incapacité des puissances à organiser une action commune, et si la course, du reste fort réduite, survécut, ce fut à cause de leurs rivalités"<sup>(7)</sup>.

---

(6) Ce sont en particulier ces statistiques qui constituent toute l'argumentation des tenants de l'historiographie coloniale et surchargent presque toute la documentation scolaire et universitaire en dehors de rares travaux objectifs parus tardivement. N'en est-il pas ainsi de la population algérienne vers 1830 et postérieurement?

C'est ainsi qu'en dépit de la mise au point faite par X. Yacono en 1954 et évaluant l'effectif total à 3 millions d'habitants, le Commissaire du Gouvernement l'a réduit à près de la moitié, à 1,8 millions d'âmes. Or en nous fondant sur des faits précis, paradoxalement les hétécombes de 1866-1867, nous avons été amené à réévaluer l'estimation de 1954, soit un seuil proche de 5 millions d'habitants (voir notre publication démographique en Algérie de 1866-1867, Alger, S.N.E.D., 1982, 325 p.).

Quant au chiffre de 1 million de scolarisés en 1960, on relève dans l'Annuaire Statistique de l'Algérie de la même année: la moitié, soit 586.374 d'origine algérienne sur un total de 713.739 (p. 70). Quant au chiffre inséré dans B. Droz et E. Lever (*Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris Seuil, 1984, p 277); il s'est écarté lui aussi des chiffres officiels.

(7) *Le Monde* du 1.10.60, p. 6.

De plus, l'historien ne se limite pas seulement à cet argument irréfutable. Il établit également un parallèle entre les conditions de captivité des chrétiens en terre d'Islam et celles des musulmans dans les états européens, en insistant bien aussi sur la légende de Monsieur Vincent... Il crut bon aussi de revenir sur les créances du Dey pour bien montrer que:

"L'alliance de l'ancien évêque d'Autun et des Juifs livournais pour tromper un souverain musulman était une forme moderne de la guerre sainte.

Et d'ajouter:

"Il existe peu d'affaires aussi louches à l'origine d'une expédition coloniale".

Et de conclure enfin, en montrant que la cause réelle était d'ordre politique avant tout:

"M. le commissaire du gouvernement est encore aux explications de la prise d'Alger des apologistes de la Restauration que rejettent tous les historiens sérieux. Il plie les faits et les textes à ses préjugés au lieu de fonder ses origines sur une critique objective".

Telle est bien la leçon qui résume à elle-seule et dans un tel contexte tout le combat mené inlassablement par Charles-André Julien pour la réhabilitation de l'histoire du Maghreb et la défense des peuples sous domination coloniale. Plus que son œuvre, son combat est demeuré attaché à celui des générations du milieu de ce siècle à travers les trois pays du Maghreb.

## **2- L'ENGAGEMENT INCONDITIONNEL DE CHARLES-ANDRE JULIEN**

Même avec le recul dans le temps, on parvient aisément à apprécier toujours avec la même émotion les différentes prises de position de l'illustre historien du XX<sup>e</sup> siècle, ces prises de position en rupture avec leur temps et en plein accord avec les objectifs poursuivis par les membres du réseau F. Jeanson comme le précise en particulier Micheline Pouteau à la barre en guise de conclusion:

"Le peuple français, en accord avec le peuple algérien, imposera une paix juste et définitive. Et mon geste de solidarité avec un peuple révolutionnaire est un acte d'espoir dans l'avenir"<sup>(8)</sup>.

En définitive, c'est avant tout pour cet idéal et pour préserver l'avenir de la solidarité des deux peuples, que toute une pléiade s'est engagée résolument en faisant appel à la raison et au cœur. Avec tant de noms illustres appartenant tous au panthéon de l'Humanité, Charles-André Julien a clamé bien des vérités en restant toujours aux côtés des peuples dominés, en réfutant en une formule lapidaire toute l'historiographie coloniale développée jusqu'au paroxysme du conflit:

---

(8) M.Péju, *op cit.*, p. 229.

"La France est prisonnière de mythes qu'elle crée elle-même et dont le plus grave est: "L'Algérie c'est la France"<sup>(9)</sup> précise-t-il le 4 janvier 1956. Il faudra plus de quatre années, quatre longues années ensanglantées pour que la fin de ce mythe si tenace dans l'imaginaire populaire soit balayé et définitivement éliminé par les extrémistes. Ce sont les manifestations populaires de décembre 1960 qui l'ont détruit. Les témoignages recueillis à chaud à l'issue de ces manifestations rendent justice aux vérités proclamées par l'historien:

"Cette floraison soudaine de drapeaux verts et blancs, cette foule hurlant des slogans du F.L.N., l'explosion des sentiments populaires de la manière la moins contestable qui soit, tout cela réduisait à néant les constructions de l'action psychologique, qui démontait comme un scandale les thèmes fondamentaux de la propagande officielle"<sup>(10)</sup>.

Or bien avant ce rendez-vous du peuple algérien avec l'histoire, et bien avant la déclaration relative à la reconnaissance du droit à l'autodétermination le 16 septembre, Ch-A. Julien appelle de tous ses vœux à la négociation et avec "ceux contre qui on se bat"... au lendemain même du 13 mai 1958<sup>(11)</sup>. Dans la même intervention, il dresse un constat clair avec une analyse des plus objectives qui soient et que les principaux événements mettront en lumière. Et de préciser à propos de ce phénomène tant redouté par Paris:

"Depuis Sakiet (8 février 1958) et l'institution des bons offices, l'internationalisation de l'affaire algérienne est inscrite dans les faits et il devient de jour en jour plus difficile de s'en dégager"<sup>(12)</sup>.

Analysant longuement la situation, il conclut:

"Si l'on ne tient pas compte de ces données, il sera impossible de trouver une solution pacifique et durable"<sup>(13)</sup>.

Ainsi les idées qu'il développe sans concession s'avèrent prophétiques. Elles montrent bien le chemin à suivre dans l'intérêt des deux pays afin d'écourter les étapes et d'épargner aussi et surtout les drames de part et d'autre de la Méditerranée. C'est dans ce but qu'il convient de situer sa prise de position à la suite de la motion des 481 (février 1959), alors que sa charge de doyen de la Faculté des Lettres à Rabat le retenait. L'émotion dans les milieux officiels fut si grande qu'il crut de son devoir d'expliquer sa position dans une lettre adressée au quotidien *Le Monde* datée du 20 février 1959:

"Ils (les signataires de la motion) n'arrivent pas à comprendre comment ce qui est valable pour le reste de l'Afrique et Madagascar ne saurait être appliqué à

(9) Charles-André Julien, *Une pensée anticoloniale*, Paris, Sindbad, 1979, p. 160..

(10) Recueilli par A. Jacob, correspondant du quotidien *Le Monde* : D'une Algérie à l'autre, Paris, 19. Voici aussi une autre conclusion faite par le porte-parole de l'état-major et transmise par le même correspondant : "Nous venons de recevoir un véritable Dien Bien Phu psychologique".

(11) Ch.-A. Julien, *op cit.* (Une paix en Algérie est possible), pp. 177-180.

(12) Ch.-A. Julien, *op cit.*, p. 178.

(13) Ch.-A. Julien, *op cit.*, p. 178.

l'Algérie... Ils pensent que l'Algérie a vocation d'indépendance et qu'on doit y parvenir par la négociation".

Et de mettre en garde tous les observateurs:

"Le tort de la motion des 481 est, sans doute, d'annoncer, trop tôt pour certains, une solution que l'avenir montrera inévitable"<sup>(14)</sup>.

Telle est bien, en définitive, la vision sereine et prophétique de l'historien entièrement investi dans le combat des peuples opprimés.

### 3- PORTEE DU MESSAGE DE CHARLES-ANDRE JULIEN

L'homme, par ses idées en avance de plusieurs années sur son temps, par son labeur inlassable et son action ininterrompue durant de longues décennies, s'est investi totalement pour l'édification de nouveaux rapports entre les deux rives de la Méditerranée. Si sa vie et son œuvre doivent demeurer attachées à ce tournant déterminant de notre histoire contemporaine qu'est la décolonisation, son message transcende bien le temps et l'espace. C'est un message qui a su déchiffrer l'Histoire et prédire aussi le futur immédiat en traçant bien la voie à suivre aux responsables politiques de la IV<sup>e</sup> République. Sa perspicacité, ses idées prophétiques auraient dû éviter bien des larmes dans l'intérêt général, celui de nos peuples.

Or cette leçon, cet enseignement ne s'applique pas seulement à cette période bien déterminée. L'œuvre et l'action de Charles-André Julien, universelles par essence, doivent être toujours méditées avec profit. Il faut ainsi que la voie tracée et suivie par l'illustre historien du XX<sup>e</sup> siècle soit empruntée par d'autres Charles-André Julien, plus nombreux, plus jeunes et fermement convaincus de la nécessité du resserrement des liens maghrébo-français. Le message répercuté depuis plus de quatre décennies doit prendre en charge les problèmes cruciaux de l'heure, les problèmes qui ne cessent d'aliéner les peuples du Sud. N'en est-il pas ainsi de la détérioration des termes de l'échange, à l'origine mettant directement en cause à la fois la souveraineté et la survie d'un nombre croissant de pays africains et latino-américains ?

Plus que jamais, les bouleversements récents et consécutifs au nouveau partage du globe, au lendemain du démembrement du monde communiste, ne doivent pas se poursuivre aux dépens d'une histoire commune, celle de relations étroites tissées en commun par les peuples maghrébins et français durant de si longues décennies. Les réajustements en cours, aussi bien au sein de la C.E.E. qu'au sein de l'Europe élargie jusqu'à l'Oural, ne doivent pas se poursuivre aux dépens de la rive méridionale de la Méditerranée.

Du reste, c'est bien à travers ces nouvelles données que le message de Charles-André Julien prend tout son sens et ses dimensions réelles. Restons donc fidèles à sa lettre et à son esprit ! Poursuivons donc ensemble le chemin ainsi ouvert et tracé depuis de si longues décennies. L'Algérie qui a été aussi et surtout à l'origine d'un

(14) Ch.-A. Julien, *op cit.*, p. 187 (La motion des 481, p. 186-187)

projet révolutionnaire au milieu du siècle dernier "*Empire Arabe*", et qui n'a pu être mené à bien... doit demeurer le trait d'union entre le Nord et le Sud.

Ainsi l'œuvre et l'action de Charles-André Julien sont intimement liées à l'espace maghrébin tout entier, à son histoire, à ses hommes et à leur combat acharné contre la domination coloniale. Depuis l'aube de ce siècle, depuis sa jeunesse au contact des réalités singulières de l'Algérie, Charles-André Julien n'a cessé de s'investir pour les causes justes de ce vaste ensemble géopolitique en particulier.

Partout, de près ou de loin, et principalement durant les étapes cruciales du milieu de ce siècle, notre illustre historien est demeuré à nos côtés, en soutenant fermement toutes les causes justes, notamment au cours de l'étape cruciale de la libération des trois pays.

Son message, qui a marqué profondément les générations des années 50 et le combat de leurs leaders, résonne toujours. Il nous incite plus que jamais à plus de concertation. La voie qu'il a ouverte et que nous avons empruntée naguère ensemble ne constitue qu'une étape. Nous devons la poursuivre pour conforter le dialogue maghrébo-français et par là-même resserrer les relations transméditerranéennes.

Le pont jeté ainsi par Charles-André Julien entre les deux rives de la Méditerranée représente plus d'un symbole. Cette œuvre exaltante exige toujours plus d'effort et d'abnégation dans l'intérêt général.

**Djilali SARI**  
Université d'Oran





## CHARLES-ANDRÉ JULIEN, PÉDAGOGUE SOCIALISTE DE LA DÉCOLONISATION

Gilles MORIN

### I - UNE CONTRADICTION APPARENTE

Commençons par évoquer une contradiction apparente: Charles-André Julien, partisan de l'Union française, est aussi un défenseur du droit à l'indépendance. Une anecdote illustrera ce propos.

Charles-André Julien - qui s'exprime peu dans les assemblées de la S.F.I.O. et uniquement sur les questions coloniales - monte à la tribune lors de la conférence nationale pour le relèvement de la condition humaine outre-mer, tenue les 3 et 4 mars 1951. Avant lui, les représentants de la fédération du Maroc et de la section de Rabat ont affirmé que les Marocains n'ont pas le droit de réclamer leur indépendance; ils ont aussi mis en cause l'Istiqlal, qualifié de "parti bourgeois", "clérical", "peuplé d'ambitieux". Julien réplique:

"Et d'abord, de quel droit nous, socialistes, pouvons, comme la fédération du Maroc, dire que des gens n'ont pas le droit de réclamer leur indépendance? Est-ce que par hasard, le colonialisme serait admis chez nous comme un fait permanent, durable, éternel? ou bien, notre vocation est-elle d'appeler les peuples à devenir un jour indépendants comme l'ont toujours proclamé et Jaurès et Léon Blum? Que cette indépendance puisse ne pas se réaliser d'un jour à l'autre, qu'elle nécessite des étapes, je le veux bien, mais alors que l'on pose le problème avec loyauté et avec la lucidité de nos camarades tunisiens."<sup>(1)</sup>

Il poursuit ainsi:

"Mais nous, de quel droit pouvons nous dire aux Marocains: vous ne serez pas indépendants, parce que nous jugeons que nous vous apportons le bonheur? Quel bonheur? Les réalisations matérielles? Mais il n'y a pas que cela. Est-ce que nous avons apporté une compensation de cette absence de droits totale qu'il y a eu au Maroc? (...) Nous avons laissé se développer là-bas une des formes les plus odieuses et les plus adroites, du capitalisme, celle de l'exploitation. Nous avons laissé les gens être pressurés comme ils ne le sont peut-être dans aucun

---

(1) *B.I.*, juin 1951, cité aussi dans C.-A Julien, *Une pensée anti-coloniale, Positions 1914/1979*, coll. "Les grands documents", éd. Sindbad, Paris, p. 133.

autre pays. Nous laissons l'autorité militaire tenir les rouages. On ne parle pas de contrôle de l'autorité au Maroc, on parle d'autorité de contrôle, et cela veut en dire long, on connaît comment cela fonctionne.

Aucune réalisation économique d'essence démocratique n'a été véritablement réalisée depuis 1912. Alors de quelle démocratie parlons-nous?"(2)

Ces courts extraits nous font entrer dans le cœur du sujet. Charles-André Julien a choisi de participer à la construction de l'Union française, il ne prône pas l'idée d'indépendance mais celle d'une évolution par étapes. Pour autant, il se refuse à condamner le principe de l'indépendance et rappelle même qu'elle constitue à terme l'objectif traditionnel du mouvement socialiste, objectif déjà proclamé par les grands ancêtres les plus respectés. Aux socialistes qui brandissent le danger nationaliste il réplique que l'ennemi véritable c'est le colonialisme, l'exploitation capitaliste et l'administration militaire. Aux socialistes qui mettent en avant les réalisations matérielles, il rétorque qu'elles ne sauraient compenser l'absence de droits et de démocratie.

L'opposition qu'il établit entre les fédérations des deux protectorats n'est pas accessoire. La fédération du Maroc a approuvé la politique du général Juin - exprimant parfois il est vrai des réserves sur l'opportunité de certaines mesures sans en condamner expressément le principe. La fédération de Tunisie, citée en exemple par Julien, se démarque régulièrement de l'action et du programme nationaliste pour développer le sien propre mais s'élève contre toutes les mesures répressives et ouvre les colonnes de sa presse aux nationalistes dans les cas difficiles. Tel est l'idéal de Charles André Julien: ne pas se confondre avec les nationalistes, défendre les solutions socialistes et l'idée d'étapes. Ajoutons l'idéal de la cohabitation entre les peuples et les cultures.

L'histoire a fait fi de cet espoir mais l'historien ne saurait l'occulter pour plusieurs raisons:

- Tout d'abord cet idéal s'inscrit dans l'histoire des idées. Il fut longtemps partagé par des hommes de progrès qui ne se retirèrent pas dans leur tour d'ivoire lorsque l'heure du choix qu'ils repoussaient, eut sonné. Tel fut le cas de militants comme Ch.-A. Julien ou son ami Elie Cohen Hadria.

- Ensuite, les hommes qui ont partagé cet espoir ont pesé sur les événements à différentes étapes, ont contribué à maintenir des liens entre deux cultures, des nations qui s'affrontaient.

- Enfin, à leur façon, ces militants ont combattu réellement le colonialisme. S'efforçant d'ouvrir les yeux de leurs contemporains, ils ont eu leur part dans la formation d'une génération de militants français et tout simplement dans l'évolution des mentalités.

---

(2) *Bulletin Intérieur du Parti* (SFIO), juin 1951.

C'est ce dernier point que nous voudrions évoquer ici en abordant le rôle du pédagogue socialiste que fut Charles-André Julien. Nous prendrons cette question dans un sens précis: nous ne traitons pas de l'enseignant mais de son action tenace et permanente de militant s'efforçant de mettre à mal les arguments colonialistes les plus frustrés comme les plus élaborés. Et cela, partout où il se trouvait, à la S.F.I.O. bien sûr, mais aussi à la Ligue des droits de l'homme, à l'Assemblée de l'Union française et dans la presse. Par commodité, compte tenu du temps imparti, nous n'aborderons ici que son intervention dans la S.F.I.O.<sup>(3)</sup> Il est vrai que, qualitativement, son approche est comparable dans tous les secteurs d'intervention qu'il fréquente. Si un point devait être souligné, c'est la cohérence du militant, l'unité de l'homme dans toutes ses composantes comme l'ont souligné avant moi d'autres intervenants.

## II - CH.-A. JULIEN ET LA S.F.I.O.

Ce thème devant être développé par ailleurs, contentons-nous de quelques remarques générales.

En préalable, précisons qu'il n'est pas l'homme d'une tendance, même si, qualifié de "*blumiste*", il est parfois considéré comme tel. Tout d'abord parce qu'il s'efforce de convaincre tous les militants, du plus petit au plus grand. Ainsi, il a toujours tenu Guy Mollet au courant de ses démarches, lui envoyant les doubles de ses rapports. Ensuite parce que la notion de "*tendance*" (bien floue au demeurant) ne peut "*traverser la Méditerranée*". Face aux problèmes coloniaux les clivages traditionnels ne sont pas de mise. Vincent Auriol, Marius Moutet ou Jules Moch, qualifiés eux-aussi de "*blumistes*", sont après 1945, dans ce domaine, très loin de Julien. Celui-ci, qui aime à conserver son indépendance d'esprit, rebute à s'engager dans une action fractionnelle. Il faudra les déchirements de la guerre d'Algérie pour qu'il s'y résolve.

Charles-André Julien, spécialiste reconnu de l'Afrique du Nord, Conseiller de l'Union française, ancien collaborateur de Léon Blum, est une autorité respectée dans le Parti socialiste S.F.I.O., il est un des rares intellectuels dont peut s'enorgueillir l'organisation. Pourtant, il est peu écouté par la direction "*molletiste*" et paraît loin du militant de base. Il y a ici une contradiction évidente. La S.F.I.O. dispose en sa personne d'un spécialiste éminent, d'un des rares hommes ayant une expérience ministérielle concrète et en même temps d'un recul véritable mais elle lui préfère des militants plus obscurs, des hommes de terrain, Joseph Begara et André Bidet et un homme formé par l'appareil, Paul Alduy. Sur les raisons de ce choix, sur la réaction de l'intéressé, sur ses rapports qu'il a entretenus avec ses collègues élus comme lui à l'Assemblée de l'Union française, nous nous interrogeons et nous aimerions entendre les témoins.

(3) Sur cette question, cf. G. Mana, "La Ligue des Droits de l'Homme face à la IV<sup>e</sup> République, Cahiers et Revue de l'O.U.R.S., n° 193, octobre 1988, p. 24 à 34. Résumé et compléments in "La L.D.H. dans la guerre d'Algérie, le droit comme ligne de conduite", *Hommes et Libertés*, juillet-août 1991, p. 22 à 26.

Sa quasi-marginalité vis-à-vis du centre est connue. De ce fait, il est à la fois une personnalité socialiste et un franc-tireur, car sa situation ambiguë lui ouvre toute grandes les colonnes de nombreux journaux, comme *Le Monde* ou *Témoignage Chrétien*. Ajoutons que cette intégration limitée à l'appareil socialiste lui permet aussi d'être de toutes les initiatives indépendantes ou unitaires, comme par exemple le Comité France-Maghreb. Situation ne déplaçant pas forcément à la S.F.I.O. puisque des socialistes sont présents dans des mouvements sans engager le parti proprement dit. Cette originalité dans le positionnement donne une stature exceptionnelle à sa "pensée anticoloniale" indépendante.

Une question a été posée ici : Charles-André Julien a-t-il été un alibi de la S.F.I.O. qui menait par ailleurs une politique colonialiste ? Il est difficile de répondre en quelques mots à cette question complexe. J'y répondrai pour ma part en trois points:

- La S.F.I.O. a certainement utilisé Julien. Mais celui-ci s'est laissé utiliser lorsqu'il estimait qu'il pouvait réaliser un travail positif. Lorsqu'il a jugé, en 1958, que ce n'était plus le cas, il a rompu avec le parti.

- La S.F.I.O. est plurielle. Comme l'église elle garde plusieurs fers au feu. La majorité assimilationniste se prononce pour une politique de "colonisation de progrès" pour reprendre la formule du congrès de la Ligue des droits de l'homme de 1931. Des minorités défendent d'autres positions. Car la S.F.I.O., à la différence de l'Eglise, n'a pas de pape pour prétendre détenir le monopole de l'interprétation des textes sacrés. Julien a donc toute sa place dans cette organisation et théoriquement toute latitude pour développer ses thèses.

- Le problème de fond cependant est que la question coloniale apparaît comme secondaire à la masse du parti et à sa direction. L'anticolonialiste y est moins un alibi qu'un prêcheur dans le désert.

Il n'empêche que Charles-André Julien a tenté de percer ce mur d'indifférence. Revenons maintenant sur son action.

### **III - L'ACTION DE CHARLES-ANDRÉ JULIEN DANS LA S.F.I.O.**

Son intervention au sein de la S.F.I.O. s'articule autour de trois aspects: Il démonte les idées reçues, s'efforce d'avancer la solution, juste au moment donné, et joue un rôle actif dans la formation de militants et dans l'opposition à la guerre d'Algérie.

#### **1) La critique des idées reçues**

Julien s'efforce de démonter les idées qu'il croit fausses et dont il estime qu'elles condamnent la politique socialiste au Maghreb. La citation précédente en était une illustration. Dans ses interventions<sup>(4)</sup>, il avance quelques grandes idées:

---

(4) Les citations suivantes sont extraites des débats des congrès de 1954 et 1955, des conseils nationaux de mai 1957, conservés dans les arch. de l'O.U.R.S., des conférences socialistes de mars 1951

- Le nationalisme n'est pas périmé à l'heure où les nations se rapprochent les unes des autres. Il est "*une forme de patriotisme contraint et exaspéré et qui demande à s'épanouir*". C'est une création de l'histoire - même s'il n'existait pas auparavant comme en Algérie - et une conséquence du colonialisme.<sup>(5)</sup> De plus, on ne peut faire comprendre à quelqu'un en état de soumission que ce n'est pas un progrès pour lui d'arriver à l'autonomie et au nationalisme. En réalité, on se soucie de combattre le nationalisme à l'heure où ce nationalisme peut se développer à notre détriment.

- Le terrorisme est inévitable dans des pays où l'opinion n'a plus de moyens de s'exprimer autrement. Et de citer ce dicton: "*Quand on empêche la bouche de s'exprimer, on arme la main*".

- L'Islam doit être respecté. Les conceptions laïques et cartésiennes ne sont pas de mise pour le Maghreb. Lorsqu'un pouvoir extérieur et chrétien se mêle des domaines religieux des musulmans, les décisions n'ont pas seulement un caractère politique, elles prennent forme de sacrilège. Le "*fanatisme musulman*" ne constitue pas une explication. Au congrès de 1955, il observe que les régions les moins islamisées entrent le plus en dissidence, alors que Tlemcen ne bouge pas. Il note aussi à diverses reprises la permanence depuis l'antiquité de mouvements de révolte à caractère prolétarien et puritain. On songe aux remarques qu'il ferait sur ce thème aujourd'hui.

- le retard des pays ne justifie pas l'incapacité de s'administrer. Au contraire, cet argument hypocrite condamne le colonisateur. Il n'a pas formé les cadres du pays et leur reproche de ne pas en avoir, alors qu'il est installé depuis cinquante ans au Maroc, 80 ans en Tunisie et 120 années en Algérie.

- les Européens n'ont pas de privilèges à revendiquer sous prétexte des progrès qu'ils ont accomplis, même si l'œuvre ne doit pas être reniée. D'une part, cette doctrine équivaldrait à celle d'un squatter qui occupant une maison abandonnée et y faisant des réparations dirait : "*J'ai une copropriété du fait que j'ai amélioré l'habitat*". D'autre part, les réalisations ont essentiellement profité aux Européens. Enfin, le fait d'avoir rendu service au gens ne crée pas un droit de tutelle sur eux.

- les "*petits blancs*" sont aveugles à leur propre intérêt qui n'est ni celui des colonisés ni celui de la France. Cette méfiance envers ceux qu'il appelle les "*prépondérants*" ne recoupe pas la traditionnelle opposition socialiste envers les "*gros*" colons. Robert Verdier aime à citer une expression favorite de Julien: "*Les clivages de classes reculent au profit des problèmes de nationalité*".<sup>(6)</sup> Pour autant, Julien n'exclut jamais leur sort de ses préoccupations.

---

et mai 1958 (*Bulletin intérieur*, n° 65 et 103). Charles-André Julien reprend aussi ces arguments dans la grande presse, voir par exemple "Les données politiques du drame algérien", in *Le Monde* du 2.5.1956.

(5) Il cite Jaurès qui, objet de sarcasme pour avoir évoqué l'idée du nationalisme égyptien, répliquait aux députés : "Oui, Messieurs, vous avez toujours nié la possibilité d'un nationalisme et d'une nationalité égyptienne et le lendemain il y avait 100.000 hommes au Caire derrière le cercueil de Mustapha Kemal clamant la foi dans cette nationalité égyptienne si souvent reniée". CN. de Puteaux, mai 1957, ar. de l'O.U.R.S., p. 30.

(6) Entrevue avec Robert Verdier, le 1er juin 1987.

- l'administration coloniale constitue un obstacle car elle s'oppose efficacement à tout effort de réforme envers les musulmans. Elle a déconsidéré la loi et la démocratie par les élections systématiquement truquées. L'administration d'Afrique du Nord qui ne croit qu'à la force est la plus pourrie, un effort d'épuration préalable est donc nécessaire.

- les conditions préalables aux discussions nécessaires avec ceux contre qui on se bat sont d'être sur un plan d'égalité, d'établir les libertés, de libérer les prisonniers politiques, etc.

- l'aboutissement de la colonisation doit être l'indépendance. Les derniers écrits de Léon Blum constituent, nous l'avons vu dans la citation liminaire, la référence de Julien, notamment les articles parus dans *Le Populaire* en 1949, où le leader socialiste écrivait que le colonialisme appartient à une période révolue de l'Histoire de l'humanité. Rappelons ce passage:

"La détention des territoires jadis colonisés n'est plus admissible que dans la mesure où la fonction colonisatrice se résout en fonction civilisatrice et éducatrice. Elle ne peut être poursuivie contre la volonté du peuple colonisé. C'est alors, c'est quand elle cesse, qu'elle trouve rétroactivement sa justification politique et morale "(7)

Les citations dont il aime parsemer ses discours sont évidemment sujettes à des interprétations divergentes, mais elles ont l'avantage de poser l'évolution vers le self-government comme conforme à l'évolution historique de l'humanité -sans désavouer les positions antérieures des socialistes. Comme toujours la grande référence de Charles André Julien c'est Jaurès, qu'il cite abondamment. Faut-il rechercher dans ce quasi-culte un simple reflet du passé personnel de cet homme qui a connu et admiré le tribun assassiné? ou encore une recherche de légitimité? Ou enfin un calcul classique consistant à avancer la référence la plus consensuelle du parti alors que l'on aborde un domaine où les divergences sont patentes? On ne sait. Mais il est certain que Julien cherche à créer le consensus le plus large tout en faisant progresser le mouvement et ses idées.

## 2) La volonté d'avancer des réponses adaptées

Dans la S.F.I.O., Charles-André Julien s'efforce d'avancer la solution la plus économique au moment donné, celle qui préserve le plus le passé et l'avenir. L'objectif final clairement affirmé, en bon pédagogue, il envisage les étapes et se situe un pas en avant seulement de ses camarades. Ainsi en 1951-52, il proposait d'associer à l'Union française le Maroc qui accéderait progressivement à l'Indépendance. En 1955, il envisage une réforme complète de l'Union.

Cette action n'est pas sans écho. La période est privilégiée car la S.F.I.O., passée dans l'opposition depuis 1951, sans désavouer ses fédérations ultra-marines, laisse une grande liberté à ceux qui veulent contribuer à débloquer la situation outre-

---

(7) Léon Blum, "Le colonialisme devant l'O.N.U.", *Le Populaire*, du 5. 12.1949.

mer. Ainsi, en 1955, Charles-André Julien rédige le texte préparatoire au congrès présenté par la commission de l'Union française. Pour la première fois dans un document destiné au vote des congressistes socialistes, l'Union est critiquée comme "confuse" et "imposée"<sup>(8)</sup>. Les ambiguïtés du texte constitutionnel sont disséquées sans complaisance:

"(L'article VIII) traduit la persistance en 1946 de la tradition centralisatrice. Non seulement la Constitution a été rédigée au Parlement français sans consultation des intéressés (...) mais il a été imposé aux futurs associés, qui ne sont pas français, une qualification impliquant une subordination qu'ils ne sauraient accepter sans renoncer à leur originalité politique, le caractère prépondérant du rôle que s'est attribué la métropole ressort également du préambule (sur l'Union française)"<sup>(9)</sup>

Tout le credo construit par les socialistes depuis la libération est mis en cause. Guy Mollet même prend en compte la nécessité de changement, il présente ainsi l'enjeu du congrès à ses camarades du Comité directeur en juin 1955 :

"Tous les projets, économiques, sociaux ou administratifs, sont dépassés. Il faut trouver une solution politique au problème. Le parti doit avoir le courage de réviser sa position sinon nous perdrons l'Afrique du Nord et toute l'Afrique."<sup>(10)</sup>

La motion adoptée par le congrès enregistre une révision importante des positions socialistes : les problèmes économiques et sociaux ne sont plus au centre des propositions du parti qui donne la priorité au changement politique: le but à atteindre n'est plus d'élever les individus mais de permettre "*l'accession des peuples à la gestion de leurs propres affaires et la libre adhésion à la communauté française*".<sup>(11)</sup> L'objectif n'est plus lointain, il est posé comme immédiat.

Charles-André Julien prend aussi la parole à ce congrès. Il y réfute systématiquement des stéréotypes et présente une solution de compromis adoptée par le congrès, ayant pour but de ménager une transition. Il prévoyait un collège unique mais paritaire où les musulmans participeraient au choix des élus européens et vice-versa, garantissant aux Européens de n'être pas totalement marginalisés.<sup>(12)</sup>

(8) Dans les mêmes jours, Oreste Rosenfeld fait une intervention parallèle à l'Assemblée de l'Union française lors du débat sur la révision de l'article VIII de la Constitution.

(9) *Bulletin Intérieur*, n° 8, pages 17-18. Dans le supplément *Outre-Mer*, n° 2, André Bidet signale page 3 que ce texte lui a été attribué par erreur et que la paternité véritable en revient à Julien.

(10) C.D. du 15.6.1955.

(11) "Le congrès considère qu'il n'est plus possible dans l'état actuel des choses de résoudre les problèmes économiques et sociaux qui se posent dans les territoires d'outre-mer sans résoudre, dans le même temps, les problèmes politiques." *B.I.*, n° 81, juillet 1955, pp. 12-13.

(12) "Enfin, en Algérie, il est devenu indispensable, le statut n'ayant pas été loyalement appliqué, de donner à la population des moyens d'expression politique. Il faut pour cela dissoudre l'Assemblée Algérienne actuelle et la remplacer, dans une première étape, par une Assemblée paritaire, c'est-à-dire composée pour moitié de Français européens et pour moitié de Français musulmans, élue à la représentation proportionnelle par un collège unique..

Le texte de la loi-cadre Defferre, voté quelques mois plus tard, doit beaucoup aux réflexions de ce congrès et au travail des Conseillers socialistes de l'Union française, dont Charles-André Julien. Naturellement, la guerre d'Algérie remettra en cause et fera oublier ces avancées.

Relevons en conclusion que s'il fut minoritaire très souvent et savait parfaitement assumer ce rôle, il n'avait pas vocation à le demeurer, son ambition était de faire avancer ses idées.

### **3) Son rôle actif, dans la formation de militants et dans l'opposition à la guerre d'Algérie.**

Sur le premier point, Charles-André Julien, par sa grande culture socialiste, son expérience qui l'aide à théoriser les évolutions est -avec Oreste Rosenfeld, et Elie Cohen-Hadria - un des inspirateurs et des conseillers des rares anticolonialistes du parti. Edouard Depreux l'a souvent cité, Roberl Verdier exposera mieux que moi cet aspect, je le cite donc sans m'y attarder.

Son action dans la formation de l'opposition socialiste entre 1956 et 1958 mérite un plus long développement.

Il ne fait aucun doute que Charles André Julien fut un opposant de la première heure à la politique des pouvoirs spéciaux. Il fut même le premier socialiste à rendre public son opposition en contresignant un tract du *Comité d'Action des Intellectuels français contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord* envoyé à tous les députés avant le vote. Son nom apparaît, parmi dix autres dans l'en-tête de l'appel adressé aux parlementaires pour les inviter à ne pas voter les pouvoirs spéciaux. Ce texte est particulièrement virulent à l'égard du gouvernement puisque l'on peut lire en gros caractères:

"Le gouvernement trahit les engagements que ses chefs ont pris devant les électeurs. Nous affirmons notre opposition absolue à sa politique en Algérie".

Il se termine par cet encadré:

"Toute guerre coloniale est désormais une guerre perdue"<sup>(13)</sup>.

Dans les semaines qui suivent, on le retrouve dans divers comités, comme le Comité de défense de la journaliste Claude Gérard, présidé par Emile Kahn.<sup>(14)</sup> Par ailleurs, alors que la direction socialiste insiste sur le rôle de l'Egypte dans le conflit algérien et dénonce le caractère totalitaire du régime de Nasser, il rejette, dans le

(13) Arch. Jean Charlot, C.R.H.M.S.S. Ce comité comprenait alors plus de trois cents membres ; dans l'en-tête de l'appel, à côté de celui de Charles-André Julien, on relève les noms de Roger Martin du Gard, de François Mauriac, d'Irène Joliot-Curie, de Frédéric Joliot, de Louis Massignon, de Gaston Wiet, de Jean Guehenno, de Jean-Paul Sartre et d'Edmond Vermeil, représentation bigarrée, prestigieuse et volontairement pluraliste.

(14) Aux côtés d'autres minoritaires socialistes, Oreste Rosenfeld, Charles Ronsac, Jean Rous et Andrée Viénot.



journal *Le Monde*, la thèse de la main de l'étranger et affirme que les causes de la révolte sont avant tout internes.<sup>(15)</sup>

Charles-André Julien fut donc un des animateurs de la minorité socialiste opposée à Guy Mollet et Robert Lacoste. Signataire des motions minoritaires, candidat, sans succès, pour la première fois depuis la Libération à l'élection au Comité directeur au congrès de 1957, il participa à l'activité du Comité d'étude et d'action socialiste pour la paix en Algérie. Dans ce combat il se comporta encore et toujours en pédagogue socialiste, fournissant l'argumentaire des bulletins du Comité, polémique dans la presse nationale, participant aux débats publics. Ainsi, au Conseil national de mai 1957, il fut un des trois principaux orateurs de la minorité, avec Edouard Depreux et Robert Verdier. Il y critiqua les thèses anti-nationalistes de Guy Mollet les qualifiant de dépassées, ajoutant un nouvel argument: elles sont inconciliables avec les thèses majoritaires sur Israël. Ensuite, il justifiait les dénonciations des tortures par la minorité en faisant référence à l'histoire socialiste:

"A travers toute l'histoire du socialisme depuis 1848, chaque fois que les socialistes ont pris des positions analogues, il s'est trouvé des gens pour dire soit qu'ils étaient des rêveurs, soit qu'ils étaient mal informés, soit qu'ils nuisaient au moral de l'armée. En continuant à essayer de voir la vérité, je crois que nous servons le Parti socialiste. (...) Depuis Bugeaud qui massacrait les femmes et les enfants, qui brûlait tous les territoires jusqu'aux périodes d'aujourd'hui, il y a eu une continuité dans la guerre coloniale qui est une nécessité spécifique de cette guerre, comme Jaurès le proclamait lui-même".

Il qualifie les pratiques de l'armée de "crimes contre l'humanité". Citant toujours Jaurès, il estime que si des crimes ont été commis "l'honneur de la France serait non pas de les cacher, non pas de les voiler, non pas de les radier, mais d'être la première dans le monde à les dénoncer, à les flétrir, à les châtier". Il demande justice parce que Français et Socialiste.

Ce qui est en jeu, explique-t-il encore à ses camarades, c'est la démocratie et la République. Sous couvert de lutter contre la démoralisation de l'armée, la propagande gouvernementale tend à lui donner à penser que le seul moyen de servir la patrie, c'est de la débarrasser du régime. C'est dans les armées d'Afrique que se prépare les fascismes, dit-il en mai 1957. Un an plus tard, à une conférence d'information qui se tenait juste dix jours avant le 13 mai 1958, il présentait un texte remarquable qui commençait ainsi:

La guerre d'Algérie maintient un trouble permanent et dangereux dans la vie nationale et internationale.

Sur le plan national, elle détourne le pays des problèmes sociaux et économiques qu'elle subordonne aux nécessités militaires. Elle fait peser sur les finances des charges sans cesse accrues que la classe possédante se refuse à assumer. Elle provoquera, à bref délai, une crise redoutable qui peut réduire à

---

(15) *Le Monde*, "Libre opinion" du 2.5.1956, *op cit.*

néant les progrès économiques et sociaux accordés depuis dix ans. Elle fausse les esprits en permettant de les abuser. Sous prétexte de patriotisme on défend le colonialisme. La protection du droit des minorités se confond avec le maintien de leurs privilèges, le rétablissement de l'ordre légitime les pires excès y compris les tortures. A l'abri de ces confusions les ennemis de la Démocratie tâchent à paralyser la libre discussion par la saisie des journaux et des livres, à transformer en racisme la juste révolte de l'opinion contre le terrorisme et à convertir les désillusions de l'armée en levée séditeuse. La guerre d'Algérie met en péril le régime républicain.

Nul ne s'étonnera donc qu'à la réunion où fut décidée la scission, le 13 septembre 1958, il soit un des plus décidés au départ, avec Alain Savary. André Seurat note cette formule "C'est la question de la République, c'est la question du socialisme" et encore "Nous mourrons d'ambiguïté".<sup>(16)</sup> La scission consommée, il appartient à la première direction du Parti Socialiste Autonome. Pour la deuxième fois, après 1920, il a rompu avec le Parti socialiste S.F.I.O. mais c'est pour mieux s'écrier avec ses camarades "autonome": "Quitter le parti. Non! Y revenir!".

**Gilles MORIN**  
Paris

---

(16) Les archives d'André Seurat, secrétaire du Comité socialiste d'études et d'action pour la paix en Algérie, responsable de *La Tribune du Socialisme*, et membre de la direction du P.S.A. en cours de classement, seront déposées par nos soins au C.R.H.M.S.S. de l'Université de Paris.

## LA FICTION D'ANTICIPATION POLITIQUE SUR L'ALGERIE DANS LES ANNEES VINGT\*

Gilbert MEYNIER

L'objet de cette communication est d'étudier à travers deux cas littéraires, les représentations construites dans les années vingt sur le devenir politique de l'Algérie coloniale.

Le livre du médecin français d'Algérie Victor Trenga narre comment l'Algérie, au lendemain de la guerre, a accédé à l'indépendance grâce à la solidarisation des Algériens et des Européens dans un front de classe aiguillonné par la C.G.T. Il décrit des tableaux de la vie de la République berbère indépendante; il relate notamment longuement les fêtes de l'indépendance de la Berbérie, indépendante quarante ans après la parution du livre ( 1922).

L'ouvrage d'Albert Crémieux est dû à un militant communiste français de France qui a voyagé en Algérie: le Grand Soir advient en France et il se prolonge en Algérie où des communistes français sont venus mettre le feu aux poudres. Mais la révolution échoue en France et elle échoue aussi en Algérie où les Algériens se révoltent contre les Européens et les massacrent. La répression française, impitoyable, vient à bout de la révolte algérienne. Cependant, deux de ces communistes importés au Maghreb, l'un Français, l'autre Russe trouvent en Algérie la régénération dans la solidarité des marginaux pourchassés par l'ordre colonial, solidarité qui débouche sur la découverte de l'amour, l'un des deux militants se révélant in extremis être une femme.

Le contexte, c'est celui des années vingt, du lendemain de la première guerre. En Algérie, pour la première fois, le pouvoir colonial sent passer le vent du boulet: l'esprit "tirailleur libéré", les grandes grèves transcommunautaires de 1919, et surtout de 1920, la montée en prestige de l'Emir Khaled, arrachent à ses quiétudes un ordre naguère incontesté. Dans le livre de Trenga, c'est la colonisation et ses effets qui est responsable de l'évolution vers l'indépendance (2e partie), responsable de l'effondrement de la domination coloniale, domination à laquelle Albert Crémieux ne

---

(\*) D'après : Victor Trenga, *Berberopolis. Tableaux de la vie nord-africaine en l'an quarante de la république berbère*, La Typo Litho, Alger, 1922, préface posthume d'Eugène Fromentin ; Albert Crémieux, *Le Grand soir*, Nouvelle société d'éditions, Paris, 1929

peut concevoir de terme (3e partie) tandis que, pour Trenga, la République berbère indépendante est le terme logique de l'évolution (4e partie). En premier lieu, quels sont les acteurs (les Berbères ou les Arabes) de la remise en cause de la domination coloniale?

## I - LES ACTEURS : BERBERES OU ARABES

Pour Trenga, les "Berbères" sont restés une race *'farouchement et jalousement barbare dans un pays aux aspects millénaires immuables. Ce sont les "premiers possesseurs d'un sol qu'ils n'avaient pas su mettre en valeur"*. Suivant une certaine vulgate coloniale, ils sont représentés comme très différents des "Arabes" : superficiellement islamisés car apparentés aux peuples européens, ils auraient pu facilement être *"distracts de l'islam mondial"*, ce que les stupides Français n'ont pas fait. Ces derniers n'ont pas su voir dans les Berbères des gens originaires du nord de l'Europe et les ont pris pour des Arabes. Et s'ils se sont révoltés, c'est précisément parce qu'on les a pris pour des Arabes.

Variante: les Berbères auraient au moins autant de titres, sinon plus, à se revendiquer comme Latins que les envahisseurs coloniaux... Tout indiquerait l'originalité: les cultes locaux préislamiques demeurent vivaces, la fierté du passé d'invincibilité, la facilité à s'assimiler à la culture française, facilité que contredit apparemment, comme dans tout discours colonial sur l'Algérie, la sauvagerie réputée inentamable.

Ce type de fantasmagorie coloniale crypto-savante est absente du discours du communiste Albert Crémieux : les Arabes sont bien des Arabes et ils sont barbares dans leur nationalisme indéracinable. Même la qualité de bolchévisante d'une baronne abonnée à *'Humanité'* n'empêche pas cinq "sidis communistes" de violer à tour de rôle ladite baronne en *"frappant de leur mains, en cadence, la chanson des ouled Nail"*. Les Arabes, chez l'écrivain révolutionnaire, font désespérer de la lutte des classes codifiée à la bolchevique. Ils sont un bloc réfractaire à toute assimilation quand, chez l'intellectuel nationaliste Trenga, au contraire, il y a ambivalence sur leur cas et possibilité pour eux d'assimilation culturelle dangereuse pour l'ordre colonial.

Ni chez l'un ni chez l'autre auteur, guère de "bons" indigènes, sinon, chez Trenga la figure du mutilé de guerre, fils de sorcier-guérisseur, mais citoyen français. Devenu gardien de musée au lendemain de la guerre, il aime la France. Ces bons, on les retrouve chez Crémieux, mais dans un sens catastrophique pour l'avènement de la révolution: ce sont les tirailleurs algériens qui mitraillent, lors du déclenchement de la révolution en métropole, les colonnes de manifestants devant les usines Berliet de Vénissieux.

Alors que chez Crémieux, le peuple algérien n'est jamais analysé dans ses composantes, socialement et culturellement diverses, chez Trenga, l'ambivalence, là encore, est marquée sur les intérêts respectifs des différentes composantes de la société algérienne. A la masse et aux semi-cultivés issus de l'École Normale,

s'opposent le *muqaddam* kabyle Si Ouehniche, le mercanti Bou Rendjoug et le chérif Si Youssef, commissionnaire en légumes et commandeur de la légion d'honneur. Si Ouehniche fait avec Bou Rendjoug dans l'affairisme foncier. "Le plus montmartrois des musulmans", il est l'amant de Madame Bonnetaille, femme d'un haut fonctionnaire aux affaires nord-africaines. Pour Bou Rendjoug, les "révolutions ne se font qu'avec les élites" et la reconquête de la terre qu'"avec les douros".

Quant à Si Ouehniche, "son intérêt était de réfréner, de canaliser les énergies trop ardentes". Pour cela, il utilise les services de l'instituteur kabyle révoqué Lounès, qui tient le langage du maximalisme à la masse, mais qui est aussi chargé de combattre, dans les masses musulmanes, "l'effarante formule du "ni Dieu ni maître". Les uns et les autres de ces bourgeois réfrènent ou avivent les ardeurs de la masse dénoncent ou caressent l'administration française pour tâcher d'obtenir, ici et là, le maximum d'avantages. Déjà, ils ne sont musulmans que de pratique et d'intérêt: Bou Rendjoug a marié sa fille à la musulmane uniquement pour ne pas perdre une grosse affaire d'exportation de figues.

La prière commune réunit

"les mains de Ben Ouehniche, expertes à peloter les charmes rebondis de Madame Bonnetaille, mains de Bou Rendjoug maniant les douros sonores, mains de Lounès remuant, fiévreuses, les manifestes révolutionnaires; elles firent, ces mains, selon le rite, le geste du croyant en prière. "

Les Algériens sont donc vus dans des grilles d'analyse nettement moins sommaires chez l'intellectuel nationaliste que chez l'écrivain communiste. Qu'en est-il de la manière dont sont traités la colonisation et ses effets ?

## II - LA COLONISATION ET SES EFFETS

Chez Trenga, les injections de "civilisation" sur les Algériens faites par la colonisation ont finalement eu pour effet, de vouloir les rendre pareils à "nous" : "Ils veulent devenir supérieurs à nous, meilleurs que nous".

En effet, "les Français, incorrigibles idéalistes, compromettant et gaspillant leur conquête pour avoir voulu faire de leurs sujets indigènes de l'Afrique du Nord, des phénomènes plus beaux que nature", ont aveuglement livré leur "seconde patrie" aux Berbères. Cette "grande nation" longtemps assoupie a été réveillée et transfigurée par une *djennia*. Il y a contradiction manifeste entre la domination française et la politique d'assimilation qui a préparé des légions berbères de concurrents pour les Français.

La figure la plus éclairante est celle de Lounès, "l'orateur le plus goûté" des meetings de la C.G.T. Instituteur révoqué pour avoir écrit que "son inspecteur avait des goûts socratiques", devenu depuis écrivain public, il a écrit une pièce en alexandrins scolaires, "Zobeïda ou la musulmane récalcitrante"

"Combien en avons nous fabriqué de ces primaires, avec nos imparfaites machines à bourrer le crâne des petits Berbères"!

La responsabilité en incombe en effet à la "constellation d'écoles" françaises mises en place en Algérie où enseignent des instituteurs algériens, "faute irréparable". L'assimilation était impossible dans ces conditions. Les produits de ce système scolaire sont des gens bouffis de vanité, refusant les conseils et les reproches. De primitifs, on a fait des primaires, des persécutés, des révoltés. Et le comble, c'est que "les Français croyaient n'avoir jamais assez fait pour leurs enfants gâtés".

"Sans crier gare, les Berbères nous chipèrent: mission civilisatrice, patrimoine national, prépondérance, sauvegarde, souveraineté, que sais-je encore?... A dire vrai, ces admirables formules qu'on croit, superficiellement, faites pour un seul peuple, une nation unique, sont des formules passe-partout. Elles peuvent servir indéfiniment pour tous les peuples de la terre".

Apparemment, ces Berbères ne sont pas si primaires que cela, qui ont réussi à tant assimiler. La suite du texte contredit, d'ailleurs, les visions négatives des Berbères produites au début du livre. Les Français ont appris aux Berbères la vitesse, ils ont réveillé leurs formidables énergies latentes, leur instincts des réalités sous le fatalisme artificiellement imposé d'Asie par l'Islam. Ils leur ont appris le libre examen, la libre recherche, la libre critique. Les Berbères sont devenus chaouchs, garçons de café, interprètes, instituteurs, avocats, médecins. Bref, ils se sont élevés et se sont targués de leur "noblesse nouvelle"

Non sans contradiction, donc, avec l'assertion de l'inassimilabilité des Berbères, ces derniers ont parfaitement assimilé les leçons d'universel dispensées par le colonisateur français. Il les a aidés à redevenir eux-mêmes, très différents des Arabes. Et pour se libérer des Français, ils se sont libérés des Arabes. Bref, la colonisation française a réussi la mission d'institutrice des peuples de la France en réveillant ce qu'il y avait de quasi-Français chez les Berbères. Ce n'est pas la moindre contradiction du texte de Trenga.

Des responsables principaux : les indigénophiles impénitents qui calquent des schémas ne correspondant pas aux intérêts des Français: l'administration française "budgétivore", mais aussi les libéraux à la Jonnart ou à la Lyautey qui font fi des véritables objectifs de la colonisation.

La politique française à l'égard de l'Algérie n'a jamais su définir une ligne politique cohérente. Elle a eu le tort de vouloir réislamiser et réarabiser les Berbères: les Français ont rénové et fortifié l'Islam; ils ont consolidé les marabouts, réveillé les études coraniques et imposé l'arabe à des Berbères, comme au Maroc, risquant ainsi de revivifier l'union de tous les croyants contre l'envahisseur. D'un côté, les Français ont, certes, éveillé; mais d'un autre, ils ont obscurci en s'appuyant sur la religion...

Les Berbères eux-mêmes stigmatisent l'erreur des Français d'avoir cru en l'essence islamique de leur peuple alors qu'ils étaient voués à s'éloigner de l'Islam, à rompre avec l'*Umma* et devenir nationalistes berbères. Résultat: les Français

d'Algérie, hantés par la chimère de *l'Imperium Romanum*, ont abandonné la langue française aux Berbères et se sont mis à utiliser le latin pour se distinguer d'eux. Ils ont fondé des ligues romaines et sont allés jusqu'à parsemer l'Algérie de fausses ruines romaines. Pris à leur délire de légitimation historique, ils ont laissé tomber les objectifs originels de la colonisation.

Cette évolution s'est faite au détriment des objectifs de la colonisation, lesquels sont, pour Trenga, qui insiste fièrement sur sa qualité de Français d'Algérie, dans la lignée de Prévost Paradol, une population de "80 à 100 millions de Français, fortement établis sur les deux rives de la Méditerranée". La colonisation officielle a fait faillite; les "seigneurs terriens" insouciant, gâtés par trop de bien-être, citadinisés, ont remplacé les "vrais colons", les "vrais paysans de France" transplantés. En Tunisie, des éléments italiens, juifs et anglo-maltaïes ont "noyé les rares éléments de souche française pure".

Tout ce programme du XIX<sup>e</sup> siècle a fait faillite sous les coups des contradictions de la politique française. Résultat : des menaces pour la domination française.

### III - LA DOMINATION FRANÇAISE: MAINTIEN OU EFFONDREMENT?

Pour Trenga, il y a eu effondrement de la domination française et reconquête de l'intérieur par les Berbères. Ecrivant en 1922, Trenga annonce "la tragi-comédie où les vainqueurs d'hier jouent le rôle de vainqueurs de demain". La prescience de l'effondrement, à terme, du pouvoir colonial en Algérie, est nette, reliée à la hantise du sous-peuplement français: les Berbères triompheront grâce au nombre.

Depuis la grande guerre, à l'unisson de la bourgeoisie-colon, l'auteur dit son effroi devant le rachat des terres par les "indigènes" et l'amélioration de leur situation. C'est en ayant à l'esprit tous ces dangers pour un proche avenir que Trenga a écrit "Berbéropolis, pour conjurer l'évolution, en décrivant une Algérie rendue aux Berbères "pour essayer de rendre irréalisable l'hypothèse de l'indépendance", pour faire échouer les libéraux et autres wilsonistes culpabilisants.

Car le danger imminent est bien là : le roi Fayçal, en Syrie, a voulu l'indépendance totale, ce qui a constitué un encouragement pour l'Emir Khaled, petit-fils d'Abd El Kader. Avec lucidité, Trenga perçoit bien le remplacement récent d'un "catholicisme musulman" (le panislamisme) par des aspirations concrètes éclatant en plusieurs nationalismes musulmans.

La marche des Berbères vers l'indépendance a été précédée d'une intense mobilisation de la C.G.T. Trenga décrit une séance, dans la Casbah, convoquée par le syndicat des employés du gaz préposés à l'allumage et à l'extinction des réverbères. Le leitmotiv du mouvement, c'est la puissance d'un front de classe transcommunautaire: c'est "sous l'impulsion du prolétariat français que des unions intersyndicales, et même des fédérations de travailleurs musulmans, se sont

constituées, endoctrinées par des camarades européens fervents d'un communisme intégral"

Pour Trenga (mais, implicitement, aussi pour Crémieux), des Français ont joué avec le feu. De fait, la bourgeoisie coloniale n'a pas vu sans effroi comme dans la fiction de Trenga, des prolétaires en chachia algérienne au coude-à-coude avec leurs camarades roumis et le drapeau rouge, en tête des manifestations, porté par un "indigène".

Il y a eu l'oeuvre ravageuse de ces professeurs français, de ces députés communistes en tournée - l'un s'appelait "Vaillant Roturier"-, de ces orateurs juifs subversifs qui donnent libre cours à leur propagande depuis que la "bochesse" Clara Zetkin a été autorisée à "palabrer" en France.

De même, chez Albert Crémieux, ce sont les dirigeants "rabcor" (correspondants ouvriers) français Jean Morel et russe Mikalewski qui se sont embarqués à Marseille pour, sur ordre du Komintern et du parti français, organiser la révolution en Algérie:

"Ils débarquèrent sans difficulté à Alger où ne grondait encore qu'une révolte latente et obscure. Mikalewski avait, dans sa chaussure, une liste de 35 communistes arabes et de 16 rabcor européens. C'était plus qu'il n'en fallait pour mettre l'Algérie à feu et à sang"

De fait, dès lors que l'insurrection, préparée par les communistes français, fait entendre ses coups de feu, ce sont les Arabes qui se mettent à écharper les passants européens, certains "dès lors qu'"Allah est avec eux". Chez l'auteur communiste, la lutte des classes ne peut aboutir à autre chose qu'à déchaîner la "haine des races".

Chez Trenga, de même, la lutte des classes a été le vecteur de l'expression du "nationalisme berbère" et il ne pouvait pas en être autrement. Même si, dans la réunion syndicale évoquée ci-dessus, il y a bien un "orateur communiste" français et un message de soutien du citoyen Heurtechose, du parti socialiste, tous les militants siégeant à la tribune sont des "Berbères": un Andalou d'origine, un Mozabite, un Kouloughli, sans compter le président de la séance, l'instituteur révoqué Lounès déjà nommé. La différence entre Trenga et Crémieux est que, chez celui-ci, l'insurrection est brisée par la répression colonialiste alors que, chez celui-ci, elle triomphe.

Chez Trenga, le front de classe transcommunautaire fonctionne trop bien, au seul bénéfice de l'indépendance berbère, alors que, chez Crémieux, d'emblée, il ne fonctionne pas ; dès le début de l'insurrection, les "vrais militants" sont dépassés et dénoncés comme timides, empêcheurs de tourner en rond, soutiens hypocrites de l'ancien système. Des charrettes de condamnés, des tribunaux révolutionnaires, les campagnes violentes des soviets algériens, finissent très vite par ne tourner qu'au bénéfice de la "populace arabe", "poussée par une sauvagerie native". Toute l'Algérie est à feu et à sang ; les villes brûlent:

"Toute la haine accumulée en un siècle éclatait en ce vandalisme inutile et éblouissant" dans un "déchaînement incroyable de fanatisme"... "La populace



arabe cessait d'être soumise. Elle n'avait plus ces figures fermées, dures mais lâches qu'on lui voyait depuis tant de lustres. L'esclave quittait sa défroque de servitude. Le chien battu montrait ses crocs, prêt à mordre".

La guerre d'indépendance berbère a été précédée, chez Trenga comme chez Crémieux, d'une guerre civile en France qui a entraîné une révolte, berbère ici, arabe là. Chez Trenga, il y a eu abandon de l'Algérie par ses principaux chefs civils et militaires. L'armée, recrutée parmi les autochtones, s'est jointe à la révolution, les officiers étant déjà de souche berbère. Quelques résistants ont été passés par les armes sous les ordres du maréchal Rhaleb, commandant le XIX<sup>e</sup> corps. Ce dernier, apparemment produit d'une loi Jonnart plus radicale, n'était, quoique haut officier, pas naturalisé français. Les communications ont été coupées avec la métropole. L'Algérie étant devenue isolée, les armes et les denrées ont été fournies par la "république russe".

Puis un soulèvement religieux est parti d'une zaouia du désert. Sur fond d'antiques supplices réutilisés, l'accusateur public Massinissa Bergamote a fait fonctionner la guillotine à tour de bras et a accroché les têtes des hauts fonctionnaires aux portes des villes. Pour aider à la purification, le physiologiste Jugurtha Lampe avait fait voter une loi par la Convention Nationale, autorisant la vivisection de Français afin de voir si leurs organes étaient différents des organes berbères. Mais le texte ne dit pas ce qui résulta de cet examen. En fait, les Berbères étaient largement dignes des Français.

Mais il leur avait fallu, pour cela, se débarrasser de l'Islam traditionnel: le manifeste à la S.D.N. du peuple algéro-tunisien échoua pour cela. L'Emir Khaled a échoué parce qu'il a voulu reconstituer un Etat musulman traditionnel. Et le relais a été pris par "de vrais chefs, par des Berbères qui, ayant enfin pris conscience de leur force native et de leurs origines, ne craignirent pas de répudier la culture étroitement et purement musulmane".

A l'inverse, chez Albert Crémieux, la révolte garde une tonalité passéiste. Les tirailleurs se révoltèrent bien mais, là où la république berbère naquit chez Trenga, la répression française triompha chez Crémieux: "Tout ce qui avait un fez ou le chéchia fut... massacré au petit bonheur". Des centaines de cadavres jonchèrent la place du Gouvernement pendant que les salves ininterrompues d'exécutions sommaires touchaient les communistes et des "bédouins", côte à côte au mur d'exécution.

Dans la fiction de Crémieux, Jean et Mikalewski, traqués par les forces de répression coloniales, doivent se réfugier chez un vil anarchiste, Varnesse, qui les accueille, bien qu'exaspéré par la présence du bolchévique russe aux côtés de son camarade français. Ils passent l'hiver, cachés dans la cave de Varnesse. Ils tentent de se réembarquer pour la France en juillet, mais ils ne peuvent s'embarquer sur un bateau à Alger. Ils sont donc obligés d'errer en Algérie, de s'enfoncer dans le sud...

Dans les deux cas, donc, le constat est pessimiste: il l'est pour le colonial inquiet du devenir de la colonie; il l'est pour le révolutionnaire conscient de la force de

la répression coloniale. Pour Crémieux, la chute de la révolution en France précède de peu sa chute en Algérie: on ne peut rien faire en Algérie dans le sens révolutionnaire de l'histoire si le prolétariat ne triomphe pas d'abord en Europe... Pour Trenga, si l'émeute ne triomphe pas en France, la guerre d'indépendance est victorieuse en Algérie. Elle aboutit à la république berbère.

#### IV - LA REPUBLIQUE BERBERE

Trenga entrevoit la république berbère comme une république bolchevique d'opérette qui garde l'apparence d'une république radicale française investie par le nationalisme berbère. Le premier ministre s'appelle Cirage Alacrème, celui de l'hygiène et de la santé David Forgeron, le ministre de la police d'Etat Juba Hérisson, le ministre de l'instruction d'Etat Yarbas Lentille, le président de la chambre des conseils de village, le docteur Job Bouchacourt.

La république berbère est membre de la fédération des républiques du Monde; elle est membre de la fédération des Etats-Unis berbères avec les Atlantes du Hoggar, la république du M'zab et la "république de l'Aourass". La Tunisie est un Etat autonome qui a adopté la constitution de Lycurgue. Si l'Egypte est gouvernée par "Kleopatra", le Maroc, lui, conserve un régime théocratique et féodal.

Les Berbères d'Algérie, dans leur ensemble, ont vu plus de profit à s'occidentaliser qu'à conserver un Islam traditionnel. On voit bien la force des fantasmes coloniaux sur le danger, alors, perçu : celui d'une émancipation des "indigènes" par le biais de l'école et de la modernité apprise par la France. Pour le docteur Bouchacourt, le Coran n'a rien prévu en matière de constitution politique. Les institutions berbères sont dites par Trenga être le modèle d'une république démocratique et bolchevique, régénérée en définitive sous l'impact colonial français.

Les luttes entre *çoffs* ont disparu depuis longtemps, remplacées qu'elles ont été par les luttes électorales à la française que leur ont apprises les Français.

Désormais, règne un Islam réformé ressemblant beaucoup au christianisme. La Société a été sécularisée. Le culte officiel de la république est celui de l'Islam réformé qui a fini par triompher après bien des luttes sanglantes... Mais on a remis aussi à l'honneur de vieux cultes nationaux: le clou de la fête est le char de la déesse Montagne en laquelle le culte d'Atlas se confond avec celui de la Kahena. Des libations d'huile d'olive sont versées sur l'autel, des figues bénies offertes, une invocation en langue berbère proférée alors même que la langue berbère a été remplacée depuis longtemps par le français.

Une école d'exégèse coranique berbère a remplacé toutes les vieilles institutions scolaires musulmanes. On y enseigne que le Coran n'est pas révélé, qu'il est un simple guide de préceptes moraux. Le Coran exalte l'idéologie de la réussite. Mohammed est révééré comme un orphelin qui grâce à son sens du business, épouse une riche veuve et devient chef de l'Etat. Il est admiré par les Berbères, ces

"Américains du Nord de l'Afrique" pour sa force à avoir unifié l'Arabie. On glorifie le sens de l'action et de l'entreprise. Naturellement, la prière cinq fois par jour a été interdite, car "la Société berbère s'est remise au travail de toutes ses forces". La prière du vendredi est dite au nom du président de la République.

Les droits sociaux sont impeccables. La zakkat a été abolie et remplacée par un impôt sur le revenu et le capital. Le Ramadan a été abandonné ainsi que le pèlerinage à La Mecque; le *djihad* abandonné au profit du seul grand *djihad*. La circoncision a été abandonnée.. Les derniers musulmans non réformés à pratiquer encore, sont des Français convertis...

Au moment de la réforme de l'Islam, le français a été définitivement adopté à la place de l'arabe après plusieurs expériences malheureuses : l'incapacité à venir à bout en deux jours de la traduction en arabe, par douze traducteurs et philologues, de l'article 1 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et la lapidation d'un malheureux écolier qui avait mis un point diacritique de trop, transformant "*bismillah al rahman al rahim*" en "*bismillah al rahman al rajim*" (Dieu le maudit au lieu de Dieu le miséricordieux). Il fut donc sagement décidé de laisser tomber une langue aussi dangereuse... Le Coran fut traduit en français et Iakouch fut substitué à Allah.

Sans contradiction aucune avec l'usage dominant du français, la culture berbère est à l'honneur. Les historiens et les archéologues avides de traces berbères légitimatoires sont sur la brèche. Dans une atmosphère digne des fêtes officielles de la révolution française, un million et demi de personnes se pressent à Berberopolis pour assister aux festivités organisées par le docteur Bouchacourt, archéologue et historien notoire.

Les savants sont perplexes devant le socle de la place du Gouvernement qui a depuis longtemps perdu son cavalier. Certaines hypothèses y voient une preuve de l'origine nordique des Berbères. Les officiels ont juché successivement sur le socle les grandes figures de l'histoire berbère (Jugurtha, Tacfarinas, Alaric II, Aroudj Barberousse...) et assimilés (Louis Napoléon Bonaparte, pour son royaume dit arabe, Albin Rozet pour son indigénophilie militante, et Celestinus Io-Nar (le gouverneur Jonnart), auteur de la loi réputée libérale de 1919 qui porte son nom. On discute sérieusement si l'on doit, ou non, y mettre Wilson. Les symboles nationaux sont tous berbères ou assimilés, la boule et le croissant d'Ishtar-Tanit, l'aile double du Baâl Samaim.

Berberopolis est une ville moderne, arrosée par de l'eau de mer distillée d'où l'on récupère en même temps des produits précieux de la mer. D'une propreté méticuleuse, elle est dépoussiérée en permanence par les aspirateurs électriques de l'Etat.

La modernité est si générale que l'Etat organise des réserves indigènes avec chameaux, ânes, puces et poux d'élevage, palmiers-dattiers de pacotille pour que les touristes en mal d'orientalisme puissent continuer à visiter l'Algérie...

## CONCLUSION

Des deux fictions anticipatrices, celle du nationaliste français d'Algérie Trenga est, de loin, plus fine et plus ambivalente que celle de l'écrivain communiste. Les Berbères sont détachés de l'arabité et de l'Islam; ils sont à la fois profondément frustrés et dignes des plus modernes réussites. La colonisation, si elle a eu pour effet de mettre fin à la domination coloniale chez Trenga, a aussi réussi dans son sens instituteur, la C.G.T. et la lutte des classes, pourtant conjoncturellement honnies, ayant concouru à oeuvrer dans le même sens.

Voulant réaliser une fiction de conjuration, Trenga aboutit en fait à exalter ceux-là mêmes qui ont éliminé la domination française. Trenga réalise en fait le rêve colonial par "indigènes" interposés, finalement plus dignes de la modernité que les Français qui n'ont jamais rien compris à rien et qui se sont enlisés dans les délices d'une colonisation rentière. La République berbère est un modèle d'ordre et de discipline aseptisée, laïcisée, rationalisée.

A l'inverse, chez Crémieux, l'Arabe reste le fanatique indécrottable, réfractaire à la solidarité prolétarienne, ne comprenant rien à la lutte des classes. Toute révolte est vouée à être écrasée dans le sang. En fait, la fiction de Crémieux est surtout intéressante pour ce qu'elle apprend sur l'imaginaire implicite d'un communiste français, non pour ce qu'elle apprend sur l'Algérie.

En effet, le bolchevique Mikalewski ne devient "Sonia" qu'après une phase de réhumanisation qui passe par le séjour forcé chez le vieil anarchiste Varnesse. Les anars rendent tendres les humains, fussent-ils bolcheviques. Dès lors que la brutalité bolchevique s'est effritée en lui, Mikalewski devient femme, ce qui autorise l'amour dans l'hétérosexualité avec Jean. Mais il a fallu, aussi, pour en arriver là, une longue errance pour que, dans une commune détresse, ils trouvent l'amour.

Algérie est une terre de décor paradoxale, à la fois un lieu de violence, mais aussi de régénération humaine: l'Algérie ignore la lutte des classes et autorise enfin, en complicité avec le vieil anarchiste, le dépassement du bolchevisme par l'amour. A contrario, le militant communiste français ne peut vraiment aimer le mâle bolcheviste russe: irréductiblement, il craint la révolution qu'il dit pourtant appeler de ses vœux. Pour aimer un(e) Russe, il faut que, de bolchevique, ce dernier se transforme en femme aimante et que, dès lors, le militant communiste français puisse l'aimer. Mais rien de tout cela ne concerne l'Algérie.

Finalement, l'Algérie de l'utopie mêle ses violences, ses échecs et ses promesses à l'Algérie éternelle de l'orientaliste. Globalement, elle est lieu d'échec politique révolutionnaire. Pour les humains, à titre individuel, elle autorise la transfiguration et elle consacre l'amour.

**Gilbert MEYNIER**  
Paris

## **CHARLES-ANDRÉ JULIEN, LES DROITS DE L'HOMME ET LA DÉMOCRATIE DANS LE MAROC INDÉPENDANT**

**Mohamed EL YAZGHI**

L'homme dont vous célébrez la mémoire aujourd'hui fait partie de ces grandes figures du militantisme anti-colonial dont les Marocains garderont le souvenir à jamais. Deux raisons m'amènent à m'adresser à vous. J'apporte l'hommage de tous les militants de l'USFP qui lui sont profondément reconnaissants d'avoir été un inlassable combattant pour la liberté et l'indépendance de notre pays et des droits de l'homme; mais je suis là aussi pour une raison personnelle car Charles-André Julien m'honorait de son amitié.

Le 16 juillet 1963 eut lieu une descente de police au siège de l'UNFP à Casablanca où se tenait une réunion du Comité Central. Tous les membres de ce Comité, dont 21 Députés fraîchement élus, furent arrêtés. J'ai ainsi été gardé à vue pendant 33 jours au commissariat Central de Maârif, isolé avec d'autres militants de toute communication extérieure et sans jamais être présenté à un juge d'instruction. Après ma libération, j'ai pris le chemin de l'exil volontaire, en France, qui durera jusqu'en juillet 1965. L'une des premières personnes que j'ai rencontrées, sur recommandation de Abderrahim Bouabid, à mon arrivée à Paris, était Charles-André Julien. Il m'a aussitôt ouvert sa porte et m'a reçu dans son appartement du Square de la Santé. Emu par le récit sur la situation de mes amis au Maroc, il m'a dit son inquiétude et sa tristesse devant la répression. "Il y a un devoir, dit-il, de solidarité avec les citoyens marocains, lorsqu'il s'agit des droits de la personne humaine". Il était décidé à se consacrer à faire connaître la vérité en France et ailleurs. Pour lui, ses amis marocains, qu'ils soient au gouvernement ou dans l'opposition doivent savoir qu'il est impossible, pour tous ceux qui ont soutenu le Maroc dans sa lutte légitime pour l'indépendance et le retour sur le trône du Roi Mohammed V, de garder le silence sur la torture et la répression. Lors de cette première entrevue, Charles-André Julien m'a parlé de la grande amitié qui l'unissait à Mohammed V, et m'a montré le portrait du souverain avec la dédicace suivante: "A notre ami l'historien Charles-André Julien en considération de sa probité intellectuelle et de sa fidélité à la cause marocaine".

Charles-André Julien m'a informé qu'il avait pris l'initiative de la création d'un "Comité d'information et d'études sur le Maroc" qui avait déjà tenu sa première réunion le 28 août 1963. Et je me souviens lui avoir dit que mon pays est désormais

un État souverain et tout jugement porté de l'étranger sur le fonctionnement des institutions marocaines ne peut être qu'assimilé à une ingérence dans les affaires intérieures ne concernant que les Marocains, soucieux avant tout de préserver leur indépendance. Il me répliqua avec sérénité que lorsque des hommes sont accusés, surtout en matière politique, ils deviennent aussitôt ses concitoyens, surtout lorsque des droits fondamentaux de l'homme sont violés. Aussi le Comité, me précise-t-il, sera un Comité d'information et de solidarité. "Sous le protectorat, me confie-t-il, nous ne nous sommes jamais tus". Pour lui la solidarité des hommes n'est pas fonction de leur nationalité, de leur religion ou de la couleur de la peau, mais d'une communauté de destin, d'histoire et de culture.

Il faut dire que, très jeune, j'avais entendu le nom de Charles-André Julien. Comme beaucoup de lycéens de ma génération, j'avais lu ses livres, et j'étais ému d'apprendre que des Français soutenaient notre cause. Mais je n'ai rencontré personnellement Charles-André Julien qu'en 1958 lorsqu'il était Doyen de la première Faculté des Lettes de Rabat. Il a laissé au Maroc le souvenir d'un remarquable historien, d'un homme de cœur généreux, à l'intelligence exceptionnelle et à l'esprit toujours en éveil; aussi son influence sur plusieurs générations de Marocains est-elle considérable.

Pendant tout mon séjour à Paris, je le rencontrais très souvent. Charles-André Julien comblait son visiteur par la chaleur de son amitié. Je ne peux oublier sa présence chaleureuse et son don si rare de convaincre. Malgré son âge, j'étais frappé par son incroyable vitalité, sa force de persuasion et sa capacité de communiquer l'enthousiasme.

Charles-André Julien a fait un travail extraordinaire et s'est attaché à obtenir l'adhésion au comité qu'il présidait d'éminentes personnalités d'horizons politiques divers. Parmi ces membres, il y avait le Bâtonnier Paul Arrighi, François Mitterrand, Mme Gizelle d'Assaily, Fonlupt-Esperaber, Daniel Mayer, Robert Verdier, Vercors, Robert Barrat, Claude Bourdet, Gaston Goslin, P. Vidal Naquet, et d'autres. Le comité n'a cessé d'enregistrer de nouvelles adhésions. Il fallait le prestige de Charles-André Julien, dû à sa grande probité scientifique et sa parfaite honnêteté politique pour ouvrir au Comité toutes les portes des médias, des organisations politiques et des syndicats, sans oublier les organisations internationales non gouvernementales telles que la Commission Internationale Socialiste. Après les arrestations et pendant toute la période du procès, dit du "complot de Juillet" à Rabat, le Comité publiait des communiqués, informait les personnalités politiques et syndicales, les universitaires, les amis du Roi du Maroc à Paris. Il lançait d'innombrables appels, il diffusait des déclarations et des éditions. Devant l'ampleur de la tâche, Charles-André Julien proposa que le Comité renforce son efficacité sur le plan de l'organisation. Le Comité mit en place un secrétariat permanent comprenant MM. Catroux et Claude Faux. Le Secrétariat assurait les tâches de fonctionnement: convocation des réunions, diffusion d'appel et de communiqués, publication de cahiers.

Rencontrer souvent Charles-André Julien, était pour moi une chance que m'a réservée heureusement mon séjour à Paris. Par sa formation d'historien, son passé de grand témoin passionné et engagé du bouleversement profond du Maroc et du Maghreb, révolté par les injustices, il demeurait attentif au sort des Marocains et des Maghrébins. L'engrenage de la répression de 1963 lui faisait craindre une évolution désastreuse pour le Maroc. Il pensait que sa place à la tête du "Comité d'information et d'études" et l'action qu'il pouvait entreprendre pouvait éviter l'irréparable au Maroc, il souhaitait la construction d'un Maroc démocratique. En recevant des nouvelles du Maroc, il éprouvait toujours une grande émotion. Cet homme était très pénétré de sa mission, une mission d'amitié et de solidarité. Ce qui frappait chez lui c'était la jonction d'un loyalisme total à ses amitiés marocaines et d'une vraie liberté critique. Celle-ci le conduisait à marquer son désaccord avec les détenteurs du pouvoir là où lui paraissaient en cause les exigences de vérité, de tolérance, de liberté et de progrès. Doué d'un remarquable talent d'écriture, il s'adressait au Roi et à toutes les personnalités marocaines ou françaises qui pouvaient avoir une influence bénéfique.

Charles-André Julien, c'est d'abord un style et un type de relations. Son langage, le ton qu'il emploie dans ses articles ou dans ses lettres pour s'adresser à l'opinion publique et aux responsables marocains ne pouvaient laisser indifférent. Avec des mots simples et vrais, c'était un mélange d'urbanité et de séduction qui n'exclut nullement la fermeté et un humour subtil. Il ne craint pas de déranger. Fort de son militantisme anti-colonial, libre de toute responsabilité officielle, sans complaisance avec ses amis, il fait passer l'éthique avant toute chose. Très informé, armé par sa connaissance profonde du Maroc, Charles-André Julien n'a jamais cessé de jeter sur les événements du Maroc et du Maghreb un regard lucide et pénétrant. La politique qui se dessine au Maroc dans les années soixante lui paraît plus soucieuse de quelques intérêts particuliers que de progrès démocratique. Il était choqué par l'écart entre l'importance du pouvoir dans un pays nouvellement indépendant et la médiocrité de ceux qui l'exercent. Mais Charles-André Julien n'en reste pas, en effet, à l'analyse, fut-elle lucide, de l'évolution du Maroc. Il estime qu'on ne peut pas maintenir en détention des hommes de qualité dont le Maroc a besoin, sauf si leur culpabilité est nettement démontrée. Il est surtout préoccupé de chercher les conditions d'une action efficace pour une véritable démocratisation du Maroc pour le plan développement économique, social et culturel du pays.

Mêlé de près à la lutte anticoloniale au Maroc, Charles-André Julien qui en a vécu intensément les moments cruciaux, n'a cessé de contribuer par la plume et par l'action à son engagement en faveur de mon pays. Inlassable combattant pour la justice, la vérité, il fut aussi (ce que l'on sait peu) un militant pour la construction d'un Maroc démocratique. Il a défendu avec une détermination constante, pour le Maroc qu'il a aimé, les principes fondateurs d'une démocratie effective: garantie des droits individuels et collectifs, liberté d'opinion et de presse, indépendance de la justice, suffrage universel. Pour lui la décolonisation acquise ne constitue que le début d'une marche vers le progrès et la modernité. En lui l'historien et le militant se fondent en un

projet unique: celui de la libération des peuples colonisés du Maghreb pour hâter la modernisation et la démocratisation des États indépendants. Il voulait, par son action, contribuer à l'accession des Marocains à l'histoire à venir par la route de la liberté et du progrès. Sa collaboration avec le journal marocain "*Libération*" en témoigne.

Par delà les multiples démarches effectuées par Charles-André Julien, auprès des hautes autorités marocaines, il convient de souligner l'importance de l'action du "Comité d'information et d'études sur le Maroc" auprès de l'opinion politique européenne et internationale. Il sut si bien convaincre ses divers interlocuteurs qu'il recueillit de nombreuses signatures de hautes personnalités du monde universitaire, du monde politique et du monde des affaires pour les pétitions qu'il rédigeait en faveur des détenus politiques marocains. Le Comité éveilla des échos dans plusieurs pays d'Europe. Bertrand Russel, prix Nobel, anima plusieurs conférences avec des organisations anglaises. En Italie, deux Comités ont été constitués: le premier groupe principalement des personnalités catholiques, le second, composé de personnalités et d'organisations très diverses, a organisé plusieurs meetings à Rome. Une commission d'enquête et des observateurs internationaux couvrirent le procès de Rabat.

C'est dans ce contexte que M. Roger Frey, Ministre de l'Intérieur, me signifia en novembre 1964 un arrêt d'expulsion de la France. Charles-André Julien, avec Georges Vedel, sut faire en sorte que cette décision fût annulée par le Général de Gaulle.

Si Charles-André Julien était respecté, il n'a pas toujours été entendu par les responsables marocains. Mais il n'en a pas moins réussi à force de reprendre sans relâche le message, à faire admettre les nécessaires décisions de grâce et d'amnistie en faveur des militants progressistes condamnés.

Ce trop bref témoignage qui n'a pas relevé de nombreuses contributions de Charles-André Julien en faveur de la démocratie et des libertés du Maroc serait incomplet sans la mention de l'affaire Ben Barka. En octobre 1965, François Mauriac, animateur du comité France-Maghreb des années 1953-54, relance un nouveau comité, baptisé "Comité pour la vérité sur l'affaire Ben Barka". Charles-André Julien qui remplace Mauriac à la présidence de ce comité en 1966, le dynamise. Les archives déposées à la section "Histoire contemporaine" à la Fondation nationale des Sciences Politiques à Paris, permettent aujourd'hui de mesurer l'importance de la moisson de renseignements recueillis, l'ampleur de la documentation élaborée pour faire éclater la vérité sur l'enlèvement de Mehdi Ben Barka.

Tel est l'homme qui m'a honoré de son amitié et dont les Marocains se souviennent et dont l'œuvre et l'action porteront encore longtemps leurs fruits.

**Mohamed EL YAZGHI**  
Premier Secrétaire Adjoint de l'U.S.F.P.  
Rabat



## MESSAGE

Yves DECHEZELLES

Ainsi que je vous l'avais indiqué je ne pourrai pas participer au Colloque international en hommage à Charles-André Julien.

Le nombre et la qualité des participants à ce colloque soulignent l'importance du grand historien du colonialisme français au Maghreb, mais aussi du militant engagé durant toute sa longue vie dans l'action pour la décolonisation.

Grâce à Charles-André Julien, ses analyses et ses prises de position, des générations successives et notamment dans le mouvement socialiste, purent être informées de la réalité du fait colonial. Sa culture et sa compétence firent qu'il eut l'approche de ministres et de chefs de gouvernements désireux de connaître ses avis, nous savons quels conseils il fut amené à leur donner dont, parfois, certains furent heureusement suivis.

Mais ce colloque et l'homme à la mémoire duquel il est assemblé ne conduisent-ils pas à se poser une question? Je comprends, certes, tout l'intérêt de l'Histoire qui est d'abord celui de la connaissance; mais n'a-t-elle pas aussi valeur de leçon?

Par ma profession et mon engagement pour la défense des droits de l'homme et des peuples, je fus placé en position de témoin presque direct d'évènements tragiques: la terrible répression de Mai 1945 dans la région de Sétif, la non moins terrible répression de l'insurrection malgache, la guerre d'Indochine, la guerre d'Algérie. Ces évènements qui ont fait des millions de victimes auraient, sans doute, pu être évités si avait été fermement pratiquée une politique fondée sur l'égalité des droits et la libre consultation des peuples.

Rien n'était à attendre des partisans résolus du maintien du système colonial.

Mais était-ce une raison pour ceux qui avaient été élus sur un programme de libération des peuples coloniaux d'accepter de gérer la dure répression puis les guerres alors qu'il eut fallu, en temps utile, tout tenter pour les empêcher.

La mémoire doit être ravivée dans ce domaine comme ailleurs. Rendre hommage à Charles-André Julien, c'est évoquer sa vie, c'est considérer son oeuvre,

c'est rappeler ses prises de position face aux grands évènements de l'histoire coloniale mais c'est aussi mettre en lumière la responsabilité de ceux qui, à l'époque, jouèrent un rôle prépondérant dans la politique coloniale de guerre et de répression.

Je vous prie de croire, cher Professeur, à l'assurance de toute ma considération.

**Yves DECHEZELLES**

Avocat Honoraire

## LA TORCHE ET LA BOUSSOLE

Simone et Jean LACOUTURE

Parmi tous ceux qui se sont réunis afin de saluer la mémoire de Charles-André Julien, il en est peut-être un bon nombre qui aurait de toute façon pris position pour une juste solution du problème posé au XX<sup>e</sup> siècle sur la colonisation, c'est à dire pour la reconnaissance des droits des colonisés à la libre disposition de leur vie collective et individuelle.

Mais sans les leçons et l'exemple de notre cher Julien, aucun ne l'eût fait dans le respect de la vérité, en connaissance de cause des origines, du développement, des crises, maladies et décomposition du système, de ce phénomène historique complexe qu'est la colonisation, capable de donner naissance à la société gallo-romaine aussi bien que d'engendrer les convulsions algériennes des années cinquante.

C'est donc grâce à Charles-André Julien que nous avons pu ainsi, et tour à tour, prendre la mesure de la colonisation, en comprendre la corruption, et nous préparer à en assurer la fin, moins en fonction d'émotions, de passions peu ou prou colorées d'idéologie, qu'à partir d'un jugement raisonnable, n'excluant pas les erreurs ou les oublis mais fondé sur une information décente et une analyse soigneuse. Il fallait des Bourdet et des Barrat pour nous alerter. Il fallait des Rous et des Berque pour nous mettre en mouvement. Il fallait un Charles-André Julien pour nous donner conscience de la progressivité du mouvement et du rythme des nécessaires arrachements.

L'extrême richesse de l'apport de Julien tient en sa diversité. Pionnier du mouvement anti-colonial au temps de la première guerre mondiale, il est d'abord un acteur d'avant-garde.

Initiateur d'une profonde révision de l'histoire coloniale de l'Afrique du nord, il est un révolutionnaire des mentalités. animateur de France Maghreb avec Massignon et Mauriac, il est un des accoucheurs des indépendances maghrébines. Et, après 1956, en tant que recteur de la récente université de Rabat, il sait encore être de ceux qui, non contents d'avoir abattu l'injustice, se jugent tenus à participer à l'oeuvre de la reconstruction. Quel parcours fut comparable au sien, par l'ampleur, par la durée, par l'ouverture et le renouvellement?

Dans cet immense mouvement de "dépossession du monde" qui fut à la fois flux et reflux, il aura été à la fois celui qui brandit la torche et celui qui tient la boussole.

Merci, Charles-André Julien.

**Simone et Jean LACOUTURE**  
Paris

## CHARLES-ANDRÉ JULIEN, UN HISTORIEN DE LA RÉSISTANCE MORALE

Mohammed HARBI

Mon intervention se limitera à un témoignage. Charles-André Julien appartient avec Jean Rous à ce groupe d'anticolonialistes qui, refusant l'alternative entre le monologue et l'affrontement, a choisi d'œuvrer au dialogue entre la France et ses colonies. Ce choix n'était pas, malgré les apparences, celui de la facilité. Le champ politique, irrigué par les préjugés et les stéréotypes était hérissé d'obstacles. En paraphrasant Valéry, je dirais que Charles-André Julien agissait dans un contexte où les mots faisaient tous les métiers, où, dans des camps opposés, Français et Maghrébins étaient engagés dans une guerre des sens. Chacun parlait le langage de ses attentes et de ses refus. La marge d'action était étroite. Charles-André Julien devait s'opposer aux siens, mais s'en faire entendre, agir en faveur des Maghrébins, mais sans laisser hypothéquer son indépendance de jugement.

J'ai fait sa connaissance en 1952, au siège de l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains (AEMNA). Son ouvrage, *L'Afrique du Nord en marche*, venait de paraître. A cette occasion, il avait été invité à l'initiative des militants du Néo-Destour, Tayeb Sahbani, Najib Bouziri et Mansour Moalla pour tenir une conférence. Militant du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD), j'avais soutenu avec mes camarades, le Dr Amir Banaïssa et Mohammed Larbi Madi, leur initiative, mais avec la volonté d'en découdre avec l'historien. Il m'apparaissait alors que le mouvement nationaliste algérien ne bénéficiait pas de sa sympathie et je lui prêtai même l'intention de chercher à dévaloriser le Parti du Peuple Algérien (PPA). Ne mentionnait-il pas dans son ouvrage que Messali décida de transformer l'Etoile Nord Africaine (ENA) en PPA à l'imitation des Croix de Feu qui s'étaient reconstitués sous le titre de Parti Social Français? L'échange sur ce passage de son livre fut d'autant plus brutal que nous étions enfermés dans un patriotisme de parti et que nous avions un rapport instrumental à la vérité historique. Attaqué également par un communiste marocain, le Dr Hedi Messouak, futur médecin du Roi Mohammed V, sur la politique "colonialiste" du Haut Comité Méditerranéen, Charles-André Julien décida de quitter la salle et, interpellant l'assistance, il prononça ces mots: "*Puisque les staliniens font la loi ici aussi, je n'ai rien à y faire*".

Je l'ai revu en 1976 à sa demande. Il avait lu mon ouvrage sur *Les origines du FLN* et voulait me confier le soin de rédiger les biographies de Messali Hadj et d'Abbane Ramdane. Je n'ai pu m'empêcher de saisir cette occasion pour discuter du nationalisme algérien et lui rappeler l'incident de l'année 1952. Il sourit et sembla n'y prêter aucune attention. J'ai appris plus tard qu'après la réédition de *L'Afrique du Nord en Marche* en 1972, il avait rompu toute relation avec Daniel Guérin qui avait, comme nous en 1952, fait le rapprochement entre son œuvre d'historien et ses choix politiques.

Homme engagé, Ch-A. Julien l'est dans la tradition d'un socialisme universaliste jauréssien qui puise ses racines dans la révolution française et dans l'idée que le socialisme est l'élargissement social de cette révolution. Ainsi s'explique son aversion pour le racisme et sa passion pour l'égalité entre les hommes. Ces convictions l'ont amené à considérer les Algériens comme des sujets à part entière. C'est ainsi qu'il faut comprendre son intérêt pour le projet Blum-Violette qui, d'une certaine manière, conçoit l'extension de la nationalité française comme une extension des droits et de la liberté. Et rappelons que les leaders algériens d'alors, Benjelloul, Cheikh A. Ben Badis et F. Abbas voyaient aussi ce projet de la même manière.

Cependant cette même tradition qui incitait Ch.-A. Julien à l'ouverture à l'autre lui créait une relative difficulté à entendre le nationalisme algérien qui, d'une certaine manière, heurtait en lui trois présupposés:

1. Le nationalisme lui apparaissait comme le miroir inversé de l'universalisme.
2. Ce nationalisme était pénétré de religiosité et de xénophobie
3. Ce nationalisme, par sa tendance à la clôture, ne permettait pas de voir qu'à côté de la France coloniale prisonnière de son particularisme, il y a une France des Droits de l'homme qui est une patrie universelle.

Charles-André Julien, l'historien, est animé d'une foi qui fera de lui, à partir d'exigences morales, un adversaire résolu et de l'esprit colonial raciste et de l'obscurantisme. Mais la même exigence explique sa difficulté toute relative à entendre le mouvement algérien dans ce qu'il a précisément d'enracinement historique et de spécificité. Il me le dira sans fausse honte. Il était donc fidèle à sa foi politique qui voulait qu'il n'y ait d'autre modèle à imiter que celui dont la France républicaine et socialiste incarne le projet.

Cependant, parce qu'il est fidèle à l'exigence démocratique, au souci de composer à travers le dialogue et non d'imposer en vertu d'un rapport de forces, mais aussi parce qu'il était historien, C.A. Julien saura évoluer avec les faits, se plier aux circonstances et s'opposer avec fermeté à sa propre famille politique quand elle s'incarnera en des hommes comme Naegelen ou Guy Mollet.

**Mohammed HARBI**

Paris

# HOMMAGES ET TÉMOIGNAGES





## HOMMAGE

**Jules ROY**

On ne voit pas comment aujourd'hui un jeune homme ou un chercheur qui voudrait entrer dans l'histoire du passage de la France au Maghreb pourrait se passer de Charles-André Julien. D'ailleurs il suffit d'ouvrir un de ses livres, de le respirer, on est pris dans le tourbillon de la pensée, de la lumière et de la joie de la connaissance, même quand il s'agit des périodes les plus sanglantes de cette histoire.

Il y a, dans cet homme au regard étincelant, à la parole de feu, ce qui explique tout: les choses les plus difficiles deviennent claires par son verbe, et puis il est de là-bas, il a tout vu, il a fréquenté tous les personnages, il parle leur langue, il sait comment tout s'est passé, il a lu tous les mémoires, analysé tous les procès, soupesé toutes les consciences, soulevé tous les tapis, affronté toutes les menaces. Comme frappé par la vocation d'historien, marqué par le besoin vital de la justice, rien ne lui fait peur. Ce qu'on chuchotait, il le dit, d'une voix claire et perçante à la barre des témoins, et ce ne sont ni les étoiles, ni les sabres, ni les titres qui l'intimident. Pour moi il a incarné l'homme de gauche dont je rêvais, qui n'a d'allié ni de copain que sa conscience et qu'aucun kilo de caviar n'alléchera jamais. Tel qu'il fût, tel que nous l'avons aimé et admiré, tel il reste: la bouche de la vérité, parfois à la bouche du canon, et de qui ne sortira jamais que la vérité, si dure soit-elle.

Ne lisez-là, dans le cri d'enthousiasme que je pousse en l'honneur d'un juste, que l'expression de ma vénération pour quelqu'un qu'on aurait, du premier regard, cru fragile. Sur l'histoire de la présence française en Algérie, par exemple, il m'a ouvert les yeux, comme Camus et Amrouche m'ont ouvert les yeux sur les hommes, dès 1940, et pour Amrouche bien avant. Mais en 1930, j'étais encore dans les ténèbres de ce qu'on m'avait inculqué depuis mon enfance dans la plaine de la Mitidja. Après j'irai plus loin, aux côtés d'hommes comme Jean Daniel et Lacouture. Mais je me demande si nous serions allés où nous sommes allés, sans lui, sans le merveilleux Charles André Julien, notre maître à tous. Si j'avais à lâcher la bride à la brûlure qui m'emporte, je dirais: le saint laïc, l'apôtre.

**Jules ROY**

Paris



## UNE VIEILLE AMITIÉ

Bahi LADGHAM

(1913-1998)

La célébration du centenaire de Charles André Julien est un événement riche de signification, et un moment combien intense pour les Maghrébins, tout particulièrement ceux de ma génération qui avons été nourris du contenu substantiel de ses œuvres. Son analyse pénétrante et toujours valable, des conditions géopolitiques qui ont régi et régissent encore notre destin, n'est pas, sans rappeler la méthode d'Ibn Khaldoun dans sa *Moukadima*. A cet égard, *L'Histoire de l'Afrique du Nord* de Charles André Julien met à jour et complète les conclusions auxquelles est parvenu l'historien maghrébin .

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, nous nous sentons le devoir de nous associer, dans un élan de fidèle émotion, à l'hommage rendu à Charles-André Julien, à la fois homme de savoir et militant convaincu de la libération des peuple subjugués. Nous pouvons même témoigner, selon une expérience vécue, qu'il a contribué à l'accélération du processus de décolonisation après la II<sup>e</sup> guerre mondiale, et qu'il a de même pressenti l'émergence du concept d'unité maghrébine.

Charles-André Julien connaissait personnellement les dirigeants des mouvements nationalistes des trois pays d'Afrique du Nord. Il a été frappé tant par leur détermination à mener l'effort de libération de leur pays respectif que par leur sincère ouverture à la modernité. Il disait de Bourguiba qu'il avait l'étoffe d'un interlocuteur valable pour la France, et la stature d'un futur homme d'Etat. C'est pourquoi à l'époque du front populaire, il a œuvré pour l'amorce d'une politique libérale en Afrique du Nord. On sait que devenu Secrétaire Général du Haut Comité Méditerranéen et de l'Afrique du Nord auprès de Léon Blum, il n'était pas étranger au succès de la campagne d'explication et aux contacts pris par le chef du Néo-Destour, avec les dirigeants des formations politiques appartenant au Front Populaire, ainsi qu'à la préparation des entretiens que Bourguiba eut avec le secrétaire d'Etat, Paul Viénot. Au cours d'un voyage en Tunisie, ce dernier affronta directement ce que nous appelions alors, la prépondérance coloniale, en déclarant que les intérêts des colons ne se confondaient pas nécessairement avec ceux de la France, et qu'il était temps de mettre un terme à la colonisation agricole et à l'accaparement de la fonction publique par des

ressortissants français. Mais bien sûr, avec l'avènement du gouvernement Chautemps, ces velléités libérales firent long feu, et nos rapports avec la France ne tardèrent pas à se dégrader. On vit alors réapparaître les prémisses d'une répression qui allait devenir systématique et généralisée à l'ensemble du Maghreb. Naturellement André Julien, n'était plus à la Présidence du Conseil. Ainsi le nationalisme entra dans la tourmente. La guerre ne fit qu'aggraver les conflits larvés entre autochtones et autorités coloniales.

Dès 1937, les mouvements nationalistes étaient décapités en Algérie et au Maroc, puis en 1938 en Tunisie. Ainsi l'Istiqlal, le PPA et le Destour disparaissaient de la scène politique en tant que partis organisés. Tout ce que le Maghreb comptait d'élites nationales était éliminé, sous le poids de lourdes condamnations, de mesures d'éloignement dans les douars les plus reculés et même d'exil en Afrique Centrale. La fameuse loi Daladier sur l'atteinte à la sûreté de l'Etat fut réservée aux dirigeants les plus en vue, condamnés à la détention à vie et individuellement isolés dans des lieux de détention en Algérie.

Pour ma part, avec quelques dizaines de mes compagnons, je pris le chemin de Maison-Carrée, près d'Alger où se trouvaient déjà plusieurs chefs nationalistes algériens dont Haj Messali. J'emportais avec moi en guise de viatique, *l'Histoire de l'Afrique du Nord* d'André Julien, c'est-à-dire la première édition publiée au début des années 30 et que je n'avais pas encore lue. Il est vrai que cet ouvrage capital était peu connu du grand public. Il faut dire qu'en Algérie le régime carcéral était l'un des plus inhumains de l'ère coloniale. Au pénitencier de Lambèze, dans le clair-obscur de ma cellule, durant des années, *l'Histoire de l'Afrique du Nord* fut un compagnon inséparable, soustrait par miracle à la vigilance de nos gardiens dans un espace insolite, fait de monceaux d'Alfa ouvragés par mes soins et dans un décor de graffitis, laissés par des quarante huitards, nos prédécesseurs dans ces lieux de triste mémoire.

L'ouvrage circula sous le manteau parmi les chefs détenus et prit bientôt à mes yeux la valeur d'une manne céleste destinée à nourrir nos esprits mal en point par suite des épreuves tant physiques que morales que nous subissions depuis les événements d'avril 1938, début de la résistance active des patriotes persécutés. Il faut dire que dans cette atmosphère surréaliste, certains d'entre nous n'accordaient plus aucune crédibilité aux traditions libérales et aux grands principes appris sur les bancs de l'école française. Dans le silence des nuits sans fin, la France nous semblait avoir perdu son âme et renié ceux qui avaient propagé son rayonnement à travers le monde. Les symboles de l'humanisme, de l'esprit libéral et des droits de l'homme, des géants du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à Jean Jaurès apparaissaient comme des fantômes insupportables. En pareil état d'âme, et alors que plusieurs de nos camarades étaient fauchés à la fleur de l'âge, *l'Histoire de l'Afrique du Nord* nous offrait un refuge salutaire, et une source d'espoirs et d'inspiration. On ne se lasse pas de lire, de relire et méditer cette œuvre si riche de substance si vaste de dimension, si fascinante en un mot, la seule à ma connaissance à avoir approfondi le sens des mutations que le Maghreb a connues

jusqu'à nos jours, pressenti sa future renaissance et donné la mesure de ses potentialités.

Dans un texte dont la réflexion qu'il suscite est sans cesse renouvelée, la chronologie retient moins l'intérêt que les valeurs permanentes que suggère un parcours historique si chahuté. Ch.-A. Julien révèle les servitudes de la position géographique du Maghreb, ainsi que les tares d'une vaste contrée à qui les envahisseurs, depuis des siècles, n'ont pas laissé le loisir d'être elle-même, et d'explorer les voies d'une édification originale et durable. C'est alors que vient à l'esprit l'opinion abusive et pour le moins tendancieuse soutenue par Gauthier dans *les siècles obscurs du Maghreb* à qui il ne reconnaît pas d'entité propre et historiquement affirmée. Bref un territoire *res nullius*. Ch.-A. Julien fait justice de ces assertions.

Dans cet ordre d'idées, il n'est pas inutile de rappeler que *l'Histoire de l'Afrique du Nord* a vu le jour dans un contexte scientifique dont l'objectivité, pour ne pas dire la probité, étaient pour le moins contestables.

D'ailleurs, en mettant au jour les ressorts du tempérament maghrébin, Ch.-A. Julien relève cette propension constante à la résistance contre l'occupant, sauf dans certaines périodes de grande lassitude. Il met en lumière que les maghrébins n'ont pas accepté l'occupation française sans riposter avec vigueur. Il évoque la guerre du Rif et Abdelkrim, dont l'offensive a bousculé l'armée du général espagnol Silvestre. Il fut arrêté par le maréchal Pétain en personne à quelques kilomètres de Fès. Julien signale ce qu'il pense, à juste titre, être les prodromes d'un réveil du nationalisme tunisien après le déclin du Destour en Tunisie à la fin des années vingt. D'ailleurs il relève une certaine corrélation entre le nationalisme tunisien et le mouvement Wafdiste d'Égypte. A la fin de la guerre, le fait s'est affirmé dans la conscience des dirigeants maghrébins, surtout ceux d'entre eux détenus en Algérie, d'une solidarité de destin qui exigeait, dès leur mise en liberté qui s'annonçait prochaine, une coordination de leurs politiques et une synchronisation de leur mouvement de résistance éventuelle.

Ce projet ne tarda pas à être mis à exécution par la suite, tant au bureau de coordination du Maghreb au Caire qu'à Paris, où des actions communes étaient menées aussi bien dans le cadre des partis politiques que des associations d'étudiants ou encore au niveau des Nations Unis à New-York.

C'est au sommet de Tanger en mai 1958, sommet au-dessus duquel planait l'esprit de Ch.-A. Julien, que l'idée d'un Grand Maghreb Uni a eu sa consécration.

**Bahi LADGHAM**

Tunis



## EVOCATION D'UNE MEMOIRE: Charles-André Julien, l'historien et le conteur

Mohammed BEDJAOUI

N'étant pas historien, je n'ai aucun titre à évoquer avec quelque autorité l'attachante figure de Charles-André Julien. Les quelques mots qui me viennent, je les formule en hommage reconnaissant et toujours vivant à un homme exemplaire qui a marqué les événements et les hommes de son temps. Oh, ce n'était, comme vous le savez, ni un grand de ce monde politique, ni un homme d'Etat, ni un de ces princes qui nous gouvernent. C'était juste un professeur. Mais dans mon admiration pour lui et pour la gente enseignante, j'ajouterai vite: *"Oui, un simple professeur; excusez du peu, de ce peu qui sait vous donner beaucoup"...*

Comme tous ceux de ma génération j'ai fait la rencontre de Charles-André Julien à travers son œuvre, quand j'étais étudiant à l'Université française. Une magnifique complicité intellectuelle nous a vite unis pour toujours. Je vous confessais tout à l'heure n'être pas historien. Mais notre *"rencontre"* à travers ses livres ne m'en a paru que plus forte car il était le maître incontesté et estimable d'une discipline que je découvrais. Et puis et surtout, c'étaient les temps heurtés et crus des guerres de libération des peuples coloniaux...

L'historien, le maître qu'il était, intéressait les jeunes étudiants anticolonialistes que nous étions, toutes disciplines confondues. Il faisait merveille. Aucun d'entre nous, Algériens, Tunisiens, Marocains, Vietnamiens, Malgaches, Noirs africains, perdus dans les Universités de province, n'avait vécu le privilège de l'avoir déjà rencontré en chair et en os. Julien était pour nous un *"mythe"*, vivant, présent, prenant, à travers son œuvre. Il nourrissait nos jeunes esprits, il affûtait nos arguments, il nous armait pour le combat, il nous engageait à le livrer. Julien était mobilisateur. Dans notre discours politique de *"jeunes appelés"* dans l'armée, dans notre démarche anticolonialiste, Julien était là pour soutenir notre raison, pour enflammer notre cœur.

Comment dire? Il incarnait pour nous la liberté qui ne se laisse pas bâillonner et la justice qui ne se laisse pas circonvenir. Et pour la jeunesse, quoi de plus exaltant?

Nos associations diverses d'étudiants, ne pouvaient cependant rester longtemps sans s'offrir l'occasion de *"voir"*, de *"toucher"* ce *"mythe"*. C'était alors une invitation lancée au Maître de rendre visite à cette province. Il venait. Il était là près de nous. J'ai

admiré son talent, mais, je dois le dire, préféré toujours ses digressions superbes et inattendues qui l'entraînaient vers des horizons autres... Mais quelle présence!

Mais plus tard, beaucoup plus tard, lorsque le sanglant tumulte colonial s'est éteint, lorsque l'horizon des peuples s'est ouvert et élargi sur la coopération entre eux, j'ai eu le rare privilège de connaître directement en Julien, un autre homme. C'était durant mes neuf années d'ambassade parisienne. Et dans sa simplicité bon enfant, dans le cours désormais apaisé de sa vie au galop, il m'a paru peut-être encore plus grand, alors même que l'on majore plus volontiers les événements passés avec le recul du temps.

En dépit de son âge, il ne manquait jamais une réception de l'Ambassade d'Algérie, un dîner, un entretien, ou une occasion dite "*sociale*". J'ai alors découvert en lui un autre aspect fascinant de lui-même. Non pas l'homme de science, l'historien, non pas l'homme engagé qu'il était certes toujours resté, non pas le socialiste, mais le conteur, l'homme disert, à la prodigieuse mémoire jamais trahie par l'âge, celui qui savait reconstituer admirablement un itinéraire, faire revivre un événement, vous offrir, entre un consommé Julienne et une tranche de tarte au poisson, ce qu'il savait lui vous offrir de mieux, une tranche toute chaude de passé avec un talent consommé.

C'était un conteur envoûtant. Je le vois assis à la table d'hôte, à l'aise au milieu de convives aux titres politiques flamboyants, parmi ambassadeurs et ministres, industriels et sénateurs, journalistes et académiciens. Il était là, assis, avec sa canne droite entre ses jambes, avec ses grosses mains paysannes qui savaient sans doute bien empoigner la vie, ses mains croisées sur le pommeau de cette canne, avec aussi dans le regard quelque chose. Était-ce un début de cataracte? Je ne sais, mais il avait là, toujours, un regard comme détaché du présent et comme emporté dans le lointain de l'Histoire. Le regard de la fonction dirions-nous. Le physique de l'emploi. Oui il était là, près de moi, assis, le regard flou comme perdu dans le temps mais la pensée nette comme ciselée dans le granit.

Et il vous transportait, c'était le privilège qu'il vous offrait généreusement, vers des rivages disparus. Et par le simple pouvoir ou la magie de ses puissantes évocations, il vous amenait instantanément un Jaurès à votre table, à ce moment-là. Vous sentiez alors cet homme de légende près de vous, avec un couvert déjà mis pour lui! Votre soirée aura été une bénédiction, par la grâce de l'intarissable conteur. Faire revivre devant vous un homme qui a façonné l'histoire par un homme qui savait dire et vivre l'histoire.

Pêle-mêle en court-circuitant le facteur temps, il me vient à l'esprit quelques séquences juliennes. Ce Front populaire de 36, ces massacres de Haïphong, ces projets Blum-Violette en Algérie, ces procès du Dr. Raseta, de Rabemananjara et des dirigeants malgaches, ils étaient là avec vous à ces repas, par la grâce de Julien.

La grande figure de Jaurès ou de Léon Blum, la galerie inépuisable de portraits, ces fresques infinies d'évènements, toujours évoquées avec le mot simple mais juste,



il savait vous les rendre non seulement intelligibles et véridiques, mais familières. Elles vous appartenaient aussi, vous en deveniez un des acteurs ou un des protagonistes. C'était "l'histoire en action", l'histoire vivante par la vie de Julien.

C'était cela Charles-André Julien.

Qu'ai-je préféré dans ma vie comme souvenir? Le souvenir émouvant, cher, de l'étudiant que j'étais et qui pour son itinéraire politique devait tant à la fréquentation de l'historien, ou le souvenir plus mûr, de l'Ambassadeur, fasciné par le conteur magicien? Non, décidément, je ne voudrais pas choisir entre ces deux expériences toutes aussi attachantes.

Merci Charles-André Julien!

**Mohammed BEDJAOUI**  
Ambassadeur



## CE QUE JE DOIS A CHARLES-ANDRE JULIEN

Jean DANIEL

J'observe que nous sommes nombreux à nous réfugier ici dans les messages ou les témoignages personnels. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'emploi du temps, du temps qui aurait manqué à certains d'entre nous pour traiter en profondeur tel aspect de l'œuvre de Charles-André Julien.

Je crois surtout que nous sommes nombreux à éprouver le besoin de dire notre dette et de formuler notre gratitude. Pour moi, la chose est très simple: c'est en 1952, en pleine crise marocaine, que je me suis lancé dans le journalisme politique et anticolonialiste lorsque j'ai lu *L'Afrique du Nord en marche*.

Je ne savais rien de l'auteur. J'ignorais tout de son autorité, de sa compétence et de ses origines. Mais j'eus avec lui, et dès les premiers passages de son ouvrage, une étrange complicité, une sorte de connivence intellectuelle et affective, comme seuls d'ordinaire les grands romans en procurent. Dans le lyrisme excessif de mes jeunes années, je plaçais ce livre sur le même rang que les *Nourritures terrestres* de Gide et que *La Guerre et la Paix* de Tolstoï. Cela veut dire à la fois que j'étais - que nous étions révélés et libérés par lui et qu'ils nous entraînait par son livre, dans une épopée.

Mes amis et moi étions révélés à nous-mêmes dans la mesure où, nés en Algérie, élevés dans des familles qui tournaient le dos, non seulement à leurs racines, mais à leur environnement, le regard uniquement tourné et d'ailleurs avec passion, vers la France, nous ignorions tout ou presque, de ce que Charles-André Julien racontait.

Je m'empresse d'ajouter que lorsque j'évoque des amis, il n'y avait pas seulement des gens comme Camus ou Jules Roy, mais de jeunes Arabes et Kabyles, qui allaient devenir de grands écrivains, comme Yacine Kateb. Ces Arabes, ces Kabyles, ne connaissaient pas leur histoire. Ou alors, ils avaient été imprégnés de rumeurs fragmentaires sur les interpénétrations des mouvements maghrébins.

Personnellement, j'étais apte à tout recevoir sur la Tunisie et sur le Maroc. Le livre de Julien était mon livre de chevet, il était vraiment - toujours sur ma table, et je l'ai pillé, exploité, cité à tout moment, découvrant son inépuisable richesse, à la fois sociologique, juridique, géopolitique, mais aussi romanesque. Quand Pierre Vianson-Ponté me demanda pour *L'Express* de Servan-Schreiber, en novembre 1954, un article

qui devait m'ouvrir grandes les portes de son journal, je ne fis qu'adapter à la situation l'information et les thèses de Charles-André Julien.

Je dirais qu'un certain anticolonialisme est né avec ce livre. Nous savons qu'au Congrès de Tours, en 1921, Charles-André Julien, délégué communiste de l'Afrique du Nord, n'arrivera pas à imposer la thèse de la primauté de la question nationale dans la lutte anticolonialiste. Mais il sera obsédé par l'ambivalence du nationalisme et ce n'est pas un hasard si le sous-titre de *L'Afrique du Nord en marche*, c'est *Nationalismes musulmans et souveraineté française*. Donc, je l'ai dit, mes amis et moi nous étions prêts à militer sans précaution pour une émancipation des Tunisiens et des Marocains, qui assurerait la primauté des nationalismes et conduirait à l'indépendance sous la tutelle intellectuelle de la France. Mais pour l'Algérie? Pour les fameux départements d'Algérie?

Pour cette nation en formation? au passé incertain, où la gauche préconisait l'égalité bien plus que la libération, quelle était la position de Charles-André Julien? On est impressionné par la liberté érudite, par l'indépendance audacieuse de cet historien pourtant polémiste et militant, lorsqu'il écrit le chapitre 3 de son grand livre sur la genèse du nationalisme algérien.

Il souligne, ce qui sera ensuite contesté, la faiblesse des manifestations contre le régime colonial, pendant les trente premières années du XX<sup>e</sup> siècle. Evoquant les proclamations bien connues de Ferhat Abbas disant que rien, sinon la colonisation, n'empêche un Algérien musulman d'être nationalement un Français, il dénonce ceux qui voient dans ce propos un nationalisme en gestation.

Sur le débat concernant l'existence d'une nation ou d'un Etat algérien avant 1830, Charles-André Julien ne comprend pas ceux qui veulent absolument justifier l'émancipation nationale et la construction d'une nation, par l'ancienneté de ses origines. Il verrait plutôt, bien que nulle part il ne le dise expressément, dans le nationalisme algérien un volontarisme à l'israélienne ou à l'américaine. En quoi il se séparera des thèses du livre de Francis Janson *L'Algérie hors-la-loi*.

La même liberté, Charles-André Julien la manifeste à propos de la relation d'un fait essentiel: le massacre des Européens à Sétif en 1945, et la répression féroce qui s'ensuivit.

"Le 8 mai 1945, le sous-préfet de Sétif autorisait un défilé des musulmans pour célébrer la victoire. Un groupe de manifestants arborait le drapeau vert à croissant et des banderoles réclamant l'indépendance. La police a tenté de s'emparer des drapeaux et des banderoles. Un coup de feu partit sans qu'on ait jamais su qui l'avait tiré. En se dispersant, la foule des manifestants se distribua dans la ville où elle se livra à des scènes de sauvagerie qui se répercutèrent dans la campagne environnante et qui firent 98 tués et 150 blessés. Le secrétaire français de la section communiste eut les deux mains tranchées d'un coup de hache."

A Sétif, la loi martiale fut proclamée. Tout Arabe ne portant pas le brassard imposé était abattu. Dans la campagne, les Sénégalais et les légionnaires de l'armée française pillèrent, incendièrent et violèrent en toute liberté. Un croiseur bombardait les environs de Kerrata. Des avions détruisirent 44 villages. Dans la population, en proie à une panique punitive, l'extrême-gauche rejoignit l'extrême-droite. Le gouvernement devait assurer qu'il y avait eu 1500 morts du fait de la répression.

Mais, au fil des années, les mouvements nationalistes algériens, que devaient reprendre les pamphlétaires anticolonialistes, évaluèrent les victimes à pas moins de 300.000! C'est le chiffre qui devait être cité à la Ligue arabe, comme à l'ONU, où il était repris par les Américains. Je m'attarde sur ce sujet parce qu'il est exemplaire. D'aucuns, dont je tairai le nom aujourd'hui, ont jugé que ce chiffre était une sorte de mythe fondateur aux deux sens du mot, c'est-à-dire qu'il était à la fois une légende et une idée force. Le discuter au nom de la vérité historique revenait à faire obstacle à la formation du mouvement national en Algérie.

Charles-André Julien n'a pas été un seul instant tenté par cette dérive. Il s'est livré aux enquêtes les plus rigoureuses et il est arrivé à la conclusion que le chiffre des victimes se situait entre 8.000 et 10.000 au maximum. Que c'était déjà énorme et monstrueux et que seule la surestimation grotesque empêchait que l'on s'attarde sur l'aspect de la répression parce qu'on la trouvait moindre que ce que la rumeur en disait.

Constamment, Julien va combattre sur ce terrain en affirmant que la vérité suffit. Qu'il faut partir de la vérité historique et qu'à l'ignorer, on provoque peut-être des actions politiques d'éclat, mais on se met dans la situation de provoquer des réactions épouvantables.

Mais ce n'est pas seulement la vérité qui importe à Julien. Il y a toute une philosophie de dépassement, de construction de l'avenir, de coexistence entre les peuples. Comment faire coopérer deux peuples si l'un peut prétendre ou croire qu'à l'occasion d'une répression, l'autre a tué 300.000 des siens? Après l'indépendance de l'Algérie, Julien dira que certains arguments des extrémistes anticolonialistes, s'ils avaient été vrais, auraient empêché toute espèce de coopération aujourd'hui entre la France et l'Algérie. On ne voit pas que les rescapés des camps de concentration nazis aient pu avoir l'envie de coopérer avec un Etat après qu'il ait été nazi et qu'il le serait resté.

On observera que je souligne ici bien davantage les audaces, dont Charles-André Julien a fait preuve à l'intérieur de son camp, que celles qu'il a manifestées en plantant sa tente dans le camp qu'il a si puissamment contribué à construire et où les résidents n'étaient pas nombreux pour employer une litote. C'est que ce dernier point est devenu aujourd'hui une évidence, et que si j'en juge sur les interventions programmées, c'est une part qui n'est pas laissée dans l'ombre. Pour avoir choisi la lutte en faveur de l'émancipation des colonisés et de la libération des colonies, Charles-André Julien a subi des vicissitudes, toutes les difficultés et toutes les injures

que l'on sait. En particulier, on ne se souvient pas assez de la cabale ourdie contre lui par les généraux qui avaient des responsabilités dans les Etats maghrébins. La campagne de dénigrement, au moment des crises tunisiennes et surtout marocaines, n'a pas épargné jusqu'à sa vie privée.

Mais les deux témoignages, à l'aide desquels je veux éclairer le tableau dressé ici de ses mérites, porte sur la façon dont Charles-André Julien a contribué à révéler aux Maghrébins eux-mêmes l'identité et la solidarité de leurs combats, et aussi dans le même élan, la façon dont il a voulu contenir le nationalisme libérateur dans sa conception exigeante du progrès.

Il y a plusieurs anticolonialismes, j'ai marqué à quel point celui d'un Charles-André Julien demeurait celui d'un historien intransigeant sur la vérité historique. Nul n'est moins léniniste sur ce point. Julien ne disait pas: la vérité c'est ce qui sert la Révolution. Il disait: la Révolution ne peut se fonder que sur la vérité, laquelle existe en dehors de la révolution.

Bien davantage. Il y a plusieurs philosophies de l'anticolonialisme. Charles-André Julien, au contraire de certains chrétiens de gauche de ses amis, pensait moins à son salut personnel qu'à l'intérêt des colonisés. Il ne voulait pas avoir les mains propres en se retirant d'un combat colonial déshonorant. Il voulait se salir les mains en se battant sur plusieurs fronts. Julien ne voulait pas non plus faire de concessions à un vague nationalisme arabo-islamique, qui pouvait déboucher sur des aventures autoritaires. Bref, il plaçait son espérance socialiste comme terme objectif et finalité du nationalisme libérateur, laïc et pluri-ethnique. C'est de Bourguiba qu'il s'est senti le plus proche.

Enfin, tout en la comprenant parfaitement, et en la décrivant avec une sensibilité littéraire très pénétrante, il s'est méfié de la nostalgie esthétique des sociétés patriarcales, dont certains, sans le dire, ont souhaité la résurrection, en épousant ailleurs des valeurs qu'ils s'interdisaient de respecter chez eux.

Bref, ce que j'admire chez Charles-André Julien, c'est qu'il respectait tellement les colonisés, et notamment les Arabes et les Maghrébins, qu'il reconnaissait, en chacun d'eux, une vocation de citoyen responsable de leur destin et de leur modernité.

**Jean DANIEL**

*Nouvel Observateur*

## HISTOIRE ET MILITANTISME

### Entretien avec le Professeur Charles-André Julien, en 1980

Denise BARRAT

*Denise BARRAT* : Récemment, vous avez écrit un ouvrage intitulé: *Le Maroc face aux impérialismes*. Dans votre avant-propos vous dites: "c'est par l'affrontement des contraires que progresse la science. Que, tout au long de cette histoire d'un peuple qui n'accepta pas la domination étrangère, ce soit à lui qu'aïlle ma sympathie, je ne m'en excuse point et en revendique hautement la responsabilité, ne serait-ce qu'au nom de la réalité historique dans la mesure où elle fut bafouée. L'historien qui a écrit ce livre qu'il a voulu de vérité a été aussi un militant de l'anti-colonialisme."

Comment concevez-vous cette double mission, en quelque sorte de l'historien avec mission de vérité et le rôle de militant ? Cette question, cette dualité, peut-être, entre les deux aspects, hélas, s'applique non seulement aux problèmes de l'histoire marocaine, mais sans doute aussi à tous les pays, à toutes les histoires, les longues histoires des pays qui subirent le joug de la colonisation.

*Charles-André JULIEN* : Le problème que vous posez est essentiellement le problème de la possibilité des histoires. L'Histoire, c'est, en somme, une série d'évènements, une série de faits multiples parmi lesquels il faut choisir. Il y a donc, au début de l'Histoire, la volonté d'un choix. Il y a aussi l'honnêteté dans ce choix. L'historien, quel qu'il soit, de quelque tendance qu'il soit, doit recueillir les faits tels qu'ils sont, ne pas les dissimuler pour mettre en exergue ceux qui lui conviennent et cacher ceux qui diffèrent de son point de vue.

Il faut, donc, procéder, non pas avec une absence de jugement personnel, mais avec la volonté de ne pas fausser l'optique d'un passé qui ne nous appartient pas et que nous ne sommes pas en droit de présenter d'une façon qui ne réponde pas à la réalité. L'on arrive trop souvent, dans l'histoire coloniale comme dans les autres, à bâtir un passé où l'on met les souvenirs, la mystique, le désir des réalisations idéales.

Que ce choix soit présenté sous les diverses lumières où il peut être exposé et expliqué selon les tendances différentes des auteurs qui veulent l'expliquer, alors, c'est là qu'intervient le rôle de l'historien, sa personnalité. Il n'y a pas d'histoire absolument objective; personne ne peut raconter les faits d'une façon telle qu'ils répondent à une sorte de photographie qui n'aurait pas été retouchée. Ce qu'il faut, c'est être honnête. Il

faut classer les faits selon une hiérarchie qui ne dissimule pas, qui leur donne la valeur qui fait que l'un préférera l'économie, l'autre la diplomatie, l'autre encore une sorte de raisonnement; cela, c'est le droit absolu de l'historien qui est devenu un militant. Il n'y a donc pas incompatibilité entre l'historien et le militant. Il y a le fait que l'historien - quel qu'il soit: colonisé ou colonial, - ne connaît qu'une forme d'histoire: les faits sont têtus, ils résistent à l'interprétation; il faut donc que ces faits soient honnêtes, il faut même que le commentaire du militant le soit, car la première qualité d'un militant c'est l'honnêteté

*Denise BARRAT* : Cette méthode de l'historien, comment l'avez-vous appliquée à une histoire du Maroc, et comment voyez-vous ce passage qui s'est opéré du régime du protectorat à celui de l'Indépendance nationale marocaine ?

*Charles-André JULIEN* : Je l'ai appliqué, je ne dirai pas par hasard, car il n'y a jamais de hasard dans l'histoire, mais par une véritable découverte: les événements que je connaissais par d'autres ouvrages, les faits que j'avais enseignés à mes étudiants, je les croyais réels. Or, une fois confrontés avec la documentation, interprétés honnêtement, comme je le disais tout à l'heure, il m'est apparu que l'ensemble de l'histoire du Maroc obéissait à des stéréotypes traduisant la volonté plus ou moins avouée du colonisateur, de construire un récit apologétique dont, évidemment, le colonisateur était le héros. Reprenant ces faits, je me suis aperçu comment l'on était, dans cette histoire, tributaire des idées reçues.

Ce qui m'a amené à repenser cette Histoire.

J'ai commencé, une première fois en 1952. Je me suis aperçu, après avoir écrit l'ouvrage, qu'il fallait recommencer en allant jusqu'au début du protectorat, puis, ensuite, le recommencer à nouveau parce que la résistance marocaine, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, contre les Portugais, contre les Espagnols, contre les Anglais et contre les Français, la technique du Jihad, tantôt inspirée de la religion, tantôt sous sa forme étatiste, était un nécessaire préambule à toute histoire saine du Maroc. Et c'est ainsi que j'ai bouleversé, je le crois, les conceptions les plus assises, et dont la principale était que le régime du protectorat avait été un régime de contrôle et non pas d'administration directe. En réalité, dès sa fondation, tant en Tunisie qu'au Maroc, l'administration directe a fonctionné à plein, peut-être même davantage que dans les autres colonies. Si bien que le Protectorat qui, en apparence, devait être un régime plus libéral et plus national pour les pays colonisés que les autres régimes, a été, en somme, un de ceux les plus autoritaires, où la nation a eu le moins l'occasion de parler. Il s'est développé un état d'esprit général des gens qui n'ont jamais accepté le régime colonial, mais cet état d'esprit se manifestait fragmentairement, d'une façon parcellaire qui l'empêchait de triompher.

L'erreur de la politique française que fut l'exil du Sultan a tout au contraire permis à l'opinion marocaine d'élargir les expériences ponctuelles à un ensemble territorial qui révéla aux plus innocents, aux moins instruits, qu'un fait comme celui



qui venait de se passer était le résultat d'un régime ôtant au pays son identité.

En réalité, la défense des pays, la défense des peuples qui ont accédé à l'indépendance, n'a pas été, contrairement à ce qu'on croit, souvent motivée par l'exploitation économique.

L'exploitation économique a existé, mais elle a compté pour peu dans la résistance, si on la compare à la lutte des hommes pour recouvrir leur identité bafouée et parvenir à une liberté qui leur soit propre. C'est la lutte pour l'esprit, la lutte pour la volonté d'être soi-même, la lutte pour avoir le droit de se prononcer et de choisir, qui a été l'élément essentiel, partout, des luttes de l'indépendance et c'est encore l'esprit qui anime ceux qui cherchent aujourd'hui encore à être libres.

*Denise BARRAT* : Ainsi, après cette longue étude que vous avez réalisée sur le Maroc et l'histoire de l'identité marocaine, quels sont, à vos yeux, les principes essentiels de cette identité marocaine que vous avez pu dégager ? Et, au sein du monde arabe, que représente à vos yeux le rôle particulier du Maroc, parmi les autres pays ?

*Charles-André JULIEN* : Le Maroc a eu des éléments extrêmement favorables pour aboutir à une indépendance. Géographiquement, il a été l'un des pays constitués de la façon la plus autonome et, s'il y a actuellement discussion sur ses limites politiques, ses limites naturelles se dessinent d'une façon très nette et lui ont permis d'avoir une histoire personnelle généralement considérée comme une histoire presque insulaire, c'est-à-dire celle d'un pays écarté des expériences extérieures. En réalité, quand on étudie de plus près cette histoire, on s'aperçoit que le Maroc a été, depuis très longtemps, pénétré par le mouvement des idées orientales. On découvre à Fès, dans les bibliothèques, des livres et toutes sortes de travaux qui prouvent que les idées orientales avaient pénétré dans les milieux cultivés, surtout ceux de Fès. Le Maroc a eu une élite très rapidement arabisée et ayant conscience de cette arabisation. Quant aux Berbères qui, eux, n'ont pas été arabisés, ils ont été profondément islamisés et la grande erreur de la colonisation a été de croire qu'on pouvait opposer le citadin au montagnard alors que le mouvement d'indépendance s'est répandu, avec peut-être plus de force dans le milieu montagnard que dans le milieu citadin.

Toujours est-il que le Maroc s'est voulu arabe, s'est reconnu arabe, s'est proclamé membre de la nation arabe. Et ce Maroc a apporté à son arabisation la caractéristique d'un pays qui n'est pas simplement méditerranéen, mais qui a une façade atlantique. C'est, à ce point de vue là, un pays original, et par cela même, un pays de transition, pouvant jouer dans l'ensemble du monde arabe un rôle de liaison, un rôle exceptionnel, ouvrant ce monde sur l'océan et sur les terres africaines vers un devenir considérable.

**Denise BARRAT**  
Journaliste



## HOMMAGE A CHARLES-ANDRÉ JULIEN

Djanina MESSALI-BENKHELFAT

C'est au début des années 80 que j'ai eu le privilège et le bonheur de faire la connaissance de Charles-André Julien. Un privilège, parce que rencontrer l'auteur de *l'Afrique du Nord en marche*, cela n'était pas ordinaire pour quelqu'un qui comme moi a évolué toute sa vie au sein du mouvement national algérien et parce que ce livre a marqué nos consciences. Un bonheur, parce que ce jeune homme de 92 ans qui sautillait dans les escaliers sans jamais prendre les ascenseurs était d'un enthousiasme incroyable, passionné, il portait de l'intérêt à toutes choses. Cet historien éminent et rigoureux savait s'enflammer en parlant du Maghreb dont il était totalement pénétré ; du raffinement, de l'art de vivre de nos sociétés, il en parlait avec ravissement.

Ce petit hommage personnel rendu, je voudrais ajouter, avant de vous parler des trois importantes rencontres qui ont eu lieu entre Charles-André Julien et Messali Hadj, que, dans le même temps, en 1982, je décidais de faire éditer les mémoires de mon père, en m'entourant d'un comité d'historiens composé de C.R. Ageron, de B. Stora et de Mohamed Harbi. C'est alors que Charles-André Julien se proposa spontanément de parrainer notre petit comité et s'associa à nos travaux en rédigeant en postface de l'ouvrage une analyse sur l'itinéraire de Messali qui fut l'occasion de lui rendre hommage en ces termes :

"A cet homme qui paya sa vocation de rudes épreuves, dont les moindres ne furent pas l'exil et la prison de droit commun, la masse algérienne dut, plus qu'à tout autre, la prise de conscience d'une identité qui ne pouvait se recouvrer pleinement que par l'indépendance nationale. Quels que fussent les contraintes de la lutte et les impératifs de la conjoncture, Messali ne pactisa jamais."

Ils se sont rencontrés la première fois, le 26 Juin 1936, lors d'un grand meeting organisé par l'E.N.A. et l'Association pour la Défense des Peuples Colonisés. A ce meeting participaient : Habib Bourguiba pour le Néo-Destour, un représentant du parti nationaliste syrien, El-Moghrabi du parti national marocain, Maître Jean Longuet de la S.F.I.O., Lozeray député P.C.F. de Paris, vice-président de la Commission des Colonies, Ramanajata de Madagascar, Boisneuf des Antilles, un représentant de l'Afrique Noire ainsi qu'un membre du parti radical. Messali explique dans ses mémoires :

"Quelques instants avant que débute le meeting, on est venu m'informer de la présence de Charles-André Julien, professeur d'histoire et éminent spécialiste des problèmes islamo-arabes et de son désir de faire ma connaissance; il était Secrétaire Général à la Présidence du Conseil. Je suis allé à sa rencontre et nous avons eu une petite conversation au cours de laquelle il m'a dit: "J'ai tenu à assister personnellement à cet important meeting pour entendre ce que l'on dira à propos des revendications de chacun des intéressés. Ainsi le gouvernement en sera informé directement. En ce qui vous concerne plus précisément, je dois vous dire que pour vous suivre et vous connaître politiquement parlant, j'ai dû compulsé d'épais dossiers."

En effet, cela faisait dix ans que l'E.N.A fonctionnait, jouait un rôle important au sein de l'émigration, que son programme se propageait étayé par deux idées forces: *l'indépendance et l'élection au suffrage universel d'une assemblée constituante.*

Quelques mois plus tard, en août 36, c'est le retour à Alger de Messali, le grand meeting du stade municipal avec le geste symbolique et historique de la poignée de terre qui n'est pas à vendre et puis l'implantation de l'Etoile en Algérie.

C'est chez Maître Berthon, avocat de Messali en décembre 1936 donc, et avec l'assentiment de Léon Blum qui voulait connaître les mobiles du comportement de Messali et la portée de ses revendications que les deux hommes vont faire plus ample connaissance. La conjoncture politique était très agitée; le projet Blum-Violette allait être déposé. Messali était de retour d'Algérie qu'il avait enflammée en posant la question de l'indépendance. Il est, à ce moment là, poursuivi et inculpé pour atteinte à l'autorité de l'état et à la souveraineté française. L'Étoile ouvre les hostilités avec toutes les tendances soutenant le Front Populaire. La Fédération des Élus, le P.C.A. et les Oulémas vont désormais s'attacher à éliminer ce rival qui prend de l'importance. L'agitation est grande; pour calmer le jeu, le gouvernement procède à quelques réformes avant de déposer le projet Blum-Violette. Le P.C.F. multiplie ses attaques, la rupture avec les Oulémas est consommée et la presse française déclenche une campagne contre l'Étoile, et c'est dans ce climat donc que Charles-André Julien rencontre Messali chez Maître Berthon. Nous sommes en décembre 1936, Charles-André Julien est Secrétaire du Haut-Comité Méditerranéen. Ils eurent un entretien approfondi sur la situation et Charles-André Julien dira:

"Nous eûmes de longs entretiens et je trouvais en lui un militant formé par une décennie de luttes, et qui, sans avoir un programme élaboré, était animé par quelques idées forces, contre lesquelles aucune objection ne pouvait prévaloir."

Ces événements aboutiront sans que le P.C.F. ne manifeste d'opposition, à la dissolution de l'Étoile Nord Africaine.

Il faudra attendre la fin de la deuxième guerre mondiale, les événements sanglants de Mai 1945, le retour du long exil de Messali, d'Afrique Noire, retour effectué à Paris. Au gouvernement, Edouard Depreux est Ministre de l'Intérieur. Il était l'avocat de Messali de 1929 à 1935 ainsi que Jean Longuet et l'actualité de

l'époque était à l'Union française. Très affaibli par sa détention qui succédait à la longue incarcération au bagne de Lambèse pendant la guerre, il dût attendre quelques mois avant que ses médecins lui permettent de reprendre son activité politique.

Aussitôt, il fut confronté à de multiples pressions venant des Oulémas, P.C.A. et même d'Ho-Chi-Minh pour adhérer à l'Union Française. Pour s'expliquer publiquement, c'est à la salle Wagram qu'il organisa un meeting. C'est à cette occasion que pour la dernière fois Charles-André Julien viendra à sa rencontre.

Il s'entretint longuement avec Messali avant la réunion, lui apporta un message de sympathie d'Edouar Depreux et lui raconta l'anecdote suivante:

"Depreux vient de m'appeler pour me demander d'assister à cette réunion et de lui faire un rapport sur vos projets, je lui ai aussitôt rétorqué que je n'étais pas un flic!... et Depreux m'a répondu, je veux un rapport politique et surtout explique-toi avec Messali avant, je n'ai que faire des rapports de police...!"

Depreux savait très bien que le programme de l'Union Française n'aurait pas l'adhésion de Messali. Ce programme était bien en-deçà des convictions personnelles de Depreux ; il ne fut donc pas surpris du rapport que lui fit Charles-André Julien.

Pour conclure, Mesdames et Messieurs, je voudrais vous livrer le dernier souhait et conseil que Charles-André Julien nous a prodigués, à un petit groupe d'amis composé de Mohamed Harbi et d'Yves Dechezelles :

"Pourquoi n'éditeriez-vous pas les "Cahiers de Messali" comme en d'autre temps nous l'avions fait pour Jaurès."

Mesdames, Messieurs les historiens à vous de relever le défi !

Qu'il me soit permis sous cette prestigieuse coupole de faire un appel solennel à mes compatriotes historiens pour que cette magnifique période de l'Histoire soit entièrement intégrée dans l'Histoire de l'Algérie.

Il est urgent de donner des repères à notre société déboussolée, sans perspective et tentée par des fantasmes sans avenir.

**Djanina MESSALI-BENKHELFAT**



## CHARLES-ANDRÉ JULIEN, MON AMI

Paulette DECRAENE

Lorsque vous m'avez demandé de prendre la parole pour parler de celui qui m'avait donné son amitié, vous m'avez plongée dans un grand embarras. Je n'ai pas l'habitude de m'exprimer en public. Et puis j'ai imaginé Charles-André Julien, son sourire amusé, et j'ai pensé qu'il m'aurait dit : "Mon petit, vous êtes prise au piège, vous ne pouvez pas dire non à Annie Rey".

Et pourtant, je ne suis pas la mieux placée, la plus qualifiée pour parler de lui. Je n'ai jamais été son élève, ni sa collègue, mais simplement une amie, une amie tardive puisque je l'ai vraiment connu dans l'année de ses 90 ans.

A l'occasion d'une rencontre à l'UNESCO, mon plus jeune fils avait pris des photos de lui. Je les lui avais envoyées en lui disant ma respectueuse admiration pour le militant anticolonialiste, pour l'écrivain, pour le professeur qu'il était. A ma grande surprise, il m'avait répondu une lettre attentive et chaleureuse et non pas un mot de pure convenance. Et alors avait commencé une amitié vraie qui m'a beaucoup enrichie.

Né à Caen, à la suite des hasards que réserve l'Administration à ses fonctionnaires, il était très attaché et à la région de Castres et à Sainte-Foy-la-Grande où il avait passé, sous la garde vigilante de ses grands-parents, une partie de sa petite enfance et de ses vacances d'adolescent.

Son père était professeur, le mien aussi. Ses grands parents étaient des paysans du Sud-Ouest de tradition huguenote, les miens étaient des paysans des Deux-Sèvres de tradition catholique, nous n'avions pas lu la Bible de la même manière... Nous avons néanmoins des souvenirs de vacances à la campagne qui se ressemblaient beaucoup.

A Sainte-Foy-la-Grande, il retrouvait les Reclus et les Faure. Elie Faure avait 18 ans de plus que lui. Elysée et Onésime Reclus étaient aussi ses aînés. L'amitié, les conversations de ces personnalités qui avaient marqué leur époque jouèrent certainement un rôle déterminant dans l'orientation de sa vie. Ces hommes de courage, de réflexion et d'action avaient impressionné l'adolescent qu'il était.

Notre appartenance au Parti socialiste nous avait rapprochés. Qu'il ait rencontré Jean Jaurès, Léon Blum et François Mitterrand était extraordinaire. Jean Jaurès était un ami et un collègue de son père. Il avait été l'un des proches collaborateurs de Léon Blum qu'il avait convaincu de l'importance du Maghreb et auquel il avait fait rencontrer Bourguiba dès 1936, Léon Blum lui avait d'ailleurs confié le Haut Comité Méditerranéen. Quant à François Mitterrand, il l'avait rencontré à plusieurs reprises, et surtout au moment où l'un et l'autre, chacun à leur façon, avaient protesté contre la déposition du Sultan du Maroc, Mohammed V.

Un autre de nos domaines de complicité était la Dordogne. Il aimait parler de sa maison de Chaban à Saint-Léon-sur-Vézère et je lui décrivais le nord de notre département où notre famille possède une maison. Cette "*terre de l'homme*" comme aiment l'appeler les Périgourds, nous y étions l'un et l'autre attachés.

En fait, lorsque j'ai rencontré Charles-André Julien, j'avais lu ses cours, plusieurs de ses livres et j'admirais le courage qu'il avait manifesté pour permettre aux Maghrébins de conquérir leur indépendance et d'être fiers de leur histoire, mais cela, ils sont ici aujourd'hui pour en témoigner et Mohammed Harbi vient, le premier, de vous le rappeler. J'aimais que, à l'Assemblée de l'Union Française, il fut intervenu en faveur des députés malgaches qui avaient été condamnés à mort après les émeutes de la rébellion de 1947 et les eût sauvés d'une mort certaine.

Jeune homme de 90 ans, il ne se prenait pas au sérieux. J'aimais l'écouter raconter. Raconter ses premiers contacts avec l'Algérie, ses engagements politiques, le Congrès de Tours et... la suite, sa vie de professeur. Pédagogue né, il a formé des générations d'élèves et d'étudiants non seulement à l'histoire et à la géographie, mais à la connaissance du monde dans lequel ils allaient vivre. Totalement dépourvu de mesquinerie, il savait écouter, guider, faire sortir de vous ce qu'il y avait de meilleur. Quand on le quittait après une conversation, on se sentait intelligent parce qu'il savait, en quelques minutes, vous faire découvrir ce qui était essentiel.

Souvent je pense à lui, à ces promenades que nous avons faites ensemble au Luxembourg ou au Parc Montsouris, à son goût pour les textes classiques, pour la belle écriture, pour la musique du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais aussi pour toutes les nouveautés de notre temps. S'il avait eu dix ans de moins, il aurait sûrement utilisé un ordinateur...

Je n'ai qu'un reproche à lui faire. Pourquoi n'a-t-il jamais écrit ses mémoires? Cent ans ce n'est pas rien et il aurait dû nous laisser son autobiographie. Mais peut-être n'était-ce pas son genre. Le protestant qu'il était resté au fond de lui-même ne souhaitait pas se livrer, s'exhiber sur la place publique. Je ne peux pas m'empêcher de penser qu'il aurait dû nous raconter le monde à travers son expérience d'homme intègre et d'une intelligence lumineuse, mais il ne l'a point fait et c'est nous qui devons essayer d'écrire quelques morceaux de cette vie qu'il a accepté de partager avec nous.

**Paulette DECRAENE**

Paris



## SAGES DU VINGTIEME SIECLE

Denise BRAHIMI

En mai et juillet 1991, à deux mois d'intervalle, mouraient deux sages de notre siècle, l'un Africain, Amadou Hampâte Bâ, âgé de 91 ans, l'autre Français, Charles-André Julien, dans sa centième année. Tout porte à croire que ce rapprochement aurait été accepté avec enthousiasme par le second, tant il est vrai que son amitié n'a jamais tenu compte des frontières ni des continents. Et pour tous ceux qui l'ont connu, il semblera évident que Charles-André Julien déborde largement la définition du mot *savant*. En dépit de son précieux savoir d'historien, qu'il s'est appliqué à transmettre dans tous les ouvrages que l'on sait, c'est plutôt le titre de sage qu'on a envie de lui décerner, pour mieux dire à quel point il était étranger à tout académisme, et soucieux de se consacrer tout entier à la qualité des relations personnelles qu'il savait établir et enrichir inlassablement.

Le rapprochement avec le sage africain met en relief une échelle de valeurs qui ni chez l'un ni chez l'autre n'a rien à voir avec une morale et une religion codifiées, institutionnalisées. Leur projet n'était pas de prêcher quelque sorte de révolution, mais de mettre au sommet de cette échelle ce qui est bon et utile aux autres, et de le leur apporter avec une générosité sans limite. Le goût et le devoir d'enseigner faisant partie de ce don de soi aux autres, leur existence a été largement consacrée à des tâches d'enseignement, pour lesquelles il ne s'agit pas seulement d'accepter les systèmes en place, mais souvent d'en créer ou d'en réformer. Après cela, cette conception de l'enseignement va encore bien au-delà, sous la forme socratique d'un dialogue, adapté à chaque tête docile ou rétive, repérée dans sa singularité avec un incroyable discernement. Et ce n'est pas tout encore, la transmission prenant parfois, souvent, des formes apparemment si simples que seul le beau mot de conversation convient pour les désigner. Comble de l'art que cette manière de léguer un savoir souvent rare et précieux à des gens trop ravis pour se rendre compte, d'emblée, de ce qu'ils reçoivent comme instruction (par quelle aberration de notre époque le non moins beau mot d'instruction y est semble-t-il tombé en désuétude?).

En Afrique comme en France et comme à Athènes vingt-cinq siècles plus tôt, la sagesse n'a rien à voir avec l'indifférence, le scepticisme ou la résignation. Elle consiste au contraire à savoir qu'il faut toujours se battre, même si l'on n'est pas sûr de

gagner, et que d'ailleurs il en reste toujours quelque chose à force d'acharnement. A lutter contre la diversité d'ennemis rencontrés dans une si longue vie, on comprend que ce monde de la politique et de l'histoire au quotidien est toujours un peu le monde des contes, des proverbes et des fables: la malice y est un autre nom de la force, forts ou faibles ne sont pas toujours ceux qu'on croit. Il y a chez nos sages une incroyable aptitude à retourner les situations les plus compromises, à comprendre comment et pourquoi rien n'est jamais perdu, sans avoir pourtant ni gros bras ni longs couteaux. Par la seule délicatesse de leur doigts, ils ont su tirer les fils les plus embrouillés, à la barbe de ceux qui croyaient les prendre dans leurs lacets. Très vieux messieurs, malins comme les enfants surdoués des légendes: voilà qui ne ressemble guère à un certain militantisme enrégimenté, ni celui des "bases" vouées à l'exécution, ni celui des chefs supposés infaillibles.

S'il fallait donner un nom au militantisme de ces sages-là, on dirait d'abord qu'il n'a cessé de réinventer ses causes, au fil d'événements vigilement perçus et prévus. Le ressort de leur action est une sorte de mystique humaniste, tant il est vrai que les deux mots ne sont pas incompatibles, du moins dans les quelques cas où des hommes exceptionnels ont su les faire coïncider. Sans doute y a-t-il à l'origine le rôle des exemples ou des maîtres, qu'ils s'appellent Tierno Bokar ou Jaurès. Mais l'enseignement reçu de ces derniers ne s'actualise que dans l'existence des disciples et dans leur sentiment intime, au quotidien, qu'il ne faut pas démentir.

Que cette sagesse-là ait pu se développer tout au long du XX<sup>e</sup> siècle est à la gloire de ce dernier, dont on serait tenté, sans cela, de voir surtout le pire. Avant de passer au siècle suivant, il est bon de se rappeler que le meilleur aussi a existé dans celui-ci, sous quelques noms tels que ceux d'Amadou Hampâté Bâ et de Charles-André Julien.

**Denise BRAHIMI**  
Université Paris VII

## LE PARTI SOCIALISTE ET LA GUERRE D'ALGÉRIE : TÉMOIGNAGE

Odette GUITARD

Sans doute suis-je ici aujourd'hui parce que je fus la dernière assistante de celui qui fut le premier titulaire de la chaire d'histoire de la colonisation à la Sorbonne. Quand Ch.-A. Julien m'offrit, en 1958, de succéder à Jean Bruhat, je le connaissais depuis longtemps déjà. Bien avant de le rencontrer, j'avais pu apprécier la qualité et le ton de son œuvre ; en fait, depuis qu'en 1931, au sortir de la Khâgne d'Henri IV j'avais lu cette *Histoire de l'Afrique du Nord* qui nous parut comme une bouffée d'air frais dans l'atmosphère d'une France qui se complaisait encore dans l'illusion de sa "mission civilisatrice". Et avec quelle satisfaction mêlée d'espoir - hélas vite évanoui - avions-nous appris, en 1936, que Léon Blum venait d'appeler Ch.-A. Julien au secrétariat général du "Comité méditerranéen et de l'Afrique du Nord" qu'il avait adjoint à son gouvernement.

Mais c'est au lendemain de la II<sup>e</sup> guerre mondiale, quand ceux qui avaient reconstruit le Parti socialiste, un Daniel Mayer, un Robert Verdier, d'autres encore, entendirent ressusciter la vieille *Revue Socialiste*, que je me trouvais pour la première fois face à face avec Ch.-A. Julien, ainsi d'ailleurs qu'avec celui qui allait être le premier directeur de la revue, Ernest Labrousse. Dirai-je le plaisir que j'éprouvais lorsque, dans le premier numéro, celui de mai 1946, je lus mon nom aux côtés de ceux de Léopold Sedar Senghor et de Ch. A. Julien ? Pourtant, moins de dix ans plus tard, ni Labrousse, ni Julien, ni moi-même, ne nous retrouvions au nombre des membres du Comité de rédaction et d'administration de la *Revue Socialiste*.

Face à une politique de l'outre-mer hésitante, pour ne pas dire incohérente, ceux qui avaient combattu "la sale guerre" et mis en garde contre la "guerre sans nom", n'avaient plus de place. L'homme qui, dès juillet 1914, à 23 ans, n'avait pas hésité à condamner l'"indigénat" et à attaquer les tenants les plus notoires de la politique nord africaine, ne pouvait qu'être fidèle à soi-même. *Une pensée anti-coloniale, Positions 1914-1979*, comme *Le Maroc face aux impérialismes (1415-1956)* : ces deux ouvrages publiés en 1979, attestent cette continuité, de même que l'ouvrage, peut-être le plus percutant de ceux qu'il ait écrit et qui fut publié en 1952,

*L'Afrique du Nord en Marche*, et qui témoigne de la permanence de son engagement militant. Clairvoyance et audace, si absentes de la politique socialiste officielle des années 1950, tels sont les traits qui commandent l'action de Julien.

Il faut rappeler avec quelle lucidité, au cours du congrès qui précéda de peu la tragédie du 1er novembre 1954, Ch.-A. Julien prit la parole pour mettre en lumière, devant les militants réunis, les signes avant-coureurs d'un soulèvement qu'il jugeait imminent. Le Secrétaire Général avait alors quitté la tribune.

A peine deux années s'étaient-elles écoulées quand survint l'incident que je crois devoir relater, encore que Julien lui-même ait pris soin de le faire, non sans m'avoir priée de lui en rappeler le déroulement. Tout juste devenu Président du Conseil en 1956, et avant de se rendre à Alger, le 6 février, afin d'y exposer le projet de réforme de son gouvernement et d'y annoncer l'arrivée du général Catroux, gratifié du poste nouveau de ministre résidant, Guy Mollet charge l'un de ses plus proches collaborateurs, qui se trouvait être un de mes amis, de prendre au plus tôt contact avec Julien, dont il souhaitait connaître, sinon suivre, l'avis. Alexandre Verret, me pria alors de lui ménager, chez moi, une entrevue avec Julien car me dit-il, "il va de soi que Guy ne peut pas le recevoir à Matignon" [sic]. Je prévois donc un dîner pour le 6 février. Verret arrive tard. Il a eu plusieurs conversations avec Alger et attend chez moi un appel de Guy Mollet.

Vers minuit, le téléphone sonne. Guy Mollet demande à parler à Verret, qui prend l'appareil et me tend l'écouteur, que Julien me fait signe de garder. Verret s'arrange pour que Julien suive la conversation et réagisse à chaud. Ce que celui-ci ne manque pas de faire, une première fois, lorsqu'il entend, que Guy Mollet se dit surpris que ce soit de "petites gens comme moi" [sic] qui soient bombardées de tomates, une deuxième fois lorsqu'il annonce que Catroux doit démissionner et qu'il sera remplacé par Robert Lacoste. "Lacoste, s'exclame Julien, mais, dans moins d'une semaine, il sera l'homme de l'Algérie française !". On connaît la suite.

Il n'y avait plus désormais, pour les minoritaires de la SFIO, qu'à se regrouper, sans grand espoir de redresser la politique algérienne d'un parti qui paraissait avoir oublié sa vocation. C'est ce qu'ils firent dans le "Comité socialiste d'études et d'action pour la paix en Algérie", où Julien se trouva aux côtés de ceux, connus ou moins connus qui, en 1958, allaient quitter le vieux parti pour fonder le PSA lequel, élargi à des sympathisants, allait devenir le PSU.

Mais revenons à Ch.-A. Julien. Depuis nos entretiens de 1946, nous nous étions souvent revus, car Julien m'avait convaincue de me consacrer à l'histoire de la colonisation. Aussi ne me semble-t-il pas inutile de rappeler une activité, peut-être moins connue hors du milieu universitaire, mais qui ressortit précisément à un aspect de l'œuvre de Julien qu'il m'est demandé d'évoquer aujourd'hui. Je fais allusion à la Collection *Colonies et Empires* projetée à la fin de 1942 et qu'il dirigea à partir de 1945. "Nous pensions, écrivait-il dans l'Avant-propos général, que lorsque le temps arriverait où la France redeviendrait libre, les questions coloniales passeraient au

premier plan des soucis internationaux... Il serait [alors] utile qu'elle mît à la disposition de tous un tableau des colonies et de la colonisation françaises sincère, exact et dépourvu de préjugés nationalistes et xénophobes".

A cet égard je voudrais mentionner trois ouvrages auxquels il attachait une importance particulière. A ses yeux, "*L'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* due à l'abbé Raynal" et publiée à Amsterdam en 1770 était "le véritable arsenal de l'anticolonialisme au XVIII<sup>e</sup> siècle". Or, ce livre "qui eut des dizaines d'éditions au XVIII<sup>e</sup> siècle... on ne peut, aujourd'hui, en consulter des exemplaires que dans les bibliothèques publiques". Aussi va-t-il charger Gabriel Esquer de publier, dans sa collection, sous le titre *L'anticolonialisme au XVIII<sup>e</sup> siècle*, un choix de textes de l'ouvrage de Raynal.

Mais, en 1948 déjà, à l'heure où l'on célébrait le centenaire de la révolution de 1848, dans la même collection, paraissait *Esclavage et colonisation* de Victor Schœlcher. Et c'est à l'un des plus célèbres "*descendants d'esclaves*" que Julien avait confié le soin de présenter les écrits de celui en qui le Martiniquais Aimé Césaire voit "*le seul absolu, le seul conséquent des abolitionnistes*", dont "*l'acte fulgurant*" fut d'arracher à une commission réticente le décret d'abolition du 27 avril 1848, abolition pure et simple, sans indemnité pour les propriétaires d'esclaves. En cette même année 1848, la même collection s'enrichissait encore de *l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*. Précédés du retentissant *Orphée Noir* de Sartre, c'est au Sénégalais L. S. Senghor qu'il revint de présenter quelques-uns des plus beaux poèmes de ceux qui de Dumas à Rabemenanjara se disaient quelquefois "*voleurs de langues*".

Par ses écrits personnels, par ceux qu'il avait encouragés ou dirigés, par nos fréquentes conversations, je connaissais donc bien Ch.-A. Julien quand je devins sa proche collaboratrice à la Sorbonne, en 1958. Je pus alors constater l'estime dans laquelle le tenaient ses étudiants et l'attention qu'ils portaient à ses jugements et à ses prises de position, qu'ils vissent du Maghreb, des Caraïbes, ou même du Basoutoland (Lesotho). Mais cette estime n'était pas acquise au prix d'une quelconque démagogie. Dans ses cours, comme dans ses entretiens avec ses étudiants d'outre-mer, Julien rejetait toute flatterie, toute indulgence paternaliste. En effet s'il réduisait la "mission civilisatrice" à ce qu'elle était le plus souvent, à savoir une œuvre accomplie avant tout au profit des colonisateurs, il repoussait toute vision manichéenne car, qu'on le veuille ou non, il y eut aussi des côtes positifs dans un legs dont les colonisés ont parfois, bien que trop rarement, profité.

Dirai-je que c'est peut-être un des traits qui m'a le plus marquée et que, dans les Universités d'outre-mer, en Rhodésie du sud, au Zaïre ou en Ouganda, j'ai, plus d'une fois, heurté mes collègues et mes étudiants en m'obstinant à traiter ceux-ci comme je l'eusse fait de mes étudiants français. Et finalement, à de rares exceptions près, notamment à Makerere où j'enseignais une année durant, nombreux furent les

étudiants africains qui me remercièrent de les avoir regardés comme des égaux.

On ne saurait donc s'étonner que je sois heureuse de l'occasion qui m'est offerte ici de saluer la mémoire de ce citoyen qui n'hésitait pas à s'élever contre les pouvoirs, de ce protestant qui se qualifiait lui-même d'hérétique impénitent, de cet historien qui ne cessa jamais d'être un militant.

**Odette GUITARD**

Professeur d'Histoire de la Colonisation

## CHARLES-ANDRÉ JULIEN, HOMME DE TOUS LES COMBATS

Madeleine REBERIOUX

Que faire, que dire, quand un tel titre, soigneusement choisi par Annie Rey, l'inspiratrice de ce colloque, en coiffe l'ultime intervention? Parler de tout, telle est donc la mission que vous m'avez confiée. S'agissant de cet homme orchestre, le risque est grand de donner dans l'inflation verbale, voire le bavardage. Je ne m'engage pas à ne pas y tomber. D'autant que ce qui pouvait être dit avant que ne commencent à s'accumuler les thèses - on attend celle de Myriam Pasek<sup>(1)</sup> - l'a été par mes prédécesseurs. Essayons cependant. A coups non pas hélas! de vrai travail, mais de souvenirs et de quelques conjectures.

Et, puisque cet après-midi est dédié à l'histoire, commençons par elle et par les éléments de ma mémoire qui y associent Charles André Julien. Il eût aimé peut-être que j'y évoque d'un mot les conditions dans lesquelles, alors que je ne fus jamais son élève, je devins son admiratrice. Non à cause de ma personne. Mais parce qu'elles attestent l'intérêt qu'il portait au témoignage dans l'élaboration du récit historique: un genre classique auquel Thiers, Michelet, Louis Blanc et Jaurès ont donné, au XIX<sup>e</sup> siècle, ses lettres de noblesse; un genre mis en forme et en science par Charles Victor Langlois et Charles Seignobos, en 1898, quand le futur Julien n'était encore qu'un petit garçon<sup>(2)</sup>; un genre difficile - narrer et, pire encore, narrer "le vrai" - auquel il resta toute sa vie fidèle. Cela se passait au début de 1962. J'avais commencé, trois ans plus tôt, à travailler sur Jaurès. C'est Jean Bruhat qui me conseilla pour un numéro spécial de notre toute jeune revue, *Le Mouvement social*, avide de mémoire quand ni la chose ni le mot n'étaient à la mode, de solliciter Charles-André Julien. J'allai le voir dans cet appartement qui vit passer, square de Port-Royal, tant de gens humbles ou illustres. Je souhaitais traquer ses souvenirs. Il s'y prêta de bonne grâce comme le firent Marc Jarblum, Pierre Parenthou-Dormoy, Alfred Rosmer et quelques autres<sup>(3)</sup>.

---

(1) *Charles-André Julien ou une certaine forme d'anticolonialisme. Biographoïde politique et intellectuelle 1936-1958*; le D.E.A. de M. Pasek, sous la direction de Jean-Louis Robert, a été soutenu à Paris I en 1992.

(2) *L'Introduction aux études historiques*, ce bréviaire dreyfusiste des historiens, a été réédité en 1992 aux éditions Kimé avec une préface de M. Reberioux.

(3) Cf. Jean Jaurès, numéro spécial du *Mouvement social*, avril/juin 1962.

Mais, contrairement à d'autres, il éprouva le besoin, retranscrit dans son interview, le besoin si caractéristique de l'historien, de préciser qu'il ne savait pas ce qui, dans son récit, appartenait à ses propres souvenirs ou à ceux de son père. Celui-ci était né et avait grandi à Saïx, tout près de Castres, dans le voisinage de la famille Jaurès. De cette mémoire aux écheveaux embrouillés, il passa, sans efforts, aux sources du prestige jaurésien. Et ses souvenirs d'affluer pendant que, sagement, je prenais des notes. La conversation est un outil essentiel pour le travail de Clio, la remémoration, comme disait Péguy: " Le génie mémorialiste est au moins aussi rare que le génie poétique<sup>(4)</sup>." Que le croisement des mémoires soit constitutif de toute histoire, nous le savons aujourd'hui mieux que naguère: Clio-la-grande a besoin de sa petite soeur; Histoire, pour se déployer, a besoin de Mémoire.

C'est aussi dans *Le Mouvement social* que, huit ans plus tard, en 1970, Ch.-A. Julien accepta de publier des pages, en partie inédites<sup>(5)</sup>, du journal que, délégué au troisième congrès de l'Internationale communiste, il avait tenu en 1921. Notes fraîches et lucides que ces *Souvenirs de Russie* : des observations cueillies au jour le jour et que le temps n'avait pas eu le loisir d'intégrer à la personnalité de ce jeune militant. En somme, un regard personnel, quasi privé, sur un grand événement public, une "source" comme les historiens les aiment car elle nous livre dans l'instant la vision d'un acteur et d'un témoin. Pour moi, comme pour l'équipe de la revue fondée par Jean Maitron, il s'agissait de reprendre, de recommencer l'histoire de l'Internationale communiste, cette grande espérance, en remontant aux textes et aux émotions, en collectant des documents authentiques: l'image de la jeune Union soviétique qui traverse ces pages n'est ni "orthodoxe" ni "dissidente"; elle ne rend sensible ni l'horreur ni la gloire; elle évoque des hommes, tout simplement, des hommes qui croyaient pouvoir changer le monde.

Méfiance devant les interprétations institutionnelles, surimposées; présence des êtres; découverte de ceux qui ne sont pas vous mais avec qui le dialogue est possible; collecte non pas d'une mais des mémoires; constitution de l'histoire à partir de toutes les sources, soigneusement recoupées: Charles-André Julien qui avait mis à l'épreuve ces sages méthodes pendant la vingtaine d'années où il fut secrétaire de rédaction de la *Revue Historique*, nous a aidé, avec allégresse, à progresser sur ce chemin, aride à ses heures.

Juste cause, donc, que l'histoire ainsi entendue, mise en œuvre pour le Maghreb comme pour le socialisme, le communisme. Elle aide à l'articulation du futur sur le passé: y a-t-il plus grand mérite ? Aux yeux de ma génération pourtant, pendant les années 1950-1960, la juste cause par excellence, c'était l'anticolonialisme. La colonisation, Charles-André Julien l'avait découverte jeune, de l'intérieur: en 1906, à quinze ans, il avait suivi son père à Oran; en 1921, à trente ans, délégué à la

---

(4) "Clio. Dialogue de l'histoire et de l'âme païenne", dans *Œuvres complètes* de Charles Peguy, sous la direction de R. Burac, Gallimard, la Pléiade, t. III, 1992, p. 1193.

(5) Quelques-unes étaient parues dans *Politique aujourd'hui*, août - septembre 1969.



propagande du jeune parti communiste, il avait parcouru l'Afrique du Nord, après avoir, pendant plusieurs années, présidé, en Algérie, la Ligue des droits de l'homme.

Faut-il s'étonner si, aujourd'hui, son opposition au colonialisme, moins radicale et moins abstraite que la mienne - moins radicale parce que moins abstraite, peut-être - apparaît fortement marquée par son militantisme ligueur ? Un militantisme de longue durée: il entrera au comité central de la L.D.H. en 1957 et le quittera en 1961, non sans avoir publié dès 1952, dans les *Cahiers des droits de l'homme*, un article essentiel sur lequel je reviendrai dans un instant. Il y a là une démarche d'apparence discontinue qui, sur une trentaine d'années, sollicite la réflexion: ni adhésion totale à l'orientation de la jeune Internationale communiste, au reste changeante, mais claire sur le fond; ni soutien à *La Lutte sociale*, le journal communiste d'Algérie aux positions ambiguës; refus clair après la seconde guerre mondiale, d'avaliser la comédie électorale montée par M.E. Naegelen, et d'entretenir, à l'égard des protectorats de Tunisie et du Maroc, les pratiques et les options du Quai d'Orsay. Au total, une solide conviction étayée sur sa connaissance du problème colonial et de la place, modeste, qu'il occupait dans le socialisme français.

Une conviction à travers laquelle se révèle un pan essentiel de l'humanisme de Ch.-A. Julien. Quel grand mot, dira-t-on ! Et si vague... C'est vrai. Je ne l'emploie guère. Mais il me semble convenable pour désigner la véritable souffrance que lui inspirait l'humiliation quotidienne, et essentielle, imposée aux colonisés. Tout Tunisien, tout Marocain, tout Algérien qui venait le voir était accueilli comme son égal, et comme égal de tous. Ch.-A. Julien a pratiqué à l'égard des Maghrébins, des Africains du Nord, ce qu'Étienne Balibar a désigné sous le nom de "égaliberte". A bas l'esprit de supériorité du Blanc européen !

Cette option fondamentale ne doit pas nous détourner de repérer chez lui des modes de penser et d'agir diversifiés. L'Algérie, il y avait longtemps vécu, aux heures calmes, il lui avait consacré ses premiers articles, entre 1919 et 1925, rassemblés ensuite en 1947 pour la soutenance de sa thèse<sup>(6)</sup>. Il s'agissait pour lui de montrer que, pour s'affirmer, le peuple algérien n'avait attendu ni la colonisation française ni même l'écrasement de la révolte de Kabylie en 1871. On notera du reste que le premier volume de *l'Histoire de l'Algérie contemporaine* (1964), le seul qu'il a rédigé, s'arrête en 1871, aux premières années de la République.

Comme nombre de démocrates confirmés cependant, comme beaucoup de communistes aussi, marqués par la fameuse définition thorézienne de l'Algérie "nation en formation", comme la quasi-totalité des socialistes, il resta très longtemps convaincu que, même si l'Afrique du Nord tout entière, Algérie comprise, était "en marche", la marche algérienne différait de celle qu'on pouvait, dès le début des années 1950, repérer dans les deux protectorats: l'indépendance n'y était sans doute pas "la" solution. De l'article publié en 1952 dans les *Cahiers des droits de l'homme* au procès-

---

(6) *L'opinion publique et la question d'Algérie sous la Restauration.*

verbal de la rencontre, le 30 novembre 1954, entre une délégation algérienne et la direction de *France-Maghreb*<sup>(7)</sup>, il existe une forte continuité: après comme avant le déclenchement de l'insurrection, Ch.-A. Julien reste convaincu que la solution est dans l'application honnête du Statut de 1947, faussé par la fraude électorale et par la volonté des "prépondérants". Ceux-ci entendent faire fonctionner à leur bénéfice exclusif la dimension d'autonomie incluse dans le Statut. Il faut les briser. Le "retour à la loi" reste donc son horizon, quelques semaines après le début de la révolution, alors que Régis Blachère, comme les syndicalistes et les communistes algériens, évoquent la nécessité de déblayer un "terrain de sagesse" plus large.

Quoi de plus compréhensible ? Autant le statut juridique des protectorats et la situation internationale ouvraient, pour des hommes politiques clairvoyants, la voie à l'indépendance de la Tunisie et du Maroc - même si cette solution suscitait des oppositions d'une grande virulence que Ch.-A. Julien contribue à surmonter avec courage et efficacité -, autant le cas algérien faisait en quelque sorte bande à part. Au reste, Julien évolua très vite. La chronologie de ses principales interventions en fait foi: rupture avec *Le Figaro*, en décembre 1956, pour avoir souligné la force du sentiment national algérien; adhésion, en 1957, au Comité socialiste d'étude et d'action pour la paix en Algérie; publication avec Jean Dresch, Henry Marrou et Albert Sauvy, en 1958, de *La Question algérienne* ; sortie, la même année, de la SFIO; signature, en 1959, de la *Lettre des 481* : elle demande au président de la République de négocier avec les "représentants authentiques" du peuple algérien et de rétablir la paix sur la base de l'indépendance de l'Algérie. Somme toute, à partir de 1956, Ch.-A. Julien qui apportait par ailleurs de longue date un soutien inestimable à Bourguiba et au souverain "légitime" du Maroc, a pris peu à peu l'entière mesure de la situation créée en Algérie par le colonialisme.

Il n'a jamais isolé enfin ces combats de la volonté de mettre à nu, à chaque instant, les mécanismes qui dans les rouages mêmes du pouvoir, font obstacle à la décolonisation. Son anticolonialisme n'est pas seulement coloré par l'attention qu'il porte aux conditions juridiques, aux droits des hommes, à la promotion du droit des colonisés à disposer d'eux-mêmes. Il porte aussi la marque de sa connaissance des rouages administratifs et de leurs relations avec la société: ici le militant prend appui sur le politologue, comme on ne disait pas encore. La pratique de l'administration, il l'avait acquise à Oran où, pour gagner sa vie, il fut, avant la grande guerre, rédacteur à la préfecture. C'est là aussi qu'il avait commencé de mettre à nu les liens entre les fonctionnaires venus de Paris et les prépondérants locaux. C'est là qu'il avait découvert le poids, proprement kafkaïen, des "bureaux", ces matrices de tout immobilisme. Une découverte renforcée par les difficultés insurmontables rencontrées en 1936, quand il s'efforça en vain de doter le Haut comité méditerranéen des moyens de mater les opposants à la politique du Front populaire.

---

(7) Ce texte, assez long, figure dans les archives d'Eve Paret. Elle l'a mis à la disposition de Myriam Pasek qui l'a reproduit dans son D.E.A..

N'importe : *l'Afrique du Nord (était) en marche*. Ce beau titre reproduit, au service de la libération, les rythmes haletants de *la Marseillaise*. Elle marchait alors, l'Afrique du Nord. Loin des dogmes. Près du cœur et de l'Intelligence. Ch.-A. Julien l'avait dit, très tôt. C'est cette conscience savante et populaire de la vitalité historique que ses amis comme ses disciples ont tant aimée en lui.

**Madeleine REBERIOUX**

Paris



## L'HOMME AUX TROIS VIES

Annie REY-GOLDZEIGUER

"Je n'ai jamais été complètement un professeur, je n'ai jamais été complètement un historien, je n'ai jamais été complètement un homme politique. J'ai peut être mêlé les diverses activités et je crois que dans chaque domaine ça se ressent", répond-il en avril 1978 à un journaliste marocain (*Libération*, Casablanca).

Il a su entrecroiser trois vies dans toutes leurs plénitudes, l'Universitaire, l'Homme politique, l'Essayiste.

Grand universitaire, il le fut. Il est aujourd'hui honoré par la Sorbonne. Il voulut donner à ce titre son sens le plus large. Professeur, il savait attirer les foules d'étudiants séduits par sa verve et son érudition; chercheur, il ouvrit les champs de recherches nouveaux, soutint des thèses "*subversives*" pour l'époque mais avant tout il a sut créer une école qui a supplanté bientôt l'école d'Alger, profondément colonialiste. Dès 1931, il démontre que l'histoire de l'Afrique du Nord ne commence pas avec la colonisation mais qu'elle a eu ses siècles de gloire et ses siècles obscurs depuis les temps les plus remontés de la préhistoire.

A ses disciples, il inculquait quelques principes simples mais intangibles: développer son esprit critique mais ne jamais "accepter la critique systématique dans le seul but de détruire. "*Tout progrès de la science est dû non pas à une lutte sournoise mais à une lutte loyale.*"

Cette loyauté devant le fait historique l'entraîne à refuser les omissions pour aller au bout de son "*examen de conscience*". Il importe de rétablir la vérité ou tout au moins de la rechercher. Pour ce faire tout chercheur doit tenir compte et au besoin modifier ses conclusions et ses méthodes. Il exige de tous la "passion" du savoir en laissant à chacun sa liberté et sa personnalité.

Homme politique (il n'aimait pour lui que le titre de militant), il a été façonné par la réflexion historique, qui lui a donné des méthodes de travail et, de documentation, un mode de pensée critique rigoureux, un sens de la stratégie politique. Dans sa jeunesse, il est acteur de politique et joue un rôle éminent au Conseil Général d'Oran où seul il affronte les caciques de la colonisation, à la III<sup>e</sup> Internationale, où il côtoie

les dirigeants du mouvement communiste naissant, à la ligue des Droits de l'Homme et au Parti Socialiste lorsqu'il rejoint la "*vieille maison*". Le Front populaire lui donne un moyen d'action avec le Secrétariat du Haut Comité Méditerranéen.

Après la seconde guerre mondiale, il s'adonne à la recherche et préfère jouer les Mentor. Il donne des armes aux politiques, leur suggère stratégie et tactique. Pourtant il n'hésite pas à participer lui-même à l'action dans les périodes de crise: au Maroc, il intervient pour tenter d'empêcher la déposition de Mohammed V. Pendant la guerre d'Algérie, il tentera en vain d'agir puis participera au Congrès de Florence et signera le manifeste des 481 au Maroc. Plus tard il interviendra pour élucider l'affaire Ben Barka.

Sa recherche d'historien le met à même de saisir la complexité d'une conjoncture et d'en dénouer les fils. Ses conseils seront hélas bien peu écoutés par les dirigeants "*Il est le seul à avoir compris le problème colonial... il était un précurseur souvent mal compris et son discours était prêché dans le désert*", écrira Pierre Mendès-France à la veille de sa mort (4.10.82).

L'essayiste transparait tout au long de sa carrière comme son désir secret; l'écriture est pour lui une autre forme de militantisme. Il utilise les résultats de ses recherches et de ses lectures et peut alors en toute liberté exploiter sa vaste culture. Il connaît la musique, les vins, la bonne chère et veut faire partager les joies de ses sens et de son esprit. A chacun il donne des pistes et des instruments de travail. Ses bibliographies restent des chefs-d'œuvre inégalés. L'iconographie commentée s'intègre à sa démonstration; un style inimitable, des démonstrations convaincantes, mais aussi une chaleur humaine et l'art du portrait font de lui un écrivain qui est, peut-être, passé à côté du succès littéraire.

Trois vies bien remplies lui ont permis de dégager quelques lignes directrices de son existence. Par son éducation huguenote, il a saisi très vite le problème des minorités et a mené toute sa vie une lutte pour la défense des opprimés. Dès 1915, il affirme dans un milieu méditerranéen, fier de la supériorité masculine, son féminisme. Sa lutte contre l'excision a été une de ses dernières batailles. Il lutte contre toutes les formes d'esclavage: son étude sur Toussaint Louverture réhabilite celui qui tenta de secouer le joug esclavagiste. Toutes les formes de racisme lui font horreur: racisme contre les gens de couleur, racisme colonial, racisme contre les ouvriers. Il demande le droit à la différence et défend les jeunes contre le racisme des aînés. Toute minorité opprimée doit être défendue et protégée contre les "dragonnades" souvenir des récits de sa grand-mère.

Cette bataille de militant se conjugue avec une guerre idéologique: il veut faire tomber les tabous.

Dans son cours sur l'impérialisme, il s'élève contre le mythe de l'Homme blanc prôné par R. Kipling. Le mythe de la virilité avec ses formes multiples lui semble détestable. Il voit dans la masse pied-noir ces manifestations violentes qui le choquent et conduisent les masses coloniales à des débordements de rue. Le mythe de

la colonisation avec ses phantasmes est le centre de ses travaux mais le mythe de la décolonisation ne trouve pas grâce à ses yeux et il en démolit les constructions idéologiques.

Mais il reste avant tout historien "*l'impérialisme historique de Monsieur Julien*" écrivait, en 1933, un jeune historien, professeur au lycée d'Alger dans la *Revue Africaine*. Ce sera le seul compte-rendu paru dans une revue historique de *L'Histoire de l'Afrique du Nord* de Charles-André Julien, paru en 1931. Au moment où les feux du Centenaire de l'Algérie s'éteignent, où le Congrès eucharistique remue les foules en Tunisie, cette œuvre apparaît comme un manifeste à contre-courant. Dans un très long article où se mêlent louanges, analyses et interrogations voici la conclusion de l'article :

"Mais quel impérialisme historique que celui de Monsieur Julien, on ne peut que rendre hommage à l'allant, à la vigueur, à la passion, au savoir, au vigoureux tempérament d'historien de l'auteur". La signature : Fernand Braudel.

Fidèle à la conception pragmatique de Charles-André Julien, je tirerai enfin les conclusions de ce colloque en projetant sur l'avenir un de ses projets qui est aussi une demande unanime des participants nombreux à ce colloque. Cette atmosphère de liberté, de concertation et d'amitié ne peut s'arrêter là. Ces amis doivent à sa mémoire de perpétuer son action. Aussi nous nous proposons de créer un Institut de Recherche et de Documentation Charles-André Julien pour poursuivre les études, l'enseignement et la recherche dans l'esprit de Charles-André Julien, pour encourager les publications, les bibliothèques et la documentation sur le Maghreb, notamment ainsi que sur d'autres pays ayant été colonisés. Il s'agit de créer de part et d'autre de la Méditerranée un climat d'entente et de véritable coopération pour mettre en mesure les chercheurs de travailler avec succès et donner aux jeunes générations les moyens d'appréhender leur histoire sans dogmatisme ni complexe.

Cet institut, dans l'immédiat, se donne certaines tâches prioritaires.

- 1 - Un prix Charles-André Julien récompensera chaque année le meilleur mémoire de maîtrise ou de D.E.A. du Maghreb principalement. Son montant s'élève à 10.000 F.

Dans l'avenir si nos finances le permettent des bourses seront envisagées.

- 2 - L'Institut veut définir des axes de recherche. Les structures universitaires déjà en place seront sollicitées. Le gros effort de l'I.D.E.H.M. (Institut de Documentation et d'Études pour l'Histoire du Maghreb) a permis depuis trois ans de faire fonctionner la bibliothèque Augustin Bernard, très riche et fermée depuis dix. Nous espérons pouvoir réunir toutes les "épaves" de la région parisienne en une seule bibliothèque spécialisée et d'accès facile. Autour de ce noyau vont pouvoir s'agréger les dons et legs d'archives privées à condition que le problème des locaux soit résolu.

En liaison avec l'Université d'Oran Es-Senia un groupe histoire et informatique se donne pour mission la création d'une base de données qui permettra aux chercheurs de part et d'autre de la Méditerranée de se tenir au courant non seulement des données bibliographiques mais aussi des découvertes archivistiques.

Avec l'Université de la Manouba (Tunis) une étude de la confrontation des cultures se met en place. Un colloque est prévu pour la fin de 1994 sur les élites au Maghreb (du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles). Des échanges de professeurs et d'étudiants sont organisés et doivent prendre plus d'ampleur.

Enfin en liaison avec la ligue de l'Enseignement et la F.E.N. un groupe histoire et enseignement veut aider les jeunes générations à se tenir au courant des progrès de l'histoire. Des dossiers pédagogiques conçus par des équipes plurinationales ont déjà mis au point une liste de dossiers pédagogiques sur des questions précises pour faire le point des données nouvelles sur les travaux universitaires et des recherches archivistiques, de part et d'autre de la Méditerranée.

Programme ambitieux certes mais qui n'est pas irréalisable et que nous désirons bilingue en attendant de réaliser le vœu de Charles-André Julien: un vaste programme de traduction qui permettrait une meilleure compréhension des œuvres essentielles et par là même entre les hommes.

En remerciant encore tous ceux qui ont permis le succès de ce colloque, je veux citer l'une de ses proches collaboratrices, Eve Paret, qui évoquait son souvenir peu après sa mort : "Ses facultés d'accueil et de compréhension de l'autre étaient étonnantes et chez lui, si naturelles que nous en avons tous abusé comme quelque chose qui allait de soi. Jamais un appel à lui n'est resté sans réponse. Nous attendions tout de lui et il nous a tout donnés".

A nous de continuer, si faire se peut, cette tâche de lutter contre toutes les exclusions et les racismes pour établir un lien de mémoire et de fraternité.

**Annie REY-GOLDZEIGUER**



# ANNEXES



## OUVRAGES DE CHARLES-ANDRÉ JULIEN

- 1 - *Un Médecin romantique, interprète et professeur d'arabe, Eusèbe de Salle*, Alger, Carbonel, 1929, 164 p.
- 2 - *Histoire de l'Afrique du Nord (Algérie - Tunisie - Maroc)* - Préface de Stéphane Gsell. Paris, Payot, 1931, 866 p., 357 gr, 2 cartes, 2<sup>e</sup> éd. ; *Des origines à 1830*, revue par Christian Courtois et Roger Le Tourneau. Paris, Payot 1951-1953 (dernière réédition 1978).
- 3 - *La Question italienne en Tunisie (1868-1938)* - Préface d'Yvon Delbos, Paris, 1939, 90 p. (Ed. des Cahiers d'information française, n° 3. Publié sans nom d'auteur).
- 4 - *Histoire de l'Afrique*, Paris, PUF, 1941 (Que sais-je?, n° 4).
- 5 - *Histoire de l'Océanie*, Paris, PUF, 1942, (Que sais-je?, n° 75).
- 6 - *Histoire de l'expansion et de la colonisation française: I. Les voyages de découvertes et les premiers établissements (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>)*, Paris, PUF, 1948, 533 p. (Coll. "Colonies et Empires")
- 7 - *L'Afrique du Nord en marche : Nationalismes musulmans et souveraineté française*, Paris, Julliard, 1952, 417 p. (4<sup>e</sup> éd. revue et mise à jour, 1972, 420 p.)
- 8 - *Histoire de l'Algérie contemporaine: I. La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, Paris, PUF, 1964, 632 p., 48 pl.
- 9 - *Histoire de l'Afrique blanche*, Paris, PUF, 1966 (Que sais-je ?, 8<sup>e</sup> éd.)
- 10 - *Les Français en Amérique au XVII<sup>e</sup> siècle*, Nouv. éd, Paris, CDU-SEDES, 1976.
- 11 - *Le Maroc face aux impérialismes (1415-1956)*, Paris, Ed. "Jeune Afrique", 1978, 549 p.
- 12 - Sous la direction de Charles-André Julien, *Les Africains* (12 volumes) parus aux Editions "Jeune Afrique".
- 13 - *Une pensée anti-coloniale. Positions 1914-1979*, Paris, Sindbad, 1979, 267 p.
- 14 - *L'Affaire tunisienne, 1878 - 1881*, Tunis, Dar el Amal, 1981, 62 p.
- 15 - *Et la Tunisie devint indépendante (1951-1957)*, Paris, Ed. "Jeune Afrique", 1985, 212 p.

**OUVRAGES EN COLLABORATION**

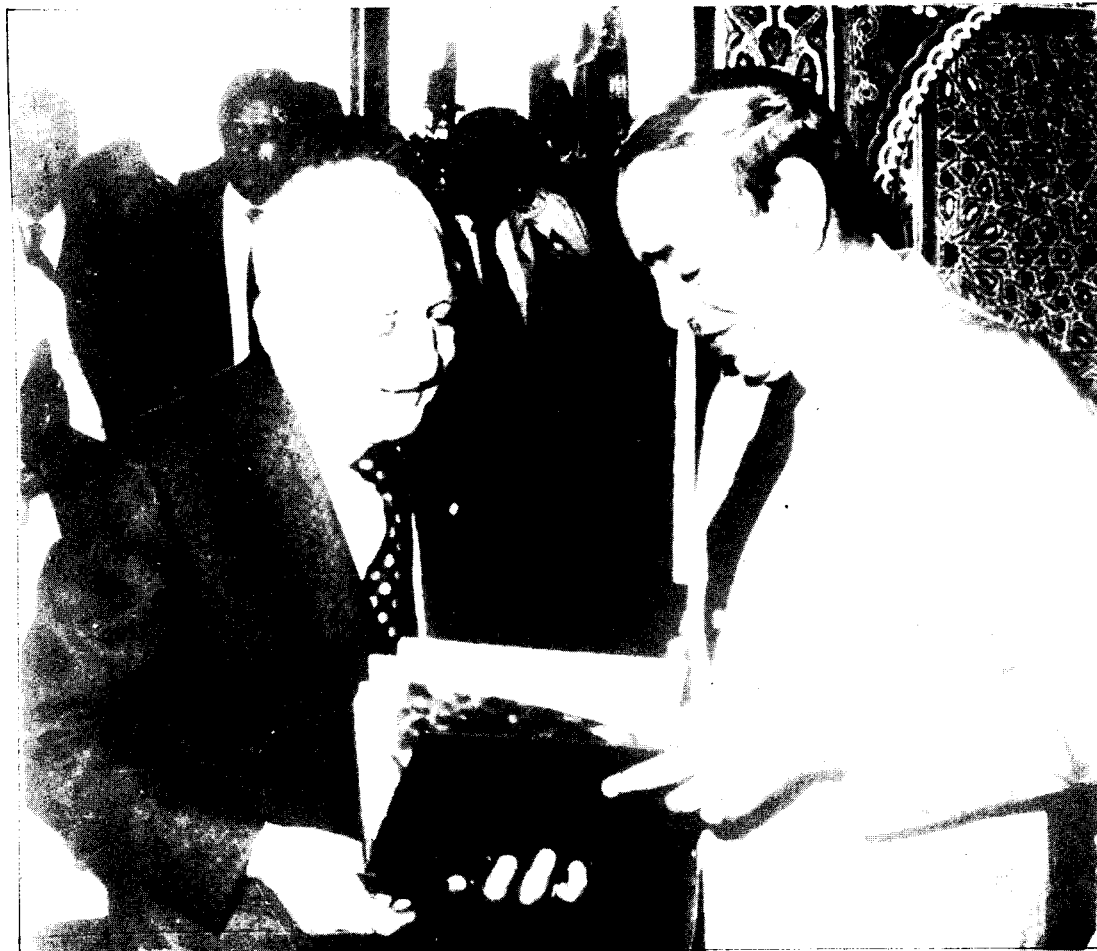
- 1 - "Coloniaux et colonisation : Bugeaud", in *Les techniciens de la colonisation (XIX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècle)*. Paris, PUF 1945, 233p.(Coll. "Colonies et Empires")
- 2 - *Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Introduction et textes de voyages*, Paris, PUF, 1946, 224 p. (Coll. "Colonies et Empires)
- 3 - DELAVIGNETTE, R. et JULIEN Ch.-A., *Les Constructeurs de la France d'Outre Mer*, Paris, Correa. 1946, 525 p. (Coll. "Les Grandes professions de France")
- 4 - "Jules Ferry", in *Les Politiques d'expansion impérialiste*, Paris, PUF. 1949, 266 p. (Coll. "Colonies et Empires")
- 5 - "Nationalisme et guerre coloniale", in *La question algérienne*, Paris, Ed de Minuit, 1958, 120p.
- 6 - "Introduction": Nora Pierre, *Les Français en Algérie*, Paris, Julliard, 1961, 253p.
- 7 - "Introduction": *Toussaint - Louverture*, Paris, Présence Africaine, 1961, 312 p.



Charles-André Julien  
(1891-1991)



**Conférence inaugurale de Charles-André Julien à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat**  
(Amphithéâtre Al-Idrissi, 1958)

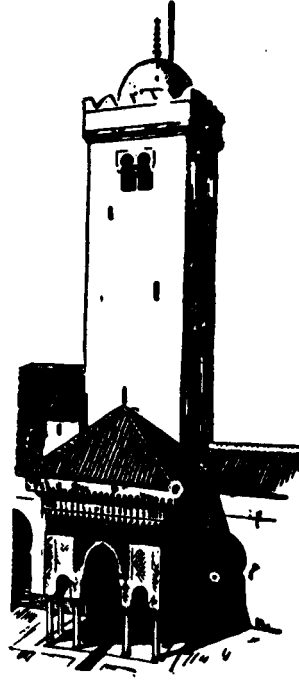


**Charles-André Julien présentant son *Maroc face aux impérialismes* à Sa Majesté le Roi Hassan II  
(Fès, 16 mai 1979)**

جامعة محمد الخامس  
منشورات كلية الآداب والعلوم الإنسانية  
بالرباط



# هيسبريس تهوكا



العدد XXXV – الجزء الأول  
(عدد خاص)  
1997



# هيسبريس تمودا

تحت إشراف  
قيدوم كلية الآداب والعلوم الإنسانية  
السيد عبد الواحد بن داود

\* \* \*

هيئة التحرير  
إبراهيم بوطالب  
محمد الزرورة  
رحمة بورقية  
عبد الرحمان المودن  
محمد كنيب  
عبد الأحد السبتي  
جامع بيضا



تعنى مجلة هيسبريس تمودا بدراسة مجتمع المغرب وتاريخه وثقافته وبكل ما يتصل بمجتمعات الغرب الإسلامي بصفة عامة، وتصدر كل سنة في جزء واحد أو عدة أجزاء، ويتضمن كل جزء مقالات أصلية ودراسات وعروض بيблиوغرافية ودراسات نقدية بالعربية والفرنسية والأسبانية والانجليزية أو بلغات أخرى عند الاقتضاء.

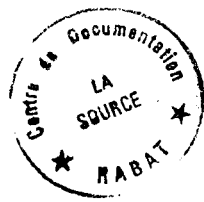
وتسلم المساهمات لزوما في ثلاث نسخ مصححة بكامل العناية ومرقونة على واجهة الصفحة فقط مع أكثر ما يمكن من التهوية بين السطور.

ويُذيل كل مقال بملخص محرر بلغة غير اللغة التي وضع بها في الأصل، ولا ترد المقالات التي لا تنشر إلى أصحابها الذين يشعرون بذلك.

ويسلم لكل مؤلف خمسون فصلة من مقاله إضافة إلى الجزأ الذي يصدر ضمنه.

\* \* \*

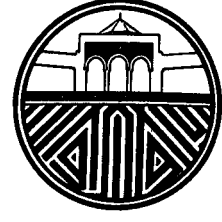
تطلب جميع المنشورات من مصلحة التوزيع  
بكلية الآداب والعلوم الإنسانية، ص. ب. 1040، الرباط



هيسبريس تهوئا

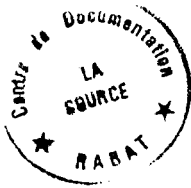


جامعة محمد الخامس  
منشورات كلية الآداب والعلوم الإنسانية  
بالرباط



# هيسبريس تموكا

شارل-أندري جوليان  
في ذكرى وفاته الأولى  
باريس-السوربون  
(يونيو 1992)



العدد XXXV — الجزء الأول (عدد خاص)  
1997



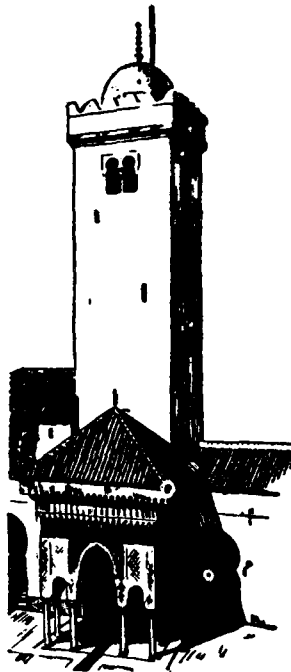


Université Mohammed V

FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

RABAT

# HESPÉRIS TAMUDA



*VOL. XXXV - Fascicule 2*

1997

# HESPERIS TAMUDA

*Sous le patronage*  
du Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines  
Abdelwahed BENDAOU

\* \* \*

Comité de Rédaction

**Brahim BOUTALEB**

Mohamed EZROURA  
Rahma BOURQIA  
Abderrahmane EL MOUDDEN  
Mohammed KENBIB  
Abdelahad SEBTI

La revue Hespéris - Tamuda est consacrée à l'étude du Maroc, de sa société, de son histoire, de sa culture et d'une manière générale aux sciences sociales de l'Occident musulman. Elle paraît annuellement en un ou plusieurs fascicules. Chaque livraison comprend des articles originaux, des communications, des études bibliographiques et des comptes-rendus en arabe, français, anglais, espagnol et éventuellement en d'autres langues.

Les textes, dûment corrigés, doivent être remis en trois exemplaires dactylographiés, en double interligne et au recto seulement. Les articles seront suivis de résumés dans une langue différente de celle dans laquelle ils sont publiés. Les textes non retenus ne sont pas retournés à leurs auteurs. Ceux-ci en seront avisés. Les auteurs reçoivent un exemplaire du volume auquel ils auront contribué et cinquante tirés à part de leur contribution. Les idées et opinions exprimées sont celles de leurs auteurs et n'engagent en rien Hespéris-Tamuda.

Le système de translittération des mots arabes utilisés dans cette revue est le suivant:

ء ,	ر r	غ gh
ب b	ز z	ف f
ت t	س s	ق q
ث th	ش sh	ك k
ج j	ص ṣ	ل l
ح ḥ	ض ḍ	م m
خ kh	ط ṭ	ن n
د d	ظ ḏ	ه h
ذ dh	ع ,	و w
		ي y

Voyelles brèves	Voyelles longues	Diptongues
ا a	آ ā	أَوِ aw
و u	و ū	أَيِ ay
ي i	ي ī	

Pour toute demande d'abonnement ou d'achat, s'adresser au Service des Publications, des Echanges et de la Diffusion, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, BP. 1040, Rabat.

HESPERIS TAMUDA  
Vol. XXXV, Fasc. 2



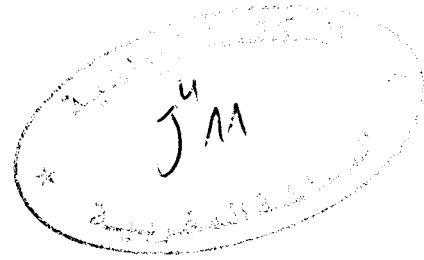
Tous droits réservés à la Faculté des  
Lettres et des Sciences Humaines  
de Rabat (Dahir du 29/07/1970)

Dépôt légal N°31/1960  
ISSN 0018-1005

Composition : ANCYF Znaïdi — Rabat  
Impression : Imprimerie NAJAH EL JADIDA — Casablanca



Université Mohammed V  
FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES  
RABAT



# HESPÉRIS TAMUDA

*VOL. XXXV - Fascicule 2*

**1997**



# HESPERIS TAMUDA

Vol. XXXV, Fascicule 2

1997

---

## SOMMAIRE - SUMARIO

### ARTICLES - ARTICULOS

- Halima GHAZI-BEN MAISSA.** - Le culte royal en Afrique mineure antique..... 7
- Mohammed HAMMAM.** - Les relations commerciales entre Pise et le Maghreb sous l'Empire almohade (1166-1213)..... 43
- Mohammed KABLY.** - Légitimité du pouvoir étatique et variations socio-religieuses au Maroc médiéval..... 55
- Pierre GUICHARD.** - L'Europe et le monde musulman au Moyen-Age . 67
- Mohammed KHARCHICH.** - La gauche lyonnaise face aux événements du Rif (1925-1926) ..... 107
- Hammou BELGHAZI.** - Le rituel comme action sanctifiante des liens intergroupes: le cas de *Ṭada* au Maroc..... 121
- Rahma BOURQIA.** - Droit et pratiques sociales: le cas des *Nawāzil* au XIX<sup>e</sup> siècle..... 131

### COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES RESEÑAS BIBLIOGRAFICAS

- Masashi HANEDA & Toru MIORA** (eds.), *Islamic Urban Studies. Historical Review and Perspectives* (Abdelahad SEBTI)..... 149
- Ahmed SIRAJ.** - L'image de la Tingitane. L'historiographie arabe médiévale et l'Antiquité nord-africaine (Abdelahad SEBTI)..... 153

<b>Muhammed AL-MANOUNI.</b> - <i>La civilisation mérinide, Feuilles</i> (en arabe) (Mohammed CHERIF) .....	157
<b>Rahma BOURQIA et alii</b> éd. - Femmes, culture et société au Maghreb (Brahim BOUTALEB) .....	163
<b>Mohammed IBN ‘ABDALLAH AL-KIKI;</b> - <i>Mawāhibu dhi-l-Jalāl fi nawāzili -l- bilādi as-sā’ibati wa -l-jībāl</i> (éd. Ahmad TOUFIQ) (Brahim BOUTALEB) .....	167

### EN LANGUE ARABE

<b>Abderrahim BENHADDA.</b> - Documents ottomans sur les relations entre le Maroc et la Turquie du temps de Moulay Sulaïman .....	11
<b>Khalid Ben SHRIR.</b> - Document inédit sur le Mellah de Marrakech à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle .....	25
<b>Mohammed BOUKABBOTT et Ahmed AL BOUZIDI.</b> - Témoignage marocain sur la bataille de Bougafer .....	73

### COMPTE-RENDU EN ARABE

<b>William A. HOISINGTON Jr.</b> - <i>Lyautey and the French Conquest of Morocco</i> (Brahim BOUTALEB) .....	97
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

## LE CULTE ROYAL EN AFRIQUE MINEURE ANTIQUE

Halima GHAZI-BEN MAISSA

Que les Rois *imazighen* aient reçu un culte en Numidie et en Maurétanie, bien des historiens l'ont affirmé, de M. Renatus de Lablanchère<sup>(1)</sup> à Ch.-André Julien<sup>(2)</sup> en passant par Pallu de Lessert<sup>(3)</sup>, St. Gsell<sup>(4)</sup> et J. Carcopino<sup>(5)</sup>. Par contre, G. Camps<sup>(6)</sup>, pense qu'il s'agit plutôt d'un culte funéraire. Hypothèse suivie, avec réserve, par M. Benabou qui invite à la circonspection "et à ne pas négliger l'utilité politique" de la pratique du culte royal<sup>(7)</sup>. Une telle opposition de points de vue nous incite à rouvrir le dossier, et à nous demander si les *Imazighen* ont adoré leurs Rois de leur vivant ou seulement après leur mort. Si un tel culte existait sous les Rois *imazighen* indépendants, s'est-il prolongé ou a-t-il évolué sous les Rois protégés, Juba II et son fils Ptolémée? Ce culte s'est-il étendu aux chefs qui n'ont pas porté le titre de Roi?

### I. LES ROIS LÉGENDAIRES

Deux personnages *imazighen* ont exercé leur fascination sur le peuple d'Afrique mineure: Antée et Hiarbas. Ces deux rois, peut-être historiques, sont

---

(1) M. Renatus de Lablanchère, *De rege juba regis Jubae filio*, éd. E. Thorin, Paris, 1883, p. 107.

(2) Ch. A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord (Tunisie, Algérie, Maroc), des origines à la conquête arabe (674 ap. J.C.)*, éd. Payot, Paris, 1951 (= Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord*), p. 99.

(3) C. Pallu de Lessert, "Les assemblées provinciales et le culte provincial dans l'Afrique romaine, Nouvelles observations", *Bull. de géo. et archéol. d'Oran*, XI, 1899, p. 8. L'auteur cite Th. Mommsen, *Römische Geschichte*, V, pp. 622 et 629.

(4) St. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, éd. Hachette, 1913-1928 (= Gsell HAAN), t. VI, p. 132.

(5) J. Carcopino, *Le Maroc antique*, 4ème éd., Gallimard, Paris, 1943 (= Carcopino, *Le Maroc antique*), pp. 34-35.

(6) G. Camps, "Massinissa ou les débuts de l'histoire", *Libyca*, VII, 1960 (Camps, *Massinissa*), p. 290-295.

(7) M. Benabou, *De la résistance africaine à la romanisation*, éd. Maspéro, Paris, 1976 (= Benabou, *Résistance*), p. 284.

entrés, par la volonté de leur peuple, dans l'univers de la légende, une légende que les *Imazighen* se transmettaient, de génération en génération<sup>(8)</sup>, avant que la plume des Grecs et des Latins ne l'ait immortalisée.

### - Antée

#### a. Récit légendaire

Ce fut un roi puissant, selon la légende, qui défendit ses Etats et en interdit toute pénétration aux étrangers. Ceux qui osaient s'y hasarder étaient provoqués par lui en combat singulier. Les crânes des intrus mis à mort à la suite de cette rencontre, servaient à l'ornement du temple de Poséidon, son ancêtre<sup>(9)</sup>. Il était aussi le fils de la terre, car quand il la touchait il devenait encore plus fort<sup>(10)</sup>.

Il régna sur Irasa en Cyrène selon Pindare<sup>(11)</sup> et sur toutes les terres d'Afrique mineure selon l'interprétation que donne J. Carcopino à la IV<sup>ème</sup> Isthmique du même auteur<sup>(12)</sup>. "Chef à la stature et aux armes gigantesques dont les exploits et le nom rappellent la gloire d'Hercule"<sup>(13)</sup>, il étendit son pouvoir de Leptis Magna à l'Est, à Lixus à l'Ouest, passant par Oea, Sabratha, Thapsus, Ruspina, Zama, Vaga et Hippone<sup>(14)</sup>. Lucain nous rapporte que l'"Antiquité véridique appelle" l'Afrique antique, "les royaumes d'Antée"<sup>(15)</sup>.

Alors que de nombreux auteurs<sup>(16)</sup>, répétant sans doute ce que disaient les autochtones, nous rapportent que le géant *amazigh*, redoutable dans l'art de la lutte, défenseur intransigeant de ses Etats, avait un palais à Lixus<sup>(17)</sup>, et qu'il fut le fondateur de *Tingi*<sup>(18)</sup>, Lucain, lui, préfère nous dire que ce Roi vivait dans une caverne et qu'il s'adonnait à la chasse et ne mangeait que du lion<sup>(19)</sup>. Les laboureurs de champs, selon le poète latin, n'avaient pas de place dans la société que gouvernait le Roi<sup>(20)</sup>. Comme si ce n'était pas dans ses territoires que toutes les légendes plaçaient les jardins des Hespérides!

(8) Plutarque, *Sertorius*, IX, 6-9

(9) Pindare, IV<sup>e</sup> Isthmique, 39-54; Apollodore, *Bibliothèque*, II, 5,11; Lucain, IV, 606.

(10) Apollodore, *ibid.*; Solin XXV; Ovide, *Les Métamorphoses*, IX, pp. 163 et 184.

(11) Pindare, IX<sup>e</sup> Pythique, pp. 105 et 106.

(12) J. Carcopino, *Le Maroc antique*, pp. 67 et 68.

(13) Silius Italicus, III, pp. 256-264.

(14) *Id.*, *ibid.*

(15) Lucain, IV, 590.

(16) Pline, *HN*, V, 2; Pomponius Méla, *Chorographie*, I, 5; Solin XXV.

(17) Pline *HN*, V, 3; Solin, *ibid.*

(18) Pline, *ibid.*, V, 2; Solin, *ibid.*; Méla, *ibid.*

(19) Lucain, *Pharsale*, IV, 601.

(20) *Id.*, *ibid.*, IV, 605-607.

Antée était marié à une femme du nom de *Tingé*; celle-ci épousa Héraclès à la suite de la victoire du demi-dieu grec sur le géant libyen<sup>(21)</sup>. Le Roi *amazigh* avait une fille aux cheveux d'or d'une admirable beauté; elle épousa le plus fameux des prétendants: le cyrénéen Alexidamos<sup>(22)</sup>.

Un "bouclier rond, énorme, découpé dans du cuir d'éléphant, nous dit Méla, et que, à cause de sa grandeur, nul aujourd'hui ne saurait manier, était, à ce que croyaient et racontaient les habitants des alentours (de *Tingi*), celui que le héros a porté, d'où leur vénération extraordinaire à son égard"<sup>(23)</sup>.

Un tombeau fut dressé à ce Roi, apparemment divinisé, entre Lixus sa capitale et *Tingi*, sa fondation<sup>(24)</sup>. Le romain Sertorius affirme y avoir découvert un corps de 60 coudées<sup>(25)</sup>.

Telle est la somme des légendes tissées autour de ce personnage.

#### b. Interprétation historique

S'agit-il d'un chef historique dont la légende se serait emparée? Ce Roi *amazigh*, puissant, aurait gouverné l'Afrique Mineure des Syrtes à l'Océan atlantique à un moment où les Grecs entreprenaient leur aventure vers l'Occident. Selon Salluste, qui nous transmet ce qu'on racontait chez les *Imazighen* et ce qu'on lisait dans les *Libri punici* du Roi Hiempsal II<sup>(26)</sup>, des Mèdes, des Arméniens et des Perses conduits, auparavant, par le demi-dieu grec, Hercule, se seraient installés en Afrique antique. S'agit-il d'un contingent de mercenaires orientaux ayant accompagné un général béothien<sup>(27)</sup> à l'époque où les grecs multipliaient leurs invasions et fondations de colonies dans la partie ouest de la Méditerranée? Si cette interpré-

(21) Plutarque, *Sertorius*, IX, 8.

(22) Pindare, *IX<sup>e</sup> Pythique*, 106-125.

(23) Méla, *ibid.*

(24) On pense qu'il s'agirait du tertre de Mzora, cf. *infra*.

(25) Plutarque, *Sertorius*, IX, 2; Strabon, *Géographie*, XVIII, 3, 8. (60 coudées = 27 cm). La légende qui veut que certaines villes du Maroc antique aient été fondées par des géants, s'est perpétuée jusqu'au Moyen-Age. Ainsi Aboū Abdellāh Mohamed Ibn Abī Bakr Azzahrī, dans son livre intitulé *al-Jughrāfiā*, Damas, 1968, p. 194, nous signale qu'une ville, du nom de Tāhart, fut, selon Ibn Al Jazzār, auteur de *'Ajāibu al-Buldān*, construite par des géants et "que de nos jours, nous trouvons leur trace: des tombes renfermant des squelettes humains dont la longueur du fémur, sans compter les articulations, est de *sittati ashbār* (= soit 1,30 m). On y a trouvé aussi des crânes humains avec quelques dents. La dent mesure en longueur ainsi qu'en largeur plus de *thalāthat ashbār* (soit 0,75 m). Son poids, lui, est de *thalāthat arṭāl* (soit 7,5 kg)".

(26) Cf. Salluste, *Bell. Jug.*, XVIII. Les Maures seraient des Hindous venus dans ce pays avec Héraclès selon Strabon, XVII, 7.

(27) Le personnage d'Héraclès est d'origine béotienne. Son nom est Alcide; Héraclès n'est qu'un surnom qui veut dire gloire d'Héra. Ce personnage magnifié est, selon les récits, le fils d'une mortelle, Alcmène, et du dieu Zeus. Celui-ci s'est présenté à cette noble dame sous l'aspect de son mari absent, Amphitryon.



tation est juste, cette histoire magnifiée serait l'écho d'événements sanglants qui remonteraient à une époque située entre la fin du VIII<sup>e</sup> s. et le début du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., date à laquelle remontent justement les plus anciens vestiges de Lixus, cité où se trouvaient, selon Pline l'Ancien, le palais d'Antée. Quant aux légendes tissées autour de ce personnage, elles prouveraient, à leur tour, l'existence d'un culte pratiqué par les *Imazighen* à l'égard de leur Rois depuis cette époque, au moins.

### - Iarbas I

#### a. Récit légendaire

Dans *l'Enéide*, Virgile évoque un Roi de Libye du nom d'Iarbas<sup>(28)</sup>. Celui-ci après avoir tout d'abord repoussé Didon à son arrivée, lui permit d'acheter autant d'espace que la peau d'un bœuf peut en couvrir. Intelligente, la phénicienne fit tailler la peau de l'animal en lanière et occupa ainsi "un espace beaucoup plus grand que celui qu'elle a paru demander"<sup>(29)</sup>.

Roi des Maxitani selon Justin<sup>(30)</sup>, des Maurusiens selon Virgile<sup>(31)</sup>, des Mazikès selon Eustathe<sup>(32)</sup>, de Libye selon Saint Jérôme<sup>(33)</sup>, il convoqua "dix notables carthaginois, leur demanda la main d'Elissa sous menace de guerre"<sup>(34)</sup>. Celle-ci éprise d'Enée selon Virgile<sup>(35)</sup>, n'acceptant pas d'épouser un barbare selon Justin<sup>(36)</sup>, mais ne voulant pas non plus provoquer la destruction de la ville nouvelle, préféra aller sur le bûcher. Son sacrifice pour sauver sa cité, lui a valu une déification.

Ce Roi qui est dépeint par Silius Italicus comme un tyran, faisant régner partout la terreur<sup>(37)</sup>, est un personnage fort riche et père de deux héros.

Acherras, son fils est chef du "camp des Gétules habitués à vivre parmi les troupeaux de fauves, à parler aux lions indomptés et à calmer leur fureur"<sup>(38)</sup>. C'est un chef qui ne montre ni un visage joyeux, ni un front serein<sup>(39)</sup>.

(28) Virgile, *Enéide*, IV, pp. 35-42, 196-226, 533-536.

(29) Gsell, *HAAN*, I, p. 382.

(30) Justin, *Histoires Philippiques*, XVIII, 6, 1.

(31) Virgile, *Enéide*, IV, 206.

(32) Eustathe, *Comm. advers.*, 195, G.g.m., II, 250 (C. Muller, 1861), cité par J. Desanges, *Rex Muxitanorum Iarbas* (Justin, XVIII, 6,1) dans *Philologus*, 111, 1967, p. 305, n.4.

(33) Saint Jérôme, *apud* Timée, *Adversus Jovianum*, I, dans *Patrologia latina*, t. 23, p. 273.

(34) Justin, *ibid.*, XVIII, 6, 1.

(35) Virgile, *ibid.*, pp. 231-216.

(36) Cf. Justin, *ibid.*, XVIII, 6,3.

(37) Silius Italicus, II, 55-56.

(38) *Id.*, *ibid.*, pp. 287-289.

(39) *Id.*, *ibid.*

Asbytés, sa fille, belliqueuse et intrépide<sup>(40)</sup> est une redoutable guerrière. Vêtue d'un "manteau aux lueurs chatoyantes"<sup>(41)</sup>, se mettant à l'abri d'un "bouclier brillant de pierres précieuses"<sup>(42)</sup>, elle conduit diaboliquement le char<sup>(43)</sup>, manie avec une grande dextérité le javelot et sème la panique dans les rangs de l'ennemi<sup>(44)</sup>. Sa mort sur la champ de bataille rendit "fous de chagrin"<sup>(45)</sup> les Numides qui se sont mis "sans tarder au triste devoir des funérailles de leur princesse"<sup>(46)</sup> et lui ont élevé un tertre<sup>(47)</sup>.

*b. Interprétation historique*

Dans un fragment rapporté par Saint Hippolite et qui serait de Pindare "les Libyens disent que Iarbas, le premier né des hommes sortant des plaines desséchées, cueillit le doux gland de Zeus"<sup>(48)</sup>. Si comme le veut la légende, ce Roi est le premier né des hommes, cela signifie que Iarbas n'avait pas de père du genre humain. Or ceci est en parfait accord avec le nom que porte ce personnage, à savoir *Iarbas*. Ce nom *amazigh*, et non pas phénicien comme l'avance St. Gsell<sup>(49)</sup>, est composé de *Iar*, *ba* et *s* qui, réunis, veulent dire "celui qui n'a pas de père", sous-entendu "du genre humain". Cela est confirmé si l'on tient compte d'une légende rapportée par Virgile et Silius Italicus où ils affirment que le héros africain est fils de Hammon-Jupiter, "né d'une nymphe garamantide enlevée par le dieu"<sup>(50)</sup>. Cette légende si fabuleuse soit-elle, ne doit pas nous pousser à rejeter l'existence de ce personnage<sup>(51)</sup>, car de nombreux hommes aux destins exceptionnels, connus historiquement, ont eu la même prétention, celle d'être né d'un dieu<sup>(52)</sup>. Quant à la nymphe garamante, elle est là pour affirmer l'africanité du personnage.

(40) *Id., ibid.*, 121-176.

(41) *Id., ibid.*

(42) *Id., ibid.*

(43) Les Asbutaei qui, selon Hérodote, IV, 171, habitaient au sud de Cyrène et possédaient des chars à quatre chevaux pourraient avoir tiré leur nom de celui de la princesse Asbytés.

(44) Silius Italicus, *ibid.*, 121-176.

(45) *Id., ibid.*, 264.

(46) *Id., ibid.*

(47) *Id., ibid.*, 256.

(48) Saint Hippolite, *Philosophumena*, V, dans *Patrologia Graeca*, t. XVI, p. 3127.

(49) Gsell, *HAAN*, I, p. 394, et III, p. 291. Selon G. Camps, origine du royaume massyle, dans *Revue d'histoire et de civilisation du Maghreb*, n°3, 1967 (= Camps, *Origine du royaume massyle*), p. 29: "Ce chef porte un nom non africain, vraisemblablement théophore, comme la plupart des noms de chefs libyens".

(50) Virgile, *Enéide*, 198-199; *CF.* aussi Silius Italicus, II, 57-67.

(51) *Cf.* à ce propos J. Desanges, *Rex Muxitanorum Hiarbas*, (Justin, XVIII, 6,1) dans *Philologus*, 111, 1967, p. 304-308 et G. Camps, "les Numides et la civilisation punique", dans *Ant. Afr.*, 14, 1979 (= Camps, *Les Numides et la civilisation punique*), p. 44.

(52) La fable des fils de Raâ, pour ne citer qu'elle, devait être encore présente dans la mémoire des peuples avoisinant l'Égypte, où régnaient, à cette époque (fin du IXe et la VIIIe s. avant J.-C.) des pharaons de la XXIIe et de la XXIIIe dynasties, toutes deux libyques, donc de la même souche que notre Roi *amazigh*.

Si ce personnage de légende a existé réellement, ce devait être un Roi puissant, contemporain de la fondation de Carthage que d'aucuns situent en 814 avant J.C. Ses royaumes se seraient étendus des Syrtes aux côtes atlantiques<sup>(53)</sup>. Plusieurs peuples vivaient apparemment sous le sceptre de ce Roi garamante. On y rencontre les Macés, les Battiades, les Nasamons, les Autololes, les Gétules selon Silius Italicus<sup>(54)</sup>, auxquels il faudrait sans doute ajouter les Numides et les Mazikes d'Eustathe<sup>(55)</sup>.

La légende tissée autour de la personne de ce Roi, qu'on veut d'origine divine, et des membres de sa famille, confirme une fois encore l'existence d'un culte royal, chez les *Imazighen* depuis leur très haute antiquité.

## II. LES ROIS HISTORIQUES

### A. Le culte royal du vivant des souverains

#### - *Syphax II*

De l'autre côté de l'Afrique mineure, on voit éclore une autre légende semblable. Une tamazight *Tingi* et un demi-dieu, Hercule donnèrent la vie à un fils du nom de Sophax. Deux Rois historiques porteront ce nom. Le plus puissant d'entre eux est le rival de Massinissa, Sophax II. Rien n'interdit de voir en lui (ou en son entourage) le créateur de cette légende. Roi pieux, Suphax II faisait élever des autels de gazon sur lesquels il immolait lui-même des victimes<sup>(56)</sup>. La puissance, la richesse, l'hellénisme de l'aspect extérieur de ce Roi massaesyle<sup>(57)</sup>, qui gouvernait un territoire s'étendant de Tingi à la Cyrénaïque<sup>(58)</sup>, autrement dit jusqu'aux confins de l'Egypte, pays des Pharaons, nous permettent de penser que cette légende a pu être forgée à son attention, d'autant plus que le contexte historique encourageait ce genre de croyance. En effet, il est important de souligner que l'avènement de Suphax survient à la fin d'un siècle où s'étaient multipliés dans le monde hellénistique et en Egypte, pays voisin des possessions du Roi, les exemples d'apothéoses et les signes d'adoration de Rois considérés comme des surhommes, et où, pour éviter des usurpations, on inventait "des généalogies divines et des légitimations ancestrales"<sup>(59)</sup>.

(53) Silius Italicus, II, pp. 57-67.

(54) *Id.*, *ibid.*

(55) Eustathe, *ibid.*; cf. J. Desanges, *ibid.*, et G. Camps, *ibid.*

(56) Silius Italicus, XVI, 62.

(57) Cf. J. Mazard, *Corpus nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris, 1955 (= Mazard, *CNNM*), n°10 et 11 et notre analyse dans les origines du royaume d'Ascalis, dans *Africa Romana*, XI, 1994, pp. 1403-1416.

(58) Cf. H. Ghazi-Benn Maissa, "Les origines du royaume d'Ascalis", dans *Africa Romana*, XI, 1994, pp. 1403-1416.

(59) L. Cerfaux et J. Tondriau, *Le culte des souverains dans la civilisation gréco-romaine*, Paris, 1957 (L. Cerfaux, et J. Tondriau), p. 146.

Quant à Juba II, il n'a fait que rapporter la petite histoire<sup>(60)</sup>. Et, en tant qu'héritier du royaume de Sophax, il s'attribua les fruits de la légende du massae-syle.

- *Massinissa*

Ce caractère sacré pouvait s'étendre à l'épouse ou à la mère du Roi. Rappelons-nous le cas de l'époque de Gaia et mère de Massinissa ; ce fut une prophétesse aux yeux des anciens<sup>(61)</sup>. Un homme issu d'une créature pareille et roi de surcroît ne peut être considéré comme un être ordinaire, surtout quand il s'agit d'un Massinissa.

Massinissa avait d'étroites relations avec le monde hellénistique. Les inscriptions découvertes en Orient en témoignent<sup>(62)</sup>. Ptolémée VIII, Evergète II, alors Roi de Cyrène et futur Roi d'Égypte fut reçu à la cour grécisée du Numide, probablement entre 160 et 155 avant J.-C.<sup>(63)</sup>. Il serait donc étonnant que le Massyle assoiffé de pouvoir et d'autorité n'ait pas usé de tous les moyens pour se grandir aux yeux de ses sujets et s'entourer d'un sacré qui le rendrait irremplaçable et sa personne inviolable. Les courtisans étaient là pour lui le rappeler si lui-même n'y avait pas pensé, ce qui du reste serait étonnant de la part du fils d'une prophétesse.

On nous a rapporté que ce nonagénaire, d'une résistance physique extraordinaire, bénéficiait de la *Tuché* et c'est grâce à cette faveur divine, la *baraka* en quelque sorte, qu'il a pu recouvrer le royaume de ses ancêtres<sup>(64)</sup>.

Tite Live, dans la supplication de Sophonisbe, reconnaissait que le pouvoir du Roi était un don des dieux<sup>(65)</sup>. Le souverain numide détenait donc un pouvoir charismatique et bénéficiait aux yeux de l'auteur latin de la *Felicitas* et de la *Virtus*<sup>(66)</sup>. Cette *Virtus*, Tite Live, reconnaît ailleurs, qu'elle impliquait l'immortalité<sup>(67)</sup>.

(60) Plutarque, *Sertorius*, IX.

(61) Cf. Silius Italicus, XVI, 121-132 et 140-142.

(62) Cf. F. Durrbach, *Choix d'inscriptions de Délos*, New York, 1976, pp. 68-69 et 93; *IG II2*, 2316, l. 41-44; cf. aussi M.F. Baslez, "Un monument de la famille royale de Numidie à Délos", dans *Revue des études grecques*, XCIII, 1981, pp. 160-165.

(63) Massinissa avait reçu entre 160 et 150 ce Roi hellène de Cyrène. Le faste de la cour du Roi numide était resté apparemment fixé dans la mémoire du Basileus qui l'immortalisa dans le VIIème livre de ses commentaires rapportés par Athénée, *Deipnosophistes*, VI, p. 229.

(64) Appien, *Punica*, p. 106.

(65) Cf. Tite live, XXX, 12, 11.

(66) Tite Live, XXX, 12, 12.

(67) *Id*, I, 7, 15: "*Immortalitatis virtute partae*".

Polybe, quant à lui, fasciné par les qualités du Roi, nous parle même de son œuvre divine "la plus belle, la plus divine" (68), nous dit-il. On mesure l'importance de cette phrase, quand on pense qu'elle émane d'un auteur à qui l'on a reproché de nier "l'intervention divine"(69) et d'expliquer par d'incomparables qualités naturelles les succès de son héros"(70), Scipion l'Africain(71). Il est probable donc que Massinissa possédait aux yeux de Polybe, une puissance divine grâce à laquelle, selon l'auteur grec, il a rendu, à la terre de Numidie, que l'on disait stérile, sa fertilité. "Avant lui, nous dit l'auteur grec, la Numidie tout entière était stérile et l'on pensait que son sol ne pouvait donner des récoltes; or le premier (...), il prouva qu'elle pouvait produire toutes espèces de fruits"(72). Il n'y a pas de doute que Polybe a exagéré le rôle de Massinissa dans ce domaine(73). Mais cette exagération n'est-elle pas justement la manifestation d'un culte, d'un début de légende?

A l'instar d'Alexandre le Grand(74), Massinissa est, aux yeux des anciens, empli de respect envers les dieux. Selon Cicéron(75), Massinissa, dès qu'il apprit la provenance du cadeau que venait de lui faire le préfet de sa flotte, ordonna de remettre immédiatement en place la défense d'éléphant gigantesque qui ornait le temple de Junon-Astarté à Malte, dont ce dignitaire s'était emparé. Ce récit atteste sa *pietas* envers les dieux qui pour cette raison ne feront que continuer à le protéger. Dans le même sens, Massinissa avait envoyé (à Délos) vers 179, un chargement de 2796 médimnes de blé (soit 14.00 hl) qui furent vendus 10.000 drachmes au profit du temple d'Apollon(76).

Pour sacrifier à Jupiter, le Roi numide était prêt, alors âgé de 70 ans, à se rendre en personne au Capitole(77). Rome lui épargna ce pèlerinage et ce fut son fils Masgava qui offrit le sacrifice(78).

Massinissa qui respectait les divinités des peuples étrangers, croyait en celles de sa nation. C'est les yeux pleins de larmes qu'il s'adresse au soleil et aux autres divinités du ciel pour les remercier d'avoir prolongé sa vie suffisamment pour voir le petit-fils de Scipion(79).

(68) Polybe, XXXVI, 4, 16.

(69) Etienne, *Culte*, p. 85.

(70) *Id.*, *Ibid.*.

(71) *Id.*, *ibid.*.

(72) Polybe, XXXVI, 4, 16.

(73) Cf. à ce propos notre article, "Volubilis et le problème de *Regia Jubae*", dans *Africa Romana*, 10, 1992, pp. 243-261.

(74) L. Cerfaux et J. Tondriau, *ibid.*, p. 125.

(75) Cicéron, *Verrines*, II, 4, 46; Valère Maxime, I, 1, 2 reprend la même historiette.

(76) Cf. F. Durrbach, *Inscriptions de Délos*, Paris, 1929, 442 A, L. 101, 103, 104 et 106 et Th. Homolle, "Comptes des Hiéropes du temple d'Apollon Délien", dans *BCTH*, VI, 1882, p. 9-11 et 14-15.

(77) Tite Live, XLV, 13 et 14.

(78) Tite Live, *ibid.*

(79) Cicéron, *La République*, VI, 9.

Dans le monde grec, des statues étaient dressées pour honorer le Roi<sup>(80)</sup>, sur les bases desquelles des inscriptions vantaient les qualités du Numide en particulier *l'affection et la bienveillance*<sup>(81)</sup>.

La *Pietas*, l'affection, la bienveillance, ne sont que des qualités humaines certes, mais quand elles sont présentes chez un individu, Roi de surcroît, ou qu'elles s'ajoutent aux autres qualités dont Massinissa se trouvait pourvu aux yeux des anciens, comme la *Virtus*, la *Felicitas* ou la *Tuché*, il en résulte que le Roi Numide, tout comme Auguste plus tard, "résume en lui-même toutes les vertus autant qu'il les propose comme modèles à ses contemporains", et apparaît par là même proche des dieux<sup>(82)</sup>. Le "mythe moral", comme l'a écrit R. Etienne, est inséparable du mythe divin<sup>(83)</sup>.

Ce Roi, fils d'un Roi reconnu comme tel par Scipion, devait avoir comme les autres Rois *imazighen* des "fonctions religieuses"<sup>(84)</sup> et devait jouir "indépendamment de ces fonctions d'une véritable protection magique et d'une influence bienfaisante"<sup>(85)</sup>. La royauté comporte toujours dans l'histoire un caractère sacré. L'exercice du pouvoir royal fait des souverains les interprètes des dieux. Il les sacralise, voire les divinise. Ce caractère sacré de la royauté, comme l'a écrit Camps, a été généralement négligé. Or il semble avoir eu un rôle considérable dans ce qui fut appelé le culte royal<sup>(86)</sup>. Les titres de *Rex*, de *Basileus*, d'*Aguellid* ne doivent par avoir "seulement un contenu politique"<sup>(87)</sup>. Ils témoignent aussi d'un véritable culte encore mieux prouvé par le rite de la proskynèse<sup>(88)</sup> comme l'a écrit R. Etienne. A propos de cette proskynèse justement, Tite Live nous rapporte une indication relative au règne de Massinissa. Dans un passage, l'auteur latin nous décrit la scène où Sophonisbe se prosterne devant le nouveau Roi, Massinissa, et lui dit "ton pouvoir sur nous t'a été donné par les dieux", ton courage et ta félicité; "mais si une captive, devant l'homme qui est le maître de sa vie et de sa mort, peut faire entendre une parole suppliante, si elle peut toucher ses genoux, sa main victorieuse, je t'en prie, je t'en supplie par la majesté royale qui nous entourait naguère (...) par les dieux de ce palais (...), accorde à une suppliante la grâce de décider seul ce que t'inspirent tes sentiments pour ta captive et de ne pas me laisser tomber au pouvoir arbitraire, hautain et cruel de quelques Romains"<sup>(89)</sup>. Il est clair ici que

(80) Durrbach, *Choix d'inscriptions de Délos*, n° 68 et 93.

(81) *Id.*, *ibid.*, N) 93.

(82) Etienne, *Le siècle d'Auguste*, éd. A. Colin, Coll U2, Paris, 1980, (= *Le siècle d'Auguste*), p. 39.

(83) *Id.*, *ibid.*.

(84) Camps, *Massinissa*, p. 162.

(85) *Id.*, *ibid.*.

(86) *Id.*, *ibid.*.

(87) Etienne, *Le culte impérial dans la Péninsule Ibérique d'Auguste à Dioclétien*, 2ème éd., De Boccard, Paris, 1974, p. 89.

(88) *Id.*, *ibid.*.

(89) Tite Live, XXX, 12, 12-14.

la proskynèse signifie plus qu'une *salutatio* d'un inférieur à l'égard d'un supérieur, elle traduit une attitude de *supplicatio regis* qui se rapproche de la *supplicatio dei*.

Il serait étonnant que Massinissa, qui avait su cristalliser l'admiration de ses contemporains et dont l'avènement survient à la fin du III<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire "à une période où la pensée stoïcienne (...) (avait) habitué les esprits à fonder la métaphysique sur la morale"<sup>(90)</sup>, à une période où dans le monde hellénistique et en Egypte, avec lesquels le Numide avait des relations, se multipliaient différentes formes d'adoration des Rois<sup>(91)</sup>, il serait donc étonnant que ce Roi, de surcroît fils d'une prophétesse<sup>(92)</sup>, n'ait pas été considéré comme un être quasi-divin.

- *Les successeurs de Massinissa: de Macipsa à Hiempsal II*

Les successeurs de Massinissa ont-ils fait évoluer cette image d'un Roi à la nature quasi-divine, tirant sa sacro-sainteté de l'exercice même du pouvoir royal vers celle d'un Roi à la nature divine? Sont-ils parvenus à se faire adorer de leur vivant comme des dieux, à l'instar des pharaons égyptiens? Nous n'avons aucune indication à ce sujet, ni en ce qui concerne l'attitude de Micipsa, fils de Massinissa, ni même en ce qui concerne le *famosissimus* Jugurtha, ou même le Roi éclairé Hiempsal, fils de Gauda, petit-fils de Mastanabal et arrière-petit-fils de Massinissa. Aucune légende, aucune mention, même implicite, ne nous est parvenue allant dans le sens d'une déification des descendants de Massinissa. Mais faudrait-il pour autant conclure que les successeurs du vieux Roi avaient renoncé à cet atout qui ne faisait que rehausser leur prestige et qui les mettait à l'abri de toute concurrence? "Plus d'un chef de grande tribu, de peuplade envie le Roi et a l'ambition de la remplacer" affirme avec raison St. Gsell<sup>(93)</sup>. Les sources gréco-romaines ne parlent-elles des *Imazighen* qu'en marge de l'histoire de Rome? Les auteurs anciens, intéressés plutôt par l'attitude des chefs à l'égard de l'*Urbs* ont pu négliger ce détail intérieur d'un régime qu'ils détestaient et dont ils se sont débarrassés depuis 509 avant J.-C. Les Rois *imazighen* en général, et massyles en particulier, ne sont pas servis dans leurs royaumes par un tissu administratif dense qui leur permet de tenir en mains leurs sujets. Ils ont à gérer des Etats formés d'une mosaïque de groupes sociaux et politiques divers, jaloux de leur autonomie et de leur indépendance. Le maintien d'un culte de leur personne est plus que nécessaire. Il peut servir à créer des liens directs entre le Roi et ses sujets. Ce culte, peut-être aussi, demeuré relativement discret sous les successeurs de Massinissa jusqu'à Hiempsal II, va apparemment connaître sous Juba I, une autre orientation beaucoup plus audacieuse.

(90) Etienne, *Le siècle d'Auguste*, p. 39.

(91) Cf. Cerfaux et J. Tondriau, *ibid.*, p. 125.

(92) Zonaras, IX, 12; Silius Italicus, XVI, 115-169.

(93) Gsell, *HAAN*, V, p. 138.

- *Juba I*

Apollodore<sup>(94)</sup> nous rapporte une légende qui veut qu'un *lobes* soit le fils d'Hercule et d'une grecque, une thespiade appelée *Kerthé*, nom qui n'est pas sans nous rappeler celui de la capitale numide, Cirta. Ce conte ne serait inventé qu'à l'intention de Juba I<sup>(95)</sup>. Juba II est à exclure; il n'a pas régné sur cette partie de l'Afrique. Si cette hypothèse est juste, le Roi, issu d'un milieu d'intellectuel<sup>(96)</sup>, et ses flatteurs, seraient à l'origine de la trame de ce récit; ils auraient voulu opposer un descendant direct d'Hercule à César, descendant, lui depuis peu, de *Venus Genetrix*<sup>(97)</sup>.

Mais le Roi, s'est-il limité à ce stade ou a-t-il essayé de se faire passer pour Jupiter, le Roi des dieux. N'a-t-il pas été aidé en cela par l'aspect jupitérien<sup>(98)</sup> de son profil? Un rapprochement, inspiré par le Roi lui-même ou par ses courtisans, entre *lobès* et *Iovis*, forme archaïque du nominatif de Jupiter<sup>(99)</sup>, qui se prononce à peu de choses près de la même manière, ne serait pas impossible. Jupiter n'était pas inconnu en Numidie contrairement à ce qu'avance F. Bertrand<sup>(100)</sup>. Massinissa avait déjà manifesté le désir d'aller lui sacrifier. Le culte de ce dieu n'était pas ignoré en Afrique. Le Roi des dieux avait un sanctuaire à Utique<sup>(101)</sup>, où Juba I, après sa victoire sur les césariens et la mort de Curion en 49, a vécu pendant un certain temps, et s'est conduit, nous dit-on, en Maître<sup>(102)</sup>.

---

(94) Apollodore, II, 7, 8.

(95) C'est ce qu'avait remarqué, avec raison, St Gsell, *HAAN*, VI, p. 155.

(96) Hiempsal II, Le père de Juba I, est sans doute le Roi érudit, auteur des *Libri punici*, source de Salluste (*Bell. Jug.*, XVII, 7) quant aux origines des habitants de l'Afrique. L'auteur latin n'ayant pas précisé de quel Hiempsal il s'agit, d'aucuns (Camps, *Massinissa*, p. 15 et 16; R. Syme, *Salluste*, Los Angeles, 1964, p. 153) ont émis l'hypothèse que ces livres étaient de Hiempsal I, fils de Micipsa. Seulement l'âge de Hiempsal I, qualifié, ainsi que son frère aîné, Adherbal, de *parvus* par Salluste, (*Bell. Jug.*, VI, 2) à la veille de son accession au trône, son caractère d'enfant terrible, son règne trop court (118-116) et trop tumultueux, ne plaident pas dans ce sens. D'ailleurs s'il était question de Hiempsal Ier, fils de Micipsa, Salluste n'aurait, sans doute, pas manqué de le préciser pour qu'il ne soit pas confondu avec le second, le plus proche, celui qui fut son contemporain, le père de Juba Ier.

(97) "César l'a proclamé très haut en 68", selon R. Etienne, *Le siècle d'Auguste*, p. 40.

(98) Ce rapprochement est contesté par F. Bertrand, "Remarques sur l'origine romaine du monnayage en bronze et en argent de Juba I, Roi de Numidie", dans *BCTH*, n.s., 12-14, fasc. B, 1980, pp. 10-11. Dans cet article, l'auteur français pense à tort que Jupiter était inconnu en Numidie du temps de Juba I. Or on sait que ce dieu était connu du temps même de Massinissa. *cf. supra*, p. 10 et n. 76.

(99) *Cf.* F. Gaffiot, *Dictionnaire illustré, Latin-Français*, Pris, 1934, au mot Jupiter.

(100) F. Bertrand, *ibid.*, p. 11.

(101) Plutarque, *Caton*, 59, 3.

(102) César, *Bell. Civ.*, XI, 41-42; Dion Cassius, *XLI*, 42, 3-6; Appien, II, 45-46.





**Portrait de Juba I**

Extrait de *Die Numider*, p. 489

Une inscription découverte à Hasnaoua "à 14 km au nord de borj Bou Aréridj"<sup>(103)</sup>, zone ayant fait partie jadis du royaume de Juba I<sup>(104)</sup> que G. Camps date postérieurement de "plusieurs siècles"<sup>(105)</sup> au règne de Juba II, nous paraît plutôt, vu son libellé, remonter à l'époque de Juba I. En effet, dans ce texte le nom de Jupiter, suivi de celui de Juba, est cité *au nominatif* sous la forme archaïque *Iovis*. Dans cette inscription, Juba est mis sur le même plan que Jupiter; cela signifierait-il alors que le Roi tenait à être considéré comme un dieu de son vivant déjà? Ou bien ses fidèles ont-ils tenu à le diviniser après sa mort?

Les revers de certaines monnaies du Roi représentent la façade d'un temple octostyle accompagnée de la légende en punique *Iobai Hmmlkt*<sup>(106)</sup>. La coexistence du temple et de cette légende doit-elle nous inciter à penser que ce temple avait été érigé en l'honneur du Roi? Nous le pensons volontiers; d'autant plus que César, contemporain et ennemi du Roi "s'est fait rendre un culte divin de son vivant"<sup>(107)</sup>. Ne serait-ce que pour défier le Dictateur, Juba I pourrait avoir choisi de se déifier avant sa mort.

#### - Juba II

Son fils Juba II, installé par la volonté d'Auguste à la tête du royaume de Maurétanie, va-t-il oser se faire adorer comme dieu de son vivant par ses sujets?

Dans les inscriptions latines gravées en son honneur<sup>(108)</sup>, on ne peut trouver aucune allusion à l'éventualité d'un culte rendu du vivant du souverain. Cependant selon Plutarque<sup>(109)</sup>, Juba II, tout comme son père Juba I, aurait prétendu descendre

(103) CIL, VIII, 20627. *Nundina annu(a) quod praecepit Iovis et Juba et Genius Vanisne(n)si(um) quod preceperunt dii Ingirozogelzim*: Le marché annuel, selon ce qu'ont prescrit Jupiter, Juba et le génie de Vanisnenses et ce qu'ont prescrit les dieux *Ingi-roz-Ogelzim* (= les dieux de l'endroit où creuse la pioche, autrement dit les dieux chthoniens).

(104) Cf. H. Ghazi-Ben Maïssa, "Les origines du royaume d'Ascalis", dans *Africa Romana*, XI, 1994, pp. 1403-1416.

(105) Camps, *Massinissa*, p. 286-187.

(106) Mazard, *CNMM*, p. 50, n° 84-86 et p. 51, n° 91. L'expression *Hmmlkt* qui se développe, selon J.G. Février, H(a)M(i) M(a) L (a) K(a) T, pourrait signifier protecteur du royaume et non pas chef des princes comme l'avance J.G. Février, *L'inscription funéraire de Micipsa*, pp. 139-159 et particulièrement p. 148, suivi par Camps, *Massinissa*, p. 217; C. et G. Ch. Picard, "Recherches sur l'architecture numide", dans *Karthago*, XIX, 1980, pp. 16-39: préfèrent voir dans ce monument une basilique qui servait à Juba à "rendre la justice; il est probable en outre", selon les deux auteurs, "qu'elle était le siège d'un culte de la dynastie, comme les basiliques des villes romaines le seront pour le culte impérial", pp. 19-20.

(107) Etienne, *Le siècle d'Auguste*, p. 42.

(108) CIL, VIII, 9343: [in honorem] REGIS/ [et...] REGINAE (hedera)/ [... bo] NAE MAGNAE [... sign] VM. VICTORIAE E/... S FELIX/ [decre] TO PAGI. "En l'honneur du Roi et... de la Reine... bonne, grande, ... une statue de la victoire. ... Felix, par décret du Canton". CIL, VIII, 20977: [regi Jubae r] EGI PTOLMAEO/ [... p] ATRONIS. ET/ [dominis o] B MERITA: "Au Roi Juba, au Roi Ptolémée... à nos patrons et nos maîtres, en raison de leurs mérites".

(109) Plutarque, *Sertorius*, IX.

d'Hercule. "Ses ancêtres à ce qu'on rapporte, nous dit l'auteur grec, étaient les descendants de Didore et de Sophax<sup>(110)</sup>, lesquels étaient respectivement, selon la légende, petit-fils et fils d'Hercule et de Tinga. L'auteur laisse donc entendre que le Roi numide de Maurétanie avait tenu à se rattacher à cette légende qui fleurissait déjà à *Tingi*, probablement depuis la fin du III<sup>e</sup> siècle avant J. -C.

Sur de nombreuses monnaies à l'effigie de Juba II, figurent les symboles du héros légendaire. Le vase sacré (skyphos) "dans une guirlande fermée"<sup>(111)</sup>, figure sur le revers de trois monnaies datant de 22-23 après J.-C.<sup>(112)</sup>. La "massue dans une couronne de laurier"<sup>(113)</sup> est gravée au revers des monnaies de la période allant de 7-8 à 20-21 après J.-C. La "dépouille du lion de Némée suspendue à une massue"<sup>(115)</sup>, entourée à gauche d'une flèche, à droite d'un arc, figure sur le revers des monnaies de 5-6 à 23-24 après J.-C.

A cette série de monnaies, s'ajoutent celles où Juba ne se contentait pas de célébrer son ancêtre mythique, mais allait jusqu'à s'identifier au demi-dieu. Ainsi, sur l'avvers de plusieurs monnaies, datant de 5-6 à 23-24 après J.-C., Juba apparaît coiffé de la dépouille du lion de Némée<sup>(117)</sup>. La massue est représentée à plusieurs reprises derrière l'effigie du Roi<sup>(118)</sup>.

Selon G. Camps, "ces misérables symboles"<sup>(119)</sup> ne pouvaient pas avoir de répercussion dans la pensée des sujets de Juba II. "Toutes les dynasties"<sup>(120)</sup>, continue l'auteur, "ont cherché à se donner des origines divines ou merveilleuses; cela ne signifie pas pour autant que les membres de ces dynasties étaient de ce fait des personnages divins et reconnus pour tels"<sup>(121)</sup>. A notre connaissance, quand un chef se donne une origine divine, c'est qu'il se veut divin et ses sujets ont intérêt, bon gré mal gré, à croire, apparemment du moins, à son essence divine. C'était d'ailleurs déjà le cas, malgré ses réticences officielles, de l'Empereur Auguste lui-même<sup>(122)</sup>, son protecteur. Nous constatons que Juba s'est choisi pour ancêtre une divinité très populaire en Afrique du Nord. Ne plaçait-on pas, selon la légende, le Jardin des Hespérides entre Lixus et *Tingi*? De nombreuses villes ne portent-elles

(110) Plutarque, *ibid.*

(111) Mazard, *ibid.*

(112) *Id., ibid.* p. 83, N° 166-167 et 169.

(113) *Id., ibid.* p. 84.

(114) *Id., ibid.*, p. 84, N° 169-174.

(115) *Id., ibid.*, p. 85.

(116) *Id., ibid.*, p. 85-87, N° 176-184 et 186.

(117) *Id., ibid.*, p. 84, n° 172, p. 85, n° 177 et 178; p. 182; n°91, n°208-212; p. 94, n°226; p. 95-96, n° 231-236, p. 99 n° 253-156; p. 10 0, n° 260-162.

(118) *Id., ibid.*

(119) Camps, *Massinissa*, p. 288.

(120) *Id., ibid.*

(121) *Id., ibid.*

(122) Cf. Etienne. *Le siècle d'Auguste*, p. 40-43.

pas le même nom que les épouses légendaires du demi-dieu: *Tingi*<sup>(123)</sup>, *Iol*<sup>(124)</sup>, *Cirta*<sup>(125)</sup>, *Hippo (regius)*<sup>(126)</sup>. Le nom d'*Icosium* serait venu d'*Eikosi* qui, en grec, veut dire vingt, du nombre des compagnons d'Hercule<sup>(127)</sup>. Capsa aurait été fondée par un Hercule libyen<sup>(128)</sup>. Cette poluparité est prouvée, s'il le fallait, par le nombre d'inscriptions relatives à ce héros en Afrique<sup>(129)</sup>.

On peut se demander si l'attitude de Juba II ne risquait pas d'irriter son protecteur Auguste? Apparemment cela ne devait pas se produire. Hercule n'est qu'un demi-dieu et il est le fils du dieu Jupiter. L'Empereur a tout intérêt même à l'encourager dans cette voie dans le but d'amadouer les sujets maures et de les préparer à accepter, sans trop de difficulté, en cas d'annexion, le culte de l'Empereur romain. Ce culte n'avait-il pas été reçu avec enthousiasme par les habitants des provinces orientales de l'Empire, initiées depuis longtemps à de telles pratiques?

La politique religieuse de Juba II ne pouvait que servir celle d'Auguste; le demi-dieu Juba/Hercule rendait un culte au dieu Auguste/Jupiter. La hiérarchie divine et la *Pietas* filiale étaient donc respectées.

Quant à l'épouse de Juba, Cléopâtre Sélééné, fille de Marc Antoine (Nouveau Dionysos) et de la grande Cléopâtre, elle a toujours mis en évidence ses origines lagides. Elle donna à son fils le nom de Ptolémée, fit toujours graver son propre nom en grec sur les monnaies alors que celui de son mari figurait en latin<sup>(130)</sup>. Les symboles d'Isis<sup>(131)</sup> et d'autres symboles égyptiens, crocodile<sup>(132)</sup>, vache<sup>(133)</sup>, ibis<sup>(134)</sup>, apparaissent sur de nombreuses monnaies frappées à l'effigie de Juba II et de Cléopâtre Sélééné. Mais la monnaie la plus intéressante à ce sujet est celle où à l'avant figure la tête d'Ammon Cornu avec la légende *Rex Juba*, alors que sur le revers apparaît une forme diadémée, assise à gauche, coiffée du symbole d'Isis, tenant un bouquet dans sa main droite et un sceptre oblique dans sa main gauche.

(123) Plutarque, *Sertorius*, IX.

(124) F. Durrbach, ert., Hercules, dans Ch. Daremberg, 2d. Saglio et E. Pottier, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, 1877-1919, p. 99.

(125) Apollodore, II, 7.8.

(126) *Id.*, *ibid.*

(127) Solin, XXV, 17; cf. M. Leglay, "A la recherche d'Icosium", dans *Ant. Afr.*, II, 1986, p.7.

(128) Salluste, *Bell. Jug.*, LXXXIX, 4; cf. aussi P. Corbier, "Hercule africain, divinité indigène?", dans *Dialogue d'histoire ancienne*, I, 1974, p. 101.

(129) Cf. P. Corbier, *ibid.*, p. 95-04.

(130) Mazard, *CNNM*, p. 76-124.

(131) *Id.*, *ibid.* p. 93, n° 22 et 23; p. 102, n°272-274, p. 108, n°297-289; p. 10-113, n° 301-338; p. 115, n° 345; p. 116-117, p. 351-354.

(132) *Id.*, *ibid.*, p. 113-115, n° 339-344 et 346; p. 125, n° 394 et 395.

(133) *Id.*, *ibid.*, p. 93-94, n° 224-226.

(134) *Id.*, *ibid.*, p. 116, n° 349.

le tout entouré de la légende *Basilicca Kléopatra* et inscrit dans une couronne de laurier<sup>(135)</sup>. Selon J. Mazard, il s'agit d'une déesse dont il ne précise pas le nom<sup>(136)</sup>. Pour notre part, nous pensons qu'il pourrait s'agir de la Reine Cléopâtre s'identifiant à Isis, dont elle serait, en tant que descendante des pharaons, l'émanation terrestre. C'est à Isis, d'ailleurs, que Juba II avait consacré un *Iseum* à Caesarea<sup>(137)</sup>.

- Ptolémée

Quant au Roi Ptolémée dont le nom est déjà lourd de signification, il doit avoir hérité du "sacré pharaonique" de sa mère et herculéen de son père. Et si les dédicaces latines<sup>(138)</sup> relatives à ce Roi, comme celles adressées à son père, n'apparaissent pas teintées de beaucoup de religiosité, il reste néanmoins que l'une d'elles s'adresse à son *genius*<sup>(139)</sup>.

Selon les sources numismatiques, il ressort que Ptolémée avait suivi pendant un certain temps la politique religieuse hybride de son père. Aux côtés des monnaies où se trouve encore gravée la massue, symbole d'Hercule<sup>(140)</sup>, figurent des monnaies dédiées à Tibère Auguste<sup>(141)</sup>.

Une inscription découverte à Athènes<sup>(142)</sup> fait remonter l'origine généalogique du Roi *amazigh* au Roi Ptolémée d'Égypte. Ce texte qui, sans nul doute, traduit une réalité mais aussi un état d'esprit, en mentionnant l'ascendance lagide du Roi Ptolémée a-t-il pu contribuer à développer dans l'esprit du Roi l'idée qu'il était l'héritier des pharaons? A son retour d'Orient, Ptolémée s'est-il comporté à l'instar

(135) *Id.*, *ibid.*, p. 117, n° 355.

(136) *Id.*, *ibid.*, p. 117.

(137) Plin., *HN*, V, 10.

(138) L. LESCHI, "Un sacrifice pour le salut de Ptolémée, Roi de Maurétanie", dans *Mélanges E.F. GAUTIER*, 1937, p. 332-340: [pro salute r] EGIS. PT [o] LEM AEI / R EGIS. IVBAE. F(ili) REGNANTE / ANNO. DECVMO. ANTISTLA / GALLA. VOTVM.. SATVRNO. SOLVI / LIBENS MESITO. VICTVMA ACCEPTA / [a b] IVILIA RESPECTI. F(ilia). VITALE RUSGVNIENSE = "Pour le salut du Roi Ptolémée, fils du Roi Juba, dans la dixième année de son règne, moi Antistia Galla, j'ai accompli mon vœu à Saturne d'un cœur content, à juste titre, la victime ayant été reçue par Julia Vitalis, fille de Respectus, originaire de Rusgunise". CIL, VIII, 8927: REGI. PTO/LEMAO./ REG(is). IVBAE. F(ilio): "Au Roi Ptolémée, fils du Roi Juba". CIL, VIII, 9257: [r] EGI. PTOLEMAE [o] REG(is). IVBAE. F(ilio) / L(ucius). CAECILIUS /SAVAE CONSVMMATIS / D(e). S(ua) P(ecunia). F(aciendum). C(uravit)). ET CONSACRAVIT: "Au Roi Ptolémée, fils du Roi Juba, Lucius Caecilius Rufus, fils d'Agilis après avoir exercé toutes les charges de sa partie, a pris le soin de faire ériger à ses frais (cette statue) et l'a consacrée". CIL, VI, 9342; GENI [o] REGIS. PTO[lemaei] / REGIS [ibuae filii]: "Au génie du Roi Ptolémée, fils du Roi Juba".

(139) CIL, VIII, 9342.

(140) Mazard, *CNNM*, p. 133-134, n° 430-439.

(141) *Cf. id.*, *ibid.*, p. 136-138, n° 451-464.

(142) IG, 555 = IG II2, 3445 "Le peuple (athénien honore) le Roi Ptolémée, fils du Roi Juba, descendant du Roi Ptolémée pour sa valeur et sa bienveillance envers lui.



**Le Roi Ptolémée, fils de Juba II**  
Extrait de *Die Numider*, p. 509

des Rois du Nil, et s'est-il considéré comme un dieu et par là même a-t-il refusé de rendre un culte au dieu siégeant à l'*Urbs*, Caligula?<sup>(143)</sup>. Cela est fort probable.

Avec la disparition des grands royaumes *imazighen*, et la création de petites royautes sous l'emprise directe de l'administration romaine, la personne du Roi ne peut que descendre de son piédestal. La pénétration du christianisme en Afrique du Nord et la conversion des Rois<sup>(144)</sup> ont dû faire le reste. Le culte du roi vivant n'avait plus sa place dans la société. Cependant, chez les Maures moins atteints par la religion de Jésus que les nations *timazighine* de l'Est de l'Afrique antique, on continue à vénérer les Rois défunts.

## B. Le culte royal des souverains après leur mort

Après leur mort, les Rois sont divinisés. Les sépultures colossales, *tumuli*, tertres, tombeaux et mausolées en témoignent. Si les auteurs païens n'ont pas parlé explicitement de cette pratique, c'est probablement parce qu'elle n'était pas propre au peuple *amazigh*. La divinisation des chefs morts en général, et des Rois en particulier, était chose courante dans le bassin méditerranéen. Mais il y a toutefois quelques allusions dans ce sens à signaler. Quant Appien relate la mort de Sophonisbe, l'auteur grec nous dit que Massinissa lui organisa des funérailles royales<sup>(145)</sup>. Quant Salluste nous parle de la mort de Micipsa, il nous dit que ses fils lui avaient "rendu les honneurs légitimes et dignes d'un Roi": *illi more regis iusta magnifice fecerant*<sup>(146)</sup>. La magnificence de ces honneurs sous-entend-elle l'accomplissement habituel des rites funéraires royaux ou plutôt un cérémonial d'apothéose? Dans le discours de la plaidorie que Salluste prête à Adherbal et que celui-ci prononça devant le Sénat, le Numide parlait de son grand-père Massinissa et de son père Micipsa comme de simples défunts et non comme des souverains divinisés. Mais Adherbal pouvait-il faire autrement, lui qui vient en suppliant? Une allusion à une éventuelle divinisation des Rois ancêtres, ne risque-t-elle pas de choquer les ennemis historiques de la royauté, les sénateurs romains?

### 1. Le culte des Rois morts en Numidie

Deux inscriptions puniques découvertes l'une à Dougga, l'autre à Cherchel apportent des éléments qui pourraient faire penser à la divinisation des Rois défunts, Missinissa et Micipsa en l'occurrence.

- *Massinissa*

La première est une dédicace bilingue punico-libyque, d'un temple érigé à Massinissa après sa mort: "Les citoyens de Dougga ont bâti ce temple au Roi

(143) Cf. notre article, "Encore et toujours sur la mort de Ptéléinée, le Roi *amazigh* de Maurétanie", dans *Hespéris*, 1995, pp. 21-37, quant aux relations tendues entre le Roi et son cousin Caligula.

(144) Nubel et son fils, Firmus, étaient de confession chrétienne.

(145) Appien, *Punica*, 28.

(146) Salluste, *Bell. Jug.*, XI, 2.

Massinissa,, fils du Roi Gaia, fils du Suffète Zilalsan en l'an 10 (du règne) de Micipsa..."<sup>(147)</sup>. Certes, comme l'a souligné G. Camps, les "précisions généalogiques apportées dans la rédaction de l'inscription ne donnent à Massinissa qu'une origine humaine"<sup>(148)</sup>. Mais Massinissa avait-il besoin de se créer une généalogie légendaire? N'était-il pas un être extraordinaire de nature quasi-divine aux yeux des anciens? Quant à la "sécheresse même de la dédicace", pour reprendre l'expression de G. Camps<sup>(149)</sup>, nous pensons qu'elle traduit plutôt une sincère adoration dépourvue d'artifice. Au début de l'institution du culte impérial, le style des dédicaces n'est-il pas empli de sobriété comme le veut alors l'épigraphie de l'époque -ce qui ne signifie pas pour autant absence de spontanéité -, pour devenir ensuite au II<sup>e</sup> siècle et au début du IV<sup>e</sup> siècle plus pompeuse, plus emphatique, alors que la dévotion s'avère moins sincère, plus officielle que privée.

Le titre même de Roi, figurant dans le texte, n'est-il pas lourd de signification? G. Camps n'a-t-il pas insisté, et avec raison, quelques pages auparavant sur "le caractère sacré"<sup>(150)</sup> de ce titre. N'a-t-il pas écrit que l'attachement des *Imazighen* à la personne royale relève plutôt d'une "origine religieuse ou magique"<sup>(151)</sup> qu'affective? Pour ces raisons, nous pensons donc que le formulaire ne manque ni de respect ni même d'adoration

De plus, ladite "sécheresse" du texte, ne doit pas nous faire oublier qu'on est ici en présence d'un temple, ce qui signifie automatiquement et sans ambiguïté, l'existence, dans cet édifice, d'un culte à un personnage, c'est-à-dire à Massinissa. D'autre part, un temple élevé et dédié à ce Roi défunt à plusieurs kilomètres de sa capitale Cirta, et à plusieurs kilomètres, comme l'a écrit G. Camps<sup>(152)</sup>, de son lieu de sépulture, exclut, à notre avis, toute hypothèse d'un simple culte funéraire, et établit celle d'un culte royal qui, peut-être, est rendu dans différentes parties du royaume. C'est pour cette raison que nous ne pouvons pas exclure la restitution Masin [issae] dans l'inspiration d'Abisar (en Kabylie) Tab (u) la Deo Masin [issae]<sup>(153)</sup>.

#### - *Micipsa*

Dans la seconde inscription de onze lignes, en langue punique dédiée à Micipsa par l'arrière-petit-fils de Massinissa Yzm<sup>(154)</sup> (= "lion" en *tamazight*), il est question d'un sanctuaire à Micipsa qualifié après sa mort de "vivant des

(147) J.B. Chabot, *Recueil des inscriptions libyques*, Paris, 1940-1941, n° 2.

(148) Camps, *Massinissa*, p. 283.

(149) Camps, *ibid.*.

(150) *Id., ibid.*, p. 162.

(151) *Id., ibid.*

(152) *Id., ibid.*, p. 178, 230 et 288.

(153) CIL, VIII, 20731.

(154) J.G. Février, "L'inscription funéraire de Micipsa", dans *Revue d'Assyriologie et d'archéologie orientales*, XLV, 1951 (= Février, *L'inscription funéraire de Micipsa*), p. 148.



vivants"<sup>(155)</sup> par Yzm. Ce dernier se dit "ordonnateur du dieu"<sup>(156)</sup>. Ce dieu ne peut être, selon J.C. Février suivi par G. Camps<sup>(157)</sup>, que Micipsa lui-même.

Dans ce sanctuaire, on respecte les rites habituels de tout culte divin, en faisant des libations avec de la myrrhe fluide et en brûlant de l'encens (L.8), sans doute devant la statue de celui qu'on vient adorer, le Roi Micipsa.

- *Masgava*

On a découvert d'autres inscriptions gravées cette fois en latin où apparaissent les noms d'autres Rois et Princes *imazighen*. L'une d'entre elles, retrouvée à Henchir Belda, près de Dougga, est dédiée à Masgava, pour le salut de l'Empereur César<sup>(158)</sup>. On connaît déjà un fils de Massinissa qui portait ce nom et à qui le Roi avait confié une mission diplomatique-religieuse à Rome<sup>(159)</sup>. Cette indication rapportée par Tite Live prouve à elle seule que ce personnage est loin d'être "dépourvu de toute importance"<sup>(160)</sup>. Il n'est pas impossible alors qu'on ait affaire ici à un fils probablement très pieux de Massinissa, mort sans doute, comme plusieurs autres de ses frères, avant la disparition du nonagénaire, son père l'aurait alors divinisé.

- *Gulussa*

Dans une autre inscription découverte à Ksar Sbahi, on invoque le Génie de la colonie et le Roi Gulu<sup>ssa</sup><sup>(161)</sup>. Une autre dédicace provenant de la même région, de Khamissa (*Tubursicu Numidarum*) est adressée au Roi Hiempal, fils du Roi Gauda, par les habitants de la ville<sup>(162)</sup>. Selon G. Camps, ces deux dernières dédicaces "ne sont pas d'une religiosité vibrante"<sup>(163)</sup>. A propos de la première, l'auteur écrit : "Gulussa prend place après le Génie de la colonie et le caractère artificiel des sentiments révélés par l'inscription de *Tubusicu* ne fait aucun doute"<sup>(164)</sup>. Pour

(155) *Id.*, *ibid.*

(156) *Id.*, *ibid.*

(157) Camps, *ibid.*, p. 284.

(158) *AE*, 1895, 31 MASGAV [ae]... / PRO SALVTE [imp(eratoris) caes(aris) ...] / FELICI [s aug(usti)? ...] / PVBLI COL...ICPPIII M.../ ECACAID...

(159) Tite Live, XLV, 13 et 14.

(160) Benabou, *Résistance*, p. 292, Ici apparemment, l'auteur suit G. Camps, *Massinissa*, p. 285.

(161) *CIL*, VIII, 18752: GENIO COL [on(iae)] R(egi). N(umi) D(iae)? GVLVGAE. NV [mi](diae) REG (is) / [mas] SIN [isae] FIL (io). MI...S...R.R DRVSVS / PM LEG. MI...R...FVLGVR. TEM; IVN. / HONOR. S(ua) P(ecunia) D(e) D(it).

(162) *CIL*, VIII, 17159: REG [i...] HIEMP [sali] / GAVDAE REG [is fi] LIO [cives / et] INCOLAE THV [bursic (enses) ae], DEFIC [aver (unt) et in] GLOR (iam) OPT [imae? /patriae] IVIVS PROCV [lus...] Hon...

(163) Camps, *ibid.*

(164) *Id.*, *ibid.*

notre part, nous n'avons pas pu déceler cet artifice de sentiment vu par G. Camps et nous constatons plutôt qu'en invoquant le Génie de la colonie en même temps que le Roi Gulussa, les dédicants ont bien voulu les mettre sur le même plan, ce qui est extrêmement important, et témoigne clairement de la divinisation du Roi

- *Hiempsal*

Quant à l'inscription dédiée au Roi Hiempsal, où il est question de l'érection d'un monument, un temple peut-être, elle ne témoigne pas seulement de l'action d'"un patriotisme de clocher"<sup>(165)</sup>, comme l'a écrit G. Camps, mais elle est, aussi et surtout, la preuve de la persistance du culte royal, même pendant l'occupation romaine.

Une autre inscription est dédiée à Hiempsal par un citoyen romain qui dit avoir accompli un vœu *v(otum solvit libens animo)*<sup>(166)</sup>. Selon G. Camps, sous le nom de Hiempsal, se cache une divinité locale et non le Roi lui-même. "Quand on cite un Roi, même divinisé, on mentionne toujours ses titres (...). Masgava, Hiempsal (Hiempsal) étaient vraisemblablement des dieux indigènes dont les princes numides portait le nom"<sup>(167)</sup>.

Pour notre part, si ce prince et ce Roi, Masagava et Hiempsal, portaient des noms de divinités, c'est que ces deux personnages s'assimilaient de leur vivant à ces dieux auxquels ils empruntaient leur nom. On peut citer à cet égard, un exemple plus tardif, certes, celui de Commode, qui se disait *Hercules Romanus* et se considérait, sans complexe, lui-même comme un demi-dieu, fils de Jupiter.

## 2. Le culte des Rois en Maurétanie

D'autres témoignages, littéraires cette fois-ci viennent "confirmer l'existence, voire la persistance du culte des Rois en Afrique mineure, particulièrement dans la Maurétanie. Plus choqués par cette divinisation posthume que les auteurs païens, les auteurs chrétiens n'ont pas hésité à nous signaler et à dénoncer cette pratique contraire au principe du christianisme, chez les *Imazighen*.

Tertullien, apologiste et théologien africain de la fin du II<sup>e</sup>-début du III<sup>e</sup> siècles, nous apprend que la Maurétanie rendait un culte à ses Rois. "Chaque province, chaque cité a aussi son dieu à elle; aussi la Syrie à son Astartes (...), l'Afrique, *Caelestes*, la Maurétanie ses roitelets"<sup>(168)</sup>. Il est évident que ce texte rappelle deux réalités historiques. D'une part la popularité de *Caelestis* en Afrique,

(165) *Id., ibid.*

(166) CIL, VIII, 8834.

(167) Camps, *Ibid.*

(168) Tertullien, *Apologétique*, 24: *unicuique etiam provinciae et civitati suus deus est, ut Syriae astartes (...) ut Africae caelestis, ut Maurétaniae reguli sui.*

déesse dont l'implantation remonterait à Didon<sup>(169)</sup>, après la conquête romaine, *Juno Caelestis* ou souvent *Caelestes*, était devenue la divinité poliade de Carthage<sup>(170)</sup>. D'autre part, il existait, un siècle et demi avant Tertullien, un royaume en Maurétanie, dont les souverains prétendaient de leur vivant déjà, avoir une ascendance divine.

Minucius Felix nous précise que le culte rendu aux Rois maures l'était *post mortem* et cite comme exemple le nom de Juba. "Après leur mort vous imaginez qu'ils deviennent des dieux (...) ainsi Juba, par la volonté des Maures est un dieu"<sup>(171)</sup>.

Saint Cyprien ajoute même que les Maures adorent leurs Rois "ouvertement et n'en font aucun mystère"<sup>(172)</sup>.

Un demi-siècle plus tard, Lactance constate la persistance d'un culte que les Maures rendaient à leurs Rois divinisés et cite aussi Juba. "Les maures (ont divinisé) leurs Rois (...), les Maures (ont adoré) Juba"<sup>(173)</sup>.

Dans *Adversus Paganos*<sup>(174)</sup>, Arnobe énumère, parmi les divinités africaines, les *Bocchores mauri* qu'il faudrait plutôt rapprocher de Bocchus<sup>(175)</sup>, nom de deux Rois maures dont le pluriel pourrait, par une sorte de barbarisme, avoir donné *Bocchores*, que du dieu Bonchor<sup>(176)</sup>, dieu maures certes, mais dont le nom contient un "n" et qui n'est cité qu'au singulier seulement<sup>(177)</sup>.

Prudence, poète latin chrétien (348-415) nous signale l'existence d'un culte rendu par les habitants de *Tingis* aux Rois Massyles :

*Ingeret Tingis sua Cassianum  
Festa Massulum monumenta regum  
Qui cinis gentes domitas coegit  
Ad iuga Christi*<sup>(178)</sup>.

(169) *Caelestis* est anciennement connue en Afrique; sa "statue est vénérée des Carthaginois et des autres Libyens. On dit qu'elle fut consacré par Didon la phénicienne. du temps où elle fondait l'ancienne Carthage, en découpant la peau du taureau", Hérodien, 5, 4-6.

(170) Picard, *Les religions de l'Afrique antique*, Paris, 1954 (= Picard, *Les religions*), p. 108.

(171) Minucius Felix, *Octavius*, 21, 9: *Post mortem deos fungitis (...) ut Juba, Mauri volentibus deus est...*

(172) Saint Cyprien: *Quod idola dii non sint*, 2: *Mauri manifeste reges colunt, nec ullo velamento hoc nomen, obtexunt*

(173) Lactance, *Institutions divines*, I, 15, 6: "*Mauri reges suos (consacraverunt) (...) Mauri Jubam (coluerunt)*."

(174) Arnobe, *Adversus paganos*, I, 36.

(175) Comme l'avait fait R. Basset, "Recherche sur la religion des Berbères", dans *Revue de l'Histoire des religions*, 1910, p. 291-342 et particulièrement pp. 314-315; cf. aussi Gsell, *HANN*, VI, p. 138.

(176) Picard, *Les religions*, p. 23, a fait ce rapprochement; il est suivi par Camps, *Massinissa*, p. 282 et n. 874.

(177) Picard, *ibid.*, fig., 1, p. 23.

(178) Prudence, *Peristéphanon*, IV, 45-48: "Tingis opposera (le natalis de) Cassien aux fêtes qui commémorent ses Rois massyles, lui dont le martyre a poussé les tribus domptées sous le joug du

Tertullien, Municius Felix, Saint Cyprien, Lactance, Arnobe sont tous des africains. Dans ces conditions, il est difficile, sinon impossible, de mettre en doute leur témoignage. Ils n'avaient aucunement besoin, même pour des raisons de propagande chrétienne, d'imaginer chez les païens d'Afrique du Nord d'autres divinités que celles qui sont traditionnellement reconnues et adorées. La référence à la persistance d'un culte royal chez les Maures, et chez les seuls Maures, doit être considérée comme l'expression de la vérité historique.

### III. LES TÉMOIGNAGES MATÉRIELS DU CULTE ROYAL.

#### 1. Les portraits

Nous pensons que les Rois *imazighen* et particulièrement Juba II et Ptolémée, tous deux imprégnés de traditions hellénistiques, ont essayé d'apparaître à leurs sujets, de leur vivant, comme des demi-dieux<sup>(179)</sup> promis, après leur mort, à l'apothéose.

De nombreux portraits que d'aucuns, historiens et archéologues, attribuent aux Rois Juba II et Ptolémée ont été exhumés dans certaines villes du royaume de Maurétanie: l'ancienne *Iol-Caesarea* nous en fournit douze sur quatorze, une tête en marbre du Roi Juba I<sup>(180)</sup>, six du Roi Juba II<sup>(181)</sup> et cinq du Roi Ptolémée<sup>(182)</sup>.

---

Christ". Trad. J. Carcopino. *Le Maroc antique*, p. 284. Il n'est pas certain qu'il s'agisse ici des Rois Juba II et Ptolémée, comme le suppose G. Camps, *Massinissa*, p. 283. Ces Rois étaient d'origine massyle, certes, mais c'est sous le vocable de "Rois maures" qu'ils étaient désignés dans la littérature antique. De plus la ville de Tingi, si son statut de colonie, à cette époque, est confirmé, ne pouvait qu'échapper à leur autorité.

(179) Ptolémée pourrait s'être même considéré comme un dieu après son voyage en Orient. Cf. H. Ghazi-Ben Maïssa, "Encore et toujours sur la mort de Ptolémée, le Roi *amazigh* de Maurétanie", dans *Héspéris*, 1995, pp. 21-37.

(180) M. Héron de Villefosse, *Musée africain du Louvre*, Paris 1906, n° 178, pl. III, 2; E. Poucher-Colozier, "Quelques marbres de Cherchel au Musée du Louvre", dans *Libyca*, I, 1953, p. 23 et n° 1; H.G. Horn et Ch.-B. Ruger, *Die Numider, Reiter und Könige nordlich der Sahara*, Bonn, 1979 (= *Die Numider*), pp. 488-189, pl. 57; K. De Kersauson, *Musée du Louvre, catalogue des portraits romains*, t.I, *Portraits de la République et d'époque Julio-Claudienne*, Paris 1986 (= Kersauson, *Musée de Louvre*), 120 et 121.

(181) a) E. Boucher-Clozier, *ibid.*, pp. 23-28. L'auteur ne précise pas le n° sous lequel est inventorié ce portrait au Louvre b) Portrait en marbre découvert à Cherchel en 1882, actuellement au Louvre, n° 1886; M. Héron de Villefosse, *ibid.*, n° 174 et III, 1; E. Boucher-Colozier, *ibid.*, p. 23 et n. 2; *Die Numider*, p. 494-95 et pl. 60 Kersauson, *ibid.*, p. 124-125; c) Tête en marbre de Juba II découverte à Cherchel en 1895, actuellement au musée de la ville, n° 21; M. Durry, *Musée de l'Algérie et de la Tunisie - Musée de Cherchel supplément*, Paris 1924, p. 91; St. Gsell et M. Leglay, *Cherchel antique Iol Caesarea*, Alger, 1952, p. 47, E. Boucher-Colozier, *ibid.*, 23 et n. 4; *Die Numider*, p. 492-493 et pl. 59; d) Portrait découvert à Cherchel, qui se trouvait en 1900 dans une collection privée, E. Boucher-Colozier, *ibid.*, p. 23 et n. 5; e) Portrait de Juba II découvert à Cherchel en 1856, actuellement au musée de la ville, n° 37, cf. P. Gauckler, *Musée de l'Algérie et de la Tunisie - Musée de Cherchel*, Paris, 1895, p. 112, pl. VIII, 2; St. Gsell et M. Leglay, *ibid.*, 52; *Die Numider*, p. 500-501 et pl. 64; f) Portrait de Juba II découvert en 1921, actuellement au Musée de Cherchel, n° 50; cf. M. Durry, *ibid.*, p. 90, pl. IX, 6; St. Gsell et M. Leglay, *ibid.*, p.55; E. Boucher-Clozier, *ibid.*, p. 23 et n. 4.

(182) a) Portrait du Roi Ptolémée découvert à Cherchel en 1843; actuellement au Musée du Louvre, n° 1887, cf. St. Gsell-M. Leglay, *ibid.*, p. 17 Kersauson, *ibid.* p. 128 et 129; b) Tête de

Quant aux autres, il s'agit d'une tête de Juba II retrouvée à *Tigava*<sup>(183)</sup>, et un portrait du même Roi découvert à *Sala*, à proximité d'un "temple maurétanien, d'ordre ionique et couronné d'une corniche à gorge égyptienne, construit très probablement au 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C."<sup>(184)</sup>. A propos de ce portrait, J. Boube écrit: "L'usure quasi-totale des mèches et du diadème, sur la partie droite et le haut de la tête, ne peut avoir une origine accidentelle, ni correspondre à une intention précise de mutilation. Elle a déterminé des surfaces polies, qui font penser, encore que l'hypothèse puisse paraître surprenante et aventurée, à l'usure provoquée par le geste de la vénération, accompli, à la faveur de la taille réduite de la statue, par des générations de dévots sur la tête même de leur Roi divinisé"<sup>(185)</sup>. La persistance de cette dévotion aurait duré, selon l'auteur, jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle<sup>(186)</sup>.

## 2. Les tertres et tumuli

A ces portraits, objets de vénération, s'ajoutent des monuments impressionnants, des *tumuli*, des tertres, des mausolées qui, selon les historiens et les archéologues, abritaient les Rois défunts. De nombreux *tumuli* et tertres sont découverts dans la région nord du Maroc atlantique<sup>(187)</sup>. D'autres sont signalés dans l'Algérie actuelle<sup>(188)</sup>. Ces monuments coniques "vraiment berbères", selon l'expression de St. Gsell<sup>(189)</sup>, construits les uns en pierres<sup>(190)</sup>, les autres en terre<sup>(191)</sup>, peuvent atteindre de grandes dimensions. Le tertre de Mzora<sup>(192)</sup> entre Tanger et Larache atteint 58 m de diamètre<sup>(193)</sup>. Sa base est formée par une murette de plusieurs

---

Ptolémée de Hammam Rhira; elle aurait, en réalité, été découverte à Cherchel en 1895, elle est actuellement au Louvre, n° 1888; M. Heron de Villefosse, *ibid.*, n° 250; E. Boucher-Colozier, *ibid.*, p. 28 et n. 23; Die Numider, p. 504-505 et pl. 66 Kersauson, *ibid.*, p. 126 et 127; c) Portrait de Ptolémée envoyé au Louvre en 1896, il y figure sous le n° 3183; E. Boucher-Colozier, *ibid.*, p. 28-30, fig. 3; d) Portrait de Ptolémée découvert à Cherchel en 1901; actuellement au musée de la ville, n° 40; cf. M. Durry, *ibid.*, 89 et sq. et pl. IX, 5; Die Numider, p. 512-513 et pl. 71; e) Portrait de Ptolémée découvert en 1960; actuellement au Musée de Cherchel, n° 52, cf. *Die Numider*, p. 506-507 et pl. 67.

(183) R. Bloch, Tête de Juba II, trouvée à Tigava, dans *CRAI*, 1946, p. 109-112 (tête en basalte).

(184) J. Boube, Un nouveau portrait de Juba II découvert à Sala, dans *BAM*, VI, 1966, pp. 91-108 et particulièrement p. 104.

(185) *Id.*, *ibid.*, p. 96.

(186) *Id.*, *ibid.*, p. 106.

(187) G. Souville, "Principaux types de tumulus marocains", dans *Bull. de la Soc. Préhist. franc.*, LVI, 1959, p. 194-402; *Id.* "Éléments nouveaux sur les monuments funéraires préislamiques du Maroc", dans *Bull. de la Soc. préhist. franc.*, LXII, 1965, p. 482-493; *Id.* *Atlas préhistorique du Maroc*, I, *Le Maroc atlantique*.

(188) G. Camps, *Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires, protohistoriques*, Paris, 1961, p. 65-84.

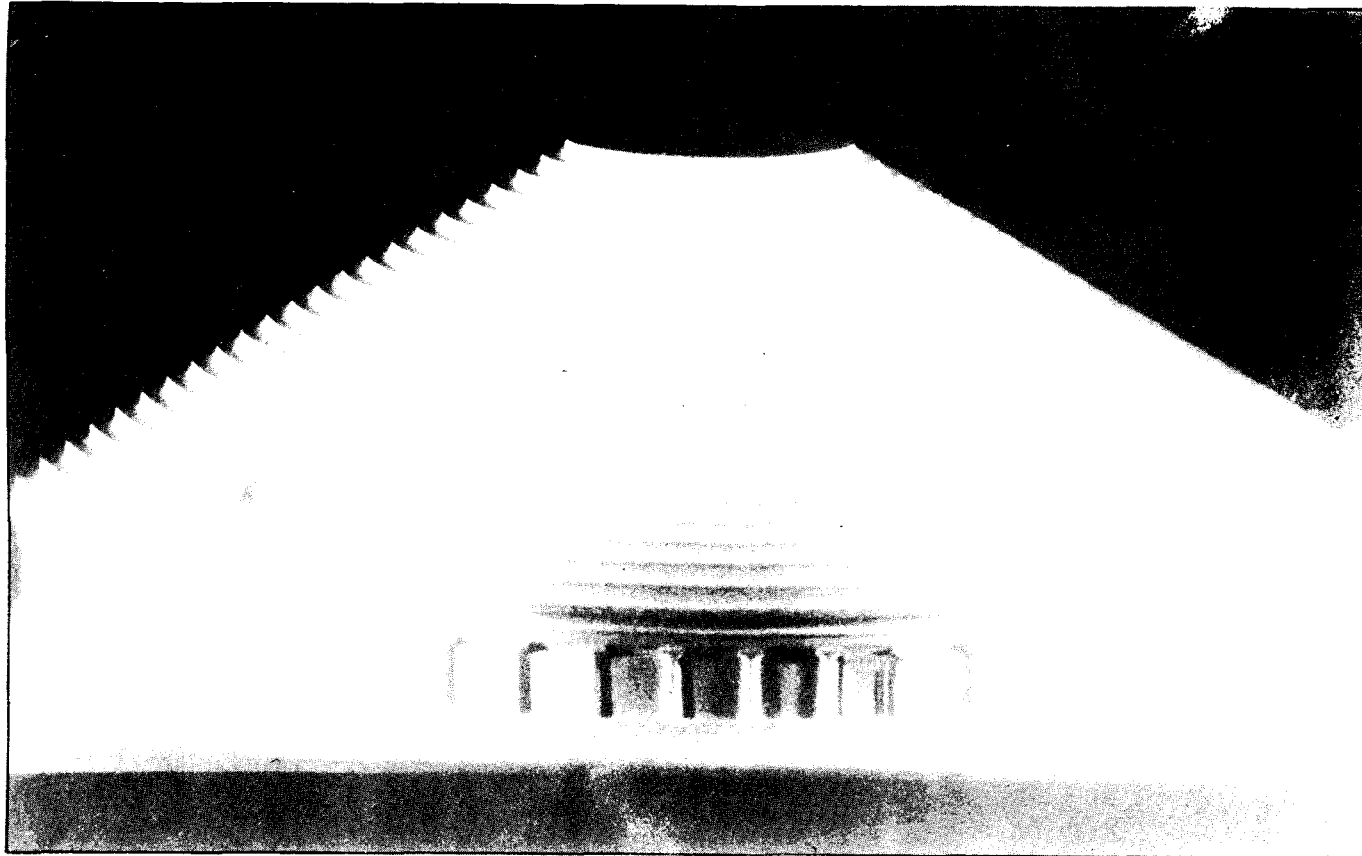
(189) Gsell, *HANN*, VI, p. 189.

(190) Il s'agit des *tumuli*.

(191) Il s'agit des tertres.

(192) Le terme Mzora n'est ici que la contraction du mot amazigh *imzwwra* qui signifie les *Premiers*, les *Anciens*.

(193) Souville, *Atlas*, p. 33.



**Le Medghacen §Maquette de restitution**  
Extrait de Rakob, *Architecture royale Numide*, p. 339

assises de blocs rectangulaires bien équarris et assemblés sans mortier, hauteur actuelle 6 m. Le tertre est entouré par un cercle de 167 monolithes dégrossis et polis par l'homme (...) deux monolithes sont nettement plus élevés, l'un à l'ouest de 5 m de hauteur (...), l'autre de 4,5m<sup>(194)</sup>. M. Tarradell pense que ce monument est d'époque assez tardive, c'est lui que Sertorius a dû fouiller, et prendre pour le tombeau d'Antée<sup>(195)</sup>.

### 3. Les tombeaux royaux

A côté de cette forme de sépulture primaire, nous avons des sépultures de construction beaucoup plus évoluée et techniquement plus recherchée, il s'agit des tombeaux royaux ou mausolées.

Pour la construction de ces monuments, dont la forme architecturale paraît "avoir pour origine la pyramide égyptienne"<sup>(196)</sup>, les *imazighen* semblent s'être inspirés, quoiqu'en dise St. Gsell, qui veut que toute pénétration de civilisation étrangère doit passer par Carthage, directement de l'Égypte, pays voisin. L'auteur de *l'Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* ne trouve-t-il pas bizarre que ceux qui soi-disant avaient véhiculé ce genre d'architecture funéraire n'en aient pas fait usage dans leur cité comme il l'avoue lui-même? "Nous ne saurions affirmer que les Carthaginois en aient construit dans leur ville"<sup>(197)</sup>, écrit-il. En effet, comme l'affirme F. Rakob, "le monde punique n'a jamais connu le type architectural de la tombe en forme de *tumulus*"<sup>(198)</sup>.

Cinq mausolées sont à signaler en Numide, dont deux en forme de *tumulus*, le Médghacen, situé au nord-ouest de l'Aurès au cœur du berceau de la tribu massyle, d'après G. Camps<sup>(199)</sup>. Ce mausolée "porte le témoignage", selon F. Rakob, "de la pénétration des Rois numides du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, qui se considéraient les égaux des monarques hellénistiques"<sup>(200)</sup>. Il s'agit d'un monument grandiose qui "mesure près de 59 mètres de diamètre. Le cylindre, relativement bas (à peine 4m50), est orné de soixante colonnes engagées, d'ordre dorique, à fût non cannelé, portant une architrave lisse et une corniche dont le profil est celui de la gorge égyptienne. Le cône offre 24 degrés, larges et élevés. La hauteur totale est d'un peu plus de 18 mètres. Au sommet, s'étend une spacieuse plateforme, qui a pu

(194) *Id.*, *ibid.*

(195) M. Tarradell, El tumulo de Mezora (Marruecos) *Archiv. Prehist. Levantina*, t. III, 1952, p. 229-139.

(196) Gsell, *HANN*, VI, p. 251.

(197) *Id.*, *ibid.*

(198) F. Rakob, "Architecture royale numide", dans *Architecture et Société, de l'archaïsme grec à la fin de la République romaine*, (Actes du colloque International organisé par le CNRS et l'École Française de Rome, Rome 2-4 déc. 1890), Paris-Rome, 1983 (= Rakob, *Architecture royale Numide*), p. 330

(199) Cf. Camps, origine du royaume massyle, p. 33-35.

(200) F. Rakob, *ibid.*, p. 329-330.

servir de base à quelque motif d'architecture ou sculpture, à moins qu'elle n'ait constitué une aire pour la célébration de certains actes religieux". Telle est la description sommaire que donne St. Gsell de l'aspect extérieur de ce monument<sup>(201)</sup>.

Les bâtisseurs de ce monument, dont la décoration est exclusivement hellénique<sup>(202)</sup>, occupant "le centre d'un cimetière, clos par une enceinte, entourée de *Tumuli* "purement africains"<sup>(203)</sup> où devaient reposer sans doute" des gens que des liens de parenté ou de dépendance rattachaient<sup>(204)</sup> à ce dignitaire, nous rappelant ainsi les ensembles funéraires de l'Égypte pharaonique, doivent avoir puisé leur modèle sur des exemples hellénico-égyptiens.

En 1910, H. Thiersch relève dans un article<sup>(205)</sup> jugé par Rakob "d'une importance capitale" "l'exemplarité (sic) du mausolée d'Alexandre dans sa dernière version du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère où des traditions macédoniennes et égyptienne (...) s'entrecroisèrent"<sup>(206)</sup>; ce savant allemand du début du siècle avait démontré le caractère modèle de ce mausolée pour l'architecture funéraire du royaume numide bien imprégné de civilisation hellénistique<sup>(207)</sup>.

De nombreuses hypothèses ont été émises quant à la datation et à l'appartenance de ce mausolée. Alors que G. Camps l'attribue à la dynastie Massyle<sup>(208)</sup> et le date "de fin du IV<sup>e</sup> au début du III<sup>e</sup> siècle"<sup>(209)</sup>, E. Fentress, elle, l'attribue à un Roi anonyme gétule du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>(210)</sup>. Quant à J. Desanges, il ne voit pas d'empêchement de l'attribuer au Roi Massaesyle Suphax<sup>(211)</sup>. Si la thèse de l'appartenance de ce monument à un Roi gétule est, comme l'a démontré F. Rakob, à exclure, le thèse de Suphax comme commanditaire de ce mausolée est également à écarter. En effet, la construction et surtout l'occupation de tout cet ensemble funéraire, nécessite une longue période. Or le règne du Massaesyle sur cette région est vraisemblablement de courte durée<sup>(212)</sup>. Nous avons donc affaire à une dynastie

(201) Gsell, *HAAN*, VI, p. 263. Pour la description interne, cf. p. 264-265. Pour une description beaucoup plus détaillée du monument, cf. G. Camps, *Le Medracen*, mausolée de Numidie, dans *CRAI*, 1973 (= Camps, *Le Medracen*), p. 470-517.

(202) Gsell, *HAAN*, VI, p. 260; Frakob, *ibid.*, p. 330.

(203) Gsell, *ibid.*, VI, p. 262.

(204) *Id.*, *ibid.*

(205) H. Thiersch, "Die alexandrinische königsnekropole", dans *JDAI*, 25, 1910, pp. 55-97, cité par F. Rakob, *ibid.*, p. 332 et n. 29

(206) F. Rakob, *ibid.*, p. 332.

(207) H. Thiersch, *ibid.*, p. 89, cité par F. Rakob, *ibid.*

(208) Camps, *Le Medracen*, p. 509.

(209) *Id.*, *ibid.*

(210) E. Fentress, *Numidia and the Roman Army*, Oxford, 1979, p. 56.

(211) J. Desanges, *Plin l'ancien, histoire naturelle*, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1980 (= Desanges, *Plin*), p. 336 et n. 2 et 3.

(212) Cette zone, berceau de la dynastie massyle, est une conquête récente du Massaesyle, cf. H. Ghazi-Ben Maissa, "Les origines du royaume d'Ascalis", dans *Africa Romana*, 1994, pp. 1403-1416.



qui a régné sur cette région pendant longtemps, à un Roi puissant, hellénisé et qui a des rapports avec l'Égypte lagide. Massinissa semble être tout désigné pour être le commanditaire de cet ouvrage, comme l'avance F. Rakob<sup>(213)</sup>. Roi puissant, riche et hellénisé, Massinissa qui avait des rapports avec l'Égypte ptolémaïque a vécu longtemps et a eu donc largement le temps et les moyens pour préparer sa demeure éternelle.

"Postérieur au Médracen, puisqu'il en est une copie, le mausolée royal<sup>(214)</sup>, dit Tombeau de la chrétienne est, comme l'a écrit St. Gsell, antérieur à l'an 40 de notre ère, date de l'annexion de la Maurétanie"<sup>(215)</sup>.

Ce mausolée, dressé près de Cherchel, l'ancienne *Caesarea*, est apparemment, vu son nom *Khor Romia*, consacré initialement à la sépulture d'une femme, peut-être Cléopâtre Séléne<sup>(216)</sup>. Le mot "Roumia" traduit à tort par "la Chrétienne", doit désigner, en effet, la "Romaine"; car les équivalents du mot "chrétienne" sont *Nousrania* et *Massihia*. Quant au mot *Roum* d'où dérive *Roumia*, il a toujours désigné et tout au long du moyen âge, les Romains. Il est vrai que le mot s'est étendu à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et surtout au début du 20<sup>e</sup> siècle pour désigner les Européens, en général, et les Français en particulier, en Afrique du Nord. Un Égyptien, un Libanais, un Syrien chrétien ne se verra pas désigner par le mot *Roumi*, mais plutôt par celui de *massihi*.

L'appellation de ce tombeau, qui vient du plus profond de l'histoire, la moins fautive est sans doute "le tombeau de la Romaine". "La Romaine" en question, qui pourrait avoir bénéficié d'une sépulture aussi majestueuse près de *Caesarea* ne peut être que Cléopâtre Séléne. Fille de Cléopâtre d'Égypte mais aussi du Triumvir romain, Antoine, cette dame qui vient directement de Rome où elle fut élevée ne peut être aux yeux du commun des *imazighen* que Romaine. C'est Rome qui l'avait imposée, c'est avec Rome que cette étrangère avait des rapports. Le royaume d'Égypte n'existait plus et puis même s'il existait encore, Séléne est la fille d'un Romain et nous sommes en présence d'une société *tamazight* patriarcale, où l'enfant, par sa filiation, suit son père. Cléopâtre est donc inéluctablement romaine aux yeux des *Imazighen* qui ont dû baptiser son tombeau "N'troumit", qui a donné en arabe "Roumia" et qu'on a traduit à tort par la "chrétienne".

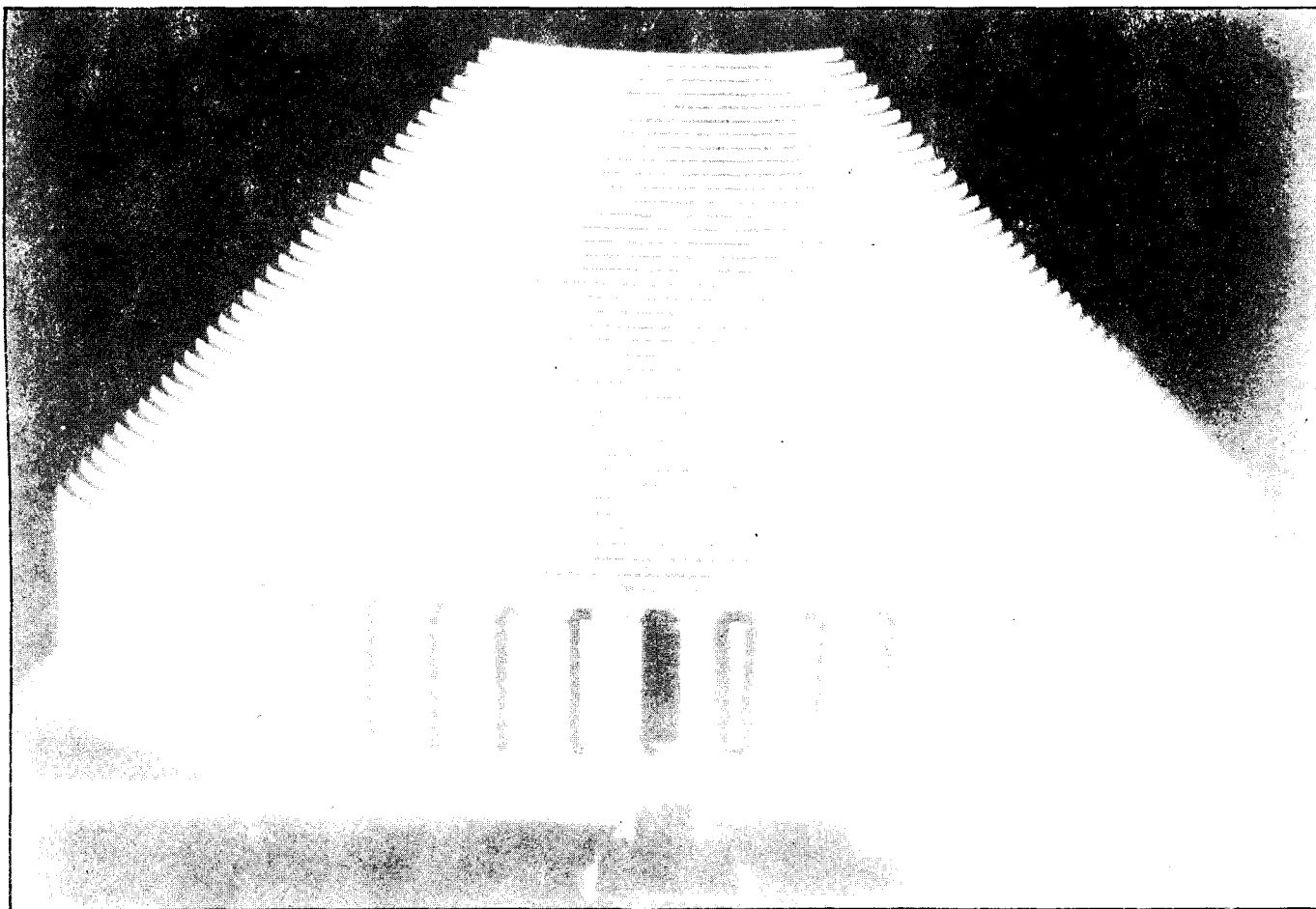
A ces deux mausolées sous forme de *Tumulus*, viennent d'ajouter un autre type de mausolée beaucoup plus étroit à la base et plus élancé, ressemblant à des minarets et qu'on appelle mausolée à tour. Il s'agit de "tombes carrées à tour,

(213) Rakob, *ibid.*, p. 331 et n. 24.

(214) Méla, I, 6, 31, l'appelle *Monumentum commune regiae gentis*.

(215) Gsell, *HAAN*, p. 270.

(216) Selon Mazard, *CNNM*, p. 108, la monnaie d'or (n° 298) où figurent la légende *Basili(cca) Kléopatra*, le Serpent Naja (Uraeus), le symbole d'Isis et le croissant pourrait avoir été émise par le Roi Juba II à l'occasion de la déification de Cléopâtre.



**Kbour er-Roumia (Tipasa) (maquette de restitution)**  
Extrait de Rakob, *Architecture royale numide*, p. 339

souvent à plusieurs étages et avec un couronnement pyramidal (...)»<sup>(217)</sup> où l'on ressent fortement l'influence de l'architecture punique<sup>(218)</sup>.

De ces mausolées à tour, on a découvert trois en Numidie.

Le premier exemple se trouve au nord de Siga capitale jusqu'à 205/204 du royaume Massaesyle. Le plan "baroque" de ce mausolée, écrit F. Rakob, se rapproche de celui de Sabratha, mais s'en distingue clairement par ses dimensions agrandies et par la richesse de ses formes<sup>(219)</sup>. Autour de ce Mausolée, G. Vuillemot qui l'avait découvert et partiellement fouillé, nous signale la présence de petits *tumulii* construits en pierres de basalte et de lave<sup>(220)</sup>; ce qui n'est pas sans nous rappeler l'exemple de l'ensemble funéraire du Medghacen. Ce mausolée royal qui contient plusieurs chambres funéraires est, contrairement aux mausolées à tour de Dougga et d'El-Khroub, destiné à une série de sépultures dynastiques<sup>(221)</sup>. Selon G. Vuillemot, ce mausolée appartiendrait à Vermina, fils de Suphax<sup>(222)</sup>. Or, selon toute vraisemblance, ce Roi faible n'a pas régné sur cette région<sup>(223)</sup> et ne peut par conséquent réaliser une œuvre de cette envergure à cet endroit. Ce monument qui, sans doute, appartient à la dynastie masseasyle à pu être construit au début du règne de Suphax. Le Roi avait des rapports avec Carthage, était puissant et riche et résidait à Siga. Le Roi a sans doute voulu, pour demeurer parmi les siens, s'y reposer. Mais l'histoire en a décidé autrement.

Deux autres mausolées à tour, destinés chacun à "une seule inhumation"<sup>(224)</sup> se trouvent l'un à "300 mètres environ au sud de l'emplacement"<sup>(225)</sup> de Dougga, connu sous le nom du Mausolée de Dougga, mais aussi du Mausolée d'Atban<sup>(226)</sup>, l'autre à 14 km de Cirta "d'où il est visible"<sup>(227)</sup>, au sommet d'une colline dominant le village El-Khroub et connu sous le nom de la Soumâa<sup>(228)</sup> ou mausolée du Khroub.

(217) Rakob, *ibid.*, p. 332-333.

(218) *Id.*, *ibid.*

(219) *Id.*, *ibid.*, p.334 et fig. 8-10

(220) G. Vuillemot, "Fouilles du mausolée de Beni Rhénane", dans *CRAI*, 1964, p. 72.

(221) F. Rakob, *ibid.*, 334.

(222) G. Vuillemot, *ibid.*, p. 92.

(223) Cf. Ghazi-Ben Maissa, "Les origines du royaume d'Ascalis", *Africa Romana*, 1994, pp. 1403-1416.

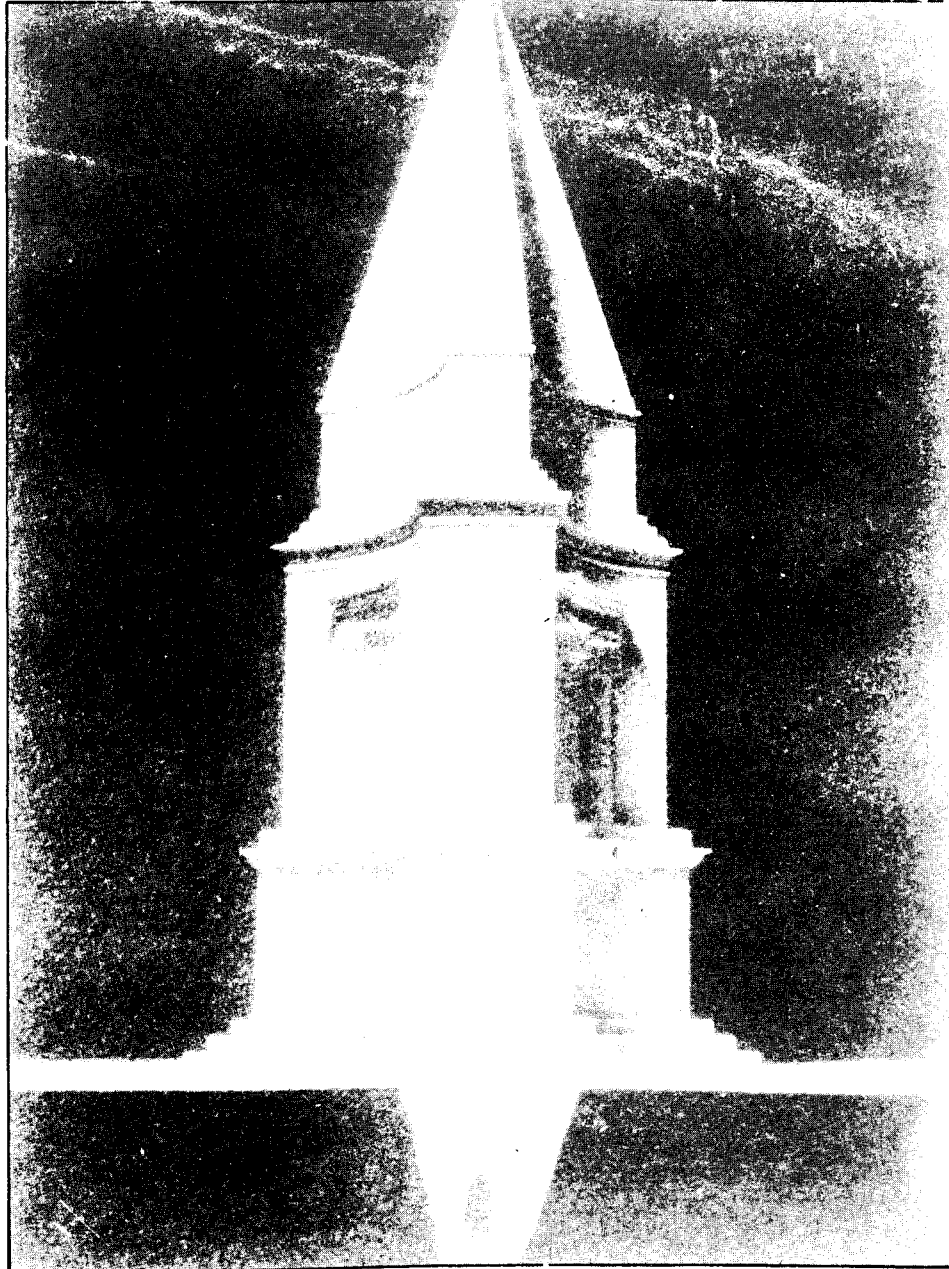
(224) F. Rakob, *ibid.*

(225) Gsell, *HAAN*, VI, p.25

(226) Du nom de l'architecte dont le nom figure sur l'inscription libyco-punique gravée sur le monument.

(227) Gsell, *HAAN*, VI, p. 257.

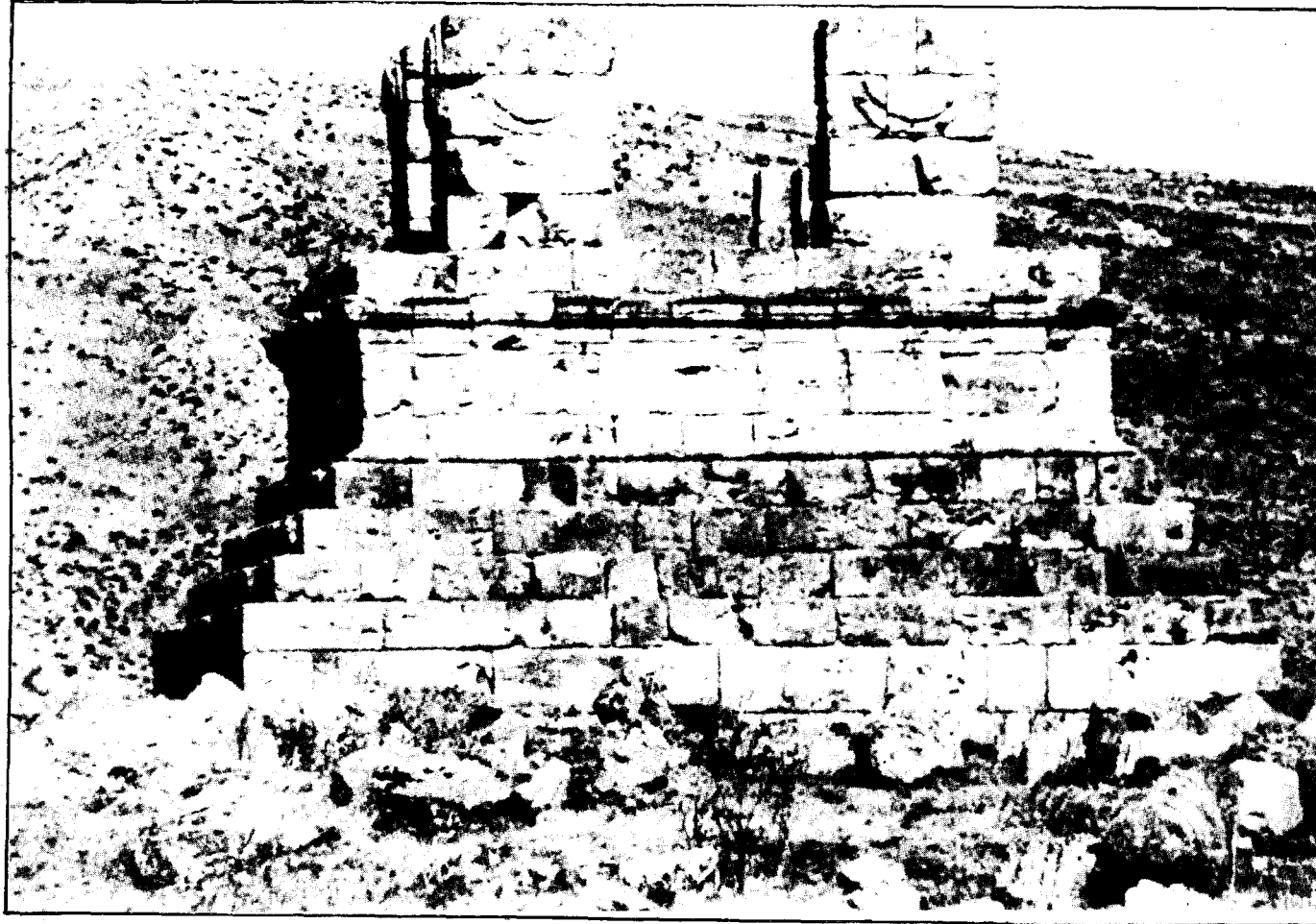
(228) La Soumâa, mot arabe qui veut dire minaret.



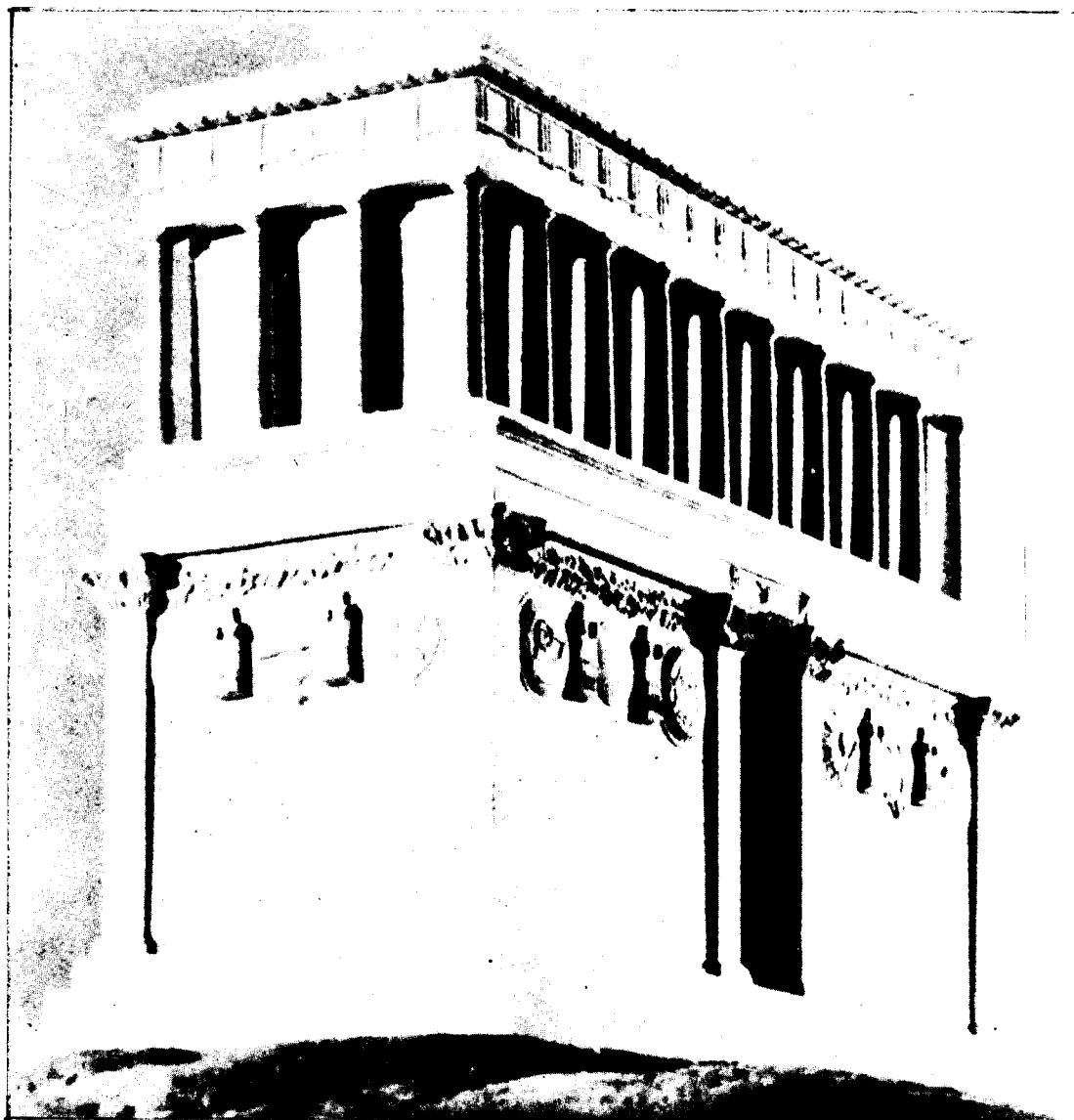
**Mausolée masaesyle (Siga, Algérie), maquette de restitution**  
Extrait de Rakob, *Architecture royale numide*, p. 345



**Mausolée à tour numide (Douga, Tunisie)**  
Extrait de Rakob, *Architecture royale numide*, p. 348



Ruines du Mausolée à tour numide, El-Khroub, Algérie  
Extrait de Rakob, *Architecture royale numide*, p. 348



**Sanctuaire numide, IIe siècle av. J.-C. (Chemtou/Simithus, Tunisie),  
Maquette de restitution**

Extrait de Rakob, *Architecture royale numide*, p: 340

Pour l'instant nous n'avons aucune indication pour identifier le commanditaire du mausolée de Dougga. Ce monument de 21 m de hauteur, au-dessus de cinq gradins, comprend trois étages séparés de gradins, et est couronné d'un fait pyramidal<sup>(229)</sup>.

Quant au mausolée du Khroub, il pourrait, selon F. Rakob, avoir été bâti pour abriter les cendres de Micipsa<sup>(230)</sup>. La découverte dans ce monument de mobilier funéraire datant de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>(231)</sup> permet d'"établir un lien avec l'année de la mort du fils de Massinissa" selon l'expression de F. Rakob<sup>(232)</sup>. La typologie architecturale de ce mausolée rappelle celle des mausolées à tour de Siga et de Dougga, "mais leurs détails sont nettement différents"<sup>(233)</sup>.

## CONCLUSION

Ces *tumuli*, ces tertres, ces mausolées, ces temples, ces légendes, qui veulent que l'Afrique *tamazight* antique ait été gouvernée par des géants, sont autant de preuves, si besoin est, que le culte des Rois a bel et bien existé chez les *Imazighen*.

Les chefs *imazighen*, sans être Rois, recevaient-ils aussi un culte? Nous n'avons relevé aucune indication, allant dans ce sens, dans les sources antiques. Les chefs auxquels nous avons affaire tels que Mathon, Muttinès et bien d'autres étaient surtout des chefs connus au gré d'événements essentiellement militaires. La perturbation qu'a subie la vie publique de ces hommes, la brièveté de leur vie ne pouvaient pas les aider, même s'ils le désiraient, à instituer un culte de leur personne de leur vivant.

Après leur mort, ces héros, aux yeux de ceux qui les ont suivis, devinrent-ils des sortes de "martyrs" et par là même objet de la vénération populaire? Le penchant anthropomorphique qui existait chez les *Imazighen* avant l'arrivée de l'Islam et que cette religion monothéiste n'a pas réussi à effacer, ne pouvait-il aider à ce genre de pratique dans une Afrique païenne? Le maraboutisme particulièrement développé au Maghreb ne peut-il pas avoir pour origine le culte du chef mort, même si celui-ci n'a jamais bénéficié de la dignité royale?

**Halima GHAZI-BEN MAISSA**

Faculté des Lettres - Rabat

(229) Gsell, *HAAN*, VI, p. 252-253.

(230) F. Rakob, *ibid.*, p. 335-336.

(231) *Id.*, *ibid.*; cf. Die Numider, p. 287-382.

(232) F. Rakob, *ibid.*, p. 336.

(233) *Id.*, *ibid.*, p. 336.



### ملخص

كان ملوك الأمازيغيين يقدسون ملوكهم، بدليل التحاق بعضهم (أمثال أنطي ويارناس) بعالم الأساطير، فأصبحوا في مرتبة الآلهة أو أنصاف الآلهة، أو اعتبروا على الأقل من سلالة إلهية. وحمل بعضهم الآخر طيلة حياتهم أوصافاً إلهية (كالمملك يوبا الثاني) وكانوا بعد وفاتهم، سواء منهم الملوك أو الملكات، توضع جثثهم في أضرحة أو مقابر هرمية ضخمة. يضاف إلى ذلك قيام معابد مبنية على بعد كيلومترات من مكان الدفن، حيث يُقدّس من يُدفن فيها من الملوك.

## LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE PISE ET LE MAGHREB SOUS L'EMPIRE ALMOHADE (1166-1213)\*

Mohammed HAMMAM

Au Moyen-Âge, le Maghreb a pu tisser des relations diplomatiques et commerciales avec bon nombre de villes marchandes de la péninsule italienne. De celles-ci, Pise s'est notamment distinguée, au XII<sup>e</sup> siècle, par sa flotte, par sa puissance économique et par son réseau commercial qu'elle a implanté à travers plusieurs pays méditerranéens. Al-Idrīsī, dans son livre *Nuzhat al-Mushtāq* appelé aussi le livre de Rojar dont la rédaction fut achevée en 548/1154<sup>(1)</sup>, décrit la ville de Pise comme suit: "La ville de Pise est l'une des capitales du pays des Romains. Elle est célèbre est vaste. Elle jouit d'une renommée dans plusieurs pays lointains. Ses jardins et ses vergers sont colossaux. Ses histoires sont merveilleuses. Ses forteresses se dressent très haut dans le ciel. Sa terre est fertile. Ses eaux sont abondantes. Ses monuments sont extraordinaires. Ses habitants possèdent des navires et des chevaux. Ils sont disposés à voyager sur mer en vue de se rendre dans les pays d'outre-mer. Elle est située sur un fleuve qui prend source d'une montagne de la région d'Angobarda. Aux bord de ce grand fleuve se trouvent des moulins et des jardins"<sup>(2)</sup>. Cette description de Pise est fort éloquente sur ses richesses. Contemporain d'al-Idrīsī, al-Zuhri en donne aussi une image très proche confirmant cette puissance économique et militaire de Pise en Méditerranée à la même période. Selon ce même géographe, les marchands pisans commerçaient aussi bien avec les pays musulmans de la Méditerranée occidentale qu'avec ceux de la Méditerranée orientale. Réputée pour son industrie et pour son agriculture, elle exportait dans de nombreux pays des

---

(\*) Communication présentée au colloque maroco-italien organisé à Rabat les 6/8 juin 1994 par la Commission nationale marocaine de l'Education nationale pour l'UNESCO sur le thème: "La diffusion du savoir en Méditerranée entre le XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle".

(1) *Encyclopedie de l'Islam*, Nlle Ed. t. III, p. 1058.

(2) Al-Idrīsī, *Nuzhat Al-Mushtāq fi-khtirāq al Afāq*, Ed, Maktabat at-Thaqāfa al-dīnya, Port-Saïd (s.d.), t. II, p. 750

produits tels que les épées (fabriquées en acier), le térébinthe, le cuivre, le safran et le coton<sup>(3)</sup>.

Au total, al-Idrīsī et al-Zuhrī évoquent dans leurs descriptions respectives, les innombrables facteurs qui ont fait de Pise une ville de premier plan en Méditerranée à leur époque. Cependant, ces divers facteurs géographiques, historiques, économiques et humains qui ont contribué à l'essor de cette ville ont déjà été étudiés utilement par l'historien français Yves Renouard dans son livre *Les villes de l'Italie de la fin du X<sup>e</sup> siècle au début du XIV<sup>e</sup> siècle*<sup>(4)</sup>. Il nous dispense donc de les réexaminer ici. Selon ce dernier, Pise était une "place commerciale et maritime d'importance mondiale en Méditerranée au XII<sup>e</sup> siècle"<sup>(5)</sup>. Il n'a pas manqué de souligner dans un autre ouvrage consacré aux "hommes d'affaires italiens du Moyen-Âge" que "Pise fut, après le brutal déclin d'Amalfi, la plus puissante place de commerce de la mer tyrrhénienne de la fin du XI<sup>e</sup> siècle au début du XII<sup>e</sup> siècle"<sup>(6)</sup>. Il est bien évident qu'une ville de cette importance dont la puissance économique était fondée essentiellement sur le commerce maritime aussi bien avec les pays méditerranéens les plus proches (Corse, Sardaigne) qu'avec les pays lointains (pays d'Orient, Syrie, Egypte, Byzance) ne pouvait manquer de chercher à nouer des relations avec le Maghreb qui, avec l'avènement des Almohades, peu avant le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, connaissait une période de prospérité, sur tous les plans. Ce furent les règnes glorieux d'Abū Ya'qūb Yūsuf, de son fils al-Mansūr et de son petit-fils Mohamed al-Nāsīr. Il est à noter qu'au cours de cette période, le Maghreb, de par l'étendue de ses terres (outre les pays d'Afrique du Nord de Marrakech jusqu'à Tripoli, l'Andalousie et les îles Baléares reprises en 1203, se soumièrent aux Almohades) de par son économie florissante, de par sa flotte, de par le contrôle des principales routes caravanières qui drainaient vers lui l'or soudanais, était devenu une puissance de premier ordre en Méditerranée occidentale avec laquelle il fallait compter. Ce fut donc pendant cette période de l'apogée des Almohades que les Pisans ont pu rétablir leurs relations avec le Maghreb qu'ils fréquentaient auparavant. En effet, les Pisans avaient des relations avec les Almoravides (1133) et surtout avec les Banū Khurāsān de Tunis. Dans cette dernière ville, ils avaient un 'fondouc particulier' où "ils faisaient depuis longtemps le commerce d'importation et d'exportation"<sup>(7)</sup>.

Il reste à connaître ce qu'il en était de ces relations et de leur évolution pendant la période considérée.

(3) Al-Zuhrī, *Kitāb Al-Jughrāfiyā*, éd. Hadj Sadok, Damas, 1968, n° 202

(4) Yves Renouard, *Les villes d'Italie de la fin du X<sup>e</sup> siècle au début du XIV<sup>e</sup> siècle*, Ed. S.E.D.E.S., Paris, 1969, t. 1, pp 165-172.

(5) *Ibid.* pp. 165-172.

(6) *Ibid.* p. 166.

(7) Yves Renouard, *Les hommes d'affaires italiens du Moyen Age*, Ed. Armand Colin, Paris, 1972, 66.

D'emblée, il sied de remarquer que pour étudier ce sujet, force est de constater que l'on est confronté à la rareté des sources, voire à leur inexistence. En effet, les chroniques musulmanes connues observent un silence quasi-absolu sur tout ce qui touche au commerce proprement dit. Elles n'en parlent qu'incidemment et partant elles ne livrent que de maigres renseignements qui laissent le chercheur sur sa faim. Mais pour le sujet qui nous préoccupe ici, nous disposons fort heureusement de quelques traités et de plusieurs correspondances qui renferment une foule de renseignements intéressants et utiles. Ces correspondances ont été échangées entre les sultans maghrébins et les gouvernants de certaines des plus grandes villes marchandes italiennes telles que Pise, Gênes, Florence et Venise. L'historien et paléographe italien M. Amari a eu le premier le mérite d'exhumer cette documentation si importante qui se trouve encore éparpillée de nos jours dans bon nombre de dépôts d'archives italiens. Son travail, qui a rassemblé une partie de ces documents a été publié à Florence en 1863 sous le titre: *Diplomi Arabi del real archivio fiorentino*. C'est dans cet ouvrage qu'a puisé quelques années plus tard le français le comte de Mas-Latrie pour son étude consacrée à l'histoire des relations commerciales qu'ont entretenues le Maghreb et l'Europe occidentale au Moyen-Âge. Paru successivement à Paris en 1868 et 1886, son livre fourmille de renseignements intéressants. Il va sans dire qu'il est d'une utilité irremplaçable, mais bien des jugements qui y sont exprimés à propos de tel ou tel point peuvent être sujets à discussion. L'ouvrage de Mas-Latrie demeure néanmoins essentiel pour l'étude de l'histoire du commerce entre l'Occident musulman et l'Occident chrétien du IX<sup>e</sup> siècle au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Pour ce qui est des relations entre Pise et le Maghreb durant la période assignée à cette recherche, et pour autant qu'on puisse les suivre d'après les renseignements glanés dans ce même ouvrage elles ont évolué suivant des phases différentes:

#### **LA PREMIÈRE PHASE: 1166-1184**

Elle couvre grosso-modo le règne du sultan almohade Abū Ya'qūb Yūsuf, et se caractérise par l'établissement des relations diplomatiques et commerciales entre le Maghreb et Pise. Elles débutent officiellement à partir de l'année 1166. A cette date Pise envoie auprès du sultan almohade Abū Ya'qūb Yūsuf Cocco Griffi, un diplomate chevronné qui avait fait ses preuves ailleurs notamment à Constantinople. La mission qui lui a été assignée eut deux objectifs, à savoir la conclusion d'un traité de paix avec le sultan almohade et le rapatriement d'une galère pisane, que la tempête avait malencontreusement poussée jusqu'au littoral maghrébin et dont l'équipage avait été séquestré à Bougie. Selon Mas-Latrie, l'émissaire pisan réussit dans sa mission puisqu'Abou Yacoub Yousef accorda aux Pisans un traité de paix valable pour toute la durée de son règne. En outre, il leur permit de prendre possession des fondouqs qu'ils avaient auparavant surtout à Zwila, grand faubourg

d'al-Mahdiya et qui était habité par de nombreux Européens. Enfin, en témoignage de l'estime et de la bonne volonté qu'éprouve Abū Ya'qūb Yūsuf à l'égard de Pise, il ne manqua pas de combler l'ambassadeur de cadeaux destinés aux consuls et à l'archevêque, tous dirigeants de Pise<sup>(8)</sup>.

a) Ce qui frappe le plus dans cette prise de contact officielle entre le Maghreb et Pise, c'est précisément la date où elle a eu lieu, c'est-à-dire 1166. Cette date est relativement tardive quand on sait par exemple que Gênes a pu établir des relations avec les Almohades depuis 1153, au temps d'Abdelmoumen, premier calife almohade. Mas-Latrie pense à juste titre que cela est dû à des considérations d'ordre politique. Autrement dit, les Almohades voyaient d'un mauvais œil le fait que Pise avait entretenu des relations privilégiées avec leurs anciens ennemis les Almoravides<sup>(9)</sup> ainsi qu'avec leurs descendants les Beni Ghanya dont ils n'arrivaient pas à venir à bout. Mais on est en droit de penser aussi que cette date tardive peut s'expliquer en partie par la concurrence acharnée que faisait Gênes à Pise: concurrence qui eut pour théâtre d'abord les deux îles de Corse et de Sardaigne. En effet, cette lutte d'influence sur les deux îles les a conduites inévitablement à la guerre. Elle éclata entre 1140 et 1149, et reprit en 1161. Au total, elle fut néfaste pour les Pisans qui perdaient du terrain devant les Gênois et "en 1165 et 1166, ce ne furent que raids, pillage, saisies de bateaux sur les côtes de Toscane, de Provence et de Sardaigne"<sup>(10)</sup>. Il découle donc de notre analyse que Gênes avait intérêt à retarder l'établissement des relations entre Pise et les Almohades. Il n'est pas exclu qu'elle ait travaillé dans ce sens. En tous cas, les relations de Pise avec le Maghreb au temps des Almohades s'inscrivaient dans ce contexte de concurrence et de montée en puissance de Gênes en Méditerranée occidentale.

b) Vu du côté pisan, ce premier accord avec Abū Ya'qūb Yūsuf signifiait en fait un rétablissement des relations avec le Maghreb compte tenu du fait que les Pisans y contrôlaient auparavant des établissements importants, notamment à Mahdya (Zwila) et à Tunis. Il devait signifier aussi pour eux une sorte de consolation, voire d'exutoire pour les échecs essuyés devant les Gênois en Corse et en Sardaigne à la même date<sup>(11)</sup>. Quoi qu'il en fût, les clauses du traité de 1166, si clauses il y eut, ne sont pas connues. S'agit-il d'un traité oral comme il y en eut à cette époque? On ne saurait le dire. Ce qui est certain, en revanche, c'est que malgré l'existence de ce traité, le commerce pisano-maghrébin vit bien des difficultés se dresser encore devant lui. Se rendant compte de cela, les Pisans travaillèrent pour y remédier. Mais le décès du sultan Abū Ya'qūb Yūsuf survenu lors du siège de

(8) Mas-Latrie (le comte de), *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale avec les nations chrétiennes au Moyen Age*, Paris, 1886, p. 71

(9) *Ibid.* p. 90-91.

(10) *Ibid.* p. 67

(11) Y. Renouard, *Les villes... op. cit.* t.1, pp. 176-177.

Santarem le 28 juillet 1184 ne leur permit guère d'atteindre cet objectif. Ils se rattrapèrent au début du règne de son fils et successeur Abū Ya'qūb Yūsuf al-Manṣūr qui, à partir de 1186, leur accorda un traité écrit qui, désormais, définit les contours du cadre dans lequel devaient s'effectuer les relations commerciales entre le Maghreb et Pise. En tout état de cause, cet acte marque une nouvelle étape de l'histoire des relations pisano-almohades.

### LA DEUXIÈME PHASE : LE TRAITÉ DU 15 NOVEMBRE 1186

Daté du début du mois de ramadan 582h/15 novembre 1186 J.-C.<sup>(12)</sup>, cet acte émanait du sultan almohade Abū Ya'qūb Yūsuf. Celui-ci y déclarait en préambule qu'il accordait la paix et la réconciliation à Pise après que celle-ci lui en avait exprimé le désir par l'intermédiaire de son émissaire. Il s'agissait de Attroan Ben Tedesco. Il est à noter cependant que les mots arabes *Hodna* et *Ṣolḥ* employés pour qualifier cet acte et qui signifient respectivement paix ou trêve et réconciliation indiquaient implicitement que les Maghrébins et les Pisans se battaient en Méditerranée à cette époque. Par conséquent, l'acte de 1186 non seulement institutionnalisait les relations commerciales entre eux, mais il mettait un terme aux hostilités.

D'autre part, cet acte est non moins intéressant pour l'histoire de Pise elle-même. En effet, il montre la sphère d'influence de cette ville en Italie à cette date. Cette sphère y est délimitée comme suit: de Civita-Vecchia au cap Corvo, non loin de la Spezzia, avec les îles de Sardaigne, de Corse, d'Elbe, de Capraia, de Monte-Cristo, de Giglio et de la Gorgone.

L'acte était valable pour une durée de vingt-cinq ans et garantissait la liberté des personnes, des biens et des transactions des Pisans sur le sol maghrébin. Mais il imposait de sanctionner sévèrement ceux de leurs concitoyens qui commettaient des actes nuisibles contre les musulmans (sous-entendre Maghrébins en particulier). Il fixe le droit exigé sur les ventes des Pisans à 10%, droit dont sont exemptées les transactions effectuées entre Chrétiens. Mais à côté de ces mesures que l'on peut qualifier d'incitatives qui avaient pour but d'encourager le commerce entre les deux parties, l'acte précise les places où il avait force de loi. Il s'agissait des ports de Sabta, d'Oran, de Bougie, de Tunis et d'Almeria. Dans ce dernier port, les Pisans devaient se contenter de se ravitailler et de réparer leurs navires. Ainsi, avec ses restrictions territoriales, les Pisans étaient loin d'avoir retrouvé la situation qui avait été antérieurement la leur, au Maghreb. Car des ports importants comme al-Mahdya et Tripoli n'étaient pas concernés par le traité de 1186. Les Pisans avaient auparavant des fondouqs importants dans ces deux villes. Leur exclusion formelle est une indication que le pouvoir almohade y était chancelant à cette

(12) Le texte arabe de ce traité est publié par Abdelhadi Tazi *Histoire diplomatique du Maroc* (en arabe). t. 6, pp. 181. 186.

époque. Sans doute en les excluant du traité de 1186, Abū Ya'qūb Yūsuf al-Mansūr souhaitait les isoler afin de les affaiblir et de les reconquérir. Nous reviendrons un peu plus tard sur l'insécurité qui sévissait en Ifriquia d'une manière générale. Enfin, il est à noter que notifié par une seule partie à savoir la partie maghrébine, cet acte était un acte non synnallagmatique. Cette remarque est de taille parce qu'à tout moment, les Pisans pouvaient se dérober devant tout problème qui les dérangeait. C'est ce qui parut arriver vers la fin du siècle lors de l'affaire dite des Musattaḥat<sup>(13)</sup> que j'examinerai un peu plus loin.

Il ressort de ce qui précède qu'en définissant les droits et les devoirs des uns et des autres, le traité de 1186 donne un coup de fouet aux relations almohado-pisanes qui étaient encore fragiles. Bien des obstacles concouraient à cette fragilité. Evoquons les entraves au commerce.

#### **Les entraves:**

Sans parler des entraves liées aux aléas de la technique et aux intempéries, les difficultés étaient de nature diverse et d'importance inégale: religieuse, administrative et politique. Pour ce qui est des entraves religieuses, on sait que l'Eglise interdisait aux Chrétiens de commercer avec les Musulmans. Mais ce que l'on connaît moins par contre, c'est la position que les *fouqaha* ont adopté vis-à-vis du même sujet. La question mériterait une étude à part, qu'il est hors de propos d'effectuer maintenant.

#### **Les obstacles administratifs:**

Ils nuisent au bon déroulement du commerce. Trois correspondances pisanes envoyées au sultan almohade Abū Ya'qūb font connaître quelques exemples des difficultés administratives. Datées respectivement du 1<sup>er</sup> avril, du 19 mai et 1<sup>er</sup> juillet de l'année 1181, ces trois lettres mettaient en relief certaines pratiques arbitraires dont les marchands pisans étaient victimes surtout au port de Bougie. Tantôt on leur interdisait d'acheter telle ou telle marchandise, tantôt on leur faisait subir des contrôles injustifiés surtout au départ. Parfois, pour pouvoir effectuer certaines transactions commerciales, on exigeait d'eux à titre de garantie, la justification d'un capital pouvant s'élever jusqu'à cinq cents dinars ou sept mille francs<sup>(14)</sup>.

Malheureusement, faute de documents, nous ne savons rien de la réponse donnée par les autorités almohades à ces plaintes. Mais on peut penser qu'après 1186, date du traité, ce genre de griefs devait tendre à diminuer, voire à disparaître.

(13) Mas-Latrie, *Relations ..... op. cit.*, p. 103.

(14) Mas-Latrie (le comte de) *relations, Ibid.*, pp. 91-92.

### La piraterie:

C'était une activité illégale qui nuisait à la régularité des échanges commerciaux entre les deux rives de la Méditerranée. Nous disposons, à ce sujet, de quelques exemples montrant que c'était une activité pratiquée aussi bien par les Musulmans que par les Chrétiens. Ainsi, en 1181, l'archevêque et les consuls de Pise, envoyèrent à Abou Yacoub Yousef, sultan du Maghreb, une lettre l'informant du cas d'un navire pisan chargé de céréales de Sicile qui avait été attaqué et saisi avec son équipage par le gouverneur almohade de Tunis. Par cette lettre, les Pisans sollicitaient l'intervention du sultan afin de les faire libérer. Le cas similaire d'un navire musulman attaqué par un Pisan est également attesté. Une décision émanant du conseil de Pise le fait connaître. Datée du 9 février 1184, elle consignait la sanction prise par le même conseil à l'encontre de cet acte malveillant. D'après cette même décision, un capitaine pisan avait confisqué un navire de Gafsa venu à Malte, après avoir jeté son équipage à la mer. Il procéda ensuite à la vente du navire et sa cargaison à un certain Alberto Bulsi. A ce dernier, les consuls de Pise rachetaient le navire et sa cargaison et les restituèrent à leur propriétaire musulman. Quant au pirate pisan, il vit sa maison et ses biens séquestrés au profit dudit Albert Bulsi jusqu'au moment où il indemniserait ce dernier de ses débours estimés à 200 livres pisanes. Sanction sévère s'il en était. Elle traduisait clairement la position des responsables pisans vis-à-vis de la piraterie. Mais cette position allait-elle survivre aux vicissitudes du temps? Nous verrons plus loin que ce n'est pas du tout évident. Car les Pisans adopteraient à la fin du siècle une autre attitude quant au règlement d'une autre affaire plus ou moins similaire. L'exemple de la saisie en 1180, par les Siciliens du navire à bord duquel se trouvaient une fille du sultan Abou Yacoub Yousef que l'on conduisait, à son fiancé à Tunis<sup>(15)</sup> est un exemple qui montre que la piraterie était monnaie courante en Méditerranée occidentale au cours du dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, les exemples précités étaient tous antérieurs à 1186, ce qui nous amène à dire qu'avec la conclusion du traité de 1186, la piraterie allait diminuer. Mais rien n'indique qu'elle ait complètement cessé. D'autre part, même si elle continua à être un facteur nuisible aux relations des Musulmans et des Chrétiens en général et à celle des Almohades et des Pisans en particulier, elle n'a pas abouti à l'arrêt de leurs échanges. Cet arrêt ne devait se produire qu'après 1200 lorsque les relations se furent aggravées entre Pise et le Maghreb à cause de l'affaire dite "affaire des musattahāt".

### L'affaire des musattahāt en 1200:

*Musattahāt* est un mot arabe qui signifie aplati et étendu. Au Moyen-Âge, on utilisait le mot *musattahāt* au pluriel pour désigner une sorte de grands navires qui transportaient les armes pour la flotte de guerre<sup>(16)</sup>. De quoi s'agissait-il?

(15) *Ibid.*, pp. 96-97.

(16) A. Mukhtār al-Abbādī et 'Abd al-'Azīz Sālim, *Tārīkh al-Bahriya al-Islamiya fi Miṣra wa ash-Shām*, Ed. Dar an-Nahḍa al-Arabya, Beyrouth, 1981, p. 136.



Selon Mas-Latrie, au début du mois d'août de l'année 1200, deux grandes nefes pisanes appelées en arabe Musattaḥat, l'une portant le nom de l'Orgueilleuse, l'autre la Couronnée, naviguant avec deux autres galères pisanes, se trouvaient au port de Tunis à côté de trois navires musulmans dont l'un venait d'être chargé et était en partance. Tout à coup, les Pisans attaquèrent les trois navires musulmans et réussirent à s'en emparer avec leurs équipages. Très vite, arrivèrent sur place les employés de la douane et les drogmans qui, pour la plupart, étaient des Chrétiens. Ils intervinrent auprès des assaillants pour relâcher les Musulmans et leurs navires. Ils leurs rappelèrent le règlement et les sanctions auxquelles ils pouvaient s'exposer dès leur retour à Pise. A la suite de cette intervention, les Pisans libérèrent les deux navires musulmans qui étaient à vide mais retinrent celui qui était chargé. Or, au moment où ils quittaient le port de Tunis, la flotte almohade les arrêta. L'amiral musulman se montra conciliant et se contenta de réclamer la restitution de la nef musulmane dont la cargaison avait été déjà déchargée et transportée sur les deux Musattaḥat<sup>(17)</sup>. Mas-Latrie ajoute que les assaillants pisans indiquèrent aux Musulmans victimes de leur attaque qu'ils pouvaient se faire indemniser par les patrons de la Rondella et d'autres navires pisans se trouvant encore à Tunis.

Le même historien nous renseigne sur la procédure d'indemnisation utilisée par Abū Zayd 'Abd ar-Raḥmān, gouverneur de Tunis et de l'Ifriqiya fraîchement nommé par le sultan Muḥammad an-Nāṣir. Sans entrer dans les détails, disons que les victimes de cette affaire ont été indemnisées sur le prix du blé appartenant aux Pisans qui, selon le même historien, quittaient Tunis par peur de représailles. Mais une fois ce blé vendu à la douane, il s'avéra insuffisant. On procéda alors à la vente du blé des Lucquois qui étaient des protégés de Pise. On fit appel à un secrétaire pisan qui dressa la liste des propriétaires et des quantités de blé appartenant à chacun d'eux<sup>(18)</sup>.

A la suite de ce règlement auquel procéda unilatéralement Abū Zayd en l'absence des Pisans et des Lucquois, les relations entre le Maghreb et Pise se détériorèrent. Le conseil de Pise opposa un refus catégorique à l'indemnisation des propriétaires du blé. Quant aux corsaires propriétaires des Musattaḥat nous ne savons pas ce qu'ils sont devenus. Finalement, on ne sait pas comment l'affaire a été réglée.

Cependant, ce qui frappe le plus dans cette affaire que Mas-Latrie qualifie d'agression insensée, c'est précisément la date où elle s'est produite à savoir l'année 1200 (fin juillet - début août). Or, comme on le sait, c'est à cette même année que l'Ifriqiya, province orientale de l'empire almohade, a été le théâtre d'affrontements entre Muḥammad b. 'Abd al-Karīm ar-Ragrāgī, et Yaḥyā ibn Ghāniya, tous deux rebelles redoutables qui ont donné du fil à retordre à l'autorité almohade dans cette

(17) Mas-Latrie (le comte de), *Relations...., op, cit p.* 104.

(18) *Ibid, p.* 105.

province. Le premier, qui était initialement un chef militaire almohade, s'était révolté à al-Mahdiya, se déclarant indépendant au mois de chaaban 595/juin 1199. Se sentant fort, il assiègera Tunis, lieu de résidence du gouverneur. La ville fut pillée et saccagée par ses soldats. Selon *Riḥlat at-Tijānī*, Abū Zayd 'Abd ar-Raḥmān fit preuve de son impuissance, et se contenta de faire appel à des cheikhs almohades pour qu'ils intervinssent auprès du rebelle. Les cheikhs réussirent à le convaincre à lever le siège. Fier de son succès, Ibn 'Abd al-Karīm crut pouvoir être à même d'agrandir le territoire qu'il contrôlait. L'affrontement entre lui et Yaḥyā ibn Ghāniya, l'autre rebelle, devenait inéluctable. En effet, à cette époque, tout le Jerid tunisien était soumis à ce dernier. Il en était de même pour les villes de Gabes, Gafsa, Sfax et Tripoli. Ibn 'Abd al-Karīm qui avait sans doute sous-estimé la puissance réelle de Yaḥyā ibn Ghāniya, commença ses conquêtes par l'attaque de la ville de Gabes qu'il a dû abandonner. Yaḥyā se mit à sa poursuite et l'obligea à abandonner Gafsa dont il réussit à s'emparer un moment avant d'être contraint de la laisser pour fuir vers les qsur Lalla<sup>(19)</sup>. Yaḥyā ibn Ghāniya l'y poursuivit également et lui infligea une défaite cuisante. Désespéré, Ibn 'Abd al-Karīm s'enfuit à al-Mahdiya, son point de départ. Yaḥyā ibn Ghāniya vint l'y retrouver, le battit à plates coutures et se rendit maître de la ville.

Après avoir dépeint sommairement les troubles qui, à partir de l'année 1200, ont ravagé l'Irriquia et Tunis, sa capitale, il nous reste maintenant à nous interroger sur la relation entre l'affaire dite des "Musattaḥāt" et ces événements dramatiques. Autrement dit quelle signification doit-on donner à cette affaire? s'agissait-il d'une "agression insensée" comme l'affirme Mas-Latrie ou bien d'autre chose? En tout état de cause, la simultanéité de cette affaire avec les agissements des deux rebelles, Muḥammad b. 'Abd al-Karīm et Yaḥyā ibn Ghāniya est frappante. On sait par ailleurs que les Banu Ghanya avaient de bonnes relations avec les Pisans depuis fort longtemps. Compte tenu donc de l'ancienneté et de l'excellence de ces relations, il est fort possible qu'ils aient conclu secrètement un traité d'alliance anti-almohade en Ifriquia. Les Pisans qui n'ont pas pu retrouver leur situation d'antan en Ifriquia à cause, entre autres, des restrictions que leur imposait le traité de 1186 pensèrent peut-être qu'ils auraient tout à gagner en donnant un coup de pouce aux deux rebelles et notamment à Yaḥyā ibn Ghāniya. Quoi qu'il en fut, les Pisans en agissant de cette manière à ce moment là contribuaient eux aussi à l'affaiblissement de l'autorité almohade déjà chancelante dans cette province orientale.

Toutefois, les troubles, que l'on vient de décrire succinctement, et qui se sont poursuivis au moins, jusqu'à 1205<sup>(20)</sup>, étaient si graves qu'ils incitèrent les commerçants pisans à quitter Tunis. C'est dire que l'insécurité qui a sévi en Ifriquia à la fin du XII<sup>e</sup> Siècle et au début du XIII<sup>e</sup> Siècle, s'est conjuguée avec l'affaire des Musattaḥāt pour faire partir les marchands pisans ou d'autres de cette région. Leur

(19) A. Bel, *les Benou Ghanya, derniers représentants de l'empire almoravide et leur lutte contre l'emire almohade*, Ed. Ernest Leroux, Paris, 1903 p. 109.

(20) H. Terrasse, *Histoire du Maroc*, Ed. Atlantides, Casablanca (s.d.) t.I, pp 338 - 339.

départ eut pour conséquences immédiates l'arrêt des échanges entre le Maghreb et Pise. Cet arrêt est confirmé par des lettres datées de 1203 et envoyées par des commerçants de Tunis à leurs homologues de Pise les incitant à revenir. Il y était fait allusion à l'insécurité d'autrefois. Elles indiquaient cependant que la paix et la tranquillité régnaient de nouveau à Tunis. Cela signifie que la Almohades avaient repris les choses en main. On sait qu'an-Nāṣir s'est déplacé lui-même en Ifriquia pour y mater la rébellion de Yaḥyā ibn Ghāniya et y rétablir l'ordre. Avec lui, les troupes almohades ont réussi à reconquerir la province orientale. Mais elles n'ont pas pu venir à bout de Yaḥyā ibn Ghāniya réfugié au désert d'où il continua à mener ses attaques jusqu'à sa mort en 1235. Enfin, en 1207, avant de regagner Marrakech, sa capitale, le Sultan Muḥammad An-Nāṣir nomma comme nouveau gouverneur d'Ifriquia le Cheikh almohade 'Abd al-Wāḥid ibn Abū Ḥafṣ, ancêtre des Hafside qui allaient se déclarer plus tard indépendants<sup>(21)</sup>.

Quoiqu'il en fût, il est important de remarquer qu'il est bien difficile d'éclaircir les événements du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. On ne sait s'il y a eu reprise des échanges commerciaux entre le Maghreb (à travers l'Ifriquia) et Pise. Mas-Latrie pense sans le démontrer que le traité de 1186 a été renouvelé après son expiration en 1211<sup>(22)</sup>. Mais en tous les cas, la dégradation de la situation politique au Maghreb après la mort de Muḥammad An-Nāṣir en 1213, et le déclin de Pise à la fin du XII<sup>e</sup> Siècle et au début du XIII<sup>e</sup> siècle, étaient autant d'obstacles à des échanges meilleurs et réguliers.

### **LE COMMERCE UN MOYEN DE COMMUNICATION ENTRE COMMUNAUTÉS DE CULTURES DIFFÉRENTES**

J'ai évoqué il y a un instant la correspondance adressée par quelques marchands musulmans de Tunis à leurs homologues de Pise qui avaient fui Tunis après l'affaire des Musattaḥat et en raison des troubles qui ont alors secoué l'Ifriquia. Cette correspondance dont Mas-Latrie donne une traduction partielle montre qu'au-delà des problèmes et des cadres officiels, le commerce était un moyen parmi d'autres de communication entre gens de cultures différentes. Il leur offrait la possibilité de se bien connaître mutuellement. En effet, les lettres en question mettent en relief les aspects humains et positifs qui ont caractérisé les relations qui ont existé entre les Maghrébins et les Pisans vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Amicales et affectueuses, leurs relations se sont personnalisées et s'avéraient excellentes. C'est cette excellence qui les a marquées à cette période qui a amené certains auteurs européens à parler à leur égard de "la solidarité des marchands musulmans et chrétiens"<sup>(23)</sup>. Jacques Le Goff dans son

(21) R. Brunshvig, *la Berberie orientale sous les Hafside, des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1940, t. I, p. 13.

(22) Mas-Latrie (Le comte de), *Relations...op, cit* p, 119.

(23) J. Le Goff, *Marchands et banquiers du Moyen Age*, P.U.F, Paris, 1962, p. 75.

livre consacré aux "marchands et banquiers du Moyen Âge" donne la traduction suivante du préambule d'une de ces lettres où il est dit:

"Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux".

"Au très noble et distingué "cheik" le vertueux et honoré Pace, Pisan, que Dieu préserve son honneur, veuille sa sauvegarde, l'aide et l'assiste dans la réalisation du bien. Hilal ibn Khalifat-al-Jamuns votre ami affectionné et qui vous veut du bien, à vous qui suivez les sentiers de la vertu, vous envoie ses salutations, la miséricorde et les bénédictions de Dieu"<sup>(24)</sup>. Selon le même traducteur, cette lettre s'entrecoupe de plusieurs : "Mon très cher ami, mon cher ami Pace". Mas-Latrie de son côté, cite entre autres, une partie d'une lettre adressée par un commerçant de Tunis appelé Ibrahim, corroyeur à ce même Pace ainsi qu'à Forestano et à Corso. A ces derniers ce musulman leur écrit en tant que ses amis :

"Mon cher Pace, tu me dois, sept cent cinquante peaux de moutons que tu m'as achetées, à sept dinars le cent, par l'intermédiaire du drogman Othman. Quant à l'ami Forestano, il me doit deux cent vingt cinq (225) dinars pour quatorze cent vingt huit (1428) peaux de moutons, vendues par l'intermédiaire de Jean Kitran. Je te préviens, mon cher Corso, qu'Ibn Kassou dit partout que tu n'as plus rien à la douane. Pour toi, mon cher Pace, ne viens pas sans les marchands avec qui tu as contracté, parce qu'ici toi seul es connu. Rien ne manquera à vos marchandises. Venez donc faire un règlement général par doit et avoir. Je t'engage, Corso, à ne pas tarder à te faire payer du plomb que tu as vendu à Othman d'El Mahdya parce qu'il est parti pour Alexandrie"<sup>(25)</sup>.

Enfin soulignons que ces lettres sont également importantes, pour connaître aussi bien les marchands que les prix ainsi que la nature des transactions et des marchandises échangées de part et d'autre. Ces questions comme bien d'autres restent encore dans l'ombre faute de documents. Il va sans dire que la recherche historique gagnerait à ce que toute cette documentation encore inédite disséminée dans certains dépôts d'archives italiens soit publiée et mise à la disposition des chercheurs. Cette remarque est également valable pour les documents inédits relatifs aux échanges commerciaux entre Le Maghreb et les autres villes marchandes italiennes qui ont émergé au Moyen-Age.

## CONCLUSION

En guise de conclusion, notre esquisse tend à montrer que les relations du Maghreb avec Pise au temps des Almohades étaient plus ou moins lentes à s'établir puisqu'on les fait remonter officiellement à 1166. Leur compréhension doit être replacée dans le contexte de la lutte d'influence que livra Gênes à Pise en

(24) *Ibid*, p. 75.

(25) Mas-Latrie (le comte de), *Relations...*, *op. cit.*, p. 110.

Méditerranée occidentale peu avant le milieu du XII<sup>e</sup> Siècle. D'autre part, le traité de 1186 leur a donné un cadre institutionnel qui les a légitimées. Il marquait une évolution importante de leur histoire. Désormais, malgré l'existence de certaines difficultés dont l'acuité tendait à disparaître au fur et à mesure que le XII<sup>e</sup> siècle avançait vers sa fin, ces échanges devenaient bon an mal an continus jusqu'à l'année 1200. Leur arrêt brutal à cette dernière date ne peut être expliqué uniquement comme l'a cru Mas-Latrie par l'affaire des Musattaḥat étudiée plus haut. L'insécurité et les troubles dont l'Afrique n'a cessé d'être le théâtre avant et surtout à la même époque sont aussi de nature à faire partir les marchands pisans qui ne devaient plus se sentir en sécurité. Après cet arrêt, il semble que la situation politique qui prévalait aussi bien au Maghreb qu'à Pise au début du XIII<sup>e</sup> siècle était de mauvaise augure. En effet la défaite d'an-Nāṣir en 1212 sonna le glas des Almohades. Quant à Pise, elle n'arrêtait pas de reculer à la même époque, devant Gênes sa rivale de toujours. Cela annonçait par conséquent la fin de la puissance de Pise en Méditerranée. Mais d'une manière générale, les relations entre marchands pisans et maghrebins se révélèrent solides et amicales. Elles prouvèrent en somme, que le commerce était un des liens importants, parmi bien d'autres, entre des hommes appartenant à des civilisations différentes.

**Mohammed HAMAM**

Faculté des Lettres - Rabat

### ملخص

ربط الموحدون علاقات دبلوماسية وتجارية مع مدينة «بيزا» الإيطالية التي تميزت بقوتها الاقتصادية خلال ق. 12 م في حوض البحر الأبيض المتوسط. لكن ربط هذه العلاقات بين الجانبين جاء متأخراً، بحيث يعود تاريخه رسمياً إلى سنة 1166 م. ولفهم هذا التأخير، ينبغي وضع تلك العلاقات في سياق التنافس بل الصراع المسلح الذي اندلع بين مدينتي «بيزا» و«جنوة» - قبيل منتصف ق. 12 م - واستمر لبضع سنوات. وفي سنة 1186 م، تمّ تنويع هذه العلاقات بعقد معاهدة تُقنن التبادل التجاري والياته بينهما، الشيء الذي أعطاها إطاراً شرعياً وقانونياً، يمكن اعتباره مرحلة هامة في تاريخها. وبالرغم من بعض الصعوبات، فقد استمرت تلك العلاقات بين الطرفين إلى حدود سنة 1200 م، شهدت أثناءها توقفاً مفاجئاً. وإذا عرّنا المؤرخ ماس لاثري هذا التوقف إلى ما يُعرف بـ«قضية المسطحات» وحدثها، فإن حالة الاضطراب والفوضى التي أحدثتها بنو غانية والثائر ابن عبد الكرم قبيل هذا التاريخ وخلالها بإفريقية، كانت كافية لأن تخلق لدى تجار «بيزا» المقيمين، خاصة بمدينة تونس، الشعور بعدم الطمأنينة والأمن على أرواحهم وممتلكاتهم، مما أدى بالتالي إلى فرارهم والرجوع إلى بلادهم. وكانت الظروف السياسية السائدة في كل من المغرب الكبير و«بيزا» في بداية ق. 13 م، غير مواتية لاستئناف تلك العلاقات.

## LÉGITIMITÉ DU POUVOIR ÉTATIQUE ET VARIATIONS SOCIO-RELIGIEUSES AU MAROC MÉDIÉVAL\*

Mohammed KABLY

Dans le domaine de la représentation du pouvoir, la question de légitimité se présente, en général, comme moyen d'appréhension du statut juridique ou du rôle politico-social de ce pouvoir. S'agissant de la réalité du Maroc médiéval, cette légitimité s'inscrirait aussi, ou même surtout, comme moyen d'expression privilégié par l'instance étatique. A ce titre, elle investit assez librement l'historiographie ambiante pour chercher à traduire, en plus simple, les thèses beaucoup moins accessibles du discours doctrinal, à savoir, notamment, la légalité de la rupture, l'orthodoxie du comportement et l'intégration du projet dans le cadre du redressement nécessaire. Si bien qu'à force de suggestions et d'insistance, l'on arrive, le plus souvent, à donner du pouvoir concerné une image assez bien construite pour résister non seulement au temps, mais aussi à la critique. Néanmoins, l'on note, à côté de cette image ou même parfois à travers elle, la persistance de reflets "indésirables" trahissant la résistance de telle vision non conformiste ou les traces de variations socio-religieuses plus ou moins tolérées ou combattues.

Pour illustrer cette esquisse, il conviendrait de préciser d'abord notre démarche. A cet égard, il y aurait lieu de commencer par retracer la courbe que décrit sur fond islamique la légitimité du pouvoir au Maroc médiéval. Après quoi, on essaiera d'entreprendre la lecture de cette courbe, dans le but d'en dégager si possible les lignes de force, les mécanismes probables et peut-être les données de structure. Auparavant, et afin d'éviter tout malentendu, l'on prendra la précaution d'identifier succinctement les référents. En précisant, autant que faire se peut, l'histoire et la signification des mots.

A propos de *légitimité* par exemple, il ne serait sans doute pas inutile de rappeler que le terme, appliqué à une expérience étatique, évoquerait plutôt une résultante, laquelle constitue l'aboutissement d'une normalisation au bénéfice d'un état

---

(\*) Le texte qui suit prend appui sur une communication présentée au séminaire organisé par le "Center for Middle Eastern Studies" de Université de Harvard, du 7 au 8 avril 1994, sur le thème: "Representations of Power in Morocco and the Maghrib: Historical and Contemporary Perspectives". Une version en langue anglaise de la même communication sera publiée parallèlement dans les Actes dudit séminaire.

de fait réalisé, bien entendu, ou passant pour avoir été réalisé hors de la norme, soit donc, en l'occurrence, par l'agression à l'égard d'adversaires en principe coreligionnaires. Or légitimer un tel état de fait reviendrait nécessairement à légitimer l'action conquérante qui lui a donné naissance. Pour ce faire, le seul moyen, en Islam, serait d'invoquer conjointement *réforme* et *Jihād*. D'où le lien fondateur, au Maroc médiéval, entre toute légitimité dynastique et ces deux termes. Et comme tout entreprise de réforme, même non appuyée systématiquement sur le Jihād, a tendance à déboucher sur le monopole centralisateur et que le Maroc islamique médiéval, d'autre part, constitue le plus souvent, surtout à ses débuts, un creuset d'autonomies et d'antagonismes de tous genres<sup>(1)</sup>, il convient de noter en conséquence, semble-t-il, que tout pouvoir apparu dans cet espace ne saurait être concerné nécessairement par la légitimité ainsi décrite. Puisque seul un pouvoir réformateur, conquérant et central pouvait valablement y recourir.

Or, au Maroc médiéval, le pouvoir qui correspond à un tel profil a un nom, lequel nom - est-ce un hasard? - ne date pas de tout temps. Il s'agit, on le sait, du nom *Makhzen* qui se trouve attesté pour la première fois dans le *Mémoires* d'al-Baïdaq suivies du texte intitulé *Kitāb al-Ansāb*. Rédigés vraisemblablement, l'un vers le milieu du XII<sup>e</sup> s., l'autre au début du XIII<sup>e</sup> s., ces textes paraissent décrire une hiérarchisation officielle qui devait remonter à l'époque d'organisation de l'Etat almohade, soit donc à la première moitié du XII<sup>e</sup> s.<sup>(2)</sup>.

Est-ce à dire que l'Etat centralisateur, au Maroc, est si tardif? Dans la mesure où la présence d'un tel Etat suppose la délimitation d'un territoire à la fois un et divers, on peut estimer que ce territoire - et l'Etat qui s'y rattache sans aucun doute - remonte un peu plus loin dans le temps. Puisque l'appellation *al-Maghrib al-aqṣā* paraît déjà largement usitée sous la plume du géographe al-Idrīsī qui, le premier, le mentionne et

(1) Valable pour le Maghreb en général, une telle situation paraît plus accentuée à l'ouest, dans cet espace appelé par la suite Maghreb-Extrême où l'on note, en plus des sectes, sous-sectes et divisions plus ou moins correspondantes, la persistance d'entités enracinées, autonomes et considérées comme hérétiques. Sur les débuts, voir M. Talbi, "La conversion des Berbères au khârigisme ibadito-ṣūfrite et la nouvelle carte politique du Maghreb au II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle", in *Études d'histoire ifrîqiyenne*, Tunis, 1982, pp. 13-80, notamment pp. 47-75; M. Kably, *Variations islamistes et identité du Maroc médiéval*, Paris-Rabat, 1989, pp. 11-45, particulièrement pp. 28-33. Sur les entités dites hérétiques, A. Bel, *La religion musulmane en Berbérie*, I, Paris, 1938, pp. 170-182; G. Marçais, *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen Age*, Paris, 1946, pp. 126-129; M. Talbi, "Hérésie, acculturation et nationalisme des Berbères Berghouâta", in *Actes du Premier Congrès d'Étude des Cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*, Alger, 1973, pp. 217-233; T. Lewicki, "Prophètes, devins et magiciens chez les Berbères médiévaux", *Folia Orientalia*, VII, 1965, pp. 3-27.

(2) A noter que le terme *Makhzen*, dans ces deux textes, est associé à la catégorie dite '*Abîd al-Makhzen*, (Esclaves du Makhzen), ce qui confirmerait la relative ancienneté du terme par rapport à l'époque de consignation par écrit du phénomène; voir E. Lévi-Provençal, *Documents inédits d'histoire almohade*, Paris, 1928, pp. 46,96 (trad. 70, 155) et aussi pp. VII-VIII. Sur l'historique de l'institution en tant que telle, M. Buret, *E.I.2*, VI, 131-135; sur le corps des '*Abîd al-Makhzen*, J.F. Hopkins, *Medieval Muslim Government in Barbary until the Sixth Century of the Hijra*, London, 1958, pp. 92-93.

en use fréquemment dans sa *Nuzha* qu'il achève de rédiger en 548/1154<sup>(3)</sup>. Et comme il y situe le terrain de parcours initial des Sanhāja Almoravides venus du sud de la Mauritanie actuelle, on est admis à considérer que ce territoire d'*al-Maghrib al-aqṣā*, en tant que tel, est né avec l'Etat almoravide au milieu du XI<sup>e</sup> s.<sup>(4)</sup>. D'où d'ailleurs l'obligation pour nous de situer le thème examiné ici entre cette date et l'époque d'émergence, au cours de la première moitié du XVI<sup>e</sup> s., de l'Etat des Saâdiens.

\*\*\*

Compte tenu de ces limites des définitions qui précèdent, quelle est donc la trajectoire suivie, au Maroc, par la légitimité du pouvoir étatique? Nous savons que l'Etat almoravide se situe sans nuance dans le camp du sunnisme mālikite local et qu'il ne tarde pas, sous l'influence des docteurs andalous du même rite, à se placer sous l'obédience du califat abbāsīde sunnite de Baghdad, lequel sanctifie en échange l'action unifiante et djihādienne d'Ibn Tachfine, avec titre souverain à l'appui, en même temps qu'est obtenue par écrit la bénédiction de l'illustre al -Ghazālī<sup>(5)</sup>.

Vers le milieu du siècle suivant, apparaît l'Etat masmudien des Almohades. Rompant systématiquement avec toute obédience, cet Etat des adeptes d'Ibn Tūmart s'érige lui-même d'emblée en califat, avec des visées très nettes, au demeurant, sur l'Egypte et au-delà<sup>(6)</sup>. La légitimité éclectique dont se réclame ce califat occidental invoque principalement l'unitarisme mu'tazilite accommodé à la doctrine du mahdisme shiite le plus radical<sup>(7)</sup>.

L'Etat mérinide, quant à lui, allait naître et faire son initiation politique en servant les Ḥafṣīdes de Tunis, lesquels venaient de se poser en héritiers légitimes du

(3) L'appellation *al-Maghrib al-aqṣā* est mentionnée à dix-sept reprises dans le texte intégral de la *Nuzha* alors que celle, pratiquement équivalente mais sans doute plus ancienne de *al-Garb al-aqṣā* n'y est utilisée par contre que quatre fois; voir Idrīsī, *Nuzhat al-Mushṭāq/Opus geographicum*, Napoli-Romae, 1975, pp. 1033 et 1056.

(4) *Ibid.*, pp. 221-225.

(5) E. Lévi-Provençal, "Titre souverain des Almoravides et sa légitimation", *Arabica*, II, fasc. 3, 1955, pp. 265-280; Max Van Berchem, "Titres califiens d'Occident", *Journal Asiatique*, 1907, pp. 267-298; H. Mu'nis, "Sept documents inédits de la dynastie almoravide" (en arabe), in *Revista del Instituto islamico en Madrid*, II, fasc. 1-2, 1954, pp. 55-84. Pour le texte de la *fatwa* d'al-Ghazālī, voir Abū Bakr Ibn al-'Arabī, ms. K. 1275 (B.G. Rabat); f° 128-130; pour celui de sa lettre à Yūsūf ibn Tāshfīn, *ibid.*, f° 130-133 ou Abdallah 'Inān, *'Aṣr al-Murābiṭīn wa-l-Muwaḥḥidīn, fi-l-Maghrib wa-l-Andalus*, I, 1964, pp. 530-533.

(6) Ibn Jubayr, *Voyages*, Paris, 1949, pp. 88-91; Max Van Berchem, *op. cit.*; R. Brunenschvig, "Un aspect de la littérature historico-géographique de l'Islam", in *Mélanges Gaudefroy-Demombynes*, Le Caire, 1935-1945, pp. 147-158; Gaudefroy-Demombynes, "Une lettre de Saladin au calife almohade", in *Mélanges R. Basset*, II, Paris, 1925, pp. 297-304.

(7) Sur la doctrine almohade, voir en particulier I. Goldziher, "Ibn Tumert et la théologie de l'Islam dans le Maghreb au XI<sup>e</sup> siècle", in *Le Livre d'Ibn Tumert*, Alger, 1903, pp. 1-101; R. Brunenschvig, "Sur la doctrine du Mahdi Ibn Tūmart", in *Etudes d'Islamologie*, I, Paris, 1976, pp. 281-293 et pp. 295-302; D. Urvoy, "La pensée d'Ibn Tūmart", *Bulletin d'Etudes Orientales*, Damas, XXVII, 1974, pp. 19-44.



califat almohade de Marrakech considéré pour sa part comme défaillant. Néanmoins, une fois en mesure de se dégager de leur tutelle, les émirs Banū Marīn se rangent, vers la fin du XIII<sup>e</sup> s., sous la bannière du sunnisme mālikite et s'attachent à promouvoir le chérifisme idrisside, dans l'attente de pouvoir prétendre, au milieu du XIV<sup>e</sup> s., notamment avec Abū 'Inān, à la dignité suprême de l'ancien califat "suzerain" de Tunis<sup>(8)</sup>.

Quant au pouvoir étatique des Saâdiens, tout indique qu'il avait commencé, à l'orée du XVI<sup>e</sup> s., par se réclamer de la tradition du mahdisme méridional. Mais l'on constate cependant qu'il ne devait pas tarder à s'orienter vers d'autres titres de référence, ainsi qu'en témoigne, comme il est naturel, l'évolution de la titulature officielle<sup>(9)</sup>.

De fait, par rapport à la dynastie saâdienne comme pour les autres, cette titulature officielle traduit fidèlement l'orientation que chacune représente au sein du processus. Puisque le titre souverain des Almoravides sera celui d'*amīr-al-Muslimīn* décerné par Bagdad et que le titre d'*amīr-al-Mūminīn* sera l'apanage du souverain almohade qui se présente et agit comme calife, entendons comme calife du Mahdī, c'est-à-dire d'Ibn Tūmart qui seul avait droit à ce titre, il va de soi, de même qu'à celui d'Imām, au sens shiite particulier du mot. Avec les Mérinides réapparaît le titre subalterne d'*amīr-al-Muslimīn*, excepté toutefois en ce que concerne Abū 'Inān, lequel allait s'octroyer le titre de calife et se fit appeler de ce fait *amīr-al-Mūminīn*. Et l'on note, enfin, que Muhammad ash-Shaykh, premier souverain saâdien effectif, n'hésite pas à adopter la terminologie shiite en se dotant des deux titres d'Imām et de Mahdī alors que ses successeurs, de même qu'autrefois les successeurs d'Ibn Tūmart, se déclarent califes et retiennent par conséquent le titre d'*amīr-al-Mūminīn*<sup>(10)</sup>.

\*\*\*

Que signifie au juste ce va-et-vient? De quelle logique procède-t-il et comment appréhender le développement du processus-support qui le sous-tend? Des éléments de réponse pourraient peut-être se dégager d'une première lecture de sondage. Les constatations les plus saillantes, semble-t-il, sont les suivantes:

1. Si l'on s'oriente en amont vers la période précédant l'arrivée des Almoravides, l'on découvre, à travers les relations décrivant cet espace appelé par la suite *al-Maghrib al-Aqṣā*, la présence de la totalité des repères légitimants rencontrés jusque-

(8) M. Kably, *Société, pouvoir et religion au Maroc à la fin du Moyen-Age*, Paris, 1986, pp. 271-291.

(9) Sur la relation entre le contexte d'émergence des Saâdiens et la tradition du mahdisme méridional, *ibid.*, pp. 250-256 et 277-278; Mercedes Garcia-Arenal, "Mahdī, Murābit, Sharīf: l'avènement de la dynastie sa'dienne", *Studia Islamica*, LXXI, 1990, pp. 77-114, notamment pp. 82-99.

(10) Sur la titulature des trois premières dynasties, voir Max Van Berchem, *op. cit.*, sur celle des Saâdiens, cf. al-Fichtālī, *Manahil Ṣafā...*, Rabat, s.d., p. 25; Ibn al-Qāḍī, *al-Muntaqā-l-Maqṣūr...*, I, Rabat, 1986, pp. 238 et 242; G.S. Colin, *Chronique anonyme de la dynastie sa'dienne*, Rabat, 1934, p. 5.

là et retenus alternativement par l'une ou l'autre dynastie au pouvoir. En attendant l'établissement d'une carte politico-religieuse du Maroc à cette époque, l'on se bornera ici à remarquer l'existence simultanée du sunnisme aussi bien mālikite que hanafite, du Khārigisme, du mu'tazilisme, du shiisme imāmite, de l'idrissisme catalogué comme zaydite modéré au départ et devenu permmissible, apparemment, sinon à l'ismaélisme intégral, du moins au mahdisme imāmite<sup>(11)</sup>, ainsi que le suggère la numismatique et paraît le confirmer la titulature des Hammūdides idrissides d'Andalousie comme la fréquence de l'attribut *Fāṭimī* appliqué à Idrīs lui-même ou à sa progéniture<sup>(12)</sup>. Même les signes avant-coureurs du chérifisme charismatique, à en croire Ibn Ḥawqal, se liraient à travers la prospérité permanente de la ville de Fès, au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> s., et aussi dans l'attitude respectueuse des Umayyades de Cordoue comme dans celle des Fatimites d'Ifriqiya<sup>(13)</sup>.

2. A propos de cette forme de chérifisme avant la lettre, on peut noter que le célèbre Qādī 'Iyyāḍ, juriste mālikite réputé de la fin de l'époque almoravide, en fait l'un des articles axiaux de son fameux *Shifā'*<sup>(14)</sup>. Alors que son contemporain Ibn Tūmart lui-même se présente officiellement comme descendant direct d'Idrīs et que son disciple et premier calife Abdelmūmin oscille, quant à lui, entre la même ascendance idrisside et une généalogie simplement qoraïshite<sup>(15)</sup>. Et l'on sait par ailleurs que les futurs Saâdiens se situeront dans une lignée cousine de la même lignée idrisside, précisément, et que faute de mieux, les Mérinides se contentent de se faire les artisans historiques du chérifisme organisé<sup>(16)</sup>. De toute évidence, le chérifisme, par rapport à la légitimité de tout pouvoir, semble bien se présenter comme un véritable catalyseur. Ce serait là, apparemment, une première constante à retenir.

3. Une autre constante serait le caractère foncièrement autonome, au plan des faits, de la légitimité du pouvoir au Maroc médiéval. Même au niveau du droit, seul le cas de la légitimité almoravide ferait défaut. Au reste, en agissant comme ils l'ont fait vis-à-vis de Bagdad, les fondateurs du Maghreb-Extrême ont sans doute accompli une anomalie à ce point insolite qu'elle paraît avoir été condamnée pendant des siècles à l'oubli. Autrement, la légitimité au Maroc aura été liée intimement, à ce qu'il semble, à

(11) Sur ces éléments, voir al-Muqaddasī, *Aḥsan at-Taqāsīm...*, Leiden, 1906, 236-238 et surtout Ibn Ḥawqal, *Kitāb Ṣūrat al-Arḍ...*, Leiden, 1938, pp. 79-104 (trad. Paris-Beyrouth, 1964, pp. 90-102).

(12) Hermann L. Beck, *L'image d'Idrīs II, ses descendants de Fès et la politique sharīfienne des sultans marīnides (659-869/1258-1465)*, Leiden, 1989, pp. 38-51.

(13) Ibn Ḥawqal, *op. cit.*, pp. 103-104 (trad. 101-102); Istibṣār, *Kitāb al-Istibṣār...*, 2e éd., Casablanca, 1985, p. 181.

(14) Hermann L. Beck, *op. cit.* p. 49.

(15) E. Lévi Provençal, *Documents inédits...*, pp. 21-23 (trad. 32-35).

(16) Sur la lignée chérifienne des Saâdiens, voir Le Tourneau, "La naissance du pouvoir saâdien vue par l'historien al-Zayyānī", in *Mélanges Louis Massignon*, III, 1957, pp. 65-70 et 73-75; Eloufrānī, (Mohammed Essaghīr), *Nozhet-Elhādī*, Paris, 1888, pp. 3-5; Ibn al-Qāḍī, *op. cit.*, 1986, I, pp. 242-243; al-Nāṣirī, (Ahmed), *Kitāb al-Istiṣṣā*, V, Casablanca, 1955, V, p. 5. Sur l'attitude des Mérinides vis-à-vis du chérifisme, M. Kably, *Société, pouvoir et religion...*, pp. 291-302.

cette autonomie séculaire à l'égard du califat oriental, laquelle autonomie trouve son origine dans le rejet irréversible déclenché par les Khārigites en l'année 122 ou 123/740-741 et débouchant sur l'éclatement politico-confessionnel qui allait encadrer en quelque sorte l'émirat idrisside<sup>(17)</sup>.

4. Un autre trait continu serait le caractère binaire du Jihād. En ce sens que ce principe fondateur de la légitimité au Maroc implique, notamment au départ, et l'autochtone récalcitrant et le bédouin insoumis ou ambigu, tout autant que l'ennemi menaçant installé soit outre-mer soit sur la côte. Qu'il s'agisse des Saâdiens, des Mérinido-Waṭṭāsides, des Almohades ou bien sûr des Almoravides, la chose, sous ses deux angles, est on ne peut plus incontestable.

Cela étant, on constate, malgré tout, que l'aspect local du Jihād était bien plus accentué à l'époque almoravide et almohade. Sans doute parce que les clivages étaient plus forts et que l'unification par la doctrine, depuis l'avènement des Mérinides, s'imposait beaucoup moins qu'auparavant. On note en tout cas que de toutes les dynasties de la région et de l'Islam, la dynastie almoravide avec celle des Almohades furent les seules à tirer leur nom respectif, non pas d'un éponyme ancestral mais d'un point de doctrine - *ribāṭ* dans un cas, *tawḥīd* dans l'autre - lequel point paraît justifier avant tout autre, aux yeux des siens, l'avènement de leur règne inséré par ce biais même dans le sens du dessein historique global de la Révélation islamique<sup>(18)</sup>.

5. Compte tenu de cette démarcation de taille, l'on se doit d'isoler, pour plus de clarté, la phase occupée par ces deux dynasties rivales à vocation de prosélytisme dominant. Du fait de son impact et parce qu'elle constitue, par rapport à la mosaïque confessionnelle de départ, une véritable époque de tri. Du volet almoravide de cette phase, la légitimité postérieure, au niveau du pays, gardera la référence renouvelée au rite sunnite mālikite<sup>(19)</sup>. Du volet almohade, elle retiendra surtout, semble-t-il, en plus

(17) M. Kably, *Variations islamistes et identité du Maroc médiéval*, Paris -Rabat, 1989, pp. 99-33.

(18) Avec cette nuance toutefois que sans jamais prendre tout à fait la même ampleur qu'à l'époque almoravido-almohade, le *jihād* local, à l'apparition du mouvement saâdien, était on ne peut plus prioritaire parce que lié intimement, au plan stratégique, à la neutralisation des Bédouins autochtones installés dans le Sous depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et traitant, près de deux siècles plus tard, avec l'agresseur portugais. Sur cet aspect, voir M. Kably, *Société, pouvoir et religion...*, pp. 246-253 et Mercedes Garcia-Arenal, *Mahdī, Murābit, Sharīf...*, pp. 99-104 où l'auteur, tout en ayant le mérite de donner force détails corroboratifs, prend soin de préciser telle citation empruntée à notre travail sans se douter apparemment que ladite citation s'incorpore, dans notre texte, à une argumentation impliquant, quant au fond, la démonstration reprise dans le sien et faisant en fin de compte son objet.

(19) On ne peut que constater, en effet, qu'en dépit de l'hostilité déclarée et quasi-systématique des Almohades, le mālikisme, en tant que réalité avouée, fait sciemment surface en même temps que s'affirme l'autorité naissante des Mérinides. Sur les raisons possibles de cette réapparition et en tout cas de la survie comme de la revigoration du *madhab* au Maroc sous le règne des Mérinides, voir Le Tourneau, "Sur la disparition de la doctrine almohade", *Studia Islamica*, XXXII, 1970, pp. 193-201; Maya Shatzmiller, "Les premiers Mérinides et le milieu religieux de Fès: l'introduction des Médersas", *Studia Islamica*, XLIII, 1976, pp. 109-118; M. Kably, *Société, pouvoir et religion...*, pp. 272-285; *id.*,

du dissentiment quasi unanime des gouvernés, le rejet officiel, par le propre califat almohade de Marrakech, du mahdisme tūmartien renié dans l'indifférence, en l'an 626/1229. Plus d'ailleurs que le rejet, cette indifférence serait à attribuer de toute évidence aux abus sanguinaires ponctuant la conquête almohade de jadis, de même qu'à la politique ségrégationniste officielle encore sous-aperçue mais dont il est permis, en tout cas, de supposer la relation immédiate, *a priori*, avec le succès spectaculaire du mysticisme piétiste, au lendemain de l'installation victorieuse des nouveaux maîtres<sup>(20)</sup>.

6. Procédant des différentes composantes de cette phase, la légitimité mérinide devenue plus tard mérinido-waṭṭāsīde aura donc à composer avec la réalité mālikito-sūfie mais aussi, aux tout débuts, avec les tiraillements chroniques occasionnés par le mahdisme post-almohade couvé de loin, depuis Tunis, par le califat "suzerain" des Ḥafṣīdes. Seulement, du fait qu'ils ne disposaient d'aucun projet de réforme bien à eux et qu'ils avaient commencé par servir la légitimité du même califat des Ḥafṣīdes, les Mérinides, une fois maîtres de Marrakech, allaient entreprendre de s'assurer le contrôle de Sijilmassa et du Nord pour pouvoir transiter par le Jihād, dès 674/1276, et entamer ainsi leur propre approche légitimante<sup>(21)</sup>. Pragmatique, cette approche aura pour plateforme initiale, en plus du Jihād, la désaffection collective vis-à-vis des retombées du radicalisme almohade. Aussi se hâta-t-on à Fès, en 675/1277, de passer au second aspect jihādien en inaugurant, cette année-là, la politique d'édification de *medersas* sunnites sanctionnant l'option mālikite fondamentale du système<sup>(22)</sup>. Par ailleurs, cherchant à équilibrer l'influence des sūfis tout en faisant pièce, du même coup, au mahdisme almohade considéré par ses fidèles comme sanctifié par l'ascendance idrisside d'Ibn Tūmart, le nouveau pouvoir adopta une stratégie chérifienne remontant à la source, pour ainsi dire, et conçue à l'avantage, par conséquent, de la totalité des descendants du fondateur de Fès<sup>(23)</sup>.

7. Se fondant sur les prolongements lointains d'une telle démarche, la légitimité saādienne, placée sous le signe du chérifisme excentrique du Drâa, allait tenter de réussir, à l'aube de X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> s., là où le chérifisme du centre représenté en la personne d'*al-Jūfī, naqīb* des Idrissides, avait lamentablement échoué quelque demi-siècle plus tôt, en 869/1465<sup>(24)</sup>. Ces deux légitimités chérifiennes avaient pour trait commun

---

"Ḥawla ba'd Muḍmarāt at-Tashawwuf", in *At-Tārīkh wa'adab al-Manāqib*, Rabat, 1988, pp. 63-80, particulièrement pp. 67-69.

(20) Sur le rejet du mahdisme, voir R. Brunschvig, *La Berbérie orientale sous les Ḥafṣīdes des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, I, Paris, 1940, pp. 20-22; M. Kably, *Société, pouvoir et religion*..., pp. 20-21; sur la politique sociale et le comportement militaire de l'Etat almohade, *id.*, "Ḥawla ba'd Muḍmarāt at-Tashawwuf", pp. 72-78.

(21) M. Kably, *Société, pouvoir et religion*..., pp. 68-92.

(22) *Ibid.*, pp. 271-285 et *Murāja'āt*... (en arabe), Casablanca, 1987, pp. 66-78.

(23) *Id.*, *Société, pouvoir et religion*..., pp. 285-302 et *Murāja'āt*..., pp. 79-96.

(24) Sur cet essai et son échec, voir Mercedes García-Arenal, "The Revolution of Fās in 869/1465 and the Death of Sultan Abd al-Haq al-Marīnī", *Bulletin of the School of Oriental and African*

d'avoir pour alliés animateurs, semble-t-il, des sūfis activistes motivés certes par la réforme des mœurs, mais aussi par un Jihād adapté à chacune des deux conjonctures. Bien plus nombreux cependant et agissant loin de la capitale, les alliés sūfis des Saâdiens seront l'outil, en plus du chérifisme, de leur légitimité conquérante à ses débuts.<sup>(25)</sup> Quant au Mālikites, on remarque, dans le cas saâdien comme dans l'autre, que l'attitude de leurs docteurs, en fait, se distingue par une fidélité exemplaire. Face surtout aux Saâdiens victorieux, d'aucuns parmi ces doctes - et non des moindres -, refusant de toutes leurs forces de renier leur allégeance, affrontent héroïquement le martyre<sup>(26)</sup>.

Et pourtant, une fois achevée la conquête, l'on constate que le pouvoir étatique des Saâdiens, sans brusquer en rien ni ménager outre mesure ses alliés sūfis jugés envahissants, va au devant des représentants du rite enraciné des Mālikites, alors que le chérifisme promu, à présent, au sommet de l'Etat, continuait au fond, peut-être plus qu'auparavant, à assumer sa fonction séculaire de médiateur charismatique et partant de catalyseur affectif de référence.

\*\*\*

Que retenir au juste de cette lecture? Compte tenu des remarques qui s'y rapportent, peut-on au moins parler de progression intelligible, à propos du phénomène étudié, et si oui dans quel sens?

Une chose est manifestement évidente, c'est que la légitimité du pouvoir étatique, telle que définie au début, disposait à l'origine, tout au long du même espace devenu le Maghreb-Extrême, d'un arsenal légitimant, du moins en puissance, avec lequel on ne pouvait avoir, en principe, que l'embarras du choix. Au terme du parcours, cet arsenal s'est vu réduire. Ne restait plus, à côté du mālikisme devenu beaucoup plus puissant, qu'un chérifisme promu et adapté à la fois. Par contre, la force des sūfis autrefois inexistante, à ce qu'il semble, devenait avec le temps, depuis le règne almoravide, de plus en plus structurée et influente. En participant de cette transformation enveloppante, la légitimité en question s'avérait à l'évidence sélective, dynamique et adaptable tout en sachant conserver fermement les options éprouvées.

Par ailleurs, pour en revenir à notre courbe, l'on ne peut que remarquer qu'il y a loin, au plan stratégique, de la légitimité signalée pour la phase almoravido-almohade, en gros, à celle, plus durable, de la phase suivante. D'une part, l'on a affaire à une légitimité à thèse, rigide par conséquent et essentiellement close; de l'autre à une

---

*Studies*, Vol. XLI. Part 1, 1978, pp. 43-66; id., "Sainteté et pouvoir dynastique au Maroc: la résistance de Fès aux Sa'diens", *Annales E.S.C.*, 1990, n°4, pp. 1007-1029; M. Kably, *Société, pouvoir et religion*..., pp. 330-337.

(25) Mercedes García-Arenal, "Sainteté et pouvoir dynastique au Maroc...", pp. 1021-1024; M. Kably, *Société, pouvoir et religion*..., pp. 334-337.

(26) Mercedes García-Arenal, "Sainteté et pouvoir dynastique au Maroc...." pp. 1024-1026.

légitimité attentive, polyvalente et pragmatique à souhait. De l'une à l'autre, l'évolution s'explique sans aucun doute par les répercussions profondes, par rapport à la société gouvernée, du monolithisme écrasant, bien qu'à des degrés fort divers, des systèmes almoravide et almohade. Elle s'expliquerait aussi par le refus intériorisé, ça et là, d'une telle démarche. En attendant, il va de soi, que les réactions profondes se manifestent, s'additionnant aux contradictions propres des gouvernants<sup>(27)</sup>.

Si bien qu'il s'agit là, en fin de compte, d'une légitimité non point capricieuse ni irrémédiablement excluante mais malléable, si besoin est, tout en étant énergique. Construite au moyen d'une accumulation fonctionnelle, elle paraît avoir choisi d'assez bonne heure d'abandonner l'exclusivisme pour la souplesse, l'écoute et la continuité évolutive.

**Mohammed KABLY**

Faculté des Lettres - Rabat

### ملخص

يتعلق الأمر في هذا البحث بتتبع الخط الذي سارت عليه مشروعية الحكم المركزي بالمغرب الأقصى قبل أن تفضي إلى ما أفضت إليه عند قيام حكم الأشراف السعديين. أما عملية التتبع نفسها، فتنتقل من تشخيص الأرضية الدينية - الاجتماعية السائدة قبل قيام هذا الحكم مع التعريف بوظيفة المشروعية عموماً وكذا بماهية الحكم المركزي المسمى بالخزن والمجال المتصل به. وقد حاول البحث بعد هذا أن يبرز مختلف المرتكزات الدينية - العقديّة للمشروعية الخاصة بكل من الدول المرابطية والموحدية والمرينية كما انعكست في السلوك الرسمي والردود الجماعية والشهادات المصدرة بما فيها الألقاب الرسمية لهذه الدول. ومما اتضح من هذه المقاربة أن المسار المشترك لهذه الدول نفسها قد تمخض عن مشروعية انتقائية تعتمد عناصر مأخوذة من هذه التجربة أو تلك، وإن كانت حاضرة كلها على أرض الواقع قبل قيام الحكم المركزي بالمغرب فيما عدا عنصر التصوف الجماعي الذي أفرزته مختلف التجارب المركزية تباعاً حسبما يبدو.

(27) Un aperçu de ces contradictions et des réactions subséquentes par rapport au système almoravide est donné notamment par al- Murrākushī, *Al-Muʿjib...*, I.e Caire, 1949, pp. 171-177 (trad. E.Fagnan, *Histoire des Almohades*, Alger, 1893, pp. 147-154). Pour celles se rapportant au système almohade, voir R. Brunschvig, *La Berbérie orientale sous les Hafsides...*, pp. 20-23 et 30-24; M. Kably, *Société, pouvoir et religion...*, pp. 20-53.

## BIBLIOGRAPHIE

- BECK(Hermann L.), *L'image d'Idrīs II, ses descendants de Fès et la politique sharīfienne des sultans marīnides (659-869/1258-1465)*, Leiden, 1989.
- BEL (A.), *La religion musulmane en Berbérie*, I, Paris, 1938.
- BRUNSCHVIG (R.), "Un aspect de la littérature historico-géographique de l'Islam", in *Mélanges Gaudefroy-Demombynes*, Le Caire, 1935-1945, pp. 147-158.
- Id.*, *La Berbérie orientale sous les Hāfšides des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, I, Paris, 1940.
- Id.*, "Sur la doctrine du Mahdi Ibn Tūmart", in *Etudes d'islamologie*, i, Paris, 1976, pp. 281-293.
- Id.*, "Encore sur la doctrine du Mahdi Ibn Tūmart", in *Etudes d'islamologie*, I, Paris, 1976, pp. 295-302.
- COLIN (G.S.), *Chronique anonyme de la dynastie sa'adienne*, Rabat, 1934.
- ELOUFRANI (Mohammed Essaghir), *Nozhet-Elhādi*, Paris, 1888.
- FICHTALI (Abdelaziz), *Manāhil as-Ṣafā...*, Rabat, s.d.
- GAUDEFROY-DEMOMBYNES, "Une lettre de Saladin au calife almohade", in *Mélanges R. Basset*, II, Paris, 1925, pp. 279-304.
- GOLDZIHNER (I.), "Ibn Tumert et la théologie de l'Islam dans le Maghreb au XI<sup>e</sup> siècle", in *Le Livre d'Ibn Tūmert*, Alger, 1903, pp. 1-101.
- HOPKINS (J.F.P.), *Medieval Muslim Government in Barbary until the Sixth Century of the Hijra*, London, 1958.
- IBN AL-'ARABĪ (Abū Bakr), *Tartīb ar-Riḥla*, ms. K 1275 (Bibliothèque Générale), Rabat.
- IBN JUBAYR, *Voyages*, Paris, 1949.
- IBN HAWQAL, *Kitāb Ṣūrat al-Arḍ*, Leiden, 1938 (trad. Paris Beyrouth, 1964).
- IDRĪSĪ (al-), *Nuzhat al-Mushtāq/Opus geographicum*, Napoli-Romae, 1975.
- 'INAN (Abdallah), *'Aṣr al-Murābiṭīn...*, vol. I, Le Caire, 1964.
- ISTIBṢĀR, *Kitāb al-Istibṣār...*, 2<sup>e</sup> éd., Casablanca, 1985.
- KABLY (M.), *Société, pouvoir et religion au Maroc à la fin du Moyen-Age*, Paris, 1986.
- Id.*, *Murāja'āt...* (en arabe), Casablanca, 1987.
- Id.*, "Ḥawla ba'ḍ Muḍmarāt at-Tashawwuf", in *Al-Tāriḥ wa adab al Manāqib*, Rabat, 1988.

- Id.*, *Variations islamistes et identité du Maroc médiéval*, Paris/Rabat, 1989.
- LAROUÏ (A.), *L'histoire du Maghreb, un essai de synthèse*, Paris, 1970.
- LE TOURNEAU (R.), "Sur la disparition de la doctrine almohade", *SI*, XXXII, 1970, pp. 193-201.
- Id.*, "La naissance du pouvoir sa'adien vue par l'historien al-Zayyānī", in *Mélanges Louis Massignon*, III, 1957, pp. 65-80.
- LEVI-PROVENÇAL (E.), *Documents inédits d'histoire almohade*, Paris, 1928.
- Id.*, "Titre souverain des Almoravides et sa légitimation", *Arabica*, II, fasc. 3, 1955, pp. 265-280.
- LEWICKI (T.), "Prophètes, devins et magiciens chez les Berbères médiévaux", *Folia Orientalia*, VII, 1965, pp. 3-27.
- MARÇAIS (G.), *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen Age*, Paris, 1946.
- MAX VAN BERCHEM, "Titres califiens d'Occident", *JA*, 1907, pp. 267-298.
- SHATZMILLER (M.), "Les premiers Mérinides et le milieu religieux de Fès: l'introduction des Médersas", *SI*, XLIII, 1976, pp. 109-118.
- GARCÍA-ARENAL (M.), "The Revolution of Fās in 869/1465 and the Death of Sultan Abd al-Ḥaq al-Marīnī", *BSOAS*, Vol. XLI, Part I, 1978, pp. 43-66.
- Id.*, "Mahdī, Murābit, Sharīf: l'avènement de la dynastie sa'dienne", *SI*, LXXI, 1990, pp. 77-114.
- Id.*, "Sainteté et pouvoir dynastique au Maroc: la résistance de Fès aux Sa'diens", *Annales E.S.C.*, juillet-août 1990, n°4, pp. 1019-1042.
- MUNIS (H.), "Sept documents inédits de la dynastie almoravide" (en arabe), in *Revista del Instituto Estudios islamicos en Madrid*, II, fasc. 1-2, 1954, pp. 55-84.
- MUQADDASĪ (al-), *Aḥsan at-Taqāsīm...*, Leiden, 1906.
- MURRAKUSHĪ (al-), *Al-Mu'jib...*, Le Caire, 1949 (trad. E. Fagnan, *Histoire des Almohades*, Alger, 1893).
- NAṢĪRĪ (Ahmed al-), *Kitāb al-Istiḡṣā*, V, Casablanca, 1955.
- TALBI (Mohammed), "Hérésie, acculturation et nationalisme des Berbères Berghouâta", in *Actes du Premier Congrès d'Etude des Cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*, Alger, 1973, pp. 217-233.
- Id.*, "La conversion des Berbères au khārigisme ibādīto-ṣufrīte et la nouvelle carte politique du Maghreb au II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle", in *Etudes d'histoire ifrīqiyenne*, Tunis, 1982, pp. 13-80.
- URVOY (D.), "La pensée d'Ibn Tūmart", *Bulletin d'Etudes Orientales*, Damas, XXVII, 1974, pp. 19-44.





## L'EUROPE ET LE MONDE MUSULMAN AU MOYEN-AGE

Pierre GUICHARD

Bien que les relations entre l'Europe et l'Islam aient fait l'objet d'un grand nombre de travaux, dont plusieurs à caractère synthétique (ceux de R.W. Southern, *Western Views of Islam in the Middle Ages*, 1962, de W.M. Watt, *The Influence of Islam on Medieval Europe*, 1972, de Norman Daniel, *Islam and the West*, et *The Arabs and Medieval Europe*, 1975, de Hisham Djaït, *L'Europe et l'Islam*, 1978, de M. Rodinson, *La fascination de l'Islam*, 1980), je ne crois pas qu'il existe de mise au point récente sur la façon dont les relations pacifiques ou conflictuelles de l'Europe avec le monde islamique ont contribué à modeler la civilisation de cette dernière. Le chapitre sur la question que m'a demandé Gherardo Ortalli pour la *Storia d'Europa* publiée par les éditions Giulio Einaudi de Turin en 1995, correspond à une tentative dans ce sens. Quelques collègues marocains ont bien voulu me dire que la publication de ce texte en français dans *Hespéris-Tamuda*, en le rendant plus facilement accessible aux lecteurs du Maghreb, pourrait présenter quelque intérêt. Je les remercie vivement de l'intérêt qu'ils ont accordé à ce travail. Mes remerciements vont aussi, bien sûr, à la direction de la revue qui a accepté cette publication, et aux éditions Einaudi qui l'ont autorisée. Peut-être la vision d'ensemble que je présente suscitera-t-elle réflexions, réactions, ou nouvelles recherches de la part des collègues marocains. Je souhaite en tout cas qu'elle contribue à un dialogue - nécessaire et que je souhaiterais pour ma part plus intense - entre historiens, et plus particulièrement entre médiévistes, de part et d'autre de la Méditerranée.

### I. LE HAUT MOYEN AGE

#### 1. L'Occident et l'apparition de l'Islam

Il n'y a pratiquement pas d'historiographie arabe avant le IX<sup>e</sup> siècle, et les traditions que recueillent les annales ou chroniques rédigées à partir de ce moment mêlent sans grand discernement le vraisemblable et le légendaire. Cela est particulièrement vrai des textes relativement abondants consacrés à la conquête de l'Espagne et aux premiers temps de l'Islam dans ce pays. Ils nous fournissent un cadre événementiel sommaire, mais ne nous éclairent guère sur les faiblesses de l'Etat wisigothique ni sur les causes profondes et les modalités de la rapide avancée vers le

nord des armées arabo-berbères. La bataille de Poitiers où les historiens ultérieurs verront un événement décisif de cette période de confrontation dramatique entre l'Islam et ce qui est en train de devenir l'Occident chrétien est tout juste mentionnée par les sources arabes; d'une façon générale, les chroniques qui furent rédigées à partir de ce moment dans le monde musulman ne disent presque rien des rapports de l'Islam avec la Gaule du Sud et le Nord de l'Espagne, abandonnés lors du reflux de l'Islam dans la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle. Les sources occidentales des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles évoquant la conquête arabe et les contacts de l'Occident chrétien avec l'Islam sont à peine plus éloquentes. La chronique franque dite "de Frédégaire", contemporaine des premières décennies de la conquête musulmane puisqu'écrite dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle (probablement vers 658), fait état de la sortie des *Agareni* hors d'Arabie sous le règne d'Héraclius et de l'invasion et de la dévastation de la Syrie, de l'Égypte et de l'Afrique.

Révisant peu avant sa mort en 735 son *Histoire ecclésiastique* de l'Angleterre, Bede mentionne l'avancée des Sarrasins jusqu'en Gaule, les dévastations qu'ils y causèrent et le châtement qu'ils y reçurent à la bataille de Poitiers, ce qui indique qu'il ne faut pas minimiser à l'excès la portée de la bataille, comme on le fait parfois dans le souci de "démystifier" l'événement. Sur cette bataille, le récit le plus circonstancié est celui de la *Chronique mozarabe* de 754, texte rédigé au plus tôt à cette date par un chrétien espagnol, qui vit sous la domination musulmane et fournit des informations relativement précises sur l'établissement des musulmans dans la péninsule ibérique et l'époque des premiers gouverneurs de Cordoue, dépendants du califat omeyyade de Damas. Michel Rouche cite par ailleurs quelques textes hagiographiques aquitains du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle qui se font l'écho des dévastations endurées par la Gaule du sud-ouest lors de l'avancée des "Ismaélites" dans la région. Benjamin Z. Kedar, bien qu'il conteste l'appellation d'"âge d'ignorance" utilisée par R. W. Southern pour caractériser le niveau de connaissances que l'on a pu avoir de l'Islam en Europe à cette époque, et qu'il retrouve un certain nombre d'autres références à l'Islam dans les textes occidentaux du haut Moyen Âge, ne pense pas que ces notations éparses aient pu donner lieu à une vision d'ensemble, et maintient l'idée d'un manque général d'intérêt pour l'Islam dans l'Europe de l'époque carolingienne et post-carolingienne, qui n'est en contact avec l'Islam que sur des fronts discontinus ou par les brusques attaques des pirates, rapports insuffisants pour faire naître une connaissance cohérente<sup>(1)</sup>. Il n'y avait là rien de comparable avec les rapports continus, hostiles ou pacifiques, que Byzance était contrainte d'entretenir avec la grande puissance qu'était le califat de Bagdad.

---

(1) M. Rouche, *Des Wisigoths aux Arabes, l'Aquitaine 418-781, naissance d'une région*, Paris, pp. 11-132; B.Z. Kedar, *Crusade and Mission: European Approaches toward the Muslims*, Princeton University Press, 1984, pp. 2538; R.W. Southern, *Western Views of Islam in the Middle Ages*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1962.

## 2. Arabes et Francs en Gaule méridionale au VIII<sup>e</sup> siècle

On peut comprendre que la rencontre le plus souvent armée entre les Arabes et les Berbères qui envahirent le Sud de la France actuelle et les populations qui y vivaient n'ait pas laissé beaucoup de place à des relations d'un autre type que guerrières. On devine cependant à travers les textes francs concernant la reconquête brutale de la Gaule méridionale par les premiers Carolingiens une certaine réticence, tournant peut-être parfois en franche hostilité, des Provençaux, des habitants de la Septimanie (actuel Languedoc) et des Aquitains, envers les Francs du Nord. De cette impression et de quelques mentions d'alliances entre des chefs chrétiens et les Musulmans (ainsi le duc de Provence Mauronte, qui aurait ouvert Avignon aux Musulmans en 734, et le bref épisode de Munnuz ou Mususa, chef berbère rebelle établi probablement en Cerdagne, qui épousa une fille du duc Eudes d'Aquitaine, mais fut vaincu et tué en 729 par le gouverneur arabe de Cordoue) on peut tirer la conclusion que les Méridionaux ne furent pas, ou pas toujours résolument hostiles à l'implantation de l'Islam, et que les Musulmans trouvèrent sur place des collaborations<sup>(2)</sup>.

Il en avait été de même en Espagne, où, on le sait, l'occupation musulmane fut favorisée par l'alliance des chefs musulmans de la conquête avec l'un des partis qui se disputaient le trône wisigothique, celui des "fils de Witiza", l'avant dernier roi de Tolède, prédécesseur du roi Roderik qui fut tué lors de l'invasion. Il paraît difficile d'aller plus loin et de supposer que les musulmans furent toujours bien accueillis par des populations peut-être superficiellement christianisées, mais qui n'avaient pas les mêmes raisons -doctrinales- que les Chrétiens monophysites d'Orient de voir dans les envahisseurs un "moindre mal" par rapport à une antérieure domination détestée, celle de l'empire byzantin pour l'Égypte, la Syrie et une partie de l'Afrique du Nord.

On peut cependant imaginer qu'une partie des habitants de la Gaule méridionale ont eu les mêmes raisons sociales qu'en Espagne de considérer plutôt avec sympathie la venue des conquérants: la situation de crise et les très grandes inégalités sociales, voire le caractère très aristocratique et la situation encore esclavagiste du royaume wisigoth ont pu en effet inciter les catégories opprimées à voir d'un oeil favorable une nouvelle religion libératrice. Mais ce ne sont là que des hypothèses, qui ne reposent pas sur des sources suffisamment explicites.

C'est dire que le moment même de la première rencontre entre l'Europe occidentale et l'Islam en expansion -L'Espagne est occupée entre 711 et 715, Narbonne et la plaine languedocienne (Septimanie) après 719- n'a laissé que très peu de traces documentaires en dehors de quelques vestiges archéologiques, d'ailleurs discutés (restes hypothétiques de la mosquée de Narbonne, et quelques céramiques d'allure orientale retrouvées dans les mêmes fouilles, ainsi qu'un petit nombre de

---

(2) Ph. Senac, *Musulmans et Sarrasins dans le Sud de la Gaule du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1980.

monnaies de la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle et céramiques retrouvées dans les zones occupées)<sup>(3)</sup>. On sait qu'en Espagne le pouvoir musulman, comme il l'avait fait en Afrique, frappa dès les premières années de l'occupation des monnaies latines ou latino-arabes à légendes musulmanes, apparemment destinées à faciliter une transition "en douceur". Mais en Espagne même cette période intermédiaire ne dura qu'un petit nombre d'années, puisque les dernières monnaies de ce type sont émises en 98/716-717, et que les suivantes adoptent définitivement les types arabo-musulmans imposés par la réforme du calife °Abd al-Malik à la fin du siècle précédent<sup>(4)</sup>.

L'invasion musulmane, en attirant les Francs Austrasiens vers le sud de la Gaule, semble avoir favorisé la main-mise de ces derniers sur des régions qui étaient en train de se dégager de l'emprise mérovingienne. Michel Rouche a bien étudié le cas de l'Aquitaine, dont il montre même que sous son duc ou prince "national" Eudes elle tendait à la constitution d'un véritable royaume. Avant Poitiers, le pape crut peut-être un instant y voir un possible rempart de la Chrétienté contre l'avancée de l'Islam. Mais cette autonomie aquitaine, prise entre la pression des musulmans au sud et celle des Francs au nord, ne survécut pas à l'intégration du pays à l'ensemble carolingien, qui se fit parallèlement au refoulement des Musulmans. La détermination des premiers princes de la nouvelle dynastie franque, Charles Martel (719-741), puis Pépin le Bref (741-768), évita probablement l'implantation durable de l'Islam dans le sud de la Gaule: sur aucune autre frontière de l'Islam, en effet, on ne constate de recul d'une telle importance à la fin de l'époque omeyyade et au début de la dynastie abbasside. Le fait le plus significatif est la reprise de Narbonne en 759, qui eut lieu après une entente entre les Chrétiens de la ville et les Francs, ces derniers ayant promis de conserver aux autochtones la législation wisigothique.

Il est difficile de savoir si le caractère décisif de ces événements fut ressenti pleinement par les contemporains. La papauté, en s'alliant aux Carolingiens et en reconnaissant la royauté de Pépin le Bref en 751, a probablement tenu compte du rôle joué par celui-ci dans la lutte contre l'Islam, mais se détermina certainement avant tout en fonction de considérations italiennes, avec la menace que représentait pour elle l'expansionnisme du royaume lombard. On ne saurait dire si les habitants de la Chrétienté occidentale, ou leurs élites, eurent une claire conscience de l'enjeu. On a souvent cité à cet égard le terme d'*Europenses*, "Européens", que la *Chronique mozarabe* citée plus haut emploie dans le récit du combat pour désigner les Francs, ce qui laisse supposer une certaine perception de la dimension du "choc de civilisations" qui était en train de se produire. Mais il est vrai que tous les historiens ne sont pas d'accord sur l'interprétation de cette expression, qui n'émane pas, au surplus, d'un membre de la Chrétienté occidentale puisque l'auteur était, comme on l'a vu, un chrétien mozarabe. Quant à la thèse autrefois défendue par l'historien allemand

(3) J. Lacam, *Les Sarrasins dans le haut Moyen Age français*, Paris, 1965.

(4) A. Guillou, "Les monnayages latino-arabes", *Revista del Instituto Egipcio de Estudios Islámicos en Madrid*, III, 1955, fasc. I-II, pp. 51-92; A.M. Balaguer Prunes, *Las emisiones transicionales arabe-musulmanas de Hispania*, Barcelone, 1976.

Brunner, selon laquelle ce sont les attaques des armées musulmanes venues d'Espagne, fortement dotées en cavalerie, qui auraient obligé Charles Martel à créer une aristocratie de combattants à cheval lourdement équipés, base du développement ultérieur de la féodalité, elle a été fortement critiquée par le grand médiéviste hispano-argentin Sánchez Albornoz, qui a montré que les musulmans ne possédaient pas encore au VIII<sup>e</sup> siècle une telle cavalerie, et ne semble plus guère acceptée sous cette forme<sup>(5)</sup>.

### 3. L'empire carolingien et l'Islam.

Charlemagne (768-814) échoua d'abord dans son projet trop ambitieux de s'appuyer sur des chefs musulmans rebelles à l'émir de Cordoue pour étendre son pouvoir à la vallée de l'Ebre. La grande expédition de 778, destinée à assurer au roi des Francs la possession de Saragosse, dut on le sait repartir sans avoir obtenu aucun résultat, et se fit sérieusement mettre à mal au col pyrénéen de Roncevaux par les Basques, probablement alliés -objectifs en tout cas- des Musulmans. Les ambitions franques se limitèrent dès lors à une consolidation des positions chrétiennes dans la zone méditerranéenne, où la frontière avec l'Islam fut repoussée sensiblement au sud des Pyrénées, jusqu'à la hauteur de Barcelone qui fut prise en 801. Les efforts des années suivantes pour pousser jusqu'à l'embouchure de l'Ebre et s'emparer de Tortosa n'eurent en revanche pas de succès, et la zone de séparation des territoires chrétiens et musulmans s'établit pour trois siècles entre les deux villes, provoquant le dépeuplement complet de Tarragone qui ne devait se relever de ses ruines que lors de sa réoccupation par les Catalans au XII<sup>e</sup> siècle<sup>(6)</sup>.

Des relations diplomatiques épisodiques s'étaient établies entre l'empire carolingien et les Etats musulmans: dès 768, on voit passer par Marseille des ambassadeurs échangés entre le roi des Francs et le calife de Bagdad. Mais l'épisode le plus connu de ces relations est la venue en Francie en 801 d'envoyés du calife Hārūn ar-Rashīd, accompagnés d'un représentant de l'émir aghlabide de Kairouan. Cette ambassade apporta entre autres cadeaux à Charlemagne une horloge à eau et surtout un éléphant qui portait le nom d'Abū l-<sup>c</sup>Abbās, et qui, débarqué, à Gênes, dut traverser les Alpes pour rejoindre Aix-la-Chapelle. Ces relations diplomatiques étaient recherchées par l'un et l'autre pouvoir, celui de l'empereur et celui du calife, car les deux s'opposaient à l'empire byzantin aussi bien qu'à l'émirat omeyyade de Cordoue nouvellement constitué. A plusieurs reprises, des paix plus précaires arrêtaient d'autre part les hostilités entre l'empire et cet Etat Cordouan, ce qui suppose aussi de ce côté un minimum de relations diplomatiques (810, 812)<sup>(7)</sup>.

(5) Cf. Sanchez Albornoz, *En torno a los origenes del feudalismo*, t. III: *Los árabes y el régimen feudal carolingio. La caballeria musulmana y la caballeria franca del siglo VIII*, Mendoza, 1942.

(6) Ph. Wolff, "L'Aquitaine et ses marges", in *Karl der Grosse*, H. Beumann, B. Bischoffe et al. dir., vol. I, Dusseldorf, 1965.

(7) E. Levi-Provencal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, I: *La conquête et l'émirat hispano-umayyade (710-912)*, Paris-Leyde, 1950, pp. 178-185.

#### 4. L'établissement de la frontière entre l'Islam et la chrétienté dans le nord de l'Espagne.

Dans les hautes vallées des Pyrénées centrales, plus ou moins dans la mouvance carolingienne et sous la forme de comtés, commencent à s'organiser des cellules montagnardes autonomes qui ont pu se dégager de la tutelle musulmane (la Ribagorza, le Pallars, l'Aragon)<sup>(8)</sup>, et la frontière finit par se fixer à la lisière de la chaîne montagneuse, laissant toute la vallée de l'Ebre (que les Arabo-musulmans appellent "Marche Supérieure", *al-Thaghr al-a<sup>c</sup>lā*) solidement tenue par l'Islam. L'histoire des populations basques qui forment la Navarre est à peine mieux connue, mais on sait que le pays retrouve aussi par lui-même son indépendance, sachant au besoin jouer des relations souvent tendues entre les Carolingiens et les émirs omeyyades de Cordoue. Mais on ne constate l'existence d'un véritable royaume qu'au début du X<sup>e</sup> siècle. Dans l'Espagne occidentale, au contraire, une réaction des populations assez primitives des montagnes atlantiques (Cantabres et Asturiens) encadrées par des aristocrates wisigoths réfugiés dans cette région, donne naissance très peu de temps après l'extension de la domination musulmane à l'ensemble de la péninsule (la date traditionnelle est 718) à une petite principauté chrétienne<sup>(9)</sup>. Les circonstances favorisent ces rois asturiens, bientôt fixés à Oviedo, et leur permettent de soustraire au pouvoir musulman toute la zone de hauteurs qui longent la côte nord de la péninsule le long de l'Atlantique (Galice, Asturies, Cantabrie). Le vaste bassin du Duero qui s'étend plus au sud entre les Monts Cantabriques et les sierras centrales (de Gredos, de Guadarrama) semble avoir été pratiquement abandonné aussi bien par les Chrétiens que par les Musulmans. Il constitue un immense territoire très peu occupé pour ne pas dire à peu près vide, sorte de *no man's land* séparant la Chrétienté de l'Islam, dont les colons chrétiens venus de la Chaîne Cantabrique mettront des siècles à assurer le repeuplement<sup>(10)</sup>.

Si le processus de repeuplement engagé à partir des cellules chrétiennes du nord de la péninsule (que les historiens espagnols qualifient volontiers de "noyaux de Reconquête") étend lentement le territoire chrétien vers le Sud entre la fin du VIII<sup>e</sup> et la fin du XI<sup>e</sup> siècle, les limites du monde musulman quant à elles ne varieront pas substantiellement, en dehors d'avancées ou de reculs conjoncturels et momentanés, jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle. Passée la grande crise politique qui affecte le *Dār al-Islām* au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle avec le remplacement du califat omeyyade de Damas par le califat abbasside de Bagdad, l'Islam absorbé par sa réorganisation intérieure et ses propres problèmes politico-religieux ne manifestera plus guère de dynamisme expansionniste en dehors de quelques zones limitées où il sera encore capable d'une

(8) A. Duran Gudiol, *De la Marca Superior de al-Andalus al reino de Aragon, Sobrarbe y Ribagorza*, Huesca, 1975.

(9) J.J. Sahas Abengochea, L. Gracia Moreno, *Romanismo y germanismo: el despertar de los pueblos hispanicos*, Barcelone, Labor, 1981, pp. 403-424.

(10) Cl. Sanchez Albornoz, *Despoblacion y repoblacion del valle del Duero*, Buenos Aires, 1966.

avancée (la Sicile, conquise sur Byzance par les Aghlabides de Kairouan entre 827 et la fin du IX<sup>e</sup> siècle, est l'une des seules avancées de l'Islam à l'époque abbasside). Les frontières du monde musulman (*Dār al-Islām*) se stabilisent donc pour une longue période, alors que commencent, ainsi qu'on l'a dit plus haut, à s'établir des relations diplomatiques -dont les chroniques franques ont conservé le souvenir- entre les souverains carolingiens, puis ottoniens d'une part, le califat abbasside et les principaux émirats d'Occident, Omeyyades de Cordoue et Aghlabides de Kairouan.

### 5. La piraterie sarrasine des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles.

Mais aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles le phénomène qui domine l'histoire des rapports entre l'Europe chrétienne et le monde musulman est sans contexte celui de la piraterie sarrasine en Méditerranée occidentale. On sait très peu de choses des attaques musulmanes par mer qui purent atteindre les côtes de l'Europe occidentale -Gaule, Italie- durant le premier siècle de l'Islam. Les sources arabes indiquent cependant que d'Ifriqiya, où avait été établi vers 700 l'arsenal de Tunis, plusieurs expéditions navales furent lancées principalement contre la Sicile. Certaines atteignirent aussi la Sardaigne et les Baléares. Cette flotte construite à l'initiative du califat omeyyade ou de ses gouverneurs en Occident semble avoir participé à la conquête de l'Espagne, et continué son activité dans les décennies qui suivent l'occupation de ce pays; mais ces raids navals disparaissent des sources après l'avènement des Abbassides en 750, et les premières décennies du califat de Bagdad sont vides de toute mention de telles expéditions en Méditerranée.

Contrairement au califat omeyyade de Damas, le pouvoir abbasside, qui en s'installant en Irak s'est éloigné de l'aire méditerranéenne, semble avoir renoncé à toute ambition offensive de ce côté. En Occident, les pouvoirs locaux qui s'imposent alors -Omeyyades de Cordoue, Rostémides de Tahert, Idrissides de Fès- affirment péniblement leur autorité dans leurs pays respectifs et n'ont sans doute plus les capacités politiques, financières et techniques d'entretenir de grandes flottes. Etablis dans des villes éloignées de la mer, ils semblent d'ailleurs ne dominer que difficilement les zones côtières où n'existent plus guère de centres politiques et économiques importants. Seul l'émirat aghlabide de Kairouan donne l'impression d'avoir entretenu des rapports plus étroits avec son espace maritime, ce qui ne l'empêche pas de redouter les attaques byzantines dont il se protège par l'édification de nombreux *ribāt*-s édifiés sur ses rivages (celui, bien conservé, de Sousse, du début du IX<sup>e</sup> siècle, en est le meilleur exemple). Les Aghlabides, on l'a vu, sont encore capables de se lancer dans le second quart du IX<sup>e</sup> siècle à l'attaque de la Sicile, alors que les Omeyyades de Cordoue n'exercent aucun contrôle sur les Baléares avant le début du X<sup>e</sup> siècle. Disputée auparavant entre les flottes arabe et byzantine, la Méditerranée -occidentale en particulier- constitue plutôt, dans la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> et au IX<sup>e</sup> siècle un vaste espace hostile où marchands et voyageurs ne songent plus guère à s'aventurer.



C'est dans ce contexte et dans cette aire occidentale que se développe une activité de piraterie, partie principalement des côtes d'al-Andalus, mais aussi sans doute de celles du Maghreb. Les conditions de son apparition sont obscures, mais le premier raid bien attesté dans les sources carolingiennes est celui de 798 contre les populations chrétiennes des Baléares, qui demandèrent alors du secours à Charlemagne. Les premières années du IX<sup>e</sup> siècle virent ces marins-pirates s'en prendre aux côtes et aux îles italiennes. Seules les sources carolingiennes attestent cette activité, qui paraît avoir disparu pour quelques années après 814 ou 815, moment qui voit le départ de ces Andalous ou d'une bonne partie d'entre eux pour le bassin oriental de la Méditerranée, où ils s'emparèrent d'Alexandrie, puis de la Crète (827) dont ils firent la base de départ d'attaques contre les îles grecques. La même année 827 est entreprise l'occupation de la Sicile par les Ifriqiyens, et vers la même époque ou un peu plus tard les mentions d'attaques contre les côtes carolingiennes et les îles reprennent pour se développer avec vigueur durant le IX<sup>e</sup> siècle et une bonne partie du X<sup>e</sup>(<sup>11</sup>).

Parallèlement des bandes musulmanes, ifriqiyennes et andalouses, apparaissent dans le sud de l'Italie entre 834 et 839. D'abord mercenaires au service des petits pouvoirs politiques qui se partagent la région, elles se mettent rapidement à leur propre compte. Tarente est prise vers 840, et Bari en 841. On sait que cette dernière ville servit de capitale à un petit émirat musulman jusqu'à sa reprise par les Byzantins en 871. Ceux-ci réoccupèrent aussi Tarente en 880; mais les pillages et les déprédations subsistèrent en Calabre, en Campanie, en Italie centrale, où les grands monastères (le Mont Cassin, Farfa) furent attaqués et dépeuplés, alors que Rome avait été attaquée et pillée en partie dès 846.

En Provence les villes côtières furent aussi attaquées à plusieurs reprises, mais surtout vers 890 un groupe de Sarrasins s'installa à demeure dans la base de Fraxinetum (le Freinet), à l'est du massif des Maures. Ces Sarrasins ravagèrent le pays, et s'aventurèrent jusque dans les Alpes, où ils interceptèrent les caravanes de marchands et de pèlerins voyageant entre la Germanie et l'Italie jusqu'à ce que, après la capture de l'abbé de Cluny Saint Mayeul par une de leurs bandes, une réaction tardive de l'aristocratie provençale finisse par les chasser du Freinet en 972 ou 973(<sup>12</sup>).

On connaît mal le détail de ces déprédations, et l'on ne sait pas bien non plus quelle était l'organisation et souvent la provenance de ces bandes sarrasines dont le but principal paraît bien avoir été, plutôt que la piraterie sur une mer qui ne semble alors guère fréquentée, la capture d'esclaves dans les îles et sur les côtes, pour répondre à la forte demande de ce "produit" qui s'exerçait dans le monde musulman à la fin du VIII<sup>e</sup> et au IX<sup>e</sup> siècle. On a parfois évoqué des sortes de "républiques" de

(11) P. Guichard, "Les débuts de la piraterie andalouse en Méditerranée occidentale (798-813)," *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 35, 1983-1, pp. 55-76.

(12) L. Musset, *Les Invasions: Le second assaut contre l'Europe chrétienne (VI<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Nouvelle Cléo, 1965, pp. 147-157 et 273-277.

marins-pirates (*baḥriyūn*), comme celle qui s'établit à la fin du IX<sup>e</sup> et au début du X<sup>e</sup> siècle dans la petite plaine côtière de Pechina-Almería, à la pointe sud-orientale de la péninsule ibérique. Par là semble avoir passé une part importante des trafics d'esclaves (ce qui expliquerait l'essor économique très rapide de la ville d'Almería au X<sup>e</sup> siècle)<sup>(13)</sup>.

### 6. La papauté et la défense de la Chrétienté contre les Sarrasins.

La Chrétienté, tout en prenant progressivement conscience de son unité en luttant contre les différents envahisseurs qui attaquent l'Europe occidentale au déclin de l'époque carolingienne, ne réagit longtemps que de façon dispersée et insuffisante aux attaques sarrasines. La partie méridionale de l'Europe occidentale connaît alors un morcellement politique accusé et des monarchies faibles (en Bourgogne et en Italie) ou des dominations post-carolingiennes peu cohérentes (en Aquitaine, en Languedoc, en Provence). C'est cependant alors qu'en prenant à plusieurs reprises l'initiative dans la lutte contre les bandes et les raids sarrasins, principal péril sur le versant méridional de la Chrétienté, la papauté en vint à sanctifier la guerre faite aux musulmans. Déjà, lors de l'invasion de la Gaule méridionale au VIII<sup>e</sup> siècle, elle s'était préoccupée de cette menace, en encourageant la résistance des Aquitains, puis des Francs: avant que le duc d'Aquitaine Eudes ne rencontre en 721 les Arabes devant Toulouse, le pape Grégoire II lui aurait envoyé des éponges utilisées pour l'autel pontifical. Elles auraient été partagées en menus morceaux et mangées par les guerriers. En 778 Adrien I<sup>er</sup> encourage Charlemagne à entreprendre l'expédition de Saragosse<sup>(14)</sup>.

Mais ce sont surtout les papes du IX<sup>e</sup> siècle qui ont commencé à faire de la lutte contre les Sarrasins une guerre sainte. Léon IV (847-848) fait appel aux Francs et pour la première fois promet explicitement le paradis à ceux qui viendraient à mourir au combat pour "la vérité de la foi, le salut de la patrie et la défense des chrétiens". Jean VIII (872-882) consacre aussi une bonne part de son activité à inciter les chrétiens à la lutte contre les musulmans, et affirme que "ceux qui, avec piété, tombent en combattant dans une guerre de la religion catholique recevront le repos de la vie éternelle". Nicolas I<sup>er</sup> (858-867) apaise les scrupules de certains chrétiens en les assurant que si une guerre est juste, il est licite de s'y livrer pendant les fêtes religieuses<sup>(15)</sup>.

Le danger sarrasin finit cependant par s'atténuer, du fait tant des résistances chrétiennes que de facteurs internes à l'Islam. On a vu que le pouvoir byzantin avait été rétabli en Italie méridionale avant la fin du IX<sup>e</sup> siècle. En 916, le pape Jean X

(13) E. Levi-Provencal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, I, *La conquête et l'émirat hispano-umaiyade (710-912)*, Paris, 1950, pp. 348-356.

(14) M. Rouche, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes*, p. 112; P. Guichard, "Les débuts de la piraterie andalouse", p. 59 et n. 31

(15) J. Flori, *La première croisade: l'Occident chrétien contre l'Islam*, Paris, 1992, pp. 127-131.

organise une coalition qui vient à bout de la base permanente que les musulmans avaient établie sur le Liri, et l'on a vu que les Provençaux chassaient les Sarrasins de *Fraxinetum* en 972-973. Les attaques sarrasines contre les côtes chrétiennes ne cessèrent sans doute pas, mais à la fin du X<sup>e</sup> siècle le moment le plus critique est passé et il n'y a plus d'établissements musulmans sur les littoraux chrétiens de la Gaule et de l'Italie.

### 7. Les dernières attaques musulmanes sur terre à la fin du X<sup>e</sup> et au début du XI<sup>e</sup> siècle.

Mais si le péril que représentait en Méditerranée occidentale la piraterie sarrasine s'est sensiblement atténué, l'activité de *jihād* sur terre des pouvoirs qui dominent l'Occident musulman est au contraire en recrudescence à la fin du X<sup>e</sup> siècle. En Espagne le *hājib* amiride al-Mansūr (vers 980-1002) porte la puissance du califat de Cordoue -proclamé par l'Omeyyade <sup>c</sup>Abd al-Rahmān III en 929- à son apogée, et les royaumes chrétiens du Nord de la péninsule sont exposés à des expéditions militaires dévastatrices lancées pratiquement chaque année contre l'un ou l'autre d'entre eux. Les deux actions les plus spectaculaires sont le sac de Barcelone en 985 et celui de Saint Jacques de Compostelle en 997<sup>(16)</sup>.

La situation intérieure de la Sicile musulmane n'est pas très bien connue, mais les chefs kalbites qui la dirigent pour le compte du puissant califat fatimide, établi à Kairouan de 910 à 972, puis au Caire après cette seconde date, déploient aussi une grande activité militaire en Italie méridionale: raids navals sur les côtes et expéditions en Calabre et en Pouille. En 977-978, les musulmans attaquent Otrante et Tarente, et s'emparent de la position fortifiée de Sant'Agata près de Reggio, menaçant sérieusement les territoires byzantins et au delà les duchés lombards. Les forces musulmanes en Calabre, composées de Siciliens renforcés sans doute par des volontaires du *jihād* venus d'Egypte et d'Afrique sont assez puissantes pour infliger en 982 une grave défaite à l'empereur Otton II et à la forte armée qu'il avait amenée avec l'espoir d'imposer son autorité en Italie méridionale (bataille du Cap Colonne, qui voit la mort au combat de l'émir kalbite de Sicile Abū l-Qāsim). L'un de ses successeurs, al-Akḥal, qui règne de 1019 à 1036, se signale encore par son activité de *jihād* dans le sud de la péninsule, mais après sa chute la situation politique de l'île se dégrade rapidement, le pouvoir s'éparpillant entre plusieurs centres rivaux<sup>(17)</sup>.

Cette activité de guerre sainte offensive à l'ouest est à mettre en parallèle avec celle des Hamdanides d'Alep et Mossoul, qui sous l'émir *Sayf ad-Dawla* (944-967) résistent victorieusement à la pression byzantine, et surtout avec celle des

(16) E. Levi-Provencal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, II: *Le califat omeyyade de Cordoue (912-1031)*, Paris, 1950, pp. 233- 246.

(17) A. Guillou, F. Burgarella *et al.*, *Il Mezzogiorno dai Bizantini a Federico II*, Turin, UTET, 1983, pp. 412-416; G. Gay, *L'Italia meridionale e l'impero bizantino dall'avvento di Basilio I alla resa di Bari ai Normanni (867-1071)*, Bologne, 1978 (ristampa dell'edizione di Firenze, 1917), pp. 304 sqq.

Ghaznévides d'Afghanistan qui conquièrent le nord de l'Inde sous le sultan Mahmûd, entre 997 et 1030. On peut probablement rattacher à ces derniers feux du dynamisme expansionniste de l'Islam la tentative de conquête de la Sardaigne par le prince esclavon de Denia Mujâhid en 1015-1016. Il est l'un des premiers chefs politiques d'al-Andalus à avoir constitué à partir de 1010 une "taïfa" au détriment du pouvoir cordouan en crise. Il contrôle les Baléares, et s'appuie vraisemblablement sur des éléments de la flotte encore puissante qu'avait constituée le califat de Cordoue<sup>(18)</sup>. Mais à ce moment l'équilibre des forces est en train de s'inverser rapidement au détriment de l'Islam. A Cordoue et en al-Andalus se déroule la grave crise politique des années 1009-1031, qui aboutit à la disparition du califat de Cordoue et au partage de l'Espagne musulmane entre les royaumes de taïfas, pouvoirs désormais trop divisés pour poursuivre des entreprises de ce genre, alors même que commencent à devenir évidentes les preuves d'un lent renforcement des sociétés et des pouvoirs de l'Europe occidentale.

#### 8. Les contacts culturels, humains et commerciaux.

La connaissance que l'on peut avoir de la religion et de la civilisation musulmanes dans la Chrétienté occidentale reste, durant ces siècles de prédominance de l'Islam, qui représente un danger réel aux marges méridionales de l'Europe occidentale, extrêmement sommaire et superficielle, en dépit des quelques contacts diplomatiques entretenus de loin en loin avec les pouvoirs musulmans. Ainsi la visite de l'abbé lorrain Jean de Gorze, venu à Cordoue comme envoyé du roi de Germanie et futur empereur Otton Ier en 953, et l'envoi au même Otton, par le calife ʿAbd ar-Rahmân III, de l'évêque mozarabe Recemund (auquel Liutprand dédie l'*Antapodosis*). En dépit de ces échanges ponctuels, la connaissance des réalités politiques semble très confuse: ainsi la comtesse Berthe de Toscane fille du roi carolingien Lothaire et "reine des Francs", écrit-elle en 906 au calife de Bagdad ar-Muktafi en lui disant qu'elle n'a appris que tout récemment, par un eunuque musulman capturé sur un navire ifriqiyen, qu'il existait en Orient un souverain supérieur à l'émir aghlabide de Kairouan, avec lequel elle dit entretenir des rapports amicaux<sup>(19)</sup>.

Les contacts culturels entre monde musulman et monde chrétien sont sans doute encore plus rares. Ce n'est guère qu'aux extrémités hispanique et italienne de la Chrétienté, en contact constant avec l'Islam, que l'on a le témoignage de bribes de connaissances d'origine islamique passées en territoire chrétien. On sait que lorsque le prêtre mozarabe Euloge, futur martyr de Cordoue, fit vers 848 un voyage dans l'Espagne chrétienne, il accorda un grand crédit à un manuscrit de controverse antimusulmane qu'il trouva dans la bibliothèque du monastère navarrais de Leyre. Cet

(18) M.J. Rubiera Mata, *La taïfa de Denia*, Alicante, 1985, pp. 61-71.

(19) G. Levi Della Vida, "La corrispondenza di Berta di Toscana coll califfo Muktafi", *Rivista Storica Italiana*, 66, 1954, pp. 21-38; C. G. Mor, "Intorno a una lettera di Berta di Toscana al califfo di Bagdad", *Archivio Storico Italiano*, 112, 1954, pp. 299-312.

épisode est aussi significatif de l'étonnante ignorance de l'Islam dans laquelle se maintenaient les mozarabes qui vivaient sous sa domination, que du fait que l'on s'était au moins soucié, dans ce monastère, de se procurer des informations -dont l'origine est obscure- au sujet de la religion ennemie<sup>(20)</sup>.

L'art dit "mozarabe" qui se développe dans l'Espagne du Nord au X<sup>e</sup> siècle naît aussi du contact de l'Europe chrétienne avec l'Islam, mais d'une façon tout à fait particulière, chez les mozarabes, culturellement arabisés, qui sont venus depuis le siècle précédent se réfugier dans les royaumes chrétiens du Nord, et surtout dans l'ensemble castellano-léonais. C'est dans l'architecture de leurs églises que l'on retrouve le plus de réminiscences de l'art cordouan: voûtes nervées et arcs outrepassés, qui ne sont d'ailleurs peut-être qu'un emprunt de l'art musulman à une forme déjà répandue dans l'art wisigothique, mais avec laquelle l'art asturien avait curieusement rompu, et que les Mozarabes réimplantent dans le Nord chrétien. Mais le fruit le plus remarquable de cet art né du contact des civilisations est une magnifique série de manuscrits enluminés -Bibles et Beatus- d'une puissante originalité. Si ces peintures ne dérivent pas directement des manuscrits musulmans, qui à cette époque ne sont pas illustrés, des éléments de décor (palmettes, arcs outrepassés) viennent bien du domaine musulman, et l'esthétique générale n'a guère de rapports avec celle de l'Occident chrétien à cette époque<sup>(21)</sup>.

C'est encore, à la lisière du monde musulman, dans les centres religieux catalans de Vich et probablement de Ripoll, que le moine français Gerbert d'Aurillac, le futur pape Sylvestre II, vint étudier en 967-970, et acquit une formation mathématique d'un niveau très supérieur à celui de la plupart de ses contemporains en utilisant les premières traductions latines d'ouvrages arabes, qui durent se faire en Espagne vers le milieu du X<sup>e</sup> siècle<sup>(22)</sup>.

Nous sommes cependant, concernant les échanges humains entre l'Europe occidentale et l'Islam dans le haut Moyen Age, tributaires de sources squelettiques, dont la rareté peut dissimuler des mouvements en réalité plus fréquents. On sait par exemple que sous Charles le Chauve (858), deux moines de Saint Germain des Prés à la recherche des reliques de Saint Vincent purent, non sans grandes difficultés et contre-temps il est vrai, atteindre Cordoue, d'où ils ramenèrent trois corps de martyrs récemment exécutés dans le cadre du mouvement dit "des martyrs de Cordoue". On sait aussi que Saint Euloge fit, au milieu du même IX<sup>e</sup> siècle, son voyage dans l'Espagne chrétienne, après avoir tenté vainement de gagner l'Europe occidentale pour y retrouver deux de ses frères dont sa famille était sans nouvelles, et dont on nous dit qu'ils faisaient du commerce entre l'Espagne musulmane et la Germanie. Là encore, l'information évoque à la fois l'existence de relations commerciales

(20) D. Millet-Gérard, *Chrétiens mozarabes et culture islamique dans l'Espagne des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1984, pp. 126-127.

(21) J. Fontaine, *L'art mozarabe*, La Pierre-qui-vire, Zodiaque, 1997.

(22) Ph. Wolff, *L'éveil intellectuel de l'Europe*, Paris, 1971, pp. 137-152.

relativement suivies (d'autant plus qu'Euloge rencontra à Saragosse des marchands venant de Germanie qui lui dirent avoir vu ses frères à Mayence), et les difficultés de celles-ci, puisque c'est la situation politique et militaire troublée de la Catalogne chrétienne qui obligea finalement Euloge à ne pas dépasser les Pyrénées<sup>(23)</sup>.

Jusque vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, ces relations pacifiques, surtout commerciales, entre l'Europe occidentale et l'Islam eurent pour agents privilégiés des groupes relativement marginaux aussi bien géographiquement que socialement, mozarabes peut-être, marchands "grecs" d'Italie méridionale et surtout commerçants Juifs. On rappellera en particulier l'existence des mystérieux marchands "Rhadanites", juifs parlant la langue des Francs (et dont l'implantation fixe devait donc être en Occident), dont le géographe Ibn Khurdadbeh, vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle, décrit les trafics et les itinéraires d'un bout à l'autre du monde méditerranéen. D'autres sources, carolingiennes en particulier, confirment l'importance relative de ce commerce entre la chrétienté occidentale et l'Orient musulman, commerce qui semble avoir porté sur quelques produits de valeur comme les fourrures et les armes, mais surtout sur les esclaves blancs venus d'Europe, ces *saqāliba* recherchés aussi par les pirates sarrasins, dont la demande était très forte dans les capitales occidentales et orientales de l'Islam aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Ce commerce des esclaves d'Occident en Orient donne lieu à un transit bien attesté, par l'Espagne et par l'Italie. Ainsi lorsque le moine Bernard, allant en Terre Sainte en 870, passa par Tarente alors sous la domination des musulmans, il y vit six navires, chargés de 9000 esclaves, en partance pour Alexandrie, Tripoli et l'Afrique. Mais dès la fin du VIII<sup>e</sup> siècle ces exportations d'esclaves blancs par des marchands originaires très probablement des villes anciennement byzantines d'Italie (Amalfi, Venise) sont attestées dans l'Europe méridionale. Les références à ce commerce sont suffisamment nombreuses dans les sources occidentales et arabes des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles pour ne pas laisser de doutes sur son existence. Dans la Barcelone du haut Moyen Age, antérieurement au milieu du IX<sup>e</sup> siècle et depuis une date inconnue, la zone portuaire, à quelques kilomètres au sud de la ville, se trouvait établie en un lieu significativement appelé *mons judaicus* (le mont des Juifs, l'actuel Montjuich), ce qui suggère une étape sur un itinéraire fréquenté principalement par les marchands juifs<sup>(24)</sup>.

Le monde développé qu'était alors l'Islam exerça-t-il sur l'Europe chrétienne une influence plus diffuse qu'il n'est possible de le saisir à travers des sources aussi discontinues et lacunaires? Des historiens ont émis à cet égard des hypothèses parfois contradictoires, qu'il est commode de situer dans le cadre de la "polémique" suscitée par les idées d'Henri Pirenne, auxquelles s'opposèrent un peu plus tard celles de Maurice Lombard.

(23) F. J. Simonet, *Historia de los mozarabes de España*, Madrid, 1903 (réimpression Amsterdam, 1967), pp. 477-480 et 383-384.

(24) R. Doehaerd, *Le haut Moyen Age occidental. Economies et sociétés*, Paris, "Nouvelle Clio", 1971, pp. 254-255, 280 et *passim*; P. Bonnassie, *La Catalogne*.

Le premier soutenait que la conquête musulmane, en fermant la Méditerranée aux Francs, avait coupé le royaume mérovingien de ses attaches et relations orientales et méridionales, et l'avait obligé à s'organiser en un empire continental, tourné désormais vers les mers septentrionales. Le second pensait au contraire qu'en constituant un puissant espace de développement et de circulation monétaire aux frontières méridionales de l'Europe, les musulmans avaient stimulé l'essor économique d'une chrétienté occidentale exangue. Ces grandes hypothèses historiques ne sont plus qu'évoquées pour mémoire dans les manuels d'histoire. La plupart des historiens ont en effet renoncé à rechercher une cause unique ou dominante d'ordre militaire ou économique à la mise en place de structures socio-économiques nouvelles et à l'essor corrélatif de l'Europe qui se produit aux X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

On peut admettre cependant, à l'inverse de ce que pensait Pirenne, que les échanges intra-méditerranéens se trouvaient réduits à un point très bas à l'époque de l'expansion de l'Islam. Cela ressort nettement de l'étude de Hodges et Whitehouse publiée en 1983, intitulée *Mohammed, Charlemagne, and the origins of Europe*, qui tient compte des progrès des recherches archéologiques au cours des décennies précédentes. Les auteurs y appuient plutôt les thèses de l'historien scandinave Sture Bolin, qui pensait que la production et la circulation de monnaie d'argent musulmane jusque dans le nord de l'Europe, au début de l'époque abbasside, avaient influencé la "renaissance carolingienne" et son monométallisme argent. Mais ces connexions ne semblent pas avoir duré au delà des premières décennies du IX<sup>e</sup> siècle. Après 820, peut-être en liaison avec une dégradation du commerce abbasside avec l'Europe septentrionale due à la progressive désorganisation du système politique, ce flux d'argent se tarit alors même que l'empire carolingien tend de son côté à s'affaiblir et à se fragmenter<sup>(25)</sup>.

## II. L'ESSOR DE L'EUROPE ET L'AFFRONTMENT AVEC L'ISLAM.

### 1. L'"Or musulman" et la croissance de l'Occident.

Il paraît au total bien difficile d'évaluer le rôle des échanges économiques et monétaires avec le monde musulman dans l'évolution de l'économie européenne à la fin du haut Moyen Age et au début du Moyen Age central. Au X<sup>e</sup> siècle, la preuve tangible de l'existence d'échanges sur les marges de l'Europe post-carolingienne est donnée par les *mancus* ou dinars arabes qui circulent en Italie méridionale, et la fin du même siècle dans les zones les plus évoluées économiquement de l'Espagne chrétienne. Pierre Bonnassie a remarquablement éclairé l'exemple de la Catalogne, où

(25) H. Pirenne, *Mahomet et Charlemagne*, Paris, 1935 (plus. rééd. et trad.); M. Lombard, *L'Islam dans sa première grandeur*, Paris, 1971, et *Monnaie et histoire d'Alexandre à Mahomet*, Paris-La Haye, 1971; R. Hodges et D. Whitehouse, *Mohammed, Charlemagne and the origins of Europe*, Londres, 1983.

il est clair que l'afflux d'"or musulman" est venu dès la fin du X<sup>e</sup> siècle et pendant tout le XI<sup>e</sup> remédier à la pénurie de monnaie argent locale et stimuler la croissance d'une économie en expansion<sup>(26)</sup>.

Mais le cas catalan paraît exceptionnel, et de toute façon, même pour la Catalogne, on cerne mal la cause exacte de ces "entrées d'or", qui ne semblent pas dues en première analyse au développement des activités commerciales. P. Bonnassie pense plutôt que ces dinars représentent les gains des mercenaires catalans employés dans l'armée du califat de Cordoue, mais si cette hypothèse est envisageable, rien ne l'étaye documentairement. En Italie méridionale, l'or musulman, qui circule plus précocement, au moins depuis le début du X<sup>e</sup> siècle, est associé à de l'or byzantin et il n'est pas plus facile de déterminer les causes de son introduction, encore qu'un solde positif des échanges avec l'Islam, du fait de l'activité des cités marchandes, paraisse plus vraisemblable que pour la Catalogne. Dans les deux régions, on frappe au XI<sup>e</sup> siècle des monnaies locales à l'imitation des pièces importées, qu'il s'agisse des "tarins" d'or de Salerne et d'Amalfi, identiques aux quarts de dinars siciliens, ou des pièces chrétiennes à l'image du dinar qu'émettent au XI<sup>e</sup> siècle les comtes de Barcelone.

## 2. Les "noyaux de Reconquête" dans l'Espagne du nord et l'idéal de restauration de l'Hispania.

On peut rappeler d'abord que l'étape très importante de l'évolution historique des rapports entre l'Europe et l'Islam que représentent les croisades, s'est lentement préparée durant des décennies, voire des siècles, avant de prendre la forme des grandes expéditions de Terre Sainte déclenchées par l'appel d'Urbain II en 1095. C'est dans l'Espagne de la Reconquête que l'on perçoit d'abord les effets territoriaux du dynamisme de la Chrétienté face à un monde musulman qui au contraire semble en voie de sclérose et d'affaiblissement. Le fait majeur qui a préparé le renversement du rapport des forces a été ici le lent repeuplement des vastes étendues quasi-dépeuplées qui séparaient, comme on l'a vu, les royaumes chrétiens du Nord de l'émirat, puis du califat omeyyade de Cordoue. Ce repeuplement n'aurait lui-même pu avoir lieu sans un vigoureux essor démographique qui se rattache à la tendance générale de l'Occident chrétien des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Mais il se combine en Espagne avec un fait spécifique à la chrétienté ibérique, l'"esprit de Reconquête"<sup>(27)</sup>.

La résistance des chrétiens du nord de la péninsule, peut-être née initialement de la conjoncture historique plus que d'une perspective claire d'opposition politique

(26) P. Bonnassie, *La Catalogne du milieu du X<sup>e</sup> à la fin du XI<sup>e</sup> siècle: croissance et mutations d'une société*, t. I, Toulouse, 1975, pp. 372-381.

(27) S. De Moxo, *Repoblación y sociedad en la España cristiana medieval*, Madrid, 1979; J.F. Powers, *A society organized for war: the iberian municipal militias in the central Middle Ages (100-1284)*, University of California Press, Berkeley and Los Angeles, 1988; J.A. Maravall, *El concepto de España en la Edad Media*, 2e éd., Madrid, 1964, pp. 249 sqq.; M. Defourneaux, *Les Français en Espagne aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1949.



et religieuse à l'Islam, avait rapidement pris dans le royaume d'Oviedo une forme idéologique originale, celle d'un catholicisme autonome fortement trinitaire qui s'était séparé administrativement du christianisme mozarabe du reste de la péninsule à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, à l'époque où le métropolitain de Tolède Elipand, peut être dans un esprit de conciliation avec l'Islam, s'était rallié à l'hérésie adoptionniste<sup>(28)</sup>. A la même époque, et dans le même contexte de rupture avec les influences méridionales, était rédigé le fameux *Commentaire de l'Apocalypse* du moine Beatus de Liébana, dont l'extraordinaire succès allait centrer ce christianisme septentrional sur un message eschatologique "qui donnait aux opprimés des espoirs de victoire éternelle sur l'oppresser, et de cataclysmes effroyables contre les impies"<sup>(29)</sup>. Un peu plus tard, au début du IX<sup>e</sup> siècle on avait découvert à Compostelle un corps que l'on avait cru être celui de l'apôtre saint Jacques, dont la tradition voulait qu'il ait évangélisé l'Espagne, et son tombeau était devenu un lieu de culte dont la réputation avait rapidement dépassé les limites de la péninsule. Dans ce contexte, les rois d'Oviedo, à partir surtout du règne d'Alphonse II "le Chaste" (791-842), avaient développé par ailleurs un programme "néo-gothiciste" qui les posait en héritiers de la monarchie wisigothique.

Cette ambition restauratrice de l'"ordre des Goths" accompagne au IX<sup>e</sup> siècle l'avancée du repeuplement sur les terres quasi désertes du bassin du Duero: en même temps qu'une population se réinstalle dans les ruines des anciennes cités romano-wisigothiques, on rétablit en effet dans leur dignité primitive les sièges épiscopaux abandonnés à la suite de la conquête musulmane, comme Astorga, León, Zamora, Viseo, Tuy, etc. Les chroniques de l'époque d'Alphonse III "le Grand" (866-910), sous lequel s'accomplit le transfert de la capitale d'Oviedo à León, exaltent déjà nettement un idéal que l'on peut considérer comme "reconquérant". Mais la puissance et l'éclat du califat de Cordoue empêchent cependant cet idéal offensif de se concrétiser véritablement au X<sup>e</sup> siècle. La frontière de l'Espagne musulmane se trouve au contraire, dans le dernier quart du X<sup>e</sup> siècle, repoussée sensiblement vers le nord, approximativement sur la ligne du Duero que le repeuplement avait pourtant déjà dépassé au début du siècle, et certaines régions redevenues chrétiennes à l'époque de l'émirat de Cordoue retombent alors sous l'autorité musulmane (ainsi Coïmbra et Viseu, dans le nord de l'actuel Portugal).

Bien que la politique agressive des *hājib-s* *ʿāmirīdes* ait paru un moment anéantir leurs espérances, il semble cependant que les chrétiens des "noyaux de Reconquête" n'aient pas cessé de considérer les territoires musulmans comme destinés à être réoccupés un jour ou l'autre. L'un des cas les plus significatifs est sans doute celui de Tarragone. Située sur la côte à mi-chemin entre la place musulmane de Tortosa, près de l'embouchure de l'Ebre, et la capitale chrétienne de Barcelone, dans

(28) R. García-Villoslada (dir.), *Historia de la Iglesia en España, II-1°: La Iglesia en la España de los siglos VIII-XIV*, Madrid, Biblioteca de Autores cristianos, 1979, pp. 77-78.

(29) H. Stierlin, *Le Livre de Feu: l'Apocalypse et l'art mozarabe*, Paris, 1978, p. 68.

la zone de *no man's land* qui séparait les Chrétiens des Musulmans, cette importante cité, qui avait eu le rang de métropole à l'époque wisigothique, était restée pratiquement déserte durant les trois siècles qui avaient suivi la conquête musulmane de la péninsule. La documentation catalane, relativement abondante, montre cependant que l'espoir d'une réoccupation chrétienne du lieu fut entretenu à Barcelone durant tout le Moyen Age, et que l'on formula à plusieurs reprises (en 886-889, en 971, en 1050) des projets dans ce sens.

En 1058 dans l'acte de consécration de la nouvelle cathédrale de Barcelone, reconstruite à la suite de sa destruction lors des attaques musulmanes de 985-1003, s'exprime déjà nettement un idéal de "Reconquête": selon Lawrence McKrank, "la rhétorique de ce document est intéressante en ce qu'elle invoque le concept de guerre sainte, en se référant aux efforts de reconquête entrepris par le comte", et on y constate "une fusion de l'idéologie de restauration avec l'idée de Reconquête justifiée par l'intervention divine"<sup>(30)</sup>. Tarragone ne devait être en fait réoccupée et restaurée qu'au XII<sup>e</sup> siècle, mais l'ambition de son intégration à l'ensemble politique des comtés catalans et de sa restitution au culte chrétien n'avait cessé depuis le haut Moyen Age d'être entretenu par le pouvoir comtal aussi bien que par les milieux cléricaux.

De la même façon, quoique moins bien éclairés par les textes, les autres pouvoirs chrétiens péninsulaires envisagent leur extension vers le sud aux dépens de l'Islam, et commencent très tôt à agir en fonction de cet objectif. On sait par exemple que les Aragonais, enfermés dans leurs vallées pyrénéennes, bataillèrent pendant tout le XI<sup>e</sup> siècle pour faire sauter les verrous musulmans qui leur barraient l'accès à la vallée de l'Ebre. Il suffira pour en témoigner de rappeler la mort du roi Ramire Ier en 1063 au siège de la place musulmane de Graus. Dans le royaume castellano-léonais, les premières avancées territoriales significatives ont lieu entre 1057 (reprise de Lamego et Viseu) et 1064 (Coïmbra) sous le roi Ferdinand Ier. On notera que la prise de Coïmbra a été précédée en 1063 par un grand pèlerinage royal à Compostelle, destiné à demander l'aide de Saint Jacques, ce qui marque bien le caractère de guerre sainte de la lutte contre les musulmans<sup>(31)</sup>.

### 3. L'intervention de la papauté et des Clunisiens.

Dans les mêmes années, on assiste aux premiers événements qui marquent l'intervention directe de la papauté dans la lutte contre les musulmans en Espagne aussi bien qu'en Sicile. Le lien avec la réforme de l'Eglise engagée depuis le milieu du siècle par les papes est incontestable: on s'achemine vers l'idée d'une suprématie pontificale s'imposant à tous les pouvoirs laïcs de l'Europe latine, et leur offrant des

(30) L.J. McCrack, "La restauración eclesiástica y reconquista en la Cataluña del siglo XI: Ramón Berenguer I y la sede de Tarragona", *Analecta Sacra Tarraconensia*, 49-50, 1976-1977, pp. 5-35.

(31) L.G. De Valdeavellano, *Historia de España, I: De los orígenes a la baja Edad Media*, segunda parte, 5a ed., Madrid, 1973. pp. 289-290.

objectifs liés à l'expansion de la chrétienté. Sur les marches nordiques et slaves de l'empire romain-germanique la persuasion des païens par des missionnaires avait largement accompagné la progression par des moyens militaires quand elle n'avait pas agi seule. Par ailleurs c'était le pouvoir impérial qui avait eu l'initiative. Sur le versant méridional de la chrétienté, en Italie où les empereurs ottoniens n'avaient connu que des échecs, et en Espagne qui ne faisait pas partie de l'empire, le seul fédérateur possible des actions chrétiennes était le pouvoir pontifical, et ce en plein accord avec les idées théocratiques qui inspiraient alors sa politique.

C'est en 1059 qu'en consolidant sa nouvelle alliance avec les Normands alors en pleine expansion dans l'Italie méridionale, le pape Nicolas II leur donnait implicitement mission de conquérir la Sicile sur les musulmans. Robert Guiscard, reconnu comme "futur duc de Sicile", entrait dans la vassalité du Saint Siègle, exemple qui sera suivi par d'autres seigneurs et souverains méridionaux, en particulier les rois d'Aragon. En 1063, en effet, à la mort au siège de la place musulmane de Graus de Ramire Ier, dont le fils, Sanche Ramirez, est mineur, la papauté (Nicolas II) prend en tutelle le royaume aragonais, et décide l'envoi d'une grande expédition chrétienne destinée à aider les Aragonais à lutter contre les musulmans sur leur frontière méridionale: c'est la célèbre "croisade" française de 1064 qui vient s'emparer de la place frontalière musulmane de Barbastro. Le résultat de l'expédition était assez mince, et la ville fut reprise l'année suivante par l'émir de Saragosse al-Muqtadir, mais il s'agissait là de la première initiative de ce genre, pour laquelle, renouant avec des pratiques déjà utilisées dans la lutte contre les Sarrasins au IX<sup>e</sup> et au X<sup>e</sup> siècles des récompenses spirituelles furent promises au combattants (le pape lève leur pénitence et leur accorde la rémission de leurs péchés). Le pape envoya aussi sa bannière (*vexillum Sancti Petri*) aux chefs de l'expédition, comme il le fit la même année au profit des Normands qui venaient de remporter en Sicile la grande victoire de Cerami (cependant ce geste semble lié davantage à l'appui de la papauté à un pouvoir politique qu'à la lutte contre l'Islam: deux ans plus tard, le même insigne est envoyé au duc normand Guillaume qui conquiert l'Angleterre, et dans lequel la papauté veut voir un vassal du Saint Siègle)<sup>(32)</sup>.

Dans ces développements de la politique pontificale aussi bien que dans son action réformatrice, il faut faire une place importante au soutien accordé à la papauté par l'ordre clunisien. Celui-ci est étroitement associé à la diffusion des idées de Paix et de Trêve de Dieu et à l'effort d'encadrement de la chevalerie par l'Eglise. Il a été sollicité par les souverains espagnols pour implanter la réforme du clergé et des institutions religieuses dans les Etats chrétiens du nord de la péninsule, et use de son influence sur les chevaliers français pour les inciter à participer à la lutte contre les musulmans dans ce pays. Le chroniqueur clunisien Raoul Glaber énonce vers 1030

(32) A. Fliche, *La Réforme grégorienne et la Reconquête chrétienne (1057-1128)*, vol. 8 de L'"Histoire de L'Eglise", Paris, 1940, pp. 49-53; M. Defourneaux, *Les Français en Espagne*, pp. 132-135.

l'idée que les combattants tués dans la lutte contre les païens sont des martyrs. Il explique qu'en Espagne les moines eux-mêmes sont contraints de prendre les armes pour se défendre contre les attaques musulmanes, et que c'est là un comportement légitime puisqu'ils protègent ainsi les biens d'Eglise et les édifices sacrés, mais il souhaite que des laïcs puissent les seconder ou les remplacer<sup>(33)</sup>.

#### 4. L'expansion chrétienne en Méditerranée occidentale au XI<sup>e</sup> siècle.

Nulle part peut-être le renversement de l'équilibre des forces entre l'Islam et la Chrétienté n'apparaît aussi précocement et rapidement que dans les rapports entre les villes italiennes et les musulmans. Jusqu'à la fin du X<sup>e</sup> siècle, les centres économiques les plus actifs sont les anciennes cités byzantines, dont la principale est Amalfi, et qui sont soucieuses avant tout de sauvegarder les relations pacifiques qu'elles entretiennent avec l'Orient byzantin et musulman, dont elles tirent les plus grands profits. Mais l'atmosphère change radicalement lorsque commencent à s'affirmer les centres plus septentrionaux de Pise et de Gênes, mieux insérés dans l'Occident féodal en train de se construire. Sous la menace d'incursions musulmanes par mer jusque dans les premières années du XI<sup>e</sup> siècle, les villes du nord adoptent à partir de cette époque une politique agressive: en 1004 les Vénitiens vainquent une flotte musulmane qui attaquait Bari, en 1005 les Pisans font un raid contre Reggio alors aux mains des musulmans<sup>(34)</sup>.

En 1015-1016, c'est avec l'encouragement de la papauté que Pise et Gênes obligent, on l'a vu, le prince musulman de Denia, Mujāhid, à évacuer la Sardaigne dont il avait cru pouvoir s'emparer. En 1034 a lieu le premier raid africain de Pise, une attaque contre la ville de Bône. En 1050, toujours à l'appel du pape, les marins des deux villes font une autre expédition en Sardaigne pour en chasser des pirates musulmans. En 1063 Pise tente une attaque de Palerme. En 1087, Pisans et Génois se voient accorder le *vexillum Sancti Petri* dans leur grande expédition contre Mahdiya, où régnait le Ziride Tamīm, et qui servait de base à de redoutables pirates. En 1092, soucieux de lier Pise à la politique pontificale, le pape Urbain II accorde à son évêque Daimbert, auquel l'unit une profonde amitié, juridiction archiépiscopale sur la Corse. La même année les flottes de Pise et de Gênes alliées aux souverains chrétiens d'Espagne attaquent (sans succès) la ville musulmane de Tortosa alors sous la domination du Cid. En 1094, le pape séjourne à Pise, et l'année suivante Daimbert, dont on connaît le rôle ultérieur dans la première croisade, accompagne le pape au concile de Clermont.

En Espagne, le roi de Castille Alphonse VI (1072-1109) obtient un succès majeur en occupant Tolède en 1085. A la frontière entre l'Aragon et le royaume de

(33) *L'An mille, œuvres de Liutprand, Raoul Glaber, Adémar de Chabannes...*, trad. E. Pognon, Paris, 1947, pp. 56, 75-76, 125.

(34) E. Eickhoff, *Seekrieg und seepolitik zwischen Islam und Abendland*, Berlin, 1966, pp. 375-380.

taifa de Saragosse, la progression chrétienne est lente mais continue durant la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, pour déboucher en 1096 sur la prise de la grande ville de Huesca, au moment même où s'ébranlait la première croisade.

### 5. Reconquête et croisade (extrême fin du XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> siècle).

La prédication de croisade de 1095 se situe donc dans la continuité de la politique méridionale de la papauté tout au long du XI<sup>e</sup> siècle. La lutte contre les musulmans dans la Thyrrénienne, en Sicile, en Espagne et jusque sur le littoral de l'Ifriqiya, a été comme une sorte de banc d'essai des institutions de croisade. Les chevaliers du Midi de la France et d'Italie auxquels il s'adressait en premier lieu étaient familiarisés avec la primauté politique du Saint Siège, dont plusieurs d'entre eux s'étaient, dans le cadre de la politique théocratique, déclarés les vassaux.

La croisade d'Orient allait cependant prendre une tonalité nouvelle, par rapport aux expéditions antérieurement effectuées avec l'appui ou même à l'initiative de la papauté, en raison de la charge religieuse et émotionnelle que représentait, pour les mentalités occidentales, le but qui lui était assigné: la délivrance du Saint Sépulcre. On a souvent insisté sur l'importance considérable du pèlerinage à Jérusalem pour les chrétiens latins du XI<sup>e</sup> siècle, et la croisade à cet égard ne faisait que proposer à la chrétienté occidentale un immense pèlerinage. C'est ainsi du moins que le projet fut interprété par les foules qui y adhérèrent<sup>(35)</sup>.

Mais la croisade ne faisait pas disparaître les autres fronts de lutte contre l'Islam. L'occupation de Tolède a provoqué l'intervention dans la péninsule des Almoravides, immédiatement victorieux des Castillans à Zallāqa/Sagrajas (1086). Les trois décennies qui suivent sont marquées par de durs combats dans le centre de la péninsule (en 1108 l'infant Sancho, seul héritier mâle de la couronne de Castille, est tué à la bataille d'Uclés). Dans ces régions, la progression d'Alphonse VI a été stoppée par l'intervention africaine, et le pouvoir almoravide s'emploie à étendre son autorité directe aux émirats musulmans de la péninsule.

Mais il n'en va pas de même à l'est, où se produisent deux événements importants: en premier lieu l'établissement à Valence du Cid, le célèbre chef militaire castillan passé au service des émirs de Saragosse, qui impose aux émirs musulmans de l'Andalus oriental et septentrional un protectorat politico-militaire (1087-1099)<sup>(36)</sup>. Les rapports du Cid avec les souverains chrétiens sont fluctuants, mais dans l'ensemble bons avec l'Aragon. Et c'est alors que ce dernier, mis à l'abri des attaques almoravides grâce à cette occupation temporaire de Valence et de la région orientale, peut débloquer les verrous pyrénéens et déboucher entre 1096 et 1118 sur la prise des grandes villes de Huesca et de Saragosse.

(35) P. Alphandery et A. Dupront, *La chrétienté et l'idée de Croisade*, 2 vol., Paris, 1954-1959.

(36) P. Guichard, *Les Musulmans de Valence et la Reconquête (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, t.I, Damas, 1990, pp. 65-79.

En même temps qu'elle tente de contrôler de loin les succès des croisés en Orient, la papauté continue à suivre attentivement la consolidation religieuse des avancées chrétiennes. En Sicile sans doute, une fois la conquête chrétienne achevée, elle ne peut conserver le contrôle des évêchés siciliens et dut reconnaître à Roger Guiscard un titre de légat apostolique qui faisait de lui le véritable maître de l'Eglise latine en Sicile. Dans la péninsule ibérique, en revanche, la "restauration" ecclésiastique effective ou espérée des évêchés de tradition wisigothique sur le front de reconquête entraînait à plusieurs reprises une intervention pontificale qui n'était pas sans articulation avec les politiques "pré nationales" des monarchies chrétiennes. Du côté castellano-léonais, dans l'immédiat, ce rétablissement se fit tout naturellement au profit de Tolède, une fois la ville reconquise: en 1088 Urbain II reconnaît par la bulle *Cunctis sanctorum* la dignité archiépiscopale du siège restauré de Tolède, confié au clunisien français Bernard de Sédillac (ou de Sauvetat). Il l'élève même au rang primatial, ce qui ne manque pas de provoquer des incidents avec les autres sièges ayant eu à l'époque wisigothique le rang de métropole.

L'évêque Seniofred de Vich, en Catalogne, dont le siège avait hérité, par une bulle de 971, de la dignité archiépiscopale de Tarragone (mais sur les seuls comtés catalans), réagit contre l'octroi de la primatie à Tolède, et obtient d'Urbain II en 1089 une bulle adressée aux comtes, à l'aristocratie et aux évêques catalans et leur enjoignant de s'employer à la conquête de Tarragone. De façon très significative, ceux qui projetaient en signe de pénitence un pèlerinage à Jérusalem étaient invités à investir plutôt leurs efforts et leurs moyens dans cette entreprise, afin que la cité soit érigée "en muraille et rempart de la Chrétienté contre les Sarrasins". Le pape ajoutait qu'il leur promettait une indulgence équivalente à celle qu'ils auraient gagnée en se rendant aux Lieux Saints. Ainsi que le souligne Erdmann "l'idée qu'un pèlerinage était une oeuvre de pénitence méritoire procurant le pardon des péchés était courante chez les contemporains, mais Urbain II... cherchait à donner une utilité pratique à l'idée de pèlerinage et à le transformer en un instrument de l'expansion chrétienne"<sup>(37)</sup>.

Les mêmes exhortations furent réitérées les années suivantes, et surtout au moment même où se déroulait la première croisade, dans les années 1096-1099, le pape s'efforça de dissuader les Catalans de prendre part à l'expédition d'Orient et de les inciter à s'employer à la défense de Tarragone, en leur précisant qu'il "ne servirait à rien de libérer les chrétiens des Sarrasins en un lieu et de les livrer ailleurs à leur tyrannie et à leur oppression". Il ajoutait que sans aucun doute "quiconque tomberait dans cette campagne serait pardonné de tous ses péchés et gagnerait la vie éternelle". Il renvoya de même à Tolède l'archevêque Bernard qui était venu à Rome dans l'intention de rejoindre la croisade<sup>(38)</sup>.

(37) C. Erdmann, *The origin of the idea of crusade*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 1977, p. 316.

(38) R. Garcia Villoslada, *La Iglesia en la España de los siglos VIII-XIV*, pp. 306-315.

L'assimilation du combat contre les musulmans en Occident à la croisade d'Orient est encore bien soulignée dans un privilège accordé à Huesca en mai 1098 à l'occasion de la restauration de son siège épiscopal, après la prise de la ville par le roi d'Aragon en 1096: "De nos jours Dieu a allégé les souffrances des peuples chrétiens et permis à la foi de triompher. Grâce aux forces chrétiennes il a vaincu les Turcs en Asie et les Maures en Europe, et rendu au culte chrétien des cités autrefois célèbres"<sup>(39)</sup>.

### 6. La Chrétienté affrontée aux Almoravides et aux Seldjoukides.

Sans s'étendre sur le déroulement des croisades elles-mêmes, on peut rappeler quelques synchronismes par lesquels les événements d'Orient et ceux d'Occident se relient chronologiquement entre la fin du XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. Par leur contemporanéité tout d'abord, la menace almoravide à l'Ouest et la menace seldjoukide à l'Est purent donner à la Chrétienté l'impression d'un mouvement concerté des forces de l'Islam. Au total, cependant, l'empire hispano-marocain des Almoravides s'avéra plus durable que celui qu'avaient édifié les Seldjoukides en Orient. Alors que les chrétiens d'Occident devaient combattre une vaste construction étatique sous les règnes de l'émir Yūsuf b. Tāshfīn (vers 1070-1106) et celui de son fils et successeur °Alī (1106-1143), ceux d'Orient n'avaient en face d'eux, après la mort du sultan Malik Shāh (1092) que des pouvoirs dont la division favorisa l'implantation, puis la consolidation, des Etats croisés, en dépit de l'échec des expéditions parties sur les traces de la première croisade à la nouvelle des succès que celle-ci avait remportés (1101). Tripoli n'est prise par les croisés qu'en 1109 (les Génois, dont l'aide navale a été décisive pour interdire l'arrivée de secours par mer y reçoivent un quartier de la ville et un château).

Dans les premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle, de nombreux chevaliers français continuèrent à aller renforcer les chrétiens d'Espagne dans leur lutte contre les musulmans. La puissance almoravide s'affaiblit dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>(40)</sup>, mais la frontière évolua peu dans le secteur castellano-léonais, en partie du fait de la grande crise castillane qui suivit la mort d'Alphonse VI en 1109. L'avancée aragonaise put au contraire se poursuivre grâce à l'aide française et au dynamisme reconquérant du roi Alphonse le Batailleur. De ce côté, les Almoravides ne purent empêcher en 1118 la reconquête de Saragosse par ce dernier, assisté de forts contingents venus d'au delà des Pyrénées. Par l'occupation de Saragosse et par la grande victoire de Cutanda remportée quelque temps après sur une forte armée almoravide qui visait à regagner le terrain perdu dans la Marche Supérieure (1120), l'Aragon s'assura la domination de la vallée de l'Ebre, et se dotait d'une nouvelle capitale. Alors que l'avancée piétinait quelque peu sur la frontière catalane, la papauté accordait les privilèges de croisade à une grande expédition navale pisano-catalane

(39) C. Erdmann, *The origin of the idea of Crusade*, p. 319.

(40) M. Defourmeaux, *Les Français en Espagne*, pp. 150-165.

contre les Baléares, en 1114-1115. Les chrétiens détruisirent la dernière taifa andalouse qui y subsistait, et pillèrent les îles, mais ne les occupèrent pas durablement, laissant le pouvoir almoravide y restaurer ensuite le régime musulman<sup>(41)</sup>.

### 7. Revers en Orient et succès en Occident à l'époque de la seconde croisade

Edesse est prise temporairement par les atabegs zenguides d'Alep en 1144, puis définitivement en 1146. La principauté d'Antioche fut pour sa part sérieusement menacée. Ces événements graves provoquent en Europe la mise en mouvement de la seconde croisade, prêchée notamment par Saint Bernard (assemblée de Vézelay en mars 1146). Les troupes amenées par l'empereur Conrad III et le roi de France Louis VII subirent des pertes importantes en traversant l'Anatolie, puis allèrent inutilement assiéger Damas avant de quitter la Terre Sainte (1148). Les succès remportés sur les musulmans en Occident durant les mêmes années contrastent avec cet échec oriental. Alors que l'Aragon connaît à son tour une situation de crise après la mort d'Alphonse le Batailleur (1134), la Castille, sous Alphonse VII, revient à une attitude offensive (expéditions en Andalousie). Le régime almoravide, qui avait contenu tant bien que mal la pression chrétienne pendant un demi-siècle, s'affaiblit puis s'effondre, miné de l'intérieur par la révolte almohade. Dès 1145 les musulmans d'al-Andalus rejettent l'autorité almoravide qui ne subsistera qu'aux Baléares. Le morcellement politique que connaît alors l'Espagne musulmane permet aux chrétiens de remporter des succès importants: dès 1146 les Génois attaquent Minorque et le grand port d'Almería. En 1147 Alphonse-Henri de Portugal s'empare de Santarem et surtout de Lisbonne, avec l'aide d'une flotte de croisés anglais et flamands en route pour la Terre Sainte (l'évêque de Porto convainquit les croisés qu'il était aussi méritoire de combattre les musulmans en Espagne qu'en Terre Sainte)<sup>(42)</sup>. La même année, avec l'appui d'une flotte génoise et des Aragonais, Alphonse VII de Castille-León s'empare d'Almería (où les Castillans se maintiendront dix ans). L'année suivante, le souverain catalano-aragonais Raymond Béranger (IV de Barcelone), avec l'appui décisif de la même flotte génoise, s'empare de Tortosa. Un autre front d'avancée contre l'Islam a été ouvert par les rois normands de Sicile: ils se sont emparés de Djerba dès 1135, puis de Bougie (1136) et de la plupart des villes du littoral ifriqiyen (ils mettent fin à la dynastie ziride de Mahdiya en s'emparant de la ville en 1148 ou 1156?).

(41) M. Barcelo, "Expedicions militars i projectes d'atac contra les illes orientals d'al-Andalus (*al-jazâ'ir al-sharqiyya al-Andalus*) abans de la conquesta catalana (1929)", *Estudi General* (Miscellània commemorativa del desè aniversari del Col. Legi Universitari de Gerona (1969-70 - 1979-80), n° 1, vol. 1, 1981, pp. 99-107; G. Rossello Bordoy, *L'Islam a les illes balears*, Palma de Majorque, 1968, pp. 57-64.

(42) *Conquista de Lisboa aos Mouros (1147): Narrações pelos Cruzados Osberno e Arnulfo, testemunhas presenciais do cerco*, texto latino e sua tradução para português pelo Dr José Augusto de Oliveira, 2<sup>e</sup> éd., Lisbonne, 1936, pp. 43-56.



La seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle correspond, en Orient aussi bien qu'en Occident musulman, à l'édification de deux grands empires unitaires. Celui des Almohades à l'Ouest s'étend au Maroc (prise de Marrakech en 1147), au Maghreb central (1151-1152) et oriental (1160) d'où les Normands sont chassés, et à l'Espagne, qui n'est entièrement dominée qu'en 1172. Celui d'Orient est l'oeuvre des successeurs de Zengui: son fils Nūr al-Dīn, atabeg d'Alep depuis 1146, a repris définitivement Edesse l'année même de son accession au pouvoir, contribué à l'échec de la deuxième croisade (1148), consolidé son autorité sur l'ensemble de la Syrie (1149-1154), fait reculer la domination franque en Terre Sainte, et pris le contrôle de l'Egypte par l'intermédiaire de son subordonné, le chef kurde Shirkuh (janvier 1169). Le neveu de Shirkuh et son successeur en Egypte après la mort de celui-ci en mars de la même année 1169, Ṣalāḥ ad-Dīn, achève l'oeuvre de Nūr ad-Dīn. Il occupe le Yémen en 1174 et, après la mort de Nūr ad-Dīn la même année, s'efforce d'asseoir son autorité sur la Syrie-Djéziré (1174-1186). En 1187, il remporte sur l'armée croisée la grande victoire de Hattin, qui lui permet de rendre à l'Islam Jérusalem.

C'est moins d'une dizaine d'années plus tard que se place la grande victoire almohade d'Alarcos, en Espagne (1196). Mais ni l'un ni l'autre de ces deux succès, éclatants en apparence et presque contemporains, ne consacre un triomphe définitif sur les chrétiens. Cela est évident en Espagne où la grande défaite musulmane de Las Navas de Tolosa en 1212 ruinera tout le bénéfice des succès du calife Abū Yūsuf Yaʿqūb al-Mansūr. En Orient, l'action énergique d'un croisé nouveau-venu, le marquis piémontais Conrad de Montferrat, a empêché Saladin de prendre Tyr, et les secours apportés par la troisième croisade de Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion ont permis l'occupation de Chypre sur les Byzantins et la reconquête d'Acre (1191). La même année, le roi anglais venge Hattin par la brillante victoire d'Arsof, et peut conclure avec Saladin une paix de compromis qui autorise les Chrétiens à venir en pèlerinage pacifique à Jérusalem (1192). Autour d'Acre, ce qui restait du royaume chrétien de Jérusalem allait encore subsister un siècle, continuant à attirer en Orient de notables mouvements de croisés, où se côtoient aventuriers intéressés et idéalistes. Les premiers dévient vers Constantinople la quatrième croisade (1204). Saint Louis fait incontestablement partie des seconds. Toute son action s'oriente vers la croisade, qui reste pour lui, à une époque où l'idéal de croisade n'était plus très vif en Occident, le pèlerinage au tombeau du Christ qu'elle était pour les croisés de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Ce prince mystique dut cependant composer avec les réalités à tel point que, si la croisade le tint éloigné six ans de son royaume, il lui assigna par deux fois un objectif politico-militaire extérieur à la Terre Sainte (l'Egypte en 1248, l'Ifriqiya en 1270) et s'abstint de venir à Jérusalem alors musulmane. Paradoxalement, c'est son contemporain l'empereur excommunié Frédéric II qui, en 1229, avait obtenu par la négociation une restitution temporaire de Jérusalem aux chrétiens.

### L'image déformée des musulmans en Occident.

La poétesse Saxonne Hrotsvitha, aux environs de l'an mille, est le premier auteur européen à présenter les musulmans comme rendant un culte à des idoles<sup>(43)</sup>; cette attitude sera reproduite par les auteurs des chansons de geste<sup>(44)</sup>; elle dénote évidemment une grande ignorance de la religion musulmane, ignorance qui caractérise le christianisme occidental du haut Moyen Age si on le compare avec les chrétientés orientales que leur contact plus immédiat avec l'Islam avait amené à rédiger très tôt des textes polémiques ou apologétiques prenant davantage en compte la réalité de la religion du Prophète. Au fait que toute la culture du haut Moyen Age latin reposait sur des auteurs antérieurs à l'expansion de l'Islam, on peut ajouter la rareté croissante des contacts intellectuels avec Byzance d'où aurait pu venir une meilleure connaissance des réalités orientales. D'ailleurs, les échos affaiblis des écrits antimusulmans dont on entrevoit l'existence aux frontières de l'Islam, en Orient aussi bien qu'en Espagne chrétienne ne pouvaient conduire à une vision objective. "Une chronique asturienne du IX<sup>e</sup> siècle, ouvre ainsi le récit des débuts de la reconquête par une description sommaire des origines de l'Islam qui reprend des thèmes anciens de la polémique antimusulmane: on y retrouve les accusations d'hérésie, de violence, et de luxure légalement justifiée pour satisfaire la *libido* du prophète"<sup>(45)</sup>. Sur la même frange hispanique de la chrétienté se diffuse aussi l'assimilation mozarabe de l'Islam et du Prophète à la bête de l'Apocalypse, c'est à dire à l'Antéchrist. Mais de même que les notions vagues et péjoratives que l'on pouvait avoir de l'Islam sur ces frontières ne s'est guère diffusée vers l'intérieur de la chrétienté, de même l'art "mozarabe", traduisant les préoccupations d'une chrétienté soumise à la menace constante de l'Islam, n'a guère franchi les Pyrénées.

Cette situation est encore celle qui prévaut à l'époque des premières croisades, qui amenèrent certains Occidentaux à s'inquiéter davantage de la foi de leurs adversaires. L'un des meilleurs témoins de ces préoccupations nouvelles est le chroniqueur Guibert de Nogent, qui écrivant vers 1104-1108 ses *Gesta Dei per Francos*, se plaint de n'avoir pu trouver que très peu d'informations sur le développement historique de l'Islam. En historien consciencieux et objectif, il tient cependant à signaler à ses lecteurs que, contrairement à une opinion répandue chez ses contemporains, les musulmans ne considèrent pas Mahomet comme un dieu, mais comme un homme juste par l'intermédiaire duquel les lois divines leur ont été communiquées. A côté de cette reconnaissance de l'essentiel du message muhammadien, Guibert de Nogent véhicule cependant de nombreux poncifs défavorables à l'Islam, dont on peut retrouver les antécédents dans les textes de

(43) B.J Kadar, *Crusade and Mission*, p. 10.

(44) Y. et Ch. Pellat, "L'idée de dieu chez les 'Sarrasins' des chansons de geste", in *Sudia Islamica*, 13, 1965, pp. 5-42; H. Grégoire, "Des dieux Cahu, Baratron, Tervagant et de maints autres dieux non moins extravagants" *Annuaire de philologie et d'histoire orientale et slave*, 7, 1939-1940, pp. 451-472.

(45) J. Flori, *La Première Croisade*, p. 187/

polémique espagnols ou orientaux. C'est au XI<sup>e</sup> siècle aussi qu'est écrite, probablement par Embricon de Mayence, une *Vie de Mahomet* très virulente, suivie de plusieurs autres au siècle suivant. L'un des vices les plus couramment imputé à l'Islam est la grande liberté sexuelle qu'il reconnaît aux hommes, et il est vrai qu'à cet égard la vie même de Mahomet, exactement connue, pouvait remplir d'horreur les chrétiens d'Occident au Moyen Âge. Mahomet, luxurieux et fornicateur, ne pouvait en aucune façon être un prophète authentique. La licence sexuelle -et homosexuelle-, se fondant sur une morale effectivement bien moins rigoureuse à cet égard que la morale chrétienne, on prêtait à l'Islam est l'un des traits les plus souvent évoqués dans la littérature relative à l'Islam générée par les Croisades.

Plusieurs historiens du XII<sup>e</sup> siècle diffusent l'idée que l'Islam est un paganisme rendant un culte à des idoles. Ainsi Raoul de Caen, qui est allé en Orient avec Bohémond et Tancrède, chefs normands de la première croisade, n'en décrit pas moins la statue de Mahomet "toute resplendissante d'or" qui trônait dans le "Temple de Salomon", et que Tancrède détruisit de ses mains. Foucher de Chartres, chapelain de Baudouin de Boulogne, qui parle aussi à propos du culte que rendent les musulmans à une "idole fabriquée de leurs mains" répand la même affabulation, que l'on trouve aussi chez les chrétiens qui combattent les musulmans en Occident. Ainsi le document de 1097 par lequel le roi d'Aragon Pierre I<sup>er</sup>, en restaurant le siège épiscopal de Huesca au lendemain de la prise de la ville, transforme la grande mosquée de cette ville en cathédrale, fait-il référence au culte qui y était rendu "aux funestes images des démons et de l'immonde Mahomet" (*nefanda demonum spurcissimique Mahomat colebantur figmenta*)<sup>(46)</sup>.

Cet aveuglement, qu'il est difficile de croire totalement involontaire, à la réalité de la religion musulmane, conduit plusieurs historiens à considérer que ces textes sont en premier lieu des écrits d'une propagande antimusulmane qui ne se soucie aucunement de la véracité objective des affirmations qu'elle colporte, avant tout destinées à diaboliser l'adversaire. Il semble que certains chroniqueurs n'aient pas été tout à fait inconscients de la "manipulation" de la vérité historique à laquelle ils contribuaient en donnant de l'Islam une image "officielle" qui en faisait en quelque sorte l'"envers du christianisme". Ainsi une fois de plus Guibert de Nogent, qui écarte ses propres scrupules en affirmant que l'"on peut en toute quiétude parler mal de celui dont la malignité a toujours été au dessus de tout le mal que l'on pourrait en dire".

Pour Philippe Sénac, les Chansons de Geste furent "le moyen le plus sûr de répandre l'image du païen malfaisant dans les divers milieux de l'Occident chrétien", et en particulier dans le milieu aristocratique. L'Islam y est en effet représenté comme un polythéisme, formé d'un ensemble de pratiques idolâtres et barbares. Les musulmans rendent un culte à des divinités étranges et néfastes: Mahomet, Tervagan,

(46) A. Ubieto, *Colección diplomática de Pedro I de Aragón y Navarra*, Saragosse, 1951, document n° 30.

Appolin dans la *Chanson de Roland*, Antéchrist, Astarut, Bagot, Bezébu dans la *Chanson de Guillaume*: tout un panthéon disparate dont les éléments sont empruntés à la fois au paganisme antique, à l'enfer tel que se le représentaient les chrétiens "conçu pour engendrer le mépris ou la haine, pour approfondir le fossé religieux. Mahomet lui-même est (sauf la rare exception du *Couronnement de Louis* qui l'accepte comme "profètes a Deu omnipotent") régulièrement présenté comme l'un des principaux dieux auxquels l'Islam rendrait un culte. Les Sarrasins eux-mêmes sont parfois monstrueux, qu'ils soient "noirs comme la poix", aient une taille gigantesque, ou portent "sur l'échine qu'ils ont au milieu du dos des soies tout comme les porcs"<sup>(47)</sup>.

Même si elle n'exclut pas la louange circonstancielle de tel Sarrasin valeureux, ni le rêve d'une mythique princesse sarrasine belle et mystérieuse, l'image d'un Islam idolatrique, voire diabolique, dont les croyances, les moeurs et les pratiques se situaient aux antipodes du christianisme occidental, continua à être véhiculée par la littérature épique jusqu'à une époque tardive. Le polythéisme absurde attribué aux musulmans, par exemple, qui se limitait à une trinité Tervagan-Mahomet-Apollon, sans doute calquée sur la Trinité chrétienne, dans la *Chanson de Roland*, s'épanouit ensuite en une multiplicité d'autres prétendus dieux dans les textes ultérieurs.

Dans les textes épiques, ce n'est que rarement et tardivement que la vision des musulmans détachée de la réalité et qui n'exprime que des fantasmes chrétiens fait place à une mentalité plus tolérante, comme dans l'oeuvre du trouvère bavarois Wolfram von Eschenbach (v. 1170-v. 1220). Celui-ci, dans son *Willehram*, reprend le thème du poème français antérieur de la *Chanson des Aliscans*, mais présente une vision des musulmans tout à fait positive, et lance un insolite appel à la tolérance envers "tous les hommes qui parlent les soixante-douze langues (et qui) sont des créatures de Dieu". Il n'est pas sans signification de noter que cette valorisation originale de l'Islam, qui se retrouve dans le *Parzifal* du même auteur, coexiste avec un passage où ce dernier donne les noms arabes des planètes assez correctement transcrits, en prétendant s'inspirer d'un manuscrit musulman découvert à Tolède<sup>(48)</sup>.

## LES CONTACTS CULTURELS ET LEURS REPERCUSSIONS SUR L'OCCIDENT

### 1. Le contact des cultures: différences entre les extrémités orientale et occidentale de la Chrétienté.

Jusqu'à un certain point, les chansons de geste et leur ignorance de l'Islam étaient déjà quelque peu décalées par rapport à la réalité historique. Elles l'étaient d'ailleurs déjà en privilégiant la légende carolingienne provençale ou hispanique à l'époque où c'est la croisade d'Orient avant tout qui mobilisait l'enthousiasme des

(47) Ph. Senac, *L'image de l'autre. Histoire de l'Occident médiéval face à l'Islam*, Paris, 1983, pp. 74-82.

(48) M. Rodinson, *La Fascination de l'Islam*, pp. 46-47.

chevaliers chrétiens. Cette croisade, pour un Français des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, "c'est la découverte de l'exotisme, de l'Orient, et les conséquences de cette découverte vont être inestimables : par elle l'imagination romanesque prend le relais de la vision épique, condamnant sans retour la chanson de geste à la disparition"<sup>(49)</sup>. L'esprit de croisade, pour sa part, entretenu par l'Eglise, déclina lentement jusqu'à la fin du Moyen Age, lié à un idéal chevaleresque toujours cultivé dans l'aristocratie, mais qui ne dominait plus la société comme aux temps féodaux.

Les modalités culturelles du contact avec l'Islam furent très différentes d'une extrémité à l'autre de la Méditerranée. En Terre Sainte, les deux cultures orientale et occidentale voisinèrent sans pratiquement se mélanger, et restèrent étrangères l'une à l'autre, en dehors du strict minimum de contacts diplomatiques, militaires, parfois personnels qui s'établirent inévitablement entre chrétiens et musulmans du Proche-Orient. On est largement revenu sur la vision d'une Terre Sainte foyer d'emprunts de l'Occident à l'Orient, et Jacques Le Goff, dressant un bilan très négatif des croisades, conclut de façon provocatrice qu'en dehors de l'abricot elles n'ont rien apporté à l'Occident<sup>(50)</sup>.

A propos de la même étanchéité réciproque des cultures dans le contexte des Etats latins d'Orient, Michel Balard écrit qu'"à Acre on ignore presque tout de l'Islam, alors que le Coran est déjà traduit à Tolède"<sup>(51)</sup>. En Espagne en effet, la domination chrétienne sur le foyer de culture qu'avait été la Tolède musulmane ne fut pas vraiment menacée par l'invasion almoravide, et, par le mouvement des traductions, eut des conséquences d'une grande ampleur sur la vie intellectuelle de l'Europe avec la transmission de la science gréco-arabe à l'Occident chrétien. En Sicile, si le royaume normand s'implanta solidement, il servit de cadre à l'épanouissement d'une civilisation dite "arabo-normande", qui retint au moins provisoirement un certain nombre de traits de l'héritage musulman local, et la Sicile et l'Italie méridionale contribuèrent, bien que dans une moindre mesure que l'Espagne, au transfert de la science du monde musulman au monde chrétien.

L'importation en Occident de la science et de la philosophie arabes contribuèrent certainement à faire sortir l'Europe de la léthargie intellectuelle où elle était tombée dans le haut Moyen Age, mais elle révèle aussi, de la part de la culture européenne, un appétit de savoir sans lequel le transfert des connaissances de l'Orient à l'Occident n'aurait pu avoir lieu. L'essor de l'Europe se manifeste aussi bien par l'expansionnisme militaire déjà évoqué que par la curiosité intellectuelle pour une science antique dont le monde musulman était l'héritier et le dépositaire, mais aussi pour les enrichissements qui lui avaient été apportés par les savants arabes.

(49) J. Garel, "La Chanson de Geste", in *Histoire littéraire de la France*, dir. Par P. Abraham et R. Desne, I: *Des Origines à 1600*, Paris 1971, p. 130.

(50) J. Le Goff, *La Civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1965, p. 98. Dans le même sens, avec plus de nuances; Cl. Cahen, *Orient et Occident au temps des Croisades*, Paris, 1983

(51) M. Balard, *Les Croisades*, Paris, 1988, p 125.

## 2. Le mouvement des traductions: la science arabe au service de l'Occident

Le premier foyer important de traductions, d'ouvrages de médecine, se développa en Italie méridionale à Salerne et au Mont Cassin dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Parallèlement à d'autres traductions qui se faisaient au même moment à partir d'ouvrages grecs, Constantin l'Africain, chrétien ou musulman converti originaire d'Ifriqiya, mit en latin divers textes médicaux arabes, qui contribuèrent à la célébrité de l'"école de Salerne" et furent à la base de l'enseignement médical en Occident jusqu'à la fin du Moyen Age. Une activité conjointe de traductions du grec et de l'arabe se poursuivit au XII<sup>e</sup> siècle à la cour des rois normands de Palerme. Les deux noms les plus connus sont ceux d'Aristippe, qui fit des traductions de Platon à partir du grec, et d'Eugène l'Emir, instruit dans les deux langues, qui contribua à la traduction du texte arabe de l'Almageste de Ptolémée qu'Aristippe avait rapportée de Constantinople.

Le foyer le plus important de cette intense activité de traductions, qui visent d'abord à retrouver, à travers leurs traductions arabes, les textes fondamentaux de la science et de la philosophie antiques, se situa cependant en Espagne. Là ce sont souvent les Juifs qui servirent d'intermédiaires pour cette transmission de la science du monde arabe au monde chrétien occidental. L'un des premiers transmetteurs fut par exemple un converti de Huesca, Moshé Séfardi, devenu à sa conversion à l'âge adulte, en 1106, Pedro Alfonso, dont on sait qu'il voyagea en Angleterre où il fut un temps médecin du roi Henri I<sup>er</sup>. Il écrivit la *Disciplina Clericalis*, oeuvre à finalité morale et éducative dans laquelle il inclut de nombreux apologues ou anecdotes empruntés à la littérature arabe, qui passèrent ainsi dans la culture européenne. Il traduisit aussi des ouvrages mathématiques et astronomiques hispano-arabes.

Au XII<sup>e</sup> siècle, de nombreux savants européens vinrent en Espagne à la recherche des sources grecques d'une science qu'ils savaient avoir été conservées dans les ouvrages scientifiques et philosophiques des Arabes. La quête des manuscrits dut commencer assez tôt. Un traité de "police du marché" (*hisba*) rédigé par un auteur sévillan, Ibn ʿAbdūn, aux environs de 1100, prescrit de ne pas vendre de livres arabes aux chrétiens et aux juifs qui les traduisent pour s'en attribuer ensuite le mérite. Parmi les grands traducteurs, il faut citer Adélarde de Bath, dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, qui traduit en 1126 les tables astronomiques d'al-Khwarīzmī, introduisant pour la première fois en Occident la mesure arabe de la terre. L'idée d'une "école de traducteurs" de Tolède cohérente, patronnée par l'archevêque Raymond (1125-1152), n'est plus guère admise aujourd'hui. C'est plutôt dans la seconde moitié du siècle, sous son successeur Jean (1152-1156) que s'épanouit vraiment le centre tolédan, avec des traducteurs comme Gérard de Crémone, qui vint à Tolède à la recherche de l'Almageste de Ptolémée qui ne se trouvait pas chez les Latins, apprit l'arabe, fut chanoine de la cathédrale et traduisit de très nombreux ouvrages scientifiques avant sa mort en 1187. Ainsi que l'écrit à cette époque l'anglais Daniel de Morley, déçu par les maîtres parisiens "De nos jours, c'est à Tolède que l'enseignement des Arabes est

dispensé aux foules... Nous aussi, qui avons été libérés mystiquement de l'Égypte, le Seigneur nous a ordonné de dépouiller les Égyptiens de leurs trésors pour en enrichir les Hébreux. Dépouillons donc conformément au commandement du Seigneur et avec son aide les philosophes païens de leur sagesse et de leur éloquence, dépouillons ces infidèles de façon à nous enrichir de leurs dépouilles dans la fidélité<sup>(52)</sup>.

Tolède ne fut certainement pas le seul centre des traductions, qui se firent aussi dans la vallée de l'Ebre et en Catalogne. Le mouvement continua par ailleurs au XIII<sup>e</sup> siècle, en Espagne, mais aussi en Sicile et en Italie méridionale, en particulier sous l'impulsion que lui donna l'empereur "philoarabe" Frédéric II (1215-1250).

### 3. Un XIII<sup>e</sup> siècle islamophile?

Frédéric II pousse à son point extrême la tendance des intellectuels du XIII<sup>e</sup> siècle à ne plus se murer dans une hostilité globale au monde musulman mais à en valoriser au contraire les apports au point parfois de s'imprégner de certains d'entre eux jusqu'à la rupture avec l'idéologie dominante. Pour Abélard, déjà, musulman et philosophe étaient des termes pratiquement équivalents, et lui-même, durement attaqué par saint Bernard, aurait songé dans les années 1130 à se réfugier chez les païens, c'est à dire chez les musulmans<sup>(53)</sup>. L'abondance et le niveau des connaissances que les traducteurs du XII<sup>e</sup> siècle introduisent dans la Chrétienté donne une image positive de la civilisation musulmane. Le contact pratique avec les musulmans, dans les relations guerrières aussi bien que commerciales, enrichit l'Occident de techniques nouvelles, aussi bien intellectuelles que matérielles.

Le papier, par exemple, que le monde islamique fabrique et utilise largement, à travers les contacts à la fois commerciaux et guerriers, est connu en Europe sous le nom significatif de *charta damascena*. En Espagne, des manuscrits composés dès la première moitié du X<sup>e</sup> siècle en milieu mozarabe, mais dans des monastères de l'Espagne chrétienne, témoignent de son introduction précoce aux marges de la Chrétienté occidentale. La Reconquête donne aux Chrétiens le contrôle d'importants centres fabricateurs: Tolède peut-être, mais plus sûrement Játiva, dans la région levantine: Jacques Ier d'Aragon protégea les fabriques réputées qui y existaient en leur donnant le monopole de la fabrication dans le royaume de Valence, et c'est au XIII<sup>e</sup> siècle, postérieurement à l'occupation de ce dernier, que la documentation prouve la diffusion massive du papier dans les Etats aragonais<sup>(54)</sup>.

(52) J. Le Goff, *Les intellectuels au Moyen Age*, Paris, 1957, p. 24. Sur tous ces points voir en particulier J. Vernet, *Ce que la culture doit aux Arabes d'Espagne*, Paris, 1985.

(53) J. Le Goff, *Les intellectuels au Moyen Age*, p. 48; A. De Libera, "Sources arabes de la pensée européenne", in *Granadas 1492: histoire et représentations*, AMAM Toulouse, 1993, pp. 91-92; même auteur, *Penser au Moyen Age*, p. 110; M. Rodinson, *La fascination de l'Islam*, p. 34.

(54) R.I. Burns, *Society and Documentation in Crusader Valencia*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 1985, pp. 151-181.

Autre usage venu du monde musulman, que l'on peut assimiler à une technique, de nature intellectuelle celle-ci, et dont l'importation en Europe eut aussi des conséquences considérables, celui de la façon de calculer, connue des Arabes mais originaire de l'Inde, que le mathématicien Pisan Léonardo Fibonacci -qui entra par la suite en relation avec Frédéric II et les savants de son entourage- présente vers 1202 dans son *Liber abbaci*. C'est en effet ce traité qui introduit pratiquement en Occident, avec les opérations à numération de position, l'usage courant des chiffres dits "arabes". L'auteur, qui appartenait à une famille de commerçants, avait vécu en Afrique du Nord et dit avoir appris ces procédés à Bougie où son père était employé des douanes<sup>(55)</sup>.

Ces exemples, que l'on pourrait multiplier presque à l'infini, feront bien comprendre l'importance pour le développement de la science et de la technique européennes, du contact avec le monde musulman. On peut se poser la question de savoir de quelle façon l'Occident utilisera ces acquis. A première vue, semble-t-il, dans un contexte de développement technique et scientifique différent de celui dans lequel il se trouvaient insérés en Orient. Ainsi l'usage des chiffres "arabes" se généralisa-t-il plus rapidement en Europe que chez les Arabes eux-mêmes qui, pendant longtemps, firent des chiffres -qu'ils appelaient eux-même "indiens"- un emploi plutôt restreint et limité à des cas particuliers. On serait tenté de penser qu'il en alla de même de la poudre à canon, si l'on admet qu'elle parvint à l'Europe par le monde arabe. C'est du moins ce qui semble ressortir du cas espagnol, où l'artillerie à poudre apparaît dès les premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle du côté musulman, mais où ce sont les Castillans qui, aidés d'ingénieurs venus du nord de l'Europe, en font un instrument décisif de leur supériorité militaire dans les guerres menées contre Grenade au XV<sup>e</sup> siècle<sup>(56)</sup>.

Le moment décisif de l'assimilation des sciences et des techniques empruntées au monde arabe est certainement le XIII<sup>e</sup> siècle. C'est à cette époque, celle de Frédéric II, que la civilisation islamique a, de façon avouée ou non, le plus fasciné les Européens. L'effort des traducteurs a révélé la richesse d'une science et d'une philosophie arabes dont on est bien forcé de constater qu'elles se sont développées de façon autonome à partir de leurs bases antiques. On a sans doute retrouvé Aristote, mais on n'a pas pu échapper à la séduction des grands savants et philosophes arabes qui l'avaient commenté et utilisé. Déjà Adélarde de Bath, qui traduit des oeuvres arabes entre 1116 et 1142, opposait "ce qu'il a appris de ses maîtres arabes sous la conduite de la raison" au licou (*capistrum*) de l'autorité tenant les Latins captifs comme un bétail qui se laisse conduire n'importe où<sup>(57)</sup>.

---

(55) F. Gabrieli (dir.), *Histoire et civilisation de l'Islam en Europe: Arabes et Turcs en Occident du VII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1983, pp. 159-160 et 165.

(56) *Encyclopédie de l'Islam*, 2<sup>e</sup> éd., article "Bârûd", p. 1089; G. Parker, *La révolution militaire: La guerre et l'essor de l'Occident (1500-1800)*, Paris, 1988, p.35.

(57) J. Le Goff, *Les Intellectuels au Moyen Age*, p. 59.



Pour Roger Bacon (v. 1214-1294), la philosophie est le domaine par excellence des Grecs et des Arabes, et la Chrétienté l'a entièrement reçue d'eux. Dans sa perspective, il conviendrait que cette dernière s'acquitte de sa dette en les enrichissant à son tour de la révélation dont elle est dotée. Pour les savants du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la discussion des réalités théologiques elles-mêmes ne peut se faire qu'en termes de philosophie arabe. Ainsi est-il significatif que lorsque l'Université de Paris juge nécessaire en 1241 de condamner l'opinion, d'origine probablement avicénienne, selon laquelle les croyants ne jouiront pas au Paradis de la vision directe de Dieu, c'est dans un langage averroïste que Thomas d'Aquin réfute cette idée contraire aux thèses traditionnelles de l'Eglise. Comme le note bien Southern, pour éclairer un point central des croyances chrétiennes, les théologiens occidentaux n'hésitaient pas à se servir d'une philosophie entièrement empruntée aux musulmans<sup>(58)</sup>.

Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, Dante, dont la *Divine Comédie* emprunte beaucoup, on le sait, à l'eschatologie musulmane, exempte de l'enfer et place dans les Limbes, seuls parmi les modernes, à côté des héros et des sages de l'Antiquité, Avicenne, Averroès et un chef politique et militaire de l'Islam, Saladin, qui suscite, depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'admiration unanime des Occidentaux. Pour Alain de Libera, ce ne sont pas seulement des notions philosophiques et des procédés de discussion qui furent alors empruntés par la philosophie scolastique à l'Islam. C'est la structure même de l'intellectualité occidentale qui emprunte massivement à l'Islam: "Ce sont Avicenne et Ghazālī qui ont imposé la théorie de l'accidentalité de l'existence, et, par là, une conception de la différence entre essence et existence qui, au delà de Thomas d'Aquin, a imprégné toute la philosophie occidentale jusqu'à l'existentialisme sartrien... A vouloir traiter dans le détail des sources arabes de la pensée européenne, on en arrivait à devoir énumérer le vocabulaire, la conceptualité et le domaine de problèmes de toute la philosophie des années 1150 à 1500"<sup>(59)</sup>.

#### 4. La réaction contre l'arabisme intellectuel

Cependant, cette influence massive des idées venues du domaine musulman ou nées au contact de la pensée des philosophes de l'Islam n'allait pas tarder à soulever des inquiétudes. On l'a vu, les maîtres en théologie de l'Université de Paris, Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Bonaventure, commencent à combattre les idées qui circulent à la faculté des arts, où se trouvent les maîtres chargés d'enseigner la philosophie, influencés par les idées considérées comme "averroïstes". En 1277, l'évêque de Paris, Etienne Tempier, agissant à la demande du pape Jean XXI, condamne 219 "propositions" philosophiques jugées dangereuses. Les thèses les plus particulièrement visées étaient "une morale où s'affirme la possibilité d'un ascétisme philosophique, un système du monde fondé sur la reconnaissance de l'ordre de la nature et de son influence sur l'homme (l'astrologie), un idéal de bonheur intellectuel

(58) B.Z. Kedar, *Crusade and Mission*, pp. 177-179; R.W. Southern, *Western Views of Islam in the Middle Ages*, Cambridge, Mass., 1962, p. 55.

(59) A. De Libera, "Sources arabes de la pensée européenne" pp. 83-84.

où s'affirme la revendication de l'ennoblissement de l'homme par l'exercice de la pensée<sup>(60)</sup>.

Pour Alain de Libéra, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, Dante avec la *nobiltate*, Maître Eckhart avec l'*edelkeit* reformuleraient, à l'usage d'un public plus large que celui de la Faculté des arts, l'idée avicénienne de la sainteté, noyau de la conception médiévale de l'ennoblissement de l'homme par la contemplation intellectuelle, qui se trouvait déjà dans Albert le Grand. L'exaltation de la "dignité" et de l'"excellence" de l'homme, capable d'opérer sur les choses et de les transformer, correspondrait à une première définition de l'"intellectuel" antérieure à celle qui se dégagera à l'âge de l'humanisme. Plus évidemment, l'Eglise reproche aux "Averroïstes" l'idée de la "double vérité", celle de la révélation que seule la foi permet d'atteindre, et la vérité scientifique et philosophique qui est du domaine de la raison. Ces idées sont souvent par ailleurs liées à des positions politiques (Dante, Marsile de Padoue, Jean de Jandun, qui sont contemporains et vivent au tournant des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, allient leurs positions averroïstes à leur opposition aux prétentions temporelles de la papauté). Elles font l'objet de sévères condamnations, celles de Marsile de Padoue, Guillaume d'Ockham, Eckhart, des "spirituels" Franciscains, de la *Monarchia* de Dante. Pour Jacques Le Goff, les intellectuels du Moyen Age tardif subissent la séduction des tendances mystiques de Maître Eckhart: "En 1449, le cardinal Nicolas de Cues, auteur de la dernière grande somme scolastique du Moyen Age, prend la défense d'Eckhart, attaque l'aristotélisme et fait l'*Apologie de la docte ignorance*... Ainsi la scolastique cède la place à un retour de la sainte ignorance, la science rationnelle s'efface devant une piété affective"<sup>(61)</sup>.

La culture européenne, dans ses dimensions philosophique et scientifique, a alors assimilé les oeuvres des Arabes, et poursuit son développement sur ses propres voies. Déjà, comme le souligne Alain de Libéra, la querelle averroïste tournait autour d'idées qui n'étaient pas celles d'Averroès, mais celles qu'avaient forgées à partir de lui les universitaires parisiens et leurs adversaires, dans un contexte chrétien. Bientôt, l'admiration pour les oeuvres arabes apparaîtra comme un trait du "Moyen Age", dont la notion commence à se dégager après le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Ainsi que le dit justement Rodinson, l'Humanisme et la Renaissance prétendront revenir aux sources grecques, et "les traductions du grec à travers l'arabe deviendront le symbole de la falsification par l'esprit 'gothique' des médiévaux. Le terme d'arabisme deviendra péjoratif. Le mépris pour l'âge barbare contre lequel il fallait réagir s'étendait aussi à tout ce qui est arabe". Pétrarque (1304-1374), qui exprime avec vigueur son dégoût pour les oeuvres arabes et son opposition à l'averroïsme, est déjà pleinement représentatif du nouvel âge dans lequel s'apprêtait à entrer l'Europe<sup>(62)</sup>.

(60) A. De Libera, *Penser au Moyen Age*, p. 334; M.R. Hayoun et A. De Libera, *Averroès et l'averroïsme*, Paris, Que sais-je?, pp. 75-122.

(61) J. Le Goff, *Les intellectuels au Moyen Age*, pp. 153-156.

(62) M. Rodinson, *La fascination de l'Islam*, p. 51; A. De Libera, "Sources arabes de la pensée européenne", pp. 75-76.

### 5. Croisade et mission

Une critique diffuse de la croisade se fait jour tout au long du Moyen Age, parfois pour des raisons tout à fait concrètes, comme la résistance à la fiscalité pontificale et royale, plus rarement pour des raisons idéologiques, surtout développées par les hérétiques. Ainsi les Vaudois, selon Alain de Lille, rejettent la croisade comme une violation de la morale chrétienne qui interdit l'homicide. Les échecs répétés des expéditions postérieures à la première croisade suscitent amertume et désappointement, et conduisent à s'interroger sur leur opportunité ou plus profondément sur la faveur que Dieu accordait à ces entreprises. On ne pouvait que se poser des questions sur l'issue malheureuse de la cinquième croisade de 1217-1221, pourtant minutieusement préparée et mise en oeuvre conformément aux vœux de la papauté et sous sa direction, et des septième (1248-1254) et huitième (1270) de Saint Louis, commandées par un roi paré de telles vertus de piété, de justice et de chasteté qu'elles auraient dû garantir une issue plus satisfaisante de ces entreprises.

Le contraste avec le succès de la sixième expédition de 1228-1229, celle de l'empereur Frédéric II, qui rendit pour quelques années Jérusalem aux chrétiens, ne pouvait que jeter le trouble dans les esprits, dans la mesure où il s'agissait d'un succès surtout diplomatique, remporté par un souverain en conflit avec la papauté et excommunié, dont la tolérance pour l'Islam et les bons rapports avec les souverains musulmans étaient une cause de scandale pour l'Eglise et la Chrétienté. L'usage que fit à plusieurs reprises de la croisade le pouvoir pontifical, pour des buts plus temporels que spirituels divisait aussi les chrétiens. Ainsi des troubadours, partisans de Frédéric II, fournissent-ils des arguments à la propagande impériale contre la papauté qui dresse illégitimement la croix contre le parti gibelin.

On ne saurait cependant surestimer la portée et les effets de ces critiques et de ces doutes. Le grand philosophe et savant anglais Roger Bacon (1214-1294), le théologien et mystique majorquin Raymond Lulle (1233-1316), qui sont l'un et l'autre favorables au développement d'un effort missionnaire en direction de l'Islam, ne rejettent pas formellement la croisade. Pour Lulle, il est même nécessaire à la fois de doter la Chrétienté des moyens culturels de combattre l'Islam (écoles de langue arabe), et de moyens militaires destinés à activer la lutte pour la reconquête de la Terre Sainte (réunion en un seul de tous les ordres militaires)<sup>(63)</sup>.

Parallèlement au lent déclin de l'esprit de croisade tel qu'il avait animé l'Europe à l'époque de la première expédition en Orient (cet esprit millénariste et mystique a été encore suffisamment fort pour provoquer en 1212, l'année de Las Navas de Tolosa, la célèbre "Croisade des Enfants"), mais sans qu'il y ait forcément, comme on vient de le dire, contradiction entre les deux, se développe un idéal missionnaire qui vise à obtenir par la parole et par l'exemple la conversion des

(63) B.Z. Kedar, *Crusade and Mission*, pp. 189-199; A. De Libera, *Penser au moyen Age*, p. 120; D. Urvoay, *Penser l'Islam: Les présupposés islamiques de l'"Art" de Lull*, Paris, 1980, pp. 169-173.

ir.fidèles, et qui n'était pas perceptible à la fin du XI<sup>e</sup> et au début du XII<sup>e</sup> siècle. Dans la prédication de Saint Bernard, la guerre apparaît liée à la christianisation forcée des païens. En 1216, l'évêque d'Acre Jacques de Vitry, influencé avant son départ en Orient par la mystique Marie d'Oignies, organise des campagnes de prédication en Terre Sainte et envoie des lettres en arabe aux princes musulmans pour les inciter à se convertir. Au même moment se développe une nouvelle approche franciscaine du rapport avec les musulmans, illustrée par la visite de Saint François au sultan d'Égypte al-Kāmil en 1219. C'est aussi à partir du début du XIII<sup>e</sup> siècle que commence à apparaître, en quantité significative, une correspondance pontificale destinée à recommander aux souverains musulmans les Trinitaires qui s'emploient au rachat des captifs chrétiens, ainsi que les Franciscains et les Dominicains qui vont séjourner en terre d'Islam<sup>(64)</sup>.

Les maigres succès de ces efforts ne répondirent pas aux espérances initiales. Dans ce qui restait de la Terre Sainte même, les seigneurs chrétiens s'opposèrent à la conversion des esclaves musulmans. Les campagnes identiques menées un peu plus tard dans les terres reconquises sur l'Islam en Espagne n'eurent pas non plus un très grand succès. Dans les pays musulmans, la prédication était de fait limitée par les normes sévères qui punissent le prosélytisme éventuel des autres religions monothéistes, si bien que la mission en Islam tendit à s'apparenter à une recherche du martyr plutôt qu'à une véritable mission. C'est ainsi que Raymond Lulle meurt lapidé à Bougie en 1315. C'est sur d'autres terrains que celui de l'Islam que la mission réussit à remporter des succès, du moins temporaires, lors du grand choc des invasions mongoles du XIII<sup>e</sup> siècle. Les premiers jalons missionnaires jetés alors en Asie, chez les Mongols et jusqu'en Chine, contribuent à faire sortir la Chrétienté de son dialogue exclusif avec l'Islam, et à lui faire prendre conscience de l'étendue réelle d'un monde dont elle s'apprête à entreprendre la conquête.

## 6. Les communautés musulmanes dans l'Europe chrétienne

En Sicile et en Espagne, la conquête de terres islamiques avait soumis aux souverains chrétiens bon nombre de musulmans. De l'époque arabe, les rois normands de Palerme s'efforcèrent de conserver tout ce qui pouvait être utile à leur pouvoir et à la prospérité de leur Etat. Si les musulmans furent généralement expulsés des cités et des bourgs fermés, on maintint sur place les paysans nécessaires à la mise en valeur des terres, en les soumettant à un strict encadrement seigneurial. On conserva une catégorie de "chevaliers" (*gayti*) probablement efficaces dans l'encadrement des zones rurales et utilisables militairement, et une aristocratie de service, à laquelle appartenaient principalement les eunuques de la cour et une partie du personnel gouvernemental. Il n'y eut pas d'ostracisme culturel de l'arabe, qui fut l'une des langues administratives du royaume. Le manteau du couronnement de Roger II, fabriqué dans un *ṭirāz* (atelier de tissus de luxe) royal était orné d'une

(64) G. Cipollone, *Cristianità-Islam. Cattività e liberazione in nome di Dio: il tempo di Innocenzo III dopo "il 1187"*, Rome, 1992.

inscription eulogique kufique qui ne présente aucun caractère chrétien, et la décoration du plafond de la chapelle palatine est le meilleur exemple conservé d'un ensemble de peintures fatimides<sup>(65)</sup>.

L'atmosphère se modifie cependant au cours du XII<sup>e</sup> siècle. On constate à la cour un antagonisme parfois violent entre les éléments musulmans et la classe dominante chrétienne qui les accepte mal. Vers 1184-1185, la situation de ces musulmans de Sicile telle que la dépeint le voyageur andalou Ibn Jubayr, est de toute évidence assez précaire. A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le latin est la langue unique de la chancellerie, et l'arabe n'apparaît plus que dans des textes des scribes de la douane. Des pogroms dirigés contre les musulmans ont lieu en 1189-1190, auxquels répondent des révoltes. Paradoxalement, la tension atteint son paroxysme sous Frédéric II, le plus ouvertement "islamophile" des rois de Sicile, qui doit mener de très dures guerres contre les musulmans, qu'il déporte à Lucera, en Pouille, à partir de 1222. La coexistence des chrétiens et des musulmans en Sicile n'avait guère duré plus d'un siècle, et finissait par la répression et l'expulsion.

Le cas espagnol n'est peut-être pas aussi différend qu'on pourrait le penser. Sans doute les rois chrétiens conclurent-ils fréquemment des traités de capitulation avec les musulmans des régions reconquises, leur garantissant leurs biens et leur liberté religieuse. Mais là aussi, les habitants des villes durent évacuer les enceintes fortifiées, et dans les faits les élites émigrèrent en grand nombre. Tolède pourrait apparaître comme un cas à part, les musulmans ne semblant pas y avoir été enfermés dans une *morería* comme il s'en constitua partout ailleurs. En fait, cependant, les promesses faites aux musulmans de Tolède furent rapidement violées, avec la consécration au culte chrétien de la grande mosquée très peu de temps après la conquête de la ville. Et il semble bien qu'avec l'invasion almoravide et l'intensification de la guerre entre musulmans et chrétiens, il ne resta plus beaucoup de musulmans ni dans la ville ni dans ses campagnes. Le mouvement des traductions s'épanouit dans une ville où les musulmans ne représentent qu'une faible minorité de la population, et d'ailleurs n'y jouent qu'un rôle minime en comparaison des Juifs et probablement des Mozarabes<sup>(66)</sup>.

Les musulmans sont sans doute dès le XII<sup>e</sup> siècle nombreux en Aragon, où leurs communautés mènent longtemps une existence assez paisible. Mais à Valence, plus exposée, où les musulmans se sont lancés en 1276 dans une grande révolte, le roi Jacques I<sup>er</sup> décrète une expulsion générale qui ne fut effective qu'en partie, et se transforma dans bien des cas en une expropriation. La situation des musulmans resta

(65) H. et G. Bresc (dir.), *Palerme 1070-1492*, vol. 21 de la série "Mémoires" de la collection "Autrement", Paris, 1993; H. Bresc, "De l'Etat de minorité à l'Etat de résistance: Le cas de la Sicile normande", in *Etat et colonisation au Moyen Age* (M. Balard dir.), Lyon, 1989, pp. 331-345; F. Gabrieli, U. Scerrato, *Gli Arabi in Italia*, illustration n° 149.

(66) J.P. Molénat, "Mudéjars, captifs et affranchis", in *Tolède XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>. Musulmans, chrétiens et juifs: Le savoir et La tolérance*, Collection Autrement, série "Mémoires" n° 5, Paris, 1991, pp. 112-124.

cependant affectée d'une certaine précarité. On assiste au XIV<sup>e</sup> siècle à quelques expulsions partielles, destinées à permettre le repeuplement chrétien de certaines localités. La seigneurialisation des communautés ne cessa pas de s'aggraver, et des révoltes eurent encore lieu au XIV<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la guerre entre la Castille et l'Aragon. La situation restait précaire, souvent tendue<sup>(67)</sup>. La conversion forcée du début du XVI<sup>e</sup> siècle ne fait que transformer les mudéjars en morisques, tout aussi irréductibles, et l'expulsion de ces derniers au XVII<sup>e</sup> siècle n'est nullement en rupture avec l'évolution antérieure.

L'étonnante figure du Majorquin Raymond Lulle (1235-1315) résume à elle seule toutes les ambiguïtés de l'époque dans ses rapports avec l'Islam et les musulmans. Il est à la fois fasciné par l'arabe, qu'il a appris d'un esclave musulman acheté à cet effet, hanté par le souci de la conversion des musulmans, qu'il tente à plusieurs reprises d'aller convaincre jusqu'au Maghreb, et pour laquelle il réclame la création d'écoles de langues, hostile à l'Averroïsme qu'il combat en s'appuyant sur Avicenne et Ghazālī, et propagandiste de la croisade.

### 7. La croisade, l'Islam et l'Europe à la fin du Moyen Age

La Chrétienté n'a pas su ou vraiment voulu se mobiliser pour empêcher la prise d'Acre par les Mamluks en 1291, mais l'annonce de l'événement en Occident réactive dans les décennies qui suivent la propagande de croisade. Celle-ci, cependant, n'est plus le grand élan de la Chrétienté qu'elle était à l'époque de la première croisade; elle mobilise principalement la classe chevaleresque, et prend plutôt l'aspect de plans et de projets militaires et diplomatiques plus ingénieux que réalistes, où intervient au XIII<sup>e</sup> siècle le mythe de l'alliance mongole.

Longtemps, des personnalités un peu anachroniques entretiennent avec ferveur l'idéal aristocratique de la croisade qui entraîne encore à plusieurs reprises aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles la chevalerie d'Occident dans des aventures orientales. Le meilleur exemple en est l'auteur du *Songe du vieil pèlerin*, le chevalier français Philippe de Mézières (v. 1327-1405), qui participa à la croisade contre les Turcs organisée par le dauphin Humbert II de Viennois en 1345-1347, fonda l'ordre de la Passion de Jésus-Christ pour combattre les infidèles, fut conseiller de l'actif roi de Chypre Pierre Ier de Lusignan -lui-même grand zélé de la croisade- participa au commandement du débarquement que celui-ci fit en Egypte en 1365, et finit sa carrière comme précepteur du roi de France Charles VI<sup>(68)</sup>. A l'expédition de 1365, comme à la croisade de Barbarie que le duc Louis II de Bourbon, avec l'approbation du roi de France Charles VI, dirigea en 1390 contre Mahdiya, participèrent des Allemands, des Anglais, des Italiens<sup>(69)</sup>. A une époque où tendent à s'exacerber des sentiments pré-nationaux dans les Etats en formation en Europe, et en dépit de fréquents

(67) P. Guichard, *Les Musulmans de Valence et la Reconquête*, t. II Damas, 1991, pp. 421-479.

(68) N. Jorga, *Philippe de Mézières 1327-1405 et la croisade au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1896.

(69) F. Autrand, *Charles VI*, Paris, 1986, p. 257-260.

antagonismes entre les chevaliers ou les souverains des différentes origines au cours des expéditions ou lors de leur préparation, la croisade, encouragée par la papauté, continue à apparaître comme une entreprise européenne.

A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, la menace turque en Europe orientale semble lui donner une légitimité et une actualité nouvelles, illustrées par la croisade franco-hongroise de Nicopolis en 1396<sup>(70)</sup>. La chute de Constantinople en 1453 ne fit qu'intensifier ces sentiments, mais surtout en Europe orientale. Ainsi le roi de Bohême Georges de Podiébrad forme-t-il et présente-t-il aux souverains chrétiens en 1462-1464 un curieux projet de paix en Chrétienté, "communauté européenne" avant la lettre, qui aurait reposé sur des institutions établies, et dont le but affirmé était d'organiser la lutte contre les Turcs<sup>(71)</sup>. S'agit-il encore de "croisade"? la Bohême est alors au centre des contradictions politico-religieuses qui déchirent l'Europe, et Georges de Podiébrad y représente le courant hussite réformateur, héritier direct des idées du réformateur anglais Wyclif, et ne tarde pas à être violemment combattu par la papauté qui, deux ans plus tard, prêchera contre lui une croisade.

Bien loin de tendre à l'union, l'Europe, en effet, se divisait plus que jamais entre les tendances religieuses et leur support souvent "pré-national". Il faudrait définir, à chaque moment, les attitudes de chaque parti face à l'Islam. Les écrits du réformateur anglais Wyclif, dans les années 1378 à 1384, établissaient un parallèle systématique entre les traits qu'il prêtait à la religion musulmane et ceux que présentait à ses yeux l'Eglise établie d'Occident, corrompue par la richesse et le pouvoir temporel, sous le contrôle de la papauté. Les vices qu'il reproche à l'Islam ne diffèrent pas de ceux qui caractérisent cette Eglise qui, en un sens, est "musulmane". La réforme de l'église prime donc absolument sur la lutte contre l'Islam, et le ressourcement du christianisme doit suffire à causer le dépérissement de l'Islam. On notera que Wyclif écrit à une époque où le danger arabe n'existe pratiquement plus en Occident, du fait de la faiblesse des Etats post-almohades, et où le péril turc ottoman qui commence à poindre en Orient n'est pas encore véritablement ressenti en Europe<sup>(72)</sup>.

Dans la politique européenne, et en dépit de la menace ottomane plus vivement ressentie à l'Est de la Chrétienté, l'Islam apparaît souvent moins comme un corps politique unifié contre lequel il serait urgent de s'unir, que comme un ensemble de pouvoirs méditerranéens insérés dans un jeu diplomatique globalement dominé par les puissances rivales de l'Europe méridionale. Cette vision des choses coexiste longuement avec l'idéal de croisade. Déjà les Etats croisés d'Orient ou les royaumes chrétiens d'Espagne à l'époque de la Reconquête n'avaient pas dédaigné les alliances

---

(70) *Ibid.*, pp. 342-343.

(71) *The Universal Peace Organization of King George of Bohemia (1462-1464)*, Prague, 1964 (information fournie au cours d'une conférence d'agrégation par Colette Beaune).

(72) R.W. Southern, *Western views of Islam in the Middle Ages*, pp. 77-83.

temporaires avec tel ou tel souverain musulman, au besoin contre d'autres chrétiens. La papauté elle-même, longtemps principal soutien du courant "croisadiste", finit par participer activement à ces jeux diplomatico-militaires.

L'exemple le plus éclatant de cette évolution est, à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle, la politique d'Alexandre VI Borgia, que l'on présente parfois cependant, en dépit du caractère très peu religieux du personnage, comme un fervent "croisadiste". Dans les années 1490-1494, opposé aux ambitions du roi de France Charles VIII qui veut chimériquement conquérir l'Italie pour en faire la base d'une croisade pour la reconquête de Constantinople et de Jérusalem, Alexandre VI s'allie ouvertement au sultan de Constantinople Bayézid pour qu'il pousse les Vénitiens à s'opposer à l'entreprise française<sup>(73)</sup>. C'est le même pape qui, en 1493, partage les nouveaux mondes découverts en Amérique entre Espagne et Portugal, confiant à leurs rois le soin de les évangéliser: il est évident que l'Europe chrétienne, qui avait déjà commencé avec l'épisode mongol à se départir de la vision dualiste d'un monde partagé exclusivement entre chrétiens et musulmans, élargit alors brusquement ses horizons bien au delà du "lac" entre Islam et Chrétienté que constitue désormais la Méditerranée. Il est évident aussi que ce n'est pas sur la base d'une hypothétique union politique entre princes européens que peut s'organiser l'Europe, mais sur celle des Etats monarchiques, en âpre compétition les uns avec les autres.

Alors que le Nord et le centre de l'Europe s'engagent dans l'aventure de la Réforme, dans le monde catholique l'avenir semble appartenir aux royaumes ibériques qui avec la prise de Grenade (1492) achèvent au même moment la Reconquête. En 1494, par le traité de Tordesillas, les rois catholiques d'une part, le Portugal de l'autre, réaménagent le partage du monde établi l'année précédente par le pape en déplaçant de 370 lieues à l'ouest des îles du Cap Vert la ligne de *marcation* entre leurs possessions prévues. Cet acte même ne diffère pas tellement des traités que les Etats hispaniques avaient passés entre eux au cours du Moyen Age pour se partager les territoires péninsulaires à reconquérir sur l'Islam. L'enjeu, évidemment, était tout autre, le champ d'action de l'Europe s'étendant désormais au monde entier. A la même époque, en dépit de la puissance et du prestige persistants des grandes puissances islamiques orientales que sont encore au XVI<sup>e</sup> siècle l'empire ottoman et la Perse séfévide, en avant garde des flottes européennes de l'époque moderne, Castillans et Portugais ont définitivement contourné le monde musulman, jusque là intermédiaire obligé entre l'Europe et les mondes extrême orientaux, pour atteindre directement les Indes orientales.

**Pierre GUICHARD**  
Université Lumière - Lyon 2

---

(73) M. Rodinson, *La fascination de l'Islam*, p. 54.



### ملخص

هذه الدراسة هي في الأصل مساهمة في كتاب جماعي صدر بالإيطالية سنة 1995 حول تاريخ أوروبا. ويستعرض بيار كيشار هنا أهم مكتسبات البحث الحديث حول موضوع علاقات أوروبا مع العالم الإسلامي خلال العصر الوسيط، مع جوانب السلم والتوتر التي مرت بها هذه العلاقات، ودورها في تحديد ملامح الحضارة الأوربية. وهكذا تناول المؤلف، بشكل تركيبي، لحظات وأشكال المواجهة العسكرية، لاسيما في غرب حوض البحر الأبيض المتوسط، وكذا جوانب التبادل الثقافي والبشري والتجاري بين العالمين.

وقد ميزت الدراسة بين مرحلتين رئيسيتين. هناك العصر الوسيط المبكر الذي شهد وصول الإسلام إلى الغرب، واحتفاظه بموقع التفوق العسكري، حيث شكلت القرصنة ظاهرة هيمنت على العلاقات القائمة مع أوروبا المسيحية في غرب المتوسط خلال القرنين التاسع والعاشر للميلاد. ثم تبدأ المرحلة الثانية في القرن الحادي عشر، فيتغير ميزان القوى بشكل تدريجي مع بداية تقدم القوى المسيحية في شمال اسبانيا، وقيام المؤسسة البابوية بتنسيق التحركات المواجهة للقوى الإسلامية، لاسيما في صيغة الحروب الصليبية. وفي مستوى العلاقات الثقافية، يلاحظ المؤلف فرقا كبيرا بين ضعف التواصل في الشرق وأهميته في الغرب حيث ساهمت الثقافة العربية في تقدم الغرب المسيحي في مجال العلوم والتقنيات.

## LA GAUCHE LYONNAISE FACE AUX ÉVÉNEMENTS DU RIF (1925-1926)

Mohammed KHARCHICH

Il est clair que la gauche lyonnaise a joué un rôle prépondérant dans la vie politique de la région dans les années vingt. A cet égard, il est inutile de rappeler que celle-ci constituait l'un des bastions les plus forts du mouvement radical en France d'autant plus que le maire de Lyon n'était autre que le leader du parti radical et radical-socialiste, en l'occurrence Edouard Herriot.

Pour ce qui est des deux autres partis de gauche (SFIO et SFIC), chacun d'entre eux prit un nouveau départ après le congrès de Tour (décembre 1920). Conformément aux alliances électorales signées par les états-majors des deux formations, les radicaux et les socialistes s'engagèrent dans les élections législatives (mai 1924) et municipales (mai 1925)<sup>(1)</sup> sur les listes du "*Cartel des gauches*"<sup>(2)</sup>.

Les deux partis remportèrent un succès indiscutable à Lyon, notamment les socialistes qui prirent un avantage important sur le plan local en devenant le groupe majoritaire du conseil municipal. Cela étant, les radicaux comptèrent le plus grand nombre de députés<sup>(3)</sup>. L'alliance établie entre les deux principaux partis de la gauche lyonnaise limita sensiblement la marge de manœuvre du jeune parti communiste qui était encore en phase d'organisation après quelques années d'existence, puisque la majorité écrasante des élus nationaux et locaux ainsi que les militants les plus expérimentés étaient restés fidèles à la "*vieille maison*" après la scission. De ce fait, les résultats remportés par le P.C. furent décevants, à tel point que le seul député

---

(1) S'agissant des élections municipales, il n'y avait que quelques listes séparées. Cf. *Lyon Républicain* (fin avril, 10 mai 1925).

(2) Le Cartel des gauches se composait du parti radical et radical socialiste (Les Radicaux), de la SFIO et des républicains socialistes.

(3) Cf. *Archives départementales du Rhône AD 4M 163* (Enregistrement des coupes files 1998-1925).

SFIO qui avait rejoint le P.C. en 1920, en l'occurrence G. Lévy, perdit son siège en mai 1924<sup>(4)</sup>.

Sur le plan national, le déclenchement de la guerre franco-rifaine le 13 avril 1925 coïncide étrangement avec le départ d'Edouard Herriot de la présidence du conseil et la formation du deuxième gouvernement cartelliste de la législature par Painlevé<sup>(5)</sup>. Le contexte politique métropolitain était donc marqué par la présence à la tête de l'exécutif d'un gouvernement de gauche qui avait à affronter le premier soulèvement anti-colonial sérieux après la première guerre mondiale.

Cependant, il ne faut pas oublier que la guerre du Rif durait depuis quatre ans déjà. Elle avait commencé au moins de juillet 1921, lorsque des résistants rifains infligèrent aux troupes espagnoles, en pleine phase d'occupation de la région, la défaite la plus humiliante de leur histoire coloniale. En conséquence, le nom d'Abdelkrim devint le symbole de la lutte anti-coloniale non seulement dans le nord-marocain mais aussi dans la zone française.

Tout le monde sait que les événements survenus dans le Nord marocain au mois d'avril 1925<sup>(6)</sup> ont provoqué un débat animé au sein de l'opinion publique française. Evidemment, toutes les formations politiques y ont participé sur le plan national et régional. Pour cela, nous nous proposons d'exposer dans cet article l'ensemble des réactions de la gauche lyonnaise face à ce problème colonial. Il s'agit à cet égard du parti communiste (SFIC), du parti socialiste (SFIO) et du parti radical. Y avait-il un consensus dans leurs réactions? Peut-on parler d'une spécificité régionale?

## I - L'OPPOSITION CATÉGORIQUE DES COMMUNISTES

Aussitôt la nouvelle du déclenchement de la guerre franco-rifaine connue en France métropolitaine, le parti communiste qui avait du mal à accepter la décision du cartel à interdire "*toute manifestation*" le 1<sup>er</sup> mai<sup>(7)</sup>, publia en première page de son quotidien deux articles retentissants: l'un sur le "*1<sup>er</sup> Mai antifasciste*" et l'autre intitulé: "*Les troupes françaises ont ouvert les hostilités contre Abdelkrim*". Ce dernier constitua le prélude d'une grande campagne de mobilisation que les communistes orchestrèrent contre la guerre du Maroc et la politique économique et

(4) L'absence de tout débat animé sur la guerre du Rif au sein du conseil municipal et au conseil général nous amène à supposer que la représentativité communiste dans la région était très limitée.

(5) Pour ce qui est de l'attitude de la gauche française, cf. le travail magistral de Oved (G) - *La gauche française et le nationalisme marocain 1905-1955*. L'Harmattan, 1982. Tome II., et aussi les communications présentées à cet égard lors du colloque sur "*Abdelkrim et la République du Rif*". 18-20 janvier 1973, Maspéro- 1976.

(6) Cf. notre travail, *La France et la guerre du Rif 1921-1926*, Thèse de Doctorat, Université Lumière Lyon II - juillet 1989, inédite.

(7) *L'Humanité* du 29 avril 1925.

sociale du gouvernement du "cartel des gauches". Dans la région lyonnaise, le parti communiste, soutenu par la CGTU, les jeunesses communistes (J.C.) et l'ARAC (l'association républicaine des anciens combattants), n'a pas ménagé ses efforts pour sensibiliser l'opinion et la mobiliser contre cette guerre coloniale.

Avant tout, nous tenons à préciser que le dépouillement des archives départementales ne nous a pas permis de déceler un seul document faisant référence à la guerre du Rif avant mai 1925<sup>(8)</sup>.

A partir de la première quinzaine de mai, on assista à la création d'un "comité contre la guerre" suivie par un meeting le 29 mai 1925 qui, selon le secrétaire de la CGTU, "... a réussi, puisque nous avons dû refuser du monde à la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement..."<sup>(9)</sup>.

Le 12 juin, lors d'une réunion de la CGTU régionale, les participants se mirent d'accord sur la nécessité d'entreprendre "... Une propagande intense... pour amener le prolétariat à nous soutenir afin d'obtenir la paix avec un peuple qui ne demande qu'à vivre sur le territoire de ses ancêtres"<sup>(10)</sup>.

En conséquence, de nombreux meetings furent organisés: certains d'entre eux avaient attiré des foules importantes tandis que d'autres avaient constitué un échec flagrant, compte tenu de "... l'indifférence de la classe ouvrière". Ce qui amena le secrétaire du "comité d'action contre la guerre du Maroc" à se demander "... si beaucoup de prolétaires ne seraient pas contents de repartir à la guerre"<sup>(11)</sup>.

Ayant donc la preuve que les mots d'ordre concentrés essentiellement sur la guerre ne pouvaient à eux seuls mobiliser les masses ouvrières, le comité d'action adopta une tactique plus réaliste. Il mit l'accent sur les nouveaux impôts instaurés par Caillaux et leurs répercussions néfastes sur le pouvoir d'achat des travailleurs tout en stigmatisant le caractère impérialiste de la guerre. Et c'est dans cette optique que le comité d'action décida l'organisation d'un congrès des ouvriers et paysans de la région lyonnaise pour le 9 août ayant comme but principal de réaliser le front unique de tous les travailleurs pour protester contre la "vie chère" et la guerre du Maroc.

---

(8) Cf. A.D. 4M 268 (Congrès-réunions). Le 2-3-1924. Rapport sur le Congrès fédéral du P.C. à Villeurbanne. Rapport daté du 18 mars 1925 sur une réunion organisée à Lyon par la CGTU: "... D'accord avec le P.C., nous aurons à former les comités d'unité prolétarienne destinés à lutter contre le fascisme" etc...

(9) A.D. 4M 260. Rapport de police sur une réunion du comité général de l'union des syndicats (C.G.T.U.), Lyon, 6 juin 1925.

(10) *Ibid.*, Lyon, 12 juin 1925 (Rapport de police).

(11) *Ibid.*, Lyon, 23 juin 1925 (Rapport sur les travaux du Congrès départemental de la CGTU).

**\* Le Congrès ouvrier et paysan de la région lyonnaise:**

La tenue de ce congrès fut l'aboutissement d'une grande campagne de mobilisation entreprise par les militants communistes depuis le mois de mai auprès des ouvriers dans différents secteurs de l'économie régionale. Celle-ci se poursuivit sans relâche malgré les hésitations des uns et l'indifférence des autres tout au long de premier mois de son lancement. Après quoi, les responsables de cette propagande étaient amenés à tirer les conclusions qui s'imposaient pour adapter leur action avec la conjoncture socio-économique et politique, nationale et régionale<sup>(12)</sup>. De plus, leur action a été favorisée par les éléments suivants:

- Le fléchissement sensible, à droite, de la politique fiscale du gouvernement avec le retour de Caillaux au ministère des finances, constituait un facteur important de mobilisation.
- L'inertie des socialistes lyonnais devant l'évolution de la situation au Maroc.
- L'envoi des renforts donnait lieu à des manifestations spontanées, de la part des familles des jeunes soldats, contre la guerre; d'autant plus que le nombre de morts enregistré entre avril et juillet 1925 était considérable et dépassait, de loin, la moyenne des pertes humaines recensées au cours des précédentes campagnes coloniales.

Ce contexte plutôt favorable permit, me semble-t-il, au P.C. non seulement de mobiliser ses troupes mais bien au-delà de séduire une partie des militants de la S.F.I.O. déçue par la position de leur parti. Ce qui permit la présence au sein de ce Congrès des syndicalistes (C.G.T.) et des conseillers municipaux (S.F.I.O.).

En tout cas, le congrès ouvrier et paysan eut lieu, le 9 août, dans la salle Etienne Dollet à Lyon en présence de "950" délégués représentant "350000 travailleurs" de la région. On notait:

- 11 délégués représentant 6 syndicats confédérés.
- 14 délégués représentant 8 syndicats autonomes.
- 82 délégués représentant les cellules communistes.
- 12 délégués de l'union socialiste communiste.
- 38 délégués de l'A.R.A.C.
- 3 délégués du secours rouge.
- 8 délégués du village paysan.
- 5 représentants de municipalités communistes.
- 3 représentants de municipalités socialistes.
- 239 ouvriers syndicaliste unitaires.

---

(12) Il faut dire que le climat social dans la région était explosif: la grève des employés de banque dura de fin juillet jusqu'au 18 septembre et celle des maçons se couronna par la grève de 24 h le 23 septembre 1925. Cf. A.D. IOMP/73.

- 134 ouvriers communistes.
- 123 des ouvriers inorganisés.
- 16 délégués représentant les ouvriers syndicalistes confédérés.
- 12 délégués représentant les ouvriers syndicalistes autonomes.
- 5 délégués représentant des ouvriers socialistes-communistes (...)<sup>(13)</sup>.

Lors de la séance d'ouverture, un présidium fut composé des représentants des principales organisations politiques, syndicales et paysannes présentes au congrès<sup>(14)</sup>. Tout au long de la matinée, les intervenants de différentes tendances se succédèrent à la tribune pour exalter cet "*événement marquant dans l'histoire du mouvement ouvrier*" de la région lyonnaise. Ils mirent tous l'accent sur la nécessité de constituer un front unique de toutes les forces "... *victimes de la politique actuelle*" sous l'égide du comité régional d'action.

Mais derrière cette "*unité de façade*", un grand fossé séparait les deux tendances: communiste et socialiste qui cohabitaient au sein de ce congrès. Car, les communistes, à l'image de Fromage, le secrétaire fédéral du parti, concentraient leurs attaques sur l'attitude défailante "*des socialo-patriotes*" "*qui se font les complices de la Banque de Paris et des Pays-bas*", et essayaient de montrer le bien-fondé du fameux mot d'ordre communiste: "*la fraternisation des soldats français et des Rifains*" en se référant aux précédents des marins de la Mer noire et des soldats de la Ruhr.

Juste après, Brantozzi (syndicats confédérés des tabacs de Lyon) se déclara pour l'unité des syndicats unitaires et confédérés pour "*imposer la fin de la tuerie marocaine*" sans pour autant qu'il fasse allusion aux mots d'ordre exaltés par les communistes depuis le début de la campagne rifaine, en l'occurrence la fraternisation et l'évacuation du Maroc.

Le point fort de cette journée fut, l'intervention du secrétaire du comité central d'action contre la guerre du Maroc: Maurice Thorez<sup>(15)</sup>. Celui-ci assura les participants que la guerre du Maroc n'est "*qu'un épisode de la grande bataille qui se livre à travers le globe entre les exploités et les exploités*". Il fallait donc agir rapidement pour grouper les masses ouvrières "*sous nos drapeaux*" et pour "*imposer la paix et lutter pour la révolution prolétarienne*"<sup>(16)</sup>.

Le discours de clôture fut prononcé par le secrétaire de la CGTU, Racomond, qui incita la classe ouvrière pour se préparer à "*la grande bataille*" qui l'attendait

(13) AD compte rendu du Congrès ouvrier et paysan, (l'Humanité régionale).

(14) Il se composait de: Berthet (Métaux), Merlin (PC), Brantozzi (Tabac confédéré), Bernard (Métaux), Duranthon (CGTU), Poutannier (Ménagère), Paillet (S.F.I.O.), Sanghor (Colonial), Faure (Paysan), *Idem*.

(15) Il est élu en 1924 membre du comité central du P.C.F. et en 1925, il entre au bureau politique et devient en même temps secrétaire à l'organisation.

(16) Compte rendu du Congrès, déjà cité.

contre les "*menées sanglantes de l'impérialisme*". Enfin, une manifestation "*spontanée*" se dirigea vers la gare et en route "*...une foule immense rejoint les délégués en chantant l'Internationale*"<sup>(17)</sup>.

**\* Les résolutions du Congrès:**

Les plus importantes sont les suivantes:

1 - Le Congrès demanda à tous les ouvriers de se grouper dans des "*comités d'unité prolétarienne*" sous les auspices du P.C. et de la CGTU en vue d'intensifier la lutte contre:

- La guerre du Maroc et de Syrie.
- L'encerclement de la révolution russe.
- Les nouveaux impôts et l'inflation.

2 - Le Congrès proclama la nécessité du boycottage de la fabrication, du transport des munitions et tout matériel de guerre pour imposer l'arrêt de l'effusion du sang au Maroc.

3 - Le Congrès adopta la proposition de la CGTU prévoyant une grève générale contre la guerre du Maroc "*...qui tue nos enfants... et qui coûte des millions...*" et chargea le comité central d'en assurer la préparation et d'en déterminer la date en accord avec les organisations syndicales.

Le succès du Congrès régional laissait présager l'intensification de l'action contre la guerre du Maroc dans les conditions favorables compte tenu de l'élan mobilisateur qui se profilait à l'horizon bien au-delà du mouvement communiste local. Mais ce "*consensus*" qui commençait à se dégager au sein du mouvement ouvrier de la région lyonnaise pouvait-il résister aux arrières-pensées partisans de ses tendances?

**\* La préparation de la grève de 24 heures**

Conformément aux décisions du Congrès, le bureau régional décida, au cours d'une réunion du 7 septembre, de convoquer une assemblée d'information de toutes les organisations politiques et syndicales de Lyon, en vue de continuer l'action contre la guerre du Maroc. Effectivement, la réunion eut lieu le 16 septembre, à la salle des employés de commerce. Les deux délégués auprès du comité central d'action, Révol et Chambon (communistes), prirent la parole pour préciser que la date de la grève n'était pas encore fixée et qu'il fallait, dès lors, entamer une action de sensibilisation auprès de l'opinion par le biais d'affiches et de tracts et faire la propagande chez les ouvriers sur les chantiers et dans les usines... "*pour lutter victorieusement pour la*

---

(17) *Idem.*

*journée de 8h, contre le chômage, pour des salaires en rapport avec le coût de la vie, contre le fascisme et pour la cessation immédiate de la guerre*"<sup>(18)</sup>.

Parallèlement, le 18 septembre eut lieu une réunion des conseils des syndicats unitaires en présence de Révol qui transmet aux syndicalistes les recommandations du comité central d'action contre la guerre concernant la préparation de la grève de 24 h tout en insistant sur le fait que la tâche principale des syndicalistes unitaires était de convaincre les travailleurs de transport (bus, tramways) de se joindre au mot d'ordre de la grève<sup>(19)</sup>.

De surcroît, le groupement des syndicats des tabacs et des maçons (C.G.T.) et ceux des cheminots de Lyon (CGTU) aboutit à la création d'un "*comité d'unité syndicale*". Ce qui permit l'organisation d'un meeting commun le 26 septembre à la bourse du travail. Tous les orateurs insistèrent sur la nécessité de l'unité syndicale. Mais, celle-ci ne pouvait se réaliser, à leur avis, qu'avec la reconstitution de la C.G.T. unique "*pour lutter victorieusement pour la journée de 8h, contre le chômage, pour des salaires en rapport avec le coût de la vie, contre le fascisme et pour la cessation immédiate de la guerre*"<sup>(20)</sup>.

Malgré leur détermination, les membres du comité régional d'action étaient conscients que leur marge de manœuvre était très réduite du fait de l'indifférence manifestée par les "*masses ouvrières*" à l'égard de cette grève. Et de ce fait, son succès dépendait, en grande partie, de l'arrêt du travail des employés des transports en commun. Leur objectif s'annonçait très difficile à réaliser car "*... sur plus de 3000 employés de tramways, une centaine seulement sont affiliés au P.C.. Seuls ceux-ci chômeraient si l'ordre de grève était donné...*"<sup>(21)</sup>. Les autres syndicats (la bourse de travail et l'union des syndicats confédérés (C.G.T.) refusèrent de cautionner le mot d'ordre de grève en raison de son caractère purement politique.

Les rapports de la préfecture du Rhône fournissent des éléments nous permettant d'affirmer que dans les autres "*villes*" de la région, la situation n'était pas meilleure. A Villefranche, le comité d'action organisa une réunion d'information le 5 octobre<sup>(22)</sup>. A Tarare, seuls quelques militants communistes avaient organisé une réunion rassemblant "*une dizaine de personnes (...)* et qui n'a donné aucun résultat..."<sup>(23)</sup>.

(18) AD 10MP/ 73 Lyon 17 septembre 1925. Rapport adressé au ministère de l'intérieur par les services de la préfecture de Rhône.

(19) AD. 4M 260, Lyon, 21 septembre 1925, Rapport du Commissaire spécial.

(20) AD. 4M 260, Lyon, 29 septembre 1925, Rapport du Commissaire général.

(21) AD. 10MP/ 73 Lyon, 7 octobre 1925, Rapport adressé par le préfet au ministre de l'intérieur.

(22) Selon le rapport de la sous-préfecture, deux militants communistes, l'un de Lyon et l'autre de Mâcon, s'étaient déplacés pour expliquer aux "120 personnes" .. qui assistaient à la réunion les enjeux politico-économiques de la guerre tout en les incitant à participer à la journée de grève qui s'annonçait imminente. Cf. AD 10MP/ 73 Rapport du sous-préfet de villefranche.

(23) *Ibid*, Villefranche, 10 octobre 1925, Rapport du sous-préfet.



Devant cette indifférence de fait, sur le terrain, certains militants auraient même proposé le renoncement à cette manifestation pour éviter un échec prévisible "... qui ne pourra que porter un préjudice moral aux organisations révolutionnaires"<sup>(24)</sup>.

En tout cas, le suspense aurait duré jusqu'au bout quant à l'annonce officielle de la date de la grève. Car, ce ne fut que le 9 octobre que le secrétaire fédéral du P.C. affirma qu'il avait reçu "... l'ordre de grève générale de 24 heures, fixée du lundi 12 octobre par le Comité Central d'action". Le lendemain, le dernier meeting de campagne fut organisé à la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement<sup>(25)</sup>.

En bref, comme le souligne un rapport de la préfecture, "... les nombreux appels du comité régional d'action, du parti communiste et de la CGTU sont restés sans effet sur la grande majorité des ouvriers de l'agglomération lyonnaise"<sup>(26)</sup>. Car, le 12 octobre la vie normale de la cité n'avait pas été troublée et tous les grands services publics fonctionnaient normalement.

Dans le secteur le plus touché par la grève celui de la métallurgie, le nombre des chômeurs "ne dépassait pas, selon les rapports de police, les 8%". S'agissant du secteur des transports en commun (bus et tramways), le nombre de grévistes était insignifiant<sup>(27)</sup>.

Ainsi s'acheva en débandade tout un processus de lutte et de mobilisation qui avait duré tout au long de l'été 1925.

Avait-on les moyens et l'opportunité pour relever ce grand défi?

## II- LA DIVISION DES SOCIALISTES

Contrairement aux communistes, les socialistes de la région lyonnaise étaient divisés sur le problème rifain. C'est en tout cas ce qui se dégage facilement de leurs réactions. Car si les socialistes de Lyon, adoptèrent une position très proche, pour ne pas dire similaire, à celle des radicaux, ceux de l'Isère se montrèrent très critiques vis-à-vis de la position officielle du parti et notamment au parlement. De ce fait, on peut parler de l'existence de deux positions distinctes:

### 1 - La "majorité municipale" de Lyon et les députés du Rhône

Tout d'abord, il faut préciser que les élections des 3 et 10 mai 1925 avaient donné à la S.F.I.O., pour la première fois dans son histoire, la majorité absolue au

(24) AD. 10MP/73 Lyon, 7 Octobre 1925. Du préfet du Rhône au ministre de l'intérieur.

(25) Les principaux orateurs furent: Rosain (des maçons), G. Lèvy (ancien député PC), Foulon (CGTU) et Rousseau (S.F.I.O.).

(26) AD. 10MP/73 Lyon, 12 octobre 1925.

(27) AD. Ibid.

sein du conseil municipal. Malgré leur succès indéniable, les socialistes décidèrent de voter à l'unanimité en faveur de la candidature du maire sortant Edouard Herriot. Avant l'élection, le secrétaire fédéral Darne exposa dans une déclaration les raisons qui avaient déterminé le choix des socialistes. Parmi les raisons invoquées "... les événements politiques actuels (...), les difficultés d'ordre intérieur et international non encore surmontées". Ce qui donne, selon lui, à l'élection du "citoyen" Herriot "...une signification et une portée qui dépassent les limites de notre cité"<sup>(28)</sup>.

Cette déclaration ne permet pas de déceler la moindre divergence entre les socialistes et les radicaux lyonnais au moment où le débat sur les événements du Maroc divisait sensiblement dans d'autres régions les deux principales composantes du cartel.

Le 22 mai, Darne prit la parole, au conseil général, pour s'aligner sur la position des radicaux au sujet du Maroc. Il commença certes, par un rappel glorieux du combat anti-colonial de Jaurès avant de se rétracter *de facto* en disant que "...c'est du passé" car, ce qui importait le plus, à ses yeux, devant une situation pareille, c'était de "...dégager le gouvernement des accusations portées contre lui". Et à cet égard, il estima que les explications fournies par E. Herriot lui "...donnent toute satisfaction et suffiront à rassurer l'opinion publique en lui apprenant que les opérations engagées ne le sont pas dans un but de conquêtes nouvelles, mais pour faire respecter les droits antérieurs de la France..."<sup>(29)</sup>.

Parallèlement, le député du Rhône Marius Moutet se montra lors d'un débat sur "*l'origine du conflit rifain*" au sein de la ligue des droits de l'Homme, le plus décidé à défendre la thèse officielle du gouvernement en affirmant que "...tous les prétextes invoqués par Abdelkrim sont faux. Les marchés réguliers ne lui ont jamais été fermés, nous nous ne sommes opposés qu'aux pillages opérés par lui et par ses partisans"<sup>(30)</sup>. Et au cours du débat parlementaire sur les crédits, Moutet menaça même de quitter le groupe socialiste si celui-ci prônait l'abstention.

Tous ces éléments permettent d'avoir une idée assez claire sur la position adoptée par les socialistes lyonnais face aux événements du Maroc.

## 2 - Les socialistes de l'Isère

La consultation de l'hebdomadaire "*le Droit du peuple*" (organe des fédérations socialistes S.F.I.O. de l'Isère, du Rhône et de la Savoie) nous a permis de constater que la position des socialistes de l'Isère au sujet du problème rifain différait sensiblement, pour ne pas dire radicalement, de celle des socialistes du Rhône.

(28) *Lyon Républicain* du 18 mai 1925.

(29) Débats au conseil général du Rhône, Séance du 22 mai 1925.

(30) *Cahiers des droits de l'Homme* 1925. Séance du comité central du 6 juillet 1925, pp. 375-

Lors du Congrès de la fédération de l'Isère, au cours de la dernière semaine de juin 1925, tous les orateurs, militants et élus locaux ou nationaux, réclamèrent l'armistice au Maroc et l'ouverture des négociations de paix avec Ben Abdelkrim. Et à la suite du vote par le groupe parlementaire socialiste des crédits militaires, le secrétaire fédéral Lucien Hussel n'hésita pas à demander que la réunion du conseil national, prévue pour 12 juillet, soit anticipée. Car, "...le désaccord entre le groupe parlementaire et les masses socialistes semble plus grand encore. Nos députés n'ont pas interprété la volonté socialiste. Ils invoqueront sans doute une documentation qui nous manque (...). Ils ne nous convaincront pas, poursuit-il, après des années d'expérience que le meilleur moyen d'avoir la paix c'est de continuer la guerre..."<sup>(31)</sup>.

Les réponses "rassurantes" apportées par Painlevé aux interrogations de Renaudel sur les intentions du gouvernement, amenèrent Léon Blum à publier dans le journal grenoblois un article intitulé "*c'est d'Abdelkrim que dépend la solution du problème rifain*", où il souligna qu'un progrès décisif avait été enregistré "*vers la solution de la question marocaine*" puisque le gouvernement, selon lui, entendait bien conduire le conflit vers "*une paix rapide*", et ce sans se laisser arrêter ni par "... les arrières-pensées conquérantes de certains militaires" ni par "*les préjugés formalistes de certains diplomates*", tout en ajoutant que le gouvernement français était disposé à conclure la paix sur la base "*de l'indépendance effective des tribus rifaines groupées autour d'Abdelkrim*"<sup>(32)</sup>.

Léon Blum s'attendait, sans doute, à ce que son article puisse circonscrire le scepticisme sinon la déception des socialistes locaux devant la position de leur direction. Il ne semble pas qu'il ait réussi son "*pari*" puisque, à peine une semaine après, Hussel, partant du fait que le gouvernement avait un désir de faire la paix, se demanda pourquoi il ne fait pas "...*officiellement et publiquement une offre de cessation immédiate des hostilités*". Il rappela au passage que les deux fédérations socialistes de l'Isère et de la Seine avaient voté des résolutions allant dans ce sens lors de leurs congrès respectifs, avant de conclure que "... *la paix n'est pas une chose si difficile quand on la veut sincèrement*"<sup>(33)</sup>.

A. Pressemane, député de l'Isère, déplora pour sa part, que le gouvernement n'ait pas tenu sa promesse de "*convoquer les chambres en cas d'événements graves*" d'autant plus que les propositions "*officieuses*"<sup>(34)</sup> avancées par Abdelkrim offraient "*une occasion meilleure pour faire la paix*"<sup>(35)</sup>.

(31) *Le Droit du peuple*: Samedi 27 dimanche 28 juin 1925.

(32) *Le Droit du peuple*: du 4 et 5 juillet 1925.

(33) *Ibid*, 11 et 12 juillet 1925.

(34) Il fait allusion aux propositions d'Abdelkrim publiées par un journal anglais et rapportées par la presse française à la fin de juillet 1925.

(35) *Le Droit du peuple* du 5 et 6 août 1925. Article intitulé "M. Painlevé! Faites la paix!".

Cependant, si la majorité des socialistes de l'Isère se contentait d'une contestation à l'intérieur du parti tout en condamnant vigoureusement les mots d'ordre lancés par "*les agents de Moscou*" et notamment "*la fraternisation*" et "*l'évacuation du Maroc*", une minorité d'entre eux s'associa activement aux actions déclenchées par le parti communiste. En témoigne la présence de nombreux militants socialistes au Congrès ouvrier et paysan de Lyon, au cours duquel Rousseau (conseiller municipal de Décines, Isère) prit la parole pour demander "*aux ouvriers socialistes de réaliser le front unique de toutes les forces prolétariennes au-dessus des chefs s'il le faut, parce que ceux-ci trahissent le prolétariat*"<sup>(36)</sup>. Les documents compulsés dans les archives départementales, montrent bien que cet élu socialiste faisait partie du "*comité d'action régional*" pour la préparation de la grève de 24h et qu'il avait participé, comme orateur, à de nombreux meetings organisés à cet effet par le parti communiste.

### III - L'APPUI TOTAL DES RADICAUX AU GOUVERNEMENT

La position des radicaux concernant les événements du Maroc ne diffère pas, à quelques nuances près, de celle du "*bloc national*".

Ils n'ont laissé passer aucune occasion pour affirmer leur soutien total à la politique marocaine du gouvernement Painlevé. Toutes les déclarations faites par le maire de Lyon et certains élus radicaux sont, à cet égard, sans ambiguïté.

Au cours de la session du conseil général du Rhône du 22 mai 1925, Edouard Herriot tint à souligner, avec ardeur et fierté, qu'en tant que président du conseil, il était en plein accord avec Lyautey.. "*dans l'attente des événements qui viennent de se produire*" tout en insistant sur le fait que celui-ci.. "*est toujours demeuré dans son rôle qui est d'agir le plus possible par les moyens pacifiques*..."<sup>(37)</sup>.

Cette mise au point de la part d'Herriot n'était pas fortuite puisqu'elle était adressée, à vrai dire, à la droite qui prétendait que le résident général le Maréchal Lyautey n'avait pas trouvé l'appui escompté de la part de l'ex-président du conseil.

Inutile de rappeler qu'Herriot occupa ce poste entre mai 1924 et avril 1925, et de ce fait, il avait à se prononcer sur l'occupation des points stratégiques de l'Ouergha que son prédécesseur Poincaré avait déjà approuvée.

Il n'opposa aucune réserve à cette avance puisque, comme il l'a souligné lui-même ultérieurement, "*... la position occupée est sur le territoire confié à notre protectorat*"<sup>(38)</sup>. De même ne prit-il pas en compte les recommandations formulées

(36) Compte rendu du Congrès ouvrier et paysan du 9 août. AD. 10MP/3/73.

(37) Débats de la séance du conseil général (22 mai 1925), Cf. *Lyon Républicain* du 23 mai 1925.

(38) *Lyon Républicain* du 23 mai 1925.

par Calary de Lamazière dans son rapport sur le problème rifain qu'il avait remis au président du conseil le 3 décembre 1924<sup>(39)</sup>.

Après avoir exprimé sa conviction quant à l'effondrement prochain de l'Espagne, le député du "*centre gauche*" estima qu'un conflit franco-rifain pouvait être évité à condition de privilégier le dialogue avec Abdelkrim, d'autant plus que celui-ci savait très bien, selon lui, qu'avec la France il n'avait d'autre alternative que "*... l'accord ou la guerre (...)* La porte cadennassée du Maroc français fermée à toute négociation l'irrite et l'étonne. Disons-le, quand il en est temps encore: si l'on ne cause pas, le conflit éclatera au printemps". Pour cela, le rapporteur demanda instamment que des instructions fermes fussent données à la Résidence générale "*pour éviter les paroles irréparables d'un impérialisme inutile*"<sup>(40)</sup>.

Encore faut-il ajouter que les premiers renforts envoyés au Maroc par Painlevé avaient tous été préparés minutieusement par le gouvernement Herriot. De surcroît, la maire de Lyon n'hésita pas, pour repousser les accusations "*mensongères*" de ses détracteurs, à donner lecture d'une phrase extraite de la dernière lettre que Lyautey lui avait adressée le 12 mai 1925: "*... je tiens à dire que je n'ai jamais été soutenu, compris et aidé mieux que par vous, par votre gouvernement et par le général Nollet...*"<sup>(41)</sup>.

Devant les critiques répétées des socialistes et leurs menaces de se retirer du cartel si le gouvernement n'engageait pas des négociations sérieuses avec Abdelkrim, Herriot continuera inlassablement à prêcher "*l'union des gauches*". Et c'est dans cette optique qu'il orienta ses interventions lors des banquets "*radicaux-socialistes*" au cours de l'été 1925<sup>(42)</sup>. A l'assemblée nationale, il lança un vibrant appel aux socialistes pour ne pas rompre le contrat d'union tout en acceptant que "*certaines circonstances amènent certaines réflexions*"<sup>(43)</sup>.

Edouard Herriot usa, donc, de tout son poids politique et de son prestige national et local pour minimiser à la fois l'ampleur de la campagne rifaine et la responsabilité du gouvernement dans son déclenchement, tout en concentrant ses critiques contre les communistes qui étaient, à ses yeux, les véritables responsables de la dégradation de la situation sur le terrain puisqu'ils cherchaient à exploiter "*le fanatisme marocain en poussant au meurtre les soldats français*", et aussi contre le "*bloc national*" qui essayait d'exploiter cette affaire pour semer la division au sein du "*cartel des gauches*" et espérer sa dislocation.

(39) Edouard Herriot avait demandé à ce député, inscrit au groupe de la gauche républicaine démocratique et administrateur de la "Compagnie Chérifienne de Colonisation", de rédiger un rapport sur le problème rifain. (Archives du ministère de la guerre - Vincennes).

(40) AMG. 3H 101. Rapport adressé au Président du Conseil, ministre des Affaires Etrangères.

(41) Débats au conseil général. Cf. *Lyon Républicain* du 23 mai 1925.

(42) Soulié Michel, *La vie politique d'Edouard Herriot*. Ed. Armand Colin, 1962, p. 244 et sui.

(43) "Déclarations de Mr. Herriot à l'Assemblée" *Lyon Républicain* du 14 juillet 1925.

En résumé, la majorité écrasante des radicaux lyonnais, comme d'ailleurs les radicaux des autres régions françaises, estimait que le problème rifain mettait en danger "l'honneur du drapeau" et la "mission civilisatrice" de la France dans l'Afrique du nord et dans le monde islamique. Par conséquent, il fallait apporter le soutien nécessaire au gouvernement dans son effort pour redresser la situation.

Néanmoins, il y avait des voix contestataires qui s'élevaient contre cette attitude, à l'image d'Etienne Antonelli qui dénonça, dans un article, le vote précipité des crédits par le parlement "... sans étude, sans discussion (...). Et les radicaux de très bonne foi, répondent à cet appel vraiment désespéré et les socialistes eux-mêmes doivent s'abstenir et la masse républicaine ne comprend plus et se demande où sont ceux qui la trompent et qui la trahissent...", avant de conclure son article en disant: "... Ainsi, chaque jour la ploutocratie bancaire joue de la patrie en danger comme elle joue d'une mauvaise nouvelle pour faire un coup de bourse..."<sup>(44)</sup>.

En guise de conclusion, on peut dire que l'attitude de la gauche lyonnaise vis-à-vis du problème rifain était conforme, dans son ensemble, aux orientations prônées par les états-majors parisiens. Certes, les socialistes lyonnais n'avaient pas pu adopter une position commune. Mais l'oscillation de celle-ci entre l'approbation et la critique "timide", illustrait bien les divergences au sein de la direction du parti entre ceux qui ne voulaient pas rompre "l'alliance" avec les radicaux, surtout pas à cause de cette affaire, et ceux qui estimaient que les socialistes devaient rester fidèles à leur "éthique de conviction" et de ce fait, ils ne pouvaient cautionner la politique répressive du gouvernement. Autrement dit, la division constatée au sein de la S.F.I.O. lyonnaise n'est qu'un exemple parmi tant d'autres<sup>(45)</sup>. Pour ce qui est de l'action entreprise par les communistes tout au long de l'été elle entrainait dans le cadre de la campagne lancée par le "comité national d'action" contre la guerre. Et on a vu que la date de la grève de 24 heures n'a été connue à Lyon que deux jours avant la date fixée.

**Mohammed KHERCHICH**

Université Abdelmalek Essaâdi  
Faculté des Lettres - Tétouan

---

(44) Extraits de l'éditorial d'Etienne Antonelli intitulé "Pour la démocratie sociale" *Lyon Républicain* du 6 juillet 1925.

(45) Sur ce point cf. Oved (G). *op.cit.*, pp. 254-261.

### ملخص

كان لحرب الريف دويّ كبير في صفوف اليسار الفرنسي عامة، و في مدينة «ليون» على وجه الخصوص التي كان رئيس الحكومة الفرنسية «إدوار هيريو» ممثلها في البرلمان. ولذلك كانت المواقف متباينة في صفوف ذلك اليسار بين الأوساط المقربة من الحكومة التي كان عليها أن تدافع عن المصالح الإستعمارية الفرنسية في المغرب وجمهور المناضلين الاشتراكيين والشيوعيين الذين كانوا معادين لكل عدوان استعماري، مناصرين للشعوب المستعمرة ومجاهدي الريف على الخصوص .

## LE RITUEL COMME ACTION SANCTIFIANTE DES LIENS INTERGROUPE : Le cas de "taça" au Maroc<sup>(1)</sup>

Hammou BELGHAZI

L'homme accomplit des rites religieux ou civils pour marquer le passage d'un état, d'un statut, d'un monde... à un autre<sup>(2)</sup>; exemple: le passage du profane au sacré, du célibat au mariage, de la guerre à la paix ou inversement. Dans le Maroc précolonial, société à État traditionnel dépourvu d'une puissante organisation centralisatrice, les conflits, si fréquents, se déroulaient à deux niveaux: d'un côté entre le *Makhzen* (pouvoir central) qui luttait sans relâche pour assujettir l'ensemble du pays et les tribus dissidentes qui lui résistaient farouchement; de l'autre, entre les composantes d'une tribu, les tribus d'une "confédération" ou les "confédérations" de tribus. Sur ce second plan, notamment à l'intérieur des régions insoumises à l'administration de l'autorité souveraine, le maintien de l'équilibre intra - et intertribal se réalisa au moyen, entre autres, de pactes intergroupes tels que le traité de taça.

Nom d'action féminin du parler berbère *tamazight*, le mot *taça* semble, au sens tymologique, désigner l'allaitement collectif; il dériverait de la racine DĎ ou TĎ qui fournit le verbe *ddeĎ* ou *tteĎ* (téter) et les autres termes de la même famille lexicale: *oĎoud* (action de téter, succion), *asoutteĎ* (allaitement), *amsouttaĎ* (allaitement réciproque) etc.. Au point de vue sociologique, la *taça* est un lien bilatéral servant d'abord à faire passer les parties contractantes (tribus ou/et fractions de tribus) de la situation belliqueuse à la situation pacifique, elle peut se définir comme une institution coutumière fondée sur un ensemble de pratiques et de croyances populaires qui, pour ainsi dire, lui donnent un caractère sacré et, partant, le pouvoir

(1) Version légèrement modifiée d'une communication présentée au cours des *Cinquièmes Rencontres Sociologiques de Besançon* (02/10/1995). La matière de cette communication est tirée d'une recherche en préparation sur "la pratique et la désuétude de *taça* chez les Zemmour". (groupement berbère occupant la région sise entre les trois villes du Nord-Ouest: Meknès, Rabat, et Oulmès, les Zemmour, il y a à peine trois quarts de siècle, pratiquaient le semi-nomadisme et vivaient encore sous la tente).

(2) Voir A. Van Gennep, 1981, *Les rites de passage*, Chapitre III "Les individus et les groupes", Paris, Picard, 3 éd. pp. 35-56.



de protéger les individus, les groupes et leurs biens matériels contre l'agression et les convoitises extérieures. Dès lors, deux questions se posent: comment consacre-t-on le traité de *taċa*? et comment se manifeste la nature sacrée et ce traité?

### PROCESSUS DE LA CONSÉCRATION DU PACTE

Le pacte de *taċa* se conclut à la suite d'un affrontement sanglant entre deux unités sociales composées chacune de plusieurs lignages se réclamant d'un ancêtre commun, réel ou fictif. Sous l'égide de leurs assemblées dirigeantes respectives; *jma'ā*, les membres des groupes concernés se rassemblent à proximité du sanctuaire d'un saint ou près d'une enceinte maçonnée à ciel ouvert. Le rassemblement a pour matière une cérémonie comprenant deux rites: l'échange entre les parties au pacte des plats de couscous mêlé de lait de femme et le tirage au sort des chaussures des chefs de famille appartenant à ces parties. Les hommes mariés, seuls, mangent ensemble la nourriture cérémonielle que reçoit leur groupe. Consommer un repas à l'occasion du nouement d'un contrat n'a rien d'étonnant, mais y consommer un couscous contenant le lait de femme questionne, s'il était besoin, la socio-anthropologie des systèmes symboliques.

Le premier rite exprime sans doute le rapport social qu'instaure le phénomène du don et du contre-don; phénomène qui, d'après Marcel Mauss, exerce une contrainte sur les individus et les collectivités<sup>(3)</sup>. Recevoir de la nourriture d'une personne ou lui donner à manger est un acte plus important et plus significatif que de manger en présence d'autrui<sup>(4)</sup>. Suivant la conception traditionnelle arabo-berbère, la nourriture - donnée ou reçue dans le cadre de l'hospitalité - crée entre l'amphitryon et le(s) convive(s) une relation intangible qui leur impose le devoir de respect et de confiance réciproque, voire l'obligation d'entraide et d'assistance mutuelle. La sacralité et la relation en question provient, nous dit Joseph Chelhod, du fait que les denrées faisant l'objet du don alimentaire sont censées contenir quelque chose de sacré<sup>(5)</sup>.

Ce quelque chose s'appelle la *baraka*: une sorte de pouvoir ou de fluide divin et dynamique qui, selon les cas, déchaîne les forces occultes du bien ou du mal; fluide dont Dieu, d'après les croyances populaires, investit quelques êtres humains et certaines espèces animales et végétales. Aussi bien avant qu'après leur transformation en pain ou en couscous, les céréales (blé et orge), principale culture du Maroc précolonial) sont appelées *baraka*. Toujours est-il, pour jouir ici-bas de l'action bénéfique de ces produits, il ne suffit pas de les manipuler avec précaution. Il faut surtout

(3) M. Mauss, 1989, "Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques", in *Sociologie et anthropologie*, Paris, Quadrige/P.U.F., 3 éd. pp. 258-259.

(4) Des individus qui, à l'occasion d'un festin, mangent à une même table ne seront pas attachés les uns aux autres par la nourriture. Ils seront liés à celui qui leur donne à manger et c'est à lui qu'ils vont rendre le don.

(5) J. Chelhod, 1955, *Le sacrifice chez les Arabes*, Paris P.U.F., p. 190.

en offrir une partie, de préférence, sous forme de nourriture. Ce faisant, le donateur gagne en retour l'amitié du donataire. L'hospitalité fonde un lien élémentaire de subordination qui se volatilise du simple fait de rendre le don. Elle met celui qui la donne en position supérieure et celui qui la reçoit en position inférieure. Cette situation de positions inégales ne se produit pas pendant la conclusion de la *taçda*, puisque les groupes célébrants échangent les plats rituels. Autrement dit, ils sont sur un pied d'égalité dans la mesure où chacun d'eux pratique simultanément le don et le contre-don.

L'interprétation populaire, reprise sous une forme savante par George Marcy<sup>(6)</sup>, reste muette quant au rôle que la nourriture joue dans la mise en place du pacte de *taçda*. Elle met cependant l'accent sur l'ingrédient qui particularise le repas cérémoniel, à savoir le lait de femme. La primauté ainsi accordée à la substance lactaire tient à l'efficacité du lait maternel de tisser des liens de type parental entre des personnes non apparentées. Les femmes du groupe donateur sont présumées allaiter les hommes du groupe donataire et, en conséquence, les futurs alliés s'identifient aux frères de lait. D'ordinaire, lorsqu'un bébé tète une femme autre que sa génitrice, il devient "membre" de la famille nourricière mais sans y être intégré ou assimilé, au point de changer de nom et d'avoir droit à la succession; les parents le considèrent comme leur fils et les enfants comme leur frère. Pour sa part, il a envers eux des devoirs de respect, d'aide et de reconnaissance. Ce qui n'est pas sans rappeler le rapport amphitryon-convive. Du reste, chose absente des règles de l'hospitalité, il lui est interdit d'épouser ses sœurs de lait et sa nourrice<sup>(7)</sup>. Ces devoirs et obligations incombent également aux gens liés par la *taçda*. Mais il ne faut pas croire que le lien de *taçda* soit la réplique exacte de la relation établie par l'allaitement.

Le second rite, un des éléments qui distinguent la *taçda* de la parenté de lait, semble compléter ou préciser le premier. Après avoir consommé les mets rituels, les intéressés se réunissent en vue d'exécuter ce rite. Ils se déchaussent et posent par terre l'une ou l'autre chaussure de manière à former un tas pratiquement constitué de chaussures droites du groupe A et de chaussures gauches du groupe B ou vice-versa. Une fois les chaussures rassemblées et dissimulées sous une couverture,

---

(6) G. Marcy, 1936, "L'alliance par colactation (tâd'a) chez les Berbères du Maroc central", Alger, *Revue Africaine*, n° 79, p. 257. De tous les textes qui ont effleuré l'institution de *taçda*, celui-ci - composé de 17 pages - est le plus intéressant tant par la teneur que par le volume.

(7) Telle qu'elle vient d'être exposée, la pratique de l'allaitement était en application dans la péninsule arabe avant l'avènement de l'Islam. Voir Kh. Chatila, *Le mariage chez les musulmans de Syrie*, Paris, Les Presses Modernes, p. 203; E. Conte, 1991, "Entrer dans le sang. Perceptions arabes des origines", in *Al-ansab, la quête des origines. Anthropologie historique de la société arabe*, ouvrage collectif, Paris, Maison des Sciences de l'homme, p. 81; H. Belghazi, 1995, "Dimension socioculturelle de l'allaitement chez les Maghrébins", in *Actes des Rencontre Régionales 1993-1994 en Lorraine*, Metz, Fas-Lorraine, p. 51.

l'homme le plus âgé des contractants<sup>(8)</sup> ou deux notables<sup>(9)</sup> issus des deux groupes procède(ent) à l'opération du tirage au sort. Du tas, il(s) extrait (extraient), une par une, les paires de chaussures et les présente(ent) à l'assistance. Désormais, les propriétaires des chaussures composant chaque paire sont déclarés unis par le pacte. Le tirage au sort de la première paire étant effectué, les participants se rechaussent.

Le recours au procédé du hasard vise à escamoter d'éventuelles contestations et à couper court au traitement de faveur. Ni la richesse ni la pauvreté (ou autres critères) ne sauraient donc entrer en jeu. Tout chef de famille du groupe A peut avoir pour proche allié tout homme marié du groupe B et réciproquement. Les contractants s'estiment égaux quelle que soit leur condition sociale. Ils ressemblent en quelque sorte aux moitiés d'une paire de chaussures. Comme elles, ils sont symétriques, c'est-à-dire semblables et opposés ou différents. Cela dit, essayons à présent de comprendre ce que l'action de se déchausser signifie.

Nombre de sociétés accordent une importance particulière à ce geste que nous exécutons tous les jours. Au Maroc comme partout au Maghreb, on se conforme à l'obligation de s'engager nu-pieds dans les lieux sacrés tels que la mosquée et le sanctuaire. Franchir le seuil de la salle de prière ou de la chambre funéraire sans se déchausser, c'est, au sens exégétique, y introduire la souillure et, de ce fait, s'exposer à la malédiction divine. Remarque: pour peu qu'on prête attention aux objets se trouvant dans les endroits saints des édifices culturels, on ne manquera pas de voir des chaussures posées à côté de certains fidèles en pleine dévotion. Qu'est-ce que cela veut dire?

Tout en étant synonyme d'impureté à cause de son contact avec les ordures, la chaussure est considérée comme un objet de valeur non pas pour son utilité matérielle, mais en raison de sa charge symbolique. La signification de cette charge varie suivant les civilisations ou/et les situations<sup>(10)</sup>. Du point de vue qui nous intéresse, la symbolique de la chaussure touche la propriété foncière. Une coutume kabyle (Algérie), décrite et expliquée par Jean Servier<sup>(11)</sup>, est à cet égard instructive: quand un différend s'élève au sujet de l'acquisition d'un lopin de terre, les contestataires doivent jurer sur la tombe d'un saint que le droit de propriété leur revient; après quoi, chaussés (condition *sine qua non*), ils vont frapper du pied droit le sol de la parcelle litigieuse en récitant les paroles du serment. Aux yeux de l'auteur, cet acte gestuel (et généralement le fait de marcher avec les chaussures) symbolise la prise de posses-

(8) Coursimault, 1916, "La tata [taḍa]", *Archives berbères*, vol. 2., fasc., 3., Paris, Larose, p. 262.

(9) G. Surdon, 1928, *Esquisse de droit coutumier berbère marocain*, Rabat Moncho, pp. 124-125.

(10) Voir *La Bible* Ruth IV, 7-8; E. Cassain, 1978, *Le semblable et le différent: symbolisme du pouvoir dans le Proche-Orient ancien*, Paris, La Découverte, pp. 294-315; M. Granet, 1948, *La civilisation chinoise*, Paris, A. Michel, pp. 219-228; M. Gast & J.P. Jacob, 1978-79, "Le don des sandales dans la cérémonie du mariage en Ahaggar: une symbolique juridique?", *Alger, Libyca*, XXVI, pp. 223-233

(11) J. Servier, 1962, *Les portes de l'année*, Paris, R. Laffont, pp. 123-126.

sion immobilière. La mosquée (maison de Dieu) et le sanctuaire (demeure du saint), souligne-t-il, ne sont pas susceptibles d'appropriation; alors, on est tenu d'enlever ses chaussures avant d'y pénétrer.

Ce qui vient d'être dit éclaire pleinement le cas des parties au pacte. Les contractants se chaussent pendant l'exécution du rite de la chaussure et après la conclusion du traité, c'est-à-dire quand les uns foulent le sol des autres. De cette manière, les membres du groupe A montrent qu'ils n'ont sur le territoire B, et inversement, aucun droit de propriété à faire valoir. Il s'agit là d'un moyen pacifique pour lutter contre l'empiétement et la spoliation liés au semi-nomadisme guerrier de l'époque précoloniale. Époque où la pratique de la *taḍa* occupait une place sensible dans l'organisation tribale. Au fait, quelle est l'origine du pouvoir attribué à la chaussure?

Ledit pouvoir semble provenir du pied et de toutes les forces qu'on rattache à cet organe. Au niveau physique, les pieds constituent la base sur laquelle repose le corps tout entier de l'homme en station verticale. Leur malformation fait apparaître une certaine irrégularité du corps orthostatique et en mouvement. Au plan symbolique, l'intérêt porté au pied n'est pas moindre<sup>(12)</sup>. Par l'expression "être sous le pied", les Berbères du Maroc central entendent "être sous l'autorité de...". L'autorité, c'est aussi le pouvoir, la force et la puissance. Le pied exprime le pouvoir; pouvoir de marcher, de se déplacer, de courir, de fuir, etc... Les entraves du prisonnier et de l'esclave n'ont-elles pas été inventées pour soumettre ces individus et les empêcher de s'évader? Source d'énergie et symbole d'autorité, il est également tenu pour un lien fragile. (Achille "au pied léger" et au talon vulnérable ne dirait pas le contraire). Dans l'esprit du Marocain illettré, la mort pénètre le corps par les pieds et le quitte par la tête. Tout bien considéré, ce caractère ambivalent (force/faiblesse) rappelle l'ambivalence de la chaussure en tant que symbole (objet de valeur et synonyme d'impureté et d'ordure). En un mot, la chaussure amplifie les caractéristiques qu'on accorde au pied.

Cependant, une question demande à être élucidée en vue de mieux montrer comment le rituel sert à consacrer les liens intergroupes. Pourquoi contracte-t-on la *taḍa* dans le voisinage du sanctuaire d'un saint ou d'une enceinte maçonnée en forme de margelle? A dire vrai, on ne saurait saisir la fonction de ces édifices dans la conclusion de la *taḍa* sans prendre en compte le culte des saints; une pratique largement observée dans les milieux ruraux et populaires marocains<sup>(13)</sup>.

Les gens du peuple assignent au saint de multiples vertus, puisqu'il passe pour détenir un pouvoir surnaturel : la *baraka*. Ceci lui permet d'accomplir des actes fastes ou néfastes suivant qu'il est comblé ou lésé. Il peut guérir des maladies incurables,

(12) Voir A. Souzenelle, 1991, *Le symbolisme du corps humain*, Paris, A. Michel, Coll. Espaces Libres, 2<sup>e</sup> éd. pp. 87-117.

(13) P. Pascon, 1986 "Mythes et croyances au Maroc", Rabat, *B.E.S.M.*, n° 155-156, p. 80.

faire tomber la pluie, calmer la tempête aussi bien naturelle que sociale (lutttes tribales, litiges interfamiliaux...), etc...En revanche, il est capable d'anéantir un troupeau d'animaux domestiques, de causer une infirmité physique ou mentale à une personne, de brûler à distance un champ de céréales, de rendre inféconde une femme ou une femelle, etc... C'est pourquoi, de son vivant et plus encore après sa mort, le détenteur de la *baraka* (ou le faiseur de "miracles") est placé au-dessus de la mêlée, vénéré et sollicité. On se rend au sanctuaire abritant sa tombe pour y prêter serment, régler un différend ou demander une faveur après y avoir déposé des offrandes.

De son vivant, le saint sillonne les territoires des tribus pour recevoir ou récolter des dons et bénir les donateurs. Souvent à la demande de ces derniers, il leur édifie un modeste monument: en règle générale une enceinte construite avec des pierres brutes et de l'argile délayée dans l'eau, de forme circulaire, à ciel ouvert et d'environ 0,50m de hauteur et 0,80m de diamètre. Dans diverses civilisations, parce qu'elle est solide et relativement pérenne, la pierre fait figure de fixateur du pouvoir supra-naturel ou des forces invisibles<sup>(14)</sup>. Par son contact avec le matériau, doit-on donc comprendre, le saint y applique l'empreinte du fluide divin<sup>(15)</sup>; il le sacralise. Ainsi érigée, l'enceinte sera désormais objet de culte et de dévotion au même titre que le sanctuaire.

L'analyse qui précède fournit les éléments nécessaires et suffisants pour affirmer que le rituel peut être un acte sanctifiant des relations intergroupes. La rencontre de certains contractants près d'une enceinte cultuelle et la réunion d'autres dans les environs du sanctuaire d'un saint ont un même objectif: la consécration du pacte de *taḍa*.

Cette consécration se réalise par le fait que les membres des partis intéressés placent leur pacte sous la protection de la puissance divine supposée être fixée dans ces monuments et prennent le saint pour témoin de cet événement. Sans doute, soit dit en passant, l'Islam orthodoxe et l'islamisme traitent-ils ces pratiques et croyances d'hérésie ou de non-conformité aux enseignements de la religion musulmane, puisque celle-ci interdit au croyant d'adresser son adoration à une autre divinité qu'Allah. La question n'est pas aussi simple qu'on pourrait le penser. L'Islam du peuple, ou populaire, est loin d'être l'application absolue et fidèle de l'Islam du Livre.

La consécration du lien de *taḍa* se réalise en outre par le biais de la consommation du repas des uns par les autres. Si, de coutume, le don alimentaire (hospitalité), pour les raisons précitées, rattache ou subordonne le donataire au donateur, il établit entre les collectivités célébrantes un rapport sacré ou perçu comme tel. Sacré non seulement parce que le repas contient des ingrédients (céréales et lait de femme)

(14) A.-M. Hocart, 1973, *Le mythe sorcier et autres essais*, traduit de l'anglais par F. Verne, Paris, Payot, pp. 38-43.

(15) E. Durkheim a suffisamment discuté la question de la transmission ou de la propagation de ce fluide qu'il a désignée par l'expression: "la contagiosité du sacré", cf. 1968, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, P.U.F, 5 éd. pp. 455-464.

"chargés" d'effluve sacré, mais aussi parce que c'est un repas religieux (pas toujours au sens islamique), c'est à dire qu'il est préparé, offert et consommé dans des lieux sanctifiés ou sous le patronage du sanctificateur de ces lieux.

### MANIFESTATION DE LA NATURE SACRALE DU PACTE

En vertu des rites accomplis et du pacte conclu, les contractants se considèrent comme des frères de lait, voire plus; les uns deviennent des êtres sacrés aux yeux des autres. Quand un homme s'adresse à son allié, il fait précéder son nom du titre honorifique (*sidi*) réservé en principe au détenteur de l'énergie divine ou de pouvoir temporel. Il le place au même niveau qu'un saint, jure par lui et ne peut contester ni refuser son arbitrage dans le règlement d'un conflit - même en cas de meurtre. Et pour cause: la personne de l'allié ou, mieux encore, le lien inter-alliés (la *taça*) est regardé comme une force sacrée, donc redoutable. La nature sacrale de ce lien se manifeste particulièrement dans deux des obligations pesant sur les *utaça-s*<sup>(16)</sup>, soit l'interdiction du mariage et la prohibition de la violence<sup>(17)</sup>.

La réalisation d'une alliance matrimoniale ou d'une action violente dans le réseau des relations propres au pacte est - au sens des alliés - une anomalie, une horreur ou un péché. En d'autres termes, épouser une femme du groupe allié ou porter atteinte à la personne et/ou aux biens d'un individu de ce groupe, c'est transgresser le traité de *taça* et, par conséquent, être passible de sanction. Mais pourquoi un homme et une femme allié par la *taça* n'ont-ils pas le droit de s'unir par le mariage? Qu'est-ce qui fait que la violence soit prohibée dans un contexte socio-historique où le recours à l'emploi de la violence est quasi-légitime? Si violation de ces interdits il y a, quel genre de peine encoure le violeur?

Au terme des perceptions populaires, les liens du mariage et les actes de violence ne doivent, en aucune façon, se produire entre les gens du traité. Car, en considération du lait de femme contenu dans la nourriture cérémonielle et de la consommation de celle-ci dans un endroit participant de l'espace sacré, les membres de chacune des unités alliées tiennent les hommes et les femmes de l'autre pour des frères et sœurs ou pour des saints et des saintes. Tout se passe comme si le principe prohibitif de ces liens était l'allaitement symbolique (ou la parenté de lait) doublé(e) de l'effluve divin et dynamique.

Dans les pays de confession islamique, la parenté de lait se substitue à la parenté biologique en matière de mariage. Un garçon et une fille allaités d'un même sein ne sont pas en droit de se marier ni d'avoir des relations sexuelles parce qu'ils tiennent lieu de frère et de sœur proprement dit. Mais, tout comme les cousins parallèles ou croisés, leurs enfants peuvent s'épouser. Ce qui n'est pas le cas des *utaça-s*,

(16) Pluriel de *utaça* (fém. *utaça*): individu ou groupe d'individus pratiquant la *taça*. Ce mot peut être un nom ou un adjectif.

(17) Il s'agit de la violence physique (coups, blessures...) et morale (offense, dérision...).

même s'ils se confondent avec les frères et sœurs de lait. Qu'il s'agisse des contractants ou de leurs descendants (enfants, petit-enfants, arrière-petits-enfants...), le champ matrimonial est toujours fermé: point d'union conjugale entre un homme et une femme tant que leurs groupes entretiennent la relation de *taḍa*.

L'interdit matrimonial s'étend à plusieurs générations du fait que chacun des groupes *utaḍa*-s est pour l'autre un ensemble d'individus assimilables non seulement aux frères de lait mais encore aux personnages sacrés, c'est-à-dire de pouvoir surnaturel et éternel; la *baraka*, et dignes d'un respect absolu, nul ne doit faire, dire ou penser du mal envers ses allié(e)s. Cette exigence semble incompatible avec le mariage pour la simple raison que le ménage est en soi porteur d'antagonismes. Il n'est pas de couple où il n'arrive jamais aux conjoints de vivre des moments de tensions sourdes ou exprimées. Celui qui prend pour épouse sa "sœur" du pacte ne fait pas que violer l'interdit matrimonial; il manque aussi à la règle prohibant la violence, puisque la vie conjugale engendre des querelles. Justement, c'est pour éviter toute action susceptible de nuire à la personne sacrée de l'*utaḍa* et quelque fâcheux effet pouvant en découler, que les parties alliées bannissent les unions de leurs relations.

Sont également bannis de leurs rapports les gestes ignobles, les paroles abjectes, les intentions malveillantes; bref, les actes de violence physique et morale. Cela fait penser à la situation des frères de lait plutôt qu'à celle des frères biologiques. Contrairement aux premiers dont le lien repose sur le respect réciproque, les seconds ne sont pas à l'abri des démêlés. La question d'héritage en est le meilleur exemple. Par suite de l'utilité économique et de la valeur symbolique des biens successoraux<sup>(18)</sup>, le partage du patrimoine entre les enfants d'un défunt s'accompagne de conflits latents ou manifestes. Les frères de lait ne risquent pas de connaître de tels conflits en ce sens que la fraternité ou la parenté créée par l'allaitement ne donne aucun droit de succession. Ils n'ont pas en commun ce qui unit ou oppose les frères germains, consanguins ou utérins, à savoir la richesse matérielle et le patrimoine symbolique de la famille. Sans nul doute est-ce pour cela qu'ils sont un modèle d'entente et d'harmonie et que les *utaḍa*-s adoptent leur comportement: ni différend, ni dispute.

L'interdiction de la violence vient aussi de ce que l'*utaḍa* est un être imprégné de *baraka* pour son homologue. Les gens de la *baraka* sont respectés tant par ferveur religieuse que par peur de s'attirer les foudres de la malédiction divine. Ce qui n'est pas sans rapport avec la question du manquement à la prohibition du mariage et de la violence; question dont l'examen ne peut qu'éclairer davantage le caractère sacré du lien inter-alliés.

Ce manquement suppose non pas une sanction terrestre (amende, incarcération, exil...) mais une peine magico-religieuse ou un châtiment céleste. C'est-à-dire

(18) A. Gotman, 1988, *Hériter*, Paris, P.U.F, p. III.

qu'il met en mouvement le côté maléfique du fluide divin que les "frères" du pacte portent en eux. Du fait de l'influence pernicieuse de ce fluide, le transgresseur des interdits peut contracter une maladie, avoir un accident, tomber dans la misère ou perdre la vie. La croyance en l'existence des puissances occultes et en leur intervention en tant que force répressive des actions répréhensibles des hommes est l'une des caractéristiques des sociétés dites traditionnelles<sup>(19)</sup>. D'après la tradition orale, lesdits interdits sont rarement violés et cela, nous paraît-il, grâce à une foule de récits mythiques tissés autour du phénomène de la *taċa*. Récits dont le plus célèbre est l'histoire de la chaîne se transformant en serpent.

Si vous interrogez un vieillard du Maroc central au sujet de la *taċa*, il ne manquera pas de vous dire qu'un ou plusieurs individus de la tribu X se rendirent un jour à tel endroit. Sur leur chemin traversant le territoire de la tribu Y, ils aperçurent une chaîne près d'un ancien emplacement de tentes de transhumants. L'un d'eux voulut la prendre. Au moment où il se pencha pour l'amasser, elle se métamorphosa en vipère. Stupéfait, il s'éloigna. Le reptile redevint ce qu'il était auparavant. Quand il s'en approcha de nouveau, l'objet reprit la forme ophidienne. Réflexion faite, ils comprirent que la chaîne appartenait à leurs alliés (les gens de la tribu Y)

Et si vous lui demandez des précisions à propos de la pièce maîtresse du récit; la chaîne, il vous répondra: celle qui unit les deux anneaux métalliques qu'on place au niveau inférieur des jambres antérieures des chevaux et des mulets pour les empêcher de s'éloigner ou de se sauver. Mais, il y a plus: la signification symbolique de l'objet concret et de sa métamorphose.

D'un bout à l'autre du monde et depuis l'antiquité au moins, la chaîne a toujours été le symbole des rapports "entre deux extrêmes ou deux êtres"<sup>(20)</sup>. A partir de là, il y a lieu de croire que la chaîne symbolise la *taċa* qui est, en effet, un pacte bilatéral par excellence. La première attache deux anneaux, la seconde relie deux groupes. Ce pacte est sacré et dangereux. Ses principes et obligations doivent être respectés, autrement il devient semblable à la chaîne s'incarnant dans le corps ophidien. En tant qu'animal crachant la mort, le serpent représente la force invisible (le pouvoir de la *taċa*) dans sa réaction maléfique. Le malheur ou le châtement supposé en être l'émanation ressemble à la morsure du reptile venimeux; il peut être fatal pour le violeur de l'interdiction du mariage et de la prohibition de la violence.

Tout compte fait, ce genre de récit, si burlesque puisse-t-il paraître, joue un rôle préventif. Il met en garde le pratiquant de la *taċa* contre la violation des interdits qui lui sont prescrits. Bien entendu, l'efficacité du récit mythique, c'est-à-dire son impact sur l'auditeur, dépend du fait d'y croire. Le pratiquant en question y croit forcément parce qu'il naît et évolue dans un environnement qui baigne dans l'univers du sacré: culte des saints, vénération des créatures invisibles (génies), etc. Il croit à

(19) J. Servier, 1964, *L'homme et l'invisible*, Paris, R. Laffont, pp. 159-170.

(20) J. Chevalier & A. Geerbrant, 1985, *Dictionnaire des symboles*, Paris, R. Laffont, p. 200.



la légende dans la mesure où, justement, elle lui parle du phénomène mystérieux du sacré. Phénomène que l'homme conçoit comme une puissance périlleuse et redoutable<sup>(21)</sup>. Objet de croyance populaire, le récit mythique fascine l'esprit, inspire l'effroi et, partant, avertit l'éventuel imprudent du danger qui le guette.

En dernière analyse, le récit mythique ne fait qu'amplifier l'idée que le pacte de *taḍa* est une relation sacrée et dangereuse. C'est apparemment en vertu de la crainte qu'il insufflait aux contractants que, jusqu'à la fin de la "pacification" du Maroc en 1934, ce traité a joué un rôle dans l'équilibre des populations pastorales et guerrières. Deux conditions indispensables à la régulation intra- et intertribale ont été instaurées au moyen de la *taḍa*. La première concerne le règlement des conflits inter-individuels et intergroupes de manière pacifique dans un milieu sensible et propice aux luttes intestines. La seconde intéresse la création de zones neutres ou de non-violence nécessaires à réaliser la production économique basée sur le déplacement des troupeaux.

Aujourd'hui, la *taḍa* ne fonctionne plus en tant que facteur régulateur de l'organisation tribale. Sa quasi-disparition s'explique, nous semble-t-il, par trois faits qui, à des degrés variables, ont affecté la société marocaine pendant les périodes coloniale et post-coloniale. Il s'agit du bouleversement du domaine politico-judiciaire (centralisation de l'appareil étatique, instauration des tribunaux et déstructuration de l'assemblée dirigeante au niveau local: *jamaâ*), de la transformation du secteur économique (substitution de l'agriculture à l'élevage transhumant) et de la mutation des représentations collectives (régression des croyances ancestrales de communication). Ce constat peut être formulé d'une façon théorique plus globale: l'apparition d'un pouvoir centralisé, structuré autour des cités urbaines a progressivement surclassé puis éliminé la valeur opératoire des règles adoptées par les sociétés nomades (ou semi-nomades) qui régissaient précédemment des régions tout entières. En d'autres termes, les populations nomades ne maîtrisent plus les "rapports de production"; les règles qui les régissaient et qui participaient à cette maîtrise sont tombées en désuétude.

**Hammou BELGHAZI**

Nancy - France

### ملخص

الطائفا معاهاة قبلية منبثقة عن مجموعة من الأعراف والمعتقدات الشعبية التي تضفي عليها هالة من الرهبة والقدسية، وكانت تلك المعاهاة تحتفظ على توازن القوى بين القبائل الرعوية غير الملتزمة بأحكام السلطة المركزية التي لم يستقر قرارها إلا في القرن العشرين يوم تمهشت الأنظمة القبلية وأصبحت أعرافها في خبر كان كما هو الأمر بالنسبة للطائفا.

(21) R. Caillois. 1991, *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, coll, Folio/Essai, pp. 30-31.

## DROIT ET PRATIQUES SOCIALES

### Le cas des *Nawāzil* au XIX<sup>e</sup> siècle

Rahma BOURQIA

#### I – LES NAWĀZIL ET LES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

L'évolution de la société islamique a toujours entraîné un changement au niveau des pratiques et des usages sociaux, suscitant ainsi des questionnements de la part des musulmans sur le statut légal de leurs pratiques. Par ailleurs, les transformations sociales inhérentes à la société, les particularités des normes locales ainsi que l'emprunt à d'autres droits coutumiers ont imposé une constante "redéfinition de la territorialité des systèmes normatifs" mis en place par la *sharī'a*.<sup>(1)</sup> Ceci ne va pas sans entraîner l'évolution de la norme juridique dans les sociétés islamiques.

Au Maghreb le développement de la pratique judiciaire, tel que *al-'amal al-fāsi*, véritable "trésor coutumier", adoptée par les juges citadins<sup>(2)</sup>, ainsi que les réponses au cas d'espèces (*nawāzil*), nous renseignent sur la culture juridique de l'époque, et révèlent ainsi le rapport étroit qui existe entre l'historique et le normatif. On constate une abondance de la littérature des *nawāzil* où se déploie une inflation des concertations avec le *faqīh* à travers les questions que la société soumet à l'opinion des juges. Cette littérature reflète ce souci de la société musulmane de s'interroger et de légitimer des pratiques sociales non codifiées par la loi islamique. Ainsi, la jurisprudence, par l'usage des mécanismes et des méthodes qui lui sont inhérents, a entretenu une relation étroite avec la réalité historique et sociale tout en révélant le droit comme une véritable construction sociale.

---

(1) Voir Bernard Botiveau, *Loi islamique et droit dans les sociétés arabes*. IREMAM, KHARTALA, 1995, p. 19.

(2) J. Berque, *Les Nawāzil al muzāra'a du Mi'yār Al-Wazzānī*. Etude et traduction. Préface de R. Maunier. Editions Felix Moncho, Rabat, 1940, p.25.

Les thèmes de ces cas d'espèce couvrent tous les aspects de la foi, de la pratique religieuse, de la vie sociale et du mode de vie économique. La société interpelle le *faqīh* par ses questions et le pousse à aller aux limites de la procédure jurisprudentielle et à épuisier les mécanismes qui lui permettent de prendre position et d'exposer son point de vue sur le cas qui lui est présenté. La littérature des *nawāzil*, cette source de la culture juridique maghrébine, nous révèle que la négociation avec la réalité sociale s'impose au *faqīh*. Elle lui rappelle que les adaptations et les réajustements sont nécessaires au niveau des mécanismes d'interprétation et d'argumentation jurisprudentielle pour saisir les nuances des particularités locales, la nouveauté des faits socio-économiques, et les résistances de certaines croyances locales. La culture juridique qui apparaît à travers les *nawāzil* reflète ce réflexe dont dispose le *faqīh* pour négocier avec ce que le réel propose et impose sans abandonner le terrain de référence, c'est-à-dire celui de la loi islamique. Les *nawāzil* nous renseignent ainsi sur un fait essentiel: le droit est négociable

Soulignons au passage le fait que les coutumes locales, dans la société marocaine du XIX<sup>e</sup> siècle, ne sont pas entièrement étrangères à la loi islamique. A travers l'évolution historique, elles ont déjà subi l'influence du *shar'*, repérable au niveau de l'appellation même du droit coutumier: '*urf*'. Dans beaucoup de zones berbères, quoiqu'il soit le plus communément désigné par le terme *izref*, le terme '*urf*' n'est pas étranger. Les tribus Zayan par exemple, comme le note Aspinion «sans toutefois ignorer ce mot [*izref*], emploient couramment le terme arabe '*urf*'. Le même auteur ne manque pas de s'étonner devant ce fait, vu que la population des Zayan est celle parmi les berbères qui parle le moins l'arabe<sup>(3)</sup>. De même qu'il est de coutume que la femme berbère, souvent ignorant l'arabe, dénonçant une injustice, utilise la formule "je remets mon sort entre les mains de Dieu et la loi islamique" (*ana bi Allāh wa bi shra'*). Tout en inscrivant leur foi dans les préceptes fondamentaux de l'Islam, beaucoup de tribus berbères et arabes soumettent leur organisation sociale et politique à des droits coutumiers locaux et leur mode de vie à des pratiques qui répondent aux exigences du terroir.

Par ailleurs, dans la langue arabe '*urf* acquiert une connotation positive. Ibn Manzour écrit que "'*urf* et *ma'ruf* ont le même sens; ce qui est contraire à la négation (*nukr*). C'est ce qui est reconnu par l'âme comme étant le bien"<sup>(4)</sup>. De même que le droit coutumier du *shar'* (*urfu shra'*) est ce que les 'ulémas considèrent comme base pour les jugements (*al-ahkām*)<sup>(5)</sup>. Par conséquent, dans cette culture du *fiqh*, on ne retrouve pas une attitude qui condamne a priori la coutume et l'usage, ce qui ouvre la voie à la négociation.

(3) Le Commandant Robert Aspinion, *Contribution à l'étude du droit coutumier berbère marocain*, 2ème édition, éd. E. Moyriner, 1946, p.13.

(4) Ibn Manzour, *Lisān Al-'Arab*, vol. 9, Dar Sadir, 1992, p.239.

(5) *Al Munjid fi al-lugha wa al-a'lam*. Dar al-Mashriq, Beyrou, 1992, p. 500.

La coutume et l'usage faisant partie d'une rationalité locale, répondant aux stratégies du groupe et à son mode de vie, résistent à s'insérer dans le système canonique global. Pourtant le *faqīh*, ce représentant de l'ordre religieux, ne contourne pas les coutumes et ne les exclut pas de l'enceinte de la loi islamique. Il les examine et dialogue avec ceux qui les pratiquent et les maintiennent vivantes dans leur mode de vie. C'est ainsi que, dans une société musulmane où dominent la diversité des choses de la vie et une constante innovation dans l'expression des modes de cette vie, les *nawāzil* ont fonctionné comme un procédé régulateur de la vie sociale.

## 2 - L'ARSENAL MÉTHODOLOGIQUE

L'argumentation dans les *nawāzil* s'inspire des mécanismes de la jurisprudence. Dans son examen du cas d'espèce le *faqīh* n'est pas démuné. Il dispose d'un arsenal méthodologique pour discuter et trancher sur le cas de la coutume récalcitrante et résistante. Bien que la porte de l'*ijtihād* ait été fermée depuis des siècles, il demeure, néanmoins, d'autres principes qui sont mis en œuvre par le *faqīh* pour examiner ces cas, tels que la "conclusion subjective" "*rai*", ou l'appréciation du mieux "*istihsān*", ou encore "l'opportunisme social" l'*istislāh*. La méthode appelle à une sorte de l'*ijtihād* instantané par lequel la jurisprudence s'actualise à travers chaque cas qu'elle traite. La méthode a pour but d'éviter l'arbitraire et, peut-être paradoxalement, d'innover tout en restant dans la lignée de la tradition islamique et de l'imitation des prédécesseurs (*taqlīd*).

Le *taqlīd*, cette imitation dans tout examen de cas, des maîtres prédécesseurs ou des Epigones (*muta'akhhirūn*), est imposée par le mode d'argumentation de la jurisprudence. La parole autorisée de ceux qui ont précédé est, certes, un argument majeur; mais tout en simulant une observance passive des dires des prédécesseurs sur le cas, le *faqīh* donne son avis. Comme l'écrit Berque: "Sur le plan doctrinal strict le *taqlīd* n'est qu'un pis-aller. Pour Ibn El Ḥajīb, et combien d'autres, ne peut être nommé cadi que le *mujtahid*. C'est seulement faute de *mujtahid* qu'on fait appel au *muqallid*. Car le *taqlīd* est en soi "indigne de l'être pensant"<sup>(6)</sup>.

Dans cette littérature de jurisprudence, on assiste à un assouplissement du mécanisme à travers une discussion, voire un discours des *fuqahā* sur la méthode. Par exemple, le fait d'appliquer ou de se référer dans un jugement à un dire isolé "*qawl shādh*", parce que les contingences spéciales du cas l'imposent, a suscité une discussion parmi les *fuqahā* qui ont fini par l'accepter en le soumettant à des conditions. La référence au dire isolé (*qawl*) se fait à l'encontre du dire *mashhūr*, ce "terme technique du *hadith* désignant une tradition bien connue transmise avec un minimum de trois *Isnād*-s différents"<sup>(7)</sup>. Certains *fuqahā* posent des conditions à

(6) J. Berque, *Essai sur la méthode juridique maghrébine*, Rabat, 1944, p. 23.

(7) G.H. A. Juynrole, "*Mashhūr*". *Encyclopédie de l'Islam*, Vol. IV, p. 706.

l'application du dire isolé. Sidi Abderrahman Al-Fassi, en se référant à ses cheikhs, les énumère dans son *'Amal al-fāsi*, où il affirme qu'“il n'est pas permis à ceux parmi les *qādīs* qui sont des imitateurs (*muqallid*), ne connaissant pas le choix raisonné (*rojḥān*), de juger en appliquant le dire isolé (*shādh*)... Seuls les *qādi*-s dont les choix raisonnés sont affirmés, jugeraient en appliquant le dire isolé.<sup>(8)</sup>”. Le choix raisonné (*rojḥān*) devient un principe pour juger les cas de pratique et d'usage et une faculté vive qui doit permettre au *faqīh* de trancher. Voilà une attitude qui suspend la question du droit à la compétence du juge.

Bien que le dire isolé, par sa faiblesse, va à l'encontre du consensus et de l'opinion dominante qui est celle qui a été articulée au moins par trois juristes, la méthode voudrait pourtant qu'on l'accepte afin d'introduire une flexibilité dans la jurisprudence et d'élargir l'éventail des dices d'autorités qui servent de base à l'argumentation. En se référant à la fois à la chaîne (*silsila*) des dices des prédécesseurs, ceux des Epigones, le *faqīh* dispose d'un modèle d'argumentation, d'un réservoir de procédures, d'une richesse du jargon jurisprudentiel et d'un modèle d'argumentation qui lui permettent de faire le choix raisonné (*rojḥān*).

Les *nawāzil* d'Al-Mahdi Al-Wazzāni<sup>(9)</sup> représentent un exemple où cette méthode d'argumentation est mise en œuvre. Ce *faqīh* qui représente, comme l'écrit Berque, “le docteur marocain par excellence”<sup>(10)</sup>, né en 1846, fait ses premières études dans la *zāwiyya* de Wazzān pour entrer par la suite à la *Qarawiyyin* où il va être en contact avec de grands professeurs. Il rédigea *an-Nawāzil al-Kubrā*, appelé aussi *Al-Miyār al-Jadīd*, en 11 volumes, s'inspirant ainsi du *Mi'yār d'Al-Wansharīsī* (841-941H) qui lui est antérieur de quatre siècles. Les *nawāzil*, “ces historiettes juridiques, solidement accrochées aux faits et à l'homme”<sup>(11)</sup>, nous renseignent à la fois sur la culture juridique de l'époque et sur les problèmes de société qui préoccupaient les musulmans.

Il est difficile de dresser une typologie des matières traitées par les *nawāzil*, en raison de la diversité des sujets qui comportent un grand éventail de faits qui vont de l'événement le plus trivial passant par les matières des *'ibadat*, les coutumes, jusqu'aux cas des innovations (*bida'*). Pour les besoins d'analyse et afin d'illustrer cette mise en œuvre de la construction sociale du droit, nous avons choisi trois types de cas d'espèce qui traitent des questions de société et qui interpellent l'avis du *faqīh* :

(8) Abderrahman Al-Fassi, *Al-'Amal Al-Fāsī, Sharḥ Al-'Amal Al-Fāsī*, vol. 2, Lithographié, p. 100.

(9) Al-Mahdi Al-Wazzāni, *An-Nawāzil al-kubrā fi ajwibat Ahl Fās wa Ghairihim min al-Badw wal-Qurā al-Musammāt bi al-Mi'yār al-Jadīd*, 11 vols. Lithographiés, Fès, 1900. Voir aussi, Ahmad al-Wansharīsī, *Al-Mi'yār al-Mu'jib wa al-Jāmi' al-Mughrib 'an fatāwa Ifriqiya wa-al-Andalus wa-al-Maghrib*, 12 vol.

(10) Berque, *Les Nawāzil el Muzāra'a du Mi'yār Al Wazzāni. Etude et traduction*. Editions Felix Moncho, Rabat, 1940, p.12.

(11) Berque, *op. cit.*, p.68.

- 1) Certaines croyances populaires ;
- 2) L'usage d'une innovation ;
- 3) Les pratiques socio-économiques stipulées par les droits coutumiers.

Ces trois types de cas d'espèce constituent une grille de lecture nous permettant d'interroger le fait social rapporté par les *nawāzil*, ainsi que le débat orchestré par le *faqīh* sur ces faits. L'ordre de ces trois types de faits obéit à la logique qui régit leur statut par rapport à la loi islamique.

Les croyances populaires représentent, *a priori*, les faits qui s'éloignent le plus de la loi islamique. Certaines croyances peuvent même rappeler l'époque préislamique païenne, et par conséquent, constituent des faits avec lesquelles le compromis est supposé rencontrer le plus de difficultés. Pourtant le *faqīh*, gardien de l'ordre moral et religieux, les soumet à la même méthode et tente de trouver une attitude conforme aux normes religieuses.

Quant à l'innovation, s'inscrivant dans l'ordre de la nouveauté, elle surprend le *faqīh* et l'amène à adopter une attitude qui se caractérise à la fois par l'hésitation et la négociation.

Quant aux droits coutumiers, ils représentent ce qui défie le plus le système normatif global parce qu'ils sont collés à une réalité sociale locale, aux exigences du terroir, à l'organisation socio-économique, et au système politique local. Ils acculent le *faqīh* à abdiquer devant la nécessité sociale.

Quelques exemples seront pris des trois types de faits afin de montrer à travers les *Nawāzil* d'Al-Wazzāni tout l'effort qu'il fournit pour suivre les méandres et les fluctuations des expressions de la réalité sociale. Al-Wazzāni est un homme de terrain, issu de la campagne, et malgré son passage à la Qarawiyīn, il demeure à l'écoute des hommes et de la réalité sociale.

### 3 - LES CROYANCES POPULAIRES ET LA DIFFICULTÉ DU COMPROMIS

La pratique de la jurisprudence en tant que droit veillant sur le bon fonctionnement de la foi dans une société productrice et reproductrice de cultes, rencontre forcément ces croyances populaires, diffuses parmi les musulmans, et sur lesquelles l'homme de sciences religieuses est amené à se prononcer. L'opinion qu'Al-Wazzāni émet sur ces croyances est déterminée par la distance qui les sépare des valeurs de l'Islam ; valeurs délimitées par les frontières qui les démarquent de l'ignorance (*jahl et jāhiliyya*). Tout l'effort du savant religieux est investi dans ce travail pour éloigner en dehors du champ islamique des croyances qui émanent de l'ignorance.

Concernant la question que les musulmans se posent sur le point de vue de la loi islamique sur la pratique de la visite des tombeaux des saints pour prier ces

derniers de servir d'intermédiaires entre eux et Dieu et le Prophète, Al-Wazzāni, imprégné de la culture rurale, après avoir exposé l'avis de ses prédécesseurs, mettant en avant l'argument que le Prophète est le seul à servir d'intermédiaire entre Dieu et les hommes, relate néanmoins les bienfaits de la *baraka* que les gens puissent tirer de la visite des saints<sup>(12)</sup>. L'attitude d'Al-Wazzāni vis-à-vis des pratiques apparemment non conformes à la loi islamique penche vers l'acceptation et l'intégration. D'ailleurs, ce culte fait partie de ces croyances que certains musulmans en terre d'Islam croient comme étant islamique. En outre, le culte des saints est un prolongement du champ religieux islamique, dans la mesure où la sainteté s'est imposée comme un ingrédient indispensable de la pratique religieuse dans le milieu urbain et rural, et le culte des saints est un complément de la foi. Al-Wazzāni ne trouve point de difficulté à intégrer dans l'enceinte de ce qui est permis le culte des saints dans la mesure où la sainteté repose sur les deux bases qui la rapprochent de la référence de l'Islam, à savoir la descendance du Prophète et la science religieuse. Al-Wazzāni ne trouve ainsi aucune difficulté à accepter le culte des saints et à le rapprocher des croyances islamiques

Pour un autre type de croyance, celle du mauvais augure (*tīra*), Al-Wazzāni s'y attarde plus longuement, et l'examine sous tous ses aspects en relatant les dires des prédécesseurs. Cette croyance, communément partagée par les gens, consiste à attribuer ce qui arrive à un individu à l'effet d'une chose, ou à la vue ou la rencontre d'une personne. Beaucoup de croyances tournent autour de *tīra*. Une femme dira qu'elle ne porte jamais la couleur jaune parce qu'à chaque fois qu'elle la porte un malheur lui arrive. Le malheur est ici associé à la couleur. Un autre individu dira qu'à chaque fois qu'il voit un Tel, un malheur lui arrive. *Tīra* est donc cette chose ou personne de mauvais augure. Cette croyance, qui persiste dans la culture populaire même de nos jours, était répandue du temps d'Al-Wazzāni et l'interpellait en tant que juriste et l'incitait à se prononcer.

Pour examiner ce cas, Al Wazzāni le place sur le terrain de la croyance religieuse. Comment concilier entre la croyance en Dieu, la seule cause de tout ce qui arrive, et cette croyance qui attribue l'existence de certains fait à une chose ou à une personne. D'emblée, on aurait tendance à croire qu'il est facile pour le *faqīh* de trancher, et que le cas ne mérite pas qu'on s'y attarde, parce que les deux croyances paraissent inconciliables. Pourtant, Al-Wazzāni consacre trois pages de son *Mi'yār* à examiner le cas<sup>(13)</sup>. Le cas n'est pas aussi évident qu'il paraît.

Al-Wazzāni se rabat sur le répertoire des dires des prédécesseurs pour trouver les arguments. Il écrit: "Le cheikh Abu Ali Sidi Al-Hassan Al-Youṣi s'est prononcé sur une question dangereuse concernant *tīra* en y clarifiant l'aspect qu'il faudrait éviter... Cette question concerne ce qui est d'usage de croire, de la part des

(12) Al Wazzāni, *Al-Mi'yār*, vol 2, pp. 22-23.

(13) *Idem.*, vol.11, pp. 343- 345.

individus et de la collectivité, que certaines choses reviennent à d'autres selon une sagesse et une fatalité divine. Il est permis de le croire si on se libère de l'idée de l'attribuer à un autre élément que Dieu". Al-Wazzānī ne s'arrête pas à ce point ; il enchaîne sur ce qu'a dit Al-Youṣī :

Sache que pour ce qui est de ces questions ordinaires, les gens du commun autant que les immatures parmi l'élite (*qāsirūna mina al-khāssa*) sont déroutés. Pour les gens du commun, lorsqu'ils voient la chose associée à une autre, ils l'attribuent à cette chose. Ils oublient Dieu le Glorieux et tombent dans le polythéisme (*Shirk*) et s'éloignent du monothéisme. Quant aux immatures parmi l'élite qui croient que Dieu seul agit, qu'il n'a pas d'égal, ils ne vont pas au-delà de ce sens et par conséquent nient la sagesse divine sur sa terre et son ciel. Lorsqu'on leur dit que ceci a pour cause cela, ils répondent que la cause n'a aucun effet sur l'existence ou la non existence de ceci, ce qui est une ignorance de leur part, parce que Dieu autant il est puissant, aimé et n'ayant pas d'égal, il est aussi sage organise les choses selon sa volonté et ordonne les causalités<sup>(14)</sup>.

Dans l'examen du cas du mauvais augure, c'est toute la question de la causalité qui est posée. Dans sa réponse, le *faqīh* ne se précipite pas de prendre le contre-pied de ceux qui croient au mauvais augure et de répondre par une attitude qui met en avant la fatalité et l'impuissance humaine devant Dieu comme cause première. Cette attitude est celle de ceux qu'il appelle, après Al-Youṣī, "les immatures parmi l'élite". En fait, Al-Wazzānī condamne les deux attitudes: celle qui attribue à certaines choses le pouvoir de faire exister une autre et celle qui nie la chaîne de causalité et attribue tout ce qui arrive à la cause première : Dieu. Comme il l'écrit, "celui qui attribue la cause d'une chose à une autre chose autre que Dieu est polythéiste, et celui qui nie la sagesse déposée par Dieu dans tous les êtres est ignorant". La différence entre le polythéiste et l'ignorant est une différence de taille. En établissant une telle différence, Al-Wazzānī condamne-t-il *tīra*?

Si on s'arrêtait à ce point on pourrait en conclure que Al-Wazzānī ne fait aucun compromis avec cette croyance et qu'en la plaçant sur le terrain du polythéisme (*Shirk*) il la condamne. Pourtant, ce n'est pas le cas. Il examine les nuances et le vécu de la croyance elle-même. On ne peut réduire ceux qui croient au mauvais augure à une seule catégorie. Il y aurait selon Al-Wazzānī ceux qui y croient tout en ayant la foi. Ceux-ci ne sont pas en contradiction avec le monothéisme. En effet, on peut combiner la croyance en Dieu comme cause première et les effets de causalité qui sont ordonnées selon la volonté et la sagesse divine. Pour justifier ce compromis Al-Wazzānī cite un *hadīth* qui dit : "Cherchez le bien parmi ceux qui ont un beau visage", parce que "la beauté du visage est signe de qualités morales". Ainsi, Al-Wazzānī s'étend sur la question en

(14) *Ibidem*.



interprétant ce dire du Prophète pour admettre que l'âme se réjouit de la vue de quelqu'un de beau, et qu'effectivement sa rencontre peut être de bon augure pour entreprendre un commerce ou une vente. C'est pour cette raison que Dieu a confié aux prophètes d'accomplir des miracles (*mu'jizāt wa karāmat*)<sup>(15)</sup>.

Ainsi selon le mécanisme interne du *fiqh* le problème trouve une solution et le compromis est réalisé. Le procédé d'argumentation utilisé dans l'examen du cas finit par domestiquer la croyance, voire à l'intégrer dans le champ religieux. La difficulté du compromis est ainsi surmontée.

Si Al-Wazzānī trouve à la croyance dans le mauvais augure un terrain dans le champ de l'Islam et finit par l'accepter en se référant au *hadith* qui mentionne le bon augure, il se montre, par contre, intransigeant envers la croyance en la prédiction du caché ou de l'avenir.

La divination est croyance courante dans la société marocaine<sup>(16)</sup>, assurée par les *taleb* ou les voyantes qui prédisent ce qui est caché et permettent ainsi aux humains de connaître d'avance leur destinée et leur sort. Al-Wazzānī discute longuement le cas. Il commence par présenter la question: est-ce qu'il est permis ou non de croire en ces *tolba*<sup>(17)</sup> qui prétendent deviner et se prononcer sur les événements et sur les choses cachées, de prédire l'avenir et de se faire payer pour cela? Pour formuler sa réponse, Al-Wazzānī se réfère à un autre *faqīh*, Sidi Aḥmad Zarrūq qui dit que "prédire l'avenir en consultant les astres ou "la science de l'omoplate"<sup>(18)</sup> ou des traits dans le sable ou l'écriture est la voie vers le chaos (*fitna*)". On en conclut avec Al-Wazzānī que tout ce qui est utilisé pour deviner ce qui est caché n'est pas permis et que tout ce que pratiquent les devins est un péché. De même qu'il est illicite d'un point de vue de la loi islamique de se faire payer pour ce travail. Ce genre de pratique n'est qu'un moyen pour tromper les pauvres gens en prenant leur argent<sup>(19)</sup>. Si Al-Wazzānī s'est montré conciliant concernant le culte des saints et même la croyance au mauvais augure, il est intransigeant en ce qui concerne la divination. L'argument qui explique une telle intransigeance est important pour la foi. L'acte divinatoire qui consiste à prédire l'avenir par l'interprétation des présages, fait que le divinateur se substitue à Dieu dans la connaissance du caché<sup>(20)</sup>.

(15) *Ibidem*.

(16) E. Dousté, *Magie et Religion en Afrique du Nord*, 1909. Voir aussi E. Westermarck, *Survivances païennes dans la civilisation mahométane*, Payot, Paris, 1935

(17) *Tolba* pluriel de *taleb* qui est celui qui enseigne le Coran aux enfants, fait des talismans et parfois s'adonne à la divination.

(18) Certaines voyantes utilisent l'os de l'omoplate du mouton de la fête du sacrifice pour pratiquer la divination et prévoir le destin de l'individu.

(19) Al-Wazzānī, *op. cit.*, vol. 11, pp. 127-129.

(20) On peut trouver une autre explication à l'attitude d'Al Wazzānī. Ne craint-il pas la déformation du métier du *faqīh* que les pratiques des *taleb* prônent? Le *taleb* n'est point un *'ālim*. Il

#### 4 - NÉGOCIATION<sup>(21)</sup> AUTOUR DE L'USAGE D'UNE INNOVATION

A l'encontre des croyances qui font partie de l'héritage culturel de la société, certaines pratiques apparaissent avec le contact d'autres sociétés et d'autres cultures. Elles s'introduisent dans la société musulmane, et les musulmans s'en emparent dans leurs usages. Voilà un fait qui sollicite l'avis du *faqīh*. Celui-ci les appelle : "des innovations (*bida'*) qui sont devenues courantes parmi les gens", imposées par la seule loi de l'usage. La consommation du tabac et du café en sont des exemples.

En traitant leur cas Al-Wazzānī mentionne le fait que leur consommation est devenue répandue et qu'ils constituent un fléau (*balwa*) et leur réserve une discussion qui commence par l'avis de ses prédécesseurs. Al-Wazzānī écrit :

On a demandé à l'éminent *qāḍī* Sidi Larbi Burdula: que dit la loi islamique à propos de l'herbe qu'on nomme tabac? Il a répondu que beaucoup de nos prédécesseurs se sont prononcés sur cette herbe. L'interdiction est le point de vue de nos maîtres Fassi et celui des maîtres de nos maîtres. Ils ont lutté contre elle et ils l'ont même brûlée. Lorsque nous étions enfants, le *mouḥtasib* l'interdisait et se montrait strict et violent à l'égard de son usage. Parmi nos maîtres, nous n'avons vu aucun qui était indulgent à son égard ou l'autorisait. Son affaire était donc tranchée par ceux qui nous ont précédés. Celui qui veut les suivre il est considéré parmi les gens qui suivent nos maîtres. Il y a aussi parmi les gens de notre pays ceux qui ne sont pas de cet avis et qui penchent en sa faveur<sup>(22)</sup>.

A travers le traitement de ce cas, on note bien la réaction que crée l'introduction non seulement de la consommation du tabac, mais aussi de sa culture et sur lesquelles la loi islamique ne s'est pas prononcée. Concernant sa

---

se situe à une échelle inférieure dans la hiérarchie établie par le savoir religieux. Il assure une fonction dans la localité qui est celle d'initier les enfants à l'apprentissage du Coran et parfois de pratiquer la divination. Le *ṭāleb* est *faqīh* de deuxième degré. En prenant une position radicale contre sa pratique et des croyances qui lui sont liées, Al-Wazzānī défend la profession et établit une démarcation séparant la science religieuse des croyances et des pratiques vulgaires auxquelles s'adonnent les *ṭolba*.

(21) La notion de négociation est utilisée dans un sens qui est différent de l'usage qu'en fait l'anthropologue Lawrence Rosen dans son ouvrage *The Anthropology of Justice* où il écrit: "the central analogy, the key metaphor, that may prove helpful when thinking about social life of Morocco--and for that matter, of much of the Middle East--is concerned with notions of contract and negotiation. It is an image of the bazaar market-place writ large in social relations, of negotiated arguments extending from the realm of the public forum into those domains of family, history, and cosmology--where there might not most immediately be expected to reside" Rosen Lawrence, *The Anthropology of Justice: Law as Culture in Islamic Society*. Lewis Henry Morgan Lectures, Cambridge University Press, 1989, p.11. Nous estimons que la négociation a lieu suivant les moyens de négociation. Les individus ne se trouvent pas dans les mêmes conditions pour négocier. Pour le *faqīh* les limites des textes et les limites de son argumentation sont aussi des limites de ces moyens pour négocier. Il ne pourrait aller au-delà de ces limites.

(22) Al-Wazzānī, *op. cit.*, Vol. 11, p. 5.

culture, Al-Wazzānī se réfère aussi à l'opinion de ses prédécesseurs ou il relève que la culture du tabac a fait objet d'interdiction (*man'*). Il n'oublie pas de mentionner qu'il y a deux camps, ceux qui suivent l'opinion de ceux qui l'interdisent et d'autres qui suivent celle de ceux qui l'autorisent. Notons qu'il n'utilise point le terme illicite (*harām*) mais celui d'interdiction (*man'*). Notre *faqīh* ne tranche pas ; il suggère que les maîtres ont interdit le tabac mais il existe d'autres qui ne sont pas du même avis. Son attitude ouvre la voie à la négociation concernant ce cas.

Il est difficile pour Al-Wazzānī de se prononcer en faveur de l'interdiction du tabac ou de dénoncer son caractère illicite parce qu'une telle attitude poserait des problèmes au niveau de la réalité socio-économique. La culture du tabac s'inscrit dans un mode de vie économique qui se soumet aux règles de l'usage. Cette culture a besoin d'être irriguée, de même que la terre sur laquelle elle est cultivée pourrait être sujette à la location ou à la vente. Le cas implique donc d'autres questions auxquelles le *faqīh* devrait faire face et donner une réponse claire et précise. Par exemple, pour celui qui cultive le tabac, "est-ce qu'il faudrait l'obliger à renoncer à son droit à l'irrigation?". Voilà une question qui place le cas dans le contexte local. Concernant cette question, Al-Wazzānī devient plus ferme. Il écrit: "En ce qui concerne le fait d'interdire à celui qui cultive le tabac de l'irriguer, alors qu'il a droit à l'eau, je dis non". De même qu'il ne faudrait pas selon Al-Wazzānī annuler un contrat de vente ou de location d'une terre où le tabac est cultivé. Le respect du droit à l'eau et des contrats de vente ou de location passent avant l'interdiction de la culture du tabac. Al-Wazzānī justifie une telle attitude qui ne veut pas aller loin dans l'interdiction au point de priver le cultivateur de son droit à l'eau, parce que nous avons affaire à un cas ambiguë (*mushtabih*), où il est difficile de trancher ou de le ranger soit dans le camp du licite ou dans celui de l'illicite<sup>(23)</sup>.

Le tabac n'est pas uniquement cultivé, il est aussi fumé. Al-Wazzānī enchaîne sur le fait de le fumer en exposant les opinions des *fuqahā* qui divergent. Il y a ceux qui ont dit qu'il est permis, d'autres l'ont considéré illicite, et certains ont adopté une attitude intermédiaire et l'ont considéré (*makrūh*). Al Wazzānī s'aligne sur l'avis d'un *faqīh* qui dit : "les avis sur le tabac sont divers, le mieux est de l'éviter. Il ne faudrait pas y dépenser de l'argent et d'y perdre son temps surtout pour les hommes de religion et Dieu seul sait"<sup>(24)</sup>. Le ton de cette conclusion est plus une admonestation qu'une opinion de jurisprudence. L'usage du tabac fumé dépasse le *faqīh*. Tout ce qui lui reste à faire c'est de sauvegarder l'intégrité et la morale des hommes de religion.

---

(23) Al-Wazzānī, *op.cit.*, p. 5.

(24) Al-Wazzānī, *op. cit.*, p. 6.

Eloigner les *fuqahā* de tout ce qui est ambiguë qui n'a pas fait l'objet d'accord entre les avis des *fuqahā* est la meilleure attitude à adopter vis-à-vis de ces cas. C'est cette intégrité des hommes de religion qu' Al-Wazzānī souligne à chaque fois qu'il examine une pratique sociale. Tout ce qui est objet de désaccord entre les *'ulamā*, devrait être évité par les hommes de religion. Il arrive à cette même conclusion lorsqu'il discute et expose les avis des *fuqahā* sur l'eau de vie. Ces avis divergent et se partagent entre ceux qui affirment qu'elle provoque l'ivresse et par conséquent elle subit la loi de l'illicite comme c'est le cas pour le vin, et d'autres qui affirment le contraire. Il termine par écrire:

J'ai entendu notre éminent et connu maître Abū Abdellāh Mohamed Guennūn Al-Fāsī, que Dieu ait son âme, dire que l'eau de vie que les gens du commun appellent *maḥya* provoque l'ivresse. Mais les *'ulamā*, que Dieu les bénisse, bien qu'ils s'éloignent de tout ce qui est objet de discorde et encore plus de ce qui est illicite, certains d'entre eux ne sont pas arrivés à la vérité. Et s'il savaient la vérité ils n'hésiteraient point. Dieu seul sait.

Sur le cas du café, Al-Wazzānī commence par constater qu'il n'y a pas d'accord. Ceux qui le consomment trouvent qu'il est bien et ceux qui ne le consomment pas trouvent qu'il est comme le vin, provoquant l'ivresse. Mais Al-Wazzānī a son avis la-dessus et il l'exprime:

Pour dire vrai, le café n'entraîne aucune ivresse mais a un effet actif sur l'âme. Après accoutumance, on éprouve une sensation dans le corps si on ne le prend pas, comme l'effet qu'éprouve celui qui a pris l'habitude de manger la viande cuite au safran. Il ressent un manque s'il ne le consomme pas et il ressent un effet activant lorsqu'il le prend. Mais il fait l'objet d'interdiction pour différentes raisons, parmi lesquelles on retrouve le fait que les gens qui le consomment se rassemblent pour le prendre, tournent le verre comme ils le font pour le vin, applaudissent, chantent des poèmes louant les femmes et l'amour ou citent le vin. C'est ainsi qu'ils ont l'impression de ressembler aux buveurs de vin. Il est donc illicite de le boire pour ceux qui le prennent de cette manière là.<sup>(25)</sup>

Il commence par affirmer sans équivoque que le café en lui-même n'entraîne aucune ivresse. Cette affirmation provient-elle d'un connaisseur qui a goûté au café ? Al-Wazzānī ne le dit pas, mais son attitude suggère qu'il est connaisseur en la matière. Pourtant la prise du café crée une ambiance, un contexte qui n'est pas à plaisir au goût du *faqīh*. C'est la manière de prendre ce café qui pose problème. Elle rappelle le vin, sa convivialité, la tournée du verre, le chant des louanges des femmes et de l'amour. Le rituel collectif de la prise du café crée un parallélisme entre le buveur du café et celui du vin et pousse le *faqīh* à prendre position contre la manière et non contre le produit en soi. Al-Wazzānī dit clairement que c'est dans ce contexte que le café devient illicite.

(25) Al-Wazzānī, *op. cit.*, p. 359.

Il énumère aussi d'autres pratiques et plaide contre la prise du café. Par exemple, celle qui consiste à le mélanger avec la drogue (*hshisha*) dans les lieux de rencontre des buveurs. De même que la boisson du café entraîne la promiscuité et le contact avec les femmes parce que beaucoup de femmes s'adonnent à la vente du café. En outre, la consommation du café pousse les gens à fréquenter les lieux du jeu des échecs, des gens de mauvaises fréquentations et à entendre la parole vulgaire. Tout ceci selon notre *faqīh* dissipe l'humanité (*murowa*) de l'individu. Et le vrai musulman n'est rien sans cette *mouroūa* arabe que le café menace. Toute cette ambiance et cette atmosphère que crée la convivialité de la boisson du café distraie le bon musulman de la prière collective.

Dans sa discussion du cas du café, Al-Wazzānī aborde des questions d'ordre sociologique qui relèvent du contexte et des pratiques qui accompagnent la prise du café, sans oublier l'aspect psychologique, dans la mesure où il considère que le fait d'assumer les méfaits du café et de se laisser aller par l'ambiance collective qu'il crée est une affaire de tempérament (*tab'*). Tout dépend donc de celui qui le boit. Il convient à certaines personnes parce qu'il est compatible avec leur tempérament et il ne convient pas à d'autres parce qu'il ne l'est pas. C'est contre les agissements de ces derniers qu'il faudrait le rendre illicite.<sup>(26)</sup> Al-Wazzānī termine l'examen du cas en se référant à ce qu'a rapporté un *faqīh* en disant :

Le premier qui l'a bu et a ordonné à ses compagnons de le boire afin qu'il les aide à veiller pour la dévotion est le cheikh al-Wāli le savant Abou al-Ḥassan Shaḍīlī Al-Yamanī Al-Maghribī. Al-Ouḥjoūrī a rapporté d'après Junayn, que le café était un arbre du paradis planté par sept mille anges. C'est l'arbre nommé *salwān*. Mais lorsque Dieu a chassé Adam du Paradis, l'arbre de *salwān* est descendu avec lui .... et fut jeté sur la terre d'Ethiopie<sup>(27)</sup>.

Ce parallélisme que fait ce *faqīh* cité par Al-Wazzānī, entre la destinée d'Adam et celle de l'arbre du café, montre que celui-ci porte en lui l'ambiguïté de l'homme lui-même: il est ange et démon.

Al-Wazzānī ne traite pas ce sujet à la légère. Il ne termine l'examen du cas qu'après avoir fait le tour de la question sous tous ses aspects. Lorsqu'il épuise le répertoire des dires des prédécesseurs, il se tourne vers ce qui a été composé comme poèmes sur le café, en citant ceux qui le condamnent et ceux qui en font l'éloge. Mais en invoquant de long poèmes qui font l'éloge du café on se rend compte qu'implicitement Al-Wazzānī n'est pas de ceux qui le condamnent. L'argument qui l'incline vers cette attitude est important: le café aide l'ascète à méditer et prier. Toute la rationalité de la discussion d'Al-Wazzānī tourne autour du fait que tout dépend de l'usage que l'on fait du café. Un usage orienté vers les

(26) Al Wazzānī, *op. cit.*, p. 360.

(27) *Ibid.*, p. 360.

plaisirs et la distraction dans la convivialité plaide en sa défaveur, par contre l'usage orienté vers la dévotion plaide en sa faveur<sup>(28)</sup>. Tout dépend donc de l'intention du buveur.

La négociation caractérise ainsi l'examen de ces innovations introduites dans la communauté musulmane et imposées par l'usage.

## 5 - DROIT COUTUMIER ET NÉCESSITÉ SOCIALE.

Une pratique coutumière (*'urf*) diffère d'une innovation (*bida'*). La première est mise en place par l'usage. Elle s'impose par le fait qu'elle est l'expression du contexte local. Le droit coutumier, ensemble de normes et de lois coutumières, est l'expression de l'organisation sociale au niveau de la localité. Canonisant les nuances des faits et des pratiques produites dans une localité donnée, ce droit coutumier pourrait varier d'une tribu à une autre.

En général, l'oralité est le support du droit coutumier. A l'exception de quelques droits coutumiers qui sont écrits<sup>(29)</sup>, la plupart sont oraux. véhiculés par l'oralité, échappant au code de l'écrit et sa rationalisation, ils s'inscrivent dans le changement social, dans le savoir faire et dans la rationalité locale. Les *nawāzil* demeurent pourtant des questions posées oralement au *faqīh*. Mais en enregistrant par écrit les questions et les réponses, ces *nawāzil* canalisent et rationalisent les coutumes transmises par la voie orale. Là, l'écriture fonctionne comme un mécanisme d'intégration au sein des canons de l'écrit, de ces faits divers véhiculés par l'oralité.

Le droit coutumier qui régit la vie sociale, économique et politique des tribus, répond à une nécessité sociale dictée par les stratégies du mode de production local. Le *khammās* est un exemple de coutume qui s'articule avec le mode de production local. Le *khammās*, pratique coutumière qui revient à donner le cinquième de la récolte à celui qui travaille la terre reflète un mode de fonctionnement du système agraire. Le statut de l'agriculture dans la société tribale et guerrière rend le *khammās* nécessaire. La valeur des hommes dans cette société se détermine par la capacité de défendre le terroir de leur tribu par la prise des armes dans les conflits tribaux et avec le *Makhzen*. Les notables sont ceux qui

(28) En dénonçant la décadence *fatwā* et par conséquent de ce choix raisonné au début de ce siècle, Al-Hajwi écrit sur l'attitude des *foqahā* qui ont rendu le café illicite: "je suis étonné de ces *fatwā* qui sont prononcées par ces temps obscurs. J'ai vu une *fatwā* de l'*imām* Snoussi qui rend le café illicite... et une autre de l'*imām* Ibn Ghāzi qui rend l'eau de vie que fabriquent les juifs pour la boire licite. Les deux *imāms* se trompent parce qu'ils ne connaissent pas ces choses sur lesquelles ils se sont prononcés. Celui qui a dit que le café est illicite a justifié ceci par le fait que le café provoque l'ivresse, alors que ce n'est pas vrai.... Et Ibn Ghāzi a considéré que l'eau de vie ne provoque pas l'ivresse alors que c'est faux...", Al-Hajwī Tha'ālibi, *Al-fikr as-Sāmi*, Vol. 2, p. 513.

(29) Mais il y aurait une exception au sud du Maroc où on retrouve une écriture du droit coutumier. Cette écriture n'est-elle pas un défi à la loi écrite ?

gèrent les conflits et prennent les armes. Par conséquent, le travail de la terre est assuré par ceux qui travaillent en recevant le cinquième de la récolte. Le *khamās* est donc une nécessité, qui n'a pas échappé au *faqīh* qui la justifie par le principe de nécessité qui fait passer ce qui n'est pas permis (*aḍ-ḍarūrat tubīhu al-maḥdūrāt*).

Al Wazzānī écrit : «cheikh Abu Ali Ben Raḥḥāl a dit...celui qui annule le contrat du *khammās* qui est devenu courant se trompe, même lorsqu'il s'agit de donner au *khammās* l'habit et autres choses que lui donnent les gens du pays, et ce parce que c'est une nécessité»<sup>(30)</sup>. Le *faqīh* devait faire face à la coutume ('*ada*), au droit coutumier ('*urf*) et aux problèmes sociologiques qui se posent dans une société musulmane. Selon Berque, il y aurait deux tendances qui se dégagent dans l'attitude «du juriste devant la coutume. L'une orthodoxe, consciente. L'autre qui consiste, si j'ose dire, à avaler en fermant les yeux»<sup>(31)</sup>; d'où la flexibilité de la jurisprudence, qui finit par accepter ce qui est imposé par l'usage et qui est devenu coutume. Devant la nécessité sociale qui fonde la coutume, le *faqīh* capitule. Le juge accepte le *khammās*, coutume qui a résisté en Afrique du Nord, au nom de l'adage malékite qui dit: «les nécessités rendent licites les interdits». Le principe de nécessité (*ḍarūra*) ouvre la voie à un droit pragmatique.

## 6 - CONCLUSION: FLEXIBILITÉ DE LA MÉTHODE ET HISTORICITÉ DU DROIT

Bien que pour les trois types de thèmes, les croyances populaires, les innovations et les droits coutumiers, Al-Wazzānī adopte des opinions différentes qui vont du compromis difficile à la nécessité en passant par la négociation, l'approche demeure la même.

On constate la flexibilité de la méthode. Tout en relatant un réservoir référentiel de dires pour y faire cadrer les cas, le *faqīh* actualise implicitement le réservoir des dires des prédécesseurs. Il déploie tous les subterfuges et les astuces jurisprudentielles pour traiter le cas et formuler une réponse. L'examen du cas d'espèce devient une véritable exploration archéologique dans la textualité de la jurisprudence où se sont déposés les dires des prédécesseurs et où le raisonnement analogique (*qiyās*) est poussé à ses limites. Le *faqīh* est soucieux de rapporter avec érudition les positions des prédécesseurs. Rien n'est oublié. Même leur silence est évoqué. Lorsqu'ils n'ont rien dit, cela veut dire que la pratique n'était pas d'usage durant leur temps. Toutefois, si le questionnement n'a pas de limite, l'argumentation du *faqīh* qui se fonde sur la chaîne de la transmission du savoir a ses limites: celles des textes et des dires des prédécesseurs.

(30) Al Wazzānī, vol. 6, p. 357.

(31) Berque, *Essai sur la méthode...*, op. cit., p.33.

Dans le procédé d'argumentation, une place importante est réservée au compromis et à la négociation. Le *faqīh* est sensible à la nuance et aux différents aspects du cas qu'il lui est présenté. Rien n'est traité avec désinvolture ou avec une rigidité dogmatique. Toutes les questions sont discutées et reçoivent une réponse. Un parcours de la table des matières du *Nawāzil* montre que les sujets varient et reflètent la diversité de la vie sociale et économique. La méthode jurisprudentielle est mise au service des questions que se posent les musulmans qu'il s'agisse de croyances populaires, d'innovation ou de coutumes. En outre, le répondant qu'est le *faqīh* met son service et son savoir au service des questionnements du sens commun et des pratiques de ceux qu'il nomme les gens du commun (*'amma*).

Par ailleurs, les *nawāzil*, littérature écrite, constituent une rationalisation par l'écrit des pratiques sociales. L'écriture est une manière de canaliser la coutume et l'usage et de domestiquer les croyances populaires. Ils révèlent un effort d'enregistrer par l'écrit tous ces cas d'espèces et de les inscrire dans la pratique judiciaire, les intégrant ainsi dans la chaîne de la transmission du savoir<sup>(32)</sup>. Le *faqīh* ne se contente pas de répondre à la question oralement, vu que l'oralité est éphémère, il veut fixer par l'écrit certains usages et pratiques pour les intégrer et les enfermer dans le discours jurisprudentiel, tout en extirpant ce qui n'est pas conforme à la loi islamique.

Les *nawāzil* témoignent de l'historicité de la norme juridique, d'un droit instantané et collé au social, opérant dans une société qui a toujours recours au questionnement sur le droit. Ils montrent aussi que la norme juridique, tout en demeurant sur le terrain de la loi islamique, est négociée et constamment actualisée dans les limites du pensable.

**Rahma BOURQIA**

Faculté des Lettres - Rabat

### ملخص

يتطرق هذا المقال، عبر دراسته ل نموذج من نصوص النوازل في القرن التاسع عشر، لليونة المعايير القانونية ومدى خضوعها لتأثير التطورات والتحويلات التي يعرفها المجتمع الإسلامي. يفحص الفقيه النازلة وهو مسلح بترسانة من الآليات الفقهية التي تمكنه من التفاوض المستمر مع مستجدات الحياة الاجتماعية للناس ومع ما تفرضه البيئة الاجتماعية والاقتصادية. كما يعرض المقال قراءة لبعض الظواهر التي يبدو من خلالها هذا التفاوض كالمعتقدات الشعبية وبعض الظواهر الجديدة في المجتمع الإسلامي والممارسات الاجتماعية التي يقننها العرف.

(32) Soulignons le fait que l'écriture elle-même est un processus intégrateur.





**COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES**

**RESEÑAS BIBLIOGRAFICAS**



**Masashi Haneda & Toru Miora** (eds.), *Islamic Urban Studies. Historical Review and Perspectives*, London/New York, Kegan Paul International, 1994, XVII, 365 p.

En 1988 démarrait à "l'Institut de la Culture Orientale" de l'Université de Tokyo, sous la direction de Yuzo Itagaki, un vaste programme de recherche fondé par le ministère japonais de l'Education, de la Science et de la Culture, et intitulé : "L'urbanisme en Islam : Etude comparée". 24 groupes de travail, environ 120 chercheurs appartenant aux humanités, aux sciences sociales et aux sciences de la nature; plus de 200 séminaires et 2 colloques internationaux tenus en 1989 et 1990. Ces chiffres signalent l'envergure du programme, et le livre que nous présentons en est l'un des fruits concrets. Il s'agit d'un ouvrage collectif publié en japonais en 1991, puis traduit en anglais.

Le titre nous prévient déjà qu'il s'agit d'un aperçu général sur la recherche concernant le phénomène urbain dans le monde musulman. Il s'agit en fait d'une histoire de la recherche historique traitant du phénomène en question; et cet objectif est réalisé à travers cinq études, assorties de bibliographies étoffées, et consacrées respectivement au Maghreb, au Mashriq, à la Turquie, à l'Iran, et à l'Asie Centrale, et ce par des auteurs spécialisés dans ces régions. Ces études diffèrent par leur allure et leur densité, mais semblent répondre à un questionnaire implicite qui s'articule autour de quelques soucis constants :

- Périodiser la production existante;
- souligner l'appartenance géographique et culturelle des travaux réalisés
- relever les travaux fondateurs;
- relever les grands thèmes et centres d'intérêt, notamment les formes spatiales, les institutions et les structures économiques et sociales;
- suivre l'évolution du concept de "ville islamique".

Le lecteur retient en premier lieu une exhaustivité géographique inhabituelle, car le monde musulman est effectivement embrassé dans ses différentes composantes régionales, ce qui évite l'habituelle confusion entre aire arabe et aire islamique; et offre la possibilité de comparaisons fécondes. A un autre niveau, l'ouvrage ne souffre pas du handicap habituel lié aux cloisonnements linguistiques et aux rapports centre/périphérie, à savoir la méconnaissance des travaux effectués par les chercheurs des pays musulmans, notamment ceux qui n'ont pas été publiés dans les principales langues occidentales. Sont évoquées ici les recherches, parfois inédites, écrites dans différentes langues autochtones, et évidemment, la recherche japonaise qui a déjà produit des travaux importants, notamment sur l'histoire des villes du Mashriq, de la Turquie, et du monde iranien.

L'historiographie de la ville islamique nous met devant un paradoxe géographique de taille. Le Mashriq, fut le lieu de naissance de l'Islam et du modèle

urbain. Mais c'est à partir de la ville maghrébine que l'orientalisme français élaborera le concept de "ville islamique".

Masatoshi Kisaichi décrit de manière très fouillée les grandes étapes de ce mouvement. C'est l'occupation d'Alger qui lance la recherche française, dans le cadre d'une tradition inaugurée par Bonaparte en Egypte. "L'Exploration scientifique de l'Algérie" produit 39 volumes, avec une approche multi-disciplinaire. Les travaux spécifiques sur la vie urbaine sont d'abord entrepris par des amateurs, officiers, fonctionnaires coloniaux et interprètes; puis on assiste à la structuration progressive de sociétés savantes qui restent prisonnières de vues privilégiant l'époque romaine et associant la période islamique à l'antagonisme entre citadins et nomades. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la recherche s'oriente vers les villes de Tunisie et du Maroc. "La Mission scientifique", créée en 1904 gère les travaux qui aboutissent à la publication des onze volumes de la collection "Villes et tribus du Maroc". Détail chronologique important : c'est au cours des années 1920 que le concept de "ville islamique" est progressivement élaboré par les frères Marçais, G. von Grunebaum, R. Brunschwig et L. Massignon. Celui-ci laisse son enquête magistrale sur les corporations marocaines, G. Marçais publie son Manuel d'art musulman (1926), et R. Le Tourneau son classique Fès avant le Protectorat (1949).

A partir de 1956, c'est l'ère des indépendances. Paraissent des travaux réalisés par des auteurs maghrébins tels que M. Dawud<sup>(1)</sup>, M. Nasiri, A. Ben Talha et M. Marzuqi. Et au cours des années soixante, la recherche anglo-américaine remet en question le concept de "ville islamique", et ce à travers des études consacrées au Mashriq. Deux colloques font date, l'un tenu à l'Université d'Oxford en 1965, le second à l'Université de Californie l'année suivante. On retiendra notamment les approches et arguments de S. Stern, A.H. Hourani, G. Lapidus, S.D. Goitein et J. Abu-Lughod. Mais au cours des années soixante-dix, la ville maghrébine attire des travaux historiques anglo-saxons imprégnés par la démarche anthropologique, notamment ceux de K. Brown sur Salé et R.I. Lawless et G. H. Blake sur Tlemcen. Dans le même mouvement s'inscrivent les recherches de l'anthropologie interprétative américaine, avec des auteurs tels que C. Geertz, D. Eickelman, et L. Rosen. Et depuis une vingtaine d'années, la recherche marocaine connaît un début d'accumulation au niveau des monographies d'histoire et de géographie urbaines.

Dans l'étude consacrée au Mashriq, le lecteur a droit à un panorama organisé en trois ensembles (Iraq, Syrie, Egypte), et dans chacun de ses ensembles un aperçu

(1) L'ouvrage important de M. Dawūd sur Tétouan est signalé ici dans le cadre de l'émergence des études urbaines marocaines. Or il serait utile de distinguer entre, d'un côté les débuts de la recherche universitaire moderne, et d'un autre côté une tradition d'historiographie urbaine qui remonte au Moyen Age, mais qui a connu, au cours du Protectorat, un certain renouvellement qui pourrait être lié au contact avec les chercheurs européens, mais aussi à une volonté d'affirmer une identité culturelle menacée. M. Dawūd appartient plutôt à ce mouvement, après des auteurs tels que A. Jirarī (Rabat), M. Saddīqī (Essaouira), M. Kānūnī (Safi) et M. Sūsī (Iligh).

sur les principales villes. Relevons la densité des dossiers réservés à Bagdad, Damas, Alep, Jérusalem et la capitale égyptienne. Toru Miura souligne l'ampleur et le renouvellement des travaux consacrés à l'espace de la ville médiévale; l'investigation archéologique européenne, relayée dès les années soixante-dix par des institutions scientifiques locales, a pu mettre à profit l'abondante littérature historiographique et topographique léguée par l'époque en question. Apparaît aussi l'accumulation réalisée dans l'étude des structures sociales, des mouvements populaires et de la vie quotidienne. Le constat est encore plus frappant pour la période ottomane qui a laissé des documents d'archives dont le chercheur ne trouve pas l'équivalent au Maroc.

Concernant la ville turque, traitée par Kayoko Hayashi, il faudrait rappeler la qualité des travaux qui y ont renouvelé le dossier des corporations de métiers. La majorité des études urbaines récentes ont privilégié la perspective de l'histoire économique et sociale à partir des archives ottomanes. Certains travaux récents se sont intéressés aux structures spatiales et sociales des villes moyennes d'Anatolie. La capitale Istanbul est traitée dans les études consacrées au processus de modernisation de l'Empire Ottoman.

Au niveau iranien, Masashi Haneda montre que la recherche a souligné l'originalité de l'espace urbain dans cette région, la nature régionale des villes et leur tendance à la décentralisation. Différents travaux ont d'abord privilégié une perspective de géographie historique et d'histoire de l'architecture. D'autres éclairages ont été apportés à la connaissance de l'administration urbaine, des notables et des mouvements populaires.

Pour ce qui est de la ville d'Asie Centrale, Hisao Komatsu montre la prépondérance de la recherche russe relayée par les travaux soviétiques inspirés par les schèmes marxistes. Ceux-ci se sont intéressés particulièrement aux échanges commerciaux, aux rapports villes-nomades, et à l'investigation archéologique. La dimension islamique a été généralement ignorée; on a surtout parlé de "villes médiévales", qualifiées de "féodalisme oriental".

Au-delà des variations thématiques et régionales qu'en est-il du concept de "ville islamique"? Il est significatif que la question a particulièrement retenu l'attention de deux auteurs. Dans le chapitre sur l'aire maghrébine, M. Kisaichi a décrit et critiqué le contenu du concept tel qu'il fut élaboré par l'approche orientaliste. Celle-ci s'est caractérisée par son a-historicité, sa définition négative de la ville islamique, et sa référence implicite à la ville européenne et au modèle weberien. Et depuis les années 1960, différents aspects du dossier ont été renouvelés ou reformulés, c'est le cas notamment de l'autonomie urbaine. Quant à Toru Miura, qui a traité du dossier du Mashriq, il a aussi rédigé la conclusion de l'ouvrage collectif, avec un effort de "réinterprétation" et l'ambition de dessiner de nouvelles perspectives. La ville comme système de référence; comme espace; comme

carrefour d'hommes, de biens et d'informations; comme entité associative; comme symptôme révélateur de changement historique; et enfin comme ensembles de traits culturels, mentalités et valeurs. Tels sont les grands axes proposés, avec une volonté de quitter le terrain de la vulgate, afin de redéployer l'investigation sur l'historicité du phénomène urbain dans le monde islamique à partir des acquis récents des sciences sociales.

Au total, cet ouvrage d'équipe devrait constituer un instrument précieux pour les études urbaines, non seulement pour les historiens mais aussi pour différentes sciences humaines, surtout si l'on considère que l'ouverture sur les différents dossiers qui y sont abordés devrait aider à enrichir la démarche monographique qui combine parfois la collecte documentaire avec un aperçu fragmentaire de "l'état des lieux".

**Abdelahad SEBTI**

Faculté des Lettres

Rabat

**Ahmed Siraj**, *L'Image de la Tingitane. L'historiographie arabe médiévale et l'Antiquité nord- africaine*, Rome, Ecole Française de Rome, 1995, 732 p.

Mobiliser les sources arabes du Moyen Age pour écrire une histoire de l'Afrique du Nord antique, notamment romaine, contribuer à l'étude du "passage de l'antiquité au haut Moyen-Age en Afrique du Nord", tels sont les objectifs que l'auteur se propose dans cet ouvrage, à l'origine thèse de doctorat soutenu en 1993 à l'Université de Paris I. Au niveau de la délimitation géographique, A. Siraj a choisi l'actuel Maroc septentrional, c'est-à-dire "la province administrative de Maurétanie Tingitane comprise dans le triangle traditionnel Sala- Volubilis- Tanger, plus toute la côte septentrionale qui représente un trajet traditionnel des navigateurs anciens, et la partie séparant la Tingitane de la Césarienne, partie qui correspond au Maroc oriental". Quant aux sources, elles s'étalent du VII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles.

L'auteur commence par une longue présentation des textes. On y distingue sources historiques et sources géographiques; et chacun de ces deux ensembles est l'objet d'une classification thématique et géographique. Tous les auteurs ont droit à une notice complétée par une bibliographie circonstanciée en notes infrapaginales. Ensuite l'auteur nous livre un inventaire de textes, dans la version originale arabe et avec une traduction française. Le champ thématique se précise, puisque le corpus est regroupé en deux ensembles : textes relatifs à l'histoire ancienne du Maghreb, et textes relatifs à la géographie historique du Maghreb Extrême, avec un intérêt focalisé sur les itinéraires et les localités.

Un deuxième moment est consacré à l'étude du mode de présence du Maroc antique préislamique dans les sources sus- mentionnées. L'historiographie exprime un rapport de conquête. Apparaît un Maghreb ignoré, objet d'une appropriation violente. A. Siraj passe en revue des traditions attribuées au Prophète; elles louent la terre de la nouvelle province, et en déprécie les hommes. On y décèle sans doute des enjeux liés à la conquête, et des échos de courants politico-religieux qui ont émergé à l'époque. L'historiographie arabe entretient avec le Maghreb un rapport marqué par l'ignorance et l'indifférence, et c'est Ibn Khaldūn qui semble inverser cette tendance et réhabiliter le Maghreb comme entité historique. Quelle image retient-on des textes? Des données fragmentaires; peu de données concrètes sur les populations, les ressources, les pouvoirs et la culture; plus de récits à coloration mythique où apparaissent des personnages de conquérants tels qu'Alexandre le Grand, ou des lieux imaginaires tels que *Wādī ar- Raml* ou *Madīnat an- Nuḥās.*

Ensuite nous passons au moment fort de l'ouvrage, à savoir une étude de géographie historique, avec deux volets déjà annoncés dans l'inventaire des textes, c'est- à- dire les itinéraires et les villes. Dans l'ensemble, les textes arabes sont pris comme point de départ; A. Siraj les confronte de manière précise et argumentée, avec les connaissances accumulées par la recherche en matière d'histoire et d'archéologie marocaine. A chaque niveau de l'étude, l'auteur dégage des sources-



repères; les données sont à maintes reprises visualisées par des cartes, et des tableaux qui permettent de mieux voir les variantes que différents textes proposent pour un même dossier. L'auteur adopte souvent une démarche prudente, préférant dans le détail aligner des hypothèses et indiquer des lieux de prospection pour de futures enquêtes archéologiques.

Au niveau des itinéraires, nous suivons dans un premier temps les côtes. D'abord celle de la Méditerranée. C'est la description d'al-Bakrī qui sert ici de support principal. Avec, en amont, des sources antiques telles que Ptolémée et l'*Itinéraire d'Antonin*, se confirme la continuité de l'occupation des sites maritimes entre Tanger et la Moulouya. La côte du détroit de Gibraltar a fait l'objet d'une description précieuse qu'al-Bakrī attribue à al-Warrāq (X<sup>e</sup> siècle), et qui pourrait être la description la plus ancienne rédigée par un géographe maghrébin. Ensuite sont passés en revue les sites jalonnant la côte qui s'étend de Tanger à Sala.

A. Siraj entreprend l'étude des itinéraires terrestres à partir de quelques thèmes qui posent de véritables problèmes pour la connaissance de l'époque. La description d'al-Ya'qūbī est utilisée pour tenter de mieux percevoir l'itinéraire de la conquête islamique. C'est un itinéraire nordique, qui emprunte les chemins du Rif, et aboutit à Tanger, base des offensives militaires dirigées vers le sud du Maroc et la péninsule ibérique. Par contre, l'utilisation du couloir de Taza semble avoir été très irrégulière. Est aussi posé le problème de la liaison terrestre entre la Maurétanie Tingitane et la Maurétanie Césarienne. L'auteur constate à ce propos qu'il y avait entre les deux provinces "un territoire qui s'étendait sur plus de 300 km, qui échappait à l'autorité et au contrôle militaire des Romains, mais qui est considéré par les écrivains anciens comme faisant partie, géographiquement de la Maurétanie occidentale" (p. 408). La zone qui s'étend de Taza à Tlemcen est ainsi demeurée sous le contrôle des tribus locales; et le grand commerce de la Tingitane empruntait plutôt la route maritime, plus aisée et plus rentable. Par ailleurs; à partir d'un échantillon (Zilil et sa région), l'auteur montre l'utilité d'une géographie maraboutique, pour la découverte des sites antiques. On découvre ainsi deux types de processus, "celui d'une sacralisation d'un site antique à travers l'installation d'un marabout, et celui du rejet d'un site antique" (p. 459).

L'auteur entreprend enfin un "catalogue des villes et des localités". Il distingue quatre types de localités. Celles-ci peuvent être présentées comme antiques par les sources arabes; mais leur antiquité est alors établie, non confirmée, ou infirmée. Mais il y a aussi les localités pouvant être antiques, même si les sources arabes attribue leur naissance à la période islamique. Deux sources sont mises en relief : la description d'al-Bakrī et, en aval, celle de Léon l'Africain. A. Siraj consacre à chaque ville ou localité, une notice dans laquelle il aborde différents aspects tels que l'emplacement et l'étymologie des toponymes. Certains cas reçoivent un éclairage plus circonstancié. L'examen serré des sources permet de voir par exemple que le

nom de Tanger désignait la ville mais aussi une grande province, et certaines sources sont allées jusqu'à confondre Tanger et Volubilis (p. 497).

L'ouvrage est donc le fruit d'un gros effort d'érudition; l'architecture d'ensemble est d'une grande clarté. Mais le lecteur garde en même temps une nette impression de décalage entre le niveau de l'inventaire et celui de l'analyse d'ensemble. Prenons la question de l'historiographie. La présence de la période antique y est définie par le manque, et on en conclut la prédominance du sentiment religieux. Le rapport avec l'âge antique n'est pas envisagé dans sa cohérence; A. Siraj parle même de "pauvreté des connaissances archéologiques" chez l'historien de l'époque, alors que "le géographe, lui, en homme de terrain, était mieux placé pour considérer les réalités archéologiques"(!), comme si l'archéologie ou les ruines sont des catégories qui vont de soi. Différentes données historiographiques et géographiques auraient mérité d'être envisagées dans le cadre d'une géographie imaginaire. Ces remarques ne seraient pas légitimes si l'auteur ne s'était pas autorisé, par moments, des formulations théoriques peu convaincantes. Il parle d'écrire une "histoire rétrospective", pour désigner simplement une situation assez courante, celle où le chercheur est amené à étudier une époque à partir de sources nettement postérieures. Les définitions proposées pour distinguer "histoire", "image" et "mémoire" ne semblent pas être le fruit d'une élaboration testée dans le corps de l'ouvrage.

Par ailleurs, le lexique des sources aurait mérité une plus grande attention, au niveau de l'étude des itinéraires et des centres urbains. Le lecteur aura remarqué que l'usage des termes "ville" et "localité" n'est pas soumis à une distinction approfondie; et l'expression de ville "moderne" est utilisée lorsque les sources arabes désignaient des créations de l'époque islamique. Regrettons, au niveau typographique, une densité inattendue de coquilles; celles-ci en arrivent parfois, mais rarement, à toucher le niveau du contenu, lorsque "journée de marché" veut dire en fait "journée de marche" (p. 373).

Mais ces observations ne remettent point en cause l'importance de l'ouvrage au niveau de sa contribution à la géographie historique du Maroc<sup>(1)</sup>, et au niveau des contacts féconds qu'il établit entre "Antiquité" et "Moyen Age", et entre historiens et archéologues.

**Abdelahad SEBTI**

Faculté des Lettres

Rabat

---

(1) Signalons à ce propos que l'auteur anime un groupe de géographie historique, domicilié à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Mohammedia, et auquel participent des historiens antiquisants et médiévistes appartenant à diverses universités marocaines.



**Mohammed AL-MANOUNI** : *La civilisation mérinide* (en arabe), Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, série : Essais et Études n° 20, 1996, 588 pages.

Après plus de vingt ans, voici une édition revue et augmentée du livre de Mohammed Al-Manouni sur "la Civilisation mérinide".

Point n'est besoin de présenter aux lecteurs d'*Hespéris-Tamuda* le professeur M. Manouni dont les études sur la civilisation marocaine au Moyen-Age aussi bien qu'aux temps modernes font autorité. Archiviste et historien de talent, M. Manouni n'a pas cessé, de publication en publication, de nous orienter vers les fonds d'archives - privées ou publiques - et de mettre à notre disposition une documentation de première main susceptible d'enrichir notre connaissance de diverses phases de l'histoire marocaine.

Les travaux présentés dans ce livre avaient été publiés antérieurement sous forme d'articles, mais ils ont été largement révisés, actualisés et complétés pour s'intégrer à ce recueil où l'on trouve par ailleurs des apports nouveaux comme ceux relatifs aux sciences islamiques et aux savants de l'époque mérinide (pp. 263-371).

Le fil conducteur de ces études claires, homogènes et bien documentées est la quête des "spécificités" de la période mérinide et son "originalité" dans le processus historique marocain. Mais la recherche des composantes de "l'identité marocaine", ses caractéristiques et ses fondements tels qu'ils se sont élaborés pendant cette période, est la thèse qui sous-tend l'ouvrage. Ce sont les Mérinides qui, en échouant dans leur tentative de réincarnation de l'empire de l'Occident musulman tel qu'il fut sous les Almohades, vont se replier sur le Maroc et le doter de plusieurs traits caractéristiques permanents qui se maintiendront jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. "La nouvelle organisation de l'Afrique du Nord où s'est constitué l'Etat marocain d'une manière nouvelle date de l'époque mérinide. Et c'est à cette période que revient la consolidation de plusieurs traditions et coutumes marocaines et la coordination de la législation marocaine" (p. 18).

Le livre renferme quatorze chapitres repartis en quatre parties, à savoir:

- 1 - "Fès la Nouvelle et ses environs" (pp. 23-78).
- 2 - "Les institutions de l'Etat mérinide" (pp. 79-230).
- 3 - "L'histoire de la pensée islamique et de l'intrus à l'époque mérinide" (pp. 231-514).
- 4 - "Divers sujets objectifs" (515-570) où l'auteur traite de la fête de la Nativité du Prophète et de la description du Maroc à l'époque d'Abū I-Ḥassan le mérinide.

Après une brève introduction où les aspects de la décomposition de l'Empire almohade sont rappelés et une synthèse méthodique de l'histoire mérinide donnée

(pp. 11-19), l'auteur nous donne une description systématique et vivante de Fès la capitale dans sa genèse, ses extensions, ses monuments, leurs fonctions et leur organisation. Sans oublier de tirer profit de l'observation des monuments mérinides encore sur place, l'auteur se base essentiellement sur une riche documentation arabe, (parfois épigraphique), et sur des textes inédits tels que les *hawala-s* des biens habous. Cette dernière documentation n'était pas à la portée de certains historiens des monuments de Fès (par ex. Boris Maslow, A. Bel). En fait l'auteur place cette étude dans la longue durée, en élargissant son enquête aux temps modernes.

Dans la deuxième partie l'auteur jette la lumière sur les institutions mérinides. Ainsi sont décrites l'organisation du gouvernement central et provincial, l'organisation militaire, l'organisation économique, les principes de l'Etat ainsi que ses relations avec l'Orient musulman. L'auteur conclut en ce qui concerne l'administration centrale que "la politique des Mérinides avait - dans une large mesure - un aspect populaire. Parmi leurs traditions dans le domaine administratif, on trouve la consultation des représentants du peuple avant de procéder à des nominations aux fonctions religieuses" (p. 93). On ne sait si cette assertion s'applique à la période mérinide tout entière, et on se demande à quel point la politique religieuse mérinide s'accordait véritablement avec ce principe.

Les ressources de l'État mérinide ressemblent à celles des autres États musulmans. L'auteur s'arrête longuement sur le problème de la fiscalité, très lourde malgré les réformes entreprises par certains sultans et notamment Abū l-Ḥassan. La multiplicité des prélèvements et le système de perception rendaient la politique fiscale particulièrement impopulaire. Quant aux dépenses de l'État, elles étaient "énormes" et "extraordinaires". De très nombreux biens habous, des personnes aussi bien que des rois, étaient destinés aux œuvres sociales et religieuses". Le sujet des *habous* mériterait d'être mieux étayé ou discuté, d'autant plus que l'auteur en fait un point assez important d'une hypothèse intéressante sur leur rôle capital dans l'économie et dans la cohésion de la société mérinide.

Toujours précis et solidement documenté, l'auteur aborde le problème de la métrologie et du système monétaire mérinides. C'est une étude assez solide et pleine de finesse qu'il nous livre. La question de la falsification des monnaies est traitée, me semble-t-il, trop vite, et d'une façon qui laisse un peu le lecteur sur sa faim. On aurait aimé que l'auteur s'arrête plus longuement sur son impact sur l'économie et la société tout entière. L'économie mérinide est traitée hâtivement, sans doute parce que "les sources disponibles ne permettent pas d'éclairer de façon satisfaisante les questions économiques", et "nos connaissances sur le commerce extérieur ne dépassent pas l'époque d'Abū l-Ḥassan et d'Abū 'Inān" (p. 143). En réalité, beaucoup de progrès ont été faits dans ce domaine depuis la contribution de M. Manouni à ce sujet, et l'on a une vision relativement claire des relations du Maroc mérinide avec le Soudan aussi bien qu'avec les pays européens.

Malgré leur souplesse, les institutions mérinides deviennent rigides et tendent à se scléroser. Certains sultans tardifs ont essayé de "revoir l'organisation gouvernementale mérinide" et d'entamer des tentatives de réformes dont les aspects théoriques nous sont dressés par certains scribes du palais. Mais la réalisation concrète de ces réformes fut entravée par le déclin général de l'État marocain.

Cette partie est la plus riche du livre par la précision de l'abondance des données qui sont présentées avec clarté. Cependant c'est une image un peu statique du pouvoir et de l'administration mérinides que l'on en retire. La description des rouages gouvernementaux pourrait rendre de meilleurs services, et la spécificité des institutions mérinides serait mieux perceptible si l'auteur avait opté pour une étude comparative de l'organisation mérinide avec celle des autres pays musulmans contemporains, et en particulier avec celles des Nasrides.

Parmi les traditions nouvelles qui ont vu le jour sous les Mérinides, on peut citer l'instauration des relations au niveau gouvernemental entre le Maroc et l'Orient musulman, et surtout avec l'Égypte (pp. 167-230). Ces relations qui se sont intensifiées sous le sultan Abū l-Hassan sont envisagées principalement sous l'aspect d'ambassades, et d'échanges de cadeaux, qui dévoilent les enjeux souvent dissimulés par les chroniques, tel que la recherche de légitimation des Chérifs des Lieux Saints par les Mérinides (p. 207).

On note que les textes relatifs à ces relations, qu'ils soient orientaux ou émanants des auteurs maghrébins (Ibn Khaldūn en premier lieu) sont analysés avec une remarquable acuité. Peut-être ce thème méritait-il d'être traité séparément au lieu d'être incorporé dans la partie traitant de institutions mérinides.

C'est dans la troisième partie, "Histoire de la pensée islamique" que l'auteur passe en revue les conditions de l'épanouissement culturel sous les Mérinides, les structures de l'enseignement et les matières enseignées, les courants culturels, les origines de l'identité marocaine, et enfin, les relations culturelles entre le Maroc et la Tunisie.

L'auteur affirme que "la valeur de cette période - au niveau culturel - s'avère dans la participation importante du Maroc - gouvernement et peuple - au renouveau de la civilisation islamique après qu'elle ait été presque anéantie par les Croisades en Occident musulman et en Orient" (p. 18). Et après avoir rappelé les divers facteurs de l'épanouissement culturel, l'auteur s'arrête aux spécificités de l'époque mérinide. Ils se résument en "l'abandon de la doctrine almohade", "la marocanisation de l'appareil culturel dans certains secteurs" et "l'orientation plus qu'auparavant vers l'Orient et vers le Caire en particulier" suite au vide causé par la chute des centres scientifiques en al-Andalous. Ainsi, "la culture marocaine multipliait ses emprunts à l'Orient". Deux points essentiels reflètent ce phénomène: La construction des Medersas et la réforme de l'enseignement.

L'auteur jette beaucoup de lumière sur "l'institution des Medersas" (historique, construction, formes, nombre, répartition géographique, corps enseignant, financement, etc.) sans négliger les centres d'enseignement dans les campagnes marocaines (pp. 250-261).

M. Manouni consacre un grand chapitre aux sciences originales et introduites (pp. 265-373). Il donne un inventaire assez complet de toutes les sciences religieuses et profanes qui existaient au Maroc et de leurs savants respectifs. L'auteur ne donne pas moins de cent cinquante titres d'ouvrages encore manuscrits. Mais cet inventaire est autre chose qu'une sèche énumération de titres; de nombreuses références sont accompagnées d'une analyse critique fort utile au chercheur. Il n'en reste pas moins que ces références sont un outil de travail plus qu'un essai d'interprétation.

Dans un autre chapitre de cette partie, l'auteur aborde "les courants culturels dans le Maroc mérinide" (pp. 377-425). A côté de la prépondérance du Malikisme, de l'Ach'arisme et du Soufisme sunnite, la période mérinide a connu des idées nouvelles en sciences sociales, et "des courants culturels parfois divergents". On note avec un intérêt particulier l'émergence d'une conscience aiguë chez les Marocains des dangers - intérieurs et extérieurs - qui les entouraient. Cette conscience se perçoit non seulement dans leur lutte contre les groupes extrémistes ou dans la polémique anti-chrétienne ou anti-juive, mais également à travers "l'opposition écrite" émanant de certains savants, et dont le ton va de la souplesse à la sévérité à l'égard des dirigeants" (pp. 397-400).

Et puisque l'une des caractéristiques de l'époque mérinide réside dans le fait "qu'elle a pu retarder la catastrophe d'al-Andalous de deux siècles environ, grâce aux efforts déployés par le Maroc pour défendre le Paradis perdu"(19), on ne peut que se pénétrer des pages qui traitent de l'effort des "associations" et des groupes populaires qui ont pris en charge la défense de l'Andalousie et des côtes marocaines après la défaillance des derniers Mérinides. Des combattants affluaient de toutes les extrémités du Maroc. "Certains groupes réagissaient en concertation avec le Sultan d'al-Andalous et de ses chefs". D'autres accomplissaient leurs missions défensives" en coordination avec les savants de Fès, ses ascètes et ses étudiants" (420).

Cette longue période mérinide a contribué à "la construction du nationalisme marocain contemporain" (p. 437). Ce fut alors qu'apparemment les éléments constitutifs du sentiment national marocain" et "la mise en place de plusieurs traitements de l'identité marocaine": linguistique, juridiques, religieux et défensifs.

Ainsi, contrairement à la période almohade précédente où prévalait le bilinguisme arabo-berbère, la période mérinide a connu "l'unité linguistique dans le cadre de la généralisation de la langue arabe jusqu'aux extrémités du pays, à tel point qu'elle est devenue l'élément essentiel de l'unité politique du Maroc". L'unité de juridiction est assurée par le retour volontaire des marocains à la doctrine

malikite, et le recul du droit coutumier. L'unité de la doctrine religieuse s'est réalisée grâce au consensus des marocains et leur ralliement général à la doctrine ach'arite, purifiée des idées almohades. Enfin l'unité défensive, l'aspect le plus remarquable de cette unité nationale, s'est manifestée dans la réaction des marocains contre l'invasion portugaise.

La période mérinide a connu d'autres éléments de l'unité nationale qui étaient le résultat des initiatives de "la société civile" et répondaient à une profonde volonté populaire, tels que la fixation et l'organisation de plusieurs questions de procédure juridique marocaine, l'unification de la formation des esprits (suite à l'unification des manuels d'enseignement), le début de l'écriture d'une histoire nationale, (inaugurée par le *Rawḍ al-Qirtās*), le véritable essor de l'Université d'al-Qarawiyyīn, l'idée de la constitution des habous pour des institutions de caractère public, la réorganisation des relations du Maroc avec plusieurs pays d'Orient et d'Occident, l'organisation de la caravane officielle du pèlerinage, la généralisation de la célébration de la fête de la Nativité du Prophète, l'usage d'illuminer la mosquée de Qarawiyyin dans la nuit du 27 Ramadan et de faire sonner des trompettes toutes les nuits de ce mois... D'autres institutions et traditions aux menus détails, datent de l'époque mérinide, et qui, en se perpétuant "sont devenus des traits intégrés de l'âme marocaine".

Par la richesse de ses informations et sa vision synthétique concentrée, ce chapitre est une conclusion qui résume les thèses de l'auteur. Plus encore, c'est une réfutation - avec preuve à l'appui - de certaines thèses de l'école colonialiste qui niait l'historicité de la nation et de l'État marocains.

On aurait aimé que l'auteur s'arrête à ce chapitre. Les trois suivants, bien que fort intéressants en eux-mêmes, peuvent bien être intégrés dans les autres parties du livre. Ainsi l'étude approfondie de la célébration de la Nativité du Prophète (pp. 517-540) - se rattache aux courants culturels et religieux, celle relative aux relations culturelles entre le Maroc et la Tunisie hafside (pp. 441-512) se rattache, quant à elle, aux relations extérieures et peut être traitée après les relations du Maroc avec l'Orient. Quant à la description du Maroc sous Abū l-Ḥassan, elle doit logiquement figurer en appendice à la première partie du livre ou à la deuxième.

D'une façon générale, nous pouvons dire que l'effort considérable déployé par l'auteur dans son étude de la civilisation mérinide se perçoit dans son utilisation d'un nombre impressionnant d'ouvrages et de documents inédits ou lithographiés qui étaient encore jusqu'à ces toutes dernières années inaccessibles à la majorité des chercheurs. De fait, c'est le grand nombre de sources citées qui fait la solidité des dossiers traités. L'auteur nous met en contact avec un grand nombre de textes historiques inédits qu'il analyse, présente ou dont il se contente de donner les références.



Cependant, on ne peut passer sous silence que certains thèmes méritent encore une étude approfondie pour être mieux cernés (par exemple l'économie et la société mérinides, les relations avec l'Europe et avec le Soudan..).

L'une des caractéristiques de ce livre et non la moindre, est son style. Il est écrit avec une langue "économe", scientifique et assez solide où place n'est point faite au style littéraire, à la rhétorique ou au style émotionnel. Il est vrai que la dimension théorique fait défaut à cet ouvrage d'érudition, et ses idées ne sont pas assez conceptualisées. Mais qui nierait son grand apport à l'élaboration des essais de théorisation et de conceptualisation de l'Histoire mérinide qui ont vu le jour<sup>(1)</sup>. Si ces théories peuvent être révisées, modifiées ou réfutées, le livre de M. Manouni est irremplaçable parce que fondé sur une base documentaire solide.

**Mohammed CHERIF**  
Faculté des Lettres - Tétouan

---

(1) Comme la thèse magistrale de M. Kably, *Société, pouvoir et religion du Maroc à la fin du Moyen- Age*, Paris, 1986. On peut également citer les noms de:

- María Jesús Viguera, *Hechos memorables de Abū l-Hassan, sultán de los benimerines. El "Musnad" de Ibn Marzūq*, traducción y notas, Madrid, 1977.
- Manzano Rodríguez, Miguel Angel, *La intervención de los benimerines en la Península Ibérica*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1992.
- Rudolf Thodon, *Abu l-Hassan Ali (Albohacen). Merinidenpolitik zwischen Nordafrika und Spanien in den Jahren 710-752 H./ 1310-1351*, Friburgo de Brisgovia, 1973.
- Shatzmiller Maya, *L'historiographie mérinide. Ibn Khaldūn et ses contemporains*, Leiden, 1982.
- Khanboubi Ahmed, *Les premiers sultans mérinides. 1269-1331. Histoire politique et sociale*, Paris, 1987.
- Herman L. Beck, *L'image d'Idris II, ses descendants de Fās et la politique sharifienne des sultans mérinides (656-869/1258-1465)*, Leiden. New York, 1989.
- Benchekroun Mohamed, *La vie intellectuelle marocaine sous les Mérinides et les Wattasides*, Rabat, 1974. Quant aux études en langue arabe, elles sont très nombreuses, on peut citer les noms de Ibrahim Harakat, A. Zimāma, M.'I, Hariri, 'A. 'Inān, M. Abū Dayf, H. al Māhī, 'A. Chaqūr... etc.

**Femmes, culture et société au Maghreb**, sous la direction de Rahma Bourqia, Mounira Charrad et Nancy Gallagher, Vol. I, *Culture, femmes et famille* (183 p.); Vol. II, *Femmes, pouvoir politique et développement* (205 p.), Casablanca, Afrique-Orient, 1996

La société maghrébine est en train de prendre conscience qu'elle est composée pour moitié de femmes. Ni les gouvernements ni les opinions publiques ne peuvent désormais oblitérer ce constat de bon sens. Il en va à long terme de la construction d'une démocratie qui ne soit plus tronquée. A court et à moyen termes les femmes constituent une masse votante qui attire d'autant plus l'attention qu'elle se trouve au centre de toutes les mutations qui nous secouent. Le débat, il est vrai, n'est pas propre au Maghreb. La planète tout entière est en train de se réveiller avec un regard sur la femme de plus en plus humaniste et de moins en moins animal. L'humanisme inachevé de la Renaissance est peut-être en voie d'accomplissement enfin. Où en sommes-nous de ce grand élan dans nos sociétés maghrébines?

Une vingtaine d'experts, quatre hommes et seize femmes, anthropologues, sociologues, historiens et économistes marocains, américains, algériens, tunisiens, français et suédois se sont rencontrés en novembre 1991, à Tanger, pour nous aider à y voir clair. Ce sont leurs contributions qui sont ici publiées en deux volumes sous une forme aérée et dans une langue qui ne pâtit en rien des quelques erreurs de frappe ou de syntaxe qui accrochent parfois le regard. Les participants sont tous des spécialistes avérés, chercheurs érudits ou enquêteurs de terrain. Les bibliographies qui couronnent leurs propos en sont autant de preuves comme autant d'ouvertures pour les spécialistes aussi bien que pour le commun des lecteurs. Dans le premier volume, sont regroupés les analyses anthropologiques et les problèmes de la famille. Dans le second, on trouvera plutôt les éclairages sociologiques, historiques et économiques dans la mesure de leur impact sur le développement. Mais cette répartition ne vaut ici que ce qu'elle vaut en général là où les conventions universitaires exigent de tracer des limites entre les sciences humaines. La vérité est que ces dix-neuf études et le texte qui les introduit constituent un tout homogène et d'une parfaite unité. Ce recueil en effet compte moins par la diversité d'approche que par l'unité du sujet étudié, en l'occurrence la femme dans une géographie donnée, le Maghreb, dans une culture précise, l'Islam dans un moment privilégié, le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle. C'est, me semble-t-il, la seule manière de rendre compte d'un colloque si riche et si dense sans s'arrêter sur chacune des contributions, ce que cette rubrique ne permet pas, mais sans omettre d'évoquer ce qui en fait l'apport principal, ce qui est ici notre seul propos.

La femme maghrébine est au centre de tous les problèmes qu'engendrent les mutations de notre temps. Tout a commencé à changer pour elle au moment où tout paraît encore tel qu'une longue histoire l'a fait. Du côté des permanences, Rahma Bourqia montre que l'habitat dans l'Orient est toujours ce clos destiné à

protéger de l'excès d'ouverture. La femme dans la maison est le noyau reproducteur de tous les fondements. Mokhtar al-Harras et Fatima Hajjarabi en offrent deux autres illustrations, dans le cas des Anjra et du Rif central. Elaine Combs-Schilling relève la dialectique du pouvoir monarchique et de la culture sexuelle au Maroc. Le pouvoir monarchique serait une captation d'autorité comme la défloration rituelle serait une captation de la fonction de génération. Pourtant, les permanences ne sont décelables que parce qu'elles ont commencé à prendre de l'eau. Le port du *hijāb* par exemple, pour Leila Hessini est plein d'ambiguïté: "Il est remarquable, dit-elle, que la libération spirituelle des femmes qui portent le *hijāb* s'accompagne d'une libération proprement physique" (I, p. 102). Le *hijāb* n'est pas un repli. C'est un pas en avant, derrière un bouclier. Toutes les femmes du Maghreb évidemment ne vont pas du même pas. Les conditions du village de Benzū, entre Sebta et le territoire marocain, ne peuvent qu'être différentes de celles des propres parents de ces mêmes villageois qui habitent à un jet de pierre de la ligne de démarcation. Les contradictions de la société algérienne frappent de plein fouet la condition féminine, tirillée entre les conditions de vie qui sont bouleversées et les normes culturelles qui piétinent, comme le montre Sabeha Benguérine, ou entre l'attachement aux liens de la famille agnatique et les impératifs de la famille du modèle conjugal avec tous les problèmes que posent le célibat et les difficultés de faire rimer amour avec mariage, comme le montre Faouzi Adel. quant à Driss el-Guerraoui, son intervention, assise sur des chiffres éloquentes, montre quel laboratoire est le creuset fassi pour saisir les stases et les dynamismes.

Ce remue-ménage, c'est le cas de le dire, est plus perceptible encore lorsqu'on interroge le droit, l'histoire, la sociologie ou la politique. Pour Mounira Charrad, le décalage entre l'évolution de la loi dans les trois pays maghrébins est dû à l'histoire, avec une percée non négligeable en Tunisie, une manière de piétinement positif au Maroc et une dialectique de la confrontation en Algérie. Abderrazak Moulay Rachid s'interroge sur le cas du Maroc et observe que l'Etat est lui-même pris dans le dilemme. Faut-il qu'il continue de "calmer le jeu" ou bien doit-il "canaliser le changement pour mieux le contrôler?" (II, p. 64). Problème lancinant du choix politique dont Ann-Elisabeth Mayer montre qu'il n'a rien de spécifique au Maghreb et que les contradictions que vivent nos femmes et nos sociétés, lorsque la loi et les mœurs ne vont pas du même pas, ont été vécues par les Européens jusqu'à une date récente. Mais en américaine engagée dans le mouvement féministe, elle observe, à juste titre, que les femmes doivent apprendre à tourner les contradictions anti-constitutionnelles à leur avantage. L'histoire prouve en tous cas qu'il y a eu des "accidents", comme dit Zahra Tamouh. Zaineb an-Nafzawiya l'almoravide, al-Horra de Tetouan ou Khnata bent Bakkar au XVIII<sup>e</sup> siècle, ont exercé des moments de pouvoir suprême au Maroc. Plus près de nous, la libération de l'Algérie ne s'est faite que par la totale adhésion et la pleine participation au combat de la femme algérienne qui est de ce fait l'enjeu central de la confrontation qui agite le pays, comme le montre Fatima Zohra Sbai. Aziza

Medimegh Darghouth, Suzan Waltz, Salma Zouari Bouatour analysent le cas des femmes de Tunisie. L'on apprend que le mouvement islamiste a commencé à refluer parmi les tunisiennes depuis qu'elles ont pris conscience des impasses dans lesquelles il les met et depuis qu'elles ont pris la mesure de leur force électorale. On observe, par ailleurs, sur un échantillon de conseillères municipales tunisiennes, que le quotient d'efficacité parmi elles, est le résultat d'une éducation encore dominée par le patriarcat, les plus performantes de ces conseillères ayant intériorisé une forte image du père. Il est démontré aussi combien l'emploi féminin est encore fragile en Tunisie en raison des permanences culturelles et sociales autant sinon plus qu'en raison de la dépendance globale du pays. Les deux fonctions de "reproduction" et de "production" ne peuvent encore aller de paire dans la société maghrébine. Sophie Ferchiou y insiste avec beaucoup de pertinence, disant que "quoiqu'intégré à l'économie du marché du type capitaliste, (le travail des femmes) conçu comme une réadaptation de leurs activités spécifiques traditionnelles, ne sert qu'à les réduire à un sous-prolétariat international" (II, p. 129). La loi ne peut tout faire quand les mœurs ne suivent guère.

Faut-il, pour autant, continuer à se lamenter sur le sort des maghrébines? Etaient-elles, sont-elles vraiment brimées? Suzan Schaeffer Davis se pose très judicieusement la question. Elle a su voir non seulement la force et l'efficiace de nos femmes dans leur milieu, mais aussi que cette force et que cette efficiace résultent du fait qu'elles vivent entre elles et n'ont par exemple pas cette inhibition qui frappe les américaines piégées par l'éducation unisexe. Voilà une voie rarement explorée et qui est une invitation à chercher à évoluer à partir de l'acquis positif et non pas à partir des succédanés négatifs. C'est dire toute la richesse de ce recueil, sa profondeur, l'intelligence et la sympathie avec laquelle les problèmes y sont évoqués. J'espère avoir donné l'envie de le lire à tous ceux qui sont persuadés que l'accomplissement de la démocratie passe par la pleine intégration de la femme dans la gestion de notre quotidien.

**Brahim BOUTALEB**



**Muhammād ibn ‘Abdallāh al-Kīkī** : *Mawāhibu dhi-l-Jalāl fi nawāzili-l-bilādi as-sa'ibāti wa-l-jibāl*. Edité par Ahmad Toufiq, Dar al-Gharb al-Islami, Beyrouth, 1997.

On ne peut que rendre grâce au Professeur Ahmad Toufiq d'avoir pris sur lui d'éditer ce petit traité de Muḥammād ibn ‘Abdallāh al-Kīkī dont la concision rehausse la grande précision. L'auteur, suivant l'ancienne coutume, lui a donné deux titres aux belles consonances, plus pour en expliciter l'objet que pour le mieux fixer dans la mémoire. Le premier pourrait se traduire comme suit: "L'inspiration du Très-Puissant dans les *nawāzil*-s des régions de *siba* et autres montagnes". Le deuxième pourrait être libellé ainsi: "La juste interdiction de la captation d'héritage dans les régions où la Loi n'est pas appliquée".

De l'auteur, on sait seulement qu'il était un *faqīh* de la région de Demnate et qu'il est décédé en 1185 de l'Hégire (1771-1772 J.-C.). Lui-même dit avoir achevé de composer son traité en 1173 (H.). Il était donc contemporain de Sīdī Muḥammad ibn ‘Abdallāh. Peut-être n'était-ce pas là un effet du hasard. On sait que ce grand sultan, *faqīh* et lettré lui-même, s'est préoccupé de réformer les interprétations et les pratiques judiciaires de son temps. Avec al-Kīkī, nous avons comme un relais de ces préoccupations dans "une région de *siba*" ou "région où la Loi n'est pas appliquée". Il s'agit ici du Haut-Atlas central dont Demnate est une des portes vers le nord.

Le traité est fermement et clairement composé. Une introduction en expose l'objet qui se déroule ensuite en cinq petits chapitres. Dans le premier, sont rappelées les règles fondamentales de la jurisprudence musulmane. Il y en a onze d'après l'auteur. Dans le deuxième, est évoquée la place de la femme dans la *Sharī'a*. Dans les trois derniers, l'auteur s'attaque à la question qui l'intéresse, celle du détournement de l'héritage des femmes par leurs proches, soit au titre d'une jouissance prolongée, soit par donation prétendument consentie; ce que la loi musulmane interdit d'une manière formelle. La saine justice a toujours reconnu aux femmes et à leurs ayants-droit leurs parts d'héritage ou de l'usufruit, sans aucune considération de temps ni d'espace. Les grands traités de *nawāzil*-s ou de *fatwā* en offrent plus d'un exemple que l'auteur s'est fait un devoir de rappeler. Aussi n'en est-il que plus affligé de voir comment la loi était méconnue dans "les régions de *siba*", et comment l'ignorance ou l'appétit de lucre poussaient les juges et les *adūl*-s à la contourner quand ils ne la déformaient pas.

La *nāzila* ponctuelle qui l'a poussé à composer son traité vaut la peine qu'on s'y arrête. Un terrain échoit en héritage à un frère et à sa sœur. Il advint ensuite que le frère fut contraint de céder ledit terrain à son puissant *shaykh* qui le transmet à ses descendants, qui disparurent peu après dans une épidémie, ainsi d'ailleurs que la sœur qui n'avait jamais été mise au courant de la vente. Le frère, cependant, finit par informer ses neveux qu'il n'avait vendu au feu *shaykh* que sa propre part. Et ces

derniers d'entamer aussitôt une action en justice auprès du *qādī* qui n'était autre que notre auteur qui leur donna entière raison. Les héritiers du *shaykh* ne purent exciper ni d'un acte de vente en bonne et due forme, ni présenter des témoins attestant que la sœur, elle aussi, avait cédé sa part.

C'est à partir de ce cas d'espèce que Muhammad al-Kīkī compose son traité en une trame où sont mêlées la jurisprudence impeccable qui interdit aux parents de détourner l'héritage de leurs femmes et les multiples ruses pratiquées dans les régions de *sība* pour les en priver. Ce qui éclaire d'une lumière crue ensemble un temps et une pratique sociale, une économie et la culture qui la sous-tendait. Le temps d'abord, le XVIII<sup>e</sup> siècle en particulier, mais celui en général où les *ahkām-s* n'étaient appliquées que par intermittence au Maroc. Nous avons ici une rigoureuse définition du concept de *sība*. C'est une définition juridique sans aucune connotation politique. On distinguait bien en France, avant la Révolution, les pays de coutumes des pays de généralités. De même, au Maroc avant le Protectorat, distinguait-on les pays où était appliquée la *Shari'a* dans toutes ses implications, de ceux où le *'orf* était prédominant. Muhammad ibn 'Abdallāh al-Kīkī était en somme un militant pour l'application de la Loi dans les régions qui lui tournaient encore le dos. Mais il suffisait quelquefois d'un changement de *qādī* pour passer, dans le même lieu, d'une saine pratique à une pratique détournée ou plus fidèle aux coutumes. Quant à l'économie, disons pour être aussi concis que l'auteur, qu'elle était une course perdue d'avance pour une impossible accumulation. La précarité des conditions de vie aggravait la mobilité sociale. La femme était la première à en pâtir, qui était le centre du foyer. On voit en l'occurrence comment était distribuée la carte culturelle. Elle était l'exacte copie de la carte économique: quelques pôles d'activité disséminés sur de grands espaces déserts. La science d'al-Kīkī et sa langue étaient face à l'ignorance de ses concitoyens comme Demnate aux creux de ses rochers, une oasis d'intelligence et de fraîcheur.

**Brahim BOUTALEB**

## **Contributions en langue arabe**



## مساهمات باللغة الفرنسية



يوفق فيما كان يتشوف إليه من التقريب بينهما. فعسى أن نكون قد حملنا القارئ الكريم على الرجوع إلى الكتاب نفسه، فإنه مليء بالفوائد على صغر حجمه. ولا مؤاخذة على صاحبه إلا من جهة ما استعصى عليه من ضبط بعض أسماء الأعلام، فيسمي الجباس بابن الجباس، ويقول عن القائد الحاج التائي بن الشرقي بأنه الحاج الطاغي وما إلى ذلك مما اختلط عليه أحياناً من الأسماء ويصححه القارئ المغربي بسهولة، مع علمه بأن المراقبين المدنيين رُبّما هم المسؤولون أصلاً عن هذا التحريف.

إبراهيم بوطالب

أعضاء البلدية الأوربيين. مما حصر مهام الباشا في القضاء الجنائي على المغاربة مثلما انحصرت وظائف القاضي الشرعي عند قضايا الأحوال الشخصية مثل الزواج والطلاق والإرث.

وكذلك كان الأمر في سطات وأحوازها. فهناك أيضا كان مقياس إسناد الوظائف القيادية وجمعها في يد واحدة أو تقسيمها بين عدد من الأشخاص بحسب حسن تعامل المرشح مع القوات الفرنسية منذ دخولها الشاوية. فكان ذلك شأن القائد التونسي بن البهلول حتى وفاته سنة 1909. ولما كان ولده المرشح لخلافته لحسن بن العربي ما زال دون سن القيادة، فإن إدارة المراقبة وزعت المسؤولية بين بعض أعوانها إلى أن بدا لها تعيين لحسن بن العربي لتبقى القيادة في الأسرة التي كانت تمارسها منذ منتصف القرن التاسع عشر والتي كان العربي بن البهلول قد ربط مصيرها بالوجود الفرنسي. ودليل ذلك أن سلطات الحماية اضطرت لتوقيف القائد الشاب لحسن بن العربي عندما تم تعيينه سنة 1914، وذلك لسوء سلوكه الأخلاقي والقيادي، وأجبرته على الإقامة العامة بالصويرة مدة سنتين ثم أرجعته إلى القيادة سنة 1920. وقد تمكنت من كبح جماحه شيئا ما. فكان الفرنسيون يفضلون إسناد المهام السياسية على العموم لمن كان يمارسها في المخزن القديم، لما كان يتوفر عليه أولائك من التجربة ولما كانوا يزودونهم به من المعلومات والأسرار. وهكذا كانت باشوية سطات بيد القائد بوبكر بن الحاج المعطي إلى وفاته سنة 1926، وخلف ولدين كانا غير قادرين على القيام مقامه. فأسندت السلطات الفرنسية منصب باشا المدينة لمحمد بن محمد الجباس ولد الصدر الأعظم سابقا. وحتى عندما كانت تسند القيادة لغير الأسر المخزنية التقليدية، فإن علة ذلك كانت تبقى مرتبطة بمدى امتثال المرشحين للمراقبة الفرنسية. فقد أسندت قيادة المذاكرة لعبد القادر بن الحاج المعطي ولد الفرجية؛ وكان من قادة المقاومة، لكنه انحاز للجيش الفرنسي بمجرد ما احتلت الكارة (Boucheron)، مما أثار عليه نقمة رفاقه في الجهاد الذين راموا اغتياله وحببه للفرنسيين الذي أحسنوا استعماله مع تشديد المراقبة السياسية عليه وإطلاق العنان له في مجال الإبتزاز والاستبداد ليبقى تحت الذمة.

ويخلص المؤرخ قائلًا بأن «الكلمات محال أن تصير لحما ودما» (ص. 205). فليوطي لم يأخذ بيد المخزن ليرشده إلى الإدارة العصرية، بقدر ما وضعه على الهامش وأقام من حول السلطات الفرنسية جهازا فرنسيا صرفا متركزا بأوثق ما يكون من المركزية، قابضا بيد من حديد بكل زمام الأمور، متحكما في الشاذة والفاذة. وذلك في جو من «الياسفيكاسيون» التي لم تكن حربا للمسألة كما كان يدعي وإنما كانت حربا تفتك وتشرد. وإلا فلماذا استمات المقاومون؟ ولماذا امتنعوا إلى أقصى وسائل الإمتناع؟ وكان ليوطي على بينة من ذلك، وكان يعزوه إلى مدى ما كان يفرق بين الشعبين وبين الحضارتين، مما يعني أنه في نظر الأستاذ هويسنتن لم

مع قبيلة مناطق كردوس بالطيران لإقامة سد عسكري وقائي أمام مجاهدي الهيبة وإخوته. هذا فضلا عما قام به الملازم جوستنار (Justinard) من أعمال الدس والتناور في الخفاء لكسب الأنصار وإفساد المحاولات الألمانية أثناء الحرب الكبرى، مما أرسى جبهة المقاومة السوسية ويمكن ليوطي من إرجاء موعد التغلب عليها، ولا سيما بعد وفاة الهيبة سنة 1919.

أما إدارة مدينة الرباط، فجل ما جاء به المؤرخ من المعلومات لم يسبق إليها : فإنه أثبت أن الجهاز البلدي الدخيل كان أداة لتهميش الجهاز المخزني الأصلي، وأن ذلك قد تجلى في الشكل المعماري للمدينة التي أصبحت مدينتين : الأولى للمغاربة، وهي المدينة العتيقة وراء الأسوار، والثانية للأوربيين على مساحات شاسعة وهندسة أوربية منشحة تتخللها الرحاب الفسيحة والحدائق الغناء. ولا يتردد الباحث في وصف ذلك بأنه ضرب من «الأبرتايد» (apartheid)، فيشرح تناقضات الساكنة الأوربية ومصالحها الآنية وسياسة الإقامة العامة ومقاصدها البعيدة المدى ومراعاتها لأزياب المقاولات الكبرى مثلما حصل بشأن تزويد المدينة من الماء والكهرباء : فإن ذلك أسند لشركات تعثرت مدة طويلة قبل أن تلي حاجيات الساكنة الأوربية المنتشرة على مئات الهيكاتارات؛ وقد اشتد الجدل بينها وبين البلدية التي كانت منبرا محتكرا للأوربيين بشأن التعريفات. وكان لابد من تدخل الإقامة وتعزيز جانب التقنيين، وكان كل ذلك على حساب المخزن المحلي الذي انحصرت أدواره في تصدّر بعض الأسر الرباطية كآل بركاش وآل الزبدي الذين أذعنوا للأمر الواقع بدون حماس فتركت بيدهم شؤون المدينة العتيقة كما تترك اللعبة لمن لا حاجة للآخر به.

أما الدار البيضاء، فكان لابد من إقامة كل شيء فيها من الأصل. ولما كانت مدينة حديثة العهد بالعمران، فإنها كانت مفتقرة في آن واحد للتجهيزات الأساسية ولمن يسهر عليها من الرجال، مع العلم أن الفرنسيين احتلوها منذ سنة 1907 وجربوا فيها الأشخاص والأدوات. ولذلك فقد تعاقب على باشوتها مختلف الشخصيات فيما بين 1912 و1925 بعد وفاة الخليفة السلطاني المولى محمد الامراني الذي حل محله أخوه. ولم يكن صالحا في نظر الفرنسيين، فاستبدلوه بعمر التازي الذي خلفه أخوه عبد اللطيف، ثم كان المولى أحمد بن منصور، فمحمد بن عبد الواحد، وكلهم كانوا من رجالات الدولة الحامية. كما تعاقب على قضاء المدينة محمد بن المامون البلغيثي ومحمد البدرابي ومحمد بن علال الشرايبي، هذا بعد إقصاء آل بن كيران الذين كانوا مهيمنين قبل سنة 1912 وإسناد المناصب إلى أبناء البلد كلما أمكن كآل الشنتوفي مثلا. وقد كان كل ذلك نتيجة تنافس حاد بين العسكريين والمدنيين الفرنسيين على المراقبة التي سرعان ما تحولت على غرار ما جرى في الرباط إلى حكم مباشر حيث كانت القرارات الإدارية والمالية والاقتصادية تتخذ من قبل الحكام الفرنسيين، ولا يستشيرون فيها إلا

لا يقول ويقول ما لا يفعل شأنه في ذلك شأن كل متمسك بجمال الإنتهازية. وقد جاء حكم الأستاذ هويسنتن واضحا منذ مطلع الكتاب. فإنه يقول : «إن نهج ليوطي في تمهيد المغرب يختلف عمليا عما كان يقول عنه في العلقن. ولقد ظلت عبارة الحكم غير المباشر إسما بدون مسمى : فلا التمهيد ولا الحكم غير المباشر جعللا حدا للمقاومة المغربية ضد فرنسا ولا هما معا أتاحا سبل التشارك الفرنسي المغربي الذي كان ليوطي يدعي أنه هو غايته المنشودة» (الصفحة الأولى من مدخل الكتاب).

وقد كرّس الباحث مجهوداته للإستدلال على ذلك في تسعة فصول متوازنة جاءت الفصول الثلاثة الأولى منها للتذكير بشخصية ليوطي وبالخطوات الكبرى من تكوينه العسكري والسياسي (الفصل الأول) ثم للكلام على إطلاقاته الأولى على المغرب من عين الصفراء ومن وهران في الجزائر (الفصل الثاني) وعلى تعيينه مقيما عاما في الرباط وشروعه في اختبار منهجيته (الفصل الثالث). مما خلص منه الأستاذ هويسنتن إلى أن الشعارات الدعائية كانت في واد والأفعال في واد آخر، فيأتي بالأدلة القطعية على ذلك بوصف ما جرى من عنيف التقتيل في تمهيد الأطلس المتوسط (الفصل الرابع) وفي إقليم سوس (الفصل الخامس) وبشرح ما كانت عليه إدارة الرباط من الحكم المباشر (الفصل السادس) وأيضا إدارة الدار البيضاء (الفصل السابع) وكذلك إدارة سطات وقبائل الشاوية (الفصل الثامن). ويختم بما كان في حرب الريف من افتضاح للشعارات المقيمة ومن فشل ليوطي في التمهيد والحكم المباشر (الفصل التاسع). مما يعني أن الكتاب جاء مثبتا لما يعرفه المتخصصون بفضل الأبحاث السابقة، وهو ما يتصل بشخصية ليوطي وبكيفية اطلاعه على البلاد المغربية أول الأمر من شرفات النجود الجزائرية وأيضا بخطواته الأولى في مقيمة الرباط وقراراته الفورية التي جاءت دليلا على أنه كان بطل النهضة، قادرا على صقل الشعارات الخلابة. كما أن حرب الريف من الصفحات التي لم يأت الأستاذ الباحث فيها بمجديد. أما الذي يعود له الفضل في كشف النقاب عنه، وهو في نظري صلب الكتاب، فهو ما أتى به بخصوص تمهيد سوس وبخصوص إدارة مدن الرباط والدار البيضاء وسطات وما حولها من قبائل الشاوية. ففي هذه القضايا يدلي الأستاذ هويسنتن بوثائق لم يسبق إليها. وقد استخرج بعضها من دور الأرشيف الفرنسية وبعضها الآخر من رباثد الخزانة العامة في الرباط.

ففي شأن سوس نطلع على أعمال باشا تارودانت حيدا وميس وكيف كان خير مساعد للجنرال لاموط (Lamothe) حاكم مراكش والجنوب الأطلسي في إثبات نفوذ الحماية بغير تدخل سافر لقوات الاحتلال، وذلك إلى أن قتل في معركة «وجان» في يناير 1917. فعندئذ تعرت سياسة الحكم غير المباشر وأضحى من الضروري استعمال القوات الفرنسية زحفا من مراكش

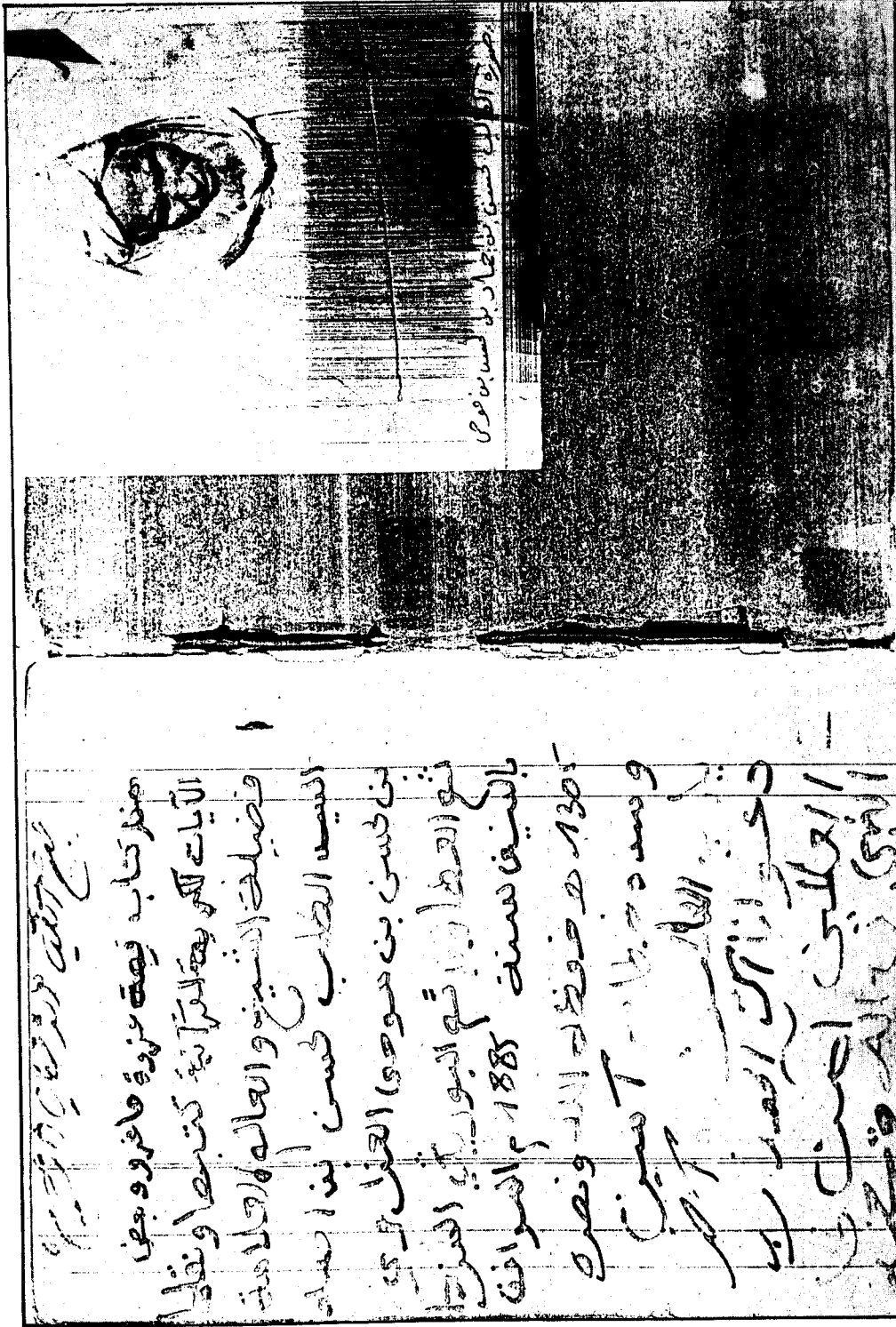
William A. Hoisington, Jr ; *Lyautey and the French Conquest of Morocco*, St. Martin's Press, New York, 1995

هذا كتاب جديد عن ليوطي وكيف أرسى النفوذ الإستعماري الفرنسي في المغرب. وهو للمؤرخ الأمريكي الذي كان قد أتحفنا بكتاب سابق عن المقيم العام الجنرال نويس؛ فهو على الطريقة الأمريكية التي لا تتوخى في الكتابة التاريخية إحصاء كل ما يمكن أن يقال عن الموضوع بقدر ما تسعى في إدراك المرامي العامة والأوصال التي يتركب منها والتي تمكن من استكناه الكليات دونما حاجة إلى فحص الجزئيات الواحدة تلو الأخرى. فهي طريقة استنباطية يقترن فيها وضوح الأسئلة المطروحة باختصار ما يترتب عليها من الأجوبة، فينبني الكتاب على ما قل ودل؛ مما لا يتأتى مع ذلك إلا لمن جمع فأوعى وغاص في أعماق الوثائق حتى استخراج منها لها ثم أسندها إلى ما سبق نشره منتقدا ومصوبا تارة ومثبتا بما وقف عليه من جديد الشواهد تارة أخرى. وهكذا لا يشرع القارئ في مطالعة الكتاب حتى يجد نفسه محفوزا لإتمامه من توه بما يجتذبه فيه من استرسال البيان ومتانة التعبير وحسن المساوقة بين الرواية والدراسة. والكتاب على صغر حجمه - فإنه لا يتجاوز مائتي صفحة إلا بقليل - لا يقل فائدة في موضوعه عن كتاب صديقنا الأستاذ دانيال ريفي صاحب الدراسة العميقة المستفيضة عن ليوطي وتأسيس الحماية الصادر سنة 1988. وكنا نظن أنه قد ملأ السوق في هذا الصدد لزمن ممتد، لكن كتاب الأستاذ هويسنتن جاء ليثبت أن شخصية ليوطي ومنجزاته في المغرب ما زال لم يكتب عنها إلا النزر القليل بالنظر إلى ما لا يزال غميسا من الوثائق أو بالنظر إلى اتساع رقعة المجال المغربي الذي تأثر حتما بأوامره ونواهيه، وإن كنا لا نتوقف إلى حد الآن على أدنى دراسة مستقصية لكيفية حصول ذلك، ولمن كان له ضحية أو منه مستفيدا؛ كما يثبت هذا المؤلف أن كتابة التاريخ مفتوحة أبدا بما يفتح مع مر السنين وعناية الباحثين من أسباب الاستدلال والبرهان وذلك هو سر الجديد في هذه الدراسة القيمة وجوهر ما تنطوي عليه من الفوائد: فإن الأستاذ هويسنتن انطلق مما سبقه آخرون إلى تناوله من ضرورة فحص الشعارين الإستعماريين الرئيسيين القائمل أولهما بأن الحماية الفرنسية على المغرب كانت حكما غير مباشر بنفس أجهزة المغرب الحاكمة، وثانيهما بأن تمهيد البلاد العسكري أو «الباسفيكاسيون» لم يكن حربا على الشعب المغربي وإنما كان نعمة وفائدة؛ وكيف لا ينطلق من يريد إدراك تصرفات ليوطي في المغرب من غير هذين الشعارين المتلازمين اللذين كان يلوح دائما بهما ويدعي أنهما كانا بمثابة الركيزتين اللتين أقام عليهما سياسة الحماية؟ فإما أنه كان على صواب، وإما أنه كان يفعل ما

عنه حيا والحمد لله رب العالمين  
عليه خير من محمد النبي  
الذي وفضل من بالسرور والكرامات  
والفها بانه خير من غيره  
والسرور وخير من غيره  
وافضل من غيره  
وع اليوم الترابه خير من غيرها  
مدايسكروا وخير من غيرها  
رضي الله عنكم وعلقت  
المسالك اراكتا لسرور  
بجاء بعد اهل البيت خير من غيره  
ع الا وطلون اواطر النظارى حيا  
وخير من غيرها  
مدايسكروا وخير من غيرها  
مدايسكروا وخير من غيرها  
مدايسكروا وخير من غيرها  
مدايسكروا وخير من غيرها







والله أعلم تلك الغزوة سفروا يتحدثون عليها الناس لم يكن مثلها في هذه النواحي من النهار الذي خرج العدو للمسلمين، وبماذا<sup>(148)</sup> كانوا المجاهدين بالليل والكفار كالجراد المنتشر، وقد أظهر الله النصر والعز على المسلمين حتى قتلوا النصارى وغنموا في جنوده جهد من العدة والقرطاس وغير ذلك من الحوائج. وإن الله تبارك وتعالى سبق في علمه كل شيء، ومردودة تلك العدة للعدو لأجل الغلب<sup>(149)</sup>، لم يجدوا المسلمين المسارخة والمثونة حتى قبضوهم ودرؤوا (كذا) بهم في ذلك الجبال على كل جبهة (كذا) كمثل السوار مع القصور<sup>(150)</sup> حتى لم يجدون ما لا يهربون ولا يخرجون ولا يلتفتون إليه (كذا) بكثرة الجنود والجيوش مثلهم مثل الحجر في تلك الجبال، وكان عنده الطنوبلات تمشي في النهار مسيرة عشرة أيام أو أكثر<sup>(151)</sup> والطيارة تطير في الهواء وتجيّب له الخير مسيرة عشرون يوماً وقيل شهر كامل<sup>(152)</sup> وهذا بتحقيق الصحيح. والمسلمين رضي الله عنهم لم يكن عندهم جهد من الأقوام<sup>(153)</sup> من العدة والبارود والمثونة وهم مخصوصين بذلك لم يكن عندهم إلا الله سبحانه والرسول ﷺ ودين الإسلام، فضربوا حتى غلبوا، هكذا بما قدر الله تبارك وتعالى سبحانه من يعلم خائنة الأعين وما تخفي الصدور<sup>(154)</sup>، وقال سبحانه لا إله إلا هو لو اطلعتم على الغيب لوجدتم ما فعل ربكم خيراً<sup>(155)</sup>، وقال الله تبارك وتعالى في كتابه العزيز ﴿كتب عليكم القتال وهو كره لكم وعسى أن تكرهوا شيئاً وهو خير لكم وعسى أن تحبوا شيئاً وهو شر لكم والله يعلم وأنتم لا تعلمون﴾<sup>(156)</sup>، وقال أيضاً في كتابه العزيز ﴿قل إن الأمر كله لله﴾<sup>(157)</sup>، سبحانه من فعل في ملكه ما يشاء سبحانه العليم الحكيم، سبحانه اللطيف الخبير، سبحانه الذي يعلم ولا نعلم إنك أنت علام الغيوب وآخر دعوانا أن الحمد لله رب العالمين، إنتهى بحمد الله وحسن عونه.

(148) وبماذا، تعبير عامي يراد به الشرح ويقصد به هنا : لأن نظراً لـ...

(149) يقصد بأن الأسلحة والمعدات التي غنمها آيت عطا خلال معارك صاغرو قد سلمت في الأخير للعدو لغلبته، إذ

كان من شروط الأمان والإستسلام تجريد آيت عطا من أسلحتهم.

(150) إشارة أخرى إلى خطة الحصار التي شبهها بأسوار القصور الصحراوية.

(151) يشير إلى الإمكانيات اللوجستكية التي توفرت للفرنسيين، مدركاً أن السيارات كانت تقطع مسيرة عشرة أيام أو أكثر بالتقدير المتعارف عليه محلياً في ظرف يوم واحد دليلاً على سرعة نقل الأخبار والإمدادات العسكرية.

(152) نفس الشيء بالنسبة للطائرة ودورها في نقل المعلومات واختصار الوقت والمسافات، ويقصد هنا أن الطائرة تقوم في يوم واحد بقطع مسافة عشرين يوماً أو شهر بحساب المسافات العتيق.

(153) الإقامة والعدة اللازمة لمثل هذه الحرب.

(154) سورة غافر، الآية 19.

(155) هذا ليس بقرآن وإنما هو قول ينسب في الحديث، ولم تتمكن من تحديد هل هذه القولة من الأحاديث الصحيحة أو أنها فقط قول مأثور.

(156) سورة البقرة، الآية 214.

(157) سورة آل عمران، الآية 154.

النار، وهو يسبق جنوده كلهم ولم يخاف يموت (كذا)، وأما المجاهدين رضي الله عنهم تعرضوا له في تلك الطريقة التي يطلع فيها للجبل بوكافر<sup>(138)</sup>، وها هو قدم إليهم وسبق جنوده ويقول لهم زياوا<sup>(139)</sup> ولا تتأخروا، وضربوه المجاهدين وقتلوه في ذلك الجبل ولولا جنوده وجيوشه مدبرين ومذلين، لقوله تعالى ﴿وضاقت عليكم الأرض بما رحبت ثم وليم مدبرين﴾ الآية<sup>(140)</sup>. وحيث مات لهم ذلك الكافر لعنه الله دهشوا جيوش الكفار لعنهم الله، ومن بعد ذلك الذي مات فيه<sup>(141)</sup> لا يزعمون ولا يقدمون إلى قدامهم<sup>(142)</sup> للقتال وأذلم الله ولعنهم وعذبهم الله عذابا شديدا والعياذ بالله.

وكانوا في المجاهدين رضي الله عنهم وأعزهم رجالا لا يخافون ولا يحسبون أن بارود النصراني يقتل، وهم يزيدون حتى تخلطوا معهم بالأكامية<sup>(143)</sup> رضي الله تعالى عن المسلمين، ومع ذلك يضرب النفط في الأرض والطيارة تضرب في السماء حتى تخلط الغبرا من التراب مع دخان البارود في الهواء كمثل الأغيام<sup>(144)</sup> والضباب حتى لم يروا المجاهدين بينهم في ذلك الدخان وهم يزيدون إلى قتال الكافرين، والمجاهدين نسوا طمع الدنيا ولم يحسبونها قط<sup>(145)</sup> فيا سعادتهم ويا بشرهم في الدنيا والآخرة وأنهم قد امتثلوا بكتاب الله عز وجل، وإذا ضربوا المسلمين أعزهم الله في يوم القتال الكافرين لعنهم الله يستمعوا (كذا) الناس تلك الجبال سفروا كلهم يغوتون بجهد الأنفاط والطيارات والقرطاس<sup>(146)</sup>.

ومع ذلك من كان في قلبه حبة خردل من الإيمان فيقول في نفسه فالله يعاون المسلمين ويذل الكافرين، والذي لم يكن في قلبه الإيمان فيفرح بكسرة المجاهدين<sup>(147)</sup> لقوله ﷺ «من أحب قوما حُشِر معهم» وقال أيضا كل نفس تحشر مع هواها من أحب الإيمان يحشر معه في الجنان ومن كان هواه في الكفر حشر معه في النيران.

- (138) أي نصبوا كميناً في الطريق الذي أراد أن يقتحم منه جبل بوكافر.
- (139) أي تقدموا أو «إلى الأمام» حسب التعبير العسكري.
- (140) سورة التوبة، الآية 25.
- (141) حيث مات لهم : أي عندما مات بورنازيل. دهشوا : أصيب الجيش الفرنسي بالذعر والفرع. ومن بعد ذلك... : أي منذ مقتل هذا الضابط.
- (142) يقصد أن الفرنسيين وجنودهم لم يعودوا يبادرون بالهجوم والزحف على آيت عطا.
- (143) الأكامية : ج. كمية وهو خنجر بغمده تشتهر به منطقة الجنوب الشرقي، وكان من النادر أن يوجد شخص لا يتمنطق بالكمية تماما كما هو الشأن في اليمن.
- (144) يقصد اختلط الغبار بدخان القنابل مكونا غيوما وسحبا.
- (145) يقصد أنهم لم يهتموا بالحياة وأهوائها أمام التضحية والشهادة دفاعا عن الحرية والكرامة.
- (146) يقصد أن جبال صاغرو كانت ترد صدق القصف المدفعي والجوي (يغوتون) وكان يسمع في كل المناطق المجاورة.
- (147) الغالب أن المؤلف يلمح هنا إلى تعاطف البعض مع المقاومين بينما كان البعض الآخر يتشفى في محنتهم وتعرضهم للإبادة، ولا يستبعد أن تكون العداوات القبلية التقليدية سببا في مثل هذه المواقف.

والله أعلم بتلك الغزوة المباركة المذكورة فقد حضروا فيها أهل الله بغير شك ولا ريب<sup>(133)</sup>، وأن علامتها كانوا المسلمين بشئ من قليل مقدار سبعمائة رجلا وقيل ثمانية مائة، والكفار لعنهم الله كانوا بكذا وكذا من الألف أكثر من سبعين ألفا<sup>(134)</sup>، وقتلهم المسلمين بإغارة الله وحضور الصالحين والأولياء وهذا إمارة النصر لقوله تعالى ﴿كم من فئة قليلة غلبت فئة كثيرة بإذن الله والله مع الصابرين﴾<sup>(135)</sup> ولقوله تعالى «إن يكن منكم عشرون صابرون يغلبوا مائتين» الآية<sup>(136)</sup>.

وأما تلك الغزوة جاءوا إليها النصارى من كل مكان من البحر والبر، وكان فيهم كافرا (كذا) تغلظ بنفسه وتعجب في فعله لعنه الله وكان يقال له برنانيز<sup>(137)</sup> لعنه الله وجعل منزله في

(133) يقصد الطالب لحسن هنا أن معركة بوكافر شارك فيها جنود الله من الملائكة وهم من سماهم بأهل الله وبقيته في ذلك يكاد يكون مطلقا نظرا لعدم تكافؤ أعداد مقاتلي الطرفين كعلامة على ما ذهب إليه.

(134) لم يحصر عدد المقاتلين من آيت عطا بدقة، فالتقديرات تراوح العدد بين 700 و800 كما جاء عند الطالب لحسن، وحوالي 1000 كما جاء في كتابات الضباط الفرنسيين الذين لم يحصوا بدقة إلا عدد من استسلم من المقاتلين، سواء مع عسو وباسلام أو قبله والذي بلغ حوالي 650 مقاتلا. أما تعداد القوات الفرنسية فالرقم الوارد في المخطوط مبالغ فيه جدا، ولم يسقه الطالب لحسن إلا تحت تأثير دهشة آيت عطا أمام الجيوش الفرنسية الحارقة والكثيرة التنقل، وكانت هذه الجيوش مكونة حسب الجنرال هوري - القائد الأعلى - من 8000 من قوات الأنصار «برطيزة» وتسعة فيالق من الكوم «حوالي 200 جندي للفيلق» وعدة وحدات نظامية منها وحدات من اللفييف الأجنبي ووحدة سنغالية ووحدات المدفعية والرشاشات الآلية وغيرها مما يجعل حصر أعدادها بدقة مستعصبا، وفوق كل ذلك ستة أسراب من الطائرات الحربية. وللمزيد من التفاصيل انظر :

- Huré, *op. cit.*, pp. 104-105 et 106-108.

- Spillmann, *op. cit.*, p. 140.

- Voinot, *Sur les traces glorieuses des pacificateurs du Maroc*, pp. 449-450.

(135) سورة البقرة، الآية 246.

(136) سورة الأنفال، الآية 65.

(137) هو القبطان هنري دو ليبناس دو بورنازيل (Bournazel) أحد الضباط الشباب في صفوف جيوش الاحتلال الفرنسي بالمغرب، عين في البداية بتازة سنة 1921 حيث شارك في عمليات إخضاع قبائل مرموشة وآيت سغروشن، كما شارك في حرب الريف على رأس الكوم السادس عشر بجهة تازة الشمالية. وفي سنة 1931 التحق بورنازيل بتافيلالت، ومن قاعدته بأرفود شارك في تمهيد المنطقة بتطويق الواحة التي أخضعت في دجنبر 1932 وعين حاكما لها واتخذ الريصاني مركزا، وهناك أبان عن تجاوزهاته وتعسفاته الإستعمارية والعنصرية في حق الأهالي الذين سماهم في إحدى رسائله العائلية «Mes nouveaux gorilles». وعندما بدأت مقاومة صاغرو تشتد كان بورنازيل من الضباط الذين شاركوا بحماسة في العمليات العسكرية. ولا تجانب الصورة التي يوردها الطالب لحسن الحقيقة، إذ قادت عنجهية وإعجاب بورنازيل بنفسه وتصديقه لأسطورة «الرجل الأحمر» التي نسجت حوله إلى الإستخفاف بمخاطر تعريض نفسه لرصاص آيت عطا الذين وضعوا حدا لأسطورة بورنازيل وذلك خلال هجوم 28 فبراير 1933، إذ سقط الرجل الأحمر صريعا إلى جانب عدد كبير من جنوده المغاربة من برطيزة، وكان لموته وقع هائل في صفوف القوات المهاجمة كما جاء على لسان الطالب لحسن وهو ما أكده الطبيب فيال الذي عاين الهجوم وكان صديقا لبورنازيل. انظر : H. Bordeaux, *op. cit.*, pp. 246-247.

المثونة وأتعاب الصعائب من كل المحائن<sup>(125)</sup> من ضربة الطيارات والأنفاط والقرطاس والماء الذين يسقون فيه تخلطوا مع دم المجاهدين والغنم، وكل ذلك كالغسل عندهم من قبل دين الله ورسوله فجزأؤهم (كذا) الله بخير آمين.

ومع ذلك البرطيزات الذين مع الكافرين وهم مختلفين، كانوا فيهم الذين نصحوا الكافرين بقول وفعل والعياذ بالله منهم، وكانوا فيهم المسلمين الذين لم يضربون (كذا) جيوش المجاهدين في يوم القتال وهم يضربون السماء لا يضربون المجاهدين في الوسط<sup>(126)</sup>، في الحديث قال ﷺ «من أعان دولة النصرارى ولو بفلس واحد فهو منهم»<sup>(127)</sup>. وقالوا الخبر عن الذين حضروا في تلك الغزوة بكافر<sup>(128)</sup> وقد فرحوا المسلمين فرحا شديدا ولو مخصوصين بالمثونة والمساخرة، ومن فرحهم وهو قتال الكفار وجيوشهم، وأنهم كالصحابة في زمان رسول الله ﷺ وعلى آله، وهم نسوا الحزن والأغيار<sup>(129)</sup> بالفرح لقتال الكفار لعنهم الله.

وأما الطيارات والأنفاط يضرب بهم العدو لعنه الله حتى لم يقضوا له شيء<sup>(130)</sup> ورسلا إلى المسلمين أعزهم الله بالحيلة وقالوا لهم ارجعوا ولا تقتلوا أنفسكم ولا أولادكم، وقالوا المجاهدين أعزهم الله نحن أولياء الله نضربوا حتى نموتوا ولا نرجعوا إليك<sup>(131)</sup> لقوله تعالى ﴿يا أيها الذين آمنوا إذا لقيتم الذين كفروا زحفا فلا تولوهم الأدبار﴾ الآية<sup>(132)</sup>.

(125) تعابير وكلمات عامة يقصد بها الصعاب والمحن والشدائد التي تحملها آيت عطا بيوكافر.

(126) يميز الكاتب في هذه الفقرة بين صنفين من الجنود المغاربة المنضوين في حركات الأنصار أو الأتباع، فهناك صنف أظهر ولاء وانضباطا لأوامر القيادة الفرنسية فقاتل مواطنيه بشراسة وصنف آخر كان متعاطفا مع المقاومين. وقد أكد الضباط الفرنسيون هذه الحقيقة، إذ يورد سييلمان أن حركة درعة التي كانت تحت إمرته ضمت في صفوفها 650 جنديا من آيت عطا الصحراء، وقد أبان آيت سليلو وآيت أوزين وآيت أونير وآيت إسفول وآيت بويكينيف عن كفاءات قتالية أرضت سييلمان، بينما كان آيت حسو أقل قتالية ويقول سييلمان في هذا الصدد: «غير أنه لوحظ في مرات عديدة أنه عندما كانوا يتعرفون على إخوانهم الثائرين أمامهم ينزعون الرصاصات من خراطيشهم ويعوضونها بحشوة من الورق. طبعاً لم يكن قائد الحركة ليسره هذا الإكتشاف، ولكن هل يمكن لوم أناس يعرفون أنهم يقاتلون إخوانهم وأعمامهم وأبناء عمومهم على هذا الموقف؟» Spillmann, op. cit., p. 142.

(127) لا وجود لهذا الحديث وإنما هو من وضع الطالب لحسن للتنديد ببرطيزة والمتعاونين مع المستعمرين الكفار.

(128) يشير الكاتب هنا إلى أنه تلقى المعلومات والأخبار عن الذين شاركوا فعليا في المعارك.

(129) كلمة عامة وأمازيغية يقصد بها الحزن الشديد والأسى عند وقوع المصائب.

(130) يقصد أنه لم يقد سلاح الطيران ولا المدفعية في القضاء على صمود آيت عطا.

(131) أفعال صرفت بالعامية ويقصد بها أن المقاومين أجابوا رسل الحاكم الفرنسي بأننا «سنقاتل حتى نموت ولن نخضع لسלטتك».

(132) سورة الأنفال، الآية 15.

ومع ذلك تخلطوا (كذا) الماء مع دم المجاهدين ولم يعيقون (كذا) ذلك الماء على قبال<sup>(116)</sup> دين الإسلام<sup>(117)</sup>، وأنهم نصره كما قال الله العظيم في كتابه الحكيم ﴿يَأَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِن تَنصُرُوا اللَّهَ يَنصُرْكُمْ وَيُثَبِّتْ أَقْدَامَكُمْ﴾ الآية<sup>(118)</sup>.

ورحم الله تعالى من حضر في تلك الغزوة ومع من أعانهم بالدعاء ومع من كانت في قلبه محبة لله. وأما المسلمين رضي الله عنهم وأعزهم كلهم في تلك الغزوة بكافر كانوا إخوانا مرصوصا<sup>(119)</sup> لقوله تعالى ﴿إِنَّمَا الْمُؤْمِنُونَ إِخْوَةٌ فَأَصْلِحُوا بَيْنَ أَخَوِيكُمْ وَاتَّقُوا اللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ﴾ الآية<sup>(120)</sup> وبسبب ذلك الحنينة<sup>(121)</sup> التي كانت في قلوبهم بما نصرهم الله على الكافرين لعنهم الله ودمرهم. وقد غنموا المسلمين في تلك الغزوة كذا وكذا من مكحلة بين رباعية وتساعية وسسبوا الرقيق والغليظ والقرطاس<sup>(122)</sup>، حتى كانوا الرجال الذين غنموا فيه سبعة أو ثمانية أو عشرة لكل واحد منهم، حتى يقولون المسلمين أعزهم الله هذا نصر الله ويقولون الكفار ومن معه في جنوده (كذا) هذا نصر من الله للمسلمين وفقهم الله حتى خلعوا (كذا) النصارى أن يشتتوا شملهم في تلك الغزوة وخلعوا من كان معه في العساكر والبرطيزات<sup>(123)</sup> كلهم يقولون هذا هو الذي يسمى النصر، فتبارك الله على من حضر في تلك الغزوة ومع ذلك من أعانهم بالدعاء<sup>(124)</sup>.

وقد قالوا المسلمون الحمد لله وله الشكر على هذه الغزوة التي أفضل من الدنيا وما فيها، والناس يتحدثون بما جرى من البارود بين المسلمين والكافرين. وما كان أكثر من تلك الغزوة بكافر في الصبر الذي أعطاه الله لأهلها أي المسلمين الذين حضروا فيها وصبروا على الموت وقلة

(116) على قبال : في سبيل.

(117) هذه صورة أخرى من المحن والشدائد التي ذاقها آيت عطا في صاغرو وبوكافر، إذ ركزت المدفعية والطيران على نقاط الماء بدون انقطاع وبسبب سفك دماء كثير من المقاومين وأطفالهم ونسائهم وقتل الآلاف من مواشيهم التي كانت تتجمع عند عيون المياه، اختلطت دماء البشر والأنعام بالمياه واضطر الناس لشربها.

(118) سورة محمد، الآية 8.

(119) يقصد ملتحمين ومتحدين كالبنيان المرصوص.

(120) سورة الحجرات، الآية 20.

(121) يقصد بهذه الكلمة التعاضد والتضامن وأصل الكلمة التي استعملها هو «لَحْنِيْت» بالأمازيغية وتعني العطف والحنان.

(122) هذه تسميات للأسلحة المختلفة المعروفة آنذاك والتي غنم منها آيت عطا كميات مهمة خلال المعارك الأولى قبل الحصار والقصف البعيد.

(123) يعود مرة أخرى إلى جو الملح والقلق الذي ساد في صفوف القوات المهاجمة وضباطها خاصة خلال هجوم 28 فبراير الذي كان كارثة على الأنصار والكوم واللفيف الأجنبي.

(124) يتضح من إلحاح الطالب لحسن وتأكيده على ضم من أعان المجاهدين بالدعاء إلى من يدعو لهم بالرحمة أنه كان معاصرا للأحداث ومقتنعا بدوره المعنوي في ذلك النصر باعتباره رجل دين.

واضربوا الكفار لعنهم الله<sup>(105)</sup>، والنصارى خدام الكور والقرطاس على المسلمين ليلا ونهارا<sup>(106)</sup> والأرض تضرب والسماء كذلك تضرب مثله كمثل المطر إذا كان ينزل بالكثرة<sup>(107)</sup>، ودخان الأنفاط والطيارات على المسلمين كمثل الأغيام الأسود<sup>(108)</sup> ولم يحبرون بذلك<sup>(109)</sup> وأنهم يقولون للمسلمين اضربوا العدو لا يبقى إلا وجه الله كما قال الله عز وجل ﴿كل من عليها فان ويبقى وجه ربك ذو الجلال والإكرام﴾<sup>(110)</sup> وإذا أرادوا المسلمين أن يقدمون (كذا) إلى القتال فيقولون كلهم الصلاة والسلام عليك ياسيدي يا رسول الله ﷺ<sup>(111)</sup>، فيدخل الخشوع في قلوبهم حتى نسوا الدنيا وهوها رضي الله عنهم ونفعنا ببركاتهم وبجهادهم آمين، والنساء يتنبهون في الرجال ليقولن بلغة أهل الوقت حني حني المسلمين رضي الله عنكم ونفعنا ببركاتكم وجهادكم<sup>(112)</sup> والقرطاس والكور عليهم ليلا ونهارا، ولم يجدون ما يلتفتون سوى الله سبحانه لا إله هو الحي القيوم<sup>(113)</sup>، وإنهم يذكرون الله بلا حول ولا قوة إلا بالله العلي العظيم وكثرة حسبنا الله ونعم الوكيل ومع اسمه اللهم يا لطيف، يا لطيف، يا لطيف<sup>(114)</sup> وهذا تسييحهم في تلك الجبال حتى فعل الله في ملكه سبحانه ما أمر به، ولكن الله ذو فضل على العالمين، وقال تعالى ﴿إنما أمره إذا أراد شيئا أن يقول له كن فيكون﴾ الآية<sup>(115)</sup>.

- (105) مما يبرز الدور البطولي الذي قامت به نساء آيت عطا في صاغرو أن الطالب لحسن لم يغفله في معرض وصفه للبطولات والملاحم التي سطرها المقاومون خلال المعارك، وقد أعجب الفرنسيون بدورهم بمساهمة النساء - والحق ما شهدت به الأعداء كما يقال - وهذا الطبيب Vial يقول في حقهن : « كانت نساؤهم تسهرن على تجميع المنعزلين وتوزعن الذخائر كما كن يأخذن مكان المصابين ويدخرجن على المهاجمين صخورا ضخمة ترزع الموت حتى قعر الوادي »؛ H. Bordeaux, Capitaine de Bournazel, Paris, 1935, p. 246 ; Huré, op. cit., p. 112.
- وتجدر الإشارة كذلك إلى أن النساء العطاويات كن أكثر تشددا من الرجال وأكثر إصرارا على الصمود والمقاومة، إذ يورد هوري أن الوفد المكون من زعماء المقاومة وشيوخ العشائر والذي اتفق مع الفرنسيين على الإستسلام قد قوبل بالشتايم من قبل النساء اللواتي كن يصحن في وجوههم «يا للعار والخزي، لسم رجالا إذ صرتم عبيدا للنصارى» وهن اللواتي كن خلال المعارك يبن حماستهن ونحوتهن بقولهن «كونوا رجالا» كما يروي الطالب لحسن.
- (106) خدام الكور... أي أن القصف لم يتوقف.
- (107) يشبه القصف الجوي والمدفعي الذي تعرض له بوكافر بالمطر الغزير خلال العواصف.
- (108) يشبه دخان القنابل بالسحب السوداء مما يعكس عنف وضراوة القصف.
- (109) يقصد أن النساء لم تأبهن لهذا القصف الشديد والمتواصل ليلا ونهارا.
- (110) سورة الرحمان، الآيتان 24 و 25.
- (111) كانت القبائل ولا تزال بالمناطق الجنوبية إذا أقدمت على عمل جماعي تنطق جماعيا بالصلاة على النبي.
- (112) يقصد بلغة أهل الوقت الأمازيغية، لأن آيت عطا لا يتحدثون العربية في حياتهم اليومية، والظاهر أنه أراد ترجمة كلمات تحريضية كانت النساء ترددها لإثارة الحماس.
- (113) يقصد أن مجاهدي آيت عطا المحاصرين والصامدين لم يجدوا سندا إلا في إيمانهم بالله تعالى.
- (114) لا ننسى أن الكثير من قبائل آيت عطا تنضوي تحت طريقة من الطرق الصوفية، فلا عجب إذا وجدنا المقاومين بصاغرو يرددون مثل هذه الأذكار.
- (115) سورة يس، الآية 83.



في مواطن كثيرة ويوم حنين إذ أعجبتكم كثرتكم (95) فلم تغن (96) عنكم شيئا وضافت عليكم الأرض بما رحبت ثم وليتم مدبرين ثم أنزل الله سكينته على رسوله وعلى المؤمنين وأنزل جنودا لم تروها وعذب الذين كفروا وذلك جزاء الكافرين ﴿ الآية (97) ﴾، وكذلك أفعال الغزوة بكافر في بلاد سغروا كما أفعال غزوة حنين (98) رضي الله عن المسلمين أجمعين وكانوا فيهم رجال الشاجعين (كذا) يضربون الرماية بالنشّان (99) لا يخطئون أبدا رضي الله عنهم ونفعنا ببركاتهم وبجهادهم، وقد امتثلوا بكتاب (كذا) الله حيث قال مولانا جل وعز ﴿ وجاهدوا بأموالكم وأنفسكم في سبيل الله ﴾ الآية (100)، وكذلك المسلمين في تلك الغزوة كانوا رضي الله عنهم منهم رجال الذين يكسبون كذا وكذا من مَعزَا (كذا) ومن غنم والإبل والأبغال (كذا) والحمير (101) كلهم ذلك صاروا إلى الله (102) وتقبله الله على نية الجهاد في سبيل الله ولم يتغيرون فيهم ولا حيروا فيه (103)، وأنهم وهبوه إلى الله لقوله تعالى ﴿ الذين آمنوا وهاجروا وجاهدوا في سبيل الله بأموالهم وأنفسهم أعظم درجة عند الله وأولئك هم الفائزون، يبشرهم ربهم برحمة منه ورضوان وجنت لهم فيها نعيم مقيم خالدين فيها أبدا إن الله عنده أجر عظيم ﴾ (104).

وكذلك النساء التي حضروا (كذا) في تلك الغزوة وأمنن فعلمن كما أفعال الرجال في يوم القتال رضي الله تعالى عنهن وأمنن تنبهن الرجال في يوم القتال ليقولن (كذا) كونوا الرجال

(95) كركم في النص وهو خطأ.

(96) تغني في النص وهو خطأ كذلك.

(97) سورة التوبة، الآيتان 25 و26.

(98) يعيد تشبيه ما وقع في بوكافر بغزوة حنين ولا ندري ماذا يقصد المؤلف، هل يقصد شدة القتال ومقاومة العدو وقلة العدد أم كثرة العدد والإنهزام؟

(99) يقصد أنه كان من بين آيت عطا رجال شجعان يصوبون طلقاتهم بدقة ولا يخطئون أهدافهم.

(100) سورة التوبة، الآية 41.

(101) يقول الجنرال هوري بصدد تقييمه لخسائر آيت عطا في صاغرو: «وأما الماشية فلم يبق ببوكافر من أصل 25 ألف رأس التي كانت في بداية فبراير إلا 2500 رأس في 24 مارس، والباقي مات عطشا أو قتل بالمدفعية والطيران أو نهب من طرف أنصارنا» وهنا نقف على هول الخسائر المادية التي تحملها آيت عطا، علما بأن رؤوس الماشية كانت رأساهم الوحيد باعتبار أغلبية من لجأوا إلى صاغرو رحل ومربو ماشية. Huré, op. cit., p. 118

(102) أي فقدوا كل مواشيهم.

(103) لم يتغيرون: لم يأسفوا لذلك أو حزنوا، ولا حيروا فيه: لم يأبهوا لذلك.

(104) سورة التوبة، الآيات 19 و20 و21.

ولكن قد سؤلوا (كذا) علماءهم حتى أجازوا لهم الرجوع بقلة المثونة والمساخرة<sup>(87)</sup> وذهب الأمير<sup>(88)</sup> ونزلوا المسلمين رضي الله عليهم أجمعين<sup>(89)</sup>.

وفي اليوم الذي بدأ البرود في سغروا وهو اليوم السابع عشر في شوال. وكان متصل (كذا) إلى نهار الرابع في شهر الله ذي حجة من عام إحدى وخمسين وثلاثمائة وألف، هذا هو التحقيق بلا شك ولا ريب<sup>(90)</sup>. ونسأل الله تبارك وتعالى أن يُبَدِّل هذه الساعة بنصرة المسلمين وكثرة الخير الجزيل ويفرج على من كان في قلبه مثقال حبة من خردل من الإيمان آمين.

وكانت الغزوة المذكورة والناس كلهم يقولون حيث جاء العدو لعنه الله إلى المسلمين أعزهم الله بأنهم لم يقدرّون (كذا) يقابلونهم<sup>(91)</sup> يعني قليل الجنود المسلمين رضي الله عنهم<sup>(92)</sup>، ولكن الله تبارك وتعالى قال في كتابه العزيز كم من فئة قليلة غلبت فئة كثيرة بإذن الله والله مع الصابرين<sup>(93)</sup>، وأنه في ذلك الوقت قليل المسلمين في سغروا وأما النصارى عددهم كعدد الجراد المنتشر، ونصر الله المسلمين على الكفار كغزوة حنين<sup>(94)</sup>. ولكن الله أمرنا بالصدق وأركان الدين كلها فمن ترك دينه لا يتقبل الله عمله، وقال الله تعالى في محكم كتابه الحكيم ﴿لقد نصرم الله

(87) يورد الطالب لحسن هنا أن المقاومين استفنوا فقهاءهم الذين أجازوا لهم وضع السلاح والتخلي عن المقاومة لما يعانونه من نفاذ الأقوات والمؤن وقلة عدد المقاتلين، وما له دلالة حرص المؤلف على إبراد هذه المعلومة، الشيء الذي يعكس عمق إيمان آيت عطا بمبادئ الإستشهاد كما يفرض ذلك الشرع.

(88) يقصد به عسو وباسلام الذي تزعم مقاومة آيت عطا بصاغرو، وما له دلالة ويحتاج إلى تعميق النظر أن الطالب لحسن أفاض في ذكر ووصف بطولات مقاومي آيت عطا في حين أغفل بشكل مطلق ذكر عسو وباسلام، وعندما أورده لم يذكره بالإسم بل اقتصر على لقبه باعتباره قائد الحرب.

(89) مع ازدياد شدة القصف وفداحة الخسائر البشرية ومن ثم تقلص أعداد المقاومين وتدمير قطعان الماشية ونسف العيون والحصار الغذائي، كان اتجاراً أن يستمر آيت عطا في مقاومتهم خاصة بعد أن بدأ العقد ينفطر باستسلام بعض الأشر منذ 10 مارس، مما جعل إيلمشان برعامة عسو وباسلام يدخلون في اتصال مع الفرنسيين انتهى بنزول أواسلام من بوكافر يوم 24 مارس وقبول «شروط الأمان» التي يصفها الجنرال هوري بأنها سخية جداً ويستحقها آيت عطا نظراً لمقاومتهم العجيبة على حد تعبيره.. Huré, op. cit., p. 117

(90) هناك اضطراب في تحديد مدة معارك صاغرو، فرغم وثوق الطالب لحسن من معلوماته وتأكيده «بلا شك ولا ريب» على أنها بدأت يوم 17 شوال وانتهت يوم 4 ذي الحجة وبالتالي دامت 47 يوماً، فإنه قال في الصفحة 4 من مخطوطه أن المدة بلغت 45 يوماً. ثم إن الكتابات الفرنسية لم تسلم بدورها من هذا الاضطراب كما أسلفنا.

(91) تعبير ركيك يقصد به أن الناس كانوا يعتقدون أن المقاومين لم يستطيعوا مواجهة جيوش العدو عندما بدأت تزحف على صاغرو.

(92) يقصد أن عدد المقاومين كان قليلاً بالمقارنة مع جحافل العدو.

(93) سورة البقرة، الآية 246.

(94) هنا يحيل الطالب لحسن على التاريخ الإسلامي، حيث تمكن المسلمون الأوائل رغم قلة عددهم من التغلب على كفار قريش في عدة غزوات، غير أن غزوة حنين التي أوردها وقارن وقائعها بوقائع معركة بوكافر كان قد انهزم فيها المسلمون وعاتبهم القرآن الكريم بقوله تعالى في «سورة التوبة»: ﴿ويوم حنين إذ أعجبتكم كثيركم فلم تغن عنكم شيئاً﴾.

باقون باقيا ضيقاً<sup>(76)</sup> حتى لم يعرف أحد فيهم أحدا بكثرة الغبرة من ضربة الطائرات والأنفاط والقرطاس، ورسلوا لهم الناس وقالوا لهم في رسالتهم أنتم ترجعون أم لا<sup>(77)</sup>، وقالوا لهم المسلمون رضي الله عنهم نحن نضربوا حتى نموتوا كلنا أفضل منا على الحياة<sup>(78)</sup> ولا نرجعوا إلى حكمتكم<sup>(79)</sup>، وضربوا حتى ماتوا في جنود النصارى أكثر من أول مرة والمسلمين كذلك، وزادوا رسلوا إليهم برطيذة الذين كانوا معه وقالوا لهم نقبضوا (كذا) لكم الأمان التام ترجعوا<sup>(80)</sup>، وقالوا لهم المسلمون رضي الله عنهم ولو كنتم تقدمون من غير الأمان التام نقتلوكم (كذا) حتى أنتم ولاكن الله أمرنا بالعهد<sup>(81)</sup>، ورجعوا برطيذة وهم يخبرون الحكام النصارى لعنهم الله وجعل منزليهم في جهنم وقالوا لهم أولئك المسلمين لم يرجعوا ولم يقبلون سوى ماتوا كلهم<sup>(82)</sup>، وأما النصارى فقد خدموا حيلة التي ترجعوا (كذا) المسلمين بغير صعب البارود<sup>(83)</sup>، وقالوا لجنودهم وإياكم ثم إياكم أن لا يقدموا أحداً فيكم إليهم واقعدوا في محلكم حتى يرجعوا بقلعة المؤونة<sup>(84)</sup>، وكانوا المسلمين مخصوصين بالمؤونة وقلة المسارحة من الجنود<sup>(85)</sup> حتى عاينوا (كذا)<sup>(86)</sup> ورجعوا،

المحاصرين ومواسيهم للنيل من معنويات المقاتلين. ويعترف الجنرال هوري أن عدد قتلى آيت عطا تجاوز 2300 شخص، منهم 500 محارب والباقي أطفال وعجزة ونساء وإن لم يصرح بذلك دون ذكر مئات الجرحى. Hure, op. cit, p. 118.

- (76) أي بقوا في ضيق وظروف صعبة بفعل الحصار والقصف.
- (77) حاول الفرنسيون استدراج آيت عطا للتفاوض لوضع حد لمقاومتهم منذ بداية لجوئهم إلى صاغرو، غير أنهم تأكدوا من تصميمهم على المقاومة إلى حد أن كتابات الضباط الفرنسيين تصفهم «بالمتشددين الراضين لأي حوار».
- (78) تعبير عامي يعني أننا سنقاتل حتى نموت جميعاً أفضل لنا من الحياة.
- (79) يقصد ولا نمود للخضوع لحكمكم وسلطتكم.
- (80) يقصد أن الأنصار الذين بعثهم الفرنسيون في محاولة لحمل آيت عطا على التفاوض تعهدوا بمنحهم الأمان التام في حالة خضوعهم واستسلامهم.
- (81) يقصد أن آيت عطا خاطبوا الأنصار الموفدين من قبل الفرنسيين بأنه لولا طلب الأمان من أجل التفاوض والتزام المقاومين بتعاليم الدين التي تحض على الوفاء بالعهد الذي قطعوه على أنفسهم لقتلوا الأنصار الموفدين.
- (82) رغم صمود آيت عطا في وجه الحصار والتجويع والمجازر، فإن الفرنسيين حاولوا استغلال هذه الوضعية الصعبة لحمل المقاومين أو بعضهم على الدخول في اتصالات ومحادثات، ويشني Spillmann في هذا الصدد على دور حميدة الشاوش، وإذا كانت أغلبية المقاومين قد ظلت متمسكة بموقفها المبدئي الراض لأي حوار غير حوار الرصاص كما يورد الطالب لحسن، فإن وحشية الحصار والقصف خاصة في الأسبوعين الأخيرين بدأت في النيل من التحام المجاهدين، إذ أفضت اتصالات بين 10 و12 مارس إلى استسلام 144 عائلة تضم 186 مقاتلاً :
- .Spillmann, souvenirs d'un colonialiste, pp. 119-122 ; Huré, op. cit, pp. 116-117.
- (83) يقصد أن الفرنسيين استخدموا حيلة ونخطة ترغم المقاومين على الإستسلام دون تكبد مشاق وحسائر القتال المباشر.
- (84) هذا تصور للأوامر المترجمة لخطة الحصار أي أوامر صارمة للجنود الفرنسيين بعدم التقدم نحو آيت عطا والإكتفاء بتضييق الخناق عليهم.
- (85) قلة المسارحة : قلة الصريح أي قلة الأنصار والمقاتلين.
- (86) حتى غايًا : حتى تعبوا وأنهبوا.

القرطاس، هذا الذي يضربوا بهم لم يقدرُوا أن يزعموا إلى المسلمين رضي الله عنهم، وجلسوا في ذلك الجبل بكافر بكثرة التعب وقلة الماء والجوع أخذهم<sup>(67)</sup>، وصبروا على ذلك رضي الله عنهم وجعل منزلة لهم (كذا) في الجنة حيا وميتا<sup>(68)</sup>. والنصارى متصلة المتونة منه من البحر إلى تلك الجبال يرفدونها بالطموييلات لا يعد ولا يحصي عددها إلا الله<sup>(69)</sup>، والمسلمين كانوا فيهم الرجال الذين بقوا بلا عشاء ولا غذاء وكان يضرب<sup>(70)</sup> العدو لعنه الله أفضل عنده من الأكل والشراب ورضي الله عنهم، ونصرهم الله حتى تعجبوا النصارى لعنهم الله وأذلم في تلك الغزوة وصورونها بتصويرتهم<sup>(71)</sup> إلى بلد فرنسية، وقعدوا البرود في تلك الجبال بكافر منذ خمسة وأربعين يوما من يوم الذي بدأ البرود في غزوة سفروا<sup>(72)</sup> وكانوا المسلمين (كذا) رضي الله عنهم قد قضا لهم المتونة<sup>(73)</sup> وماتوا البعض والرماية فيهم<sup>(74)</sup>، والذين بقوا جرحوا ولا يحصي عدد الموق فيهم إلا الله، حتى ماتوا فيهم جهد من النساء والصبيان كذا وكذا بلا رجال الأكبر (كذا)<sup>(75)</sup>، وهم

(67) أمام الفشل الذي منيت به سلسلة الهجمات الشرسة على بوكافر بين 18 و 28 فبراير، والخسائر الثقيلة في الأرواح في صفوف القوات المهاجمة، واستمرار إصرار آيت عطا على الصمود والتضحية، لم يبق للجنرال هوري غير فرض الحصار على بوكافر والضغط على آيت عطا لكسر عزيمتهم باعتماد وسيلتين كما يروي بنفسه قائلا: «أولا حصار قاسي يمنع بشكل مطلق أي اتصال للمدافعين بالخارج وأي استعمال للعيون والمنايع في أفأ نوليلي وأفأ نخويا إبراهيم (أودية محادية لبوكافر من الشمال والجنوب) والتي لا يزالون يحاولون الإرتواء منها. تم قصف عنيف تقوم بها نهارا المدفعية وآليات المشاة والطيران، ويواصل دون انقطاع ليلا بواسطة المدفعية على نقاط الماء الموجودة داخل بوكافر، وعلى المسالك التي اعتاد المحاصرون اتخاذها، وعلى المخائى التي يأوون إليها» (Hure, op. cit., p. 114).

(68) يدعو الطالب لحسن مجاهدي آيت عطا بدخول الجنة سواء من استشهد أو من بقي على قيد الحياة.

(69) يؤكد الجنرال هوري هذه المعلومات، فقد نقلت الشاحنات تعزيزات جديدة إلى مسرح العمليات ببوكافر، تمثلت في «3 فيالق للمشاة من القوات النظامية وسريتين لمدفعية الجبال، وسرية لمدفعية الخنادق، وكل المعدات التي تمكن الرمي المنحني والعمودي» (Huré, op. cit., p. 115) إضافة بطبيعة الحال إلى قوافل تموين هذه القوات التي لم تتوقف عن ربط قوات الجبهة بقواعدها الخلفية في مختلف المناطق المحيطة بصاغرو وبوكافر.

(70) يقصد: كان قتال العدو أفضل للمقاومين من الأكل والشرب.

(71) فعلا لما استعصى على الفرنسيين إخضاع بوكافر وآيت عطا المتحصنين فيه، اجتمعت القيادة العسكرية بيومان دادس يوم 3 مارس، ووضعت إجراءات الخطة الكفيلة بتدمير المقاومة. ومن بين هذه الإجراءات التي تؤكد ما جاء به المؤلف، أولوية وضع خريطة بمقياس 10.000/1 لجبل بوكافر أي خريطة دقيقة جدا، اعتادا على الصور الجوية التي التقطتها الطائرات الفرنسية، من أجل تحديد دقيق للأهداف.

(72) يحدد الجنرال هوري مدة العمليات بصاغرو في 42 يوما. غير أن هذا الرقم بدوره غير دقيق اعتادا على كون العمليات الحربية بدأت يوم 13 فبراير، وانتهت باستسلام عسو وبا سلام يوم 24 مارس 1933، لتكون المدة الحقيقية للمعارك أربعين يوما.

(73) يعني نفذت لهم المؤن.

(74) يقصد استشهاد كثير من الرماة أي المحاربين.

(75) هذه صورة بليغة أخرى لما أفضى إليه الحصار الوحشي كما أراد له الغزاة من نفاذ ذخائر ومؤن آيت عطا، وهزول الجزرة التي ارتكبتها جنرالات وجنود القوات الفرنسية، إذ كان القصف المركز والعنيف يستهدف قتل أكبر عدد ممكن من

النصارى وجنودهم بكذا وكذا من المائة والمسلمين نصرهم الله كانوا فيهم رجال يضربون ولم يخطئون (كذا) أبدا<sup>(54)</sup> رضي الله عنهم وضربوا أيضا وفعلوا فيهم المسلمين (كذا) في النصارى كما فعلوا الصحابة في الجهاد في زمان رسول الله ﷺ<sup>(55)</sup> وقتلوهم قتلا عظيما وقدموا إليهم وضربوا وزعموا النصارى إلى المسلمين<sup>(56)</sup> أي رقدوا إليهم عَوَامٌ بلغة أهل الوقت<sup>(57)</sup> والمسلمين يضربونهم حتى قتلوا في النصارى كذا وكذا من نفس<sup>(58)</sup> بين الفسيانة وقبطان واكتانية وكبار حكامه وسرجانة وغير ذلك من كوم<sup>(59)</sup> وعساكر، ومع الذين حركوا<sup>(60)</sup> معه يسمى برطيزة<sup>(61)</sup> بلغة أهل الوقت، وأما الذي مات في لالجوا<sup>(62)</sup> لا يحصي عدده إلا الله<sup>(63)</sup>. والحاصل من ذلك النهار<sup>(64)</sup> خافوا النصارى وخلعوا<sup>(65)</sup> ولم يزيدون إليهم سوى<sup>(66)</sup> بكثرة الانفاط والطياير وجهد

عطا ينسحبون من مواقعهم المتقدمة مثل جبل أمساعد الوارد ذكره ليتحصنوا في جبل بوكافر في قلب صاغرو لما توفروه تضاريسه من إمكانية أفضل للصمود. على الرغم من أن ذلك التحصن خدم الإستراتيجية الفرنسية كما سيتضح. (54) يشهد الضباط الفرنسيون الذين شاركوا في معارك صاغرو على نفس ما أورده الطالب لحسن من أن مقاومة آيت عطا امتازوا بدقة متناهية في تصويب طلقاتهم وإصابة أهدافهم، ولعل ما يفسر ذلك تقاليدهم الحربية المشهود لهم بها وحرصهم الواعي على عدم هدر ذخائرهم لانعدام مصادر الحصول عليها. (55) يجيل الطالب لحسن على غزوات الرسول ﷺ وانتصارات المؤمنين على الكفار (الجهال). (56) يشير المؤلف هنا إلى الهجوم الكبير الذي شنه الفرنسيون على بوكافر في يوم 28 فبراير 1933 والذي يروي وقائمه القبطان الطبيب فيال كشاهد عيان بقوله «في السابعة صباحا وبعد تحضير هائل بالمدفعية وقصف بالطائرة انطلق الهجوم ضخما ورهيبا فتدفقت موجة الأنصار والكوم حتى بلغت أسفل الصخرة المشقوقه الكبرى (إحدى الكتل المكونة لبوكافر)».

.Huré, op. cit., p. 112.

- (57) زعموا : عامة تعني أخذوا المبادرة وهاجموا.  
 رقدوا إليهم عوام : زحفوا عليهم زحفا شاملا.  
 (58) كذا وكذا من نفس : تعبير عامي للدلالة على المبالغة والكثرة ويقصد به عددا كبيرا من الأنفس.  
 (59) يسرد هنا بعض الرتب العسكرية التي كان أصحابها ضمن القتلى.  
 الفسيانة، ج فسيان (lieutenant)، قبطان (Capitaine)، اكتانية (Colonels)، سرجانة (sergents) كوم (goumiers) وهي فيالتي من المغاربة.  
 (60) حركوا، نسبة إلى الحركة، أي الذين شاركوا في الحملة العسكرية.  
 (61) برطيزة : partisans، أي الأنصار أو الأتباع من المغاربة الذين أخضعت قبائلهم.  
 (62) لالجوا، يقصد الليف الأجنبي la légion.  
 (63) أسفر هجوم 28 فبراير عن تكبد القوات الغازية خسائر فادحة باعتراف المصادر الفرنسية. إذ سقط العديد من الضباط، منهم القبطان بورنازيل، والقبطان فوشو والليوتان برانكلي، وعدد كبير من الأنصار والكوم المغاربة الذين كانوا دائما رأس حربة الجيش الفرنسي، وأمام تلك الخسائر الكبيرة في الأرواح، والهلع الذي انتشر في صفوف المهاجمين أصدر الجنرال هوري أمره بوقف القتال، ليعول الفرنسيون على خطة أخرى كما سيتضح.  
 (64) الحاصل من ذلك النهار : يقصد أنه ابتداء من ذلك اليوم (أي يوم 28 فبراير).  
 (65) أي خاف الفرنسيون واندثشوا.  
 (66) لم يزيدون إليهم سوى : أي لم يتقدموا إليهم إلا بالقصف المدفعي والجوي.

إلى الجبل سغروا في كل جبهة (كذا) وأدروا (كذا) عليه حتى لم يجدوا المسلمين (كذا) أين ما يخرجون ولا يلتفتون إليه<sup>(46)</sup> ويضربوا بالبرود (كذا) والانفاط والقرطاس والطياير والمهابلة<sup>(47)</sup> حتى لم يستمعوا أحد لأحدا (كذا) بجهد الأغوات<sup>(48)</sup> والبرود<sup>(49)</sup>. وغنموا فيه المسلمين يوم الأول جهد من بغال وقش وزرع وماتوا فيه شيء من قليل وفي المسلمين كذلك<sup>(50)</sup>. بوكبوت 2

وفي اليوم الثاني ضربوا أيضا حتى كانوا المسلمين في ضيق مما يمكرون، وكسروا المسلمين الذين كانوا في أم الساعد<sup>(51)</sup> رضي الله عنهم ومات فيهم شيء رحمهم الله أي رحم الله المسلمين والناس كانوا يطلعون إلى الجبال الذي يسمى بكافر<sup>(52)</sup> بلغة أهل الوقت حتى لم يبق (كذا) شيء في المسلمين في الأوطان<sup>(53)</sup>، وأما النصارى جاءوا إليهم في ذلك الجبال وضربوا حتى ماتوا

(46) أدرك الطالب لحسن حقيقة خطة حصار صاغرو التي وضعها جنرالات الجيش الفرنسي حيث قسمت قوات الغازية إلى مجموعتين وسد :

1 - المجموعة الأولى تحت أوامر العقيد شاردون (Chardon)، كلفت باقتحام صاغرو من جهة الغرب انطلاقا من بومال دادس وإيميزر.

2 - المجموعة الثانية بقيادة العقيد ديبا (Despas) ومهمتها الهجوم من الشرق انطلاقا من أنيف.

3 - قوات السد كما سميت، وتتكون من تجريدة (Tarrit) كلفت بالهجوم من الشمال الشرقي وتجريدة (Vincent) مهمتها محاصرة المقاومين وسد الطريق أمامهم من ناحية الجنوب. G.A. Hure, op. cit., p. 106.

(47) الأنفاط : القنابل. المهابلة : ج مهبولة، أطلقت هذه التسمية على المدفع الرشاش. القرطاس : الرصاص. الطياير : الطائرات.

(48) بجهد : بسبب كثرة الأغوات : دارجة تعني الأصوات المرتفعة والدوي، ويقصد بالطبع دوي الانفجارات والرصاص والصراخ.

(49) يروي الكاتب هنا وقائع الهجوم الذي أطلق شرارة معارك صاغرو، والذي أعطيت الأوامر للقوات الفرنسية بالبدء في تنفيذه ليلة 12-13 فبراير 1933، حيث تعرضت كتلة صاغرو من جميع جهاتها للقصف المكثف لتغطية تقدم الجيوش الفرنسية.

(50) بالفعل وكما تعترف الكتابات الفرنسية وبشهادة الجنرال هوري، لقيت القوات الفرنسية مقاومة عنيفة خلال اليوم الأول (13 فبراير) من المعارك، تجلت في عجز قوات ديبا الشرقية وجزء من القوات الغربية والجنوبية عن التقدم. أما عن الغنائم التي وردت في المخطوط فإنه حدث فعلا في نفس اليوم أن تمكن مقاومو آيت عطا في الجبهة الشرقية من صاغرو من القضاء على فرقة من الكوم مكلفة بحراسة قافلة من 117 بغلا محملا بذخائر وأسلحة متنوعة ومؤن غنمها المقاومون، مما أوجع مشاعر وإرادة الصمود وساهم في تحسين التسليح لديهم.

GI. A. Huré, op. cit., pp. 106-108.

(51) الصحيح أمساعد، جبل يطل من للغرب على بلدة أنيف وواد الرك ويقع شرق بوكافر.

(52) بوكافر : جبل شاخ ارتبط اسمه بملاحمة من ملاحم المقاومة الشعبية للإستعمار وهو «عبارة عن نتوء صخري حاد يمتد على طول 5 كيلومترات وعرضه كيلومترا، ينتصب وسط منخفض إيمسدا ن ويطل عليه بقلاعه الشديدة الإنحدار» كما يصفه سيلمان، ويصفه بورنازيل بقوله «يشبه شكل هذا الجبل المكون من صخور بركانية سوداء قنفدا غير مستوى الأشواك وتتخلله خوانات ذات سفوح عالية وشديدة الإنحدار ضيقة وملتوية».

(53) خلال الأيام الأولى من المعارك أي بين 13 و 17 فبراير تأكدت للفرنسيين صلابة المقاومة مما يفسر بطء تقدمهم وعدم بلوغ الأهداف التي رسموها كما يعترف، الجنرال هوري، غير أنه أمام القصف المكثف وتدفق التعزيزات، بدأ مقاومو آيت

المنتشر حتى وصلوا بلاد ألتيف<sup>(39)</sup> وبنوا فيه وقدموا إلى بلدة أحصية<sup>(40)</sup> وبنوا فيها، ورجعوا بجنوده وحروكه (كذا) حتى لم يتركوا إلا قليلا في ذلك البنيان الذي بنوا في تلك الوقت<sup>(41)</sup> وقعدوا ماشاء الله ورجعوا بحروكه وجنوده وعساكره<sup>(42)</sup> أكثر من أول مرة<sup>(43)</sup> وقصدوا بلد سغرو واجتمعوا بجنوده في كل مكان الذي حكموا<sup>(44)</sup> لا يعد ولا يحصي عددهم إلا الله<sup>(45)</sup> وطلعوا

(39) قرية على وادي الرك شرق صاغرو وتقع في مضارب قبيلة آيت يعزا.

(40) قرية تقع على واد يحمل نفس الاسم.

(41) كان وصول القوات الفرنسية إلى المنطقة الواقعة بين تافيلالت وصاغرو ودرعة في سنة 1932، وهو ما يحاول الكاتب إعطاء صورة عنه. فتشبيبه لتلك القوات بالجراد المنتشر بليغ، إذ تعمد الفرنسيون إظهار قوتهم الضاربة ونفخ صفوف قواهم بأعداد هائلة من المغاربة المنضوين في طوابير الأنصار والكوم لترهيب السكان وتثبيط معنوياتهم لدفعهم إلى الإستكانة.

ويشير الطالب لحسن في هذه الفقرة إلى أحداث شهر نونبر 1932، حيث احتلت قوات التخوم موقع بلدة ألتيف الحالية يوم 16 نونبر، واتخذتها قاعدة متقدمة في مواجهة كتلة صاغرو التي تطل عليها من الغرب، ثم احتلت بلدة حصياً على وادي حصيا إلى الجنوب الغربي من ألتيف باتجاه تازارين وقام الفرنسيون في كل هذه المواقع ببناء معسكرات وأبراج مراقبة وشق وتمهيد الطرق.

وكانت القيادة العسكرية الفرنسية تعتزم الإكتفاء بتطويق صاغرو لأن الهدف الأساسي تمثل في إخضاع الأطلس الكبير، وهو ما يفسر تراجع معظم القوات بعد احتلال ألتيف وتازارين، غير أن مقاومة آيت عطا المتحصنين بصاغرو أرغمت الفرنسيين على تعديل خططهم، إذ أدركوا أن آيت عطا لم يكتفوا باللجوء إلى الجبال هرباً من الخضوع، بل اتخذوا من هذا الحصن الطبيعي قاعدة لشن عمليات عسكرية ضد مراكز الجيش الفرنسي وقوافل تموينه والضغط على القبائل الخاضعة، كل ذلك حمل الفرنسيين على إرجاء التدخل في الأطلس الكبير إلى حين التفرغ من إخضاع صاغرو. وفي هذا الصدد، قال الجنرال هوري: «لم نقرر عن طيب خاطر تعديل برنامجنا لتنفيذ عملية لم نكن مستعدين لها كفاية في بداية سنة 1933» (G. Huré, op. cit., p. 103).

(42) تركنا هذه الكلمات كما جاءت في أصل المخطوط رغم عدم تطابق ضميرها مع السياق والراجح أن الطالب لحسن كتبها وهو يفكر في النصراني (المفرد) إذ لا زال آيت عطا يتداولون كلمة «أرومي» كناية عن الحاكم العسكري الفرنسي والإستعمار ككل.

(43) يشير هنا إلى رجوع القوات الفرنسية بمعداتها وفرقها المختلفة إلى منطقة صاغرو في شهر فبراير 1933 أي بعد ثلاثة أشهر تقريبا من احتلال المواقع الأنفة الذكر.

(44) هنا إشارة بليغة مرة أخرى إلى استنفار الفرنسيين لكل قواهم الموجودة جنوب الأطلس الكبير لتنفيذ عملية صاغرو، فإضافة إلى جيش التخوم وجيش مراكش الموجودين جنوبي صاغرو كانت هناك قوات متمركزة في بومالن دادس وتغير وتودغا.

(45) بالطبع لم يكن الطالب لحسن ليحصر تعداد القوات الضخمة التي ألقى بها الجنرال هوري في المعركة، والتي لم يكن لأهل هذه المنطقة سابق عهد يمثلها مما يفسر تعبيره، ولكن المصادر الفرنسية تسعفنا بأعداد هذه الجيوش التي قسمت إلى مجموعتين، مجموعة الغرب بقيادة الجنرال كاترو (Catroux) وتتكون من 4400 من الأنصار (partisans) و6 فيالق من الكوم ووحدة مدفعية ثم مجموعة الشرق بقيادة الجنرال جيرو (Giraud)، وتضم 2000 من الأنصار، و5 فيالق من الكوم و3 فيالق من الليف الأجنبي وسرية من السنغاليين والسرية الصحراوية لزي و3 كوكبات من الخيالة و3 وحدات للرشاشات الآلية إضافة إلى عدد آخر من الأنصار، وفوق ذلك كله 4 أسراب من الطائرات في البداية أصبحت 6 أسراب في أوج المقاومة.

.Voinot, Sur les traces glorieuses des pacificateurs du Maroc, pp. 449-450.

وبعد؛ هذه النسخة المباركة<sup>(30)</sup> من الوقوع<sup>(31)</sup> الذي جرى بين المسلمين والكافرين<sup>(32)</sup> في هجرة وغزوة، أي الهجرة التي هاجروا هذه النواحي القريبة تفلالت<sup>(33)</sup> وعال...<sup>(34)</sup> وتدغ<sup>(35)</sup> إلى آخر البلدان وغزوة المذكورة (كذا) وهي غزوة سغروا وقد أمر الله تبارك وتعالى الكفار خرجوا لتلك النواحي المذكورة، وهاجروا المسلمين (كذا) بما قدروا للهجرة السنوية والفريضة<sup>(36)</sup> حتى اجتمعوا في أكنات<sup>(37)</sup> وسغروا ونواحيهم في الجبال والأوطان، وجلسوا ما شاء الله واجتمعوا كلهم في سغروا<sup>(38)</sup>، والنصارى قد جاءوا إليهم بحروكه وجنوده (كذا) كالجراد

وقد دخل هذا الجبل مسرح التاريخ مع الإنبعاث الصنهاجي الذي تمخض عن ميلاد اتحادية آيت عطا بالجنوب الشرقي للمغرب خلال القرن العاشر الهجري/السادس عشر الميلادي. فمنذئذ، ظل صاغرو القلب النابض لبلاد آيت عطا ورمز عزة الاتحادية، حيث يذكر المثل السائر: «حُلْفَ دَاؤًا عَطَا لَا عَطَا حَتَّى يَصِيرَ صَاغْرُو وَطَا». ونستفيد من المصادر أن قبائل آيت عطا كانت تلتجئ إلى صاغرو أثناء مواجهاتها مع القوات المخزنية منذ العهد الإسماعيلي (الناصري، ج 7، ص. 60) إلى غاية القرن 19 (المصدر نفسه، ج 8، ص. 132). وفي سنة 1933، أعاد التاريخ نفسه بصعود آيت عطا إلى صاغرو للصمود في وجه الإستعمار الفرنسي الذي لم يستتب له الأمر في جنوب المغرب والأطلس الكبير إلا بعد إخضاع آيت عطا وصاغرو كما سيأتي.

(30) يستدعي السياق حذف لامي التعريف في كلمتي «النسخة المباركة»، ولكننا آثرنا في تحقيقنا للنص الإبقاء على الكلمتين كما كتبنا.

(31) أي الوقائع والمعارك.

(32) مما له دلالة أن الطالب لحسن - وعلى المخطوط - يطلق على الطرفين المتحاربين أسماء المسلمين والكافرين والمجاهدين والنصارى.

(33) الأصح تافيلالت، وهي من أشهر مناطق المغرب منذ القديم، وإذا كانت تعمم إداريا لتشمل المنطقة جنوب الراشدية، فإنها كانت في الأصل مقتصرة على واحة الريصاني والقصور المحيطة بها.

(34) كلمة غير مقروءة.

(35) والأصح تودغا، وهي المنطقة التي يجري فيها واد يحمل نفس الإسم إلى الشمال من صاغرو واوكنات ومركزها مدينة تنغير.

(36) يقصد أن كل واحد هاجر بما قدر عليه. فالهجرة، أي الفرار أمام الكفار، يعتبر في نظره سنة وفريضة على المسلمين.

(37) جبل أوكنات، هو امتداد لصاغرو شرقاً، لا يفصلهما إلا منخفض تيزي نبوجو ووادي الرك، وله نفس البنية والتضاريس التي تميز صاغرو إلا أنه أقل ارتفاعاً.

(38) يشير الكاتب في هذه السطور إلى نزوح القبائل أمام تقدم القوات الغازية خلال شهر نونبر 1932 وفق خطة لتطويق منطقة صاغرو، إذ انطلقت قوات مراكش من زاكورة ودرعة في اتجاه تازارين، في حين تحركت قوات التخوم المغربية الجزائرية من مرزوكة والطاواز (جنوب شرق تافيلالت) نحو ألتيف على وادي الرك وتم الإرتباط بين هذه الجيوش في تاغبال جنوب صاغرو ونجم عن هذه التحركات العسكرية إلى جانب خضوع عدد من بطون وفروع قبائل آيت عطا - رفض عدد آخر من عشائر وقبائل هذه الاتحادية للسيطرة الإستعمارية فاحتمت كعادتها بجبال صاغرو. ويورد القبطان سيلمان تقديرات تفيد أنه، إلى جانب 300 أسرة تنتمي إلى إيلمشان وآيت عيسى وإبراهيم وآيت حسو والتي تستوطن صاغرو الأوسط، لجأت 200 عائلة من آيت الفرنسي وآيت بويكنيف وآيت يحيى وموسى وآيت عيسى وإبراهيم وآيت حسو قادمة من تودغا وتاغبالت وتازارين، ثم تحصنت بشرق صاغرو بمجموعة من نحو 300 أسرة من آيت إيعزا وآيت خياش وآيت أو مناصف نزحت بعدما داهمت القوات الفرنسية أوكنات وحوض وادي الرك (Spillmann).

(op. cit., pp. 138-140).



السيطرة على واحة تافيلالت<sup>(26)</sup>، مما دفع آيت خباش (آيت عطا) وآيت حمو (آيت سفروشن) وبلقاسم النكادي إلى النزوح نحو درعة الأوسط والأسفل<sup>(27)</sup> لتفادي الطوق الذي كان الفرنسيون بصدد فرضه على آيت عطا.

وبعد احتلال مناطق لكتاوة ولحمايد بجنوب درعة في نونبر 1932 وإخضاع آيت عطا درعة، واصل آيت خباش نزوحهم إلى الساحل، حيث التحقوا بإخوانهم الذين سبقوهم وأيضاً بآيت حمو<sup>(28)</sup>، وهناك سيستلمون للقوات الاستعمارية في سنة 1934.

وفي نفس شهر نونبر من سنة 1932 وتنفيذاً للخطة المذكورة سيطرت القوات الفرنسية على تازارين وتاغبالت وحوض واد الرك الأسفل وواد حصية، أي كل البلاد الواقعة بين صاغرو والحمايات الجنوبية الشرقية، وهنا نصل إلى الأحداث والوقائع التي أوردتها مخطوط الطالب لحسن، حيث لم يبق للفرنسيين إلا كتلة صاغرو التي تحصن فيها كل من رفض الخضوع للفرنسيين من آيت عطا الذين طوقوا وحيث كتبت صفحات خالدة من ملاحم الدفاع عن الحرية والذود عن الأوطان كما سيأتي.

محمد بوكبوت وأحمد البوزيدي

كلية الآداب - فاس

## نص المخطوط

بسم الله الرحمن الرحيم  
وصلى الله على سيدنا محمد وآله وصحبه وسلم.  
الحمد لله وحده والصلاة والسلام على من لا نبي بعده وآله وبعد، هذه قصة غزوة سفرو<sup>(29)</sup> رضي الله عن المسلمين أجمعين.

(26) Huré, op. cit., pp. 29-39 ; Spillmann, op. cit., p. 110

(27) المختار السوسي، المصدر السابق، ص. 270 ؛ Spillmann, op. cit., p. 110

(28) Ibid.

(29) لاحظنا من خلال تتبعنا للإشارات القليلة الواردة في كتب التاريخ وفي المجلات أن هناك اختلافاً في رسم هذه الكلمة. فمرة تكتب كما وردت في المخطوط الذي بين أيدينا، وأخرى تكتب بسين بعدها ألف (الناصرى، ج 7، ص. 60)، ومرة تكتب بصاد بعدها غين كما فعل عبد العزيز بن عبد الله (المعلمة، ج 2، ص. 32). وقد دأب الباحثون في وقتنا الحالي على رسم الكلمة وكتابتها بصاد بعدها ألف ثم الغين فالراء والواو (صاغرو). ويرجح أن تكون هذه الصيغة هي الصحيحة، ذلك أن أصل الكلمة أمازيغي، وما تزال قبائل آيت عطا التي تعتبر جبل صاغرو رمز شموخها وعزتها تنطق هذه الكلمة بصاد مشبعة ومفخمة، مفتوحة ومدودة، مما يستلزم كتابتها بألف بعد الصاد، كما تنطق الغين والراء مفخمتين.

وصاغرو جبل شاخ يشكل الإمتداد الشرقي للأطلس الصغير ويبدو ككتلة صخرية شديدة التضرس، تنزل منها كثير من الأودية الصغيرة تشكل روافد لواد دادس على السفوح الشمالية لصاغرو، وأخرى تكون واد تازارين وواد حصية على السفح الجنوبي، بينما يصرف واد الرك وواد إيشم مياه صاغرو الأوسط والشرقي.

مثل آيت خباش<sup>(19)</sup>، بل إن معظم القبائل العطاوية كانت معارضة لأية علاقة مع الفرنسيين أو عملائهم كلالوة، وظلت شروط آيت عطا في مباحثاتهم اللاحقة مع المستعمرين تتضمن دائما عدم الخضوع لنفوذ الكلاوي<sup>(20)</sup>.

على كل، أدرك الفرنسيون منذ احتكاكهم الأول بآيت عطا استحالة إخضاعهم دفعة واحدة دون تكبد خسائر ثقيلة، مما حدا بهم إلى وضع خطة لتحقيق هذا الهدف تمثلت في التطويق بالاقتراب والسيطرة على حدود منطقة آيت عطا، ثم القيام بنشاط سياسي مكثف معتمد على الإستقطاب والتأمر واستغلال العداوات القديمة وإحيائها<sup>(21)</sup>.

وتنفيذا لهذه الخطة، بدأ الفرنسيون بالاستيلاء التدريجي على الأودية والواحات المحيطة ببلاد آيت عطا (زيز، غريس، فركلة، تودغا، درعة) وإحكام تطويق آيت عطا بأشر الغزاة عملياتهم وفق برنامج مدروس وذو أولويات.

فرغم أهمية واحة تافيلالت وإدراك الفرنسيين لحيوية احتلالها، لما في ذلك من الثأر أولا لهزيمتهم في معركة البطحاء سنة 1918، وقطع الطريق أمام المقاومين الذين يتخذونها ملجأ وقاعدة، رغم ذلك كانوا واعين أيضا بأن حرمان آيت عطا وآيت حمو من تافيلالت سيدفعهم إلى النزوح نحو درعة، ومن ثم تتشكل بؤرة أخرى للمقاومة أكثر خطورة في منطقة أكثر غنى واتساعا واكتظاظا بالسكان<sup>(22)</sup>.

فكان لابد من السيطرة على درعة، التي تغلغل الفرنسيون في أعاليها بفضل كسبهم لصداقة وتعاون مزكيفة وأولاد يحيى، بحيث تمكنوا في 1 يناير 1931 من تأسيس مركز أكدز، وفكوا الحصار عن خليفتي الكلاوي على آيت سدرات وتينزولين<sup>(23)</sup> وفي نفس الوقت تم احتلال وادي إيمضير ثم تودغا<sup>(24)</sup> في حين بدأت الاستعدادات لتطويق تافيلالت بإنشاء قواعد متقدمة في هارون ولمغيمم والطاوز من طرف قوات التخوم الجزائرية المغربية على الهوامش الشرقية للواحة<sup>(25)</sup>.

وخلال سنة 1932، توالى تقدم القوات الفرنسية في إخضاع المزيد من المناطق بحيث تم احتلال زاكورة - في قلب درعة - في 10 يناير 1932، وفي 15 من نفس الشهر، تمت

(19) Spillmann, *Ibidem*

(20) Spillmann, *Souvenirs d'un colonialiste*, p. 116

(21) A. Huré, *La pacification du Maroc, dernière étape (1931-1934)*, Paris 1952, p. 18

(22) Spillmann, *op. cit.*, p. 109

(23) *Ibid.*

(24) *Ibid.* ; Huré, *op. cit.*, p. 28

(25) *Ibid.*, p. 110 ; Hure, *Ibid.*, p. 18

إلى حد كبير أن مقاومة آيت عطا لم تقتصر على ملحمة صاغرو وبوكافر، بل كان آيت عطا من أولى القبائل التي هبت للدفاع عن حوزة الوطن منذ القرن التاسع عشر، كما كانوا من أواخر من ألقى السلاح في ثلاثينات القرن العشرين، فقد اصطدم آيت خباش - إحدى قبائل آيت عطا - بالاستعمار الفرنسي منذ 1870<sup>(13)</sup> مع توسع الفرنسيين في الجزائر واغتصابهم لمناطق مغربية على طول الحدود الشرقية، وازدادت حدة مقاومة آيت خباش للفرنسيين عند سيطرة هؤلاء على واحات تينيمون تيدكلت وغيرها في سنوات 1900-1902<sup>(14)</sup> وحرمانهم من جزء كبير من مناطق تحركهم.

وفي سنة 1918، احتلت الجيوش الفرنسية واحة تافيلالت، فهب آيت عطا - خاصة آيت خباش وآيت إيعزا المجاورين للواحة - للمقاومة بقيادة مبارك التوزونيني وبلقاسم النكادي، واستطاع هذا الأخير على رأس جيوشه من آيت عطا ومن انضم إليهم من سكان الواحة أن يكبد القوات الفرنسية هزيمة ماحقة في موقعة البطحاء<sup>(15)</sup>، اضطر إثرها الفرنسيون إلى الجلاء عن تافيلالت لمدة 14 سنة قبل إعادة احتلالها كإسيأتي.

في الوقت الذي اصطدم فيه الاستعمار بصمود آيت عطا في الشرق - تافيلالت - كان نفوذ كلاًوة - المدعوم فرنسياً - يتغلغل في الهوامش الشمالية الغربية لمنطقة آيت عطا بعد الحركات التي مكنت الكلاوي سنة 1919-1920 من توسيع سلطته إلى درعة ودادس وتودغا. غير أنه - مرة أخرى - تراجع نفوذ كلاًوة - ومن ثم تعثر المشروع الاستعماري - تحت ضربات آيت عطا منذ 1925<sup>(16)</sup>.

وقد تزامنت هذه التطورات مع حرب الريف التي شغلت - مؤقتاً - فرنسا عن منطقة الجنوب المغربي، وما أن انتهت هذه الحرب حتى أولت السلطات الاستعمارية كامل اهتمامها للجنوب قصد «تهدئته».

واعتمد المخطط الفرنسي الرامي إلى إخضاع آيت عطا على سياسة التغلغل السلمي باستقطاب الأعيان لتفكيك جبهة الاتحادية<sup>(17)</sup>، إذ حاول الفرنسيون الاعتماد على نفس أتباع كلاًوة، غير أن ردود فعل القبائل كانت عنيفة، إذ اغتيل بعض الشيوخ المتعاونين مع الكلاوي<sup>(18)</sup>، وانحازت قبائل أخرى إلى جبهة المتشددين الراضين لأي اتصال مع الفرنسيين

(13) Spillman, op. cit., p. 93.

(14) Ibid.

(15) محمد المختار السوسي، المعسول، ج 16، الدار البيضاء، 1961، ص. 266 فما بعد.

(16) المصدر نفسه، صص. 286-300 ؛ Spillman, op. cit., p. 106.

(17) Ibid., p. 108.

(18) انظر تفاصيل الصراع بين آيت عطا والكلاوي في المختار السوسي، المصدر السابق، صص. 286-300.

هذا السلوك وما يتسم به من مبالغة في الاعتزاز بالنفس والتشبث بهذه الروح الاستقلالية إلى حد الغيرة إلا إذا فهمنا أن هذه الاستقلالية تعتبر من المكونات الأساسية للشخصية العطاوية<sup>(9)</sup> وانطلاقاً من هذه المكونات لاحظ بعض الباحثين أن قبائل آيت عطا ظلت تشكل مصدر تعب ومشقة للدولة العلوية ومصدر رعب وفرع لسكان الواحات، ذلك أن قبائل آيت عطا بالرغم من اعترافها بسلطة السلطان فإنها كانت لا تتردد في رفض ما يفرض عليها من واجبات مالية إذ أن داداً عطا «حلف لا أعطى حتى يصير صاغرو وطاً»<sup>(10)</sup>، فجبل صاغرو هو رمز شموخ قبائل آيت عطا وحصنها الحصين من معرات الحركات السلطانية، وهكذا تحدثنا المصادر التاريخية أن المواجهات الأولى بين قبائل آيت عطا والحركات المخزنية وقعت على عهد السلطان مولاي إسماعيل وذلك سنة 1087هـ/1678م<sup>(11)</sup> وقد خرجت قبائل آيت عطا من هذه المواجهة الأولى وهي متأكدة من نفسها كقوة قبلية في الجنوب المغربي، فظلت منذ ذلك الحين تشاغب على ولاية المخزن وتقض مضاجع المستقرين بالواحات، وبالرغم من الحركات المخزنية التي كان سلاطين الدولة العلوية يوجهونها إلى الجنوب لردع قبائل آيت عطا فإن هذه الأخيرة لا تكاد تستشعر عودة الحركة من حيث أتت حتى تعود لممارستها في مهاجمة الطرق التجارية واغتصاب القصور والمزروعات من المستقرين<sup>(12)</sup>.

## آيت عطا والاستعمار الفرنسي

إن اقتران معارك صاغرو وخاصة بوكافر بالصمود البطولي لقبائل آيت عطا، وتركيز الأدبيات التاريخية على هذه المعارك قد جعل الكثيرين من المهتمين بالمقاومات المغربية يجهلون

(9) فيما يتعلق ببعض مكونات الشخصية العطاوية، انظر : G. Spillman, op. cit., pp. 33-34.

(10) التقى العلوي، م. س، ص. 117.

(11) أحمد بن خالد الناصري، الإستقصا لأخبار دول المغرب الأقصى، الدار البيضاء، 1956، ج 7، ص. 60.

(12) نذكر هنا بأهم الحركات المخزنية التي وجهها السلاطين إلى الجنوب :

- 1 - حركة موسى الجرجاري إلى درعة على عهد السلطان مولاي عبد الله بن إسماعيل سنة 1730/1143؛
- 2 - حركة الباشا سعيد بن العياشي إلى درعة على عهد السلطان سيدي محمد بن عبد الله سنة 1769/1183؛
- 3 - حركة أبي القاسم الزياني على عهد السلطان سيدي محمد بن عبد الله إلى تافيلالت سنة 1783/1198؛
- 4 - حركة سيدي محمد بن عبد الله نفسه إلى تافيلالت - فركلة وتودغة سنة 1783/1198؛
- 5 - حركة مولاي علي بن الفضيل إلى صاغرو في عهد سيدي محمد بن عبد الله سنة 1777/1191، وقد قتل بصاغرو؛

6 - حركة الشينغراسي في عهد مولاي سليمان إلى درعة سنة 1801/1216؛

7 - حركة حمان الصريدي إلى تافيلالت ودرعة في عهد مولاي سليمان سنة 1803/1218؛

8 - حركة الأمير مولاي إبراهيم بن سليمان إلى تافيلالت سنة 1815/1231؛

9 - حركة السلطان مولاي الحسن إلى تافيلالت سنة 1892/1310 لردع قبائل آيت عطا.

عطا؟ وما هي أهم التطورات التي عرفتها الإتحادية منذ القرن الحادي عشر/17م إلى غاية مطلع القرن الرابع عشر 20/م.

## I - مجالات انتشار قبائل آيت عطا

تشكل اتحادية آيت عطا من صنهاجة الصحراء من أهل الطبقة الثانية والطبقة الثالثة حسب ترتيب ابن خلدون<sup>(6)</sup> وهذا أمر يؤكد الواقع والتقاليد المتوارثة عند قبائل آيت عطا، ذلك أن القبائل الصنهاجية الأصلية في الإتحادية هي التي وحدها تتمتع بحق ترشيح أحد أفرادها لمنصب «أمغار نؤفلا»<sup>(7)</sup>.

وفي غمرة الأحداث التي عرفها المغرب خلال النصف الأول من القرن الحادي عشر/17م انفلت الجنوب المغربي من قبضة السلطة المركزية، كما انهارت تجارة القوافل الصحراوية التي كانت تستفيد منها القبائل الصنهاجية وقبائل الرحل بشكل عام، ومن نتائج هذه الأوضاع المتأزمة سياسيا واقتصاديا أن ظهرت أجيال من قبائل آيت عطا خاصة ومن الرحل عامة تحللت كلية من ربة الأحكام وباتت تعيش من رؤوس الرماح وفوهات بوشفر، وهذا ما جعل الحسن اليوسي يتهم قبائل آيت عطا بقطع الطريق<sup>(8)</sup>. والواقع أن هذه الممارسة من قبائل آيت عطا هي التي مهدت لها طريق السيطرة على مناطق تمتد من توات شرقا إلى باني غربا مرورا بواحات تافيلالت وغريس ودرعة، ويتوسط هذا المجال جبل صاغروا الذي يعتبر الحصن لقبائل آيت عطا تأوي إليه كلما داهمها خطر من الحركات المخزنية أو من بعض القبائل المنافسة.

## II - علاقة قبائل آيت عطا بالمخزن

تدل كل القرائن والمعطيات التاريخية على أن اتحادية آيت عطا قد استكملت عناصر تشكيلها في نفس الوقت الذي بدأت تظهر فيه الإرهاصات الأولى لميلاد الإمارة العلوية بتافيلالت، وتنتسأل عن طبيعة العلاقة بين قبائل آيت عطا والإمارة العلوية، وقد سبقت الإشارة إلى القول بأن قبائل آيت عطا قد تحللت كلية من ربة الأحكام في فترة ما بعد المنصور السعدي إلى غاية تمكن العلويين من بسط سيطرتهم على الجنوب، وأضحت تعيش على طبيعتها البدوية وتعزز باستقلاليتها في الفضاء الصحراوي الشاسع، والواقع أن هذه الروح الاستقلالية تنسجم مع الطبيعة البدوية لقبائل صنهاجة الصحراء، ولا يمكن بحال من الأحوال إدراك كنه

(6) التقى العلوي، «أصول المغاربة: الإتحاديات الأطلسية»، مجلة البحث العلمي، ع 23، 1974، ص. 116.

(7) أمغار نؤفلا: هو الشيخ الأعلى، ويم اختياره من بين القبائل التي تنحدر من صنهاجة.

(8) فاطمة خليل القبلي، رسائل اليوسي، الدار البيضاء، 1981، ج 1، ص. 212.

ولا يفوتنا في هذا المقام الإشارة إلى أن أول إشارة لهذا المخطوط وقفنا عليها وردت في بحث الطالب بورشوق الحو المعنون «آيت خباش ومواجهتهم للاحتلال الفرنسي» والذي تقدم به لنيل الإجازة في التاريخ بكلية الآداب بمكناس برسم السنة الجامعية 91-1992، ثم تفضل الأستاذ استيتو عبد الله الذي يدرس بثانوية ألفت بتسليما نسخة مصورة عنه، ثم الأصل الذي عولنا عليه في إعادة بناء النص الأصلي لأنه تعرض لعملية «تصحيح لغوي» من طرف أحد أحفاد أو أقرباء الطالب لحسن، الشيء الذي غير كثيرا من الكلمات وخاصة تصريف الأفعال كما يتضح من النسخة المصورة.

ولهذا نغتنم هذه الفرصة مرة أخرى<sup>(1)</sup> لشكر الأستاذ عبد الله استيتو وعائلة الطالب لحسن، وللتنويه بفضلهم الكبير في إخراج هذا المصدر إلى النور.

كما نتقدم بتشكراتنا للأستاذ الفاضل إبراهيم بوطالب الذي أتي - وبالبحاح - إلا أن يسهر شخصيا على ألا يبقى هذا المخطوط في الظل فإنه يرجع فضل طبعه ونشره لنعم فائدته.

\* \* \*

### آيت عطا - انتمائهم وعلاقتهم بالخنز

يتفق جل الباحثين في التاريخ القبلي بالجنوب المغربي على القول بأن اتحادية آيت عطا قد شهدت النور بمناطق الواحات وذلك خلال العقود الثلاثة الأخيرة من القرن العاشر الهجري 16م/2<sup>(2)</sup> ويعزى تشكيل هذه الاتحادية إلى دأدا عطا<sup>(3)</sup> وهو صوفي من أتباع الشيخ سيدي عبد الله بن حساين أمغار<sup>(4)</sup> فقد استغل دأدا عطا تراجع قبائل بني معقل بواحات درعة وتافيلات<sup>(5)</sup> فأعاد تجميع شتات صنهاجة الصحراء التي تعيش على الترحل والانتجاع في هوامش هذه الواحات، فشكل منها هذه الاتحادية القوية التي طبعت كل التحولات التاريخية التي عرفها الجنوب المغربي خلال القرون الثلاثة الأخيرة. فما هي مجالات انتشار قبائل آيت

(1) سبق لنا التنويه به في تقديمنا للمخطوط في مداخلة ساهمنا بها في ندوة «الجيل في تاريخ المغرب» التي نظمتها الجمعية المغربية للبحث التاريخي وكلية الآداب - سايس/فاس بتاريخ 20-22 أكتوبر 1994 بفاس.

(2) يعتقد عدد من المتخصصين في تاريخ قبائل آيت عطا أن أول إشارة عن هذا التجمع القبلي القوي هي التي ذكرها مرمول الذي تحدث عن آيت يطاطا (L'Afrique, 3, p. 23).

(3) هناك من يعتقد أن دادا عطا ليس مجرد مرید للشيخ عبد الله بن حساين، وإنما هو أحد أقربائه (انظر : Spillmann, Les Ait Atta du Sahara, Rabat, 1936, p. 68).

(4) عاش سيدي عبد الله بن حساين أمغار خلال القرن العاشر الهجري/16م. وقد توفي بزواجه بتامصلوحت بالقرب من مراكش سنة 957هـ/1550م.

(5) تراجع نفوذ بني معقل بهذه الواحات بعد قيام الدولة السعودية التي جندتهم في جيوشها.

## وثيقة مغربية عن معركة بوكافر

محمد بوكبوت - أحمد البوزيدي

هذا الكتيب الذي نقدمه للمهتمين والقراء، يكتسي أهمية بالغة في التأريخ لمقاومة قبائل آيت عطا للاستعمار الفرنسي، وكتبه كما جاء في المخطوطة المعتمدة هو «فضيلة الشيخ والعالم العلامة السيد الطالب لحسن بن أحمد بن لحسن بن موحى العزاوي ثم العطاوي ثم البوريكي، المزداد بالنيف سنة 1885 الموافق 1305هـ».

وواضح من نسبه أنه ينتمي لقبيلة آيت إيعزا المكونة لأحد أحماس اتحادية آيت عطا، والمستقرة بمنطقة أليف ومصيصي على وادي الركة جنوبي شرقي صاغرو، وكان عمره عند اندلاع معارك صاغرو ثمانا وأربعين سنة، كما أن إمامه بالقراءة والكتابة وحفظه القرآن هو الذي سمح بوصول هذه الصفحات إلينا وهي حسب علمنا من النصوص المكتوبة النادرة - إن لم تكن الوحيدة - التي تورد رواية محلية معاصرة لأحداث المقاومة في صاغرو وبوكافر.

فقد شاهد الطالب لحسن مراحل الغزو الفرنسي لبلاد آيت عطا، واستفزه هذا الهجوم من طرف الكفار، في ذات الوقت الذي استثار نخوته واعتزازه صمود آيت عطا واستماتتهم في الدفاع عن أرضهم وعرضهم.

ولا غرو أن هذه المشاعر الجياشة التي خلفتها الأحداث المرتبطة بهذا الإصطدام بين آيت عطا والفرنسيين قد أثرت في نفسية الطالب لحسن وذهنيته، ومن ثم طبعت طريقتة في رواية وقائع الحرب التي دارت في جبال صاغرو، إذ يستشف القارئ للنص تلك الشحنة الفياضة المعبرة عن صدق المشاعر والتي تضيق التعابير والكلمات وتَقْصُرُ عن ترجمتها، خصوصا وأن الرجل أمازيغي اللسان وإمامه بالعربية بسيط. من هنا آثرنا في إخراجنا للنص الحفاظ على طبيعته لفظا وتركيبا كما وضعه صاحبه، بحيث اكتفينا بتفسير الكلمات والتعابير التي وردت بالعامية أو الأمازيغية، وهي كثيرة، ولعل عذرنا في عدم تصحيحه طرافته وأصالته أولا، والخشية من إفقاد تعابيره وألفاظه «الخاطئة» حولتها ومدلوها.





عدد الزوجات	عدد النكاح	عدد الأولاد	عدد الأولاد الذكور	عدد الأولاد الإناث
1919	369	46	26	20
1067	16			
28	28	462		
462	387			
1414	387	462		
5432	1272	210		

عدد الزوجات	عدد النكاح	عدد الأولاد	عدد الأولاد الذكور	عدد الأولاد الإناث
1067	265	462		
4842	204	431		
1769	416	474		
1414	387	462		
5432	1272	210		

عدد الزوجات	عدد النكاح	عدد الأولاد	عدد الأولاد الذكور	عدد الأولاد الإناث
1067	265	462		
4842	204	431		
1769	416	474		
1414	387	462		
5432	1272	210		

**تخمين**

الأولاد الذكور: اربع الاولاد  
 اربع اناث  
 اربع اناث  
 اربع اولاد

الحقنة لنا الشكر على الاعتناء الشريفة المحترمة بلانما المنجعة اجدك ذمة حافظه لخيرك لئلا كنتا هجرت  
 انما لستكون ضاقت عليهم بالملاح والحدود امر مكانا جاء علما فقصر البرورة به مصيعة لستكني  
 وذلك على يد الغيبة الصائمة الوزير الجليلك من فضول عزيم وغير لزاله كلاته عبر الكبريما من الكنتان  
 وتوجه لنا ذمة كذا لبا شالار في الفبا بر اعرا ماله وحول نطالب لير عنده به غير لستكني مفيد  
 ذال على فوما يترك اسبلة وفيلك في ربع 2 عا 1308

**الزوج الاول المسمى بغيره الواسطي**

الاول المسمى بغيره الواسطي  
 100  
 102  
 104  
 106  
 108  
 110  
 112  
 114  
 116  
 118  
 120  
 122  
 124  
 126  
 128  
 130  
 132  
 134  
 136  
 138  
 140  
 142  
 144  
 146  
 148  
 150  
 152  
 154  
 156  
 158  
 160  
 162  
 164  
 166  
 168  
 170  
 172  
 174  
 176  
 178  
 180  
 182  
 184  
 186  
 188  
 190  
 192  
 194  
 196  
 198  
 200  
 202  
 204  
 206  
 208  
 210  
 212  
 214  
 216  
 218  
 220  
 222  
 224  
 226  
 228  
 230  
 232  
 234  
 236  
 238  
 240  
 242  
 244  
 246  
 248  
 250  
 252  
 254  
 256  
 258  
 260  
 262  
 264  
 266  
 268  
 270  
 272  
 274  
 276  
 278  
 280  
 282  
 284  
 286  
 288  
 290  
 292  
 294  
 296  
 298  
 300  
 302  
 304  
 306  
 308  
 310  
 312  
 314  
 316  
 318  
 320  
 322  
 324  
 326  
 328  
 330  
 332  
 334  
 336  
 338  
 340  
 342  
 344  
 346  
 348  
 350  
 352  
 354  
 356  
 358  
 360  
 362  
 364  
 366  
 368  
 370  
 372  
 374  
 376  
 378  
 380  
 382  
 384  
 386  
 388  
 390  
 392  
 394  
 396  
 398  
 400  
 402  
 404  
 406  
 408  
 410  
 412  
 414  
 416  
 418  
 420  
 422  
 424  
 426  
 428  
 430  
 432  
 434  
 436  
 438  
 440  
 442  
 444  
 446  
 448  
 450  
 452  
 454  
 456  
 458  
 460  
 462  
 464  
 466  
 468  
 470  
 472  
 474  
 476  
 478  
 480  
 482  
 484  
 486  
 488  
 490  
 492  
 494  
 496  
 498  
 500  
 502  
 504  
 506  
 508  
 510  
 512  
 514  
 516  
 518  
 520  
 522  
 524  
 526  
 528  
 530  
 532  
 534  
 536  
 538  
 540  
 542  
 544  
 546  
 548  
 550  
 552  
 554  
 556  
 558  
 560  
 562  
 564  
 566  
 568  
 570  
 572  
 574  
 576  
 578  
 580  
 582  
 584  
 586  
 588  
 590  
 592  
 594  
 596  
 598  
 600  
 602  
 604  
 606  
 608  
 610  
 612  
 614  
 616  
 618  
 620  
 622  
 624  
 626  
 628  
 630  
 632  
 634  
 636  
 638  
 640  
 642  
 644  
 646  
 648  
 650  
 652  
 654  
 656  
 658  
 660  
 662  
 664  
 666  
 668  
 670  
 672  
 674  
 676  
 678  
 680  
 682  
 684  
 686  
 688  
 690  
 692  
 694  
 696  
 698  
 700  
 702  
 704  
 706  
 708  
 710  
 712  
 714  
 716  
 718  
 720  
 722  
 724  
 726  
 728  
 730  
 732  
 734  
 736  
 738  
 740  
 742  
 744  
 746  
 748  
 750  
 752  
 754  
 756  
 758  
 760  
 762  
 764  
 766  
 768  
 770  
 772  
 774  
 776  
 778  
 780  
 782  
 784  
 786  
 788  
 790  
 792  
 794  
 796  
 798  
 800  
 802  
 804  
 806  
 808  
 810  
 812  
 814  
 816  
 818  
 820  
 822  
 824  
 826  
 828  
 830  
 832  
 834  
 836  
 838  
 840  
 842  
 844  
 846  
 848  
 850  
 852  
 854  
 856  
 858  
 860  
 862  
 864  
 866  
 868  
 870  
 872  
 874  
 876  
 878  
 880  
 882  
 884  
 886  
 888  
 890  
 892  
 894  
 896  
 898  
 900  
 902  
 904  
 906  
 908  
 910  
 912  
 914  
 916  
 918  
 920  
 922  
 924  
 926  
 928  
 930  
 932  
 934  
 936  
 938  
 940  
 942  
 944  
 946  
 948  
 950  
 952  
 954  
 956  
 958  
 960  
 962  
 964  
 966  
 968  
 970  
 972  
 974  
 976  
 978  
 980  
 982  
 984  
 986  
 988  
 990  
 992  
 994  
 996  
 998  
 1000

مراكش - 6 ربيع 1308

وبالبيت 5 بعد الدويرية شلوم السبعوني بزوجه وأمه وأخته أيم. وبالقوس 6 بعده موشي المكيس بزوجه. وبالبيت 7 بعده مسان ابن الرايس بزوجه وأختها بزوجه. وبالبيت 8 مسان وعنون بزوجه وولد أخيها بزوجه وبتاه بالقتان. وبالبيت 9 بعده هارون بن الرايس بزوجه وأيمات 3. وبالغرفة 10 اليسرى مردخاي وقبي بزوجه وأمه وأخته أيم. وبالغرفة 11 ثانياً يمناً الداخلى للفوقى يوسف ملكه بزوجه وأمه. وبالغرفة 12 بعدها مسعود كوهين بزوجه وبتاه بزوجهيها. وبالغرفة 13 بعدها مسعود سويسة بزوجه وأمه وأخوه بزوجه. وبالغرفة 14 بعده بوسلام بوزاكلوا بزوجه وبتاه بزوجه. وبالغرفة 15 اليمنى الأولى (النويسى؟) بزوجه وأبواه. وبالغرفة 16 بعدها دويد أزلاي بزوجه وبتاه بزوجه وولده رجل وأم زوجه.

الدار المعروفة لفتاح الصحراوي : بالبيت 1 عن اليسار أبرهام كوهين بزوجه وأمها وأختها بزوجه وأختها أيضاً بزوجه. وبالبيت 2 بعده حيم السبعوني بزوجه وولده بزوجه. وبالقوس 3 بعده أيم. وبالغرفة 4 اليمنى مردخاي بن الصفت بزوجه وصهرته. وبالغرفة 5 بعده سمعون ابن العرجاء بزوجه وصهرته. وبالغرفة 6 بعدها حيم ابن الصفت بزوجه. وبالغرفة 7 بعدها سلام السبعوني بزوجه. وبالغرفة 8 بعدها بل فوق الفوقى المذكور موشي بن يدير بزوجه وابتاه بزوجهيها.

### تلخيص

الدور الضيقة	أماكنها المعمورة	سكانها عدا الصغار منهم	
043	265	1007	الربع الأول
031	204	0842	الربع الثاني
074	416	1769	الربع الثالث
062	387	1414	الربع الرابع
210	1272	5032	الجميع

للأم وخالتاه مراهقتان. وبالبيت 3 المقابل له مخلوف لصقي بزوجه وبتاه مراهقتان. وبالغرفة 4 اليمنى سالم الصبان بزوجه وأمه. وبالغرفة 5 الأخرى سلام بن لول بزوجه.

الدار المعروفة لريل سُسَن في مجاورة ابن شِلُول : بالبيت 1 عن اليمين برهام مكيس بزوجه وابنته بزوجه. وبالبيت 2 بعده إياه سوسن بزوجه وأخوه بزوجه. وبالبيت 3 الداخلي يعقوب بن حربون بزوجه وأمه. وبالغرفة 4 الفوقي حتي شِقْرُ بزوجه هما غائبان الآن.

الدار المعروفة ليعيش بن شلول في مجاورة سلام بن لول : بالبيت 1 عن اليمين أبرهام دَدُون بزوجه وبنته بزوجه. وبالبيت 2 بعده صاحب الدار بزوجه وولده بزوجه وبناته 3 بأزواجهن. وبالبيت 3 بعده مردخاي عياش بزوجه وأمه. وبالبيت 4 بعده أبرهام حمياس بزوجه وأخت زوجته.

الدار المعروفة لمسار بن بتات في مجاورة الدار أعلاه : بالبيت 1 عن اليمين صاحب الدار بزوجه وبنته بزوجه. وبالبيت 2 بعده أيمتان. وبالغرفة 3 فوqe يوسف بريس بزوجه وأمه.

الدار المعروفة لعزار حربون في مجاورة عزيز: بالبيت 1 عن اليسار شميال بنتُ بزوجه وولده بزوجه وبنته بالغ. وبالقوس 2 بعده مسان الشمعوني بزوجه. وبالبيت 3 بعده موشي العميري بزوجه وولده بزوجه هو غائب الآن. وبالبيت 4 بعده سلام بن حربون بزوجه وأمه. وبالبيت 5 بعده دويد الصبان بزوجه وأمه. وبالغرفة 6 اليسرى عكان أزلاي بزوجه. وبالبيت 7 بعده يوسف بريس بزوجه. وبالغرفة 8 بعدها مسان كوهين بزوجه.

الدار المعروفة لسلام ابن دينار في مجاورة أبروخ : بالبيت 1 عن اليسار إسحاق بوقشيش بزوجه وأخته بزوجه وبنته بزوجه هو غائب الآن. وبالبيت 2 بعده سعيد عزران بزوجه وخالته أيم. وبالقوس 3 بعده دينار الرمox بزوجه وبنته بزوجه ووالده بزوجه. وبالبيت 4 بعده صاحب الدار بزوجه وأمها وبنته أيم. وبالبيت 5 بعده يعقوب حزان بزوجه. وبالغرفة 6 أبرهام بن سَتَّ بزوجه.

(ملحوظة : تنقص هنا صفحتان اثنتان من الوثيقة فيما يبدو. وقد بلغ مجموع الدور الضيقة التي أحصيت في هذا الربع الثالث ما مجموعه 54 داراً، وبلغت أماكنها المعمورة 324 محلاً بين بيوت وأقواس وغرف وغيرها. أما عدد المقيمين فيها دون الصغار فقد بلغ 1196 نفساً).

الدار المعروفة للأحباس في مجاورة الغنجاوي : بالقوس 1 عن اليسار موشي الدهان بزوجه وأمها. وبالبيت 2 بعده عكان بن الرايس بزوجه وولده بزوجه. وبالقوس 3 بعده دني كوهين بزوجه وصهرته. وبالبيت 4 بالدويرية بإزائه دويد بن عطار بزوجه وبناته 3 بالغات.

بزوجه. وبالبيت 3 بعده ميمون صاحب الدار بزوجه. وبالغرفة 4 اليمنى يوسف بن شلوحة بزوجه وأخت زوجه أيم. وبالغرفة 5 بعدها مير الديان بزوجه. وبالغرفة 6 بعدها برهام حمياس بزوجه وولده مراهق. وبالغرفة 7 بعدها أبرهام بن الصفت بزوجه.

الدار المعروفة لهدان بن إسرائيل في مجاورة ابن كناو: بالبيت 1 عن اليسار سعيد الفاسي بزوجه وأبواها. وبالبيت 2 بعده صاحب الدار بزوجه. وبالبيت 3 بعده ولده بزوجه. وبالغرفة 4 اليسرى مردخاي ابن إسرائيل بزوجه وأمها. وبالغرفة 5 بعدها موشي غزلان بزوجه وصهرته.

الدار المعروفة لمخلوف بن به في مجاورة ابن الدلاو: بالبيت 1 عن اليمين موشي الزعفراني بزوجه وأبواها وأبواه. وبالبيت 2 بعده صاحب الدار بزوجه وبناته بزوجهما وولده بزوجهما. وبالبيت 3 بعده أبرهام بن به بزوجه. وبالبيت 4 بعده دويد وحيون بزوجه وأخوه بزوجه وأمه.

الدار المعروفة لأبي قشيش في مجاورة مخلوف بن به: بالبيت 1 عن اليسار موشي بريش بزوجه وأمها وأخوها. وبالبيت 2 بعده صاحب الدار بزوجه. وبالبيت 3 بعده ولده بزوجه. وبالبيت 4 بعده شمعون بن عزيز بزوجه وأمها وأمه. وبالبيت 5 بعده شمعون بن علي بزوجه وأخته أيم وابنته مراهقة. وبالغرفة 6 الأولى حيب ابن حمان بزوجه وأبواها. وبالغرفة 7 بعدها خليفة كوهين بزوجه وأمه وأخواه مراهقان.

الدار المعروفة لميمون بن لغغي في مجاورة سلام بن لول: بالبيت 1 عن اليمين صاحبها بزوجه وأمها وأختها أيم وأخوها بزوجه. وبالبيت 2 بعده سعدان بودار بزوجه وأمه. وبالغرفة 3 اليمنى يوسف اللوي بزوجه وأخواتها 3 بالغات. وبالقفوس 4 بعدها أيم. وبالغرفة 5 بعده شلوم بن مشيشة بزوجه. وبالغرفة 6 بعدها سلام بن شمعون بزوجه.

الدار المعروفة ليعقوب مد يوسف في مجاورة يابر: بالبيت 1 عن اليمين يهوده سسن بزوجه وولده مراهقان وأيم. وبالبيت 2 بعده سالم حربون بزوجه وبناته أيمتان وولده مراهق. وبالبيت 3 بعده صاحب الدار بزوجه. وبالبيت 4 بعده ميمون بن بنوسه بزوجه وأبواها. وبالبيت 5 بعده مسان بوقشوش بزوجه. وبالغرفة 6 اليسرى مردخاي الصايغ بزوجه وبنته بزوجهها. وبالغرفة 7 بعدها مسعود خنافوا بزوجه. وبالبيت 8 بعده مردخاي يمين بزوجه. وبالبيت 9 بعده يوسف ريب بزوجه. وبالقفوس 10 بعده يعقوب الشلح بزوجه.

[الدار المعروفة] لسلام بن لول في مجاورة ابن اللغوشي: بالبيت 1 عن اليمين بروخ لصقي بزوجه وأبواها وولده بزوجه. وبالبيت 2 بعده هارون بن حمان بزوجه وأخوه بزوجه وجدته

رجل. وبالبيت 3 بعده حتى وعقنين بزوجه وصهرته. وبالقوس 4 بعده دويد يكون بزوجه وأمها. وبالبيت 5 بعده حيب وحنا بزوجه وأختاه بالفتان وابنته بزوجه هو غايب الآن. وبالقوس 6 بعده مردخاي سوسن بزوجه وأبواه وأخوه بزوجه. وبالبيت 7 بعده يونت أزلاي بزوجه وأخوها بزوجه. وبالقوس 8 بعده سلام الزموري بزوجه وصهرته وأبواه.

الدار المعروفة لأبرهام أزلاي في مجاورة ابن ريز: بالبيت 1 عن اليمين سلام طابّر بزوجه وبنته وربيتته بزوجه غايب الآن. وبالبيت 2 بعده خليفة عزران بزوجه وأمه وأخو زوجه بزوجه. وبالبيت 3 بعده يهوده اللوي بزوجه وأمها وأختها بزوجه. وبالبيت 4 بعده نسيم الترجمان بزوجه وأختها بزوجه وأمه. وبغرفة 5 الفوق هارون الرباص بزوجه وجدتها وأمه.

الدار المعروفة لابن ريز في مجاورة ابن تورت: بالبيت 1 عن اليسار يهوده حروش بزوجه وأمه وصهرته وابنته بزوجه. وبالبيت 2 بعده برهام حزيمة بزوجه. وبالبيت 3 بعده إياه الدهان بزوجه وأبواه. وبغرفة 4 فوق باب الدار سالم أموكريس بزوجه وأمها وأختها بزوجه.

الدار المعروفة لسعدان القلعاوي في مجاورة الشمعوني: بالبيت 1 عن اليمين صاحب الدار بزوجه. وبالقوس 2 بعده خليفة يحيى بزوجه وأمه وخالته أيم. وبالبيت 3 بعده إسحاق بطون بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 4 بعده سلام شقر بزوجه وإسحاق بن عكني بزوجه. وبغرفة 5 اليسرى يهوده صراف بزوجه وأخوه رجل وأمه. وبغرفة 6 بعدها مخلوف القلعوي بزوجه وولده بزوجه وبنتاه بالفتان.

الدار المعروفة لأحباس رياض الزيتون في مجاورة ابن القلعوية: بالبيت 1 عن اليمين شلوم وعقنين بزوجه وأمها وأختها بزوجه. وبالبيت 2 بعده مسعود عطية بزوجه وأمها بزوجه. وبالبيت 3 بعده يعقوب ابن شمون بزوجه وأبواها. وبالبيت 4 بعده أبرهام بن شمون بزوجه وأبواها. وبغرفة 5 اليمنى يزاح جنون بزوجه وابنته بزوجه وولدها بالغان. وبغرفة 6 بعدها أيمات 3 وبالغ.

الدار المعروفة لبوزكن: بالبيت 1 عن اليسار رفايل بزوجه وأمه. وبالبيت 2 قبالتة أبرهام بوزكن بزوجه. وبالبيت 3 بعده شلوم النحماني بزوجه وأبواه. وبالقوس 4 بالدرج دويد الدمناقي بزوجه وولده بزوجه. وبالقوس 5 بالفوق عن اليمين مسعود بوحبوط بزوجه. وبغرفة 6 بعده سلام وحيون بزوجه وأمه وأخو زوجه. وبغرفة 7 بعده برهام عزّر بزوجه. وبغرفة 8 بعدها يعقوب الكباي بزوجه وأمه وأخته أيم.

الدار المعروفة لميمون ملول القلعوي في مجاورة ابن تورت: بالبيت 1 عن اليمين إياه عزران بزوجه وأمه وأختاه بالفتان وأخوه بالغ. وبالبيت 2 بعده أبرهام نهون بزوجه وأمها وولده

7 فوق باب الدار يوسف بن شتات بزوجه وولده بزوجه. وبالغرفة 8 بعدها إسحاق المشعلي بزوجه وأمه.

الدار المعروفة لأبرهام اللوي في مجاورة ابن زكري : بالبيت 1 عن اليمين أبرهام المذكور بزوجه. وبالقوس 2 بعده مردخاي. وبالبيت 3 بعده حيم رزو بزوجه وبنته بزوجه وأيم. وبالبيت 4 بعده موشي الصباغ بزوجه وأخوه بزوجه. وبالبيت 5 بعده سالم تويجر بزوجه وصهرته.

الدار المعروفة لشمعون الفاسي في مجاورة أبرهام اللوي : بالبيت 1 عن اليسار أبرهام سويسية بزوجه وأخته أيم. وبالبيت 2 بعده سمحون الفاسي بزوجه وبنته بزوجه. وبالغرفة 3 الداخلية شلوم الفاسي بزوجه.

الدار المعروفة لإسحاق الفاسي في مجاورة اللوي : بالبيت 1 عن اليمين سلام بن حيم بزوجه وأمها. وبالبيت 2 بعده يزاح الفاسي بزوجه وأيمات 3. وبالبيت 3 بعده دويد الترجمان بزوجه وصهرته. وبالغرفة 4 بالدرج أيمتان. وبالبيت 5 عن اليسار أبرهام المشعلي بزوجه وأمه.

الدار المعروفة لموسى اللوي في مجاورة حروش : بالبيت 1 عن اليمين داويد بن شلومة بزوجه وأمها وأخته بزوجه. وبالبيت 2 بعده سلام بن علول أزلاي بزوجه وأمها وأختها بزوجه. وبالبيت 3 المقابل له شلوم بن الصفت اللوي بزوجه. وبالغرفة 4 اليمنى موسى اللوي بزوجه وأمه. وبالغرفة 5 بعدها عكان عزران بزوجه وأمه. وبالغرفة 6 بعدها سلام اللوي بزوجه وأمه. وبالغرفة 7 بعدها موشي أزلاي بزوجه وأمه.

الدار المعروفة لشمياال الرياض في مجاورة اللوي : بالبيت 1 عن اليسار يوسف حران. وبالبيت 2 بعده حيب السمعوني بزوجه وبنته بزوجه وأيم. وبالبيت 3 بعده أبرهام حروش بزوجه وأمها.

الدار المعروفة ليعقوب القايم المجاورة لأحمياس : بالبيت 1 عن اليمين سلام بن يوسف بزوجه وأخته بزوجه وأخرى أيم وولداه بالغان. وبالبيت 2 بعده شلوم وحنا فروجه وربيبته بزوجه. وبالقوس 3 بعده موشي الفلاي بزوجه وأخوه رجل. وبالغرفة 4 اليمنى هارون القايم وزوج والده وأمها وأخوه رجل. وبالغرفة 5 المقابلة لها مردخاي ابن ظهور بزوجه وعمتها بزوجه.

الدار المعروفة للحزان أبرهام حمياس في مجاورة بوموزون : بالبيت 1 عن اليمين شمعون بن الحيم بزوجه وأمها وأخت زوجته مراهقة وأمه. وبالبيت 2 بعده العزيز التدغي بزوجه وأمه وأختاه بزوجهيها. وبالبيت 3 بعده أبرهام حمياس بزوجه وأخوه بزوجه.

الدار المعروفة ليهوده بوموزون في مجاورة يوسف بن حكاي : بالبيت 1 عن اليسار شويل الديان بزوجه وأمها وأمه وأختاه مراهقتان. وبالبيت 2 بعده صاحب الدار بزوجه وأخوه

وبالقوس 4 بعده بروخ الشلح بزوجه وأبواه. وبالبيت 5 بعده يوسف لكّي بزوجه وأيم. وبالبيت 6 بعده أبرهام بن جنوا بزوجه وولده وأمه وابنته أيم. وبالغرفة 7 فوق باب الدار [؟] بزوجه وأخته أيم وصهرته.

الدار المعروفة للسيد ففتح الصحراوي في مجاورة أبطان : بالبيت 1 عن اليسار موشي عزران بزوجه وأبواها وإخوتها 3 بالغون. وبالقوس 2 بعده أيمات 3. وبالبيت 3 بعده أبرهام وحيون بزوجه وأمها وأختها بزوجهها. وبالغرفة 4 فوق باب الدار يوسف الدهان بزوجه وولده رجل.

الدار المعروفة لشلوم أبطان في مجاورة ابن شمعون : بالبيت 1 عن اليمين دويد مُريوسف بزوجه وأبواها وأختها أيم. وبالبيت 2 بعده شلوم بطان بزوجه وأخته أيم. وبالغرفة 3 بعده بل فوّه إسحاق بطان بزوجه.

الدار المعروفة لابن شمعون في مجاورة ابن زكري : بالبيت 1 عن اليمين مسعود سطرسي بزوجه وابنتاه بزوجهيها وولده مراهق. وبالقوس 2 بعده أيم. وبالبيت 3 بعده يعقوب بوحبوط بزوجه وأمه وأمها. وبالبيت 4 بعده أبرهام بن عليلة وبتاه بزوجهيها. وبالبيت 5 بعده خليفة ابن دادون بزوجه وأبواها. وبالغرفة 6 فوق باب الدار فريم بوحبوط بزوجه وأمه وأختاه بالغتان. وبالغرفة 7 الأولى دويد بوشكيلة بزوجه وأبواها. وبالغرفة 8 الأخرى أيم. وبغرفة 9 أخرى مردخاي السبعوني بزوجه وأخته بزوجهها.

الدار المعروفة لابن زكري في مجاورة ابن العجمي : بالبيت 1 عن اليمين مسان القايم بزوجه وأخته أيم. وبالبيت 2 بعده مسعود الطنجي وأخت زوجه أيم وصهرته وابنته بزوجهها. وبالبيت 3 بعده إسحاق نجري بزوجه وصهرته.

الدار المعروفة لحيم ملكه في مجاورة ابن المسطالي : بالبيت 1 عم اليمين عكان وحيون بزوجه وأمه. وبالبيت 2 بعده دويد ملكه بزوجه وأخته بزوجهها. وبالغرفة 3 برهام ملكه بزوجه وأخته أيم. وبالبيت 4 عن اليسار سلام الرواس بزوجه وأخته أيم وأمه. وبالبيت 5 بعده عكان ملكه بزوجهها وأمها.

الدار المعروفة لابن غنام في مجاورة ابن بويدر: بالبيت 1 المقابل حدان زرين بزوجه وأختاه بزوجهيها. وبالغرفة 2 فوق أبرهام بطون بزوجه وأخوه بزوجه وأخته بالغ. وبالبيت 3 بعده سليمان لوک بزوجه هو غايب الآن وأمها. وبالبيت 4 بعده سمحون إپريس بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 5 بعده حيب الترجمان بزوجه وأبواه. وبالبيت 6 بعده دويد الباز بزوجه وأبواه. وبالغرفة



الدار المعروفة لعزران بطون في مجاورة الفلاحي : بالبيت 1 عن اليسار صاحب الدار بزوجه وأمها وأمه. وبالبيت 2 بعده مخلوف بن الكراب بزوجه وأمها. وبالبيت 3 بعده يعقوب الفاسي بزوجه وأمه وأخته بزوجه. وبالبيت 4 بعده مخلوف مسيسي بزوجه وبنته بزوجه. وبالبيت 5 بعده يشوع بن زبوز بزوجه. وبالغرفة 6 اليمنى ميمون الدرعي بزوجه وأمه. وبالغرفة 7 بعدها يوسف ليان بزوجه وأمه وأخته أيم وأخوه بزوجه. وبالغرفة 8 بعده أيمتان. وبالغرفة 9 بعدها مسعود وحنا بزوجه وأمه. وبالغرفة 10 بعدها يوسف عزران بزوجه وأمها وأخوها.

الدار المعروفة للحزان مير بوشكيلة في مجاورة بلنيس : بالبيت 1 عن اليسار إسحاق بن التركي بزوجه وأمها. وبالقوس 2 بعده شلوم وحيون بزوجه وأخته أيم. وبالبيت 3 بعده رفايل وعقنين بأزواجه 3 وأمه. وبالبيت 4 بعده إسحاق التجري بزوجه وخالتها. وبالبيت 5 بعده صاحب الدار بزوجه. وبالبيت 6 بعده دويد وحنا بزوجه وأخوه بزوجه.

الدار المعروفة لحنان في مجاورة الدار أعلاه : بالبيت 1 عن اليمين برهام بن حنان بزوجه وأمه. وبالبيت 2 بعده حنان الدهان بزوجه وبنته بزوجه وأم زوجها. وبالبيت 3 بعده سلام بن (القلي؟) بزوجه وبنته بزوجه. وبالغرفة 4 فوق باب الدار برهام بن الكور بزوجه وابنة أخت زوجته أيم.

الدار المعروفة للغنجاوي في مجاورة السيد فاتح الصحراوي : بالبيت 1 عن اليمين داويد وحيون بزوجه وبنته بزوجه وأخته أيم وأخت زوجته أيم. وبالقوس 2 بعده يوسف السوسي بزوجه وحتى السوسي بزوجه وأيم. وبالبيت 3 بعده دويد السمعوني بزوجه وأمه. وبالبيت 4 بعده إياه الصباح بزوجه وأمها. وبالبيت 5 بعده يمين الصباح بزوجه وأبواها. وبالغرفة 6 اليسرى داويد القايم بزوجه وأبواه وأم زوجها. وبالقوس 7 بعده سعدان اللوي بزوجه. وبالغرفة 8 بعده يشوع بن جاعة بزوجه. وبالغرفة 9 بعدها حيب اللوي بزوجه وأبواها.

الدار المعروفة لابن جاعة في مجاورة ابن لنيس : بالبيت 1 عن اليسار شمعون منطوب بزوجه وأمه وجدته للأم. وبالقوس 2 بعده أيم. وبالبيت 3 بعده سلام منطوب بزوجه وأختها بزوجه. وبالبيت 4 بعده سعيد بن جاعة بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 5 بعده مسعود بن جاعة بزوجه. وبالقوس 6 بعده أيم. وبالغرفة 7 موشي الزعفراني بزوجه وأيم. وبالغرفة 8 بعدها مردخاي بزوجه وأخوها رجل.

الدار المعروفة ليوسف لكبي في مجاورة حيم بريس : بالبيت 1 عن اليسار مخلوف الفلاحي بزوجه. وبالبيت 2 بعده سلام لكبي بزوجه وأخوه بزوجه. وبالبيت 3 همد الدرعي بزوجه وأبواه.

بزوجه وأخته أيم. وبالبيت 4 بعده مردوخ بن داني بزوجه وابنته بزوجه وأمه. وبالبيت 5 بعده شلوم بن داويد ويوسف بزوجه وخالتها بزوجه وابنتها بالغ.

الدار المعروف لسوسان في مجاورة ابن خلفان : بالبيت 1 عن اليسار سوسان ابن سوسان بزوجه. وبالبيت 2 بعده سعيا أزلاي بزوجه وأختها أيم. وبالبيت 3 بعده سلام كوهين بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 4 بعده يوسف وعنون بزوجه وابنته بزوجه. وبالقوس 5 عن اليمين أيم.

الدار المعروفة للياه بن سوسان في مجاورة جبلون : بالبيت 1 عن اليمين مسان وحنون بزوجه وصهرته بزوجه وابنته بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 2 بعده أبرهام بن لغزال بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 3 بعده إسرائيل من موح بزوجه. وبالبيت 4 بعده عكان حيم بزوجه وولده بزوجه وأيم. وبالقوس 5 بعده يعقوب المسفيوي بزوجه وصهرته. وبالبيت 6 بعده سلام أزلاي بزوجه وولده رجل بزوجه. وبالغرفة 7 عن اليمين إسحاق وحيم بزوجه وأمها وأمه. وبالقوس 8 بعده ريبيل ملكة بزوجه وأخته بزوجه. وبالغرفة 9 بعده حيم ممان بزوجه وأمه. وبالغرفة 10 بعدها أيمتان. وبالغرفة 11 بعدها حتي وحيم بزوجه وأمه.

الدار المعروفة لجبلون بريس في مجاورة ابن جغميم : بالبيت 1 عن اليسار خليفة وحيون بزوجه. وبالبيت 2 بعده موشي حلوه بزوجه وصهرته وأخت زوجه بزوجه. وبالبيت 3 بعده صاحب الدار بزوجه وأخته بزوجه.

الدار المعروفة لعك بن زغميم في مجاورة دار الفلالي : بالبيت 1 عن اليسار مسعود بن نور بزوجه وأمها وأخواها بالغان وولده مراهق. وبالبيت 2 بعده شلوم بن يوسف بزوجه وأمه. وبالبيت 3 بعده أبرهام الجوي بزوجه. وبالبيت 4 بعده أبرهام ددُون بزوجه وأختها أيم. وبالبيت 5 بعده خليفة بريس بزوجه.

الدار المعروفة لشلوم الفلالي في مجاورة المسفيوي : بالبيت 1 عن اليمين سلام وحنان بزوجه وولده بزوجه وابنته بزوجه. وبالبيت 2 بعده مسعود وحيون بزوجه. وبالبيت 3 بعده يوسف الفاسي بزوجه وولده بزوجه. وبالغرفة 4 اليسرى مردخاي ابن يمت بزوجه. وبالصاله 5 بعده يوسف ددُون بزوجه وأمها. وبالغرفة 6 القصوى صاحب الدار بزوجه.

الدار المعروفة للقائد فاتح في مجاورة الغنجاوي : بالبيت 1 عن اليمين يوسف لبي بزوجه وأبواها. وبالبيت 2 المقابل له يوسف عطية بزوجه وأخوه بزوجه. وبالغرفة 3 اليمنى حنون يشقر بزوجه وأمها. وبالغرفة 4 المقابلة لها حتي (الداودي؟) بزوجه وأمه.

بزوجها. وبالبيت 4 بعده مردخاي ويوسف بزوجه وولده بزوجه وأمها. وبالبيت 5 بعده حيم كوهين بزوجه وأمها وابنته بزوجه. وبالغرفة 6 بالدرج دويد الديان بزوجه وأختاه أيمتان وأبوه. وبالغرفة 7 بعده هارون وحيون بزوجه وأخوه بزوجه.

الدار المعروفة لابن العكري في مجاورة ابن الحنش : بالبيت 1 عن اليسار إسحاق أسلم بزوجه وأبواها. وبالبيت 2 بعده عزار عزران بزوجه وولده بزوجه وابنته بزوجه. وبالبيت 3 بعده مسعود بنتُ بزوجه وأمها وخالتها بزوجه وأختها بالغ وابنته مراهقة. وبالبيت 4 بعده أيمتان. وبالبيت 5 بعده برهام حزان بزوجه وابنته بزوجه. وبالقوس 6 فوق باب الدار حيم مران بزوجه وأمها وأخوها بزوجه.

الدار المعروفة ليعقوب عصور المجاورة لمخلوف عزران : بالبيت 1 عن اليمين سلام عصور بزوجه وأختها أيم. وبالبيت 2 بعده صاحب الدار بزوجه وأمها. وبالبيت 3 بعده دويد ابن سمحون بزوجه.

الدار المعروفة لمير القاسم في مجاورة يسير: بالبيت 1 عن اليمين هدان بن وعيش بزوجه وأخته أيم وأمها. وبالبيت 2 المقابل له مسعود الصطقتشي بزوجه وأخوه وصهرته. وبالبيت 3 (عر؟) الصطفتي بزوجه وأخته أيم. وبالغرفة 4 اليسرى مير القايم بزوجه وأخته أيم. وبالغرفة 5 بعده سلام ابن شمعون بزوجه وأخوه مراهق. وبالغرفة 6 بعدها سعيد بن سمحون بزوجه وولده بزوجه. وبالغرفة 7 بعدها إلباه الصويري بزوجه وابنتاه بالغان هو غايب الآن.

الدار المعروفة لأحباس رياض الزيتون في مجاورة ابن طاهور: بالبيت 1 عن اليمين نسيم بريس بزوجه ودويد أسلي بزوجه. وبالقوس 2 بعده أبرهام بن حقي بزوجه وولده بالغ. وبالبيت 3 بعده موشي الغرابلي بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 4 بعده حتي زرين بزوجه وأمها وأخوه بزوجه وصهرتاها وأخوها مراهق. وبالبيت 5 بعده شمویل سنطوب وزوجه وأمها.

الدار المعروفة ليعقوب بطون في مجاورة ابن العساوي : بالبيت 1 عن اليمين مخلوف لغريسي بزوجه وأمها. وبالبيت 2 بعده عكان بن ساسوا بزوجه وولده رجل. وبالبيت 3 بعده مخلوف القراشلي بزوجه. وبالبيت 4 بعده صاحب الدار بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 5 بعده أبرهام بن الرومي بزوجه وأمها وأختها بالغ. وبالبيت 6 بعده بطون بزوجه وأخته أيم. وبالغرفة 7 الفوقي يهوده ابن تبت بزوجه وأبواها.

الدار المعروفة لجانب أحباس رياض الزيتون : بالبيت 1 عن اليمين حيم بن الرومي بزوجه وأختها بزوجه. وبالقوس 2 بعده ميمون بن سمون بزوجه وابنته بزوجه. وبالبيت 3 مسان أبطان

### الرَبْعُ الرَّابِعُ المُسَمَّى ابْتِدَائُهُ بِدَرْبِ الْمُقْنِينِ

الدار المعروفة ليعقوب التريفي في مجاورة زرهين : بالبيت 1 عن اليمين يشوع سوسن بزوجه وأبواها. وبالبيت 2 بعده داويد المكيس بزوجه. وبالبيت 3 شميال اللوي بزوجه. وبالبيت 4 الداخلي صاحب الدار بزوجه. وبالبيت 5 بعده دويد خزان بزوجه وولده بالغ. وبالقوس 6 عن يسار الطالع في الدرج سلام بن شلوحة بزوجه وأمها وأمه. وبالبيت 7 بعده يابر بن دخ بزوجه وأختها بزوجهها. وبالقوس 8 بعده هدان سوسان بزوجه وولده وابنته مراهقة.

الدار المعروفة لموسى الوهراني في مجاورة سيدي محمد الغزال : بالبيت 1 عن اليمين مردخاي جنون بزوجه وولده بزوجه. وبالغرفة 2 بعده يوسف زرهين بزوجه وأمها وأختها بالغ. وبالغرفة 3 بعده سلام المشعلي بزوجه وأبواها. وبالغرفة 4 القصوى شمعون بن القلعوية بزوجه وأمها وأخوه بزوجه. وبالبيت 5 بإزاء الدرج أيمات 3. وبالقوس 6 بعده يعقوب بن ساسي بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 7 بعده شمعون زنكوط بزوجه وأمها. وبالبيت 8 بعده دويد اللوي بزوجه وأمها.

الدار المعروفة لمسعود زرهين في مجاورة ابن المشعلي : بالبيت 1 عن اليمين شمویل زرهين بزوجه. وبالقوس 2 بعده هدان المعلم بزوجه وولده رجل. وبالبيت 3 بعده أيم. وبالقوس 4 بعده هارون بن يعيش بزوجه وأمها وأيم. وبالبيت 5 بإزائه مسان زرهين بزوجه. وبالبيت 6 بعده حيب وعنين بزوجه وأمها وأمها. وبالبيت 7 بعده هدان بن حربون بزوجه وأمها. وبالبيت 8 بعده موشي ملكه بزوجه وأمها وأخته أيم. وبالبيت 9 بعده أبرهام وحيون بزوجه وابنته بزوجهها. وبالغرفة 10 بالمياح شلوم وحيون بزوجه. وبالغرفة 11 بعده صاحب الدار بزوجه وأمها. وبالبيت 12 بعدها حروش بزوجه وأخوه بزوجه وأمها. وبالقوس 13 بعده أيمتان. وبالبيت 14 بعده سلام الدقان بزوجه وأختها أيم.

الدار لحيم بن ساسي المجاورة لابن بودار: بالقوس 1 عن اليسار حيب بن الروخ بزوجه وأخوها بزوجه وأمهما. وبالقوس 2 بعده حتي بن جبور بزوجه وشميال بن الختويل بزوجه. وبالبيت 3 بعده حتي بن سطريرس بزوجه. وبالبيت 4 بعده يعقوب القايم بزوجه وولده بزوجه. وبالقوس 5 بعده برهام بن ساسي بزوجه وولده بالغ. وبالبيت 6 بعده مير كوهين بزوجه وأمها وأيم. وبالغرفة 7 اليسرى شلوم بزوجه وأمها. وبالغرفة 8 بعدها مسعود بن سوسان بزوجه وأخته أيمتان وأبوا زوجة. وبالغرفة 9 حيم بن ساسي بزوجه ووالده وزوجه.

الدار المعروفة لولد الغزال في مجاورة ابن الطويل : بالبيت 1 عن اليسار لعزير بوطاطي بزوجه ووالده بزوجه. وبالقوس 2 بعده أيمات 3. وبالغرفة 3 فقه عزار أزلاي بزوجه وبنته

الآن. وبالعقبة 6 بعدها إياه الكباي بزوجه وأبواه. وبالعقبة 7 بعدها دويد أزلاي بزوجه وأبواه وأم زوجته.

الدار المعروفة لسلاام بوشكيلة المجاورة لدار ابن ستيتة : بالبيت 1 عن اليمين شلوم الترجمان بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 2 بعده صاحب الدار بزوجه وأخته بزوجه وأخرى أيم. وبالبيت 3 المقابل أبرهام بن شلوحه بزوجه وأبواها. وبالبيت 4 بعده ميمون الشريقي بزوجه وأمه وأخته بزوجه غايب الآن. وبالبيت 5 بعده مسعود بن مبال بزوجه.

الدار المعروفة للمشعلي في مجاورة موشي بودار: بالبيت 1 عن اليمين نسيم المشعلي بزوجه وأمها وأختها أيم. وبالبيت 2 بعده صاحبها بزوجه وأخواها بزوجهما. وبالعقبة 3 فوق باب الدار حيب أزلاي بزوجه وابنته بزوجه وأخوه مراهق.

الدار المعروفة لموشي بودار في مجاورة الدار أعلاه : بالقوس 1 عن اليسار غنام كدلي بزوجه وأمها. وبالبيت 2 بعده دويد الغرابلي بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 3 بعده أبرهام بطون بزوجه. وبالقوس 4 بعده أيمات 3. وبالبيت 5 أيم. وبالبيت 6 بعده عكان زرين بزوجه وأمها وأخته بزوجه وأمه وأختها أيضا أيم وبزوجهها غايب الآن. وبالبيت 7 بعده أيم. وبالقوس 8 بالدرج أيم. وبالعقبة 9 بعده يوسف برنتي بزوجه وأمها وأمه وأخوه رجل.

الدار المعروفة لابن ستيت المجاورة لموشي. بالبيت 1 في مقابلة باب الدار مير بن الكفاح بزوجه وأبواه وابنته مراهقة. وبالقوس 2 شمعون بوزاكلوا بزوجه وأمها وأمه. وبالقوس 3 يعقوب بن ستيتة بزوجه وابنته بزوجهها. وبالبيت 4 بعده لعزير الدهان بزوجه وأمه. وبالبيت 5 بعده يوسف بطون بزوجه وأبواه وأم زوجته. وبالبيت 6 الداخلي رفايل بن مام مكريش بزوجه وأمها وأختها بزوجهها. وبالبيت 7 عن اليمين شلوم علون بزوجه وأخوه رجل.

الدار المعروفة لدويد حمياس في مجاورة ابن الحزين : بالبيت 1 عن اليمين عزار بطون بزوجه وأمه وابنته بزوجهها. وبالقوس 2 بعده دويد المسفيوي بزوجه وأمها. والبيت 3 بعده ميمون بطون بزوجه وأمه وأخته بزوجهها. وبالقوس 4 بعده عكان أزلاي بزوجه. وبالبيت 5 بعده حتي غربال بزوجه وأمها. وبالبيت 6 بعده شلوم أزلاي بزوجه وأمها وأخواها. وبالقوس 7 بعده مسعود بوكطوب بزوجه وأمها. وبالبيت 8 بعده أبرهام زرين بزوجه وابنته بزوجهها. وبالبيت 9 بعده ميمون وعقون بزوجه وأمها. وبالبيت 10 عن اليسار يعقوب الديان بزوجه وأم زوجته.

الدار المعروفة لهدان بن تبت في مجاورة عزار بطون : بالبيت 1 عن اليمين صاحب الدار بزوجه وولده بزوجه وابنته بزوجهها. وبالبيت 2 بعده مخلوف وحنا بزوجه وحباب بن حيم بزوجه. وبالبيت 3 بعده يعقوب الكباي بزوجه وأبوه وأخته بزوجهها.

انتهى الربع الثالث.

الدار المعروفة لمسان عزران في مجاورة ابن شكة : بالقوس 1 عن اليمين يوسف بطون بزوجه وابنته بزوجه. وبالبيت 2 بعده مسان عزران بزوجه وابنته بزوجه وولدها مراهقان. وبالبيت 3 بعده سلام الصراف بزوجه وصهرته وولداها بزوجهما وأخواه بزوجهما ووالدهما. وبالقوس 4 بعده خليفة عزران بزوجه وأمه وأخوه رجل. وبالبيت 5 بعده يعقوب ممان بزوجه وأخته بزوجه وأخرى أيم. وبالبيت 6 بعده ذني أسد بزوجه وأخته بالغ. وبالبيت 7 بعده مردخاي اللوي بزوجه وأخوه بزوجه وولده بزوجه.

الدار المعروفة لشويل وعنون في مجاورة ابن كرماط : بالبيت 1 عن اليسار شويل وعنون بزوجه وأبواها. وبالبيت 2 بعده سلام بن السفط اللوي بزوجه وبنته بزوجه. وبالقوس 3 بعده إسحاق اللوي بزوجه. وبالبيت 4 الداخلي عكان وعنون بزوجه. وبالبيت 5 عن اليمين مخلوف ملكه بزوجه وولده بزوجه وأبواه.

الدار المعروفة لمسان اللوي في مجاورة داره أيضا : بالبيت 1 عن اليمين مسان وحيون بزوجه وابنته بزوجه. وبالبيت 2 بعده سلام وعنون بزوجه وأبواها وأمه. وبالبيت 3 بعده دويد ويوسف بزوجه وأخت زوجه بزوجه. وبالبيت 4 بعده شويل بن أشد بزوجه وأمه. وبالبيت 5 بعده شلوم وعقنين بزوجه وأبواها. وبالبيت 6 بعده شمعون حروش بزوجه وابنته بزوجه وولده بالغ. وبالبيت 7 بعده شمعون سمحون بزوجه وأمه وأبواه وأخته مراهقة.

الدار المعروفة لعكان لصقي في مجاورة ابن ييقى : بالبيت 1 عن اليسار حيم بوحصيرة بزوجه وأمه. وبالبيت 2 بعده دويد لصقي بزوجه. وبالبيت 3 بعده مسان بن البلاص بزوجه وأمه هو غايب الآن. وبالبيت 4 بعده صاحب الدار بزوجه. وبالبيت 5 بعده أيم. وبالبيت 6 بعده يعقوب كوهين بزوجه وأبواها. وبالقوس 7 بعده مير كوهين بزوجه وأمه وأخته أيم.

الدار المعروفة لشمعون ييقى في مجاورة لصقي : بالبيت 1 عن اليمين يعقوب بضوض بزوجه وأخته بزوجه. وبالبيت 2 بعده يعيش أسلي بزوجه وأخته إحداهما بزوجه والأخرى أيم وأخوه بالغ. وبالبيت 3 بعده نسيم البصبان بزوجه وأمه وأمه. وبالبيت 4 بعده يهود ممان بزوجه وأمه وأخته مراهقة. وبالبيت 5 صاحبها بزوجه وأمه وولده بالغ. وبالبيت 6 بعده مردخاي ينسئ بزوجه وولده بزوجه.

الدار المعروفة لمسان بن حكاي في مجاورة ابن الكوريل : بالبيت 1 عن اليمين صاحبها بزوجه وأمه وولده مراهق. وبالبيت 2 بعده إبراهيم الدرعي بزوجه وأخت زوجه أيم. وبالبيت 3 بعده شويل بن سطريرس بزوجه وأبواه وأخته بزوجه. وبالبيت 4 بعده مسان عطية بزوجه وأخته بزوجه وولده بالغ. وبالغرفة 5 عن اليمين يعقوب بن يعيش بزوجه وولده مراهق هم غايون

الدار المعروفة للسيد فاتح في مجاورة ابن به : بالبيت 1 عن اليسار موشي المكيس بزوجه وابنة عمها أيم. وبالبيت 2 بعده موشي بطون بزوجه وأبواها وأخوه رجل. وبغرفة 3 فوقها دويد زهن بزوجه وأختها أيم.

الدار المعروفة ليشوعة قرقوز المجاورة لابن الحزين : بالبيت 1 عن اليمين شميال أفريقيا بزوجه وأمه وأُم زوجها. وبالبيت 2 بعده حيم ويوسف بزوجه وأمه ومسان بنتُ بزوجه وبناته بالفتان وأخت زوجها أيم. وبالبيت 3 بعده موشي سطريرس بزوجه. وبالقوس 4 بعده مسعود اللوي بزوجه وأمه وأخوه مراهق.

الدار المعروفة لداويد بن به في مجاورة ابن حكاوي : بالبيت 1 عن اليسار يوسف وعقنين بزوجه وولده بزوجه ووالده. وبالبيت 2 بعده سلام وعقنين بزوجه وبنته بزوجه وأخرى بالغة. وبالبيت 3 بعده عيوش وعقنين بزوجه وبنته بزوجه غايب الآن، وأخت زوجها أيم. وبالبيت 4 بعده دويد ينطوب بزوجه وبنته بزوجه وأخرى بالغ. وبالقوس 5 بعده أيمات 3.

الدار المعروفة للعايشي صباح في مجاورة دار الأطواخ : بالبيت 1 عن اليمين مردخاي ممان بزوجه وأمها وأمه. وبالقوس 2 بعده شميال أبلاص بزوجه وأخوها بزوجه وأخته أيم. وبالبيت 3 بعده موشي وحنا بزوجه وابنته أيم وولده بزوجه. وبالقوس 4 بعده أيمات 3. وبالبيت 5 قبله يحيى كوهين وصهرته. وبالبيت 6 الركني إسحاق وتكرزت بزوجه وأمه. وبالبيت 7 بعده يعيش بطون بزوجه وأخواه مراهقان وأمه وأخوها بزوجه وصهرته. وبالبيت 8 عن اليسار يزاح بن مؤم بزوجه وأمه وأخته أيم. وبالقوس 9 بالفوقي سلام بن الصوص بزوجه وولده مراهقان وأمه. وبالغرفة 10 بعدها حتي وحنا بزوجه وأخته أيم. وبالغرفة 11 القصوى إياه الدهان بزوجه وابنتها بزوجه.

الدار المعروفة لابن حكاوي في مجاورة ابن علي : بالبيت 1 عن اليمين عزوز ابن شمعون بزوجه وأبواه وأخواه بالغان. وبالبيت 2 بعده صاحب الدار بزوجه وأمه. وبالبيت 3 بعده معزوز الترجمان بزوجه وأخوها مراهقان وأمه. وبالبيت 4 بعده أيم. وبالبيت 5 بعده مسان بوزاكلوا بزوجه وأبواه وبنته بزوجه. وبالبيت 6 بعده ابن حكاوي بزوجه أخرى. وبغرفة 7 الفوقي الأولى عكان وحنا بزوجه وأمه وأخته أيمة. وبالغرفة 8 بعدها شلوم المشعلي بزوجه وولده بزوجه.

الدار لسلام زهن المجاورة لابن فكريس : بالبيت 1 عن اليمين إياه المشعلي بزوجه وأخوه بزوجه وابنته مراهقة وصهرته. وبالبيت 2 بعده موشي زهن بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 3 بعده لوي بوقشيش بزوجه وصهرته. وبالبيت 4 بعده صاحب الدار بزوجه وابنته بزوجه وصهرته.

الدار المعروفة لأبرهام سوسان في مجاورة اللوي : بالبيت 1 عن اليمين حيب يفرح بزوجه وبنته بزوجه وصهرته. وبالبيت 2 بعده إسحاق بوسديد بزوجه وياير بردوخ بزوجه وأيمتان. وبالبيت 3 المقابل أبرهام ابن سوسان بزوجه وابنته بزوجه وولداه بالغان. وبالبيت 4 بعده سلام بن تابوا بزوجه وبنته بزوجه وأخرى بالغة.

الدار المعروفة للسيد فاتح الصحراوي المجاورة للشريقي : بالبيت 1 عن اليمين سالم أزلاي بزوجه وأمه وأخته أيمة وولده بزوجه. وبالبيت 2 بعده دويد لصقي بزوجه وأختاه أيمتان وابنته بزوجه. وبالقوس 3 الركني بعده يمينا سلام ابن داوود بزوجه وبنته بزوجه. وبالقوس 4 بعده شميال سوسن بزوجه وبنته بزوجه وأختاه أيمتان وأمه. وبالبيت 5 بعده مسعود القايم بزوجه وأمه. وبالقوس 6 بعده ريبيل الطحوني بزوجه وأمه. وبالبيت 7 بعده موشي بن حيم بزوجه وأبواها وأخ زوجه رجل. وبالغرفة 8 الركنية يمينا سعيد بزوجه وأمه وأبو زوجه وأخت زوجه بزوجه. وبالغرفة 9 يسرة المنعطف من الدرج اليمنى مسان الصوري وحيون بزوجه وأختاه أيمتان وولده بزوجه. وبالقوس 10 بعده مسعود الطحوني بزوجه وأبوه وولده هو غايب الآن.

الدار المعروفة لمير عمار في مجاورة ابن الدبدوني : بالبيت 1 عن اليسار يمينا يفرح بزوجه وصهرته. وبالبيت 2 بعده مسان ابن عزوز بزوجه وابنته بزوجه.

الدار المعروفة لدويد لصقي في مجاورة الدار أعلاه : بالبيت 1 الثاني عن اليسار موسى حفوطه بزوجه وأمه هو غايب الآن. وبالبيت 2 بعده أبرهام مديوسف بزوجه وابنته بزوجه. وبالقوس 3 بعده إياه بن أسك بزوجه وبناته بالغان. وبالبيت 4 بعده موشي بطون بزوجه. وبالبيت 5 بعده سلوم بوسرور بزوجه وأمه. وبالبيت 6 عن اليمين مسان الدهان بزوجه وولداه بالغان. وبالبيت 7 عن اليسار أيمتان.

الدار المعروفة لموشي الشريقي في مجاورة قرقوز: بالقوس 1 عن اليمين يحيى الدرعي بزوجه وبنته بزوجه. وبالبيت 2 بعده دويد ابن ريز بزوجه وأمه وأخت زوجه أيم وأبواها وأخوها بزوجه وأبوه. وبالبيت 3 بعده صاحب الدار بزوجه وأمه وأختها أيم وأخوها بالغ. وبالبيت 4 بعده يمينا يفرح بزوجه وأبواها وأخته بزوجه. وبالبيت 5 بعده يهوده بن بويدر بزوجه وأبواها.

الدار المعروفة للغنجاوي في مجاورة مولاي عثمان : بالبيت 1 عن اليمين يعقوب جروش بزوجه وأبواها وأختها أيم. وبالبيت 2 بعده مردوخ ابن شماس الركابي بزوجه وولده بزوجه. وبالقوس 3 بعده يوسف الشريقي بزوجه وأيم. وبالبيت 4 بعده شلوم الرومي بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 5 يسرة الداخل شلوم بطون بزوجه وأمه.



بزوجه وأمه وأخته بزوجه وأخته أيضا بالغ وأيم. وبالعقبة 7 بعدها سلام ميارة بزوجه وأخته بزوجه وأمه وأم زوجة.

الدار المعروفة ليعقوب أبطان في مجاورة حديده : بالبيت 1 عن اليسار يوسف أشلي بزوجه وأبواها وزوج أخيه أيم. وبالبيت 2 بعده أبرهام أبطون بزوجه وأم زوجة وبناته مراهقتان. وبالعقبة 3 فوق باب الدار أبرهام أيضا بزوجه وصهرته وبنته بزوجه.

الدار المعروفة لابن حكاي في مجاورة يزاح : بالبيت 1 عن اليمين أبرهام بن حكاي بزوجه وأيم وبنته مراهقة. وبالبيت 2 المقابل داويد ابن حكاي بزوجه وبنته بزوجه. وبالبيت 3 عن اليسار موشي ابن ساسي بزوجه وبنته بزوجه وولده بالغ. وبالعقبة 4 على باب الدار يوسف بطون بزوجه وأبرهام عطية بزوجه وأمها وأخوها بالغ هو غايب الآن.

الدار المعروفة لإسحاق الغريسي في مجاورة ابن زاكلوا : بالبيت 1 عن اليسار صاحبها بزوجه. وبالبيت 2 المقابل له ابنته بزوجه. وبالبيت 3 بعده هدان ابن حيم بزوجه وجدته للأم. وبالعقبة 4 بعده شلوم ميارة بزوجه. وبالعقبة 5 فوق البيت أبرهام الغريسي بزوجه. وبالعقبة 6 بعدها سلام ابن ساسي بزوجه. وبالعقبة 7 فوق باب الدار لشير وعقنين بزوجه وصهرته.

الدار المعروفة لأبرهام بن المشعلي في مجاورة الطنجي : بالبيت 1 عن اليسار مردخاي ابن عب بزوجه وبنته بزوجه ويوسف القلعاوي بزوجه. وبالبيت 2 بعده حيب بن الزموري بزوجه وولده بزوجه وبنته بزوجه. وبالبيت 3 المقابل سلام أعمور بزوجه وأمه وأخته أيم. وبالبيت 4 بعده أخوه بزوجه. وبالبيت 5 بعده شمعون الدكالي بزوجه وبنته بزوجه. وبالبيت 6 بعده أيمتان. وبالعقبة 7 فوقه يزاح بن المشعلي بزوجه وصهره بزوجه وبناته 3 بأزواجهن 3.

الدار المعروفة لشلوم بوزاكلوا في مجاورة ابن الحرار : بالبيت 1 عن اليسار سمحون الدهان بزوجه وأخوه مراهق. وبالبيت 2 بعده حيم بوزاكلوا بزوجه وأمه. وبالبيت 3 الداخلي موشي قُدوس بزوجه. وبالبيت 4 عن اليمين إسرائيل الديان بزوجه وأختها أيم وولده مراهق ومعهم رجل ذمي ؟. وبالعقبة 5 في الفوقية بعده السيري مردخاي بن مس بزوجه وأخوه وبنته. وبالعقبة 6 بعدها يوسف كوهين بزوجه. وبالعقبة 7 الداخلية بد بن هُد بزوجه.

الدار المعروفة لمسعود بن الحرار في مجاورة السيد فاتح : بالبيت 1 عن اليسار مسان وعنون بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 2 المقابل إسحاق الصباغ بزوجه وأخواه. وبالبيت 3 بعده مسعود زهين بزوجه وأمه. وبالبيت 4 الركني يمينا مسعود بوزاكلوا بزوجه وبنته بزوجه وولده بالغ. وبالعقبة 5 فوق باب الدار شلوم الفاسي بزوجه وأمها وأبواها هو غايب الآن. وبالعقبة 6 بالدرج إلياه يفرح بزوجه وشلوم المكيس بزوجه وحتى بن جبور بزوجه.

الدار المعروفة لسلام زهين في مجاورة دار الشريقي : بالبيت 1 عن اليمين سلام جنون بزوجه وزوج والده بزوجه. وبالبيت 2 بعده صاحب الدار بزوجه وابنته بزوجه. وبالبيت 3 بعده هارون بن حمان بزوجه وأخته أئمة. وبالغرفة 4 فوق باب الدار يعقوب زهين بزوجه.

الدار المعروفة للحزان موشي الفاسي في مجاورة ابن بطان : بالقوس 1 عن اليمين داويد لكاسي بزوجه وولده رجل. وبالبيت 2 بعده صاحب الدار بزوجه وولده بالغان. وبالبيت 3 المقابل أخوه بزوجه. وبالبيت 4 بعده مرتخاي حزان بزوجه. وبالغرفة 5 فوق باب الدار موشي بن الرومي بزوجه.

الدار المعروفة لعيش المزميري في مجاورة لصقي : بالبيت 1 عن اليسار يوسف بن بخاس بزوجه وبناته بزوجه وأولاده 3 بالغن. وبالبيت 2 المقابل أبرهام أسلن بزوجه وأبواها وولد خالتها بزوجه. وبالبيت 3 بعده يعيش المزميري بزوجه وابنته بزوجه وأمها أيم. وبالغرفة 4 عن اليمين يعقوب الغرابي بزوجه وأخته بزوجه وولده بالغ. وبالغرفة 5 بعده إسحاق اللوي بزوجه وولده بزوجه وأخت زوجه بزوجه وأمها وبناته 3 مراهقات. وبالغرفة 6 بعدها سلام بطون بزوجه وبنته بزوجه وولده بزوجه وأمها وبناته مراهقتان. وبالغرفة 7 بعدها أيم بولدها رجل. وبالقوس 8 عن اليسار أيمتان.

الدار المعروفة لجانب الأحباس في مجاورة ابن بخاس : بالبيت 1 عن اليسار داويد اللوي بزوجه وأبواها. وبالبيت 2 المقابل عك السوسي ابن موح بزوجه وأمها. وبالبيت 3 بعده عكان بوطبول بزوجه وأمها. وبالقوس 4 عن اليمين يمين كوهين بزوجه وبنته بزوجه. وبالغرفة 5 داويد ابن كنان بزوجه وأختها أيم وأمها. وبالغرفة 6 بعدها شمعون الدهان بزوجه وأمها وأمها. وبالغرفة 7 القصوى إياه بوكطيب بزوجه وولده بزوجه.

الدار المعروفة لمير بن سعيد في مجاورة الطحونة : بالبيت 1 عن اليمين صاحب الدار بزوجه وبنته بزوجه هو غايب الآن. وبالقوس 2 بعده أيمتان وبالغتان. وبالبيت 3 بعده سلام وعقنين بزوجه وأمها وبنات أخته بالغ. وبالبيت 4 المقابل وجه الداخل يسارا حتي بن پاير بزوجه وأمها وأخته أيم. وبالبيت 5 بعده مير ممان بزوجه وأمها. وبالغرفة 6 فوق باب الدار حتي الدهان بزوجه.

الدار المعروفة لابن موح في مجاورة أفلالو: بالبيت 1 عن اليمين خلوف بزوجه وصهرته هم غايون الآن. وبالبيت 2 بعده سلام بن داويد بزوجه وصهرته. وبالبيت 3 بعده شويل زوزوت بزوجه وبنته بزوجه وأولاده 3 مراهقون. وبالبيت 4 بعده يوسف أرلاي بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 5 عن اليسار مردوخ بطون بزوجه. وبالغرفة 6 عن اليسار شمائل أفرياط

شلوم اللوي بزوجه وولده بزوجه. وبالقوس 7 بعده يهوده يفرح بزوجه وأمه. وبالبيت 8 عن اليسار شلوم يحيى بزوجه وأخت زوجه أيم وصهرته. وبالقوس 9 بعده مردخاي زرين.

الدار المعروفة لدويد زرين في مجاورة دبيد القراشلي الصايغ : بالبيت 1 المقابل صاحبها بزوجه وأمها. وبالبيت 2 الداخلي حيم قرقوز بزوجه وأمها وأختها بزوجه. وبالقوس 3 بعده حيب العنقري بزوجه. وبالقوس 4 عن اليمين أبرهام الشلح بزوجه وصهرته.

الدار المعروفة لدابيد الصايغ في مجاورة الغنجاوي : بالبيت 1 عن اليمين سليمان اللوي بزوجه وأبواه. وبالبيت 2 المقابل يوسف لعزمي بزوجه وأبواه وبالبيت 3 بعده صاحب الدار بزوجه وابنته بزوجه.

الدار المعروفة لقرقوز في مجاورة القراشلي : بالبيت 1 عن اليسار سلام الفاسي بزوجه وابنته بزوجه وأبوا زوجه وولده بزوجه [وبه رجل؟]. وبالبيت 2 بعده رحيم سيان بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 3 بعده إسحاق وعقنين بزوجه وأخوه بزوجه وأمها وأخته أيم وأم زوجه. وبالبيت 4 المقابل وجه الداخل مسان أسلي بزوجه وابنته بزوجه وصهرته. وبالبيت 5 حيم بنسث.

الدار المعروفة ليمين القراشلي في مجاورة الشريقي : بالبيت 1 عن اليمين مسان بطون بزوجه وابنته بزوجه وأم زوجه. وبالبيت 2 بعده أبرهام بوهدانه بزوجه. وبالبيت 3 المقابل يمين وحيون بزوجه وابنته أيم وولده بزوجه. وبالبيت 4 بعده يوسف بوهدانه بزوجه وأخته أيم.

الدار المعروفة للغنجاوي في مجاورة أبرهام الغزلان : بالبيت 1 عن اليمين مسعود وعقنين وأمهم وأخته أيم. وبالبيت 2 بعده عيوش بن عب بزوجه وابنته بزوجه وولده رجل. وبالبيت 3 بعده يعقوب الديان بزوجه وولده رجل. وبالبيت 4 بعده داويد حبوط بزوجه وأخته أيم وأخت زوجه أيم. وبالقوس 5 بعده مردخاي زرين بزوجه وولده رجل. وبالبيت 6 بعده يعقوب بطون بزوجه وأخ زوجه بزوجه وأخوها أيضا رجل.

الدار المعروفة لأبراهم غزلان في مجاورة السيد فاتح الصحراوي : بالبيت 1 عن اليمين موشي وعقنين بزوجه وأمهم وأخوه رجل. وبالبيت 2 بعده سلام حزان بزوجه وأبواه وأم زوجه. وبالبيت 3 بعده عكان أزلاي بزوجه وأبواه. وبالبيت 4 بعده مسعود النجري بزوجه وأبواها. وبالبيت 5 بعده صاحب الدار بزوجه وولده بالغ.

الدار المعروفة لهدان ابن الحزين في مجاورة ابن حكك : بالبيت 1 يوسف بن سوسان بزوجه. وبالبيت 2 المقابل له داويد ابن جاعة بزوجه وخالة زوجه بزوجه. وبالبيت 3 بعده حتي بن طويطة القزادري بزوجه. وبالقوس 4 الركني بعده يوسف بن موحه بزوجه وأخوه بزوجه. وبالبيت 5 عن اليمين سلام عقوقة بزوجه وأمها وأمهم.

الدار المعروفة لداويد بن بُد في مجاورة الحزان موشي بل مردخاي لُصقي : بالبيت 1 عن اليمين حيم بن بُد بزوجه وأخت زوجه وأبواه. وبالبيت 2 بعده سلام لصقي بزوجه هو غايب الآن وأيمتان وولده. وبالبيت 3 بعده حيب بريس بزوجه. وبالبيت 4 المقابل مسعود رواح بزوجه وأمها.

الدار المعروفة لسلام الزوي في مجاورة داويد عمارة : بالبيت 1 عن اليمين مردخاي الزوي بزوجه وابنته بزوجهها. وبالبيت 2 بعده سلام الزوي بزوجه وأيم وابنته. وبالقوس 3 الركني مسعود لصقي بزوجه وأمها. وبالبيت 4 بعده حيب الزوي بزوجه وابنته بزوجهها.

الدار المعروفة لداويد عمارة في مجاورة ابن رحمة : بالبيت 1 عن اليسار أبرهام بن حيم بزوجه وبناته إحداها بزوجهها. وبالقوس 2 بعده أيمات 4. وبالبيت 3 بعده شلوم الكوهن بزوجه. وبالبيت 4 بعده حتي بن حكاي بزوجه وابنته بزوجهها وولدها مراهقان. وبالقوس 5 الركني بعده يعقوب الرومي بزوجه. وبالبيت 6 عن اليمين ديد عمارة بزوجه وابنته بزوجهها وحفيدته بزوجهها. وبالغرفة 7 اليسرى أبرهام بن حزيمة بزوجه وابنته بزوجهها. وبالغرفة 8 المقابل يونت ملكه بزوجه وأمها وجدته. وبالبيت 9 المقابل له ميمون زهن بزوجه وأبواه وأم زوجه. وبالقوس 10 الداخلي شلوم عمار بزوجه وأمها. وبالبيت 11 عن اليسار الخارج من المصرية يوسف زهن بزوجه وابنته بزوجهها. وبالبيت 12 بعده أبرهام الأقاوي بزوجه وأخته بزوجهها. وبالبيت 13 بعده حيب اليبزاتي بزوجه وأمها. وبالقوس 14 الركني بعده دويد الدهان بزوجه وأمها. وبالبيت 15 بعده مسان بن جُد بزوجه وابنته بزوجهها غايب الآن. وبالبيت 16 بعده مردخاي أمزلاذ بزوجه وابنته بزوجهها. وبالقوس 17 بعده داويد ابن عطار بزوجه وربييه بزوجه.

الدار المعروفة لحيم عصور في مجاورة بَلَّاسَت : بالبيت 1 عن اليمين أيم. وبالبيت 2 بعدها يعقوب حزان بزوجه وأخته أيم. وبالقوس 3 بعده مردخاي السبعوني بزوجه وأمها وأخواه. وبالغرفة 4 فوّه داويد كيكوس بزوجه وأمها. وبالقوس 5 بعده موشي الدراوي بزوجه. وبالغرفة فوّه أيم. وبالبيت 6 بوسط الدار يحيى بن سلمون بزوجه وابنته بزوجهها. وبالبيت 7 بعده أيمتان.

الدار المعروفة لرفايل الدهان في مجاورة داويد عمارة : بالقوس 1 عن اليمين عزران بن بجر بزوجه وأختها أيم. وبالبيت 2 بعده يوسف أزلاي بزوجه وأختها أيم. وبالبيت 3 بعده دويد الحداد بزوجه وأمها وابنته بزوجهها. وبالبيت 4 الساقط بعضه يعقوب الداودي بزوجه وولده بزوجه. وبالقوس 5 الركني بفصل قوس وبيت يعقوب عميل بزوجه وخالته. وبالبيت 6 بعده

الدار المعروفة للسيد فاتح الصحراوي في مجاورة ابن باهور: بالبيت 1 عن اليسار حنية ابن بسبوس بزوجه وأمها وولدها مراهق. وبالبيت 2 الداخلي مخلوف عصور بزوجه وأبواها. وبالبيت 3 بعده داويد بوهدانه بزوجه وأخته بزوجه وخالته أيم.

الدار المعروفة لمسعود بن خف في مجاورة الدار أعلاه: بالبيت 1 عن اليسار سلام جنون بزوجه وأبواها وأمها. وبالبيت 2 بعده مسعود زرين بزوجه وأمها وأخته بزوجه. وبالبيت 3 بعده إسحاق الباز بزوجه وأمها بزوجه وأخته بزوجه. وبالبيت 4 بعده شمعون الحرف بزوجه وأمها بزوجه وأخواه رجلان. وبالغرفة 5 بالدرج شمعون سويسية بزوجه وأمها وابنتها أيضا. وبالغرفة 6 فوق باب الدار سلام يكوكن بزوجه وأبواها.

الدار المعروفة ليعقوب بن حكاي في مجاورة ابن يسير: بالبيت 1 عن اليمين مسعود كوهين بزوجه وولده بزوجه. وبالقوس 2 بعده عد الفلالي بزوجه هو غايب الآن. وبالقوس 3 بعده مير عزران بزوجه هو غايب الآن وأيم. وبالبيت 4 بعده أيمتان. وبالبيت 5 بعده حكاي اللوي بزوجه وأختها بزوجه. وبالبيت 6 بعده صاحب الدار بزوجه.

الدار المعروفة لأبرهام بن يسير في مجاورة ابن كروان: بالبيت 1 عن اليمين عزران يبي رُجل بزوجه وابنته أيم. وبالبيت 2 بعده حيم بن كيكوش بزوجه وأمها وأخوه. وبالبيت 3 الداخلي أبرهام ابن يسير بزوجه. وبالبيت 4 بعده أبرهام يفرح بزوجه وأمها وأختها. وبالغرفة 5 المقابلة موشي بن خلفون بزوجه وأخته وصهرته. وبالغرفة 6 فوق باب الدار أيم. وبالغرفة 7 بعدها ددان طابير بزوجه وولده أيضا رجل وابنته بزوجه. وبالغرفة 8 بعد مسان عمار بزوجه وأمها.

الدار المعروفة لابن شكروان في مجاورة الطحونة: بالبيت 1 عن اليسار مسعود زرين بزوجه وأخته بزوجه. وبالبيت 2 المقابل وجه الداخل موشي الريفي بزوجه هو غايب الآن وأخت زوجه أيم. وبالبيت 3 بعده شمعون عقوقة بزوجه. وبالغرفة 4 فوق البيت الداخلي داويد الدهان بزوجه. وبالغرفة 5 فوق باب الدار اليسرى يعقوب الدهان بزوجه وأمها وأخت زوجه بزوجه. وبالغرفة 6 اليمنى يسحاق فلّاص بزوجه وابنته أيم.

الدار المعروفة للسيد فاتح الصحراوي في مجاورة ابن بود: بالبيت 1 عن اليمين أيمتان. وبالبيت 2 بعده يوسف وحنا بزوجه وأمها بزوجه وأم زوجه وأخته. وبالقوس 3 بعده أيم. وبالقوس 4 الركني إسحاق الأبراتي بزوجه. وبالبيت 5 بعده يوسف أزلاي بزوجه. وبالبيت 6 بعده يشوعه الأبراتي بزوجه. وبالبيت 7 بعده يوسف دادون بزوجه وأمها وأمها وأخته أيم. وبالغرفة 8 اليمنى فوق باب الدار يوسف زرين بزوجه وأخته أيم. وبالغرفة 9 بعدها شمعون ابن تابوا بزوجه وأمها وزوج والده. وبالقوس 10 بإزائها أيمات 3.

الدار المعروفة ليعقوب بن يشوع في مجاورة الغنجاوي : بالبيت 1 عن اليمين يعقوب زرهين بزوجه وأمه وصهرته. وبالبيت 2 بعده إياه برواح بزوجه وأمه وأخوه بالغ. وبالبيت 3 الداخلي يعقوب وحيون بزوجه وابنته بزوجه. وبالبيت 4 بعده شلوم الزناتي بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 5 بعده شمعون وحيون بزوجه وأمه. وبالبيت 6 بعده شمئيل صئنيص بزوجه وأبواها هو غايب الآن.

الدار المعروفة لباثوا في مجاورة ممان : بالبيت 1 عن اليسار مخلوف بس بزوجه وابنته بزوجه وأخته وولده رجلا. وبالبيت 2 الداخلي شلوم بن حنوا بزوجه وأمه وأخواته 3 بأزواجهن. وبالبيت 3 الركني هذ حرار بزوجه وأمه بزوجه وخالته بزوجه وبناته مراهقتان. وبالبيت 4 عبده باثوا ابن حم بزوجه وابنته بزوجه وولده رجل وأمه وأم زوجته. وبالبيت 5 بعده موشي الدراوي بزوجه وأخوه بزوجه وأيم. وبالبيت 6 الركني يوسف بن لول بزوجه وأمها وأمه وأخته بزوجه وأخت زوجته أيم. وبالقوس 7 بعده يزاح بن حقيق بزوجه وأخت زوجته أيم.

الدار المعروفة لموشي ممان في مجاورة قرقوز: بالبيت 1 عن اليمين موشي الدهان بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 2 بعده هارون ابن شقرون بزوجه وولده بزوجه وصهرته. وبالبيت 3 الداخلي مردخاي ابن حم بزوجه وأمه وصهرته. وبالغرفة 4 فوق باب الدار يوسف ابن شقرون وصهرته.

الدار المعروفة للياه ابن حم في مجاورة يشوع : بالبيت 1 عن اليمين إياه ابن حم بزوجه وأمه وأم زوجته وأخوه بزوجه. وبالبيت 2 بعده أبرهام ابن علوش بزوجه وأمه وأخته وأبوا زوجته. وبالبيت 3 الداخلي أيمتان.

الدار المعروفة للغنجاوي في مجاورة ابن عزار: بالبيت 1 عن اليمين إياه جنون وأمه وأخته بزوجه. وبالبيت 2 بعده شلوم بوزاكلوا بزوجه وأبواها. وبالبيت 3 بعده يوسف ابن داويد بزوجه وأبواه. وبالبيت 4 الداخلي حيب بن دنان بزوجه وأبواه وأخته بزوجه. وبالبيت 5 بعده شلوم بن لول بزوجه وأمها وابنته بزوجه.

الدار المعروفة لديدة الحجامة في مجاورة الغزال: بالبيت 1 عن اليسار أبرهام سنطب بزوجه وأخته بزوجه. وبالبيت 2 بعده يوسف بن عمران بزوجه وأخته إحداها بزوجه والأخرى أيم. وبالغرفة 3 فوق باب الدار داويد الدهان بزوجه وأمها وأختها.

[الدار] المعروفة لولد الغزال في مجاورة ابن حكان : بالبيت 1 عن اليمين شمعون الصباح بزوجه وأمه وأمها. وبالبيت 2 بعده يوسف فضيضة بزوجه وأخته بزوجه وأخوه بالغ. وبالبيت 3 الداخلي أيمات 3.

الدار المعروفة للنجاي في مجاورة الدار أعلاه : بالبيت 1 الركني المقابل مسعود اللوي بزوجه وأمه وأختاه أيمتان. وبالبيت 2 بعده داويد يركوكن بزوجه وأختاه أيمتان وأمه. وبالبيت 3 بعده إبراهيم بطون بزوجه وأمها وأمه وأخته أيمة. وبالبيت 4 بعده مسان عزران بزوجه وصهرته. وبالقوس 5 بعده أيمتان.

الدار المعروفة لداويد ابن خلفان في مجاورة داويد الصبان : بالبيت 1 عن اليسار إبراهيم وعين بزوجه وصهرته وأخوه رجل. وبالبيت 2 بعده يوسف بطون بزوجه وصهرته وولدها بزوجه. وبالبيت 3 الداخلي عزران بطون بزوجه وابنته بزوجه وصهرته. وبالبيت 4 بعده ميمون أسلي بزوجه وأمه وولدها. وبالغرفة 5 فوق باب الدار يعقوب أسلي بزوجه وأختاه إحداهما بزوجه وأمه.

الدار المعروفة لداويد الصبان في مجاورة الدار أعلاه : بالبيت 1 عن اليمين رفايل سكتات بزوجه وأمه وأخوه. وبالبيت 2 الداخلي مسان حريزة بزوجه وولده بزوجه. وبالغرفة 3 الدرج حيب الصبان بزوجه وأمه وأخته بزوجه هو غايب الآن. وبالبيت 4 بعده موشي أبطان بزوجه وأبواه وأخته مراهقة.

الدار المعروفة لأبنحاس في مجاورة الدار أعلاه : بالبيت 1 عن اليمين يوسف ابن حيم بزوجه وأخته بزوجه غايب الآن. وبالبيت 2 الداخلي عيوش ملكه بزوجه وأمه وأخوه بالغ. وبالقوس 4 بإزائه أيم وبناتها 4 مراهقات. وبالبيت 5 بعده حتي وزمان بزوجه وأمه. وبالبيت 6 عن اليسار إبراهيم الصبان بزوجه وأمه: وبالغرفة 7 فوق باب الدار إسحاق الحزن بزوجه وربيه مراهق.

الدار المعروفة للحزان يسحاق بن عب في مجاورة دار عيوش اللوي : بالقوس 1 عن اليمين أيمتان وبالغتان. وبالبيت 2 بعده شلوم لكي بزوجه وأمه وأخته بزوجه وصهرته وأخ زوجته. وبالقوس 3 بعده أيمات 3. وبالبيت 4 بعده مخلوف الفلاي بزوجه وابنته بزوجه.

الدار المعروفة لعيوش اللوي في مجاورة ابن به : بالبيت 1 عن اليمين إبراهيم الفاسي بزوجه وابنته مراهقة وربيه مراهق. وبالبيت 2 بعده شلوم بن ياير بزوجه وأمه وأخت زوجته أيم. وبالبيت 3 الداخلي عيوش اللوي بزوجه وأمه وأخته بزوجه.

الدار المعروفة للنجاي في مجاورة دار باشوا : بالقوس 1 عن اليمين مردخاي الشلح بزوجه وأمه هو غايب الآن. وبالبيت 2 بعده حيب بن حم بزوجه وأمه وجدته للأم وأيمة. وبالبيت 3 بعده أبرهام بن سوسان بزوجه وولدها بزوجه. وبالبيت 4 بعده شمبال سوسن بزوجه وابنته بزوجه. وبالبيت 5 بعده يوسف اللوي بزوجه وأخوها بزوجه وأمها.

حيم بزوجه وصهرته وولده بالغ. وبالبيت 5 بعده شمعون الخريف بزوجه وأختها أيمتان وولد إحداهما بالغ.

الدار المعروفة لحننية كوهين في مجاورة ولد الغزائل : بالبيت 1 عن اليمين يوسف بن دنان بزوجه وأخوها بزوجه وأيمتان وولد من أولادهم بالغ. وبالبيت 2 بعده يوسف زرين بزوجه وأختها أيمتان وولدها بالغان. وبالبيت 3 بعده حيب كوهين بزوجه وأبواه وأخته أيم. وبالبيت 4 الركني بعده إلياه النجري بزوجه وأمها. وبالقوس 5 بعده يهوده زرين بزوجه وأختها أيم وأمها. وبالبيت 6 بعده أيمات 3.

الدار المعروفة للسيد محمد الغزائل في مجاورة الدار أعلاه : بالبيت 1 عن اليسار حيب ابن حيون بزوجه ووالدته وأخت زوجه بزوجه هو غايب الآن وصهره بزوجه. وبالبيت 2 بعده أيمات 4. وبالقوس بعده موشي ابن عطار بزوجه. وبالبيت 3 الداخلي يزاح (نقاوه؟) بزوجه وصهره بزوجه وولده بزوجه وبناته 3 بالغات وأيم. وبالبيت 4 بعده داويد بن قَبْ بزوجه وأختها أيم. وبالغرفة 5 فوق باب الدار سلام ابن سحيق بزوجه وصهره بزوجه.

الدار المعروفة لابنة موسى في مجاورة ساسي : بالبيت 1 عن اليسار سلام كوهين بل المكيس بزوجه وصهره بزوجه وولده بزوجه وابنتاه بالغان. وبالبيت 2 بعده أيمات 4 وأخوهن بالغ. وبالبيت 3 الداخلي لعزير الباز بزوجه وأمها وصهرته. وبالقوس 4 الركني بإزائه داويد بوزكلوا بزوجه وأخ زوجه. وبالبيت 5 بعده يهوده المعلم بزوجه وأختاه بالغان. وبالبيت 6 بعده مردخاي وعنون بزوجه وأختها بزوجه وأمها. وبالبيت 7 بعده يعيش ممان بزوجه وأمها وأمها وأخت زوجه مراهقة.

الدار المعروفة للكواح في مجاورة ابن القبلي : بالبيت 1 الركني داويد حزان بزوجه ويز بن إسحاق بزوجه وصهرته وابنتها بالغة وولدها بالغ وهو الآن غايب. وبالبيت 2 بعده مردخاي وعنون بزوجه وولده بزوجه وأمها وأخوه بالغ. ويعقوب بن لول بزوجه وابنتاه بالغان. وبالبيت 3 بعده عزيز بن عبد الحق بزوجه وأخوه بزوجه وأولاده 4 بالغون. وبالبيت 4 حيب الدرعي بزوجه وأختها بالغان وعمه بزوجه وبناته بالغان.

الدار المعروفة لابن القبلي في مجاورة دار العويينة : بالبيت 1 عن اليسار مخلوف الدرعي بزوجه وصهرته بزوجه. وبالبيت 2 الركني يفصل بيت حيب الصراف بزوجه وأمها وأخته بالغ. وبالبيت 3 بعده داويد الدرعي بزوجه وأمها وأخته بزوجه وابنة أخته بزوجه هو الآن غايب. وبالقوس 4 بعده يهوده وعقنين بزوجه وأخت زوجه بزوجه. وبالبيت 5 الثاني عن اليمين يسرايل بزوجه وأبواه وأخته بالغ وصهرته. وبالبيت 6 الأول عن اليمين موشي بريس بزوجه وأمها وولده بالغ.



بزوجه. وبالقوس 3 بعده يعقوب بن حقون بزوجه. وبالبيت 4 بعده صاحبها بزوجه وأمها وأخوها بزوجه. وبالغرفة 5 اليمنى شمویل بن موح بزوجه وأمه وزوج أخيه أيم. وبالغرفة 6 اليسرى ميرُّ رُزي بزوجه وأمها وأمها.

الدار المعروفة ليوسف البحر في مجاورة الغنجاوي : بالبيت 1 عن اليمن أبرهام الصباغ بزوجه وابنته بزوجه وولدها مراهقان. وبالبيت 2 بعده حتي بن كِنزُ بزوجه وأمها وأخوه مراهقان. وبالبيت 3 بعده إسحاق بن الصفظ اللوي بزوجه وصهرته. وبالغرفة 4 اليمنى مسعود الصباغ بزوجه وأخوه بالغ. وبالغرفة 5 المقابلة له أخوه برهام بزوجه وصهرته وأيم. وبالصالة 6 بعدها يوسف أفرياط بزوجه وصهرته هم غاييون الآن.

الدار المعروفة لحيم نحمياس في مجاورة ميمون القايم : بالبيت 1 شلوم كوهين بزوجه وأيم. وبالبيت 2 بعده إلياه عزران بزوجه وأمها. وبالبيت 3 بعده دويد بن موحه بزوجه وأولاده 3 مراهقون وأيم وابنته بزوجه. وبالبيت 4 بعده حيم الحمياس بزوجه وابنته بالغ وأيم. وبالغرفة 5 (اليمنى؟) يهوده عزران بزوجه وأمها. وبالغرفة 6 عن اليسار يعقوب بن حمياس بزوجه.

الدار المعروفة لسعيد أزلاي في مجاورة دار الحمام : بالبيت 1 عن اليمن أبرهام النحماني بزوجه وولده مراهق. وبالبيت 2 بعده يعقوب بن الحزان بزوجه وأمها وابنته مراهقة. وبالقوس 3 المقابل وجه الداخل للفوقي أبرهام بطون بزوجه. وبالغرفة 4 بعده موشي الديان بزوجه. وبالغرفة 5 بعدها شمعون أبطان بزوجه.

الدار المعروفة لشلوم رزي في مجاورة يزاح دَلْمِي : بالبيت 1 عن اليسار بعد القوس برهام رُزي بزوجه وأخوه بزوجه. وبالبيت 2 بعده يسحاق رزي بزوجه وأخوه بزوجه وأخت زوجته. وبالغرفة 3 عن اليسار يعقوب رزي بزوجه وأخوه بزوجه.

الدار المعروفة لقرقوز في مجاورة عصور. بالبيت 1 عن اليسار الغالي خنأف بزوجه وابنته بزوجه وأيم. وبالبيت 2 بعده يهوده الديان بزوجه وأختها وموشي الديان بزوجه. وبالبيت 3 بعده أيم. وبالغرفة 4 الأولى عن اليمن حيم الصباغ بزوجه وأيم. وبالغرفة 5 بعدها مسعود بن لساع بزوجه وأبوه. وبالغرفة 6 بعدها موشي رزي بزوجه وصهرته وأيم.

### الربع الثالث الموالي لدار يوسف المليح

الدار المعروفة للغنجاوي في مجاورة دار كوهين : بالبيت 1 عن يسار الداخل موشي أزلاي بزوجه وصهره وابنتاه بالغتان. وبالبيت 2 بعده موشي الدهان بزوجه وصهرته. وبالبيت 3 بعده في مجاورة الكشينة حيم قرقوز بزوجه وصهرته وأختها بالغ. وبالبيت 4 الداخلي سلام بن

الدار المعروفة لأبرهام أزوُلوص في مجاورة ابن الدراوي : بالبيت 1 عن اليمين موشي وزنكوت بزوجه وأمه وأخته أيم. وبالبيت 2 بعده دويد إسرائيل يفرح بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 3 بعده سلام أزوُلوص بزوجه. وبالبيت 4 بعده صاحبها بزوجه. وبالغرفة 5 فوه يوسف أزوُلوص بزوجه. وبالغرفة 6 بعدها حيب ويفراح بزوجه.

الدار المعروفة ليوسف بن كوك في مجاورة ابن افرام : بالبيت 1 عن اليسار موشي ويَحَمَان بزوجه وأمه وأخوه بزوجه. وبالقوس 2 بعده سلام زهن بزوجه وابنته أيم. وبالبيت 3 بعده عكان كوهين بزوجه وأخوها بزوجه. وبالقوس 4 بعده إسحاق بن خث بزوجه وأخته أيم. وبالبيت 5 بعده يوسف ملكه بزوجه وابنته بزوجهها. وبالبيت 6 بعده يوسف المكيس بزوجه وابنته بزوجهها. وبالغرفة 7 فوق باب الدار مسعود المزميزي بزوجه وأخته أيم.

الدار المعروفة لحيب بن سطريرس في مجاورة ابن المطغري : بالبيت 1 عن اليمين موشي بوطبول بزوجه وأمه وأيم. وبالبيت 2 بعده موشي بن باهور بزوجه وأخته بزوجهها وأمه. وبالبيت 3 بعده مسان بن عب بزوجه وأبواه وابنته بزوجهها وصهرته. وبالبيت 4 بعده دويد بطون بزوجه وابنته بزوجهها.

الدار المعروفة لسلام عمارة في مجاورة الدرعي : بالبيت 1 عن اليمين أبرهام بن عطار بزوجه وأمه. وبالبيت 2 بعده مسان الرباطي بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 3 بعده لياه بن مير بزوجه وأمها. وبالبيت 4 بعده سلام بن مساس بزوجه وولده بزوجه. وبالغرفة 5 فوق باب الدار سلام شلوحه بزوجه وأخته بزوجهها.

الدار المعروفة لربيل اللوي في مجاورة الغنجاوي : بالبيت 1 عن اليمين أبرهام الكباي بزوجه وأبواها. وبالبيت 2 بعده هدان حلاوه بزوجه وولده بزوجه. وبالقوس 3 الركني بعده حنون بن دَرْدُور بزوجه وأبواها. وبالبيت 4 بعده هدان أطلاص بزوجه وأخته بزوجهها. وبالقوس 5 بعده أيمات 3. وبالبيت 6 بعده يوسف الحداد بزوجه وولده بزوجه. وبالغرفة 7 الأولى يمنا الداخل للفوقي عكان الحفاف بزوجه وولده بزوجه. وبالغرفة 8 بعدها مسان بن شمون بزوجه وابنته بزوجهها. وبالقوس 9 بعده شلوم بطون بزوجه وسعيد بطون بزوجه وأخوه بزوجه. وبالغرفة 10 بعده لعزير الغريسي بزوجه وأمه وجدته. وبالغرفة 11 بعده دويد وحيون بزوجه وأخته بزوجهها. وبالقوس 12 بعده هدان بن عطار بأمه. وبالغرفة 13 بعده يعقوب الراوي بزوجه وابنته بزوجهها.

الدار المعروفة لمردخاي المجاورة لقرقوز: بالبيت 1 عن اليمين مسعود بن حقون وزوجه وأمها وأمه وأخته مراهقة. بالبيت 2 المقابل له يونس بن حقون بزوجه وأخته بزوجهها وولده

وابنته بزوجه وابنته أيم أيضا. وبالقوس 4 الركني مسعود بودرهم بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 5 بعده مير الدكالي بزوجه وأمه وولده بزوجه. وبغرفة 6 الدرج داويد البرادعي بزوجه وأمه. وبالقوس 7 أسفلها أيمتان. وبالبيت 8 عن اليسار إسحاق بطون بزوجه وأمه وجدته وأخته وابنته بزوجه. وبغرفة 9 بالدرج داويد ذلوه بزوجه وولده بزوجه وصهرته وولده رجل.

الدار المعروفة لسعدان قرقوز في مجاورة الصباح : بالبيت 1 عن اليسار أيمات 3. وبالبيت 2 المقابل حيم قرقوز بزوجه وصهره بزوجه وأمه. وبالبيت 3 عن اليمين سعدان قرقوز بزوجه. وبغرفة 4 الأولى عن اليمين إسحاق كوهين بزوجه وأخوه بزوجه وأخته بالغ وأمه. وبغرفة 5 بعدها سلام بن لول بزوجه وأخوه رجل وأخت زوجه كبرى. وبغرفة 6 بعدها مسعود زرين بزوجه وابنته بزوجه وأمها. وبالقوس 7 الركني سوسان يكوكن بزوجه وأختها بزوجه وصهرته. وبغرفة 8 بعده عكان عزران بزوجه وأمها وخالتها.

الدار المجاورة لابن موري وتعرف ليوسف بن حنا : بالبيت 1 عن اليمين مسعود ابن يابر بزوجه وابنته بزوجه وابنته أيضا مراهقة. وبالبيت 2 بعده يوسف وحنا بزوجه وابنته بزوجه. وبالقوس 3 بعده داويد بن شمعون بزوجه وصهرته. وبالقوس 4 أسفل الدرج موشي عبد الحق بزوجه وأمه وصهرته. وبالبيت 5 عن اليسار يوسف كوهين بزوجه وابنته بزوجه. وبالقوس 6 يمنة الطالع للفوق شويل ابن دخشون بزوجه وأمه وجدته وأخته. وبغرفة 7 الأولى عن اليمين يعقوب الزناتي بزوجه وأمها وأمه وأخواه رجلا. وبغرفة 8 الداخلية يسخر إبطان بزوجه وابنتاه أيضا بالعتان.

الدار المعروفة لابن عطار في مجاورة دار ابنت : بالقوس 1 عن اليسار داويد كوهين بزوجه وأمه. وبالبيت 2 المقابل مردخاي عزران بزوجه وأختها بزوجه. وبالبيت 3 الداخلي مير بن عطار بزوجه وابنته بزوجه وزوج أخيه أيم. وبغرفة 4 الثانية يسرة الداخل للفوق مسان بن مسوس بزوجه وولده بزوجه. وبغرفة 5 الداخلية حنتية لُصقي بزوجه وأبواه.

الدار المعروفة لبروخ بن نسيم في مجاورة قوقوز: بالبيت 1 عن اليمين أبرهام الغرابلي بزوجه وابنته بزوجه. وبالبيت 2 بعده (الدمر؟) يوسف بن موحه بزوجه وأختها بزوجه وابنته بزوجه وأخو زوجه رجل. وبالقوس 3 بعده حتي بن لول بزوجه وابنته بزوجه وأخت زوجه. وبالبيت 4 بعده داويد بن عطار بزوجه وأخت زوجه بزوجه وأمها وأمه. وبغرفة 5 بالفوق يوسف المشعلي بزوجه وولده بزوجه وأبواه. وبغرفة 6 بعدها مسعود بطيط بزوجه وأبواه. وبغرفة 7 أخرى سلام الدلال بزوجه وأخته بزوجه.

الدار المعروفة لأبرهام بريس في مجاورة قرقوز: بالبيت 1 عن اليمين أبرهام كوهين بزوجه وابنته بزوجه. وبالبيت 2 الركني سلام الترجمان بزوجه. وبالبيت 3 عن اليسار صاحب الدار بزوجه وابنته بالغة.

الركني أبرهام دَدُون بزوجه وولده بزوجه وولده أيضا بالغ. وبالبيت 4 بعده أبرهام كَطْنِي بزوجه وأخته بزوجهها.

الدار المعروفة ليشوعة قرقوز في مجاورة عمران بوطبول : بالبيت 1 عن اليسار مخلوف أسيل بزوجه وولده بزوجه. وبالقوس 2 المقابل له داويد كوهين بزوجه وصهره بزوجه. وبالبيت 3 المقابل عزران بزوجه وأمه وصهره بزوجه. وبالقوس 4 عن يمين الداخل حيم كوهين بزوجه غاية الآن وأختاه بالغتان وأمه. وبالبيت 5 بعده مير الباز بزوجه وابنته بزوجهها.

الدار المعروفة لمسان بن سمحون المجاورة لابن شلوحه : بالبيت 1 عن اليمين مسعود بن لول بزوجه وابنته بزوجهها وولده بزوجه وأم زوجه. وبالبيت 2 بعده بفصل الدويرية إلياه عمار بزوجه وابنتاه بزوجهيهما وأخته بزوجهها ووالدته. وبالبيت 3 المقابل أبرهام النَّحْمَانِي بزوجه وولده بزوجه وصهره بزوجه. وبالبيت 4 عن اليسار ابن سمحون بزوجه وابنته بزوجهها وأمه. وبالغرفة 5 الأولى عن اليسار أبرهام عبُّ بزوجه وأمه وأخته أيم. وبالقوس 6 عن اليمين موشي بطون بزوجه وصهرته وأخت زوجه مراهقة. وبالغرفة 7 بعده هدان ابن لُول بزوجه وأبواه وصهرته وأخته مراهقة.

الدار المعروفة لشمويل سرفت في مجاورة شلوم كوهين : بالبيت 1 عن اليسار سلام بن حَكَّاي بزوجه وابنته بزوجهها وولده بزوجه. وبالبيت 2 المقابل له بنحاس نهون بزوجه وابنته بزوجهها. وبالبيت 3 بعده يوسف الدهان بزوجه وابنته بزوجهها. وبالغرفة 4 الأولى عن اليسار حتي أزلابي بزوجه وأختها بزوجهها. وبالغرفة 5 المقابلة مردخاي الدهان بزوجه وأولاده منهم مراهقون 3. وبالغرفة 6 الركنية مسعود بوزاكلوا بزوجه وأمها. وبالغرفة 7 بعدها رفايل بزوجه وأمه وأخواه رجالان. وبالغرفة 8 فوق البيت الأول المذكور شلوم بنسِتْ بزوجه وولده بزوجه وبناته بالغتان.

الدار المعروفة لمير الباز المجاورة لدار إبراهيم ذَلَوَة : بالبيت 1 عن يمين الداخل ابن سطريرس بزوجه وابنته بزوجهها وأمه. وبالبيت 2 الركني أيم. وبالبيت 3 المقابل وجه الداخل مسان بزوجه وصهره بزوجه وأمه. وبالبيت 4 الركني الحزان (ميدير؟) بزوجه وابنته بزوجهها. وبالبيت 5 عن اليسار سلام بوحصيرة بزوجه وأخته بزوجهها وأمه. وبالغرفة 6 فوق باب الدار يعيش بن حم بزوجه وابنتاه بزوجهيهما. وبالغرفة 7 الداخلية موشي الباز بزوجه وأخته بزوجهها وأمه.

الدار المعروفة لأبرهام ذَلِيوة في مجاورة موشي اللوي : بالبيت 1 عن اليمين سلام ذَلَو بزوجه وأمها وأختها. وبالبيت 2 بعده الركني أيمات 3. وبالبيت 3 بعده يعقوب عمارة بزوجه

وأمه وأخته بزوجها. وبالقوس 9 المقابل يزاح بن موح بزوجه وأخته بزوجها وأيمات 3 أخواته. وبالغرفة 10 بالفوق أيضا العزيز بزوجه وصهرته.

الدار المعروفة لمير ابن مساس في مجاورة ابن سمحات : بالبيت 1 عن اليسار حيب ابن عمران بزوجه وأبواها وصهره. وبالبيت 2 بعده إلباه وحيون بزوجه وأبواه. وبالبيت 3 الركني شلوم الترجمان بزوجه وابنته بزوجها وولده بزوجه. وبالبيت 4 الركني أيضا في مقابلة باب الدار شلوم الدرعي بزوجه وأبواها. وبالبيت 5 بعده مخلوف حزان بزوجه وصهرته بزوجها.

الدار المعروفة لمير بن مساس المجاورة لدار العسري : بالقوس 1 عن اليسار يوسف وعقنين بزوجه وأختها بزوجها وابنته مراهقة. وبالبيت 2 عن اليمين داويد اللحمي بزوجه وأخوه بزوجه وصهرته. وبالقوس 3 الركني شلوم إبريس بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 4 بعده يعيش بريس بزوجه وإلباه بزوجه. وبالبيت 5 المقابل الركني يوسف الباز بزوجه وولده بزوجه وولده أيضا بالغ. وبالبيت 6 المقابل أيضا سلام الدرعي بزوجه وابنته بزوجها وأم زوجة. وبالغرفة 7 عن اليسار أيم. وبالغرفة 8 المقابلة لها أيمتان. وبالغرفة 9 بعدها عكان أسد بزوجه وابنته بزوجها. وبالغرفة 10 بإزاء الدرج مخلوف الفاسي بزوجه. وبالركنية 11 عن يمين الخارج أبرهام الشلح بزوجه. وبالغرفة 12 الركنية حيم اللحمي بزوجه.

الدار المعروفة لحيم عصور في مجاورة ريبيل اللوي : بالقوس 1 عن يسار الداخل أيم وبناتها 3 بأزواجهن 3 هم غايون الآن. وبالبيت 2 بعده حق بن مومه بزوجه وأمه وأخوه بالغ. وبالبيت 3 بعده مخلوف بطون بزوجه وأمها. وبالبيت 4 أيم وابنتها بزوجها وأخوها بزوجه. وبالقوس 5 بإزاء الدرج حتي المشعلي بزوجه وأمها وأخوها وخالتها. وبالبيت 6 بعده حروش بزوجه وصهرته. وبالقوس 7 بالدرج مخلوف بن حم بزوجه وولده رجل. وأسفله قوس 8 به سلام الدهان بزوجه وصهرته.

الدار المعروفة للغنجاوي المجاورة لأبرهام بايحد : بالبيت 1 عن اليسار داويد وحنون بزوجه وأخته بزوجها. وبالبيت 2 الركني عن اليسار أبرهام بنت بزوجه وأبواه وأخته بالغ. وبالبيت 3 بعده هارون الدهان بزوجه وصهره بزوجه. وبالبيت 4 الركني سلام علول بزوجه وصهرته وأختها. وبالبيت 5 بعده نسيم بن حم بزوجه وصهره بزوجه وابنته مراهقة. وبالبيت 6 بعده سلام ريب بزوجه. وبالغرفة 7 عن اليسار أبرهام الباز بزوجه وأبواه. وبالغرفة 8 اليمنى يعقوب ابن سوسان بزوجه وأمه. وبالغرفة 9 بعدها أيمتان. وبالغرفة 10 بعدها شلوم الحزان بزوجه وأبواها وبناته 3 بالغات.

الدار المعروفة لمسعود ددون في مجاورة داويد الترجمان : بالبيت 1 عن اليسار مسعود ممان بزوجه وأختها بزوجها وصهرته. وبالبيت 2 المقابل أبرهام المكيس بزوجه وأبو زوجة. وبالبيت 3

## الربع الثاني المسمى بجامع الكبير

الدار المعروفة لقرقوز المجاورة لدار ريبيل اللوي الخزائني : بالبيت الأول عن اليمين يعيش برجلٌ بزوجه وأخوه بالغ. وبالبيت 2 المقابل وجه الداخل داويد ممران بزوجه وصهره بزوجه هو غايب الآن. وبالبيت 3 بعده وعيش حفوطة بزوجه وصهرته أيم وصهره بالغ.

الدار المعروفة لمسان ابن صدر: بالبيت 1 عن اليسار يهوده وحيون بزوجه وأمه وصهره وأخته أيم وأخرى مراهقة. وبالبيت 2 بعده شمعون بزوجه وصهرته. وبالبيت 3 عن اليسار شلوم الحزان البلاص بزوجه وصهره بزوجه وولده بزوجه وولده أيضا بالغ. وبالغرفة 4 عن اليسار صاحب الدار بزوجه وولداه بالغ ومراهق. وبالغرفة 5 بعدها حتي مزار بزوجه وأمه. وبالغرفة 6 بعدها إلياه بروخ بزوجه. وبالصاله 7 القصوى أبرهام وحيون بزوجه وأخته أيم.

الدار المعروفة ليهودة بن سمانة المجاورة لابن فريم : بالبيت 1 عن اليسار شمعون كوهين بزوجه وصهره بزوجه وابنته بالغ. وبالبيت 2 بعده سلام الصراف بزوجه وأمها بولديها بزوجهيها وأخته بزوجهها. وبالغرفة 3 بالفوق شلوم بطون بزوجه وأبواها وولده بالغ. وبالغرفة 4 بعدها أبرهام سمانة بزوجه وأخوه بزوجه. وبالقوس 5 أسفل الدرج شميال أكشول بزوجه وأبواه.

الدار المعروفة لمسان بن العسري : بالبيت 1 عن اليسار شنتوب وحيون بزوجه وصهره بزوجه وولده بالغ. وبالبيت 2 بعده يحيى المكيس بزوجه وصهرته بزوجهها. وبقوس 3 الدويرة أيمات 3. وبالبيت 4 بعده أبرهام عمار بزوجه وأخواها بالغان. وبالقوس 5 فوق القوس المذكور أيم وولدها بزوجه.

الدار المعروفة لأبرهام بن أول : بالبيت 1 عن اليمين شلوم وحنونة بزوجه. وبالبيت 2 ميمون عطية بزوجه وأمه وصهره بزوجه وأخته بالغة. وبالبيت 3 بعده مردخاي أزلاي بزوجه وصهرته وأبرهم الشلح بزوجه. وبالبيت 4 بعده صاحب الدار بزوجه وأخوه. وبالغرفة 5 فوق باب الدار شلوم حزان بزوجه وصهره بزوجه وأمها. وبالغرفة 6 فوق البيت المقابل حيب بن لول وأمه. وبقوس 7 الدويرية شلوم وزمان بزوجه وولده بزوجه وابنته بزوجهها وأولاده 3 مراهقون.

الدار المعروفة للحزان أبرهام بنت المجاورة لدار ابن غمي : بالبيت 1 عن اليمين يوسف كوهين بزوجه وأمه وجدته وأخته بزوجهها. وبالبيت 2 بإزائه داويد وعنون بزوجه وصهره بزوجه وأمها. وبالقوس 3 الركني أيم وأمها وأختها بالغ. وبالبيت 4 المقابل عكان بن يشوعه بزوجه وصهره بزوجه. وبالبيت 5 بعده سلام الرومي بزوجه وأبواها. وبالقوس 6 يعيش الدراوي بزوجه. وبالغرفة 7 فوق الكشينة موشي ابن دنان بزوجه. وبالغرفة 8 عن اليمين شميال بن حقون بزوجه

الدار المعروفة لموشي القلعاوي المجاورة ليشوغة قرقوز: بالبيت 1 عن اليمين دويد وحيون بزوجه وصهرته. وبالبيت 2 بعده حيم حيوت بزوجه وأخوه وصهرته. وبالبيت 3 بعده إياه بن لول بزوجه وأمه وأخواه مراهقان. وبالغرفة 4 فوق باب الدار إياه بوجبوط بزوجه وأمه وصهرته.

الدار المعروفة لابن تابتات في مجاورة الدار أعلاه: بالبيت 1 عن اليمين برهام بن صط بزوجه وابنته بزوجه. وبالبيت 2 بعده هدان بن حربون بزوجه وأختها أيم. وبالبيت 3 بعده يوسف لكسي بزوجه وابنته بزوجه وصهرته. وبالغرفة 4 فوق باب الدار حيم بوشكيلة بزوجه وأمها ورباييه.

الدار المعروفة لريل حلاوة المجاورة لدار سليمان: بالبيت 1 عن اليمين صاحبها بزوجه وولدها رجلان. وبالبيت 2 بعده سلام عزران بزوجه وابنته بزوجه وولده رجل. وبالبيت 3 عن اليسار يعيش بُورجل بزوجه وأخوه مراهق.

الدار المعروفة لسليمان المجاورة لدار ريل حلاوة: بالبيت 1 عن اليمين حيب أزلاني بزوجه وأمها وأختها بزوجه وأخوها رجل. وبالبيت 2 بعده صاحبها بزوجه وأختها. وبالبيت 3 بعده برهام بنت بزوجه. وبالبيت 4 بعده برهام حلوة بزوجه وأمها وأبواه.

الدار المعروفة لسليمان أيضا في مجاورة الغنجاوي: بالبيت 1 عن اليمين عمران وعنون بزوجه وأمها وأختها أيم وأخته أيم. وبالبيت 2 بعده داوود قدوس بزوجه وأمه وأخته أيم. وبالبيت 3 بعده يحيى ابن موياه بزوجه وأمه وأخته أيم. وبالغرفة 4 بالفوق فتوخ بزوجه. وبالغرفة 5 بعدها يشوغة بطون بزوجه وأمه وأخته أيم.

الدار المعروفة لابن سعدان في مجاورة دار الحُبس: بالبيت 1 عن اليسار يهوده بطون بزوجه وأمه بزوجه. وبالبيت 2 بعده نسيم بسر بزوجه. وبالبيت 3 بعده شلوم فضيض بزوجه وأمه بزوجه. وبالبيت 4 بعده حتى الترجمان بزوجه.

الدار المعروفة لأحباس القاضي عياض المجاورة للدار أعلاه: بالبيت 1 عن اليسار يوسف الديان بزوجه وأبواها وأمه. وبالقوس 2 الأيمن الداخلي يهوده جنون بزوجه وأمها وابنته بزوجه.

043 الدور ذات الضيق

265 أماكنها المعمورة

1007 سكانها عدى الصغار منهم

بزوجه وأمه. وبالبيت 3 الركني ميمون بن عيلي بزوجه وصهره بزوجه وبناته 3 بأزواجهن 3. وبالغرفة 4 عن اليمين حيب نومارت بزوجه وأبوه بزوجه وصهرته وصهرة والده. وبالغرفة 5 عن اليسار يعقوب الصباغ بزوجه وصهره بزوجه ووالدته. وبالغرفة 6 المقابلة صاحب الدار بزوجه وأمه وصهرته.

الدار المعروفة لعكان عزران المجاورة لقرقوز: بالبيت 1 عن اليسار شلوم الدهان بزوجه وأمها. وبالبيت 2 بعده عكان عزران بزوجه وصهرته. وبالبيت 3 بعده مسان اللب بزوجه وابنته بزوجه وصهرته.

الدار المعروفة لفریم حتویل المجاورة لشلوم بن مس. بالبيت 1 عن اليسار توخه عصور بزوجه وأمه وأخته بزوجه. وبالبيت 2 بعده يهوده بطان بزوجه وأخته أيم. وبالبيت 3 بعده أيم بأولادها منهم رجل. وبالبيت 4 بعده هارون وتكرکزت بزوجه وأمه. وبالغرفة 5 عن اليسار يوسف الحكيم بزوجه وأمها وابنته بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 6 بعده يوسف حروش بزوجه وأخوه بزوجه. وبالغرفة 7 بعده يمين حتویل بزوجه وابنته بزوجه. وبالقوس 8 بعدها أيمتان ولد إحداهما رجل. وبالقوس 9 الداخلي أيم.

الدار المعروفة لشلوم الكبائي المجاورة لدار ابنث: بالبيت 1 عن اليمين صاحبها بزوجه. وبالبيت 2 بعده يعقوب المكيس بزوجه وابنته بزوجه وأخرى مراهقة. وبالبيت 3 بعده موشي الديان بزوجه. وبالقوس 4 بعده حيم الباز بزوجه. وبالبيت 5 بعده شمعون قدوس بزوجه وأبواها. وبالبيت 6 بعده ميمون الفاسي بزوجه وولده بزوجه وصهرته.

الدار المعروفة بدار ابنث في مجاورة الدار أعلاه: بالقوس 1 عن اليمين إسحاق النجار بزوجه وأيم. وبالبيت 2 عن اليسار حيم بنث بزوجه. وبالقوس 3 قبالة باب الدار شلوم كوهين ومردخاي رجلان. وبالبيت 4 بعده يهوده البحر بزوجه وأمه وابنته بزوجه. وبالبيت 5 بعده يوسف بزوجه وابنته بزوجه وابنتاه أيضا بالغة ومراهقة. وبالقوس 6 بعده مردخاي بريس بزوجه وأمه. وبالقوس 7 بعده يوسف أكنول بزوجه وأختها أيم وابنته مراهقة. وبغرفة 8 الفوقي يوسف بنث بزوجه. وبالبيت 9 يسرة الداخل للدار بعد درج الفوقي حيب أزلوص بزوجه وأمها.

الدار المعروفة لعكان القايم في مجاورة الدار أعلاه: بالبيت 1 عن اليمين صاحبها بزوجه. وبالبيت 2 بعده حيب قدوس بزوجه وصهرته وأختها بزوجه وأمه. وبالقوس 3 بعده برهام عمار بزوجه وأمه وأخوه بزوجه. وبالبيت 4 بعده دويد دلوه بزوجه وأمه وأخته مراهقة. وبالقوس 5 بعده يعقوب الرباعي بزوجه وابنته. وبالبيت 6 بعده شمعون الدهان بزوجه وأختها أيم.



وبالبيت 4 بعده شمعون بوحبوط بزوجه وأخته. وبالغرفة 5 فوق باب الدار موشي ابن هَدَّان بزوجه.

الدار المعروفة لابن الشويخ المجاورة ليسان : بالبيت 1 عن اليمين يعقوب بن الشويخ بزوجه وزوج عمه أيم. وبالبيت 2 بعده يوسف بن الشويخ بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 3 بعده سلام بن الحزان يعقوب بزوجه وأمها وأختها بزوجه. وبالبيت 4 بعده يوسف الحزان بزوجه وصهرته. وبالغرفة 5 بالدرج أبرهام كوهين بزوجه.

[الدار المعروفة] لسلام بن حربون المجاورة لدار عمارة : بالبيت 1 عن اليسار يعيش أفركال بزوجه وأخوه بزوجه وبناته مراهقتان. وبالغرفة بالفوق أبرهام يفركال بزوجه وصهرته.

الدار المعروفة لخليفة بن يزُّ المجاورة ليشوعة قرقوز: بالبيت 1 عن اليسار أيمتان. وبالبيت 2 بعده سمحون الدمناقي بزوجه وصهرته. وبالبيت 3 بعده إسحاق أبنحاس بزوجه وأيم. وبالبيت 4 بعده يشوعة بنتُ بزوجه وأولاده 3 بالغون. وبالغرفة 5 عن اليسار نسيم وزكَّان بزوجه. وبالبيت 6 الركني المقابل له يزاح ميارة بزوجه وابنته مراهقة وأخرى بزوجه هو غايب الآن. وبالغرفة 7 بعدها إلياه بنحاس بزوجه وأبواها. وبالغرفة 8 بعدها مسعود ويزكَّان بزوجه وأمها وأختها أيم.

الدار المعروفة لمسعود عمار في مجاورة بوقشيش : بالبيت 1 عن اليمين أبراهم الرُداني بزوجه وصهرته وأخته. وبالبيت 2 بإزائه الحزان يوسف بنتُ بزوجه وصهرته. وبالبيت 3 الركني يزاح الرُياص بزوجه ووالدته وأخوه بزوجه. وبالبيت 4 المقابل محه الداخل حيم عدُّ زهين بزوجه وأخوه بزوجه وأمهما. وبالبيت 5 الركني بعده يهوده صباح بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 6 عن يسار الداخل دويد الحمياس بزوجه. وبالفوق 7 يوسف أسدُ بزوجه وصهره بزوجه.

الدار المجاورة للدار أعلاه المعروفة لسلام رزي : بالبيت 1 عن اليسار داويد بن سنَّا بزوجه وصهره مسعود بزوجه. وبالبيت 2 المقابل وجه الداخل يمينا إلياه بن عطار بزوجه. وبالبيت 3 المقابل أيضا سلام حيون بزوجه وأمه. وبالغرفة 4 الأولى عن يمين الداخل للفوق سمحون كوهين بزوجه وصهره بزوجه. وبالغرفة 5 بعدها سعود بن حيون بزوجه وصهره بزوجه. وبالقوس 6 الركني موشي بن عطار بزوجه وصهرته. وبالغرفة 7 بعده إلياه رُزيُّ بزوجه وسلام بنتُ بزوجه هو غايب الآن. وبالغرفة 8 بعده سالم ملكة بزوجه وولده بزوجه وبناته 2 أيمات.

الدار المعروفة لرُزيُّ في مجاورة موشي رزو: بالبيت 1 عن اليسار إسرائيل وحنا بزوجه وصهره بزوجه ووالدته بزوجه وأخوه بزوجه. وبالبيت 2 بوسط الدار حيم الدراوي بزوجه وأخوه

الدار المعروفة للغنجاوي في مجاورة سليمان بن الهولة : بالبيت 1 عن اليمين عمران وعنون بزوجه وصهرته وأبواه. وبالبيت 2 بعده يوسف بطون بزوجه وصهره بزوجه. وبالبيت 3 بعده ميمون السبعوني بزوجه وأختها بزوجهها. وبالبيت 4 الركني يوسف الغرابلي بزوجه وصهره بزوجه وأمه. وبالبيت 5 بعده حتي بطون بزوجه وصهرته. وبالقوس 6 الداخلي مسان اللوي بزوجه وصهرته وابنتها بزوجهها غايب الآن. وبالغرفة 7 فوّه عكان بن بسبوس بزوجه وصهرته وأمه. وبالغرفة 8 عن يمين الداخل للفوقي مردخاي وعقنين بزوجه وأمه وأخوه بزوجه. وبالقوس 5 المقابل وجه الداخل إسحاق ابن الصريصر بزوجه وأمه وأخته أيم وصهرته.

الدار المعروفة للغنجاوي أيضا في مجاورة دار الأحباس : بالبيت 1 عن اليمين عكان وزكار بزوجه وابنتيه بزوجهها. وبالقوس 2 بعده داويد بزوجه وابنته أيم. وبالبيت 3 بعده يوسف الكلاسي بزوجه وأمها وأمه. وبالبيت 4 بوسطها أبرهام عصور بزوجه وأختها أيم. وبالبيت 5 بعده نسيم الترجمان بزوجه ومخلوف بطون بزوجه هو غايب الآن.

الدار المعروفة للياه عزران في مجاورة عد ابن موسى : بالبيت 1 عن اليسار مسان المشعلي بزوجه وأخت إليها المذكور بزوجهها. وبالبيت 2 بعده إسحاق عزران بزوجه وابنته بزوجهها. وبالقوس 3 بعده حكاي القائم بزوجه وأمه أيم. وبالبيت 3 بعده صاحب الدار بزوجه. وبالبيت 4 بعده يحيى ملول بزوجه وأمها وأخوها بزوجه وأبواه.

الدار المعروفة لموشي ملكة المجاورة لموشي جوهر: بالبيت 1 عن اليسار مسعود الدهان بزوجه وأخوه بزوجه وأختها أيم وأمهم. وبالبيت 2 بعده يوسف بن حمياس بزوجه وولده مراهق وابنته بزوجهها. وبالبيت 3 بعده حيم زرهن بزوجه وأخته أيم. وبالبيت 4 بعده شلوم ملكة بزوجه وأمه وأخوه مراهق. وبالغرفة 5 بعده، بل الأولى يسرة الداخل للفوقي سعيد بريس بزوجه وأخته بزوجهها. وبالغرفة 6 بعدها موشي وحيون بزوجه وأمه. وبالغرفة 7 بعدها يوسف ملكة بزوجه.

الدار المعروفة لباعزيز ابن البحر في مجاورة قرقوز. بالبيت 1 عن اليسار شلوم البحر بزوجه وابنته بزوجهها وابنته أيضا مراهقة. وبالقوس 2 بعده دويد لكّتي بزوجه وزوج ابنته. وبالبيت 3 بعده أبرهام ميارة بزوجه وأمه وأخته بزوجهها. وبالبيت 4 بعده إسحاق حروش بزوجه وأبواه. وبالبيت 5 بعده يعقوب حروش بزوجه.

الدار المعروفة لدويد ملكة المجاورة لقرقوز: بالبيت 1 عن اليمين يعقوب القلعوي بزوجه. وبالبيت 2 بعده أيمتان. وبالبيت 3 بعده صاحب الدار بزوجه وابنته بزوجهها وابنته أيضا بالغ.

الدار المعروفة ليعقوب التكاني في مجاورة ابن سوسان : بالبيت 1 عن اليمين أيمة. وبالبيت 2 بعده عزار بن سدّ بزوجه وأمها وأمه. وبالبيت 3 بعده إياه بن حرون بزوجه.

الدار المعروفة للياه ابن سوسان المجاورة لقرقوز: بالبيت الأول 1 عن اليمين سلام بطون بزوجه وأمه وصهرته. وبالبيت 2 المقابل يمينا شلوم بن حيم بزوجه وأخوها بزوجه وأمها. وبالقوس 3 الركني حيم المشعلي بزوجه وأمه. وبالبيت 4 المقابل سلام الغرابلي بزوجه وأمه وصهرته وأخته بزوجه. وبالبيت 5 عن يسار الداخل مير بن حربون بزوجه وأمها وأمه. وبالغرفة 6 الأولى عن يمين الداخل للفوقي أيم ببنيتها بالعتين. وبالغرفة 7 مزاح بن حربون بزوجه. وبالغرفة 8 الركنية أيم. وبالغرفة 9 بعدها أيم. وبالغرفة 10 الثالثة عن يسار الداخل للفوقي إسحاق بن مس بزوجه وولده بزوجه وبناته بالعتان. [تنقص الغرفة 11] وبالغرفة 12 الثانية الركنية عن اليسار مسان بن حربون بزوجه وولده بالغان. وبالغرفة 13 الأولى عن اليسار يزاح بن حربون بزوجه.

الدار المعروفة لقرقوز في مجاورة دار ابن البغدادي القلعاوي : بالبيت 1 عن اليسار سلام بن حربون بزوجه وولده بالغان. وبالبيت 2 المقابل وجه الداخل شلوم كوهين بزوجه وأبواها وأختها أيم بولدها بالغ. وبالبيت 3 المقابل وجه الداخل يمينا مردخائي ولد تزكني بزوجه وصهرته. وبالبيت 4 الأول عن اليمين ميمون بن حربون بزوجه. وبالغرفة 5 الأولى عن اليسار يسحاق بزوجه وأخوها بزوجه وأمه. وبالقوس 6 الركني سلام بوزوا بزوجه وصهرته. وبالغرفة 7 بعده مير الدكالي بزوجه. وبالغرفة 8 بعدها بفصل قوس الحزان إسرائيل وحنا بزوجه وولده بالغ. وبالغرفة 9 الأولى عن اليمين داويد وعنون بزوجه وأبواها لهما بنت بالغة.

الدار المعروفة لابن كباي في مجاورة ابن تبتات : بالبيت الأول 1 عن يمين الداخل عزيز وحيون بزوجه وصهره بزوجه وولده بالغان. وبالبيت 2 المقابل إسحاق بن حيم بزوجه. وبالقوس 3 بعده أبرهم ابن حيم بزوجه وصهرته، هو الآن غائب. وبالبيت بعده سلام زرين بزوجه وصهره بزوجه وأمه. وبالبيت 5 بعده يوسف الكباي بزوجه وأمه. وبالغرفة 6 اليمنى نسيم بن البالي بزوجه وصهرته، هو الآن غائب. وبالغرفة 7 بعدها سلالى اللوي بزوجه وصهرته. وبالغرفة 8 بعدها يوسف الكباي بزوجه ووالده.

الدار المعروفة للحزان يوسف الدراوي في مجاورة إبراهيم أزويلوص : بالبيت 1 عن اليمين مسان الدراوي بزوجه وصهره، هو غائب الآن. وبالبيت 2 المقابل أيم ببنيتها بالعتين. وبالبيت 3 بعده أيمتان. وبالغرفة الأولى سلام لُصقي بزوجه وأخته أيم وأمه. وبالغرفة 5 بعدها نسيم بن سوسان بزوجه وصهرته.

الدار المعروفة لسلام بن حيم في مجاورة شلوم بن يهوده قرقوز: بالقوس 1 الأول عن اليمين أيم. وبالبيت 2 بعده سلام الدهان بزوجه. وبالبيت 3 بعده مسعود بن حيم بزوجه. وبالقوس 4 المقابل وجه الداخل يمتته أيمتان. وبالبيت 5 بعده حتي رزي بزوجه وأختها أيم. وبالبيت 6 بعده صاحب الدار بزوجه وولده. وبالغرفة عن اليمين موشي الديان بزوجه وابنته. وبالغرفة بعدها هدان علوف بزوجه.

الدار المعروفة ليشوعة قرقوز المجاورة لدار هندان الدرعي : بالبيت 1 الأول عن يمين الداخل مسان بن مخلوف بن هارون الدهان بزوجه ونسيم الصوري بزوجه. وبالبيت 2 المقابل وجه الداخل مخلوف بن هارون بزوجه. وبالقوس 3 الأول عن اليمين داويد قرقوز بزوجه. وبغرفة 4 فوقها عمران بن شماش بزوجه.

الدار المعروفة للقائد سالم الشاوي في مجاورة ابن عطار: بالبيت 1 عن يسار الداخل إسحاق حلوه بزوجه وأمها وأخوه بزوجه هي غائبة الآن. وبالبيت 2 المقابل وجه الداخل يعيش بن مزبل بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 3 بوسطها يوسف بن يمين علوف بزوجه وصهرته. وبالبيت 4 الأول عن اليمين يحيى جنون بزوجه وصهرته. وبالعنفة 5 الأولى عن يسار الداخل للفوقي وعيش المسفيوي بزوجه. وبالصلة 6 المقابلة وجه الداخل له يعيش بوشكيلة بزوجه وصهرته. وبقوس 7 الدرج حنينة ابنة (العواني؟) وأمها.

الدار المعروفة لأبرهام أكنول : بالبيت 1 الأول عن اليسار أبرهم الترجمان بن حيحي بزوجه وولده بزوجه. وبالديرة بإزائه، بالبيت 2 الأول عن اليسار بفصل طريق الفوقي عكان بن يامين بزوجه وصهره بزوجه. وبغرفة 3 في الديرة هارون اللوى بزوجه وصهرته. وبالعنفة 4 بعدها رحيل بنت كوكوا أيم. وبغرفة 5 بعدها أيم. وبالبيت 6 المقابل وجه الداخل للدار سلام بن حيم بزوجه وصهرته وأخته أيمتان. وبالبيت 7 الركني إبراهيم وعقنين بزوجه وأختها أيم. وبالبيت 8 بعده سلام كينز بزوجه وصهرته وأمها. وبالعنفة 9 بعده شلوم بن كزول بزوجه وولده بزوجه. وبالقوس 10 أسفلها سلام بوحصيرة بزوجه وصهرته. [تنقص الغرفة 11] وبالبيت 12 الأول عن اليمين حيم السبعوني بزوجه وأخوه بزوجه. وبالعنفة 13 فوق باب الدار حيم لكس بزوجه وأختها أيمتان.

الدار المعروفة لشمعون ابن الصفت في مجاورة دار ابن الديان : بالبيت 1 الأول عن اليمين رفايل وعقنين بزوجه وصهره بزوجه. وبالبيت 2 المقابل وجه الداخل يمينا هذان بورز بزوجه وصهرته. وبالبيت 3 المقابل أيضا شمعون ابن الصفت بزوجه وولده بزوجه وبنته أيم. وبالعنفة 4 عن اليمين يوسف بن سد بزوجه. وبالعنفة 5 المقابلة وجه الداخل شلوم بن كزول بزوجه وبنته أيم.

الدار المعروفة لحيم بن الديان المجاورة لدار ابن (المزين؟) : بالبيت الأول 1 عن اليمين سلام بن الشويخ بزوجه وأمها وأمها. وبالبيت 2 المقابل وجه الداخل يحيى الشريقي بزوجه وصهره بزوجه وأمها وولده رجل. وبالبيت 3 المقابل وجه الداخل يمينا يسخر بزوجه وصهرته وهم الآن غائبون. وبالعنفة 4 الأولى عن اليسار سيف بن الديان بزوجه وأخوه بزوجه وأمها. وبالعنفة 5 بإزائها هارون كويهن بزوجه وأمها وأخته بالغ وأخواه بالغان أيضا. وبالعنفة 6 القصوى حيب بن الديان بزوجه وأمها.

بزوجه وولده بزوجه وصهرته. وبالقوس 11 الركني يوسف بن سعيد بزوجه وولده بزوجه وأمه. وبالغرفة 12 بعده إسحاق حلوة بزوجه وشلوم بزوجه.

الدار المعروفة لشلوم الفاسي في مجاورة دار الحمام : بالبيت 1. عن يمين الداخل مسعود جوهر بزوجه وأخته بزوجه وأبواه وأخته أيضا بالغ. وبالبيت 2 الثاني بعده إسحاق إسرائيل بزوجه وأمه وصهره بزوجه. وبالبيت 3 بإزائه الحزان شلوم بزوجه وابنته بزوجه وأخوه مراهق. وبالبيت 4 الأول عن اليسار مردخائي بزوجه وأخوه بزوجه وأمه. وبالقوس 5 بالدرج بباب الدار الحزان موشي الدبّاح بزوجه وصهره بزوجه.

الدار المعروفة لقرقوز: بالبيت 1 المقابل وجه الداخل داويد بنيمين بزوجه وأمه. وبغرفة 2 فوقها مسعود حمياس بزوجه.

الدار المعروفة لقرقوز أيضا في مجاورة الفرن: بالبيت 1 عن يمين الداخل أبرهام بوقسيس بزوجه. وبالبيت 2 المقابل له أبرهام ابن حقي بزوجه وولده بزوجه وصهرته. وبالغرفة 3 المقابلة وجه الداخل عكّان بن عليلة بزوجه. وبالغرفة 4 الأولى عن يسار الداخل للفوق حبيب ابن حقّون بزوجه وولده مراهق.

الدار المعروفة لقرقوز أيضا في مجاورة داويد ملكه : بالبيت 1 عن اليمين إسحاق القلعاوي بزوجه وصهره بزوجه وأبواه. وبالبيت 2 بعده يوسف أرلاي بزوجه وصهرته وابنتها بزوجه. وبالبيت 3 بعده أبرهام ميارة بزوجه وأمه وأخته بزوجه وهم غائبون الآن. وبالبيت 4 بعده هارون برسيسات بزوجه وأخته بزوجه. وبالغرفة 5 الأولى عن يسار الداخل للفوق موشي حلوه بزوجه. وبالقوس 6 المقابل وجه الداخل مردخائي حلوه بزوجه.

الدار المعروفة للغنجاوي في مجاورة دار الجامع : بالبيت 1 الأول عن يمين الداخل أبرهام وعنون بزوجه وصهره بزوجه. وبالبيت 2 بعده ميرّ الوطواط بزوجه ووالدته وأخته أيم. وبالبيت 3 بعده لشر وعنون بزوجه وصهره بزوجه وصهرته بزوجه وهو غائب الآن. وبالقوس 4 الركني أيمات 3. وبالبيت 5 بعده شلوم ملكه بزوجه. وبالقوس 6 الركني بعده بفصل الدرج موشي ابن الحمال بزوجه وأبواه. وبالغرفة 7 فوق القوس المذكور سلام بزوجه وأختها. وبالقوس 8 عن يمين الداخل مردخائي قرقوز بزوجه وصهرته.

الدار المعروفة لسيدي محمد الفلالي المجاورة للغنجاوي : بالقوس الأول 1 عن يسار الداخل أيم وأخوها. وبالبيت 2 بإزائه يعقوب الفاسي بزوجه وأبواه وخالته أيم. وبالبيت 3 الركني بعده ميرّ وعقنين بزوجه وأبواه. وبالبيت 4 بعده شمعون الفاسي بزوجه وصهرته وأمها. وبالبيت 5 عن يمين الداخل يعيش وعقنين بزوجه وأولاده منهم رجل بزوجه.

الحمد لله.

لما اشتكى على الأعتاب الشريفة المعتزة بالله المنيفة أهل ذمة هذه الحضرة المراكشية السعيدة أن السكنى ضاقت عليهم بالملاح، وأصدر أمر مولانا دام علاه بتقييد الدور التي به مضيقه السكنى، وذلك على يد الفقيه العلامة الوزير الجليل سيدي فضول غريط، وعين لذلك كاتبه عبد الكبير بن هاشم الكتاني، وتوجه لما ذكر مع شرطي الباشا الأرضي القايد أحمد أمالك، وهو الطالب السيد عبد الله بن عمر الشيطمي، فقيده ذلك على نحو ما يذكر أسفله، وقيده في 6 ربيع الثاني عام 1308.

### الربع الأول المُسمَّى بفندق الوُسْطِي

الدار المعروفة لمسعود بردوخ في مجاورة ابن شمعون بل شعشوع : بالبيت الأول عن يسار الداخل إبراهيم الديان بزوجه وأخوه بزوجه. وبالبيت 2 بإزائه سلام بن شماس بزوجه وأخوه بزوجه. وبالبيت 3 في مقابلة وجه الداخل سلام بويدر بزوجه وأخوه بزوجه. وبالبيت 4 بإزائه يفصل قوس حثويل بن الغزال بزوجه وصهره بزوجه وصهرته بزوجه وأختها بزوجه وأختاه مراهقتان. وبالبيت 5 الركني بإزائه موشي بوقشوش بزوجه وصهرته. وبالبيت 6 الوُسْطِي بإزائه مير بوقشيش بزوجه وولده بزوجه وصهره بزوجه. وبالبيت 7 الركني بعده يعيش بن خليفة بزوجه وولده بزوجه وصهره بزوجه. وبالغرفة 8 الأولى عن يمين الداخل للفوقي حتى ابن الشويخ وأمه وزوجه وأمها. وبالغرفة 9 بعدها إبراهيم أشد بزوجه وأمها وأمه. وبالقوس 10 الركني داويد الشاوي بزوجه وولده بزوجه وأمها. وبالغرفة 11 الأولى عن يمين الطالع لدرج الفوقي إسحاق القلعاوي بزوجه وصهره، وبالتالي بإزائها 12 داويد ابن عطار بزوجه وأخوه وأمه.

الدار المعروفة لإسحاق بن سعيد المجاورة لقرقوز: بالبيت الأول عن يمين الداخل يعقوب أزلاني بزوجه وولده بزوجه وصهره بزوجه والدة وأخوه رجل. وبالبيت 2 المقابل وجه الداخل شميال رزي بزوجه وولده بزوجه. وبالبيت 3 الثاني عن يسار الداخل عكان بن حميش بزوجه وصهره بزوجه وولده وأمها. وبالبيت 4 الأول عن اليسار حباب حروش بزوجه وصهره بزوجه وولده بزوجه وصهره بزوجه. وبالقوس 5 بإزاء باب الدرج داويد العنقري بزوجه وصهره بزوجه. وبالغرفة 6 الأولى عن يمين الداخل يهوده قدوس بزوجه وصهرته بزوجه. وبالغرفة 7 بعدها يوسف عمار بزوجه وولده بزوجه. وبالغرفة 8 الوُسْطِي سلام المليح بزوجه وولده مراهقان ووالده بزوجه. وبالغرفة 9 الركنية فتوخ بن كنبور بزوجه. وبالغرفة 10 بعدها يعيش الحزان

يختلف الوصف الذي قدمه الفرنسي أوجين أوبان عن ملاح مراكش في بداية القرن العشرين عن مضمون التقييد الإحصائي المخزني المنجز سنة 1891 : إذ حصر أوبان مجموع سكان مراكش اليهود في 14.000 نسمة، واعتبره أكبر ملاحات المغرب على الإطلاق. ثم ذكر بأن مجموع دوره هو ست مائة دار، يسكن في حوالي مائة منها، عائلة واحدة في كل دار. بينما يتكدس في الخمسمائة الباقية ما بين ثمان عائلات وعشر، أي ما يقارب الستين ساكناً، وغالباً ما تعيش أسر تتكون من عشرة أفراد في غرفة واحدة<sup>(15)</sup>.

ويدفعنا هذا التقييد إلى التساؤل أيضاً عن وضعية السكان المسلمين في الأحياء الخاصة بهم. فهل يعني غياب وثيقة مماثلة عن وضع السكان المسلمين في مدينة مراكش أو في غيرها من الحواضر المغربية أن وضعيتهم كانت أفضل حالاً مما كان يعاني منه اليهود؟ إن أهمية الإجابة على مثل هذه الأسئلة لا تخفى عن المهتمين بدراسة التاريخ الديمغرافي والاجتماعي للمغرب خلال فترة ما قبل الاستعمار، وهذا مجال واسع في حاجة إلى كثير من الدراسة والتحليل.

ومهما كانت الأمور، فإن السلطان قد قرر على أثر هذا التعداد أن يصدر أوامره بتوسعة ملاح مراكش<sup>(16)</sup>. أما ملاح الصويرة، فقد بقيت فيه الأمور على حالها حتى سنة 1898 حين قرر المخزن العزيزي بناء محلات سكنية لجعلها رهن إشارة 300 أسرة من فقراء اليهود الصويريين.

ولقد اكتفينا في تقديم نص هذا التقييد بملاحظات عاجلة لا تفي بما يستحقه من البحث والتمحيص. ويبقى للباحثين المتخصصين - كل حسب اهتماماته - أن يستخلصوا من هذه الوثيقة ما يجب استخلاصه. ويقدم لنا هذا النص الفريد الدليل على مدى أهمية الاعتماد على الوثائق المخزنية في الأبحاث ذات الصلة بتاريخ الطائفة اليهودية في المغرب. إذ لا شك في أن استغلال وثائق من هذا القبيل لابد أن يتيح إمكان تعزيز المعطيات التي تتضمنها مصادر عبرية وأوربية أخرى، كما يمكن من تسليط الأضواء الكاشفة على الوقائع في إطارها الأصلي الخاص بها.

**خالد بن الصغير**

المدرسة العليا للأساتذة - الرباط

(15) Eugène Aubin, *Le Maroc d'Aujourd'hui*, Paris, 1904, pp. 371-372.

(16) *Ibid.*, p. 26.

الغنجاوي وفتح الصحراوي من المسلمين. ويمتلك كل واحد من هؤلاء ثلاث دور على الأقل داخل الملاح من بين الدور التي شملها الإحصاء. غير أن الغنجاوي هو أكثر الملاكين العقارين دون منازع في مراكش سواء أعلق الأمر بالملاح أو ببقية أحياء المدينة الإسلامية.

- تسمح لنا أسماء بعض الملاكين اليهود بالتعرف على بعض الحرف التي كان يمارسها هؤلاء - أو التي ربما مارسها أسلافهم من قبل - ومكنتهم من جمع أموال استثمارها في عقارات أكثرها لإخوانهم في الدين داخل الملاح، ونذكر من هذه الأسماء: حلاوة والصبان والصايغ والقراشلي والحرار، إلخ. كما يفصح هذا التقييد لنا عما إذا كانت الدور التي شملها الإحصاء ملكية خاصة لأصحابها أم أنها أملاك مخزنية أو وقفية يكتريها بعض اليهود أو المسلمين. لكنه لا يخبرنا عما إذا كان بعض المتصرفين المسلمين أو اليهود يتولون كراءها باطنياً لحسابهم الخاص تحقيقاً للربح.

- ويستخلص من أسماء الملاكين بأن معظم الدور التي شملها التعداد توجد في ملكية اليهود أو تحت تصرفهم، وأن عدد الملاكين المسلمين هو أقل أهمية.

- يعتبر هذا التقييد غنياً بمظاهر الحياة الاجتماعية والعائلية الخاصة باليهود المراكشيين. إذ يلمس فيه القارئ مظاهر التآزر الاجتماعي القوي القائم بين عناصر الطائفة اليهودية رغم صعوبة الظروف وقساوتها. فقد كان فقراء اليهود يحشرون أنفسهم في غرف ضيقة مع آبائهم وأمهاتهم ومع أزواجهم وإخوانهم وأخواتهم وحتى مع أبناء عمومتهم، رغم ما في ذلك من معاناة لا تطاق. ولا تخفى عواقب هذا الاختلاط وهذا التكسب المفرط داخل حجر ضيقة جداً، إذ لا بد أن تنعكس سلباً على أخلاق أفراد الطائفة ونفسياتهم، ولم يتردد بعض أحبار اليهود وحرزاناتهم عن القيام بمحاولات لمنع اختلاط الأزواج بغيرهم في غرف مشتركة<sup>(13)</sup>.

ويتطابق الوصف الذي يقدمه لنا هذا التقييد المخزني تطابقاً كلياً مع محتويات تقارير الرابطة الإسرائيلية العالمية المحررة سنة 1901، كما يتطابق مع الأوصاف الواردة في كتابات الرحالة والملاحظين الأوربيين. وهذا أحد نماذجها كما كتبه جوزي بنيش (José Benech) عن ملاح مراكش: «تعيش أسرة من عشرة أفراد في نفس الغرفة مقابل كراء سومته خمس فرنكات للشهر (...). إذ يوضع حصير على الأرض فيصبح هو الفراش الذي ينام فوقه كل أفراد الأسرة مختلطين اختلاطاً يبعث على الأسف»<sup>(14)</sup>. ويذكر دي بيرني (De Perigny) في كتابه (Marrakech et les ports du Sud, p. 147) ما يأتي: «ونشاهد دوراً تصلح لسكن عائلة مسلمة على درجة بسيطة من اليسر وقد اجتمع بداخلها ما بين أربعين وخمسين فرداً». ولا

(13) .Deshen, *op. cit.*, p.105.

(14) José Benech, *Essai d'explication d'un Mellah (ghetto marocain)*, Baden-Baden, 1949, p. 69.



وفيدنا التقييد بأن عدد الدور الضيقة في الربع الأول يصل إلى 43 داراً. وأن عدد الغرف والبيوت المأهولة هو 265. أما مجموع عدد السكان القاطنين في هذه الدور، فيبلغ 1007 فرداً ويستثنى من ذلك الأطفال؛

ويحتوي الربع الثاني على 31 داراً ضيقة تتكون من 204 غرفة يسكنها 842 فرداً مع استثناء الأطفال؛

أما الربع الثالث فيحتوي على 74 داراً ضيقة، تتكون من 416 غرفة يسكنها 1769 من الرجال والنساء؛

والربع الأخير قوامه 62 داراً ضيقة تتكون من 387 غرفة يسكنها 1414 فرداً.

وهذا يبلغ مجموع الدور التي اعتُبرت ضيقة : 210 داراً، تتكون من 1272 غرفة، ويسكنها ما مجموعه 5032 من الرجال والنساء البالغين... أي بمعدل يصل إلى حوالي 4 أفراد في كل غرفة، دون حساب الأطفال بطبيعة الحال.

ولا بد من التذكير بأن هذا الإحصاء قد اقتصر فيه على الدور والمحلات السكنية التي اعتُبرت ضيقة، مع العلم أنها تحتوي على عدة بيوت وغرف تتراوح بين 7 و8 و12 بل و13 غرفة في الدور الكبيرة، وبين 2 و3 و4 غرفة فقط في الدور الصغيرة.

والملاحظة الثانية ذات الأهمية، هي أن هذا التعداد يقصي الأطفال صغار السن إقصاء كلياً، دون أن نعرف الأسباب التي دفعت إلى تبني هذا الاختيار. ولو قام الموظفان المخزنيان بإدخال الأطفال في التعداد لكان عدد السكان الحقيقي أكبر مما توصلنا إليه، نظراً لارتفاع درجة الخصوبة وانتشار ظاهرة الزواج المبكر في أوساط الطائفة اليهودية<sup>(11)</sup>. وإذا كان من الصعب جداً توضيح هذه النقطة، فإن إثارتها أمر ضروري وينطوي على أهمية بالغة.

ويمكن فحص هذا التقييد ولو في عجالة من تعرف معطيات أخرى لها أهميتها في التاريخ الاجتماعي لمدينة مراكش :

– إذ يكشف لنا عن أسماء الأفراد الذين يملكون هذه الدور وإن كانت تعتبر ضيقة. ولا تخفى أهمية ذلك لمعرفة توزيع الثروة العقارية، على الأقل داخل الحي اليهودي في مراكش. ويتردد ذكر أسماء أشخاص من ذوي النفوذ القوي في مراكش عند نهاية القرن التاسع عشر. وفي هذا الصدد يكفي أن نذكر أسماء مشهورة مثل قرقوز وعصور<sup>(12)</sup> من الطائفة اليهودية، ثم بوبكر

(11) Deshen, op. cit., p. 105.

(12) Abraham Laredo, Les noms des Juifs du Maroc. Essai d'onomastique judéo-marocaine, Institut B.

Arias Montano, Madrid, 1978.

إيوان سميث (Ch. E. Smith) ممثلاً جديداً لبريطانيا في المغرب لم يفته التوسط عند المخزن المركزي للعمل على تحسين ظروف سكن أفراد الطائفة اليهودية في ملاح الصويرة.

وإذا عدنا إلى مراكش وإلى التقييد المخزني الخاص بملاحها، أمكن القول إن مسألة ضيق المحلات السكنية ربما طرحت على المنوال نفسه الذي طرحت به في حالة الصويرة، وأن المخزن المركزي قرر تحت وطأة الضغوط الأجنبية اتخاذ إجراءات عملية لفائدة الرعايا المغاربة اليهود في كلتا الحاضرتين. كما كان الوزير المفضل غريبط هو نفسه الذي فوض له السلطان أمر النظر في توسيع ملاحي المدينتين. لكن، إذا كنا نتوفر على نص تقييد التعداد الذي أنجزه المخزن في مدينة مراكش سنة 1891، فإننا لم نعتز بعد على تقييد مخزنية مماثلة عن ملاح الصويرة ولا عن بقية ملاحات المدن المغربية الأخرى لو افترضنا أنها كانت أيضاً موضوعاً لإحصاء مماثل أنجزه المخزن.

ويمكن تلخيص مضمون التقييد الخاص بملاح مراكش كما يلي :

- أنجز هذا التعداد تحت الإشراف المباشر للوزير المفضل غريبط.
- أنجز هذا التعداد شخصان فقط، هما كاتب الوزير عبد الكبير ابن هاشم الكتاني، بمساعدة عون باشا مراكش (القائد أحمد أو مالك) عبد الله بن عمر الشياظمي.
- قسم الموظفان المخزنيان الحي اليهودي إلى أربعة أرباع متباينة :
  - \* الربع الأول، سموه ربع الوسطي؛
  - \* الربع الثاني، سموه الجامع الكبير؛
  - \* الربع الثالث، ويقع مباشرة بعد دار الذمي يوسف المليح؛
  - \* الربع الأخير وبدايته دار مقنين.

وقد اختار الرجلان داخل هذه الأقسام الأربعة من ملاح مراكش تركيز عملهم على ثلاث عناصر : أولهما وضع قائمة بالدور والمحلات السكنية الضيقة؛ وثانيهما حصر عدد الغرف والبيوت المسكونة في كل واحدة من الدور الضيقة؛ وثالثها وضع قائمة بأسماء القاطنين الكهول والبالغين بتلك الدور مع إقصاء الأطفال.

وقد تحرى الموظفان الدقة في إدراج المعطيات الإحصائية الخاصة بهذه العناصر الثلاثة. وكلما انتبيا من عملهما في كل ربع على حدة، إلا ووضعوا له لائحة يلخصان فيها المعطيات الخاصة به.

من المؤكد أن مشكلة الإكتظاظ السكاني في أوساط الطائفة اليهودية قد بدأت تطرح بجدّة في ملاحى مراکش والصويرة منذ ستينيات القرن التاسع عشر. إذ اغتنم أبراهام قرقوز - كبير الطائفة اليهودية الصويرة - فرصة استضافته موزيس مونتيوري في داره فأثار انتباهه إلى الإكتظاظ الذي كان يعرفه ملاح الصويرة. وبناء عليه، إتمس مونتيوري من الوزير بوعشرين أثناء زيارته للسلطان سيدي محمد بن عبد الرحمان في مراکش ضرورة توفير مزيد من المحلات السنّية لفائدة فقراء اليهود سواء في مراکش أو في الصويرة. كما حاول أبراهام قرقوز استغلال نفوذه القوي في البلاد للحصول من المخزن المركزي على وعد بتوسيع رقعة ملاح مراکش لتمتد حتى حي الشبانات. إلا أن ذلك لم يتحقق. ثم جدد روبرت دراموند هاي (R.D. Hay) المحاولة لتوسيع ملاح مراکش دزن نتيجة<sup>(9)</sup>.

ويبدو أن مشكلة الإكتظاظ السكاني قد استفحلت في ملاحى مراکش والصويرة في السنوات الأخيرة من عهد حكم السلطان مولاي الحسن. وتقدم لنا الوثائق البريطانية والمخزنية معلومات شافية عن الوضع الذي كان يعيشه ملاح الصويرة قبيل سنة 1892. أي سنة واحدة فقط بعد تاريخ التعداد الذي قام به موظفو المخزن في ملاح مراکش. ويدفعنا هذا إلى الاعتقاد بأن الشكوى التي رفعها أعضاء الطائفة اليهودية المراكشية إلى السلطان في الموضوع قد مرت عبر القنوات نفسها التي مرت منها شكوى يهود ملاح الصويرة.

ويبدو في الحالة الخاصة بالصويرة أن اليهود المعنيين هم الذين اتخذوا المبادرة : إذ اجتمعوا سنة 1890 لتدارس الحلول الكفيلة بمعالجة الوضع المتردي الذي أصبحوا يعيشونه في الملاح بعد أن أصبحت أرجاؤه عاجزة عن استيعاب أعدادهم المتزايدة. وهكذا، قاموا باكتتاب لجمع مقادير من المال بغية توجيه ستة أفراد ممثلين عنهم إلى حضرة السلطان لإطلاعه مباشرة على أحوال سكانهم المتردية في ملاح الصويرة، وللمطالبة بالإنعام عليهم برقعة من الأرض بينون عليها مساكن إضافية تخفيفاً من حدة التكدس السكاني في الملاح. واستقبل السلطان أعضاء الوفد اليهودي ووعدهم بالنظر في شكواهم وبإيجاد حلول ناجعة في أقرب الآجال. وفي موازاة ذلك، كتب يهود الصويرة إلى كربي كرين (Kirby-Green) ممثل بريطانيا في طنجة، بواسطة نائبه القنصلي شارلز بايتون (Ch. Payton) في الصويرة، وطلبوا منه التوسط لفائدتهم عند السلطان حتى يستجيب لطلبهم. غير أن وفاة كربي - كرين المافجئة في مراکش حالت دون تحقيق الوساطة البريطانية المنشودة لفائدة يهود الصويرة. وعلى أثر ذلك قرر هؤلاء اللجوء إلى باطنوتر (Patenotre) ممثل فرنسا في المغرب الذي فاتح السلطان في الموضوع وألح على أهمية توسيع ملاح الصويرة، فوعده المولى الحسن ببذل قسارى جهده لتحقيق ذلك<sup>(10)</sup>. وبعد تعيين شارلز

(9) المرجع نفسه، صص. 374-375.

(10) Confidential Prints, F.O. 413/17، الرسالة رقم 33 ومراسلات أخرى من المجموعة نفسها.

## ساكنة ملاح الصويرة سنة 1875

5198	السكان اليهود
1127	العائلات
147	الدور
1164	الغرف
4.6	معدل أفراد العائلة
4.5	معدل الأفراد حسب الغرف

المصدر: A.J.A., Annual Report, 5 (1876), 59، بتصريف (8).

ولا شك في وجود معطيات إحصائية مثيلة أنجزتها المنظمات الأجنبية عن اليهود في مدن مغربية أخرى لم يُكشف عنها النقاب بعد. أما من الجانب المغربي، فيبدو - في انتظار العثور على معطيات جديدة - أن أول مبادرة اتخذها المخزن في هذا الصدد لم تتحقق إلا في سنة 1891 في ملاح مراكش. وفي هذا الصدد، يمكن القول بأن التقييد الذي نشره هنا كاملاً يكتسي أهمية لا يستهان بها على الرغم من اقتصره على عينة من السكان اليهود المراكشيين دون غيرهم. فما الظروف العامة التي أنجز فيها هذا التعداد؟

تطلعنا الأسطر الأولى من التقييد على أن يهود مراكش قد اشتكوا إلى السلطان مولاي الحسن ضيق سكناهم في الملاح. وحتى يكون السلطان على بينة تامة من حقيقة الوضع أمر وزيره فضول غريط بإحصاء الدور والمخلات السكنية الضيقة الموجودة في ملاح مراكش. وهنا نجد أنفسنا بالضرورة أمام بعض الأسئلة لا بد من محاولة الإجابة عنها :

أولها : هل كان مشكل ضيق المساكن التي يقيم فيها اليهود أمراً يخص ملاح مراكش فقط، أو أن الأمر يتعلق بظاهرة عامة شملت جميع الملاحات في الحواضر المغربية عند نهاية القرن التاسع عشر؟

والسؤال الثاني : هل اتخذ المخزن هذه المبادرة بمحض إرادته لمعالجة الوضع القائم، أو أنه استجاب لضغوط ربما مارسها عليه بعض ممثلي الدول الأجنبية الذين لم يتوقفوا، على الأقل منذ ستينيات القرن التاسع عشر، عن الإدعاء بأنهم يدافعون عن قضايا المغاربة اليهود ويدودون عن مصالحهم؟

(8) دانييل شروبر، تجار الصويرة، المجمع الحضري والأمبريالية في جنوب غرب المغرب، 1844-1886، تعريب

خالد بن الصغير، منشورات كلية الآداب والعلوم الإنسانية بالرباط، سلسلة نصوص وأعمال مترجمة، 1997،

دراسات أولية دقيقة للحاجيات قبل اتخاذ أي قرار يتطلب تنفيذه المجازفة باستثمارات ونفقات مالية. وعلى الرغم من حصول هذا التطور النسبي، فإن القيام بتعداد تسكاني عام لمجموع سكان المغرب لم يحظ البتة باهتمام الجهاز المخزني إلا بعد فرض الحماية الفرنسية على البلاد، لتصبح المعطيات الخاصة بسكان المغرب المسلمين واليهود متوافرة للباحثين<sup>(7)</sup>.

ويمكن التساؤل أيضاً هل كان أعضاء الطائفة اليهودية المغربية، وخاصة منهم سكان الحواضر، على علم بعددهم الحقيقي، خاصة أنهم كانوا قلة مقارنة بالسكان المسلمين؟ ويفرض تحصيل المخزن للجزية، مبدئياً، وجود لوائح تتضمن الأعداد الحقيقية للسكان اليهود الذين تجب عليهم تلك الضريبة الدينية. لكن الظاهر أن وجود لوائح من هذا القبيل لم تكن ضرورية للوفاء بهذا الغرض، إذ كان المخزن يكتفي بتقدير مبلغ إجمالي يتكفل شيخ اليهود بجمعه من أعضاء الطائفة وبتقديمه إلى الأمناء فيما يبدو أو إلى السلطان مباشرة. غير أنه ابتداء من ستينيات القرن التاسع عشر، وعلى أثر زيارة موزيس مونتفيوري (Moses Montefiore)، كبير أثرياء اليهود البريطانيين للمغرب، بدأت المنظمات اليهودية الأجنبية تولي اهتماماً خاصاً بأحوال اليهود المغاربة، وخاصة في مدينتي تطوان والصويرة حيث تأسست فروع للرابطة الإسرائيلية العالمية (Alliance Israélite Universelle) وأخرى للمنظمة الإنكليزية اليهودية (Anglo-Jewish Association)، كما تكونت جمعيات خيرية وإحسانية محلية على يد بعض كبار التجار اليهود المحليين. وترتب على هذا التطور الشروع في محاولات حقيقية لإحصاء عدد اليهود في بعض المدن تمهيداً للاستجابة إلى حاجياتهم الملحة في ميدان الوقاية الصحية والتعليم، وحتى في مجال التغذية إبان انتشار المجاعات. وهكذا نشرت المنظمة الإنكليزية اليهودية نتائج الإحصاء الذي أنجزته في الصويرة ضمن تقريرها السنوي المؤرخ بتاريخ 1876 جاءت كالتالي :

(7) Doris Bensimon, «La judaïcité marocaine dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle: évolution démographique et sociale; émigration», in *Juifs du Maroc*, éd. par Identité et Dialogue, Grenoble, 1980, pp. 233-246.

العاصمة السعدية<sup>(4)</sup>. ويقدر لاسكبي (Michel Laskier) - الذي استغل في أبحاثه وثائق متنوعة تمم القرن التاسع عشر - عدد السكان اليهود المغاربة الإجمالي في 100.000 نسمة<sup>(5)</sup>. وذكر دوفردان بأن مدينة مراكش كانت تحتضن زهاء 6000 يهودي عند نهاية ستينيات القرن التاسع عشر<sup>(6)</sup>.

ولا يهمننا أن نقف بدقة على تفاصيل الأرقام الإحصائية المتناقضة التي قدمها كثير من الباحثين المتخصصين في موضوع الأهمية العددية للسكان اليهودية في بقية الحواضر المغربية، لكننا نريد إثارة الانتباه إلى غياب كلي لأي محاولة لتعداد الساكنة المغربية قاطبة سواء كان أعضاؤها مسلمين أو يهوداً. إذ اتسم جهاز الإدارة المخزنية ببساطته، وبعتماده في معظم الأحيان على طرق تكاد تكون بدائية في تدير شؤون البلاد وفي التخطيط للاستجابة لحاجيات سكانها المتواضعة. ولم يعرف الجهاز المخزني التقليدي أي تحولات حاسمة تستحق الذكر إلا بعد الحرب المغربية الإسبانية حين قرر السلطان سيدي محمد بن عبد الرحمن - على أثر النصائح التي أسداها إليه النائب البريطاني جون دراموند هاي - إصلاح جهاز الأمناء في المراسي المغربية. وكانت الأهداف المتوخاة هي أن يتمكن المخزن من مراقبة المداخل الجمركية في المراسي المفتوحة أمام التجارة الخارجية لتسديد الغرامة المالية الثقيلة التي فرضتها إسبانيا على المغرب والقرض الذي حصل عليه المغرب من إحدى المؤسسات البنكية البريطانية. وكان جلوس الموظفين الإسبانين إلى جانب الأمناء المغاربة لتحصيل نصف المداخل الجمركية مناسبة تعود خلالها الأمناء المغاربة اتخاذ كنانيش حسابية دقيقة ومفصلة لم تُعهد عندهم من قبل. فكانت بذلك البدايات الأولى لدخول المغرب ما يسمى بالعهد الإحصائي.

وفي فترة حكم المولى الحسن (1873-1894)، شهدت المحاولات الإصلاحية قفزة نوعية واضحة، فأصبح معها اللجوء إلى الأدوات الإحصائية تقليداً يزداد رسوخاً مع مرور الأيام في الممارسة المخزنية. وبكفي الإطلاع على الكنانيش الحسابية الكثيرة التي تزخر بها الخزانة الحسنية في الرباط لنلمس التطور الذي حصل في طرق تنظيم المعطيات المختلفة الخاصة بمختلف مظاهر الحياة الاقتصادية والمالية في المغرب وأيضاً في حفظها ومعالجتها. وما يمكن استخلاصه بإيجاز، هو أن المخزن قد شرع في التخلي عن طرقه البدائية التي ورثها عن عهود سحيقة في التسيير الإداري للبلاد، ثم بدأ يتبنى طرقاً وتقنيات جديدة، قوامها اللجوء إلى

G. Deverdun, Marrakech, des origines à 1912, Rabat, 1959, v. 1, p. 363. (4)

M. Laskier, Alliance Israélite Universelle and the Jewish Communities in Morocco, 1882-1962, (5)

Albany, 1983.

.Deverdun, op. cit., vol. 1, p. 563. (6)

## وثيقة غير منشورة عن ملاح مراکش في نهاية القرن التاسع عشر

خالد بن الصغير

سبق لي أن قدمت نص هذه الوثيقة ضمن أعمال ندوة نظمها كلية الآداب والعلوم الإنسانية في الرباط في موضوع الأقليات<sup>(1)</sup>. ونظراً لأهميتها، ارتأينا نشرها كاملة حتى تكون رهن إشارة الباحثين وتعم فائدتها مختلف التخصصات المعرفية المتصلة بتاريخ المجتمع المغربي خلال الحقبة المعاصرة.

ويتعلق الأمر بتقييد مخطوط تحتفظ مديرية الوثائق الملكية في الرباط بنسخته الأصلية<sup>(2)</sup>، يتكون من حوالي أربعين صفحة (وربما تنقصه بعض الورقات فيما يبدو)، كتبت بخط مغربي لا تطرح قراءته صعوبات كبيرة. أما مضمون هذا التقييد، فهو تعداد تسكاني أجراه موظفون مخزنون في أوساط جزء من الطائفة اليهودية القاطنة في ملاح مراکش سنة 1891.

يبدو أن معظم الأعمال الأكاديمية التي أنجزت لحد الساعة في موضوع الحياة الاجتماعية لليهود المغاربة وسط الملاحات قد اشتكى أصحابها، دون استثناء، إما من غياب المعطيات الإحصائية الدقيقة وإما من ندرتها في شأن الساكنة اليهودية المغربية. وحتى الدراسات التي اتخذت من نهاية القرن التاسع عشر وبداية القرن العشرين فترة زمنية لدراسة أحوال المغاربة اليهود، اكتفى أصحابها بالإعتماد على تقديرات وتخمينات تكتنفها تناقضات صارخة في بعض الأحيان<sup>(3)</sup>.

وحسب الفرنسي دوفردان (Gaston Deverdun)، فإن اتخاذ ملاح وتأسيسه في مراکش في القرن السادس عشر على عهد السلطان السعدي عبد الله الغالب، كان في حد ذاته استجابة لمتطلبات وضغوط ديمغرافية ناتجة عن التزايد المستمر للساكنة اليهودية المراكشية في

(1) قيد الطبع بالكلية.

(2) نشكر السيد عبد الوهاب بمنصور الذي سمح لنا بتصوير نسخة من هذا التقييد.

(3) S. Deshen, *The Mellah Society, Jewish Community Life in Sheriffian Morocco*, The University of Chicago, Chicago, 1989, p. 65.

لودن التزم لعمادهم شو عاند عينا لابناهم راغوبك في التجارة في نواجيك وديارك باخذ بعض بضائكم لدياركم وحبب بعض بضائكم  
 لدياركم ويحتمل ان في هذه نفع لعم الغريبين وريح يشمل الغريبين فالماحول ان تساعدوا في مطلوبهم وتوافقوا في مرغوبهم اوليها  
 خير يا ايها المؤمنون واتوا طاعة الفرسا ودين عليهم لعنة الله والملائكة والناس اجمعين فان راغب على ملائمتكم الدينية  
 وغيرت اسلامية الله لولا انما في نقل الذخاير اليهم والى من يماونهم ويسلك في مسالكهم الفقيه ويركب ما ارتكبوه من  
 الفحشاء والمنكر حرم ودارهم وغريب زمانهم وادواتهم وذخايرهم وتعاملوا بما يوجب ضعف حالهم ونشتت بالهم  
 وبجوروت قوة اهل الاسلام وضمف تلك المنزلة اللئيم وذلك اعانة لدين جده محمد عليه السلام وشريعة الطهارة  
 القائمة الى يوم القيام كون الجبانة التي ارتكبوها واللعنة التي سلوها عاند ضررها على جميع المؤمنين ووجب التفتد  
 عن دفعها الوزر على كافة المسلمين على القسوس كل من كان ذاقوه وصاحب فتوة ومروءة وهذه كلها قضا ابيديه  
 تاجها حية لو تحق على ابي الوفاة وزعمك النار والمامل امننا من طلعت فانك السنية وشيكة الفاروقية ان تكون  
 اعلى قلب وامد به اليعقوب ماخذ قد شرعوا ساعد الجهد والاجتهاد اعانة لدين الله وشريعة محمد خير العباد  
 فترحم هذه البنية عن يوم غير البرية عليه افضل الصلوة واكمل التحية والسلام على الدولم تحريا في اليوم التاسع عشر  
 من شهر شعبان المعظم سنة ثمان مائة وثمانين وثمانين

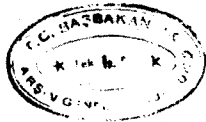




ومع هذا الوعد والباطل والرائع الهائل انهم كلفوا خائضون وفتح فائزون لكون الدعوات تجوبه من الضعف والهيمنة باهل الواسط  
 ما اركبه احد من عهد آدم عليه السلام حيث انهم قاتلهم الله بموافقة واقتوا غفلة من غير اللوغنا على اموالهم ولوا خباياهم اياها  
 من طرقتهم كاهو عادة الدول والسلاطين الاول على مصر القاهرة ولاحقها فصار لونه محمد من الغدر والفساد ونشئت الملائكة  
 ونهب السواحل ما لا يوصف يقلم ولا يحصى برقم فلانوا تلك الوساكن الطرق والبلدان تلك الاقدار المنزلة وحكوا في تلك الديار على حال  
 الوجود والسياسة وشرفوا وراسوا دنيا الكرام وملكوا على شانهما المهدرات وسببها المعصومين وبنينا المعصيات فوانه ههنا  
 حادثة عظيمة ومطيب سم اوتيسى بالله ولورسوله ولوحى لواحد من المؤمنين بل تكاد التبروت بغفلة منه وتنشق الوضوح ونحن  
 غيبها الخليل واشهدنا انكرب فوكنا على الله وفرضنا امرنا الى الله فنشرنا الامرا العيبة الى تلك الوفاة وما في السواحل  
 من لدن الارواح بل الى الامم في حوزة تعرضا ولا تليق لائق ملكنا بان ياخذوا احد منهم واسلمهم وعنادهم وعقدتهم بجلبوا عليهم  
 وزيارهم ويعموا بطالهم وسلمهم ويخشدوا لوعادوا كلمة الله ويجمعوا المحافظة دين محمد بن عبدالله وعيننا قائد وسرعنا  
 للتوجه تلك الديار مع حسكر جزار لفتح تلك البحار وفتح شعور تلك الوشراء وزينا المكرم الحاج احمد باشا الجزائر دام الله جلوه  
 ويسرا الله ومددنا بادوات الحرب والنهب والاذق الفلق والعزيب والرمات السانق كما لا يمكن بالذراع والاصناف الجواز ونفعلوا  
 فان شاء الله تعالى عن قريب نظير غير تلك البحار وغيرها رسوله المختار فلان يبق من تلك الكفرة الفرج اثر ولو من جمع منهم يخبر ولكن  
 تخبر اخانا في الله لوزال في محاية جنك رسول الله اننا ربنا طائفة الانكليز بين لهم معاهدة قديمة ومودة مستديرة ومودة  
 كاملة وانتمه وغيره نابذة راسخه وهم قوم ذوو صنعة وقوة والو باس وقوة مغرزة في قلوبهم فذبرا عداوة طائفة الفرناس  
 وركوزة في قلوبهم بغير ذلك اليباسه بناوشوم بالحرب والعقوب بنا وجدوم وبيادومم بالغاوة والنهب جيثا لقوم منتمون  
 لهم في الطرق لقطع زهابهم واباهم ومترقبون سفائهم وفعالوا حانة عناسكهم للحموه وامدادهم فبنا عملهم انفقنا واعمالهم  
 الانكليز بين في هذه الغيبه يعود وموايق قويه على اهلون الحرب مع الفرناسه القشره ومعانده بعضا لبعض في فم تلك اللانعة  
 المعصوم انان نظير يعود الله تعالى الديار المعصية من لوزم وتخلق انسة مجيد عليه السلام من شعومهم وبنهم فبعد حاضرات  
 اتفاقنا هذا معلوما لديكم نؤمل من انتمونكم الصعيبة ونحونكم الهاشمية ان تعاملوا طائفة الانكليز بين بمعاملة الوضوح  
 ولوقا انتمون في نظام الدخاير الى بيلده الكاشنة تحت تصرفهم وضبطهم بل نوا ساعدتهم في نقل الدخاير فهو مورد لخطنا الواضحة



عالم حديد ناجد اريد حاله فاس حالي المولى سليمان بن المولى محمد جنا بزينه عمره اوفان عود البهارة ثامه امان الله سوده سعيد



بسم الله الرحمن الرحيم المدينه التي اخرج من كفره المسلم له دام نظام العالم ونزوحية امور بخادم سلطون مملوك الورع  
تفعل بهم ثيابهم اجمولة على العقبان وتفتح امرتهم العبيد بعلم الجود والعدوان والصلوة والسلام على النبي الوجيه الذي شئت  
بشرائه الشرايع وبدينيه الودله ونصفت ببدوه الوقار والوهله وآله واصحابه ما ابلغ انصاع ونودي بحجى الغلوم



محل طفا

عبد الله ازهار تسليبات وانحاف انوار تحيات تنزلى نولى القدر الكفر في تلك الاقطار والوامكن التي باعده الزرية  
باليدور تنور الوبصار فغير بذلك بحر لوال امواجه الهم ورووف سيادة الفخر واسم فود المجد المنعم بغير خروج  
على العلم بالنسب الشريف تاج هامة على الحسن والحسين الجذاب العالى عرس ثمرات المعالي زهرة الشجرة العلوية فرع الدوحة النبوية  
المولى الهمام والمطربى نظام الامجد ابن الوجيه المولى سليمان بن المولى محمد زوال محمد ارباب من الالف ورح المحامد شجر اشرف  
انا بعد الذي تحمير امانا في الله وضوتنا في دين محمد بن عبد الله عليه افضل صلواته واكمل تحيات الله عوانه قبل هذا كما  
ارسلنا لادوات العزيز صان الله الملك العزيز نيفة ابنة نبي عن احوال الطائفة الفرنساوية ودمرهم الله تعالى بما محمد بن ابراهيم  
بانهم هم الطائفة الماثون والشريعة الملعونون ذومسك وفساد وهل في وعناد لا يؤمنون بوعدانية الله ولو بعد فقه رسالته  
محمد بن عبد الله مكدون ليوم البعث والشفوع والويل والنور وهو يوم تذهل كل مرضية عما ارضعت وتقع على ذات محل علمها وتذوق  
سكارى وما لم يسقارى ولكن عذاب الله شديد فلو عقاب عند هؤلاء الملازمة ولوصاب ولوعزاز ولوعذاب ولوعذاب ولوعذاب  
مفردون لعنهم الله بهذه الدنيا الدنية الفانية وخافلون من الذرايع اباقيه فيسما اعتقدوه وليس ما انما يفعلون

## الوثيقة الرابعة:

المرجع: Hatti-i Humayun 13999

التاريخ: د.ت

بسم وزيرم

تقرير موجبنجه مناسب كورلديكي كبي جمله سني تنظيم ايتدره سن.

بوندن اقدم فرانسه لو اوزرينه اعلان سفر اثناسنده فاس حاكمه كوندريلان نامه همايون وغرب اوجاقلرينه ارسال اولنان اوامر عليه دن بشقه، بودفعه دخي حاكم مشار اليه نامه همايون كوندريلوب انكلتره طندن اولان جبلتره يه ذخيره نقلنه منع اتميه رك تسهيل وفرانسه طرفلرينه ذخيره كتمسني منع ايلمسي ودلت عليه ايله انكلتره دولتي بيننده اتفاق انعقادي، وانكلتره لو نك اولطرفلرده تجارته رغبتي اشعار ايله تجارت مذكوره انلره دخي نافع ايتدوكي تحرير وغرب اوجاقلرينه دخي تكرار اوامر عليه تسيير اولنسي قومندان مرسوم مجلس مذكوره انها وخبر تيز كيدوب كلمك ايجون مخصوص.

الترجمة:

وزيرم

بموجب التقرير ينظر بما يناسب وينظم بالجملة.

فيما مضى وأثناء إعلان الحرب على فرنسا وُجّهت إلى حاكم فاس رسالة همايونية كما وُجّهت إلى اوجاقت الغرب اوامر عليه. وفي هذه المرة أرسل إلى المشار إليه رسالة سلطانية تتعلق بتسهيل نقل الذخيرة للانكليز - المتمكنين من جبل طارق - وعدم ممانعتهم في ذلك، وأن يمنع الفرنسيين من نقل الذخيرة نظرا لما بين انكلترا والدولة العلية من اتفاق، وتشعره برغبة الانكليز في التجارة مع هذه الأطراف لما تجلبه إليهم من نفع. وقد أعيد توجيه أوامر سامية إلى اوجاقت الغرب في هذا الشأن، وبخصوصها جاء قومندان من أجل الأخبار السريع.

كلمش ايسه دخي موجب تحير عقول بعد مسافه وكثرت مشقت مانع اولمش ايدوكن. وجنس انكلتره اكرام اولماق ذكر اولنان نامء هما يونده تصريحا مندرج اولغله، حاكم مشار اليهك انكلتره لو ايله بينلرنده محبه قديمه ودركار اولنديغندن فساد ومكره ساعي اولان عدوانك طريقي سد ايلديكندن برا وجرأ انكليزولو حقنده ايجاب اكرام ايله اجراي مطلوب همايونه سعي ايلديكن. حاكم مشار اليه كفره طاغية عليهه اعمال عسكر ايله عقدهء باعث سنه قطعه دعوت اولديغينه مبني، بوبابده اعمال فكر ورأي ايتمش ايسه دخي كفره مسفور ايله محارب اولنه رك نه كيفيته نادم اولوب مدهانه يه رجوع ايلدكيري معلوم اولغله، بو اوانده رأي وتديرنده فائده اولديغي، آكر جزاير وتونس وطرابلس نواحيسي اهاليسنه حاكم مشار اليهك رأي وإشارته موافقت تحرير اولمش اولسه بعون الله كندولره منفعت راجع اوله جغى واهالي مذكوره نك عقول ضعيفه اصحابك خيال واوامه تابع اوللري ملاحظه سي مشار اليه ائله مكتوب تحريرندن منع ايدوب آكر مقامه قائم اولور بر ذات بوئمش اولسه مشار اليه اهالي مرقومه ايله مصلحت مذكوره ده اتفاق حاصل اولان فوائده وعوائده بني اهالي مذكوره يه رد ايده جكي تحرير ايدر.

### ترجمة النص

ترجمة الرسالة العربية الواردة من قبل حاكم فاس مولاي سليمان إلى دار الخلافة، في 14 جمادى الأولى 1216.

أرسلت قبل هذا رسالة سلطانية إلى الحاكم المشار إليه، وبعد اطلاعه على مضمونها السامي المتعلق بنقض الكفرة الطغاة لعهدهم واستيلائهم على مصر، وبمجرد إخباره بذلك اعتزم إرسال العساكر كما تقتضي ذلك الغيرة الإسلامية، بيد أن بعد المسافة وكثرة المشاغل منعت من ذلك.

وفيما يتعلق بإكرام الإنكليز - كما نصت الرسالة السلطانية - فإنه ولما بين الإنكليز والحاكم المشار إليه من محبة قديمة ولأنه يسعى إلى قطع الطريق برا وجرأ على فساد ومكر الأعداء، فإنه يعتبر اكرام الإنكليز واجبا. لقد نصت الرسالة على دعوة الحاكم المشار إليه بالسعي لتجهيز حملة عسكرية على الطغاة، ومع العلم أن الكفرة المحاربن المذكورين أظهروا الندم بكيفية ما ورجعوا إلى المهادنة وفي هذه الحالة لن يكون لتدبير هذا الأمر من فائدة، فإما أن تحرر المكاتب بأن يكون أهالي نواحي طرابلس وتونس والجزائر رهن إشارة الحاكم المشار إليه وبذلك تحصل لهم المنفعة، وبما أن الأهالي المذكورين اتبعوا أصحاب العقول الضعيفة والأوامر فقد امتنع الحاكم المشار إليه عن مكاتبهم، وإما أن تقيم كل ذات في مقامها، لكن إذا حصل الاتفاق بين أهالي (الولايات) المرقومة والحاكم المشار إليه فإن فوائده عائدة على الأهالي.

مرسا حماكم مربوطتان<sup>(1)</sup>. وقد أتى سفيرهم<sup>(2)</sup> لتقبيل أعتابكم لتبريك ما نلتموه من خاتم الإمارة وتهنية ما صعدمت إليه من أريكة الصدارة وملتمسا أن تردوا إليهم ما أخذ لهم وتصفحوا عما صدر منهم، فلم يصغ إلى مقاله ولم يلتفت إلى حاله. فالمأمول من أخلاقكم الرضية وشيمكم المرضية أن تصفحوا عن تلك الطائفة ما فرط منهم من الخطأ والخطل؛ وتعفوا عن ما صدر منهم من الزيغ والزلل، وتردوا عليهم سفيتتهم اللتين هما الآن في قبضتكم وتحت تصرفكم، ثم من بعد تشملوهم بحمايتكم وصيانتكم وتحفوهم بألطفكم، ووقايتكم، وتنظروا إليهم بعين الرضا وتعفوا عنهم طرف السخت والقلا وتعاملوهم معاملة سائر التجار من المستأمنين، حتى يطلقوا سفائهم للتجارة أمين مطمئنين ويسعوا في تحصيل معاشهم وكسب زادهم سالين شاكرين لا يعارضهم أحد من طرفكم في ذهابهم وأيابهم، ولا ينازعهم في أخذهم وعطائهم. هذا هو المطلوب من سجيبتكم الصديقية وحميتكم الفاروقية. والمراد بعد هذا أن لا تقطعوا عنا أخباركم السارة وأدعيتكم البارة بذلك ممنونين محظوظين. والصلواة (كذا) والسلام على سيدنا محمد سيد المرسلين وآله وأصحابه الطيبين الطاهرين.

تحرير في أوائل شهر رجب سنة تسع ومائتين وألف.

### الوثيقة الثالثة:

المرجع : Hatti-i Humayun 6489

التاريخ 1 جمادى الأولى 1216

حالا فاس حاكمي مولى سليمان طرفندن جانب حضرت خلافتناهي يه أوله رق عربي العبارة وارد اولان نامه نك ترجمة سيدر. في 14 جمادى الأولى 1216.

مقدما حاكم مشار إليه كوندريلان نامه همايون وارد اولوب مفهوم ساميسي قرين اطلاعي اولغله كفره طاغيه نك نقض عهد ايله مصر استيلاسي مادة سي سبيله ديده سندن خون روان اوله رق وجودى منزله عدمده اولديغين اقتضاي غيرت اسلاميه اوزره جلب عساكره لازم

(1) تعود هذه القضية إلى عهد المولى اليزيد الذي طلب بواسطة سفير دوبروفنيك أن يرسل سنويا خمسة مراكب للمراسي المغربية من أجل الخدمة، وهو الأمر الذي تبادل فيه الطرفان رسائل شرح فيها ديوان دوبروفنيك أسباب عدم القدرة على الإستجابة للطلب المغربي. الشيء الذي دفع بالسلطان مولاي اليزيد إلى إصدار أمر باحتجاز مراكبهم.

ينظر : Korkut, op. cit, pp. 67-70.

(2) يتعلق الأمر بالسفير دن بطره ذ جوان بطريك الذي راسله ابن عثمان فيما بعد بشأن هذه القضية.

ينظر : Korkut, op. cit, 71-72.

## الوثيقة رقم 2 :

المرجع: NHD 9,309

التاريخ: أوائل رجب 1209

طرف حضرت شهنشاهيدن نباهتلو فاس حاكمي مولى سليمان جانبلرينه دوپره وينكلو سفينه لرى در أيجون يازيلان عربي العبارة نامه همايونك مسوده سيدر :

حمدا لذي الملك والملكوت والعزة والجبروت الذي أظهر في برج فلك سعادة قل اللهم مالك الملك توتي من تشاء وتعز من تشاء سواطع شمس سلاطين تهدي بنوره الباهر بنو الغبرا في دوامس الخطوب وظلماء اللواء والصلوات والسلام على النبي الأبطحي الأريحي الذي نسخت بشرائعه الشرائع وبدليله الأدلة وخسفت بيدره المنير الأقمار والأهلة وآله وصحبه ما انبلج الصباح ونودي بحي على الفلاح.

غب إهداء أزهار تسليمات تسري كنسيم نجد فنتتبه لها ثغور النور في الكمام، وإتحاف أنوار تحيات تبتسم ابتسام البرق من خلال حجب الغمام، تتوالى توالي القطر المكرر في تلك الأقطار والأماكن التي بأهله المزرية بالبدور تنور البصائر والأبصار، ونخص بذلك من هو بحر نوال أمواجه الهمم وروض سيادة الفخر والكرم، يتسم لغرته وجه النهار ويناجيه السعد في الضمائر من الأسرار، طور المجد الشاخي المنيف المرفوع على العلم بالنسب الشريف، تاج هامة بني الحسن والحسين، الجناب العالي مفرس ثمرات المعالي ؛ زهر الشجرة العلوية فرع الدوحة النبوية المولى الهمام؛ المطر ابن الغمام؛ الأجد ابن الأجد المولى سليمان بن المولى محمد لا زال محط الركبان من الأطراف ؛ وريح المحامد مجد الإشراف. والذي نبديه لديكم أسبل الله نعمه عليكم هو أنه لما ورد على النبي المكرم ﷺ : كلكم راع وكلكم مسؤول عن رعيته ؛ وجب علينا صيانة البرايا وحراسة الرعايا والتفحص في أمورهم وأحوالهم والتفكر في حفظ عيالهم وأموالهم ؛ إذ لا شك أن راحتهم في راحتنا وكف ما يسوئهم في كفنا. فنخبركم أن طائفة دوپره ونيك من الملة العيسوية لم يزالوا قديما وحديثا محسوسين على دولتنا العلية مستظلين بظلمنا، لائذين بركننا محميين بسور حمايتنا مستورين في ذيل صيانتنا متمسكين بجبال عهودهم القديمة متشبتهين بونائق عبوديتهم المستديمة، ليس لهم ملجأ إلا إلينا، ولا اعتماد إلا علينا.

ولقد طرقت مسامعنا باغبراركم وتهوركم على تلك الطائفة وأمركم بأخذ ما لهم من كل سفينة طائفة أينما وجدت وحيثما حلت، حتى إنه أخذت لهم سفينتان موثوقتان وإلى الآن في

فبناء على هذه إتفقتنا واتحدنا مع طائفة الانكليز في هذه القضية بعهود ومواثيق قوية على إعلان الحرب مع الفرنسة الخونة ومعاضدة بعضنا في قمع تلك الطائفة الملعونة إلى أن نظهر بعون الله تعالى الديار المصرية من لوئهم، ونخلص أمة محمد عليه السلام من شرورهم وخبثهم. فبعدما صار اتفاقنا هذا معلوما لديكم نؤمل من اخوتكم الصميمية ونخوتكم الهاشمية أن تعاملوا طائفة الانكليزيين بمعاملة الأصدقاء، ولا تمنعوهم في نقلهم الذخاير إلى جبلترة<sup>(4)</sup> - الكائنة تحت تصرفهم وضبطهم - بل مهما ساعدتموهم في نقل الذخاير فهو مورث لحظنا الوافر لأن النفع العائد عليهم هو عائد علينا، وأيضا هم راغبون في التجارة في نواحيكم ودياركم بأخذ بعض بضايحكم لديارهم وجلب بعض بضايهم لدياركم، ولا يخفى أن في هذا نفع يعم الطرفين وريح يشمل الفريقين. فالأمر أن تساعدوهم في مطلوبهم وتوافقوهم في مرغوبهم، وليس في هذه ضير بل كلها محض خير.

وأما طائفة الفرنسائويين - عليهم لعنة الله والملائكة والناس أجمعين، فالواجب على صلابتكم الدينية و غيرتكم الإسلامية أن لا تسمحوا في نقل الذخاير إليهم وإلى من يعاونهم ويسلك مسالكهم القبيحة ويرتكب ما ارتكبه من الأمور الفظيعة، بل تقطع طرفهم ودابرهم وتنهب مهماتهم وأدواتهم وذخايرهم وتعاملوهم بما يوجب ضعف حالهم وتشتت باهم ويورث قوة أهل الإسلام وضعف تلك الخونة اللغام، وذلك إعانة لدين جدك محمد عليه السلام وشريعته المطهرة القائمة إلى يوم القيامة، لأن الخيانة التي ارتكبوها والملعنة التي سلكوها عائد ضررها على جميع الموحدين، وموجب التخلف عن دفعها الوزر على كافة المسلمين - على الخصوص كل من كان ذا قوة وصاحب فتوة ومروءة - وهذه كلها قضايا بديهة نتائجها بينة لا تخفى على طبعكم الوقاد وذهنكم النفاذ.

والحاصل أملنا من طلعة ذاتك السنوية وشيمك الفاروقية أن تكون معنا على قلب واحد بعضنا لبعض معاضد فتشمر عن ساعد الجد والاجتهاد إعانة لدين الله وشريعة محمد خير العباد فترفع هذه البلية عن دين خير البرية عليه أفضل الصلوات وأكمل التحية والسلام على الدوام. تحريرا في اليوم التاسع عشر من شهر شعبان المعظم لسنة ثلاث عشر ومائتين وألف.

(4) أعطت المساعي العثمانية أكلها حيث توصل الطرفان الإنجليزي والمغربي إلى توقيع اتفاقية بتاريخ أواخر محرم 14/1216 يبيوه 1801. وقد جاءت هذه الإتفاقية عقب السفارة التي وصلت إلى فاس في ربيع نفس السنة. وشملت معظم بنودها تزويد جبل طارق بالذخيرة وتقديم العون للأسطول البريطاني في البحر الأبيض المتوسط.

اقتحموا غفلة<sup>(1)</sup> من غير إطلاعنا على أمورهم ولا إخبارهم إيانا من طرف جمهورهم، كما هو عادة الدول والسلاطين الأول، على مصر القاهرة وما حولها. فصار لأمة محمد من الغدر والضرر، وتشتت الحال ونهبت الأموال مالا يوصف بقلم ولا يحصى برقم، وأظلموا تلك المراقد المنورة، وتحكموا في تلك الديار على علمائها الاعلام وصلحائها وأشرفها وساداتها الكرام، وملكوا على نسائها المحذرات وصبياتها المعصومين وفتياتها المعصومات. فوالله هذه حادثة عظيمة وخطب جسيم لا يرضيه الله ورسوله ولا نحن ولا أحد من المؤمنين، بل تكاد السموات يتفطران (كذا) منه وتنشق الأرض، ونحن لا نحب هذا الخطب وأثر هذا الكرب، توكلنا على الله وفوضنا أمرنا إلى الله فنشرنا أوامرنا العلية إلى تلك الأقطار، ومافي السواحل من المدن والأمصار بل إلى كل ما في حوزة تصرفنا وداخل في دائرة ملكنا، بأن يأخذوا حذرهم وأسلحتهم وعتادهم وعدتهم ويجلبوا حبلهم ورجلهم ويجمعوا أبطالهم ويسلهم ويتحشدوا لإعلاء كلمة الله ويتجمعوا لمحافظة دين محمد بن عبد الله؛ وعينا قائدا وسر عسكريا<sup>(2)</sup> للتوجه إلى تلك الديار مع عسكر جرار لقمع أولئك الفجار، ورفع شرور أولئك الأشرار وزيرنا الحاج أحمد باشا الجزائر<sup>(3)</sup> أدام الله إجلاله ويسر أماله ومددناه بأدوات الحرب والنهب وآلات القتل والضرب والمهمات السائرة كاملا مكملًا بأنواعها وأصنافها مجملا ومفصلا - فإن شاء الله تعالى عن قريب تظهر غيرة الملك الجبار وغيرة رسوله المختار فلا يبقى من تلك الكفرة أثر ولا من يرجع منهم بخير -.

ولكن نخبر أخانا في الله - لا زال في حماية جده رسول الله - أننا رأينا طائفة الإنكليزيين لهم معنا محبة قديمة ومودة مستديمة وصدافة كاملة واضحة، غيرة ثابتة راسخة، وهم قوم ذوو منعة وقوة والو (كذا) بأس وفتوة، مغرورة في قلوبهم قديما عداوة طائفة الفرنسية ومركوزة في قوادهم بغض أولئك الابالہ ويناوشوهم بالحرب والضرب أينما وجدوهم، ويبادرونهم بالغاارة والنهب حيثما لقوهم، مترصدون لهم في الطرق لقطع ذهابهم وإيابهم ومترقبين سفائهم دفعا لإعانة عساكرهم المنحوسة وإمدادهم.

(1) لم يكن الهجوم الفرنسي متوقعا فعلا على مصر ويظهر ذلك من خلال تتبع التحركات العسكرية الفرنسية ففي 1797 وصل بونايرت إلى البندقية ثم قفز إلى الهند وكان الهدف من توجهه إليها «قطع شرايين التجارة الإنكليزية»، غير أنه سرعان ما عاد إلى مالطة في 12 يونيو 1798 ثم شوهد فجأة أمام سواحل الإسكندرية في فاتح يوليو 1798. Mustafa Nuri Pasa, *Natayic ul-vukuat : Kurumlari ve Orgutleriyle Osmanli Tarihi*, cilt 3-4, s 202.

(2) تعني القائد الأعلى للجيش واستعمل أيضا للدلالة على وزير الحربية. وباب سر عسكري تعني مقر وزارة الحربية، ومع إصدار الدستور العثماني ألغي هذا الإصطلاح من القاموس السياسي العثماني.

ينظر : سامي بك، قاموس فرنسي، إستانبول 1911، ص. 674.

(3) تمكن جزار باشا من صد الهجوم الفرنسي على عكا بمساعدة الأسطول الإنكليزي في البحر الأبيض المتوسط وبمساعدة جيش نظامي قدم من أسكدار قوامه 50 ألف رجل.

ينظر : M. Nuri Pasa, *Natayic...* cilt 3-4, s 205.



## الوثيقة الأولى :

المرجع: 9 - NHD 9,368

علي اميري، سليم الثالث 24665

التاريخ: 19 شعبان 1213.

بسم الله الرحمن الرحيم. الحمد لله الذي أخرج من كنزهِ المطلسم لدوام نظام العالم وتسوية أمور بني آدم سلاطين هم ملح الأرض فتصلح بهم طبائعهم المجلولة على الطغيان وتصح أفرجتهم العلييلة بعلى الجور والعدوان، والصلوات والسلام على النبي الأرحمي الذي نسخت بشرائعه الشرائع وبدليله الأدلة وخسفت بيدرهِ الأقمار والأهلة وآله وأصحابه ما إنبلج الصباح ونودي بحمي على الفلاح.

غب إهداء أزهار تسليمات وإتحاف أنوار تحيات تتوالى تتوالى القطر المكرر في تلك الأقطار والأماكن التي بأهله المزية بالبدور تتنور الأبصار نخص بذلك بحر نوال أمواجه الهمم وروض سيادة الفخر والكرم طور المجد الشاخص المنيف المرفوع على العلم بالنسب الشريف تاج هامة بن الحسن والحسين؛ الجناب العالي مفرس ثمرات المعالي؛ زهرة الشجرة العلوية؛ فرع الدوحة النبوية، المولى سليمان ابن المولى محمد لازال محط الركبان من الأطراف وريح المحامد متجر الأشراف.

أما بعد الذي نخبر به أخانا في الله وصنونا في دين محمد بن عبد الله أفضل صلوة (كذا) الله؛ وأكمل تحيات الله؛ هو أنه قبل هذا كنا أرسلنا لطرفك العزيز صانك الملك العزيز نيقة أنيقة<sup>(1)</sup> تنبئ عن أحوال الطائفة الفرنسية دمرهم الله تعالى بجاه محمد خير البرية؛ بأنهم هم الطائفة الخائنون والشركمة الملعونون ذوو بغى وعناد، لا يؤمنون بوحدانية الله ولا يعترفون برسالة محمد بن عبد الله؛ منكرون ليوم البعث والثور والويل والتبور؛ وهو يوم تذهل كل مرضعة كما أرضعت وتضع كل ذات حمل حملها، وترى الناس سكارى وما هم بسكارى؛ ولكن عذاب الله شديد؛ فلا عقاب عند هؤلاء الملاحدة ولا حساب ولا جواب، مغرورون لعنهم الله بهذه الدنيا الدنية الفانية؛ وغافلون عن الدار الآخرة الباقية؛ فبئس ما كانوا يفعلون مع هذا الاعتقاد الباطل والرأي الهازل. إنهم كفرة خائنون وفجرة فائنون لأن الذي ارتكبه من الغدر والخيانة باهل الإسلام ما ارتكبه أحد من عهد آدم عليه السلام حيث أنهم - قاتلهم الله - هجموا بغتة

(1) لم نستطع خلال تحرياتنا في الأرشيف العثماني أن نقف على هذه الرسالة، إلا أن عبد الهادي التازي يشير إلى أنه تمكن من الحصول على ترجمتها الإنجليزية المحفوظة في الأرشيف البريطاني وهي رسالة تحمل تاريخ 3 ربيع الأول 15/1213 غشت 1798.

ينظر: التازي عبد الهادي، التاريخ الدبلوماسي للمغرب، المجلد 9، ص. 43.

الرسالة - التي ننشرها - إلى المولى سليمان بتاريخ أوائل رجب 1209. وقد أثمرت الوساطة العثمانية، ففي الرسالة التي وجهها ابن عثمان إلى صديقه سفير ديوان دوبروفنيك يقول: ..فإن سيدنا نصره الله عمل لك خاطر وكراعى دولة السلطن (كذا) العثماني والروبولكاه الدوبره وقد كتبنا لك جواب سيدنا للدولة العثمانية.

ويظهر أيضا ذلك في الرسالة التي وجهها السلطان المولى سليمان إلى ديوان الجمهورية<sup>(10)</sup> المؤرخة بـ 13 محرم 1210/30 يوليوز 1795.

بيد أن الإجراء المغربي يبدو مؤقتا فعندما أصدر المولى سليمان أوامره سنة 1210 باحتجاز كل السفن المسيحية، حدث أن وقعت إحدى السفن الراكوزية ببهارتها ومتاعها. فتحركت الآلة الدبلوماسية مرة أخرى واستطاعت وضع حد لعمليات احتجاز السفن.

عبد الرحيم بنحادة  
كلية الآداب - فاس سايس

أوربية تسائر السياسة العثمانية، فبعد شرح الظروف التي تعرضت فيها البلاد الإسلامية للغزو الفرنسي يهيب الباب العالي بالعاهل المغربي إلى تضييق الخناق على المصالح الفرنسية في المغرب ومنح امتيازات للإنجليز.

أما الموضوع الثاني الذي تطرحه هذه الوثائق فيتعلق بقضية السفن التي احتجزها المغرب، وهي في ملك دوبروفنيك<sup>(7)</sup>. وقضية احتجاز السفن التابعة لهذه الجمهورية تعود إلى نهاية القرن الثامن عشر حيث سبق للدولة العثمانية أن طلبت بوصفها الحامية للجمهورية من السلطان سيدي محمد بن عبد الله الصفح عنهم<sup>(8)</sup> عندما قرر السلطان محمد بن عبد الله احتجاز سائر سفنهم التي لم تكن تفي بشروط نقل الحجاج المغاربة من وإلى ميناء الإسكندرية..

وقد استمرت العلاقات كما يظهر من خلال مجموعة من الوثائق<sup>(9)</sup> متوترة بين الجمهورية والمولى اليزيد الذي فرض على سفن الراكوز الخدمة في مقابل السماح لهم بالإبحار في عرض الشواطئ المغربية وحماية سفنهم. وقد تدخل الباب العالي أكثر من مرة سواء على عهد السلطان سيدي محمد بن عبد الله أو على عهد المولى اليزيد من أجل الكف عن مضايقتهم باعتبارهم رعايا الدولة العلية.

وعندما تولى المولى سليمان الحكم في 1792 كانت بعض السفن الراكوزية محتجزة في أحد الموانئ المغربية. ويظهر أن السفير الراكوزي فشل في إقناع المولى سليمان لاسترداد السفن المحتجزة، وهو ما أدى إلى لجوء ديوان دوبروفنيك إلى السلطان سليم الثالث، الذي وجه

(7) تقع دوبروفنيك على البحر الأدرياتي جنوبي دالماسيا، أسست في أواسط القرن السابع الميلادي. وقد أصبحت هذه المدينة مركزا تجاريا كبيرا يؤمه التجار والسفن من مختلف بلدان العالم. وقد كانت منذ زمن تأسيسها جمهورية مستقلة يحكمها ديوان منتخب من كبار الأسر بها، لكنها ونتيجة لموقعها الجغرافي خضعت للدول التي سيطرت على شبه جزيرة البلقان هكذا خضعت دوبروفنيك خلال تاريخها للقوات التالية :

- البيزنطيين منذ تأسيسها إلى سنة 1205.

- البنادقة من 1205 إلى سنة 1358.

- الهابسبورغ من سنة 1358 إلى سنة 1520.

- العثمانيين من سنة 1520 إلى 1806 سميت دوبروفنيك في هذه الوثائق تسميات متعددة فتارة نجد الدوبره أو الظوبره وتارة أخرى دوبره بنديق وتارة ثالثة راكوزه أو الراكوزين.

(8) NHD 8 : 542

(9) يتعلق الأمر بمجموعة من الوثائق المحفوظة في أرشيف دوبروفنيك والتي سبق أن نشرت، ينظر :

Besim Korkut, *Arapski Dokumenti U Drazavnom Arhivu U Dubrovniku*, 2 vol., Sarajevo, 1960.

Fehim Bajraktarevic, *Les documents arabes aux archives d'Etat à Dubrovnik*, Publication de l'Académie Serbe des Sciences et des Arts, Beograd 1962.

ولا يكاد يخلو شرط من شروط المعاهدة التي وقعها الروس مع الدولة العثمانية في دجنبر من سنة 1798 من ذكر فرنسا باعتبارها عدوة مشتركة<sup>(2)</sup>، ونكاد نقول إن المعاهدة الإنكليزية - العثمانية الموقعة بتاريخ 5 يناير 1799 صورة طبق الأصل للاتفاق الروسي العثماني السابق الذكر.

ولم تقف الدولة العثمانية في رد فعلها عند حدود إبرام معاهدات مع أعداء فرنسا، بل سعت إلى تضيق الخناق على المصالح الفرنسية في سائر الولايات التابعة لها. وتمكنا وثائق الدفاتر المهمة<sup>(3)</sup> من الوقوف على السلوك السياسي الجديد للدولة المركزية، في «أحكام» موجهة إلى زعماء القبائل العربية ومختلف الولاة<sup>(4)</sup>.

وإذا كانت الأحكام الموجهة إلى أشياخ القبائل العربية لا تتجاوز التنبيه على خطورة الوضع في مصر وضرورة أخذ الحيطة والحذر<sup>(5)</sup>، فإن الأحكام الموجهة إلى أوجاق الغرب تنص على المشاركة الفعلية في رد العدوان الفرنسي، ففي الحكم الموجه إلى ولاية الشمال الإفريقي بتاريخ أواخر ربيع الأول 1213/غشت 1798 يقول كتبة الديوان:

لذلك يلزم عليك أن تجمع كل ما تستطيع جمعه من سفن كبيرة وصغيرة وجمع أرباب الحرب والضرب واستكمال جميع النواقص وسد الثغرات الموجودة في قوات ومعدات أوجاق الجزائر... وان تعلم قراصنة أوجاق الغرب التوقف بسفنهم والتأهب للإشتراك في هذه الحرب ومساعدة عموم أمة محمد المشغولة بقتال العدو في الاسكندرية وضواحي القاهرة وتجهيز أسطولك للإلتحاق بالأسطول الهمايوني القادم من البحر الأسود...<sup>(6)</sup>.

وفي نفس السياق تندرج الرسالة التي بعث بها السلطان سليم الثالث إلى العاهل المغربي مولاي سليمان، وهي رسالة تضع اليد على الرغبة العثمانية في سلوك المغرب سياسة

(2) Ekrem, Osmanli Muahedeleri ve Kapitulasyonlar 1300-1920 ve Lozan Muahedesi, Istanbul, (R)

1934. (Les accords et les capitulations ottomanes 1330-1920), p. 114.

(3) حول هذه الوثائق راجع: بنحادة عبد الرحيم، المغرب والباب العلي من منتصف القرن السادس عشر إلى نهاية القرن الثامن عشر، أطروحة لنيل دكتوراه الدولة في التاريخ، فاس 1996، ص. 21.

(4) الدفاتر المهمة 207 : 869، 172 غرة جمادى الأولى 1213.

الدفاتر المهمة 207 : 859، 169 5 جمادى الأولى 1213.

(5) يقول نص الحكم الموجهة: نسخ منه إلى مجموعة من أشياخ العرب: «وسبب خدماتكم القديمة أبا عن جد للحرمين المحترمين ولنيبكم محمد سيد الكونيين ينبغي لكم أن تشمروا عن ساعد الجهد والاجتهاد لتقوية هذا الدين وتيقوا في الخدمة التامة لدولتنا العلية وخدمة كافة المسلمين، فإذا ورد سر عسكرينا ووالي مصر المذكورين مع جنود المسلمين وعساكر الموحديين إلى الديار المصرية فكونوا في معاونتهم من كل الوجوه بالإتقياد لهم والإمتثال لأوامرهم واجتهدوا بإرسال الرسائل للعبان الذين تابعوا تلك الطائفة الخائنة...».

(6) الدفاتر المهمة 207 : 124، 82.

## وثائق عثمانية حول علاقات المولى سليمان بالدولة العثمانية

عبد الرحيم بنحادة

تعرض الوثائق التي ننشرها إلى موضوعين مهمين في تاريخ العلاقات بين المغرب والدولة العثمانية خلال نهاية القرن الثامن عشر.

أما الموضوع الأول، فيتعلق بالاحتلال الفرنسي لمصر في سنة 1798-1801 وتطرقه الوثائق (1-2-4). ففي صيف 1798 توجه نابليون إلى مصر واحتلها، ويعتبر هذا الحدث ذا أهمية كبيرة حيث أحدث رجة كبيرة في أوساط الدولة، واعتبره المؤرخون<sup>(1)</sup> بمثابة الصدمة الثالثة القوية التي تلقتها الدولة العثمانية بعد صدمة توقيع معاهدة كوجك قينارجه 1774 وصدمة حرب القرم سنة 1783.

وتتمثل أهمية هذا الحدث في النتائج المترتبة عنه، فهو لم يقف عند حدود اقتطاع ترابي من الامبراطورية العثمانية، بل سمح لأول مرة بتسرب أفكار الثورة الفرنسية إلى دار الإسلام وساهم إلى حد بعيد في تحطيم الجدار القائم بين دار الإسلام ودار الحرب والتأثير في سلوك المسلمين مثقفين وساسة. لقد نجحت الحملة الفرنسية فيما فشلت فيه سائر الثورات في أوروبا إذ لم تفلح لا الثورة العلمية ولا فلسفة الأنوار في التأثير في العالم الإسلامي.

وهو أيضا يشكل بداية انقلاب في السياسة الخارجية للدولة العلية، فإلى حدود نهاية القرن ظل الفرنسيون يتمتعون بمكانة متميزة داخل الإدارة العثمانية بيد أن حملة نابليون سرعان ما أساءت لهذه العلاقات وأرغمت سليم الثالث على عقد تحالف مع الإنكليز والروس وإعلان أول حرب على فرنسا في شتنبر 1798.

Bernard Lewis, *Comment l'Islam a découvert l'Europe*, Paris, La découverte, 1984, p. 43.

(1)

H. Laurens, *Les origines intellectuelles de l'expédition d'Egypte : L'orientalisme islamisant en France*, Istanbul, Paris, 1987, p. 173.



هَاشِ وَوَنَائِقَ

67	..... پير كيشار. - أوروبا والعالم الإسلامي في العصر الوسيط
	محمد خرشيش. - اليسار في مدينة «ليون» الفرنسية في مواجهة أحداث
107	..... الريف (1925-1926)
	حمو بلغازي. - طقوس توثيق العلاقات بين الجماعات القبلية : عرف
121	..... «طادا» في المغرب
	رحمة بورقية. - القانون والممارسات المجتمعية : حالة النوازل في القرن التاسع
131	..... عشر

### عروض بيبلوغرافية :

	ماساشتي هانيدا وطُورُو مُيُورَا (ناشرين). - الدراسات الحضرية الإسلامية.
149	..... استعراض تاريخي وآفاق (عبد الأحد السبتي)
	أحمد السراج. - صورة منطقة طنجة. التأليف التاريخي العربي الوسيط
153	..... والعصرُ القديم في أفريقيا الشمالية (عبد الأحد السبتي)
157	..... محمد المنوني. - ورقات عن الحضارة المرينية (محمد الشريف)
	رحمة بورقية وآخرون. - النساء والثقافة والمجتمع في المغرب العربي (إبراهيم
163	..... بوطالب)
	محمد بن عبد الله الكيكي. - مواهب ذي الجلال في نوازل البلاد السائبة
167	..... والجبال (تحقيق أحمد التوفيق) (إبراهيم بوطالب)
	محتويات



## المحتويات

باللغة العربية :

### حواش ووثائق :

- عبد الرحيم بنحادة. - وثائق عثمانية حول علاقات المولى سليمان بالدولة  
العثمانية ..... 11
- خالد بن الصغير. - وثيقة غير منشورة عن ملاح مراکش في نهاية القرن  
التاسع عشر ..... 25
- محمد بو كبوط وأحمد البوزيدي. - وثيقة مغربية عن معركة بوكافر ..... 73

### عروض بيبلوغرافية :

- وليم أ. هويسنطن. - ليوطي والإستعمار الفرنسي للمغرب (بالإنكليزية)  
(إبراهيم بوطالب) ..... 97

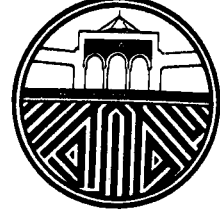
باللغات الأجنبية :

### أبحاث :

- حليمة غازي - بن مايسة. - عبادة الملوك في أفريقيا الصغرى القديمة ..... 7
- محمد حمام. - العلاقات التجارية بين بيجة والمغرب على عهد الإمبراطورية  
الموحّدية (1166-1213) ..... 43
- محمد القبلي. - مشروعية الحكم المركزي والتغيرات المجتمعية الدينية في المغرب  
الوسيطي ..... 55

حقوق الطبع محفوظة لكلية الآداب  
والعلوم الإنسانية بالرباط  
بمقتضى ظهر 1970/7/29  
رقم الإبداع القانوني : 1960/31  
رقم التسلسل الدولي : 1005 — 0018

جامعة محمد الخامس  
مشروران كلية الآداب والعلوم الانسانية  
بالرباط



# هيسبريس تموكا

العدد XXXV – الجزء الثاني  
1997



**هيسبريس تهوكا**  
العدد XXXV - الجزء II





# هيسبريس تمودا

تحت إشراف  
قيدوم كلية الآداب والعلوم الإنسانية  
السيد عبد الواحد بن داود

\* \* \*

هيئة التحرير

إبراهيم بوطالب

محمد الزرورة

رحمة بورقية

عبد الرحمان المودن

محمد كنيب

عبد الأحد السبتي

تعنى مجلة هيسبريس تمودا بدراسة مجتمع المغرب وتاريخه وثقافته وبكل ما يتصل بمجتمعات الغرب الإسلامي بصفة عامة، وتصدر كل سنة في جزء واحد أو عدة أجزاء، ويتضمن كل جزء مقالات أصلية ودراسات وعروض ييليوغرافية ودراسات نقدية بالعربية والفرنسية والأسبانية والانجليزية أو بلغات أخرى عند الاقتضاء.

وتسلم المساهمات لزوما في ثلاث نسخ مصححة بكامل العناية ومرفونة على واجهة الصفحة فقط مع أكثر ما يمكن من التهوية بين السطور.

ويُذيل كل مقال بملخص محرر بلغة غير اللغة التي وضع بها في الأصل، ولا ترد المقالات التي لا تنشر إلى أصحابها الذين يشعرون بذلك.

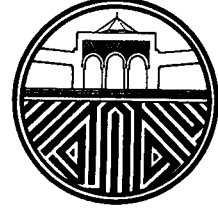
ويسلم لكل مؤلف خمسون فصلة من مقاله إضافة إلى الجزأ الذي يصدر ضمنه.

\* \* \*

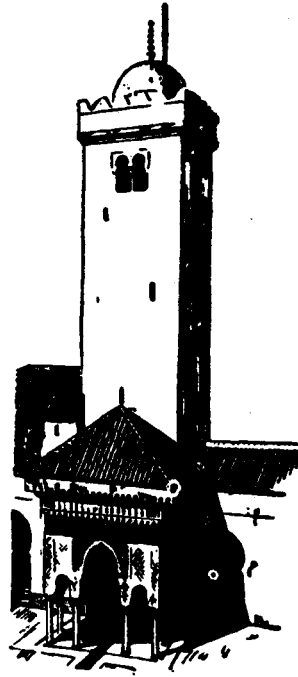
تطلب جميع المنشورات من مصلحة التوزيع  
بكلية الآداب والعلوم الإنسانية، ص. ب. 1040، الرباط



جامعة محمد الخامس  
منشورات كلية الآداب والعلوم الإنسانية  
بالرباط



# هيسبريس تهوكا



العدد XXXV – الجزء الثاني  
1997